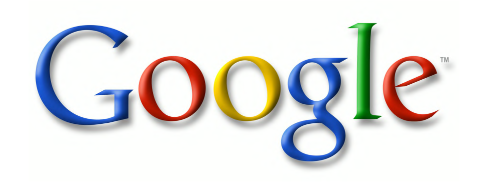




GENERAL LIBRARY
UNIVERSITY OF MICHIGAN
ARTES SCIENTIA VERITAS

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

VOLTAIRE

40

CORRESPONDANCE

VIII

Années 1759-1760. — Nos 3740-4281

PARIS. — IMPRIMERIE A. QUANTIN ET C[ie]
ANCIENNE MAISON J. CLAYE
7, RUE SAINT-BENOIT

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

VOLTAIRE

NOUVELLE ÉDITION

AVEC

NOTICES, PRÉFACES, VARIANTES, TABLE ANALYTIQUE

LES NOTES DE TOUS LES COMMENTATEURS ET DES NOTES NOUVELLES

Conforme pour le texte à l'édition de BEUCHOT

ENRICHIE DES DÉCOUVERTES LES PLUS RÉCENTES

ET MISE AU COURANT

DES TRAVAUX QUI ONT PARU JUSQU'A CE JOUR

PRÉCÉDÉE DE LA

VIE DE VOLTAIRE

PAR CONDORCET

ET D'AUTRES ÉTUDES BIOGRAPHIQUES

Ornée d'un portrait en pied d'après la statue du foyer de la Comédie française

---

CORRESPONDANCE

VIII

(ANNÉES 1759-1760. — Nos 3740-4281)



PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

1880

CORRESPONDANCE

3740. — DE M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES[1].

Janvier 1759.

Honneur, salut, joie, santé et bénédiction *ad multos annos* au seigneur comte de Tournay, ci-devant mon voisin, aujourd'hui patron de ma case, dans tous les temps, dans tous les lieux, à ce que j'espère, mon ami. Voilà pour vos étrennes, monsieur ! Donnez-moi pour les miennes quelque jolie petite épître en vers,

Et mihi delphica
Lauro cinge comas, *ut* ego postera
Crescam laude.

Pour les vôtres, donnez-vous une vue ouverte sur le potager, et un petit logement commode dans ce château où vous avez carte blanche, tant par notre traité que par le billet que vous savez[2], infiniment meilleur, quoi que vous en disiez, que celui qu'avait La Châtre. Mais vous êtes si vif que vous ne vous donnez pas le temps de lire. J'ai été quelquefois fâché, durant nos entretiens, de vous voir de la défiance sur des bagatelles, et de l'inquiétude que vos héritiers ne fussent un jour tracassés sur ce que vous auriez fait. C'est ce qui n'arrivera pas : comptez là-dessus. Nous avons traité en gentilshommes et en gens du monde, non en procureurs ni en gens de chicane. De votre côté, vous êtes incapable d'user de ceci autrement qu'un galant homme, comme vous feriez de votre propre bien patrimonial, en bon propriétaire et bon père de famille. Ainsi, fiez-vous à moi; je me fie à vous : que les deux mots soient dits pour jamais entre nous.

En rentrant chez moi l'autre jour, je trouvai des lettres par lesquelles on m'apprenait que le ministère venait de nous envoyer l'impôt sur les villes; et l'on me rappelait en toute diligence pour aviser aux moyens d'y mettre ordre de la manière la moins onéreuse au misérable peuple accablé. Je partis sur-le-champ; je crois que vous m'avez prêté une aile de votre Pégase pour franchir les horreurs glaciales et les précipices du mont Jura. A force de relais et d'argent, j'arrivai bien vite, et, contre mon attente,

1. Éditeur, Th. Foisset.
2. La lettre du 17 décembre 1758.

sans m'être rompu le col. Au vrai cependant, dites à Mme de Fontaine que la redoutable Faucille est très-belle, et même beaucoup meilleure que les montagnes de Saint-Claude. Elle peut aisément suivre cette route en prenant la précaution, pour se calmer l'esprit, d'aller en litière jusqu'à Lons-le-Saunier, et de faire suivre son équipage.

Depuis mon arrivée, je n'ai garde de vous oublier. J'ai d'abord donné commission que l'on me cherchât les quatre milliers de plants de vignes. Si je ne puis avoir le tout cette année, je vous en enverrai au moins dès à présent deux ou trois milliers, et le surplus l'an prochain. Venons à l'autre article qui vous tient au cœur. Je me suis informé de ce procès perdu de vos habitants de Ferney. J'ai été trouver le rapporteur, qui est mon ami intime, un de nos plus habiles magistrats, homme de beaucoup d'esprit, très-disposé par conséquent à vous admirer et à vous obliger : il m'a dit le fait en quatre mots. L'affaire ne faisait pas un pli, une communauté d'habitants étant incapable par les lois, en quelque cas que ce soit, de posséder une dîme. La perte du fond a entraîné celle des dépens; c'est l'usage journalier. A présent, il s'agit de mettre à ceci quelque adoucissement : ce qui devient beaucoup plus difficile qu'il ne l'eût été de prévenir le mal. Il faut tâcher d'obtenir du temps et de prendre un arrangement pour payer. Je manderai le procureur de vos habitants. J'ai disposé M. de Joncy[1], rapporteur, à bien recevoir leur requête. Faites-lui-en aussi dire un mot par votre ami, M. Le Bault, qui est son oncle. Le plus difficile sera de gagner sur le curé de Moëns qu'il ne les pousse pas trop vivement pour exiger sa dette. Quoique je ne le connaisse pas, je lui en écrirai volontiers moi-même ; et peut-être aura-t-il quelque égard à ce que je lui dirai.

Revenons encore un moment à nos moutons, c'est-à-dire à nos vaches; et j'y reviendrai tout de bon plus d'une fois. J'ai eu trop de plaisir à converser avec vous, malgré votre rigueur aux échecs, pour ne pas aller de temps en temps vous retrouver aux bords de ces claires eaux, de ce grand pré vert, et de cette forêt si chérie qui est au bout.

Hic gelidi fontes; hic roscida prata, Lycori;
Hic nemus : hic toto tecum consumerer ævo;

Mille respects, je vous prie, à vos dames. J'ai l'honneur d'être, etc.

3741. — A M. FABRY[2].

Ferney, 3 janvier 1759.

Il est juste, monsieur, que je prenne les intérêts des pauvres habitants de Ferney, quoique je ne sois pas encore leur seigneur, n'ayant pu jusqu'à présent signer le contrat avec M. de Boisy. Monsieur l'intendant de Bourgogne, M. le président de Brosses, et quelques autres magistrats, m'ont fait l'honneur de me mander

1. M. Cottin de Joncy, conseiller au parlement de Dijon.
2. Communiquée par M. le vicomte de Carrière, ancien préfet de l'Ardèche. (B.)

qu'ils feraient tout ce qui dépendrait d'eux pour adoucir la vexation qu'éprouvent ces pauvres gens. Le sieur Nicot, procureur à Gex, mande aux communiers de Ferney que le curé de Moëns[1], leur persécuteur, est venu le trouver pour lui dire *qu'il les poursuivrait à toute outrance;* ce sont ses propres mots, et j'ai sa lettre. Je vous supplie, monsieur, d'en avertir monsieur l'intendant, qui est le père des communautés. Vous partagez ses fonctions et ses sentiments. Il est bon de lui représenter: 1° qu'il est bien étrange qu'un curé ait fait à des pauvres pour quinze cents livres de frais pour une rente de trente livres; 2° que les communiers de Ferney ayant plaidé sous le nom de pauvres, tels qu'ils le sont, peuvent être en droit d'agir *in forma pauperum*, selon les lois romaines reconnues en Bourgogne; 3° que le curé de Moëns ayant fait le voyage de Dijon et de Mâcon pour d'autres procès dont il s'est chargé encore, il n'est pas juste qu'il ait compté, dans les frais aux pauvres de Ferney, tous les voyages qu'il a entrepris pour faire d'autres malheureux.

Si vous voulez bien, monsieur, donner ces informations à monsieur l'intendant, comme je vous en supplie, faites-moi la grâce de les accompagner de la protestation de ma reconnaissance et de mon attachement pour lui.

Je profite de cette occasion pour vous parler d'une autre affaire. Un Genevois, nommé M. Mallet, vassal de Ferney, a gâté tout le grand chemin dans la longueur d'environ quatre cents toises au moins, en faisant bâtir sa maison, et n'a point fait rétablir ce chemin. Il est devenu de jour en jour plus impraticable. Ne jugez-vous pas qu'il doit au moins contribuer une part considérable à cette réparation nécessaire? Le reste de cette route étant continuellement sous les eaux, et la communication étant souvent interrompue, n'est-il pas de l'intérêt de mes paysans qu'ils travaillent à leur propre chemin? Je suis d'autant plus en droit de le demander que je leur fais gagner à tous, depuis deux mois, plus d'argent qu'ils n'en gagnaient auparavant dans une année. Ne dois-je pas présenter requête à monsieur l'intendant pour cet objet de police? Je me chargerai, si on ordonne des corvées, de donner aux travailleurs un petit salaire.

Je vous répète, monsieur, que je me charge de tous ces soins, quoique la terre de Ferney ne m'appartienne pas encore; je n'ai qu'une promesse de vente et une autorisation de toute la famille de M. de Budée, pour faire dans cette terre tout ce que je jugerai

1. Ancyan ou Ancian.

à propos. Ce que le conseil de monseigneur le comte de La Marche exige de moi est cause du long retardement du contrat. Il faut que je spécifie les domaines relevant de Gex et d'autres seigneurs. Je n'ai point d'aveu et dénombrement, Ferney ayant été longtemps dans la maison de Budée sans qu'on ait été obligé d'en faire.

Je crois avoir déjà eu l'honneur de vous mander que plusieurs seigneurs voisins prétendent des droits de mouvance qui ne sont pas éclaircis. Genève, l'abbé de Trévezin, la dame de La Bâtie, le seigneur de Feuillasse, les jésuites même, à ce qu'on dit, prétendent des lods et ventes; et probablement leurs prétentions sont préjudiciables aux droits de monseigneur le comte de La Marche, qui sont les vôtres. J'ai lieu de croire que vous pouvez m'aider dans les recherches pénibles que je suis obligé de faire; vos lumières et vos bontés accéléreront la fin d'une affaire que j'ai d'autant plus à cœur qu'elle vous regarde.

Si vos occupations vous dérobent le temps de rendre compte de ma lettre à monsieur l'intendant, vous pouvez la lui envoyer.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

3742. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT[1].

(Janvier 1759.)

Je croyais que vous m'aviez oubliée, monsieur; je m'en affligeais sans me plaindre, mais la plus grande perte que je pouvais jamais faire, et qui met le comble à mes malheurs, m'a rappelée à votre souvenir. Nul autre que vous n'a si parfaitement parlé de l'amitié; la connaissant si bien, vous devez juger de ma douleur. L'ami[2] que je regretterai toute ma vie me faisait sentir la vérité de ces vers qui sont dans votre discours de *la Modération*.

O divine amitié! félicité parfaite! etc.

Je le disais sans cesse avec délices; je le dirai présentement avec amertume et douleur! Mais, monsieur, pourquoi refusez-vous à mon ami un mot d'éloge? Sûrement, vous l'en avez trouvé digne : vous faisiez cas de son esprit, de son goût, de son jugement, de son cœur et de son caractère. Il n'était point de ces philosophes in-folio qui enseignent à mépriser le

1. *Correspondance complète de la marquise du Deffant avec ses amis, etc.*, publiée par M. de Lescure; Paris, Plon, 1865.
2. Formont.

public, à détester les grands, qui voudraient n'en reconnaître dans aucun genre, et qui se plaisent à bouleverser les têtes par des sophismes et par des paradoxes fatigants et ennuyeux; il était bien éloigné de ces extravagances: c'était le plus sincère de vos admirateurs, et, je crois, un des plus éclairés. Mais, monsieur, pourquoi ne serait-il loué que par moi? Quatre lignes de vous, soit en vers, soit en prose, honoreraient sa mémoire et seraient pour moi une vraie consolation.

Si vous êtes mort, comme vous le dites, il ne doit plus rester de doute sur l'immortalité de l'âme : jamais sur terre on n'eut tant d'âme que vous en avez dans le tombeau! Je vous crois fort heureux. Me trompé-je? Le pays où vous êtes semble avoir été fait pour vous : les gens qui l'habitent sont les vrais descendants d'Ismaël, ne servant ni Baal ni le Dieu d'Israël. On y estime et admire vos talents sans vous haïr ni vous persécuter. Vous jouissez encore d'un fort grand avantage, beaucoup d'opulence, qui vous rend indépendant de tout et vous donne la facilité de satisfaire vos goûts et vos fantaisies. Je trouve que personne n'a si habilement joué que vous: tous les hasards ne vous ont pas été heureux, mais vous avez su corriger les mauvais, et vous avez tiré un bien bon parti des favorables.

Enfin, monsieur, si votre santé est bonne, si vous jouissez des douceurs de l'amitié, le roi de Prusse a raison : vous êtes mille fois plus heureux que lui, malgré la gloire qui l'environne et la honte de ses ennemis.

Le président fait toute la consolation de ma vie ; mais il en fait aussi tout le tourment, par la crainte que j'ai de le perdre. Nous parlons de vous bien souvent. Vous êtes cruel de nous dire que vous ne nous reverrez jamais! Jamais! C'est effectivement le discours d'un mort; mais, Dieu merci, vous êtes bien en vie, et je ne renonce point à l'espérance de vous revoir.

Je me rappelle peut-être un peu trop tard que vous avez été dégoûté d'entretenir un commerce de lettres avec moi; la longueur de celle-ci va m'exposer aux mêmes inconvénients.

Adieu, monsieur. Personne n'a pour vous plus de goût, plus d'estime, plus d'amitié: il y a quarante ans que je pense de même.

3743. — A M. ***[1].

Aux Délices, 5 de janvier.

Il n'est pas moins nécessaire, mon très-cher ami, de prêcher la tolérance chez vous que parmi nous. Vous ne sauriez justifier, ne vous en déplaise, les lois exclusives ou pénales des Anglais, des Danois, de la Suède, contre nous, sans autoriser nos lois contre vous. Elles sont toutes, je vous l'avoue, également absurdes, inhumaines, contraires à la bonne politique; mais nous n'avons fait que vous imiter. Je n'ai pu, par vos lois, acheter un

1. Nous donnons cette pièce dans la *Correspondance*, comme elle est dans les éditions de Kehl et de Beuchot.

tombeau en Sichem. Si un des vôtres croit devoir préférer, pour le salut de son âme, la messe au prêche, il cesse aussitôt d'être citoyen, il perd tout, jusqu'à sa patrie. Vous ne souffririez pas qu'aucun prêtre dît sa messe à voix basse, dans une chambre close, dans aucune de vos villes. N'avez-vous pas chassé des ministres qui ne croyaient pas pouvoir signer je ne sais quel formulaire de doctrine? n'avez-vous pas exilé, pour un oui et un non, de pauvres memnonistes pacifiques, malgré les sages représentations des États-Généraux, qui les ont accueillis? n'y a-t-il pas encore un nombre de ces exilés, tranquilles dans les montagnes de l'évêché de Bâle, que vous ne rappelez point? n'a-t-on pas déposé un pasteur, parce qu'il ne voulait pas que ses ouailles fussent damnées éternellement? Vous n'êtes pas plus sages que nous, convenez-en, mon cher philosophe, et avouez en même temps que les opinions ont plus causé de maux sur ce petit globe que la peste ou les tremblements de terre. Et vous ne voulez pas qu'on attaque, à forces réunies, ces opinions! N'est-ce pas faire un bien au monde que de renverser le trône de la superstition, qui arma dans tous les temps des hommes furieux les uns contre les autres? Adorer Dieu; laisser à chacun la liberté de le servir selon ses idées; aimer ses semblables, les éclairer si l'on peut, les plaindre s'ils sont dans l'erreur; ne prêter aucune importance à des questions qui n'auraient jamais causé de troubles si l'on n'y avait attaché aucune gravité : voilà ma religion, qui vaut mieux que tous vos systèmes et tous vos symboles.

Je n'ai lu aucun des livres dont vous me parlez, mon cher philosophe; je m'en tiens aux anciens ouvrages qui m'instruisent; les modernes m'apprennent peu de choses. J'avoue que Montesquieu manque souvent d'ordre, malgré ses divisions en livres et en chapitres; que quelquefois il donne une épigramme pour une définition, et une antithèse pour une pensée nouvelle; qu'il n'est pas toujours exact dans ses citations; mais ce sera à jamais un génie heureux et profond, qui pense et fait penser. Son livre devrait être le bréviaire de ceux qui sont appelés à gouverner les autres. Il restera, et les folliculaires seront oubliés.

Quant à tous vos écrits sur l'agriculture, je crois qu'un paysan de bon sens en sait plus que vos écrivains qui, du fond de leur cabinet, veulent apprendre à labourer les terres. Je laboure, et n'écris pas sur le labourage. Chaque siècle a eu sa marotte. Au renouvellement des lettres, on a commencé par se disputer pour des dogmes et pour des règles de syntaxe; au goût pour la



rouille des vieilles monnaies ont succédé les recherches sur la métaphysique, que personne ne comprend. On a abandonné ces questions inintelligibles pour la machine pneumatique et pour les machines électriques, qui apprennent quelque chose : puis tout le monde a voulu amasser des coquilles et des pétrifications. Après cela on a essayé modestement d'arranger l'univers, tandis que d'autres, aussi modestes, voulaient réformer les empires par de nouvelles lois. Enfin, descendant du sceptre à la charrue, de nouveaux Triptolèmes veulent enseigner aux hommes ce que tout le monde sait et pratique mieux qu'ils ne disent. Telle est la succession des modes qui changent ; mais mon amitié pour vous ne changera jamais.

3744. — A M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES[1].

5 janvier, aux Délices (j'aimerais mieux dater de Tournay).

Linx envers nos pareils et taupes envers nous !

Il vous sied vraiment bien, monsieur, de me dire en courant que je cours, de me dire vivement que je suis vif, et d'ajouter méchamment, vous qui écrivez si bien, que je ne lis pas ce que vous écrivez. Je lis vos lettres avec le plus grand plaisir. Je lirai votre Salluste à mon grand profit, si vous daignez me l'envoyer, et je le ferai même imprimer à Genève avec une préface où je vous louerai depuis les pieds jusqu'à la tête, si vous voulez être imprimé et si votre modestie ne me lie la main et la langue. Je lis et je relis votre contrat, et plus je le relis, plus je vois que vous m'avez dicté la loi en vainqueur; mais j'en suis fort aise. J'aime à embellir les lieux que j'habite, et je fais à la fois votre bien et mon plaisir. J'ai déjà ordonné qu'on jetât à bas la moitié du château et qu'on changeât l'autre. Les fossés seront grands et réguliers. Nous aurons des ponts tournants, et vos arbres de Dodone seront mieux employés à ces embellissements qu'à chauffer la ville de Genève.

Il vaudrait mieux en abattre pour cinquante ou soixante louis pour des réparations excellentes que d'en couper pour cent quarante louis comme vous avez fait. Je me tiens meilleur père de famille que vous, car je ne détruis que pour édifier; et vous avez, ne vous déplaise, dévasté la moitié de votre forêt pour avoir

1. Éditeur, Th. Foisset.

de l'argent comptant. Vous avez négligé votre terre, et moi, je la cultive avant même d'en être le maître, et vous serez un jour tout étonné d'avoir un château très-beau, très-peigné, et des campagnes fertiles, labourées et semées à la nouvelle mode, et de belles prairies qui sont aujourd'hui couvertes de taupes, et que vous verrez arrosées de petits ruisseaux.

Remerciez Dieu de m'avoir fait Suisse, Genevois et Bourguignon, de Parisien que j'étais. Nos Genevois disent que je suis une dupe. Ce sont eux qui sont des dupes, car ils ne savent pas jouir, et moi, je jouis de tout le bien que je fais à votre maison ; comptez que je ne fais cas ici que de votre amitié.

Je vous prie de vouloir bien, monsieur, me dire positivement si mon contrat ne me donne pas le droit de nommer des officiers. Vous m'assurâtes, en signant l'acte, que ce droit était incontestable et sous-entendu dans l'acte même. Mais j'aime mieux vous entendre que de sous-entendre.

Je vous recommande *enixe et fortiter* ce maroufle de curé chicaneur, qui passe sa vie à plaider et à ruiner de pauvres diables. L'évêque et prince de Genève (qui heureusement n'est rien de tout cela) m'a envoyé une lettre dans laquelle il lave la tête au curé. Mais vous devriez écraser cette tête dure. Il serait plaisant qu'un président et un intendant réunis ne pussent venir à bout de secourir de pauvres diables qu'un prêtre persécute. Ils ont été très-mal défendus. Ils n'avaient qu'à dire simplement qu'ils étaient possesseurs de bonne foi, et qu'ils s'en rapportaient à la cour. Ils n'auraient point été condamnés à quinze cents livres de frais pour un objet de trente livres par an. Ne pourraient-ils pas aussi, en qualité de *pauvres de Ferney* (pauvres de nom, pauvres d'effet et d'esprit), présenter requête *in forma pauperis !* Quinze cents livres de frais ! payer le vin que le curé a bu à Dijon et à Mâcon ! cela est abominable. Au nom de Dieu ! miséricorde ! *Summum jus, summa injuria.*

Les peuples seront-ils encore longtemps ruinés pour aller se faire bafouer, abhorrer et égorger en Germanie, et pour enrichir Marquet et compagnie,

Et Paris [1], et fratres, et qui rapuere sub illis.

Mille tendres respects. V.

1. Pâris-Duverney et ses frères, munitionnaires des armées sous Louis XV.

J'ai encore une grâce à vous demander, c'est de dire à M. de Fleury[1], votre ami, qu'il n'y a point d'intendant si aimable que lui dans le monde.

Autre grâce : permission de chasse dans le royaume des lièvres pour mon parent Daumart, mousquetaire du roi; pourrait-il être lieutenant des chasses? Le gibier serait gardé, et les magnifiques seigneurs horlogers ne le mangeraient pas.

3745. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY[2].

Ainsi donc, monsieur, vous m'envoyez des roses, *et quidquid calcaveris rosa fiet*. Avez-vous vu M. le président de Brosses[3]? S'il vient dans un an à Tournay, il demandera où était le château. Le plaisir de bâtir et de planter flatte un peu l'amour-propre, et cela est vrai ; mais le plaisir de mettre les choses dans l'ordre est bien plus grand. J'ai une telle horreur pour la difformité que j'ai rajusté deux maisons en Suisse, uniquement parce que leur irrégularité me blessait la vue. Les propriétaires ne sont pas fâchés de trouver un homme de mon humeur. Je ne me mêle point de réformer les mauvais livres, qui pleuvent dans Paris, mais bien les maisons où je loge. *Hoc curo et omnis in hoc sum*[4]. J'ai été trop fâché de n'avoir pu avoir l'honneur de vous loger dans mon chétif ermitage des Délices, pour ne pas bâtir au plus vite quelque chose de plus digne de vous recevoir. Votre chambre des comptes n'entendra pas sitôt parler de moi. L'acquisition de la terre de Ferney m'a causé plus d'embarras que celle de Tournay; *tout a été fini en un quart d'heure avec M. de Brosses;* mais pour Ferney, il n'en va pas de même : monseigneur Paramont, le sérénissime comte de La Marche, me remet la moitié des droits, et son conseil exige que je spécifie ce qui dépend de lui et ce qui n'en dépend pas ; c'est une distinction très-difficile à faire et qui demande des recherches de bénédictins. Je me donne bien de garde de faire des actes de seigneur à Ferney. Je n'ai point

1. M. Joly de Fleury, intendant de Bourgogne, frère de l'avocat général de Paris.

2. Éditeur, Th. Foisset. — Cette lettre est une réponse à la lettre que M. de Ruffey avait adressée à Voltaire le 1er janvier 1759.

3. M. de Brosses ne faisait qu'arriver à Dijon, de retour de Tournay, qu'il venait de vendre à vie à Voltaire.

4. Horace a dit :

Quid verum atque decens curo et rogo; et omnis in hoc sum.
(Epist. I, lib. I.)

encore signé le contrat : je n'agis jusqu'à présent qu'avec une procuration du vendeur. Je n'ose même aller à la messe de peur que la chambre des comptes ne saisisse mon fief. N'aurai-je pas même encore, s'il vous plaît, six mois après la signature pour vous donner aveu et dénombrement ? Je m'en rapporte à vous ; j'espère qu'on ne me chicanera pas ; mais, mon cher président, ce que j'ai bien plus à cœur et ce que je regarde comme la plus belle des acquisitions, c'est d'avoir quelque part dans le souvenir de Mme de Ruffey [1] ; s'il y a beaucoup de dames à Dijon qui lui ressemblent, c'est à Dijon qu'il faut vivre. Aussi aurais-je déjà fait le voyage si je n'avais embrassé bien fermement le parti de la retraite pour le reste de ma vie.

Vous pourrez dire de moi :

Namque sub Œbaliæ memini me turribus altis
Corycium vidisse senem, cui pauca *beati*
Jugera ruris erant, etc.

Et qu'est-ce qui me retient sur les bords de mon lac ?

Libertas, quæ sera tamen respexit inertem.

Voilà trop de latin. Je vous dirai en français que toute ma famille est aux pieds de Mme de Ruffey, et que mon cœur est à vous pour jamais.

3746. — A M. BERTRAND.

Aux Délices, 9 janvier 1759.

Mon cher ami, dites-moi, je vous prie, en confidence, et au nom de l'amitié, quel est l'auteur de ce libelle inséré dans le *Mercure suisse*. On m'assure que c'est un bourgeois de Lausanne, et, d'un autre côté, on me certifie que c'est un prêtre de Vevay. Je suspends mon jugement, ainsi qu'il le faut quand on nous assure quelque chose. J'ai écrit au sieur Bontemps de vous faire tenir le montant de la friperie italienne [2]. En vérité, je n'ai guère le temps de lire les extraits de livres inconnus. Quand on bâtit deux châteaux, et que ce n'est pas *en Espagne*, on ne lit guère que des mémoires d'ouvriers. Cela n'est pas extrêmement philosophique, mais c'est un amusement ; c'est le hochet de mon âge. J'ai beau-

1. Mme de Ruffey avait accompagné son mari dans la visite qu'il fit à Voltaire en octobre 1758.
2. Voyez les lettres 3675 et 3734.

coup lu, je n'ai trouvé qu'incertitude, mensonge, fanatisme. Je suis à peu près aussi savant sur ce qui regarde notre être que je l'étais en nourrice. J'aime mieux planter, semer, bâtir, meubler, et surtout être libre. Je vous souhaite, pour 1759 et pour 1859, repos et santé. Ce sont les vœux que je fais pour M. et Mme de Freudenreich; présentez-leur, je vous en supplie, mes tendres respects. V.

3747. — A M. DE BRENLES.

Aux Délices, 9 janvier.

Je suis persuadé, mon cher ami, que vous êtes encore à Ussières. L'été dont nous jouissons dans ce commencement d'hiver ne permet guère à un philosophe d'aller se renfermer dans la prison des villes ; je ne viendrai à Lausanne que quand il gèlera.

Le major d'Hermanches[1] ne veut pas perdre son temps ; il va donner des operas buffa. J'irai les entendre, mais je ne pourrai profiter longtemps de ces fêtes, et de votre société, qui est pour moi la plus grande fête. Vous croyez avoir mis dans votre dernière lettre la note du prix des livres ; mais, ou vous l'avez oubliée, ou vous l'avez égarée. Je l'ai cherchée pendant deux jours. Vous en souviendrez-vous ?

Adieu, mon cher philosophe ; vous êtes plus heureux à Ussières, et moi aux Délices et à Tournay, que le cardinal de Bernis à son abbaye, le roi de Pologne à Cracovie, et le roi de Prusse courant partout. *Vive felix*. V.

3748. — A M. DE CIDEVILLE.

Aux Délices, 12 janvier.

Mon cher ami, je suis malade de bonne chère, de deux terres que je bâtis, de cent ouvriers que je dirige, du cultivateur et du semoir, et de nombre de mauvais livres qui pleuvent. Pardonnez-moi si je ne vous écris pas de ma main[2] : *Spiritus quidem promptus est*, manus *autem infirma*[3].

1. Constant d'Hermanches (ou d'Hermenches), cité dans les lettres 3308 et 3335.

2. Cette lettre est de la main de Wagnière ; le dernier alinéa seulement est de celle de Voltaire. (Cl.)

3. Évangile de saint Matthieu, XXVI, 41.

Je soupçonne que vous êtes actuellement dans cette grande villace de Paris, où tout le monde craint, le matin, pour ses rentes, pour ses billets de loterie, pour ses billets sur la Compagnie, et où l'on va le soir battre des mains à de mauvaises pièces, et souper avec des gens qu'on fait semblant d'aimer.

J'ai appris avec douleur la perte de notre ami Formont: c'était le plus indifférent des sages. Vous avez le cœur plus chaud, avec autant de sagesse, pour le moins. Je le regrette beaucoup plus qu'il ne m'aurait regretté, et je suis étonné de lui survivre. Vivez longtemps, mon ancien ami, et conservez-moi des sentiments qui me consolent de l'absence.

Notre odoriférant marquis[1] a fait un effort qui a dû lui coûter des convulsions; il m'a payé mille écus par les mains de son receveur des finances. Il faudra que je présente quelquefois des requêtes à son conseil. Le bon droit a besoin d'aide auprès des grands seigneurs, et je vous remercie de la vôtre. Si le marquis savait que j'ai acheté une belle comté[2], il redouterait ma puissance, et traiterait avec moi de couronne à couronne.

Bonsoir, mon ancien ami. On dit que le cardinal de Bernis a la jaunisse; vous êtes plus heureux que tous ces messieurs-là. V.

3749. — A M. LE COMTE DE TRESSAN.

Aux Délices, 12 janvier.

Oui, il y a bien quarante ans, mon charmant gouverneur, que je vis cet enfant pour la première fois, je l'avoue; mais avouez aussi que je prédis dès lors que cet enfant serait un des plus aimables hommes de France. Si on peut être quelque chose de plus, vous l'êtes encore. Vous cultivez les lettres et les sciences, vous les encouragez. Vous voilà parvenu au comble des honneurs, vous êtes à la tête de l'Académie de Nancy.

Franchement, vous pourriez vous passer d'académies, mais elles ne peuvent se passer de vous. Je regrette Formont, tout indifférent qu'était ce sage; il était très-bon homme, mais il n'aimait pas assez. Mme de Graffigny[3] avait, je crois, le cœur plus sensible; du moins les apparences étaient en sa faveur. Les voilà tous deux arrachés à la société dont ils faisaient les agré-

1. De Lézeau, que Voltaire appelle *puant* dans sa lettre du 28 mars 1760.
2. Le mot *comté* était autrefois du genre féminin; c'est ainsi que l'on dit encore la *Franche-Comté*.
3. Morte le 12 décembre 1758.

ments. Mme du Deffant, devenue aveugle, n'est plus qu'une ombre. Le président Hénault n'est plus qu'à la reine; et vous, qui soutenez encore ce pauvre siècle, vous avez renoncé à Paris. S'il est ainsi, que ferais-je dans ce pays-là? J'aurais voulu m'enterrer en Lorraine, puisque vous y êtes, et y arriver comme Triptolème, avec le semoir de M. de Châteauvieux [1]. Il m'a paru que je ferais mieux de rester où je suis. J'ai combattu les sentiments de mon cœur; mais, quand on jouit de la liberté, il ne faut pas hasarder de la perdre. J'ai augmenté cette liberté avec mes petits domaines; j'ai acheté le comté de Tournay, pays charmant qui est entre Genève et la France, qui ne paye rien au roi, et qui ne doit rien à Genève. J'ai trouvé le secret, que j'ai toujours cherché, d'être indépendant. Il n'y a au-dessus que le plaisir de vivre avec vous.

Les vers dont vous me parlez m'ont paru bien durs et bien faibles à la fois, et prodigieusement remplis d'amour-propre. Cela n'est ni utile ni agréable. Des phrases, de l'esprit, voilà tout ce qu'on y trouve. Oh! qui est-ce qui n'a pas d'esprit dans ce siècle? Mais du talent, du génie, où en trouve-t-on? Quand on n'a que de l'esprit, avec l'envie de paraître, on fait à coup sûr un mauvais livre. Que vous êtes supérieur à tous ces messieurs-là, et que je suis fâché contre les montagnes qui nous séparent!

Mettez-moi, je vous en prie, aux pieds du roi de Pologne; il fait du bien aux hommes tant qu'il peut. Le roi de Prusse fait plus de vers, et plus de mal au genre humain. Il me mandait l'autre jour que j'étais plus heureux que lui [2]; vraiment, je le crois bien; mais vous manquez à mon bonheur. Mille tendres respects.

3750. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

Aux Délices, 12 janvier.

Libre d'ambition, de soins, et d'esclavage,
Des sottises du monde éclairé spectateur,
Il se garda bien d'être acteur,
Et fut heureux autant que sage.
Il fuyait le vain nom d'auteur;
Il dédaigna de vivre au temple de Mémoire,
Mais il vivra dans votre cœur:
C'est sans doute assez pour sa gloire.

1. Michel Lullin de Châteauvieux, né à Genève en 1695, mort en 1781.
2. Voltaire veut parler sans doute de la lettre 3689.

Les fleurs que je jette, madame, sur le tombeau de notre ami Formont sont sèches et fanées comme moi. Le talent s'en va ; l'âge détruit tout. Que pouvez-vous attendre d'un campagnard qui ne sait plus que planter et semer dans la saison ? J'ai conservé de la sensibilité, c'est tout ce qui me reste, et ce qui reste est pour vous ; mais je n'écris guère que dans les occasions.

Que vous dirais-je du fond de ma retraite ? Vous ne me manderiez aucune nouvelle de la roue de fortune sur laquelle tournent nos ministres du haut en bas, ni des sottises publiques et particulières. Les lettres, qui étaient autrefois la peinture du cœur, la consolation de l'absence, et le langage de la vérité, ne sont plus à présent que de tristes et vains témoignages de la crainte d'en trop dire, et de la contrainte de l'esprit. On tremble de laisser échapper un mot qui peut être mal interprété. On ne peut plus penser par la poste [1].

Je n'écris point au président Hénault, mais je lui souhaite, comme à vous, une vie longue et saine. Je dois la mienne au parti que j'ai pris. Si j'osais, je me croirais sage, tant je suis heureux. Je n'ai vécu que du jour où j'ai choisi ma retraite ; tout autre genre de vie me serait insupportable. Paris vous est nécessaire ; il me serait mortel ; il faut que chacun reste dans son élément. Je suis très-fâché que le mien soit incompatible avec le vôtre, et c'est assurément ma seule affliction.

Vous avez voulu aussi essayer de la campagne ; mais, madame, elle ne vous convient pas. Il vous faut une société de gens aimables, comme il fallait à Rameau des connaisseurs en musique. Le goût de la propriété et du travail est d'ailleurs absolument nécessaire dans des terres. J'ai de très-vastes possessions que je cultive. Je fais plus de cas de votre appartement que de mes blés et de mes pâturages; mais ma destinée était de finir entre un semoir, des vaches, et des Genevois.

Ces Genevois ont tous une raison cultivée. Ils sont si raisonnables qu'ils viennent chez moi, et qu'ils trouvent bon que je n'aille jamais chez eux. On ne peut, à moins d'être Mme de Pompadour [2], vivre plus commodément.

Voilà ma vie, madame, telle que vous l'avez devinée, tranquille et occupée, opulente et philosophique, et surtout entière-

1. On y décachetait les lettres.

2. La marquise de Pompadour n'allait *voir personne,* si l'on en juge par le premier couplet du noël qu'on lit dans les *Mémoires secrets*, sous la date du 31 décembre 1763. (B.)

ment libre. Elle vous est absolument consacrée dans le fond de mon cœur, avec le respect le plus tendre et l'attachement le plus inviolable.

3751. — A M. COLINI.

Aux Délices, 16 janvier.

Comme j'ai ici toutes les pièces, je vais faire dresser un Mémoire. Il faudra d'abord que vous fassiez assigner Schmidt pardevant le conseil de Francfort, en réparation de votre arrêt injuste ; que vous redemandiez deux mille écus qu'on vous vola, et vingt mille francs en dépens, dommages et intérêts. La ville déniera justice, et alors je me fais fort de faire condamner Schmidt à Vienne, sans qu'il vous en coûte rien.

Mes compliments à Mme de Lutzelbourg. Je n'ai pas un moment à moi ; je vous embrasse de tout mon cœur. V.

3752. — DE MADAME LA MARGRAVE DE BADE-DOURLACH.

A Carlsruhe, le 17 janvier.

Monsieur, je commets peut-être une indiscrétion de vous dérober des moments dont vous savez faire un meilleur usage ; mais pouvez-vous penser que je puisse recevoir vos vers[1] charmants, que j'admire en rougissant, et en étouffer ma reconnaissance ? Non, en vérité, je ne le puis. Je ne suis pas digne de votre lyre, monsieur, je le sais, mais réellement de votre amitié. Ne la refusez donc point à l'estime la plus pure et la plus vraie. Je fais de bien sincères vœux pour votre santé. Tout m'y intéresse ; et la promesse que vous me donnez, monsieur, de vous revoir[2] chez nous me les fait redoubler d'ardeur. J'y mets même une telle confiance que je sens déjà toute la joie de pouvoir vous assurer de vive voix de cette considération et de cette estime distinguée que l'on vous doit, et avec lesquelles j'ai l'honneur d'être plus que personne au monde, monsieur, votre, etc.

CAROLINE, margrave de BADE-DOURLACH.

P. S. Le margrave, transporté de joie d'oser espérer de vous revoir cet été, monsieur, et pénétré de vos mérites, m'ordonne de vous tenir compte de ses sentiments, et de vous dire combien il est sensible à ceux que vous voulez bien témoigner pour lui.

1. Ces vers, et la lettre qui les accompagnait sans doute, nous sont inconnus. (CL.)

2. Voltaire, lors de son voyage à Schwetzingen (juillet et août 1758), avait passé par Carlsruhe. (CL.)

3753. — A M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES [1].

Aux Délices, 17 janvier.

Distinguons les temps, monsieur ; vos biberons bourguignons vous ont dit qu'on n'arrachait pas les ceps pendant l'hiver ! Oui, quand on est en hiver; mais nous sommes dans le printemps, et jamais la saison n'a été plus favorable. Je plante actuellement à Tournay les vignes que M. Le Bault a eu la bonté de m'envoyer; le temps des gelées est passé ; ayez la bonté de ne pas croire ceux qui n'ont qu'une routine aveugle. Envoyez-moi vos vignes, et j'en réponds. Elles seront plantées avec la même célérité que votre escalier a changé de place, que les prés ont été réparés, les haies raccommodées, les fossés nettoyés et élargis, et le champ par delà la forêt labouré pour la première fois de sa vie. Si je meurs à la peine, vous jouirez du fruit de mes soins. Je présente mes respects et mes remerciements à monsieur votre frère [2]. Il serait mieux que je fusse lieutenant des chasses. Monsieur votre frère n'a point de gardes; et j'en ai. Je peuplerai le pays de Gex de perdrix ; je voudrais le peupler d'hommes : *Sed funerata est pars illa qua nunquam Achilles eram.*

Est-ce monsieur votre frère ou monseigneur le comte de La Marche [3] qui fait des lieutenants ?

Il faudra bien que Charlot enlève ses bois avant la mi-mars, suivant l'ordonnance ; sans quoi tout le taillis serait perdu.

Je crois, monsieur, qu'il vous convient de sacrifier au moins cinq cents livres pour la réparation du chemin de Prégny qui conduit à Tournay. Mme Galatin vous en supplie. Les embellissements que je fais à Tournay trois ans avant le temps prescrit et le soin prématuré que je prends de la terre méritent cette légère condescendance de votre part. Dès que le chemin de Genève à Prégny sera en train, je vous prierai de donner vos ordres à Girod pour les corvées sur le chemin dont vous vous êtes chargé.

Vous dictez aussi bien que vous écrivez ; mais ayez soin de vos yeux. Conservez-moi vos bontés.

Mes respects à Mme de Brosses. V.

1. Éditeur, Th. Foisset.
2. Probablement de la permission de chasser accordée au mousquetaire Daumart, cousin maternel de Voltaire.
3. Fils du prince de Conti et engagiste du pays de Gex. C'est lui que Voltaire désigne sous le nom de monseigneur Paramont, à la page 9.

3754. — A M. DUPONT,

AVOCAT.

Aux Délices, 20 janvier.

Je crois, mon cher ami, que je pourrais bien résigner ma dignité de sur-arbitre, dans le procès de Goll le riche et des Goll les pauvres, contre monsieur le prince de Beaufremont. J'ai conseillé qu'on s'adressât à vous seul, et que vous finissiez cette affaire ; c'est ainsi qu'elles devraient toutes être terminées, par l'arbitrage d'un jurisconsulte éclairé, et non par des procédures infinies, qui fatiguent les juges, et qui les obligent à juger au hasard.

Je crois qu'heureusement le sot livre du sot moine, non moins fripon que sot, aura trouvé peu de lecteurs ; ce n'était pas au procureur général de se plaindre, c'était à son libraire ; vous n'avez pas mal fait d'intimider un peu le maroufle.

J'ai ici quelquefois votre ancien confrère Adam [1] : ce n'est pas *le premier homme du monde;* mais il me semble que c'est un assez bon diable. Ne vous ai-je pas dit qu'il est, lui troisième, dans une terre de six à sept mille livres de rente, dont les jésuites ont dépouillé les possesseurs [2], qui se damnaient visiblement en abusant de leurs richesses ? Ne vous ai-je pas dit que je suis leur voisin, et que j'ai acheté deux terres auprès des Délices ? Je voudrais vous y tenir entre les jésuites et les huguenots ;

> Tros Rutulusve fuat, nullo discrimine habebis.
>
> (VIRG., *Æneid.*, lib. X, v. 108.)

Voulez-vous bien présenter mes respects à M. et à Mme de Klinglin ? Comment se portent Mme Dupont et toute votre jolie petite famille? *Tuus semper*. V.

1. Il existe entre les mains de M. Bulan, négociant à Amiens, trois lettres du Père Adam adressées à M. Coste, médecin de l'hôpital militaire de Nancy, en 1769, 1773 et 1775, pour le remercier d'avoir sauvé la vie à une nièce qu'il aimait, et pour lui faire obtenir son acte de naissance, afin d'avoir part à l'augmentation de pension accordée aux jésuites âgés de plus de soixante ans. Il paraît, d'après cette correspondance, que le Père Adam était né en 1705. Elle indique encore l'inquiétude que lui donnait la santé de Voltaire, et la manière dont il parle du philosophe est loin de prouver qu'il ait été ingrat envers son bienfaiteur. (*Note de M. de Cayrol.*)

2. MM. Desprez de Crassy ; voyez la lettre du 15 janvier 1761, à Thieriot.

3755. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Breslau, 23 janvier.

J'ai reçu les vers [1] que vous avez faits ; apparemment que je ne me suis pas bien expliqué. Je désire quelque chose de plus éclatant et de public. Il faut que toute l'Europe pleure avec moi une vertu trop peu connue. Il ne faut point que mon nom partage cet éloge; il faut que tout le monde sache qu'elle est digne de l'immortalité, et c'est à vous de l'y placer.

On dit qu'Apelle était le seul digne de peindre Alexandre; je crois votre plume la seule digne de rendre ce service à celle qui sera le sujet éternel de mes larmes.

Je vous envoie des vers faits dans un camp, et que je lui envoyai un mois avant cette cruelle catastrophe qui nous en prive pour jamais. Ces vers ne sont certainement pas dignes d'elle, mais c'était du moins l'expression vraie de mes sentiments. En un mot, je ne mourrai content que lorsque vous vous serez surpassé dans ce triste devoir que j'exige de vous.

Faites des vœux pour la paix ; mais, quand même la victoire la ramènerait, cette paix et la victoire, ni tout ce qu'il y a dans l'univers, n'adouciront la douleur cruelle qui me consume.

Vivez plus heureux à Lausanne, et rendez-vous digne que j'oublie tout à fait le passé [2].

FÉDÉRIC.

3756. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA [3].

Au château de Tournay, route de Genève, 25 janvier.

Madame, je reçois à point nommé la lettre très-aimable, très-ingénieuse, très-édifiante dont Votre Altesse sérénissime m'honore, du 16 janvier. Il est bien clair que vous n'avez rien de mieux à faire que de vous résigner. Le roi de Prusse et ses ennemis n'en usent pas d'une manière si philosophe et si chrétienne. Voici en tout cas un des plus beaux et des plus doux hivers possibles; je crains bien qu'on n'en abuse pour désoler quelque pauvre province. Le système de Leibnitz peut être consolant ; mais celui des princes chrétiens, révérence parler, ne l'est guère. Il fait un aussi beau temps dans l'enceinte de nos Alpes que dans vos plaines de Thuringe, et nous ne craignons ni pandours, ni housards, ni troupes réglées ni déréglées. Voici un vrai temps pour venir vous

1. Ceux qui sont au commencement de la lettre 3708.

2. Les derniers mots de cette lettre : « et rendez-vous digne, etc., » se trouvent dans l'édition de Bâle, et ont été omis par les éditeurs de Kehl et par Beuchot.

3. Éditeurs, Bavoux et François.

faire sa cour. Les visites que Votre Altesse sérénissime peut recevoir des majors impériaux, ou français, ou autrichiens, ou prussiens, ne seraient certainement pas des hommages aussi purs, aussi sincères que les miens.

Je viens de recevoir une visite un peu extraordinaire du Genevois La Bat, baron suisse. Il s'est plaint à moi, madame, que votre ministre n'a pas daigné lui écrire; il dit qu'il attend en vain une réponse depuis le commencement de décembre; il dit qu'il a donné son argent longtemps auparavant, et qu'on n'en a pas seulement accusé la réception. Il prétend, en bon Suisse, en bon Genevois, s'en prendre à moi. J'ose conjurer Votre Altesse sérénissime de vouloir bien lui faire écrire d'une manière satisfaisante, et que votre pauvre serviteur ne soit plus exposé à ses menaces.

Il me semble qu'il y a un grand refroidissement entre la cour de France et celle du Palatin, et quelques autres encore. Mais quand la rage d'exterminer des hommes se refroidira-t-elle? Jamais si petit sujet n'a ensanglanté la terre et les mers. Passe encore quand on combattait pour Hélène; mais le Canada et la Silésie ne méritent pas que tout le monde s'égorge.

On prétend que les jésuites sont les auteurs de la conspiration du Portugal; autre scène d'horreurs. Ah! comme ce monde est fait! Mais vous l'ornez, madame, et je ne peux en dire de mal.

Agréez le profond et tendre respect de V.

3757. — A M. COLINI.

Voici, mon cher Colini, la lettre[1] que vous pouvez écrire. Adressez-vous au notaire qui reçut votre protestation; faites pré-

1. Voltaire ayant appris que le prince de Soubise, nommé maréchal de France le 19 octobre 1758, dirigeait la marche de l'armée française du côté de Francfort-sur-le-Mein, envoya bientôt à Colini un *Mémoire* contenant les principaux détails de l'avanie du mois de juin 1753, avec un modèle de lettre qu'il engageait son ancien secrétaire à adresser au nouveau maréchal. Colini ne fit aucun usage du *Mémoire* ni de la lettre. Le *Mémoire,* selon lui, était dicté par une *juste animosité;* mais *certains personnages* y étaient *présentés sous un jour si défavorable* qu'il crut devoir, même après la mort de Voltaire, laisser cet écrit dans l'oubli. Quant à la lettre au prince de Soubise, la voici telle qu'on la trouve page 97 des Mémoires de Colini :

« Monseigneur, permettez qu'un sujet de Sa Majesté impériale, dont Votre Altesse défend la cause, implore votre protection dans la plus juste demande contre le brigandage le plus horrible. Peut-être un mot de votre bouche peut obliger le conseil de Francfort à me rendre justice. Peut-être son attachement à nos ennemis, sa haine contre la France et contre tous les bons sujets de Sa Majesté impériale,

senter la requête au vénérable... conseil. Il la refusera ; vous en appellerez au Conseil aulique, et je vous réponds que Freytag sera condamné. Vous n'aurez qu'à envoyer la requête à Mme de Bentinck, et la supplier de vous donner son avocat. M. le comte de Sauer pourra vous servir. J'agirai fortement en temps et lieu.

N. B. Vous pouvez me citer comme témoin de vos effets volés.

3758. — A M. LE COMTE ALGAROTTI.

Aux Délices, 27 janvier.

Tout le peuple commentateur
Va fixer ses regards avides
Sur le grave compilateur
De l'Histoire des Néréides[1];
Mais si notre excellent auteur
Voulait publier sur nos belles
Des mémoires un peu fidèles,
Il plairait plus à son lecteur.
Près d'elles il est en faveur,
Et *magna pars* de leur histoire;
Mais c'est un modeste vainqueur
Qui ne parle point de sa gloire.

Il Pascali[2] è un traditore come tutti i libraj; ho niente ricevuto da sua parte. Mi accorgo bene che un furbo catolico libraio non ha la minima corrispondenza coi furbi libraj calvinisti ; però i fratelli Cramer di Ginevra sono uomini onesti e di garbo ; ma il vostro Pascali è un briccone, ed io sono arrabbiato contro di lui.

Si jamais, dans vos goguettes, vous vous remettez à voyager, n'oubliez pas de passer par les confins de Genève, où j'ai acquis

lui feront soutenir les iniquités du nommé Freytag ; mais je suis dans la nécessité d'implorer votre protection pour obtenir une sentence prompte, favorable ou injuste, afin que je puisse me pourvoir au Conseil aulique. C'est cette sentence expéditive que je demande par la protection de Votre Altesse ; elle est faite pour secourir les opprimés.

« Permettez que je mette aussi à vos pieds ma requête au conseil de Francfort.

« Je suis, etc. »

1. Allusion au *Prospectus d'une introduction à la Néréidologie,* composé en plaisantant, par Algarotti, contre les abus de l'érudition.

2. Libraire de Venise.

de belles terres, que je ne dois pas à *Argaléon*[1]. *Vive memor nostri,* and let a free man visit a free man.

A jamais votre très-humble, etc.

3759. — A M. BERTRAND.

Aux Délices, 30 janvier.

Il faut vous mettre au fait, mon cher ami, d'une friponnerie typographique qu'on fait à Lausanne. Il y a déjà onze feuilles d'imprimées d'un libelle intitulé *la Guerre de M. de V......*[2]; il contient des lettres supposées sur quelques pairs anglais, sur le roi de Prusse, sur Calvin, sur plusieurs particuliers. On soupçonne un nommé Grasset d'être l'imprimeur. Ce Grasset est un fripon chassé de Genève. On dit qu'un M. Darnay, fils du professeur[3], ci-devant associé de Bousquet[4], a les feuilles chez lui. En tout cas, Berne a de bonnes lois. J'en écris à Leurs Excellences, et surtout à M. de Freudenreich. Je n'ai que le temps de vous en faire part, et de vous demander assistance *in hoc genere pravitatis*. Je vous embrasse de tout mon cœur. V.

P. S. Le catéchiste Chavanes[5], de Vevay, n'est point, à ce qu'on m'assure avec serment, l'auteur du libelle. Allaman[6] est homme à être informé de cette intrigue; mais je ne veux pas lui écrire.

3760. — DE M. LE MARQUIS DE VOYER[7].

Aux Ormes, le 31 janvier 1759.

Aussi solitaire que vous, monsieur, plus heureux parce que je jouis, dans la retraite de mon père, d'une santé plus forte, j'ai reçu avec sensibilité la lettre que vous m'avez écrite.

Je ne me serais jamais cru dans le cas de parler de haras à l'auteur d'*Alzire;* mais puisque les haras font un point dans le *tout,* et que c'est

1. Frédéric II. — Voyez la fin de la lettre 3649.

2. *La Guerre littéraire, ou Choix de quelques pièces, de M. de V****; voyez l'Avertissement de Beuchot en tête du tome XIV.

3. Darnay, professeur de belles-lettres à Lausanne, auteur de l'ouvrage ayant pour titre: *De la Vie privée des Romains,* 1752, in-12, plusieurs fois réimprimé.

4. Marc-Michel Bousquet, imprimeur à Lausanne.

5. Voyez la lettre 3732.

6. Allaman ou Allamand, dont il est parlé dans une note, tome XXVIII, page 73.

7. *Mémoires et Journal inédit du marquis d'Argenson.* Édition Jannet, tome V, page 74. — Réponse à la lettre du 16 décembre précédent.

Voltaire qui m'y invite, je profite de l'occasion pour entrer dans quelques détails.

Le peu de secours que l'on accorde à la partie des haras me fait verser des larmes de citoyen sur cette branche essentielle du commerce de l'État.

Ce n'est donc qu'avec les ressources que l'industrie et la misère m'ont indiquées que je suis parvenu, dans cinq ou six provinces du royaume, à réunir les étalons dans un même lieu, réunion sans laquelle il est impossible de tirer de bonnes productions.

Car, pour vous parler une langue que vous entendrez facilement (puisque toutes les langues vous sont propres), comment espérer qu'un étalon isolé puisse convenir indistinctement à toutes les juments de son arrondissement? Il faut donc, pour appareiller les races, plusieurs étalons réunis : c'est le seul moyen de remédier au défaut d'une partie par les qualités opposées de l'autre.

C'est d'après ce principe incontestable que j'ai formé les établissements dont je viens de vous parler. Privé de l'espérance d'établir une administration et une économie générale, je me suis restreint à faire un travail décousu et pour ainsi dire par lambeaux, mais cependant basé sur les mêmes principes.

Plus on a de peine à élever sa famille, plus on chérit ses enfants : je soutiens donc, de préférence à tout, les haras d'Alsace, de Franche-Comté, du Roussillon, de la généralité d'Auch, de celle de Paris, etc., où j'ai établi la meilleure forme possible; et c'est toujours à regret que j'entretiens par des secours faibles et éloignés l'ancienne et mauvaise administration des autres provinces.

Cependant, comme ma place m'oblige à accorder de temps en temps aux plus désespérés quelques palliatifs, je m'y prête, quoique avec répugnance, parce que ce n'est point avec des palliatifs que l'on guérit les grands maux.

En voilà assez, et trop pour une lettre, mais cela ne répond point encore à l'objet de vos demandes.

Voici tout ce que je peux faire pour vous contenter en partie :

La première fois que j'enverrai des chevaux en Bresse, j'en désignerai un pour vous; M. le comte de Crangeac, notre inspecteur, aura ordre de vous l'envoyer. Ce comte de Crangeac a un fils capitaine de cavalerie; ce fils est un bon sujet, et, s'il le mérite, je lui destine par la suite la place de son père. Vous voyez par là l'impossibilité où je suis de vous accorder la seconde chose dont vous me parlez[1]. J'en suis fâché, vous pouvez le croire; mais vous ne me blâmerez pas, et je le crois. Adieu.

Monsieur, il n'y a pas un habitant des Ormes qui ne désirât que les Délices fussent sur les bords de la Vienne : ils y seraient si vous y étiez. Vous connaissez les sentiments de tous les d'Argenson pour vous : je vous prie dans le nombre de distinguer les miens.

De Voyer d'Argenson.

1. Voltaire demandait la place d'inspecteur des haras du pays de Gex.

3761. — A M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES[1].

Aux Délices, février 1759.

Je vous l'avais bien dit, monsieur, que vous vous étiez chargé d'un lourd fardeau. Vous auriez dû me vendre plus cher votre terre. Je n'aurais pas payé les importunités que je vous cause. Pardonnez à mon ignorance. Je ne savais pas que non-seulement l'exaction du centième denier sur les douze mille livres employables en réparations dans quelques années est impertinente, mais encore que je ne dois rien sur le marché que j'ai fait avec vous, qui n'est qu'un bail à vie[2].

M. Girod, qui est venu aux Délices, a passé par Tournay, où il a vu cinquante ouvriers qui ajustent le château. Vous pouvez compter que ce sera un endroit délicieux.

Je me flatte, monsieur, que vous voudrez bien faire entendre raison au sieur Girard, receveur ou directeur des domaines, qui exige ce qui ne lui est pas dû, avant même que je sois en possession[3].

Je vous réitère les mêmes prières que j'ai eu l'honneur de vous faire dans ma dernière lettre, et j'ajoute une autre requête: c'est de trouver bon que je prenne pour me chauffer quelques moules de bois sec que le sieur Charlot Baudit ne vend point. Il est bien juste que je jouisse des choses nécessaires. Charlot Baudit est convenu, et on le sait assez, qu'il n'est que commissionnaire. Je vous ai payé en partie avant d'entrer en jouissance; il m'en coûtera, croyez-moi, plus de vingt-quatre mille livres pour améliorer la terre et pour embellir le château. Je suis peut-être le seul homme en France qui en eût usé ainsi. Je répare Tournay avant même d'être en possession. Je fais plus, j'essuie toutes les algarades d'un fermier ivrogne qui a tout enlevé, bois, fumiers, graines, instruments, et qui trouble mes ouvriers; cela mérite en vérité que vous me laissiez jouir de quelques mesures de bois de chauffage.

Quand vous voudrez qu'on travaille aux réparations du chemin de Chambézy, je m'en chargerai.

Je suis à vos ordres pour toute ma vie. V.

1. Éditeur, Th. Foisset. — Cette lettre demeura sans réponse.

2. Ceci a visiblement trait à des explications antérieurement données par M. de Brosses, dans une lettre qui s'est perdue.

3. Chouet n'avait pas encore déguerpi du château.

3762. — AU CONSEIL DES FINANCES[1].

A nosseigneurs, nosseigneurs du Conseil :

Supplie humblement François Arouet de Voltaire, gentilhomme ordinaire de la chambre,

Contre le sieur Girard, receveur du domaine : disant qu'il a fait un bail à vie avec le sieur de Brosses, président au parlement de Dijon, le 11 décembre 1758, pour la jouissance de la terre de Tournay entre Gex et Genève, terre de l'ancien dénombrement, terre conservée par le roi en son conseil dans tous ses anciens droits et priviléges, par sa déclaration du 12 février 1755 ; que ces priviléges consistent à ne payer aucuns droits; qu'à ce mépris des déclarations du roi, Girard persiste à exiger le centième denier ; que d'ailleurs jamais bail à vie n'a été sujet à ce droit dans les terres privilégiées; que Girard exige le centième denier d'un bail dont le contractant peut ne jouir qu'une année ou qu'un seul jour; que non-seulement il veut ce centième denier du prix du bail, mais de 12,000 livres de réparations que le contractant ne doit faire que dans trois ans, et que jamais on n'exige aucun droit de réparations faites ou à faire; que ledit Girard persiste, et prétend qu'il lui faut de l'argent sur l'argent que ledit Voltaire n'emploiera peut-être jamais, étant fort âgé, et sa carcasse devant naturellement être enterrée avant de rhabiller la carcasse du château de Tournay; que Girard exige le centième denier de l'agréable, de l'utile et de l'honorable de la seigneurie (ce sont ses termes); or ledit Voltaire proteste que le centième denier de tout cela est zéro, attendu que le centième denier de l'encens à la messe et des prééminences ne va pas à une obole; le centième denier de l'agréable entre les Alpes et le mont Jura est au-dessous de rien, et le centième denier de l'utile, dans une terre délabrée, est justement la racine cubique de rien du tout; partant, il espère que nosseigneurs du Conseil daigneront tirer ledit Voltaire des griffes du sieur Girard, etc.

3763. — A MADAME LA MARGRAVE DE BADE-DOURLACH.

Aux Délices, 2 février.

Madame, la lettre[2] dont Votre Altesse sérénissime m'honore est un bienfait nouveau qui me remplit de reconnaissance, et un

1. Éditeur, Th. Foisset.
2. La lettre 3752.

nouveau charme qui m'attache à elle. Vos pastels, madame, votre plume, vos bontés, vous font des sujets ou plutôt des esclaves dans un pays libre.

Tout me plaît en vous, tout me touche;
Parlez, belle princesse, écrivez ou peignez;
Les Grâces, par qui vous régnez,
Ou conduisent vos mains, ou sont sur votre bouche.

J'ai une bien forte tentation, madame, de quitter dans les beaux jours de l'été mes petits ermitages, mes petits châteaux ou chaumières, pour venir me mettre aux pieds de Vos Altesses sérénissimes, dans le palais du meilleur goût que j'aie jamais vu. Je quitterai mes épinards et mon persil pour vos trois mille plantes de l'Asie et de l'Afrique; mes petits bois pour votre immense forêt[1] de Dodone; mes lièvres pour vos chevreuils; enfin ma liberté pour les belles chaînes dont vous enchaînez tous ceux qui ont l'honneur de vous approcher.

J'ai perdu dans Mme la margrave de Baireuth une princesse qui m'honora toujours d'une bonté inaltérable; je retrouve en vous, madame, son esprit, ses talents, et ses grâces, et tout cela très-embelli; je voudrais mériter d'y retrouver la même bienveillance.

Fasse le ciel que le Saint-Empire romain, qui est sens dessus dessous depuis trois ans, puisse être aussi tranquille, l'été prochain, qu'on l'est dans le beau séjour du *Repos de Charles*[2] ! Le midi de l'Allemagne est bien heureux: il ne se ressent point des horreurs de la guerre, et il vous possède. On attend la mort du roi d'Espagne pour troubler le reste de l'Europe. Milord Maréchal, ou M. Keith, gouverneur de Neufchâtel, vient de passer par nos Alpes pour aller négocier en Italie; on dit que ce n'est pas pour la pacification générale. Mais, madame, pourquoi vous parler de nouvelles? Il est plus doux de s'entretenir de monseigneur le margrave[3] et de vous. Je suis avec le plus profond respect, madame, de Votre Altesse sérénissime, etc.

Elle pardonnera à un pauvre malade qui ne saurait écrire de sa main.

1. Celle de Hartwald.
2. Traduction des deux mots allemands dont se compose le nom de *Carlsruhe*, ville fondée en 1715 par le margrave Charles-Guillaume.
3. Charles-Frédéric, né en 1728, fils et successeur de Charles-Guillaume.

3764. — A MADAME DU BOCCAGE.

Aux Délices, 2 février.

Qui les a faits, ces vers doux et coulants,
Qui comme vous ont le talent de plaire?
Pour moi, j'ai dit en voyant ces enfants :
A leurs attraits je reconnais leur mère.
Quoi! vous louez ma retraite, mes goûts,
Les agréments de mon séjour champêtre!
Vous prétendez que, même loin de vous,
Je suis heureux, et sage aussi peut-être.
Il est bien vrai que la félicité
Devrait loger sous l'humble toit du sage.
Je la cherchai dans mon doux ermitage;
Elle y passa; mais vous l'avez quitté.

Ou les vers en *té* et en *age* que j'ai reçus de Paris sont de vous, madame, ou il y a quelqu'un qui vous ressemble et qui vous vaut bien. Pardonnez-moi si je vous ai soupçonnée sans hésiter. J'ai cru reconnaître votre écriture, et j'ai la vanité de croire que je ne me méprends pas à votre style; ce n'est point un jugement téméraire d'accuser les gens des actions qu'ils sont accoutumés de commettre.

Je ne trouve rien à dire contre ma retraite, sinon que vous habitez Paris. Je suis comme le renard[1] sans queue qui voulait ôter la queue à ses camarades.

Je voudrais que les personnes à grands talents me justifiassent, moi qui ai pris le parti de me retirer parce que je n'en ai que de petits. Je vois qu'en général petits et grands ne trouvent guère que des jaloux et de très-mauvais juges. Il me paraît que les grâces et le bon goût sont bannis de France, et ont cédé la place à la métaphysique embrouillée, à la politique des cerveaux creux, à des discussions énormes sur les finances, sur le commerce, sur la population, qui ne mettront jamais dans l'État ni un écu ni un homme de plus. Le génie français est perdu ; il veut devenir anglais, hollandais, et allemand. Nous sommes des singes qui avons renoncé à nos jolies gambades, pour imiter mal les bœufs et les ours. *La Tocane* et *la Goutte* de Chaulieu, qui ne contiennent que deux pages, valaient cent fois mieux que tous les volumes

1. La Fontaine, livre V, fable v.

dont on nous accable. On croit être solide, on n'est que lourd et lourdement chimérique.

Est-il vrai, madame, que le parlement[1] fait brûler le livre *de l'Esprit?* Passe encore pour des mandements d'évêque; mais de gros in-quarto scientifiques ! Sont-ce là des procès à juger dans la cour des pairs ?

M. de Cideville est-il à Paris ? Je lui ai écrit dans sa rue de Saint-Pierre ; peut-être n'y est-il plus. Voyez-vous souvent le grand abbé du Resnel ? Ces deux messieurs me paraissent à moitié sages ; ils passent six mois au moins hors de Paris.

Pardon, madame ; non, ils ne sont point sages du tout, ni moi non plus ; ils vous quittent six mois, et moi pour toujours ! Daignez m'écrire, si vous voulez que je ne sois pas à plaindre.

Pardonnez, madame, à un malingre, s'il n'a pas l'honneur de vous écrire de sa main ; son corps est faible, mais son cœur est rempli pour vous des sentiments les plus vifs d'estime et d'attachement. Il en dit autant à M. du Boccage.

3765. — A M. COLINI.

Aux Délices, 2 février.

Si vous voulez entreprendre et suivre l'affaire de la restitution de vos effets, mon cher Colini, il faut courage et patience, et vous en viendrez à bout. Il est nécessaire que vous alliez à Francfort, dussiez-vous y aller en pèlerin. M. de Sauer doit vous aider ; je vous ferai toucher quelque argent à Francfort ; vous aurez des lettres de recommandation pour Vienne, et Mme de Bentinck pourra vous y être utile. Il n'est point étonnant que vous ayez attendu le moment favorable qui se présente[2]. Vos anciennes protestations subsistent. Votre petite cassette, où étaient vos effets, était dans une des malles dont on s'empara. Vous pouvez me citer, j'agirai en temps et lieu. Il est certain qu'un homme qui s'est emparé des malles et effets d'un voyageur, sans faire d'inventaire et sans forme juridique, est tenu de rendre tout ce qu'on lui redemande. Il n'est question que d'aller secrètement à Francfort avec des lettres de recommandation, et de bien songer que, quand on a fortement résolu de réussir, il est rare qu'on échoue. Il faut discrétion, protection, courage, patience, et vous avez tout cela.

1. L'arrêt du parlement est du 6 février, mais le réquisitoire d'Omer Joly de Fleury est du 29 janvier 1759 ; voyez ci-après, lettre 3770.

2. L'occupation de Francfort par les armées françaises ; voyez *Mon Séjour auprès de Voltaire, par Colini,* pages 94, 95 et 209.

3766. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Aux Délices, 2 février.

Comment va votre santé, madame? comment vous trouvez-vous du plus doux des hivers? Connaissez-vous milord Maréchal, ancien conjuré anglais, ancien réfugié en Espagne, aujourd'hui gouverneur *ad honores* de la petite principauté de Neufchâtel? Il passa hier par Genève pour aller, de la part du roi son maître prussien, allumer, s'il le peut, quelques flambeaux de la discorde dans l'Italie. S'il ne sert que suivant l'argent que son maître lui donne, il fera une besogne bien médiocre. Les nouvellistes du pays que j'habite, qui ont des correspondances dans toute l'Europe, disent toujours que la conspiration du Portugal[1] n'est que la suite des amours du roi et de la jalousie d'un homme du vieux temps, qui a trouvé mauvais d'être c.... Vous voyez, mesdames, que, depuis Hélène, vous êtes la cause des plus grands événements; mais les jésuites vous disputent votre gloire. Ils se sont mêlés de cette affaire, qui ne les regardait pas. De quoi s'avisent-ils d'entrer dans la vengeance de la mort d'une femme? Ils disent pour raison qu'ils étaient depuis longtemps en possession d'assassiner, et qu'ils n'ont pas voulu laisser perdre leurs priviléges. La mort prochaine du roi d'Espagne, les attentats contre les têtes couronnées, les amis du roi de Suède mourant par la main du bourreau[2], l'Allemagne nageant dans le sang, forment un tableau horrible. Cependant on ne songe à rien de tout cela dans Paris. On y est toujours aussi fou qu'auparavant, toujours se plaignant, toujours riant, toujours criant misère, et plongé dans le luxe; et moi, madame, toujours vous aimant avec le plus tendre respect.

3767. — A M. DE CHAUVELIN[3].

Aux Délices, route de Genève, 3 février.

Vous allez être étonné, monsieur, qu'au lieu de vous demander des lumières sur des objets de littérature, selon mon ancien usage, je me borne à vous demander votre protection sur le centième denier. J'ai commencé à être honteux sur la fin de ma vie de l'avoir employée à barbouiller du papier.

1. Voyez tome XV, page 395.
2. Voyez la note 1, tome XXXIX, page 82.
3. Intendant des finances. — Éditeurs, Bavoux et François.

On prétend que les Chinois et les Indous disent à Dieu en mourant : « Tu n'as rien à me reprocher : j'ai fait des enfants, bâti des maisons, et planté des arbres.» Je ne sais pas bien exactement, monsieur, si j'ai rempli le premier devoir; mais je me vois au moins deux tiers d'Indou et de Chinois : je plante et je bâtis. Je fais plus, je laboure, et je crois que l'invention du semoir est très-utile à l'État. Mais, en mettant beaucoup de deniers dans ces opérations, je ne pense pas que je doive le centième denier exigé par M. Girard[1]. Je crois que M. Girard n'est ni un homme de génie, ni un homme de bonne compagnie. C'est ce qui fait, monsieur, que je m'adresse à vous de préférence à lui. Je vous crois d'ailleurs beaucoup plus juste qu'un Girard. Je n'ai pas l'honneur de vous écrire de ma main, et vous pardonnerez cette insolence à un vieux malade; mais tant que les facultés de sentir et de penser me resteront, je vous serai toujours attaché avec le plus tendre respect.

3768. — A M. BERTRAND.

Aux Délices, 6 février.

Je vous remercie bien tendrement, mon cher ami, de tous vos soins obligeants. Premièrement, le fripon dont vous me parlez est très-connu à Genève, d'où il a été chassé. Il avait volé les Cramer, et son procès criminel existe encore.

A l'égard de MM. les curateurs de l'Académie de Lausanne, je ne sais si je dois leur écrire, m'étant déjà adressé à M. de Freudenreich, et craignant de paraître douter de ses bontés et de son crédit. M. de Freudenreich a eu la bonté d'écrire à M. le bailli de Lausanne ; je vous serai bien obligé de me mander s'il y a quelque chose de nouveau à faire.

Je vous embrasse de tout mon cœur, et vous supplie de dire à M. et à Mme de Freudenreich qu'il n'y a personne sur la terre qui leur soit plus attaché que moi. V.

3769. — A M. DE BRENLES.

Aux Délices, 7 février.

(SECRETO.)

Tout est découvert et constaté, mon cher ami, aussi bien que le fameux vol de Genève. C'est un nommé Lervèche, ci-devant

1. Directeur du domaine.

philosopher, avant ma mort, dans mes retraites. Il vaut mieux vivre avec ses amis que d'aller, jusqu'au tombeau, de gîte en gîte, et de protection en protection. Je vous embrasse de tout mon cœur.

3771. — A M. DE BRENLES.

Ferney, 8 février.

Mon cher ami, nos lettres se sont croisées. Moi, renoncer à Lausanne, parce qu'un fripon genevois, M. Grasset, présenté au pape, a mérité le carcan! Moi, renoncer à vous, qui m'avez fait Suisse! Je ne suis pas capable d'une telle inconstance; je serais surtout très-ingrat, si je prenais pour vous quitter le temps où l'on m'accable de bontés. Je méprise si souverainement toutes ces misères que je n'ai jamais lu le *Mercure suisse*, où l'on avait fourré tant de rapsodies sur Calvin, Servet, et moi. Mais qu'on fasse un beau recueil[1] en forme, à Lausanne, sous mon nom; mais que, dans ce recueil, il y ait des choses dangereuses sur la religion et sur le roi de Prusse, c'est un attentat qu'il faut réprimer; et j'aurai toute ma vie la plus profonde reconnaissance pour le gouvernement de Berne, qui a daigné m'honorer d'une si prompte justice, et pour vous en vérité, mon cher ami, qui m'avez marqué dans cette petite affaire une affection si courageuse. Je vous supplie de présenter mes très-humbles remerciements à monsieur le bailli; je ne doute pas qu'il n'ait étouffé jusqu'aux moindres traces de la friponnerie de ce Grasset. Ce misérable était destiné à me faire du mal. C'est par lui seul que le prétendu poëme de *la Pucelle* parut dans le monde, rempli de platitudes et d'horreurs. Chassé de Genève pour avoir volé, il a trouvé grâce devant le pape et devant Bousquet, et l'on me dit que Bousquet avait enfin reconnu le caractère du maraud. J'espère revoir bientôt votre ville purgée de ce monstre, et y retrouver les charmes de votre société. Soyez sûr que mes petits ermitages, appelés châteaux, n'auront point la préférence sur la ville de Lausanne, à qui je dois mes jours les plus heureux.

Je ne sais ce que c'est que ces prétendues Lettres imprimées par ce fou de Néaulme; mais je ne m'embarrasse guère des sottises qu'on fait dans les pays où je ne suis pas. J'étais fâché d'être honni dans la ville de Lausanne, où j'aime à vivre, et à vivre avec vous. *Vale.* V.

1. La *Guerre littéraire*, etc.

c'est outrager l'humanité de mettre sur la même ligne l'*orgueil*[1], l'*ambition*, l'*avarice*, et l'*amitié*; qu'il y a beaucoup de citations fausses, trop de contes puérils, un mélange de style poétique et boursouflé avec le langage de la philosophie, peu d'ordre, beaucoup de confusion, une affectation révoltante de louer de mauvais ouvrages, un air de décision plus révoltant encore, etc., etc. On devrait aussi, dans la même séance, avouer que le livre est plein de morceaux excellents.

Mais on ne peut voir sans indignation qu'on persécute, avec cet acharnement continu, un livre que cette persécution seule peut rendre dangereux, en faisant rechercher au lecteur le venin caché qu'on y suppose. On dit que cette vexation odieuse est le fruit de l'intrigue des jésuites[2], qui ont voulu aller par Helvétius à Diderot. J'estime beaucoup ces deux hommes, et les indignités qu'ils éprouvent me les rendent infiniment chers.

Je vous prie de me dire quel est le conseiller ou président géomètre, métaphysicien, mécanicien, théologien, poëte, grammairien, médecin, apothicaire, musicien, comédien, qui est à la tête des juges de l'*Encyclopédie*. Il me semble que je vois l'Inquisition condamner Galilée. L'esprit de vertige est bien répandu dans votre pauvre ville de Paris.

Quelle pitié de fourrer dans leurs caquets[3] un poëme *sur la Religion naturelle!* Les gens un peu instruits savent qu'il y a un poëme sur *la loi naturelle*, dans un recueil d'ouvrages assez connus[4], et que le poëme tronqué de *la Religion naturelle* est une mauvaise brochure dans laquelle l'auteur est estropié. Mais l'auteur ne s'en soucie guère, et sait ce qu'il doit penser des sots et des fous. Il y a longtemps que j'ai mis entre eux et moi un fil long de plus d'une brasse.

Quand vous serez *démontmorencié*[5], vous feriez bien de venir

1. Discours III, chap. x à xiv.

2. Louis, dauphin (père des rois Louis XVI, Louis XVIII et Charles X), partisan déclaré des jésuites, donna le premier signal de la persécution excitée contre Helvétius, en montrant à la reine *les belles choses* que faisait imprimer le maître-d'hôtel de cette princesse. (Cl.)

3. L'arrêt du parlement, du 6 février 1759, était contre le livre *De l'Esprit*, *l'Encyclopédie*, *le Pyrrhonisme du sage*, *la Philosophie du bon sens*, *la Religion naturelle*, etc.

4. Les éditions des *OEuvres de Voltaire*, publiées par les Cramer; voyez une note de la lettre 3554.

5. Thieriot, qui demeurait à l'hôtel du comte de Montmorency, rue Saint-Honoré, était sur le point de le quitter pour aller demeurer chez le marquis de Paulmy, à l'Arsenal.

philosopher, avant ma mort, dans mes retraites. Il vaut mieux vivre avec ses amis que d'aller, jusqu'au tombeau, de gîte en gîte, et de protection en protection. Je vous embrasse de tout mon cœur.

3771. — A M. DE BRENLES.

Ferney, 8 février.

Mon cher ami, nos lettres se sont croisées. Moi, renoncer à Lausanne, parce qu'un fripon genevois, M. Grasset, présenté au pape, a mérité le carcan! Moi, renoncer à vous, qui m'avez fait Suisse! Je ne suis pas capable d'une telle inconstance; je serais surtout très-ingrat, si je prenais pour vous quitter le temps où l'on m'accable de bontés. Je méprise si souverainement toutes ces misères que je n'ai jamais lu le *Mercure suisse*, où l'on avait fourré tant de rapsodies sur Calvin, Servet, et moi. Mais qu'on fasse un beau recueil[1] en forme, à Lausanne, sous mon nom; mais que, dans ce recueil, il y ait des choses dangereuses sur la religion et sur le roi de Prusse, c'est un attentat qu'il faut réprimer; et j'aurai toute ma vie la plus profonde reconnaissance pour le gouvernement de Berne, qui a daigné m'honorer d'une si prompte justice, et pour vous en vérité, mon cher ami, qui m'avez marqué dans cette petite affaire une affection si courageuse. Je vous supplie de présenter mes très-humbles remerciements à monsieur le bailli; je ne doute pas qu'il n'ait étouffé jusqu'aux moindres traces de la friponnerie de ce Grasset. Ce misérable était destiné à me faire du mal. C'est par lui seul que le prétendu poëme de *la Pucelle* parut dans le monde, rempli de platitudes et d'horreurs. Chassé de Genève pour avoir volé, il a trouvé grâce devant le pape et devant Bousquet, et l'on me dit que Bousquet avait enfin reconnu le caractère du maraud. J'espère revoir bientôt votre ville purgée de ce monstre, et y retrouver les charmes de votre société. Soyez sûr que mes petits ermitages, appelés châteaux, n'auront point la préférence sur la ville de Lausanne, à qui je dois mes jours les plus heureux.

Je ne sais ce que c'est que ces prétendues Lettres imprimées par ce fou de Néaulme; mais je ne m'embarrasse guère des sottises qu'on fait dans les pays où je ne suis pas. J'étais fâché d'être honni dans la ville de Lausanne, où j'aime à vivre, et à vivre avec vous. *Vale*. V.

1. La *Guerre littéraire*, etc.

3772. — A M. DE CHAUVELIN[1].

Aux Délices, route de Genève, 9 février.

Vous pardonnerez, monsieur, à un ignorant cette seconde requête. Je pourrais dire qu'il est inouï qu'on demande le centième denier d'une chose qui ne le doit pas, avant même qu'on soit en possession. Mais il n'y a rien d'inouï : il y a seulement des choses un peu rares. Je mets de ce nombre votre équité et les bontés dont vous avez toujours honoré le vieux Suisse V., qui vous sera toujours attaché avec un tendre respect.

REQUÊTE.

15 février 1759.

Le sieur de Voltaire, gentilhomme ordinaire du roi, étant mieux informé, représente que non-seulement il ne doit pas le centième denier pour la promesse par lui faite au sieur président de Brosses d'employer douze mille livres à sa propre volonté et convenance, dans trois ans, en réparations au château de Tournay, mais qu'il ne doit pas non plus le centième denier pour le bail à vie fait avec ledit sieur président, attendu qu'un bail à vie n'est point une mutation et une translation de propriété; qu'ainsi le sieur Girard, receveur ou directeur de la ferme du domaine à Dijon, n'est pas recevable dans l'évaluation qu'il fait; ledit Girard abusant d'autant plus de son emploi qu'il demande ce payement injuste avant même que le complaignant soit en possession de la terre dont il ne doit jouir que le 22 février.

3773. — A M. BERTRAND.

10 février.

Vous connaissez peut-être les nouvelles ci-jointes, mon cher ami. J'envoie aux seigneurs curateurs un *Mémoire*[2] accompagné du certificat du décret de prise de corps contre Grasset, convaincu de vol à Genève.

Le libelle est saisi et défendu à Genève. Je sais que ce fatras est très-ennuyeux; mais un fripon n'en est pas moins punissable parce qu'il est un sot. Je vous prie de voir le *Mémoire* envoyé aux seigneurs curateurs, dont un double a été dépêché à l'Aca-

1. Éditeurs, Bavoux et François.
2. Il est tome XXIV, pages 85 et suivantes.

démie de Lausanne. Je le supprime ici pour ne pas grossir le paquet.

Je vous conjure de dire à M. de Freudenreich que mon cœur est pénétré de respect, d'estime et de reconnaissance pour lui au delà de toute expression. Mes sentiments pour vous sont les mêmes. V.

Les chefs de la conspiration contre le roi de Portugal ont été exécutés. Le duc d'Aveiro, avant de mourir, a déclaré que c'étaient les jésuites qui l'avaient encouragé à l'assassinat du roi. Ils lui ont dit que non-seulement il ne commettait pas un crime, mais qu'il faisait une action méritoire. Ils ont fait des neuvaines avec l'exposition du saint sacrement pour le succès de l'assassinat.

Les auteurs de ces conseils sont, suivant la déposition du duc d'Aveiro, un jésuite italien, un du Brésil, le père provincial, les anciens confesseurs du roi et de la famille royale, le père Mathos et le père Irance, tous cordons bleus de l'ordre. Ils sont actuellement dans les fers, au nombre de neuf. Voilà les nouvelles du 5, de Paris, et copiées sur la traduction portugaise, pour le roi de France.

3774. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN [1].

10 février.

ORDONNANCE [2].

M. Tronchin, mon malade, ira chez lui dans un carrosse bien fermé; il fera bassiner son lit en arrivant, et prendra des vulnéraires infusés dans de l'eau bouillante, une tasse ou deux; excitera une transpiration douce et égale, prendra un bouillon de veau et de poulet quand il sentira un peu de faim, et pourra prendre un peu de quinquina avant son premier repas.

VOLTAIRE, son ancien.

3775. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN [3],

PROFESSEUR EN MÉDECINE, MON MALADE.

10 février.

J'envoie savoir comment mon cher malade a passé la nuit. Je me flatte que mes remèdes l'auront soulagé. La confiance

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Le docteur s'était trouvé indisposé chez Voltaire. (A. F.)
3. Éditeurs, de Cayrol et François.

qu'il a en son ancien est déjà un bon pronostic : *Honora medicum.* Le résident ne croit point la nouvelle des jésuites; on ne lui en mande rien de Versailles : ainsi elle est très-suspecte. C'est apparemment quelque janséniste qui aura inventé ces horreurs, dont tout jésuite a toujours été incapable, comme on sait.

3776. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN[1].

Comment se porte mon cher malade?

Je le supplie de faire tenir ma lettre à M. Saladin. J'ai en main le libelle saisi à Lausanne. Les scolarques l'ont arrêté chez le libraire à Genève. Le professeur Vernet y est déclaré l'auteur de pièces scandaleuses contre moi. Il est de son intérêt et de celui de la paix de prévenir une querelle funeste : la paix est préférable à tout. M. Saladin doit savoir que j'ai en main les lettres de Vernet qui peuvent le confondre, et Vernet doit savoir qu'étant mon vassal il est exposé à être mortifié tous les jours. La paix, encore une fois! C'est une œuvre digne du médecin des corps et des âmes, en un mot, de mon cher Tronchin.

3777. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN[2].

Cette déclaration que je propose à Vernet de signer me paraît bien honnête, mon cher grand homme. Je lui offre une éponge pour le débarbouiller, et un croc pour le tirer de la boue. J'envoie copie à M. Saladin; si vous m'approuvez, agissez.

Quelle nouvelle des jésuites portugais? *Tuus* V.

DÉCLARATION.

Nous désapprouvons tous ici, et moi particulièrement, la brochure anonyme intitulée *Guerre littéraire*, dont les exemplaires ont été saisis par messieurs les scolarques, dès qu'ils sont arrivés. Je suis surtout très-fâché de voir mon nom mêlé dans cette brochure en plusieurs endroits. Je déclare qu'il est faux que j'aie jamais eu le moindre démêlé avec M. de Voltaire, mon voisin, pour qui j'ai les plus grands égards, et dont je n'ai jamais reçu que des politesses.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3778. — A M. DE BRENLES.

Aux Délices, 12 février.

Votre zèle pour vos amis, monsieur, pour l'honnêteté publique, et pour le maintien du bon ordre, triomphera sans doute de l'aveuglement et de la méprise de ceux qui veulent protéger un voleur qui imprime des libelles. Les magistrats de Genève agissent de leur côté; il est à croire que ceux de Lausanne, et l'Académie, ne souffriront pas que leur ville soit déshonorée par un infâme et par des infamies. Je mande à peu près les mêmes choses à M. de Seigneux[1], confrère dans l'Académie de Marseille, et j'ajoute que je suis un peu plus utile à la ville de Lausanne que Grasset; que j'y faisais plus de dépense que quatre Anglais; qu'un notaire de Lausanne avait rédigé mon testament, par lequel je faisais des legs à l'école de charité, à la bibliothèque, à plusieurs personnes, et que la petite rage du bel esprit et de la typographie ne doit pas faire sacrifier la probité et les bienséances.

Les seules annotations que j'ai faites sur le libelle de Grasset, et que j'envoie à l'Académie, suffisent pour faire sentir quelle est l'insolence du libelle. Je vous prie, mon cher ami, de présenter mes tendres et respectueux remerciements à monsieur le bailli de Lausanne. Il me paraît que vous avez à présent dans votre ville un fou et un fripon à juger.

Je vous embrasse tendrement; mille respects à Mme de Brenles, et triomphez des sots; il y en a plus que de fous. V.

3779. — A M. LE BARON DE HALLER[2].

A Tournay, 13 février.

Voici, monsieur, un petit certificat[3] qui peut servir à faire connaître ce Grasset pour lequel on réclame très-instamment votre protection. Ce malheureux a fait imprimer à Lausanne un libelle abominable contre les mœurs, contre la religion, contre la paix des particuliers, contre le bon ordre. Il est digne d'un

1. De Seigneux de Correvon, mort en 1776.
2. Voyez tome XXXIX, page 410.
3. Ce certificat est rapporté tome XXIV, page 86, note 3.

homme de votre probité et de vos grands talents de refuser à un scélérat une protection qui honorerait des gens de bien. J'ose compter sur vos bons offices, ainsi que sur votre équité. Pardonnez à ce chiffon de papier; il n'est pas conforme aux usages allemands, mais il l'est à la franchise d'un Français qui vous révère plus qu'aucun Allemand.

Un nommé Lervèche, ci-devant précepteur de M. Constant, est auteur d'un libelle sur feu M. Saurin. Il est ministre d'un village, je ne sais où, près de Lausanne. Il m'a écrit deux ou trois lettres anonymes sous votre nom. Tous ces gens-là sont des misérables bien indignes qu'un homme de votre mérite soit sollicité en leur faveur.

Je saisis cette occasion de vous assurer de l'estime et du respect avec lesquels je serai toute ma vie, etc.

VOLTAIRE[1].

3780. — A M. BERTRAND.

A Tournay, par Genève, 16 février.

Mon cher ami, le voleur Grasset, imprimeur du libelle diffamatoire, et le prétendu bel esprit rédacteur de cet infâme ouvrage, trouvent dans Lausanne de la protection, et surtout auprès des examinateurs de l'Académie, dont un membre est associé avec Grasset. Ils remuent ciel et terre, et font servir, selon l'usage, le prétexte de la religion pour justifier leur brigandage. Je me flatte qu'ils ne trouveront pas la même faveur auprès des esprits désintéressés, nobles et éclairés, des seigneurs de Berne leurs maîtres. J'ai lu ce libelle, déjà proscrit à Genève et en France, et dont deux ballots ont été saisis. J'envoie un nouveau *Mémoire* aux seigneurs avoyers et aux seigneurs curateurs, et surtout à notre respectable M. de Freudenreich. L'Académie de Lausanne lui manque formellement de respect en protégeant un libelle contre moi, malgré la bonté qu'il a eue de me recommander à Lausanne, quand il est venu dans ce pays, au nom de l'État. Je vous prie de lire mon *Mémoire*, qui est entre les mains de M. Freudenreich, et de mettre dans cette affaire toute l'activité de votre zèle prudent et de votre amitié.

Si les jésuites ont comploté, comme on l'assure, l'assassinat

1. Dans quelques éditions, on trouve ici la *Requête aux magnifiques seigneurs et curateurs de l'Académie de Lausanne,* qui a été placée par nous tome XXIV, page 89.

du roi de Portugal, ils sont un peu plus coupables que vos gens de Lausanne. V.

> O fortunatos nimium, sua *cum* bona norint,
> Agricolas, etc.[1]

3781. — A M. LE CONSEILLER TRONCHIN[2].

Délices, 17 février.

Je ne mériterai pas avec ma nouvelle charrue la gloire que monsieur votre frère acquiert par le zèle et les lumières qu'il emploie dans cette étonnante affaire du fameux vol de Genève[3]; mais je tiens que c'est un très-beau métier de cultiver la terre. Je voudrais qu'il y eût à Lisbonne des juges aussi éclairés que monsieur votre frère, et qui tirassent au clair l'aventure des jésuites. Il est tout simple qu'ils aient encouragé un assassinat, et qu'ils aient prié pour le succès de cette sainte action ; mais qu'on les ait portés en prison dans des coffres comme des ballots de linge, cela me paraît suspect, et me fait trembler pour la vérité de ce qu'on leur impute.

Avouez que le roi de Prusse a le diable au corps de m'envoyer deux cents vers de sa façon, dans le temps qu'il se prépare à faire marcher deux cent mille hommes.

On proposait à Amyot, précepteur de Charles IX et de Henri III, d'écrire leur Vie : « Ah ! dit-il, je suis trop leur serviteur pour les faire connaître. » J'en dis autant des vers du roi de Prusse, mon disciple. Ce même roi m'a fait parvenir encore une oraison funèbre d'un maître cordonnier, qui n'est pas indifférente[4].

Le cardinal de Bernis m'écrit qu'il n'a commencé à retrouver sa gaieté et sa santé que depuis qu'il est dans sa retraite. J'ignore encore si le prince de Soubise entre dans le conseil ; mais la chose est très-vraisemblable. Je souhaite seulement qu'il y ait dans ce conseil quelqu'un qui aime la paix autant que vous et moi.

1. Virgile, *Géorgiques*, II, v. 458.
2. Éditeurs, de Cayrol et François.
3. Le vol de Grasset.
4. Addition extraite de la *Revue suisse*.

3782. — DE M. LE BARON DE HALLER.

Roche, 17 février.

Monsieur, j'ai été véritablement affligé de la lettre dont vous m'avez honoré. Quoi! j'admirerai un homme riche, indépendant, maître du choix des meilleures sociétés, également applaudi par les rois et par le public, assuré de l'immortalité de son nom, et je verrai cet homme perdre le repos pour prouver qu'un tel a fait des vols, et qu'un autre n'est pas convaincu d'en avoir fait!

Il faut bien que la Providence veuille tenir la balance égale pour tous les humains. Elle vous a comblé de biens, elle vous accable de gloire; mais il vous fallait des malheurs; elle a trouvé l'équilibre en vous rendant sensible.

Les personnes dont vous vous plaignez perdraient bien peu en perdant ce que vous appelez la protection d'un homme caché dans un petit coin du monde, et charmé d'être sans influence et sans liaisons. Les lois ont seules ici le droit de protéger le citoyen et le sujet. M. Grasset[1] est chargé des affaires de mon libraire. J'ai vu M. Lervèche[2] chez un exilé, M. May[3], que j'ai visité quelquefois depuis sa disgrâce, et qui passait ses dernières heures avec ce ministre.

Si l'un ou l'autre a mis mon nom sous des anonymes, s'il a laissé croire que nos relations sont plus intimes, il aura vis-à-vis de moi des torts que vous sentez avec trop d'amitié.

Si les souhaits avaient du pouvoir, j'en ajouterais un aux bienfaits du destin. Je vous douerais de la tranquillité, qui fuit devant le génie, qui ne le vaut pas par rapport à la société, mais qui vaut bien davantage par

1. Si M. de Haller s'était rappelé combien la conduite de ce Grasset était infâme, il aurait sans doute, tout bon calviniste qu'il était, répondu d'un ton moins magistral.

Un étranger se présente chez M. de Voltaire, et lui raconte qu'il a vu à Berne M. de Haller. M. de Voltaire le félicite sur le bonheur qu'il a eu de voir un grand homme. « Vous m'étonnez, dit l'étranger; M. de Haller ne parle certainement pas de vous de la même manière. — Eh bien! répliqua M. de Voltaire, il est possible que nous nous trompions tous deux. » (K.)

— Cette anecdote se retrouve dans les *Mémoires de J. Casanova de Seingalt*.

2. Dans les éditions de Kehl, on lit : *Lervèche* (*La Roche*). Dans le libelle de La Beaumelle intitulé *M. de Voltaire peint par lui-même*, on lit : *Lervèche-La-Roche*. Il faudrait peut-être : *Lervèche à Roche*, etc. Dans ce même volume de La Beaumelle, en la lettre de Voltaire du 13 février, on lit : *Lervèche ou Pervèche*. Le texte des deux lettres de Voltaire et de Haller dans la *Réponse au pauvre diable* (voyez tome XVII, page 216), et dans l'*Année littéraire*, 1760, tome V, pages 191-193, porte *Lévéché*. Benjamin Constant, à qui je me suis adressé, n'a pu lever mes doutes sur le vrai nom de l'auteur. (B.)

— Ce nom paraît être celui du ministre Leresche.

3. Habitant de Roche, où Haller était alors directeur des salines.

rapport à nous-mêmes : alors l'homme le plus célèbre de l'Europe serait aussi le plus heureux.

Je suis avec l'admiration la plus parfaite, etc.

HALLER.

3783. — A FRÉDÉRIC-GUILLAUME [1],

MARGRAVE DE BAIREUTH.

Au château de Tournay, 17 février.

Monseigneur, mon cœur remplit un bien triste devoir en envoyant à Votre Altesse sérénissime, ainsi qu'au roi votre beau-frère, cet ouvrage[2], que ce monarque m'a encouragé de composer.

Ma vieillesse, mon peu de talent, ma douleur même, ne m'ont pas permis d'être digne de mon sujet ; mais j'espère qu'au moins le dernier vers ne vous déplaira pas.

Elle vous aimait, monseigneur, et, après vous, son cœur était à son frère. Ce souvenir, quoique très-douloureux, vous est cher, et peut mêler quelque douceur à son amertume.

Que Votre Altesse sérénissime daigne recevoir avec indulgence ce faible tribut d'un attachement que j'aurai jusqu'au tombeau. Puissiez-vous ajouter à de longs jours tous ceux que cette auguste princesse devait espérer de passer avec vous !

Je suis avec le plus profond respect, etc.

3784. — A M. D'ALEMBERT.

A Tournay, 19 février[3].

J'ai besoin de savoir, mon cher et grand philosophe, si frère Berthier, de la société de Jésus, continue encore à farcir ses *menstrues* de Trévoux d'injures et de sottises contre d'honnêtes gens qui ne pensent point à lui, tandis que douze de ses confrères[4] sont dans les fers, à Lisbonne, accusés et convaincus, dit-on, d'avoir encouragé les conjurés au parricide, au nom de la vierge Marie et de son fils Jésus, consubstantiel au Père.

J'ai besoin de savoir ce que c'est qu'un monstre[5] bavard

1. Frédéric-Guillaume de Brandebourg-Baireuth, né en 1711 ; marié, le 20 novembre 1731, à Wilhelmine, sœur du roi de Prusse.
2. Les vers qui sont dans la lettre 3708.
3. La réponse de d'Alembert est du 24.
4. Voyez tome XV, pages 395 et suiv.
5. Caveyrac ; voyez tome XXIV, page 475.

qui a justifié *la révocation de l'édit de Nantes*, et la Saint-Barthélemy.

Il me faut aussi le nom de l'avocat sans cause qui a griffonné des *Lettres hollandaises*[1] contre le roi de Prusse, jusqu'au moment du silence imposé par la bataille de Rosbach, et qui depuis s'est acharné contre la raison.

Et quel est le malheureux[2] qui a engagé le parlement de Paris à se faire géomètre, mécanicien, métaphysicien, médecin, théologien, etc., pour juger vingt volumes in-folio de l'*Encyclopédie?*

Vous qui savez tant de belles et bonnes choses, ne pourriez-vous point savoir aussi quelque chose des odieuses bêtises sur lesquelles je voudrais être instruit ?

J'avoue que j'aimerais bien mieux savoir à quoi vous vous occupez, et quelles vérités vous voulez apprendre aux hommes, qui ne le méritent pas, dans un temps où la vérité est persécutée par les fripons et par les sots. Vous n'avez pas daigné revoir nos sociniens de Genève ; mais si vous allez jamais dans le pays du pape, des châtrés, et des processions, passez par chez nous. Vous verrez que les prédicants de Genève respectent les tours de Ferney, les fossés de Tournay, et même les jardins des Délices. Dites-moi si Jean-Jacques est devenu tout à fait fou ; dites-moi si Diderot ne l'est pas d'avoir voulu continuer l'*Encyclopédie* en France ; et moi, j'avouerai que vous êtes très-sage de vous être tiré de ce bourbier. Mon Dieu ! que de bavarderies sur la population, sur le commerce, etc. ! Eh ! Jeans-f....., parlez moins de population, et peuplez.

Que dites-vous du roi de Prusse qui m'envoie deux cents vers[3] de Breslau, pendant qu'il assemble près de deux cent mille hommes? Que dites-vous d'Helvétius, et de l'honneur qu'on lui a fait[4] ? Mais que dites-vous de moi, qui vous ennuie et qui vous aime?

3785. — A M. DE BRENLES.

A Tournay, 20 février.

Les jésuites font donc pis que Grasset, mon cher ami ; ils assassinent donc le roi[5] qu'ils ont confessé ! Que ne les jugez-vous,

1. L'*Observateur hollandais, ou Lettres*, etc., est de Moreau.
2. Abraham-Joseph de Chaumeix.
3. Ces vers, et la lettre qui les accompagnait, nous sont inconnus.
4. Le livre *De l'Esprit*, condamné le 6 février, avait été brûlé le 10.
5. De Portugal.

monsieur l'assesseur baillival ! Que ne sont-ils tous au tribunal de la rue de Bourg[1] ! « Voilà qui est fait, disait un vieux galant, à propos de la Brinvilliers ; si les dames se mettent à empoisonner, je n'aurai plus d'estime pour elles. » Je n'en ai plus pour Grasset, ni même pour Watteville[2], et, entre nous, je ne conçois guère comment Darnay s'est associé avec le valet des Cramer décrété de prise de corps pour avoir volé ses maîtres. On me paraît très-indigné à Berne contre cette manœuvre. Grasset demandait à être naturalisé, et a été refusé. Darnay demandait de l'argent, et n'en a point eu. Je sens au reste, mon cher philosophe, combien ce libelle est méprisable ; mais n'est-il pas utile de faire sentir aux prêtres qu'il ne leur est pas plus permis de farcir des libelles de leurs ordures que d'assassiner leurs pénitents? Et n'est-il pas convenable que votre ami fait Suisse par vous ne soit pas outragé dans votre ville? Mille respects à la philosophe.

3786. — A M. BERTRAND.

A Tournay, par Genève, 20 février.

Mon amitié est enchantée de tous les témoignages de la vôtre ; je les sens, mon cher ami, du fond de mon cœur. Le plus grand service que vous me puissiez rendre est d'entretenir souvent M. le banneret de Freudenreich de ma tendre reconnaissance. Il daigne entrer avec moi dans des détails qui me font voir à quel point je lui ai obligation. Plus il est occupé des affaires de l'État, plus je sens ce que je dois à l'attention dont il honore l'affaire d'un particulier. Je lui avoue que feu le ministre Saurin a mérité la corde ; mais son fils[3], mon ami, le plus honnête homme du monde, avocat estimé, homme de lettres considéré, secrétaire de monseigneur le prince de Conti ; mais ses sœurs et leurs enfants, enveloppés dans cet opprobre, ne méritent-ils pas un peu de pitié ? Saurin, le fils infortuné d'un homme qui fit une grande faute, m'écrit des lettres qu'il trempe de ses larmes, et qui vous en feraient verser. Je suis persuadé que son état toucherait les seigneurs curateurs. D'ailleurs plusieurs personnes sont outragées dans ce libelle ; j'y suis traité en vingt endroits de *déiste* et d'*athée*. Les pièces qu'on m'y impute sont supposées. Le libelle est anonyme, sans nom de ville, sans date. Il est im-

1. Une des rues de Lausanne.
2. Sans doute Alexandre-Louis de Watteville, écrivain, né à Berne en 1714.
3. B.-J. Saurin; voyez tome XIV, page 135.

primé furtivement malgré les lois. Une balle que Grasset avait envoyée à Genève y a été saisie par ordre du magistrat; on en a usé de même à Lyon, et le lieutenant civil de Paris a averti le nommé Tilliard, correspondant de Grasset, qu'il serait puni s'il en recevait, et s'il en débitait un seul exemplaire. Ce concert unanime de tant de magistrats pour supprimer un libelle diffamatoire ne me laisse pas douter que je n'aie la même obligation aux seigneurs curateurs; et de toutes les bontés dont on m'honore en tant d'endroits, les leurs me seront les plus sensibles. Darnay joue un bien indigne rôle dans cette affaire. Comment s'est-il associé avec un laquais des Cramer, décrété de prise de corps, à Genève, pour avoir volé ses maîtres?

Tout ceci n'est qu'une tracasserie infâme; mais que dire des jésuites! Ils assassinent le roi qu'ils ont confessé; ils font servir tous les mystères de la religion au plus grand des crimes. Nous verrons quelles suites aura cette étrange aventure. Je vous remercie et vous embrasse tendrement. V.

3787. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[1].

Au château de Tournay, par Genève, 21 février.

Madame, la nature nous fait payer bien cher la faveur qu'elle nous fait de changer l'hiver en printemps: Votre Altesse sérénissime a été malade, et la princesse sa fille a été attaquée de la petite vérole. Ce qui est encore très-cruel, c'est qu'on est un mois entier dans la crainte avant de recevoir une nouvelle consolante. Vous daignez, madame, me mander, du 10 février, que j'ai à trembler pour votre santé et pour celle de la princesse; mais quand daignerez-vous rassurer le cœur qui est le plus sensible à vos bontés, et le plus attaché à votre bien-être? Quand apprendrai-je que la petite vérole a respecté la vie et la beauté d'une princesse née pour vous ressembler, et que Votre Altesse sérénissime a recouvré cette belle santé que je lui ai connue, cet air de fraîcheur et de félicité qui l'embellissait encore?

Pour la félicité, madame, il y faut renoncer jusqu'à la paix. J'apprends, et Dieu veuille qu'on me trompe, qu'on foule encore vos États, et qu'on exige des fournitures pour aller faire ailleurs des malheureux. Il faut avouer que les princes chrétiens et les peuples de cette partie de l'Europe sont bien à plaindre; on met en

1. Éditeurs, Bavoux et François.

campagne quatre fois plus de troupes pour disputer une petite province que le Grand Turc n'en a pour conserver ses vastes États. Les causes de vos guerres sont toujours très-minces, et les effets abominables ; vous êtes le contraire de la nature, chez qui l'effet est toujours proportionné à la cause. On ruine cent villes, on égorge cent mille hommes ; et qu'en résulte-t-il ? Rien. La guerre de 1754 a laissé les choses comme elles étaient ; il en sera de même de celle-ci. On fait, on aime le mal pour le mal, à l'imitation d'un plus grand seigneur que les rois, qui s'appelle le Diable. On dit que nos Suisses sont sages : leur pays est en paix. Oui ; mais ils vont tuer et se faire tuer pour quatre écus par mois, au lieu de cultiver leurs champs et leurs vignes. Le roi de Prusse vient de m'envoyer deux cents vers de sa façon, tandis qu'il se prépare à deux cent mille meurtres. Mais que dire des jésuites Malagrida, Mathos, Jéronime, Emmanuel, qui ont fait assassiner le roi de Portugal au nom de la vierge Marie et de saint Antoine ?

Profond respect, et inquiétude sur la santé de Vos Altesses sérénissimes.

Je crois que la grande maîtresse des cœurs n'a guère dormi.

3788. — DE CHARLES-THÉODORE,

ÉLECTEUR PALATIN.

Manheim, le 23 février.

J'ai reçu, monsieur, vos lettres avec bien du plaisir, et vous suis très-obligé des bons souhaits que vous me faites. Ce serait un bonheur trop parfait dans ce monde s'ils s'accomplissaient en tout point. L'*Optimisme*[1] est banni depuis longtemps de notre globe, et si Pope vivait encore, je doute qu'il soutînt, en voyant tout ce qui passe depuis peu d'années, que *all what is, is right.*

Vous me ferez un sensible plaisir de venir cet été. Ne craignez plus le froid ; j'y porterai grand soin, et, plutôt que d'être privé de la satisfaction de vous voir, je ferai placer une cheminée à chaque porte et fenêtre. Profitez cette année des fleurs d'orange, car il ne me paraît pas encore que le terroir d'Allemagne soit disposé à porter beaucoup d'olives. Soyez bien persuadé de la parfaite estime que j'aurai toujours pour le vieux Suisse.

CHARLES-THÉODORE, électeur.

1. Allusion au roman de *Candide ou l'Optimisme,* dont Voltaire avait sans doute envoyé un des premiers exemplaires à l'électeur.

3789. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, 24 février.

Il y a plus de six ans, mon cher et illustre maître, que je ne lis point les sottises *menstruelles* du Garasse de Trévoux; mais j'entends dire qu'elles n'ont point dégénéré. Ce que je sais, c'est que le frère Berthier et ses complices n'osent paraître actuellement dans les rues, de peur qu'on ne leur jette des oranges de Portugal à la tête. Dieu et M. de Carvalho [1] nous feront raison de cette canaille.

L'apologiste de l'édit de Nantes et de la Saint-Barthélemy est un abbé de Caveyrac, protecteur et protégé de cet évêque du Puy, Pompignan, dont nous avons la DÉVOTION RÉCONCILIÉE AVEC L'ESPRIT [2], ou *la Réconciliation normande* [3], et qui nous a aussi donné des *Questions sur l'incrédulité*, dont la première est pour prouver qu'il n'y a point d'incrédules, et le reste du livre pour les réfuter.

L'avocat sans cause qui prouvait, il y a deux ans, que le roi de Prusse serait anéanti dans trois mois, et qui, entre les batailles de Rosbach et de Lissa, s'est mis à faire *les Cacouacs*, est un nommé Moreau, pensionné de la cour pour ses *Lettres hollandaises*.

Enfin le polisson qui est aujourd'hui l'oracle du parlement de Paris (ce tribunal respectable qui ne s'embarrasse guère que le peuple ait du pain, pourvu qu'il ait les sacrements) est un décrotteur d'Orléans, appelé Chaumeix, qui est venu à Paris, il y a six mois, avec des sabots, et qui, pour gagner son pain et boire son eau, barbouille du papier contre vous et contre l'*Encyclopédie*.

Je n'entends point parler de Jean-Jacques, depuis sa capucinade [4] contre moi. Pour Diderot, il s'acharne toujours à vouloir faire l'*Encyclopédie;* mais le chancelier, à ce qu'on assure, n'est pas de cet avis : il va supprimer le privilège [5] de l'ouvrage, et donnera à Diderot la paix malgré lui. Je n'ai de nouvelles du roi de Prusse que par son argent; il m'a fait payer, il y a un mois, ma pension de 1758. Vous voyez qu'il n'est en reste avec personne.

Je ne sais pas si on exigera de nous des rétractations, comme on l'a fait d'Helvétius; mais je sais que je n'en ai point à donner, et je crois qu'on peut être aussi heureux en buvant de l'eau du Rhône que de celle de la Seine.

Adieu, mon cher et grand philosophe; ne m'oubliez pas auprès de mesdames vos nièces.

1. Séb.-Jos. Carvalho, plus connu sous le nom de marquis de Pombal.
2. 1755, in-12.
3. *La Réconciliation normande* est le titre d'une comédie de Dufresny.
4. Voyez la note 1, tome XXXIX, page 489.
5. Il fut révoqué le 8 mars; voyez la note, tome XXIV, page 132.

3790. — A M. LE BARON DE HALLER [1].

26 février 1759.

J'ai été persuadé, monsieur, qu'ayant été commissaire du conseil pour policer et encourager l'Académie de Lausanne, vous étiez plus à portée que personne d'étouffer ce scandale, et qu'un mot de votre part à M. Bonstetten pourrait suffire... Daignez vous souvenir, monsieur, de la satisfaction que vous demandâtes de la rapsodie de ce fou de La Mettrie : ce n'était qu'une impertinence qui ne portait aucun coup, une saillie d'ivrogne qui ne pouvait nuire à personne, pas même à son auteur, tant il était décrié et sans conséquence. Mais ici, monsieur, ce sont des gens de sens rassis, des ministres, des gens de lettres, qui se servent des prétextes de la religion pour colorer les injures les plus noires. Permettez-moi donc du moins d'agir, lorsqu'on m'outrage d'une façon dangereuse, comme vous en avez usé quand on vous offensa d'une façon qui n'était qu'extravagante. J'ai tout lieu de croire que des magistrats de Berne, ayant eu la bonté de m'avertir de ce complot, le conseil ayant ordonné que le libelle fût saisi, les seigneurs curateurs ayant voulu que l'Académie en rendît compte, cet infâme ouvrage demeurera supprimé ; mais j'avoue, monsieur, que j'aimerais mieux vous en avoir l'obligation qu'à personne : on aime à être l'obligé de ceux dont on est l'admirateur. Si, dans l'enceinte des Alpes que vous avez si bien chantées, il y a un homme sur la loyauté duquel j'ai dû compter, c'est assurément l'illustre M. de Haller...

3791. — A M. DE BRENLES.

J'étais étonné de votre silence, mon cher ami ; je tombe des nues ; on me dit que vous êtes fâché du petit mot que je vous écrivis sur la cabale de Grasset. Il me semble, autant que je puis m'en souvenir, que j'étais aussi touché de votre amitié que mécontent du parti de Grasset. Je crois vous avoir dit que ce parti me paraissait insensé de protéger un fripon décrété de prise de corps pour avoir volé ses maîtres, contre votre ami qui s'était attaché à Lausanne, qui n'y était venu que pour vous, qui dépensait à Lausanne autant qu'un Anglais, et qui laissait un legs à l'école

1. *Biographie d'Albert de Haller* (2e édition). Paris, Delay, 1845. — Desnoiresterres, *Voltaire aux Délices*.

de charité[1] de Lausanne. Tout cela est vrai; je vous ouvre toujours mon cœur, parce que la franchise de l'amitié permet tout. Si j'ai ajouté quelque sottise, avertissez-moi; un ami doit avertir son ami.

J'ai mandé à M. le bailli de Lausanne que « je me mettais sous la protection d'un brave officier comme lui, et que le parti de Grasset avait beau faire demi-tour à gauche, je ne craignais rien de ses manœuvres, avec un commandant comme lui ». Il me semble encore que cette lettre est agréable et doit plaire; il m'a répondu avec sa bonté ordinaire. Je suis très-content; je n'imagine pas pourquoi on me mande qu'on ne l'est point. Je n'en crois rien; je n'en veux rien croire. Périssent les tracasseries! Conservez-moi, vous et votre chère philosophe, une amitié dont j'ai toujours senti le prix et chéri les douceurs. V.

L'exécution des jésuites ne se confirme pas; on ne fait que mentir d'un bout de l'univers à l'autre.

3792. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE[2].

Aux Délices, près de Genève, février 1759.

Il y a longtemps que je vous dis que vous êtes l'homme le plus extraordinaire qui ait jamais été. Avoir l'Europe sur les bras, et faire les vers que Votre Majesté m'envoie, est assurément une chose unique. Moi, que j'en fasse après les vôtres! Vous vous moquez d'un pauvre vieillard. Il n'y a qu'un frère et qu'un héros capable d'un tel ouvrage; je ne suis ni l'un ni l'autre. Vous en savez trop pour ne pas savoir que tout sentiment est fade en comparaison de l'enthousiasme de la nature. La place où l'on est dans ce monde ajoute encore beaucoup au sublime, et quand le cœur s'exprime dans un homme de votre rang, il faut être fou pour oser parler après lui. N'insultez point, s'il vous plaît, à la misère de l'imagination paralytique d'un homme de soixante et cinq ans, environné des neiges des Alpes, et devenu plus froid qu'elles. Tout ce qu'il y aurait à faire pour l'édification du genre humain, ce serait de faire imprimer les tendres et sublimes vers qui seront à jamais le plus beau mausolée que vous puissiez élever à votre digne sœur; mais je me donnerai bien de garde d'en lâcher seulement une copie sans la permission expresse de Votre Majesté. Vos victoires, votre célérité à la façon de César, vos

1. Voyez plus haut la lettre 3778.
2. *Der Freymüthige;* Berlin, 1803, page 149.

ressources de génie dans des temps de malheur, vous feront sans doute un nom immortel ; mais croyez que cet ouvrage du cœur, ces vers admirables qu'aucun autre homme ne pourrait faire, ajouteront à votre gloire personnelle autant pour le moins qu'une bataille. Si Votre Majesté dit : « J'ordonne », j'obéirai ; mais je protesterai contre mon ridicule. Encore un mot, sire, sur ce sujet. Une ode régulière, dans ma maudite langue, exige trois mois d'un travail assidu pour être passable.

A l'égard des brimborions [1], dont j'avais parlé, je les aurais surtout demandés si quatre ou cinq cent mille hommes prévalaient contre vous ; si vous étiez seul, réduit à votre courage et à votre supériorité sur les autres hommes ; mais si vous continuez à être la terreur de trois ou quatre nations, à nettoyer en deux mois trois ou quatre provinces d'ennemis, d'être le plus puissant prince de l'Europe par vous-même, alors ce serait à Votre Majesté à me les offrir. Je me suis fait un tombeau entre les Alpes et le mont Jura ; j'y ai deux seigneuries considérables, qui sont, aux yeux d'un roi, des taupinières. Je n'ai nulle envie de briller aux yeux de mes paysans ; mon cœur seul demandait ces marques de votre souvenir, et les méritait. Je vous regarderai, sire, comme le plus grand homme de l'Europe ; mais je n'ai besoin de rien que du souvenir de ce grand homme qui, au bout du compte, m'a arraché à ma patrie, à ma famille, à mes emplois, à mes charges, à ma fortune, et qui m'a planté là.

J'attends la mort tout doucement. Tracassez bien, sire, votre illustre, et glorieuse, et malheureuse vie, et puissiez-vous enfin goûter le repos, qui est le seul but de tous les hommes, et qui sera mieux employé par un philosophe tel que vous que par aucun de ceux qui croient l'être !

Pour mon respect, Votre Majesté ne s'en soucie guère ; mais il est sans bornes.

3793. — A M. BERTRAND.

A Tournay, par Genève, février.

J'allais écrire à mon cher philosophe, dont la courageuse amitié m'est si précieuse ; j'allais le prier de m'envoyer par le coche quelque chose de sa façon, sur l'histoire naturelle, pour l'Académie de Lyon, qui vient enfin d'être renouvelée, et qui a pris une meilleure forme et plus digne de lui. Je le supplie avec

1. L'ordre pour le Mérite et la clef de chambellan.

instance de ne pas tarder un moment; je n'en ai qu'un pour lui répondre. Voici un *Mémoire* dont j'envoie quatre copies à Berne; je vous prie de donner la cinquième à M. de Freudenreich, dont la bonté et la justice ne seront pas subjuguées par la faction de Grasset et de Darnay, qui remuent ciel et terre. J'écris à M. de Vermont. Toute cette bêtise m'est très-agréable, parce qu'elle me fait connaître tout le prix d'un cœur comme le vôtre.

Je suis bien fâché de ne savoir les noms que de deux curateurs. Mettez-moi bien avant dans le cœur du vertueux M. de Freudenreich, car il est dans le mien à côté d'Aristide.

Je savais bien que Haller protégeait le Grasset; j'en ai rougi pour lui, et je lui ai écrit[1] de quoi le faire rougir.

Allaman m'écrit que tous les pasteurs de Vevay désavouent le libelle daté de Vevay. Nouvelle raison pour la suppression.

3794. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Breslau, 2 mars.

Votre lettre contient une contradiction dans les termes et dans les choses. Vous marquez que votre imagination s'éteint, et en même temps vous en remplissez toute votre lettre. Il fallait être plus sur ses gardes en m'écrivant, et supprimer ce beau feu qui vous anime encore à soixante-cinq ans. Je crains bien que vous ne soyez dans le cas de la plupart des hommes, qui s'occupent de l'avenir et oublient le passé;

> Et comme à l'intérêt l'âme humaine est liée,
> La vertu qui n'est plus est bientôt oubliée.
> (*OEdipe*, acte I, sc. III.)

Mes vers[2] ne sont point faits pour le public. Je n'ai ni assez d'imagination, ni ne possède assez bien la langue pour faire de bons vers; et les médiocres sont détestables. Ils sont soufferts entre amis, et voilà tout. Je vous en envoie de genres différents, mais qui ont le même goût de terroir, et qui se ressentent du temps où ils ont été faits. Et, comme vous êtes à présent riche et puissant seigneur, ne craignant point de vous faire payer cher le port de mes balivernes, je vous envoie en même temps toutes sortes de misères que je me suis amusé à faire par intervalles.

J'en viens à l'article qui semble vous toucher le plus, et je vous donne toute assurance de ne plus songer au passé, et de vous satisfaire; mais laissez auparavant mourir en paix un homme que vous avez cruellement per-

1. Lettre 3779.
2. Voltaire parle de ces vers à la fin de la lettre 3784.

sécuté, et qui, selon toutes les apparences, n'a plus que peu de jours à vivre [1].

Pour ce que je vous ai demandé [2], je vous avoue que je l'ai toujours très-fort dans l'esprit; soit prose, soit vers, tout m'est égal. Il faut un monument pour éterniser cette vertu si pure, si rare, et qui n'a pas été assez généralement connue. Si j'étais persuadé de bien écrire, je n'en chargerais personne; mais, comme vous êtes certainement le premier de notre siècle, je ne puis m'adresser qu'à vous.

Pour moi, je suis sur le point de recommencer ma maudite vie errante. Souvent il m'arrive de recevoir des lettres de Berlin vieilles de six mois: ainsi je ne fais pas état de recevoir sitôt votre réponse; mais j'espère que vous n'oublierez point un ouvrage qui sera de votre part un acte de reconnaissance. Adieu.

FÉDÉRIC.

3795. — A M. FORMEY.

Au château de Tournay, par Genève, 3 mars.

J'ai reçu votre lettre avec un très-grand plaisir, monsieur; je me sers, pour vous répondre sans qu'il vous en coûte de frais, de la voie des mêmes négociants qui envoient mes paquets au *Salomon* et à l'Alexandre du Nord. Il se pourrait bien faire que ce paquet-ci tombât entre les mains de quelques housards, car le champ des horreurs est déjà ensanglanté dans *le meilleur des mondes possibles* [3]; mais on ne verra dans mes paquets que de quoi rire; je ne me mêle point, Dieu merci, des affaires des rois, et je me contente de plaindre les peuples.

J'ai fort connu le meurtrier Manstein dont vous me parlez. Dieu veuille avoir son âme! C'était un vigoureux alguazil; il avait arrêté le général Munich, et s'était battu avec lui à coups de poing, pour le service de sa gracieuse impératrice. Il s'enfuit, quelque temps après, du beau pays de la Russie pour venir dans votre sablonnière. Il me montra des *Mémoires de Russie* [4], que je corrigeai à Potsdam. Pendant que nous étions occupés à cette besogne, le roi m'envoya des vers par un coureur. Manstein, impatient de voir que je préférais les vers de Frédéric à la prose de Manstein, s'en plaignit au modeste Maupertuis, lequel, encore

1. Maupertuis mourut le 27 juillet 1759 à Bâle.

2. Une pièce de vers sur la mort de la margrave de Baireuth; voyez lettre 3755.

3. Voltaire a déjà employé cette expression en 1755; voyez tome XXXVIII, page 518. Il l'a souvent répétée, en 1759, dans *Candide*.

4. *Mémoires historiques, politiques et militaires sur la Russie, par le général de Manstein*, nouvelle édition; Lyon, 1772, deux volumes in-8°; la première édition est de Leipsick, 1771, un volume in-8°.

plus fâché de ce que le roi ne le consultait pas sur la manière d'exalter son âme et d'enduire le corps de poix-résine, s'avisa de dire que le roi n'envoyait qu'à moi son linge sale à blanchir.

Après avoir dit ce prétendu bon mot, il s'avisa de m'en faire honneur; et de là vinrent toutes les belles tracasseries qui n'ont fait aucun profit ni à Frédéric le Grand, ni à Maupertuis, ni à moi.

Depuis ce temps-là, milord Maréchal m'a parlé, à ma campagne, de ce manuscrit que je connaissais mieux que lui. On a proposé aux Cramer, libraires de Genève, de l'imprimer. Mais qui diable a pu vous dire que je l'avais voulu acheter mille ducats? Pourquoi l'achèterais-je? Vous me croyez donc bien riche et bien curieux! Il est vrai que je suis bien riche; mais je ne donnerais pas mille ducats de l'Ancien Testament; à plus forte raison d'un manuscrit moderne.

Je vous assure que je suis très-sensible à la perte que vous avez faite; mais, s'il vous reste autant d'enfants que vous avez fait de livres, vous devez avoir une famille de patriarche.

Je serais fort aise de voir votre *Philosophe païen* [1], attendu que je suis *païen* et assez *philosophe.* A l'égard de vos *Consolations pour les valétudinaires,* je n'en ai pas besoin, depuis que j'ai recouvré la santé avec la liberté, dans un séjour charmant. Envoyez-moi plutôt des conseils pour gouverner mes paysans et mes curés. J'ai acheté deux belles terres à une lieue des Délices; je suis devenu laboureur, et je vais semer, cette année, avec la nouvelle charrue: cela me donne de la santé. Je croyais n'avoir pas deux mois à vivre quand je vins aux Délices. Votre roi se serait amusé à faire de moi une plaisante oraison funèbre. Il me mandait, l'autre jour [2], que Maupertuis se mourait; si cela est, il mourra au lit d'honneur, car il vient d'avoir un petit procès à Bâle pour avoir fait un enfant à une fille, et il s'en est tiré très-glorieusement.

Vous avez donc travaillé aussi à l'*Encyclopédie* [3]! Eh bien, vous n'y travaillerez plus; la cabale des dévots l'a fait supprimer, et peu s'en est fallu qu'elle n'ait été brûlée comme les œuvres de Calvin. Laissons aller le monde comme il va. Puisse la guerre finir bientôt, et que votre chancelier en signe les articles! Faites-lui bien mes compliments.

1. 1759, trois volumes in-12.
2. Voyez page précédente.
3. Édition de Paris.

fait pour vous ; mais Pierre le Grand n'a peut-être pas fait moins. J'ai l'ambition d'être de votre école, et de travailler sous vos ordres. Je ne perdrai cette ambition qu'avec la vie. J'ai, etc.

3798. — A M. TRONCHIN, DE LYON[1].

6 mars 1759.

Je me ruine, je le sais bien[2]. Mais il m'a fallu absolument être seigneur de Ferney et de Tournay, parce qu'il arrivera infailliblement que les prêtres de Baal, dans trente ou quarante ans d'ici, voudront me faire brûler comme Servet et Antoine, et que je veux être en état de les faire pendre aux créneaux de mes châteaux. J'aime fort les pays libres, mais j'aime encore mieux être le maître chez moi. Si les Délices sont bien jolies, Ferney a son mérite. Tout est bientôt dans son cadre, et le cadre est cher.

J'ai voulu voir une fois en ma vie comment on nourrit cent cinquante personnes dans ce siècle avec rien du tout. Il y a un mois que je suis absolument sans un sou, et encore ai-je acheté des prés, car j'aime mieux les prés que l'argent. Mon miracle est fort beau, mais il faut être sobre sur les miracles, sans quoi on les discrédite. Je vous demande donc cinq cents louis pour rétablir mon crédit. Je compte encore ce crédit au rang des prodiges. Je suis né assez pauvre. J'ai fait toute ma vie un métier de gueux, celui de barbouilleur de papier, celui de Jean-Jacques Rousseau. Et cependant me voilà avec deux châteaux, deux jolies maisons, soixante et dix mille livres de rente, deux cent mille livres d'argent comptant, et quelques feuilles de chêne en effets royaux, que je me donne garde de compter.

Savez-vous bien qu'en outre j'ai environ cent mille francs placés dans le petit territoire où je vais fixer mes tabernacles. Quelquefois je prends toute ma félicité pour un rêve. J'aurais bien de la peine à vous dire comme j'ai fait pour me rendre le plus heureux de tous les hommes. Je m'en tiens au fait tout simplement, sans raisonner. Je plains le roi mon maître, dont les finances n'ont pas été si bien administrées que les miennes. Je plains Marie-Thérèse et le roi de Prusse, et encore plus leurs sujets. Pour accroître mon bonheur, il vient à votre adresse un pâté de perdrix aux truffes d'Angoulême, que je voudrais manger avec vous. Et,

1. *Revue suisse*, 1855, page 576.
2. Un billet du 27 novembre 1758 commence de même.

deux cent mille hommes. On commence déjà à rougir la terre avant qu'elle soit verte : cela est infernal. Les jésuites sont plus infernaux encore, s'ils sont en effet convaincus d'avoir trempé dans le parricide du roi de Portugal. On ne leur jette encore à Paris que des oranges de Portugal à la tête ; mais si le crime est avéré, on leur jettera de grosses pierres.

Adieu, mon cher donneur de roses. Mille respects à Mme de Ruffey et aux roses de son teint.

Senza ceremonie.

3797. — A M. JEAN SCHOUVALOW.

A Tournay, par Genève, 4 mars.

Monsieur, je reçois en même temps une lettre de vous et une autre [1] des Grandes-Indes, datées du même mois. Le courrier qui m'a rendu celle dont Votre Excellence m'honore n'a pas, à ce que je crois, des ailes aux talons comme Mercure, ou bien apparemment quelque partisan prussien lui aura coupé ces ailes dans la route. Vous me coupez furieusement les miennes, monsieur, en me privant des mémoires que vous aviez eu la bonté de me promettre sur les exploits militaires du czar Pierre, sur ses lois, sur sa vie privée, et encore plus sur sa vie publique. J'ai tout au plus de quoi composer un recueil très-sec de dates et d'événements ; mais je suis très-loin d'avoir les matériaux d'une histoire intéressante. Je ne puis plus imaginer, monsieur, que vous ayez abandonné un projet si noble et si digne de vous, projet dont tout l'empire doit désirer l'exécution, et auquel je présume que votre souveraine s'intéresse. Je suis très-sensible à votre thé de la Chine ; mais je vous avoue que des instructions sur le règne de Pierre le Grand me seraient infiniment plus précieuses. Mon âge avance ; je ferai mettre sur mon tombeau : *Ci-gît qui voulait écrire l'Histoire de Pierre le Grand.* Je ne doute pas, monsieur, que Votre Excellence n'ait d'autres occupations qui emportent la plus grande partie de son temps ; mais, s'il vous en reste, songez, monsieur, que c'est moi qui vous conjure aujourd'hui de ne pas oublier le héros sans les soins duquel vous ne seriez peut-être pas aujourd'hui un des génies les plus cultivés et les plus aimables de l'Europe. Votre esprit s'est embelli de toutes les sciences que ce grand homme a fait naître. La nature a beaucoup

1. Cette autre lettre était sans doute de Maurice Pilavoine.

fait pour vous ; mais Pierre le Grand n'a peut-être pas fait moins. J'ai l'ambition d'être de votre école, et de travailler sous vos ordres. Je ne perdrai cette ambition qu'avec la vie. J'ai, etc.

3798. — A M. TRONCHIN, DE LYON[1].

6 mars 1759.

Je me ruine, je le sais bien[2]. Mais il m'a fallu absolument être seigneur de Ferney et de Tournay, parce qu'il arrivera infailliblement que les prêtres de Baal, dans trente ou quarante ans d'ici, voudront me faire brûler comme Servet et Antoine, et que je veux être en état de les faire pendre aux créneaux de mes châteaux. J'aime fort les pays libres, mais j'aime encore mieux être le maître chez moi. Si les Délices sont bien jolies, Ferney a son mérite. Tout est bientôt dans son cadre, et le cadre est cher.

J'ai voulu voir une fois en ma vie comment on nourrit cent cinquante personnes dans ce siècle avec rien du tout. Il y a un mois que je suis absolument sans un sou, et encore ai-je acheté des prés, car j'aime mieux les prés que l'argent. Mon miracle est fort beau, mais il faut être sobre sur les miracles, sans quoi on les discrédite. Je vous demande donc cinq cents louis pour rétablir mon crédit. Je compte encore ce crédit au rang des prodiges. Je suis né assez pauvre. J'ai fait toute ma vie un métier de gueux, celui de barbouilleur de papier, celui de Jean-Jacques Rousseau. Et cependant me voilà avec deux châteaux, deux jolies maisons, soixante et dix mille livres de rente, deux cent mille livres d'argent comptant, et quelques feuilles de chêne en effets royaux, que je me donne garde de compter.

Savez-vous bien qu'en outre j'ai environ cent mille francs placés dans le petit territoire où je vais fixer mes tabernacles. Quelquefois je prends toute ma félicité pour un rêve. J'aurais bien de la peine à vous dire comme j'ai fait pour me rendre le plus heureux de tous les hommes. Je m'en tiens au fait tout simplement, sans raisonner. Je plains le roi mon maître, dont les finances n'ont pas été si bien administrées que les miennes. Je plains Marie-Thérèse et le roi de Prusse, et encore plus leurs sujets. Pour accroître mon bonheur, il vient à votre adresse un pâté de perdrix aux truffes d'Angoulême, que je voudrais manger avec vous. Et,

1. *Revue suisse*, 1855, page 576.
2. Un billet du 27 novembre 1758 commence de même.

à propos de perdrix, ne voilà-t-il pas le duc de La Vallière qui m'envoie des œufs de perdrix, entendez-vous! Nous n'avons aux Délices que des colimaçons, aux domaines de Ferney-Tournay, que Choudens, Déodati, Poncet, Burdet, etc., etc.; que des renards, des loups et des curés. Je veux peupler mes terres d'hommes et de perdrix.

On dit qu'à présent le prince Henri de Prusse donne force passeports à l'armée d'exécution très-exécutée. Luc est toujours à Landshut, et, sans se mouvoir, fait tout mouvoir. Les Russes arrivent enfin en Poméranie. On parle d'une bataille entre eux et les Prussiens. Le roi de Prusse m'écrit qu'il compte sur cette bataille. Il a trouvé une Jeanne d'Arc qui marche, au nom de Dieu, à la tête des troupes. Nous verrons si les Russes la feront brûler.

3799. — DE MADAME DENIS A L'ABBÉ ***[1].

Ce 6 mars 1759, des Délices.

Vous m'avez fait grand plaisir, monsieur, de me donner de vos nouvelles. Je voudrais que votre santé vous permît, dans la belle saison, de faire un tour aux Délices. En venant dans votre chaise de poste doucement, vers le mois de mai ou juin, croyez-vous que cela vous ferait du mal, et ne penseriez-vous pas que quelque conférence avec le grand Tronchin ne pourrait pas vous être utile dans le courant de votre vie, surtout après les maux dont vous avez été menacé? Je ne suis pas enthousiaste de Tronchin. Il y a cinq ans que je le vois manœuvrer, en l'examinant pas à pas, sans prévention. Je ne le crois pas meilleur que nos Dumoulin, Chirac et autres, pour les maladies aiguës. Il en guérit et il en meurt entre ses mains. Mais, pour ce qui se nomme maladie chronique, comme hydropisie, scorbut, obstructions, *révolutions* du sang et autres maux où les médecins n'entendent rien, j'ose dire qu'il a une supériorité si marquée, une sagacité et une connaissance si fort au-dessus de ses confrères, que je ne puis m'empêcher de l'admirer et de désirer que mes amis soient à portée de le consulter. Faites bien vos réflexions sur cela, monsieur, et croyez que je suis bien fondée sur ce que je vous dis. Je ne vous parle point du plaisir extrême que j'aurais de vous voir, de l'extrême envie que j'ai de causer avec vous, du chagrin que votre absence me cause sans cesse; je ne veux pas que ces considérations, en vous déterminant, puissent vous causer la moindre gêne et la plus petite fatigue; mais je veux très-sérieusement que vous cherchiez à prolonger vos jours, et qu'ensuite vous m'aimiez beaucoup, parce que je vous suis tendrement attachée pour ma vie.

Nous avons passé l'hiver assez solitairement aux Délices, c'est-à-dire

1. Éditeurs, Bavoux et François.

que nous avons eu peu de monde à coucher, mais presque toujours quelqu'un qui vient nous voir de la ville. Le temps du plaisir dans ce pays, c'est l'été. Il y a cent maisons de campagne à une portée de fusil pour ainsi dire de la ville, qui sont toutes occupées. Nous jouerons la comédie tout l'été, et c'est presque le seul plaisir que j'aie dans ce pays. Thibouville m'a envoyé sa tragédie[1]. Je ne suis pas étonnée de sa lourde chute; l'intérêt est absolument manqué. Je n'ai rien lu de si froid en voulant toujours être chaud, surtout les trois premiers actes. Le grand malheur, c'est qu'on ignore le motif qui fait agir et la reine, et le prince, et le ministre; que l'amour principal ne suit nullement la marche du cœur; que le sujet est vide, et la pièce trop longue. Notre ami n'est pas fait pour le théâtre: c'est un talent qu'on ne se donne pas.

On nous mande que *Spartacus* s'est relevé. Mon oncle n'a pas trop d'envie de donner sitôt *Aménaïde*[2]. Il dit que le temps n'est pas propre au plaisir, et qu'il faut attendre la paix. Je ne vous parlerai pas de la pièce. Venez la voir si vous en êtes curieux. Je vous la jouerai. Le rôle de la femme est beau, mais il demande un art consommé. C'est, de tous les rôles de mon oncle, celui qui m'a causé le plus de travail, et il y a des endroits qui ne souffrent pas la médiocrité d'une actrice. Vous en avez une si parfaite, actuellement, qu'elle portera le rôle aux nues. Mais il ne faut pas se flatter qu'il vaille le rôle d'Idamé. Je n'en connais point de si avantageux, de si facile à bien jouer pour une bonne actrice, et de si beau au théâtre. Je le prouverai cet été, car je compte le jouer.

Mon oncle travaille toujours beaucoup. Il fait cent choses différentes à la fois. Son génie ne tarit pas. Il a paru une certaine lettre dans le *Mercure*, que j'aurais autant aimé qu'il eût supprimée, mon cher abbé. Je ne peux plus rien empêcher dans ce genre. J'en suis si convaincue que très-souvent j'évite de lire ses manuscrits. L'âge lui a donné une opiniâtreté invincible contre laquelle il est impossible de lutter; c'est la seule marque de vieillesse que je lui connaisse. Ainsi soyez sûr, lorsque vous verrez des choses qu'il serait à propos qu'il ne fît point, que je gémis sans pouvoir y apporter remède. Si je n'étais point sensible, je serais fort heureuse. Il a de très-bonnes façons pour moi, pourvu que je ne lui fasse pas la plus petite objection sur rien. C'est le parti que j'ai pris, et je m'en trouve bien.

Je suis très-contente de Mlle de Bazincourt. C'est précisément ce qu'il me fallait. Elle est douce et a beaucoup de raison; elle vous fait mille remerciements de vos bontés pour elle.

M. Thibouville me mande qu'il vous a parlé de ses affaires; il se loue fort du maréchal de Belle-Isle. Tâchez de lui mettre dans la tête de diminuer ses dépenses.

Adieu, monsieur; écrivez-moi à vos heures perdues; parlez-moi de votre santé; je m'y intéresse vivement. Mon oncle vous aime toujours. Comptez sur moi comme sur vous-même, et aimez-moi comme je vous aime.

1. *Thélamire.*
2. *Aménaïde*, ou plutôt *Tancrède*, a été représentée en 1760.

3800. — A M. DE BRENLES.

Aux Délices.

Les seigneurs curateurs de l'Académie de Lausanne me font l'honneur, mon cher ami, de me mander, en corps, qu'ils ont condamné le libelle en question [1], et qu'ils censureront l'éditeur. Je suis également touché de leur justice, de leur bonté, et de leur extrême politesse. Je ne doutais pas d'un jugement si équitable et d'un procédé si noble, après les lettres dont Leurs Excellences messieurs les avoyers, et les principaux membres de la souveraineté, m'avaient honoré sur cette affaire. En effet, il n'était point du tout convenable qu'il fût permis d'insulter, dans un libelle diffamatoire, une famille vertueuse et très-innocente des fautes de son père. M. Saurin, ancien secrétaire de monseigneur le prince de Conti, méritait des égards. J'étais chargé, de sa part et de celle de toute sa famille, d'empêcher ce scandale; je l'ai fait avec tout le zèle de l'amitié; j'ai rempli mon devoir, et je vois avec plaisir que j'ai été secondé par tous les honnêtes gens. Je vous prie de montrer cette lettre à M. le ministre Polier de Bottens, et à M. d'Hermanches dont l'honneur, la probité et la bonté, ont pris si généreusement le parti d'une famille affligée. Je vous supplie surtout, mon cher ami, de présenter mes tendres et respectueux remerciements à monsieur le bailli, pour qui je conserverai une éternelle reconnaissance.

Adieu; je n'ai pas si bien senti que dans cette petite affaire le prix de votre amitié, et tout ce que vaut la franchise de votre belle âme. Je m'applaudis plus que jamais d'avoir été attiré à Lausanne par vous. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur. Mille respects à votre chère philosophe. V.

3801. — A M. VERNES [2].

Tâchez, mon prêtre aimable, de savoir et de me dire s'il n'y a pas au moins cinq cents familles françaises dans Genève. Pourquoi ce monstre de Caveyrac dit-il qu'il n'y en a pas cinquante [3]? Il faut confondre cet ouvrage du diable, qui veut justifier la

1. La *Guerre littéraire*, etc; voyez la lettre 3759.
2. Cette lettre porte pour suscription : *A monsieur, monsieur Vernes, ministre bien marié;* elle est sans date; mais je la crois de mars 1759. (B.)
3. Page 83 de son *Apologie de Louis XIV*, etc., 1758, in-8°.

Saint-Barthélemy et les cruautés exercées dans la révocation de l'édit de Nantes.

Qui sont les oisifs qui m'imputent je ne sais quel *Candide*, qui est une plaisanterie d'écolier, et qu'on m'envoie de Paris? J'ai vraiment bien autre chose à faire.

Bonjour, *fortunate puer*[1]. V.

3802. — A M. THIERIOT.

Aux Délices, 10 mars.

J'ai reçu par le Savoyard voyageur, mon ancien ami, votre lettre, vos brochures très-crottées, et la lettre de Mme Bellot[2]. Je vais lire ses œuvres, et je vous prie de me mander son adresse, car, selon l'usage des personnes de génie, elle n'a daté en aucune façon, et je ne sais ni quelle année elle m'a écrit, ni où elle demeure. Pour vous, je soupçonne que vous êtes encore dans la rue Saint-Honoré[3]. Vous changez d'hospice aussi souvent que les ministres de place. Mme de Fontaine vous reviendra incessamment; elle est chargée de vous rembourser les petites avances que vous avez bien voulu faire pour m'orner l'esprit.

J'ai lu *Candide;* cela m'amuse plus que l'*Histoire des Huns*[4], et que toutes vos pesantes dissertations sur le commerce et sur les finances. Deux jeunes gens de Paris m'ont mandé qu'ils ressemblent à Candide comme deux gouttes d'eau. Moi, j'ai assez l'air de ressembler ici au signor Pococurante[5]; mais Dieu me garde d'avoir la moindre part à cet ouvrage! Je ne doute pas que M. Joly de Fleury ne prouve éloquemment à toutes les chambres assemblées que c'est un livre contre les mœurs, les lois, et la religion. Franchement, il vaut mieux être dans le pays des Oreillons que dans votre bonne ville de Paris. Vous étiez autrefois des singes qui gambadiez; vous voulez être à présent des bœufs qui ruminent: cela ne vous va pas.

Croyez-moi, mon ancien ami, venez me voir; je n'ai de bœufs qu'à mes charrues.

Si quid novi, scribe; et cum otiosus eris, veni, et vale.

1. Vernes avait trente ans.
2. Voyez une note sur la lettre 1040.
3. Chez le comte de Montmorency.
4. *Histoire générale des Huns, des Turcs*, etc., par de Guignes, 1756-58, cinq volumes in-4°.
5. Voyez tome XXI, page 201.

3803. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Breslau, 12 mars.

Il faut avouer que vos mois ne ressemblent pas aux semaines du prophète Daniel[1]; ses semaines sont des siècles, et vos mois des jours.

J'ai reçu cette ode[2] qui vous a si peu coûté, qui est très-belle, et qui certainement ne vous fera pas déshonneur. C'est le premier moment de consolation que j'ai eu depuis cinq mois. Je vous prie de la faire imprimer et de la répandre dans les quatre parties du monde. Je ne tarderai pas longtemps à vous en témoigner ma reconnaissance.

Je vous envoie une vieille épître[3] que j'ai faite il y a un an ; et, comme il y est parlé de vous, c'est à vous à vous défendre, si vous croyez qu'on le puisse. Ce sont de mauvais vers, mais je suis persuadé que ce sont des vérités qu'ils disent. Je pense au moins ainsi. Plus on vieillit, et plus on se persuade que Sa sacrée Majesté le Hasard fait les trois quarts de la besogne de ce misérable univers, et que ceux qui pensent être les plus sages sont les plus fous de l'espèce à deux jambes et sans plumes dont nous avons l'honneur d'être.

On peut, en conscience, me pardonner et des solécismes et de mauvais vers, dans le tumulte et parmi les soins et les embarras dont je suis sans cesse environné.

Vous voulez savoir ce que Néaulme imprime; vous me le demandez, à moi qui ne sais pas si Néaulme est encore au monde, qui n'ai pas mis depuis près de trois ans le pied à Berlin, qui ne sais que des nouvelles de Fermor[4], de Daun, de Soubise, de Lantingshausen, et d'une espèce d'hommes[5] dont vous vous souciez très-peu, et dont je serais bien aise de ne pas être obligé de m'informer!

Adieu; vivez heureux, et maintenez la paix dans votre seigneurie suisse: car la guerre de la plume et de l'épée n'ont que rarement d'heureux succès. Je ne sais quel sera mon sort cette année; en cas de malheur, je me recommande à vos prières, et je vous demande une messe pour tirer mon âme du purgatoire, s'il y en a un dans l'autre monde qui soit pire que la vie que je mène en celui-ci.

FÉDÉRIC.

1. Daniel, IX, 24 et suiv.
2. *Sur la mort de la margrave de Baireuth;* voyez tome VIII.
3. *Épître à ma sœur Amélie sur le Hasard.* La princesse Amélie était abbesse de Quedlimbourg.
4. Guillaume Fermor, général au service de la Russie, mais d'origine écossaise, mort en 1771.
5. Les jésuites.

3804. — A M. DE CHAUVELIN[1].

Aux Délices, près de Genève, 14 mars.

Je reçois, monsieur, la lettre dont vous m'honorez, en date du 9 mars 1759, avec le mémoire de mes ennemis les fermiers généraux, et l'extrait de la déclaration du roi, du 20 mars 1708. Je ne puis trop vous remercier de la bonté avec laquelle vous daignez entrer dans mes petites peines, et me rendre raison des refus du conseil : *Intras in judicium cum servo tuo, Domine.* Permettez donc à votre serviteur, le Job des Alpes, de rebecquer encore contre son seigneur, et de lui envoyer cette fois-ci un mémoire très-sérieux. Ce n'est qu'en qualité de bon Français que j'ai eu la bêtise de faire griffonner mon contrat par un notaire de Gex. Je pouvais également employer un tabellion suisse, et alors les fermiers généraux n'auraient jamais entendu parler de moi. Je pouvais encore vous lâcher les treize cantons et les Ligues grises. Nous sommes jaloux de notre liberté, nous autres Helvétiens, et nous sommes de bonnes gens qui croyons que les traités doivent être exécutés à la lettre. Ainsi, monsieur, en qualité de Suisse, de Français et de votre ancien courtisan, j'ose encore vous supplier de revoir mon affaire pour la dernière fois.

Mme Denis est très-sensible à l'honneur de votre souvenir. Nous sommes tous également attachés à votre personne, et à tout ce qui porte votre nom ; mais, malgré toute ma sensibilité pour vous, je pense que l'eau du Rhône est aussi bonne que l'eau de la Seine, et qu'il importera très-peu à ma figure légère d'être mangée des vers du mont Jura ou de ceux de la paroisse de Saint-Roch. Tout ce qu'on a fait dans Paris, depuis quelques années, me paraît le comble de la folie humaine, et je me croirais plus fou que tout Paris si, à mon âge, je ne savais pas vivre dans la retraite. Il est vrai que je regretterai toujours votre société et vos bontés ; mais il faut savoir se retirer quand on n'est plus propre pour le monde. Au reste, que les fermiers généraux m'assomment ou non, *mea virtute me involvo.* Pardonnez à ma main droite, un peu pote, si je vous ennuie par une main étrangère.

Pour le reste de ma vie, et avec tous les sentiments d'un homme qui vous respecte et vous aime, le Suisse V.[2]

1. Éditeurs, Bavoux et François.
2. On lit en marge, de la main de M. de Chauvelin : « M'en parler, car cette nouvelle raison peut changer la décision. — Le 22 mars 1759, remis à M. de Faventines le nouveau mémoire de M. de Voltaire. »

3805. — DE M. LE BARON DE HALLER[1].

15 mars.

.... Je ne voudrais pas que vous appelassiez libelle ce qu'on vient d'imprimer à Lausanne, et ce que j'ai lu depuis.

Il y a des disputes littéraires, il y a quelques apologies de la religion, de la Suisse et de Calvin; il y a trop de véhémence, surtout dans les premières pièces, vis-à-vis d'un homme tel que vous; mais le mot libelle a un autre sens.

C'était un libelle que le livre de La Mettrie : il prétendait m'avoir vu et connu; il me prêtait, sous ce prétexte, des conversations et des connaissances honteuses pour un homme de mon âge et de ma profession. C'était d'un bout à l'autre une calomnie personnelle. Je ne m'adressai pourtant ni au roi, ni à des ambassadeurs, ni aux chefs de Berlin; je me contentai de prier un ami commun de faire révoquer par cette tête légère des mensonges qu'il eût fallu démentir si M. de La Mettrie ne les avait désavoués; dès lors, ce qui aurait été une anecdote aurait été une extravagance, et je n'ai jamais songé à flétrir l'indigne abus qu'on avait fait de la liberté d'écrire.

3806. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

Au château de Tournay, par Genève, 15 mars.

J'ai lu enfin, mon cher marquis, ce *Candide* dont vous m'avez parlé, et plus il m'a fait rire, plus je suis fâché qu'on me l'attribue. Au reste, quelque roman qu'on fasse, il est difficile à l'imagination d'approcher de ce qui se passe trop réellement sur ce triste et ridicule globe depuis quelques années. Nous nous intéressons un peu, Mme Denis et moi, aux malheurs publics, à la persécution suscitée contre des philosophes très-estimables, à tout ce qui intéresse le genre humain ; et quand nos amis ne nous parlent que de pièces de théâtre et de romans qui nous sont parfaitement inconnus, que voulez-vous que nous répondions? Elle dit que l'amitié doit se nourrir par la confiance, que les lettres de nos amis doivent toujours nous apprendre quelque chose. Je suis mort au monde ; il faut des élixirs pour me rappeler à la vie. Votre amitié est le meilleur de tous. L'oncle et la nièce sont également sensibles à votre mérite, et vous seront toujours très-tendrement attachés.

1. *Biographie d'Albert de Haller* (2e édition), Paris, Delay, 1845. — Desnoiresterres, *Voltaire aux Délices*.

3807. — A M. VERNES.

J'ai lu enfin *Candide;* il faut avoir perdu le sens pour m'attribuer cette coïonnerie; j'ai, Dieu merci, de meilleures occupations. Si je pouvais excuser jamais l'Inquisition, je pardonnerais aux inquisiteurs du Portugal d'avoir pendu le raisonneur Pangloss pour avoir soutenu l'optimisme. En effet, cet optimisme détruit visiblement les fondements de notre sainte religion; il mène à la fatalité; il fait regarder la chute de l'homme comme une fable, et la malédiction prononcée par Dieu même contre la terre, comme vaine. C'est le sentiment de toutes les personnes religieuses et instruites : elles regardent l'optimisme comme une impiété affreuse.

Pour moi, qui suis plus modéré, je ferais grâce à cet optimisme, pourvu que ceux qui soutiennent ce système ajoutassent qu'ils croient que Dieu, dans une autre vie, nous donnera, selon sa miséricorde, le bien dont il nous prive en ce monde, selon sa justice. C'est l'éternité à venir qui fait l'optimisme, et non le moment présent.

Vous êtes bien jeune pour penser à cette éternité, et j'en approche.

Je vous souhaite le bien-être dans cette vie et dans l'autre [1].

3808. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Breslau, 21 mars.

Vous ne vous êtes pas trompé tout à fait; je suis sur le point de me mettre en marche. Quoique ce ne soit pas pour des siéges, toutefois c'est pour résister à mes persécuteurs.

J'ai été ravi de voir les changements et les additions que vous avez faits à votre ode. Rien ne me fait plus de plaisir que ce qui regarde cette matière-là. Les nouvelles strophes sont très-belles, et je souhaiterais fort que le tout fût déjà imprimé. Vous pourrez y ajouter une lettre [2], selon votre bon plaisir; et, quoique je sois très-indifférent sur ce qu'on peut dire de moi en France et ailleurs, on ne me fâchera pas en vous attribuant mon *Histoire de Brandebourg* [3]. C'est la trouver très-bien écrite, et c'est plutôt me louer que me blâmer.

1. A la suite de cette lettre on a imprimé un *P. S.* qui n'est autre que le billet qu'on a vu ci-dessus, lettre 3801.

2. Ce n'est point une lettre, mais une longue note qui parut à la suite de l'*Ode sur la mort de la princesse de Baireuth*.

3. C'est ce qu'avait fait Caveyrac, page 84 de son *Apologie de Louis XIV*.

Dans les grandes agitations où je vais entrer, je n'aurai pas le temps de savoir si on fait des libelles contre moi en Europe, et si on me déchire. Ce que je saurai toujours, et dont je serai témoin, c'est que mes ennemis font bien des efforts pour m'accabler. Je ne sais pas si cela en vaut la peine. Je vous souhaite la tranquillité et le repos dont je ne jouirai pas tant que l'acharnement de l'Europe me persécutera. Adieu.

FÉDÉRIC.

N. B. Vous m'avez tant parlé du médecin Tronchin que je vous prie de le consulter sur la santé de mon frère Ferdinand[1], qui est très-mauvaise. Dans le courant de l'année passée il a eu deux fièvres chaudes dont il lui est resté de grandes faiblesses. A cela se sont joints les symptômes d'une sueur de nuit et d'une toux avec expectoration. Les médecins jusqu'ici croient qu'il crache une vomique; et pour moi, qui ai tant vu de maladies pareilles funestes à tous ceux qui en ont été attaqués, je crains beaucoup pour sa vie: non pas les effets d'une mort prochaine, mais d'un accablement qui le conduira au tombeau à la chute des feuilles. Je crois ne devoir rien négliger pour les secours que l'art peut fournir, quoique j'aie très-peu de confiance en tous les médecins.

Je vous prie de consulter Tronchin pour savoir ce qu'il en pense, et s'il croit pouvoir le sauver. Je dois ajouter à ceci, pour le médecin, que les urines sont fort rouges et fort colorées, que l'expectoration sent mauvais, que la faiblesse est grande, l'abattement considérable, qu'il y a tous les symptômes d'une fièvre lente, qui cependant ne paraît point le jour, pendant lequel le pouls est faible. Je souhaite qu'il en ait meilleure espérance que moi.

3809. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE[2].

Château de Tournay, 22 mars 1759.

Sire, je vous le redirai jusqu'à la mort, content ou mécontent de Votre Majesté, vous êtes le plus rare homme que la nature ait jamais formé. Vous pleurez d'un œil, et vous riez de l'autre; vous donnez des batailles, vous faites des élégies; vous enseignez les peuples et les rois, vous faites en noble satirique le procès à la satire; et enfin, en faisant marcher cent soixante mille hommes, vous donnez l'immortalité à Jacques-Matthieu Reinhart[3], maître cordonnier. On croirait d'abord, sur le titre de cette oraison funèbre, que votre ouvrage ne va pas à la cheville du pied; mais quand on le lit avec un peu de réflexion, on

1. Ferdinand, ou Auguste-Ferdinand, né le 23 mai 1730.
2. *Der Freymüthige;* Berlin, 1803, page 150.
3. *Panégyrique du sieur Jacques-Matthieu Reinhart*; voyez la note 3 de la page 74.

voit bien que vous jouez plus d'un trône et plus d'un autel par-dessous jambes. Je voudrais avoir été un des garçons de Matthieu Reinhardt ; mais comme, à vos yeux, tous les hommes sont égaux, j'aime autant faire des vers que des souliers. Il est beau à Votre Majesté d'avoir fait le panégyrique d'un cordonnier dans un temps où, depuis l'Elbe jusqu'au Rhin, les peuples vont nu-pieds. C'est bien dommage que maître Reinhardt n'ait pas fait des bottes ou que vous ayez oublié ce grand article dans son oraison funèbre. Un héros toujours en bottes comme vous aurait bien dû faire un chapitre des bottes, comme Montaigne; rien n'eût été plus à sa place.

Quelques talons rouges de Versailles se plaignent que vous n'ayez pas fait mention d'eux dans le panégyrique de cet immortel cordonnier ; ils disent que, ayant vu leurs talons, vous deviez bien en parler un peu.

Je suis très-édifié de la piété de Matthieu Reinhardt, qui ne voulait lire que l'*Apocalypse* et les prophètes. Certainement il aurait chaussé gratis les auteurs de ces beaux livres : car il est à croire que ces messieurs n'avaient pas de chausses. Le *Discours sur les satiriques* est très-beau et très-juste; mais permettez-moi de dire à Votre Majesté que ce ne sont pas toujours des gredins obscurs qui combattent avec la plume ; vous n'ignorez pas que c'est un des chefs du bureau des affaires étrangères qui a fait les *Lettres d'un Hollandais*. Votre Majesté connaît les auteurs des invectives imprimées en Allemagne ; elle a vu ce qu'avait écrit milord Tyrconnel.

C'est l'évêque du Puy, qui, avec un abbé de condition nommé Caveyrac, vient de donner l'*Apologie de la révocation de l'édit de Nantes*, livre dans lequel on parle de votre personne avec autant d'indécence, de fausseté et de malignité, que de vos *Mémoires de Brandebourg*. Vous forcerez vos ennemis à la paix par vos victoires, et au silence par votre philosophie. La postérité ne juge point sur les factums des parties; elle juge, comme Votre Majesté le dit très-bien, sur les faits avérés par des historiens désintéressés. Je m'amuse à écrire l'histoire de mon siècle : ce sera un grand honneur pour moi, et une grande preuve de la vérité, si, dans ce que j'oserai avancer, je me rencontre avec ce que Votre Majesté daignera certifier. La voix dans le désert annonçait qui vous savez, et, quoiqu'on ne soit pas digne de chausser certaines gens, cependant on est précurseur.

Je ne peux écrire de ma main, parce qu'il fait un vent de bise qui me tue, et que d'ailleurs je ne veux pas que les housards

connaissent mon écriture. Si vous aviez connu mon cœur, j'aurais vécu auprès de vous sans m'embarrasser des housards.

A vos pieds avec un profond respect[1].

3810. — A M. BERTRAND,

22 mars.

J'enverrai, mon cher ami, votre *Amiante* à l'Académie de Lyon. J'aurais voulu quelque chose d'un peu plus piquant, et dont le sujet eût donné plus d'exercice à votre esprit philosophique; envoyez-moi encore quelques petits morceaux, afin de faire une cargaison honnête.

Je crois que l'*Encyclopédie* se continuera; mais probablement elle finira encore plus mal qu'elle n'a commencé, et ce ne sera jamais qu'un gros fatras. J'ai eu la complaisance d'y travailler lorsqu'il y avait encore un peu de liberté dans la littérature; mais, puisque les assassins des rois coupent les ongles aux gens de lettres, il faut se contenter de penser pour soi, et laisser là le public, qui ne mérite pas d'être instruit.

Je crois les sottises lausannoises tout à fait finies; mes sentiments pour vous et pour M. et Mme de Freudenreich ne finiront qu'avec ma vie.

La moitié de Genève sortit hier de la ville pour accompagner deux voleurs; l'autre moitié va à Lyon pour voir passer des rois. Cela est peu philosophe. V.

3811. — A M. LE BARON DE HALLER[2].

22 mars.

Vous croyez avoir raison, et moi aussi : c'est ainsi qu'on est fait; mais comme je sais mieux que vous ce qui se passe dans mon âme, et c'est la seule chose que je sais mieux que vous, je vous proteste, je vous jure, que je n'ai pas été un instant altéré de toutes ces misères de prêtraille et de typographie dont il a été question; je suis venu à bout de ce que je voulais : c'est à ceux qui se sont attiré cette mortification à être aussi sages qu'ils sont ennuyeux.... Je vous crois philosophe, et j'imagine que je le suis en étant parfaitement libre et m'étant rendu aussi heu-

1. Ces mots sont de la main de Voltaire.

2. *Biographie d'Albert de Haller* (seconde édition). Paris, Delay, 1845. — Desnoiresterres, *Voltaire aux Délices*.

reux qu'on puisse l'être sur la terre. Il ne manque à mon bonheur que de pouvoir vous rencontrer et vous témoigner mes sentiments. J'aurais eu beaucoup plus de plaisir à vous entretenir de physique, et à m'entretenir avec vous, qu'à vous parler de toutes ces pauvretés. Vous devez les mépriser autant que je les dédaigne. Je vous souhaite autant de plaisir dans votre terre que j'en ai dans les miennes, et me flatte qu'un homme qui a autant d'estime pour vous que j'en ai doit avoir quelque part à vos bontés, le tout sans cérémonie.

3812. — A M. DUPONT,

AVOCAT.

Au château de Tournay, 24 mars.

Le conseil soussigné est toujours d'avis qu'il faut porter Goll et les Goll à s'accommoder; que M. Dupont peut avoir des occasions de leur parler, et de les faire trembler sur l'événement du procès; que, pendant la guerre, il ne sera pas permis d'attaquer M. le prince de Beaufremont, et qu'après la paix il sera très-dangereux de l'attaquer. Ledit conseil se fera fort de faire donner cinquante louis à M. Dupont, par le prince, pour ses peines; il faut que les Goll en donnent autant; nous les amènerons là, ou je ne pourrai, car je veux que mon ami ait cent louis d'or de cette affaire, et que tout soit fini. J'ai trois terres, et trois procès au conseil ; tout cela m'amuse.

Je ne connais point de traité sur l'optimisme, mais une espèce de petit roman du chevalier de Mouhy [1], intitulé *Candide, ou l'Optimisme*. Je l'adresse avec cette lettre à M. Dupont, par le canal de M. Defresnei [2]. Le prêtre de Belzébuth qui s'enivre avec des jésuites pourra peut-être être assez ivre pour écrire contre ce roman, avec l'aide du recteur allemand. Ce recteur [3] d'ailleurs est le plus impudent personnage, et le plus sot cuistre de l'Europe.

Mille compliments à Mme Dupont; le conseil embrasse tous les petits enfants. V.

1. Voltaire l'avait, en 1738, chargé de l'impression du *Préservatif;* voyez tome XXII, page 371.
2. Fils de la directrice des postes de Strasbourg; une lettre de Voltaire, du 18 juin 1764, lui est adressée.
3. Kroust, frère du jésuite qui confessait encore à cette époque madame la dauphine.

3813. — A MADAME BELOT[1].

Au château de Tournay, par Genève, 26 mars.

Madame, l'ami Thieriot, qui m'a fait parvenir vos faveurs, est un paresseux, et connu pour tel, qui ne m'a pas seulement instruit de votre demeure. Je lui adresse enfin les remerciements que je vous dois. Je ne veux pas passer pour ingrat, quand vous m'avez fait votre redevable et votre admirateur. Je serais enchanté de vos ouvrages si vous n'étiez qu'un homme ; jugez quels sont mes sentiments quand je sais que vous êtes de ce sexe qui a civilisé le nôtre, et sans lequel nous n'aurions été que des sauvages, comme Jean-Jacques veut que nous soyons. La plupart des personnes de votre espèce n'ont réussi qu'à plaire ; vous savez plaire et instruire. On m'a dit, madame, que votre société est aussi aimable que vos livres. Vous avez voulu, en me procurant le plaisir de vous lire, me consoler du malheur de ne pouvoir vous entendre, et vous m'avez inspiré une reconnaissance avec laquelle je serai toute ma vie, madame, votre, etc.

3814. — A M. THIERIOT.

Vous êtes un paresseux, comme je le dis fort bien à Mme Belot. Rendez-lui donc cette lettre, mon ancien ami, puisque vous n'avez pas voulu me dire sa demeure. Si vous êtes du voyage de Lyon [2], venez me voir dans le voisinage.

Quid novi? Où demeurez-vous à présent? Quel livre a-t-on brûlé? On dit que vous êtes gras comme un moine. Que devient la petite affaire des jésuites lusitaniens?

Le roi de Prusse vient de faire imprimer l'oraison funèbre d'un *cordonnier* [3] : c'est un rare corps.

Bonsoir.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
— Mme Belot, depuis présidente de Meynières, était alors veuve d'un avocat. Quelques écrits, notamment une réfutation de J.-J.-Rousseau, l'avaient fait connaître.
2. Pour les fêtes données en l'honneur de Louise Élisabeth de France, duchesse de Parme, qui venait voir le roi son père. Ces fêtes se changèrent bientôt en deuil : à peine arrivée à Versailles, cette jeune princesse fut atteinte de la petite vérole, et mourut.
3. Voyez la note 3 de la page 74 et page 104.

3815. — A M. DE CHAUVELIN[1].

Aux Délices, 26 mars.

J'ose représenter encore que je suis prêt à payer, si je dois.

Mais je supplie M. de Chauvelin de lire mon dernier mémoire. Je me soumets toujours à sa décision et à ses ordres. Je lui présente mon respect.

MÉMOIRE ENVOYÉ AUX FERMES GÉNÉRALES.

J'ai l'honneur de faire observer à MM. les fermiers généraux :

1° Que j'ai commencé par demander leur avis, et que je me soumets sans aucun procès à la décision de M. Chauvelin sur l'affaire du centième denier qu'on exige pour la terre de Tournay, terre de l'ancien dénombrement ;

2° Que l'on n'a pas accusé juste à MM. les fermiers généraux, en leur disant que mon contrat porte que je serai obligé de faire pour douze mille livres de réparations. Il est dit expressément que, si je meurs dans l'espace de trois années, cette dépense de douze mille livres ne sera point exigée. Or il est clair qu'en cas de mort dans l'espace de trois années, mes héritiers n'étant point tenus de payer ces douze mille livres, je ne dois pas être tenu de payer aujourd'hui le centième d'un argent dont le fonds serait nul ;

3° Que la terre de Tournay est tout entière dans l'ancien dénombrement de Genève ; que cette terre n'est sujette à aucun droit, quel qu'il puisse être; que, ne payant ni taille, ni capitation, ni dixième, ni lod, ni aucun droit, elle ne peut être sujette à celui du centième ;

4° Que M. le président de Brosses m'a garanti toutes les franchises et tous les priviléges ; qu'ainsi ce serait à lui qu'il faudrait s'adresser, en vertu de la clause particulière du 11 décembre 1758, signée de Brosses.

J'ai l'honneur d'être leur très-humble et très-obéissant serviteur.

3816. — A M. BERTRAND.

26 mars.

Vite, la poste part. Il faut, mon cher ami, que je vous remercie du fond de mon cœur ; il faut que vous épuisiez votre

1. Éditeurs, Bavoux et François.

éloquence pour faire valoir tous les sentiments de ma reconnaissance, et mes tendres et respectueux remerciements à M. de Freudenreich et à M. de Bonstetten.

Comment va le Mémoire pour Lyon [1] ? Ne pourriez-vous point me communiquer aussi un certain livre sur les *Tremblements* [2] ? Il me semble qu'il figurerait très-bien dans une académie des sciences. Je vous embrasse ; je suis à vous pour la vie. V.

Point de nouvelles aujourd'hui du Portugal. Point de jésuite de pendu. La justice est lente.

3817. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY [3].

Aux Délices, 27 mars 1759.

Nous sommes, Mme Denis et moi, monsieur, les deux plus envieuses créatures de ce monde ; et Mme de Fontaine est l'objet de notre rage. Elle va vous voir, et nous restons entre nos Alpes et le mont Jura. Je présente mes regrets et mes respects à Mme de Ruffey.

Vous m'avez permis de m'adresser à vous, monsieur, pour l'aveu et dénombrement du fief de Ferney. Je vous envoie ce que j'ai. S'il faut la minute du contrat, j'aurai l'honneur de vous la faire tenir. Je n'ai point encore fini avec monseigneur le comte de La Marche. On ne peut être plus sensible que je le suis à vos bontés. Regardez-moi comme un homme qui vous sera attaché toute sa vie. V.

3818. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Aux Délices, 27 mars.

Sire, je reçois la lettre dont Votre Majesté m'honore, écrite le 2 mars, de la main de votre secrétaire [4], mon compatriote suisse, signée *Fédéric*. Il paraît que Votre Majesté n'avait pas encore reçu le monument qu'elle a voulu que je dressasse de mes faibles mains à votre adorable sœur. En voici donc une copie que je hasarde encore dans ce paquet ; je le recommande

1. Voltaire, qui avait fait recevoir P.-H. Mallet à l'Académie de Lyon, voulant aussi y faire admettre Bertrand, lui avait demandé un mémoire ; voyez ci-après, la lettre 3825.

2. Bertrand avait publié, en 1756, des *Mémoires pour servir à l'histoire des tremblements de terre de la Suisse.*

3. Éditeur, Th. Foisset.

4. Le Catt, né à Morges, petite ville située sur le lac de Genève, près de Lausanne.

à Dieu, aux housards, et aux curieux qui ouvrent les lettres. Votre paquet, que j'ai reçu avec votre lettre, contenait votre *Ode au prince Henri*, votre *Épître à milord Maréchal*, et votre *Ode au prince Ferdinand*[1]. Il y a dans cette ode un certain endroit dont il n'appartient qu'à vous d'être l'auteur. Ce n'est pas assez d'avoir du génie pour écrire ainsi, il faut encore être à la tête de cent cinquante mille hommes.

Votre Majesté me dit dans sa lettre[2] qu'il paraît que je ne désire que les brimborions dont vous me faites l'honneur de me parler. Il est vrai qu'après plus de vingt ans d'attachement, vous auriez pu ne me pas ôter[3] des marques qui n'ont d'autre prix à mes yeux que celui de la main qui me les avait données. Je ne pourrais même porter ces marques de mon ancien dévouement pour vous pendant la guerre; mes terres sont en France. Il est vrai qu'elles sont sur la frontière de Suisse; il est vrai même qu'elles sont entièrement libres, et que je ne paye rien à la France; mais enfin elles y sont situées. J'ai en France soixante mille livres de rente; mon souverain m'a conservé, par un brevet, la place de gentilhomme ordinaire de sa chambre. Croyez très-fermement que les marques de bonté et de justice que vous voulez me donner ne me toucheraient que parce que je vous ai toujours regardé comme un grand homme. Vous ne m'avez jamais connu.

Je ne vous demande point du tout les bagatelles dont vous croyez que j'ai tant d'envie; je n'en veux point; je ne voulais que votre bonté. Je vous ai toujours dit vrai quand je vous ai dit que j'aurais voulu mourir auprès de vous.

Votre Majesté me traite comme le monde entier: elle s'en moque, quand elle dit que le président[4] se meurt. Le président vient d'avoir à Bâle un procès avec une fille qui voulait être payée d'un enfant qu'il lui a fait. Plût à Dieu que je pusse avoir un tel procès! j'en suis un peu loin; j'ai été très-malade, et je suis très-vieux. J'avoue que je suis très-riche, très-indépendant, très-heureux; mais vous manquez à mon bonheur, et je mourrai bientôt sans vous avoir vu. Vous ne vous en souciez guère, et je tâche de ne m'en point soucier. J'aime vos vers, votre prose, votre esprit, votre philosophie hardie et ferme. Je n'ai pu vivre

1. Ces trois pièces font partie des *OEuvres posthumes de Frédéric II*.
2. Le paragraphe où il est question des brimborions manque dans la lettre du 2 mars.
3. Voyez, tome X, dans les *Poésies mêlées*, année 1753.
4. Maupertuis.

sans vous, ni avec vous[1]. Je ne parle point au roi, au héros, c'est l'affaire des souverains; je parle à celui qui m'a enchanté, que j'ai aimé, et contre qui je suis toujours fâché.

3819. — A M. BERTRAND.

30 mars.

Mon cher ami, vos *Tremblements* sont partis, et je partirai, moi, le plus tôt que je pourrai pour venir remercier M. de Freudenreich et Messieurs les curateurs, et surtout vous. Mme Denis et moi, nous ferons ce voyage agréable le plus tôt que nous pourrons.

Nous sommes fort loin de craindre les brouillons que nous connaissons très-bien; et je suis très en état de ne craindre personne. Hélas! mon ami, j'ai plus de terrain que Genève, et je suis le maître chez moi. Le chef des polissons[2] est mon vassal. J'ai des créneaux et des .....; et peut-être, avant qu'il soit peu, le peuple dont vous me parlez aura besoin de moi; en attendant, il gagne honnêtement avec moi, et il est très-soumis dans mon antichambre. C'est un M. Demad[3], homme de beaucoup d'esprit, qui a fait *Candide, ou l'Optimisme*, et qui se moque encore plus que moi des sots. Mon cher ami, vivons tranquilles et aussi heureux qu'il est possible dans notre court pèlerinage.

Les jésuites échapperont, n'en doutez pas; et peut-être dans un an ils seront tout-puissants en Portugal[4], comme ils le furent en France après l'assassinat de Henri IV.

Le roi de Prusse m'a écrit des choses bien extraordinaires. C'est un singulier homme, et ce siècle est un étrange siècle.

On dit que Haller se repent beaucoup d'avoir montré mes lettres et les siennes; il a raison de se repentir.

3820. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

30 mars.

Quoique tout le monde soit en armes et en alarmes, j'ai pourtant reçu tous les paquets de Votre Majesté. L'épître[5] à Sa

1. On lit dans Martial, XII, 47 :

Nec tecum possum vivere, nec sine te.

2. Jacob Vernet.
3. Voyez tome XXIV, page 91.
4. Les jésuites furent chassés du Portugal par un édit, le 3 septembre 1759.
5. Voyez une note sur la lettre 3803.

Béatitude madame l'abbesse de Quedlimbourg, sur Sa sacrée Majesté *le Hasard*, a bien un grand fonds de vérité; et, si cette épître était rabotée, je la regarderais comme le meilleur de vos ouvrages, et le plus philosophique. Il me paraît, par la date, que Votre Majesté s'amusa à faire ces vers quelques jours avant notre belle aventure de Rosbach. Certainement vous étiez le seul alors en Allemagne qui fissiez des vers. Le Hasard n'a pas été pour nous. Je pense que celui qui met ses bottes à quatre heures du matin a un grand avantage au jeu contre celui qui monte en carrosse à midi. Je souhaite passionnément que tout ce jeu finisse, et que vos jours soient aussi tranquilles qu'ils sont brillants. Votre Majesté daigne n'être pas mécontente du tribut de louange et de regret que j'ai payé à la mémoire de la plus respectable princesse qui fût au monde. Il est vrai que mon cœur dicta l'éloge assez vite; la réflexion l'a corrigé lentement. Pardonnez, mais voici encore une strophe que je soumets à votre jugement. Je n'avais pas, ce me semble, assez parlé du courage avec lequel cette digne princesse a fini sa vie :

Illustres meurtriers, victimes mercenaires[1],
Qui, redoutant la honte et surmontant la peur,
Animés l'un par l'autre aux combats sanguinaires,
Fuiriez, si vous l'osiez, et mourez par honneur;
Une femme, une princesse,
Qui dédaigna la mollesse,
Qui du sort soutint les coups,
Et qui vit d'une âme égale
Venir son heure fatale,
Était plus brave que vous.

Sort soutint fait une cacophonie désagréable; *venir* me paraît faible. Je ne trouve pas mieux, et j'avoue qu'après l'art de gagner des batailles, celui de faire des vers est le plus difficile.

Fuiriez, si vous l'osiez; parlez pour vous, messieurs, dira Votre Majesté; et moi chétif, je soutiens que si César se trouvait seul, pendant la nuit, exposé incognito à une batterie de canon, et qu'il n'y eût d'autre moyen de sauver sa vie qu'en se mettant dans un tas de fumier, ou dans quelque chose de mieux, on y trouverait le lendemain matin Caïus Julius César plongé jusqu'au cou.

Cette lettre trouvera peut-être Votre Majesté à quelque batterie,

1. Cette strophe est la douzième de l'*Ode sur la mort de Mme la princesse de Baireuth* (voyez tome VIII); mais l'auteur l'a corrigée.

mais non pas dans un tas de fumier. Heureux ceux qui sont sur leur fumier comme moi!

Recevez avec bonté, sire, les respects et les folies du vieux Suisse.

3821. — A M. TRONCHIN, DE LYON[1].

Des Délices, le 7 avril 1759.

Mon cher ami, vous voyez tout avec de si bons yeux que je ne veux voir que par les vôtres. Je suis avec vous pour mes affaires comme avec le docteur Tronchin pour ma santé. On ne dit pas de bien de ces affaires en général, il est vrai, ni sur terre ni sur mer. Cependant la France est un bon corps qui s'est toujours guéri de toutes ses maladies, et en a essuyé de plus violentes.

3822. — A MADAME D'ÉPINAI.

Oncle et nièce remercient tendrement ma philosophe. Il a été question de soupçon d'inflammation d'entrailles. Quatre médecins de Paris nous auraient tués comme ils ont tué leur confrère La Virotte[2], en cas pareil; mais avec notre cher docteur on ne craint rien.

Mille tendres respects à ma philosophe.

3823. — A MADAME LA PRINCESSE ULRIQUE[3], REINE DE SUÈDE.

Au château de Tournay, par Genève, 9 avril 1759.

Madame, le roi votre frère m'a ordonné de payer ce triste tribut à la mémoire de Mme la margrave de Baireuth. Je sais qu'il aime Votre Majesté pour le moins autant qu'il aimait celle qu'il regrette aujourd'hui. J'obéis à ses intentions et aux sentiments de mon cœur en mettant aux pieds de Votre Majesté ce faible monument qu'il a voulu que j'élevasse à une sœur qui était digne de vous, et qui était ornée de quelques-unes de vos vertus. Puissent ces vertus, madame, vous procurer sur le trône

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Voyez, tome XXXVII, la note de la page 561.
3. Éditeur, V. Advielle,

une félicité qu'on ne trouve guère ni sur le trône ni ailleurs. Je ne vois guère que des calamités dans ce monde. Il me semble qu'il était moins malheureux et moins pervers quand je faisais ma cour à Votre Majesté à Montbijou. Je vis retiré dans un pays tranquille dont les orages n'approchent point. J'y achève ma vie en paix, mais il n'y a point de jour où je ne fasse des vœux pour la prospérité de la vôtre.

Je suis avec le plus profond respect, madame, de Votre Majesté le très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE, comte DE TOURNAY.

3824. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[1].

Au château de Tournay, par Genève, 9 avril.

Madame, daignez recevoir ces vers, que le roi de Prusse m'ordonne absolument de publier[2]; ils sont tristes, et convenables au temps. Puissiez-vous, madame, vivre aussi heureuse que les dernières années de Mme la margrave de Baireuth ont été cruelles! Puisse le ciel donner à Votre Altesse sérénissime les jours qu'il lui a ôtés, et prolonger votre vie précieuse!

Je ne lis point les gazettes sans frémissement et sans douleur; je vois que les deux partis prennent toujours vos terres pour le champ de leurs dévastations. Il est vrai qu'il y a de vastes étendues de pays encore plus à plaindre. On écrit aujourd'hui que tout est en combustion dans le Portugal, que les jésuites ont trouvé le secret de faire soulever les peuples, secret connu d'eux depuis assez longtemps; mais je ne peux plaindre un pays d'inquisition quand vos forêts sont abattues. On va s'égorger encore en Allemagne, et on prépare des fêtes à Lyon : ainsi va le monde. On apprend à cinq heures du soir la mort de cinq à six mille hommes, et on va gaiement à l'Opéra à cinq heures et un quart.

Le roi de Prusse, pour s'amuser à Breslau, a fait l'oraison funèbre d'un maître cordonnier[3]. Il dit, dans cette pièce d'éloquence, *que la plupart des rois auraient même été de mauvais cordonniers, et que Dieu ne les a faits rois que parce qu'ils n'auraient pu gagner leur vie que dans ce métier-là*. Il a oublié nos talons rouges

1. Éditeurs, Bavoux et François.
2. L'*Ode sur la mort de la margrave de Baireuth*.
3. *Panégyrique du sieur Jacques-Matthieu Reinhardt, maître cordonnier, prononcé le treizième mois de l'an 2899, dans la ville de l'Imagination, par Pierre Mortier, diacre de la cathédrale;* 1759, petit in-8°; 1760, in-12. Voyez page 104.

dans cette oraison funèbre; cependant il les avait vus[1]. Je fais des vœux pour que Vos Altesses sérénissimes et la grande maîtresse des cœurs voient les talons de tous ceux qui viennent vous piller.

Que Votre Altesse sérénissime daigne toujours agréer les souhaits et le profond respect du Suisse V.

3825. — A M. BERTRAND.

10 avril.

Voici, mon cher ami, votre brevet de Lyonnais; si vous voulez m'envoyer quatre lignes pour le secrétaire[2] éternel, tout sera dit.

On n'a pas pu avoir l'honneur de vous recevoir plus tôt, parce que l'Académie n'est ressuscitée que depuis peu[3]; et vous êtes le premier qu'elle adopte.

Je serais très-surpris qu'il y eût un Boudon député des protestants auprès du roi. Il n'y a point de protestants en France, aux yeux de la cour; il n'y a que des nouveaux convertis. On ne connaît pas plus de corps de protestants que de corps de Turcs. Si par hasard il y en a dans les provinces, on veut n'en rien savoir. Ni le clergé, ni la noblesse, ni le tiers état, ni les parlements, n'ont le droit d'avoir un député résident à la cour.

Il se peut faire que quelques négociants huguenots aient imaginé de prêter cinquante millions, et qu'ils aient envoyé Boudon pour cette affaire. Mais je vous garantis qu'ils ne trouveront pas les cinquante millions; si je les avais, je ne les donnerais pas. Je souhaite que Boudon réussisse, mais j'en doute.

On dit que les jésuites ont fait révolter le Portugal contre le roi; il le mérite bien, pour avoir demandé la permission au pape de punir des sujets tonsurés et parricides.

Mille tendres respects à M. et à Mme de Freudenreich.

La Saxe et le Portugal jouent un piètre rôle dans *le meilleur des mondes possibles*. V.

1. A Rosbach.
2. L'abbé Pernetti.
3. Deux sociétés ou corps littéraires existaient à Lyon, et furent réunis en 1758. Les lettres patentes avaient été enregistrées au parlement le 23 août 1758; mais la première séance publique ou installation n'eut lieu que le 5 décembre 1758. (B.)

3826. — DE M. LE BARON DE HALLER [1].

11 avril [2].

Si par philosophe vous entendez un homme qui s'applique à se rendre meilleur, à surmonter ses passions, et à éclairer un esprit révolté dès sa première jeunesse contre le joug de l'autorité, je ne refuserai pas ce caractère. Mais, de tous les effets de la philosophie, celui que j'ambitionnerais le plus, ce serait la tranquillité d'un Socrate à l'égard d'un Aristophane ou d'un Anytus. Exposés de tous côtés aux médisances et aux jugements injustes, nous ne pouvons être heureux qu'à force d'insensibilité. J'avouerai avec vous que le tempérament influe beaucoup, et qu'une certaine irritabilité dans les nerfs ne nous permet pas de commander aux premiers mouvements.

En effet, monsieur, il serait plus réjouissant de parler de philosophie. Tout ce qui suit sans choix les lois du Créateur est d'un ordre parfait et d'une régularité admirable. Il n'y a que la liberté qui ait introduit le mal.

Vous ignorez apparemment que je suis cultivateur, et que je me plais à lutter contre les mauvaises qualités du terroir; j'éprouve tous les jours qu'elles résistent à l'industrie de l'homme, mais qu'elles lui cèdent à la fin : ce sont des victoires innocentes que j'aime à remporter. Un marais desséché sur lequel je ferais une récolte, une colline couverte d'épines qui rendrait de l'esparcette par mes soins, voilà les conquêtes que j'aime à faire....

3827. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Bolkenhayn, 11 avril [3].

Distinguez, je vous prie, les temps où les ouvrages ont été faits. *Les Tristes* d'Ovide et *l'Art d'aimer* ne sont pas contemporains. Mes élégies ont leur temps marqué par l'affreuse catastrophe qui laissera un trait enfoncé dans mon cœur, autant que mes yeux seront ouverts. Les autres pièces ont été faites dans des intervalles qui se trouvent toujours, quelque vive que soit la guerre. Je me sers de toutes mes armes contre mes ennemis; je suis comme le porc-épic qui, se hérissant, se défend de toutes ses pointes. Je n'assure pas que les miennes soient bonnes; mais il faut faire usage de toutes ses facultés telles qu'elles sont, et porter des coups à ses adversaires les mieux assénés que l'on peut.

Il semble qu'on ait oublié dans cette guerre-ci ce que c'est que les bons

1. *Biographie d'Albert de Haller* (seconde édition). Paris, Delay, 1845. — Desnoiresterres, *Voltaire aux Délices*.

2. Dans la *Biographie*, cette lettre est datée du 11 août. Mais, comme le pense M. Desnoiresterres, il n'est pas probable que Haller ait attendu plus de quatre mois pour répondre à la lettre du 22 mars.

3. La réponse à cette lettre est sous le n° 3838.



procédés et la bienséance. Les nations les plus policées font la guerre en bêtes féroces[1]. J'ai honte de l'humanité; j'en rougis pour le siècle. Avouons la vérité; les arts et la philosophie ne se répandent que sur le petit nombre; la grosse masse, le peuple, et le vulgaire de la noblesse, restent ce que la nature les a faits, c'est-à-dire de méchants animaux.

Quelque réputation que vous ayez, mon cher Voltaire, ne pensez pas que les housards autrichiens connaissent votre écriture. Je puis vous assurer qu'ils se connaissent mieux en eau-de-vie qu'en beaux vers et en célèbres auteurs.

Nous allons commencer dans peu une campagne qui sera pour le moins aussi rude que la précédente. Le prince Ferdinand[2] épaule bien ma droite; Dieu sait quelle en sera l'issue. Mais de quoi je puis vous assurer positivement, c'est qu'on ne m'aura pas à bon marché, et que, si je succombe, il faudra que l'ennemi se fraye par un carnage affreux le chemin à ma destruction.

Adieu; je vous souhaite tout ce qui me manque.

FÉDÉRIC.

N. B. On dit qu'on a brûlé à Paris votre poëme de *la Loi naturelle, la Philosophie du bon sens*[3], et *l'Esprit,* ouvrage d'Helvétius. Admirez comme l'amour-propre se flatte; je tire une espèce de gloire que la même époque de la guerre que la France me fait devienne celle qu'on fait à Paris au bon sens.

3828. — A MADAME DE FONTAINE.

15 avril.

J'espère, ma chère nièce, que ma lettre vous trouvera à Paris, et que vous aurez fait un très-agréable voyage, vous et les vôtres. Je ne dis pas que vous soyez revenue avec un excellent estomac: ce n'est pas, je crois, la pièce de votre corps dont vous êtes le plus contente. J'ai reçu votre aimable lettre; vous écrivez mieux que vous ne digérez, quoique vous ne soyez pas encore parvenue à une orthographe parfaite. Mais orthographiez comme il vous plaira; je ne ferai pas comme l'abbé Dangeau, qui renvoyait les lettres à sa maîtresse quand les points et les virgules manquaient.

Les nouvelles varient beaucoup sur la conspiration sainte du Portugal. Nous ne savons encore si nous mangerons du jésuite, ou si les jésuites nous mangeront.

Il y a des gens qui prétendent à Genève que les huguenots de

1. Frédéric pose comme règle, dans sa lettre du 31 octobre 1760, à Voltaire, sans en excepter les rois, que *tout homme a une bête féroce en soi.*
2. Ferdinand de Brunswick.
3. Ouvrage publié par d'Argens, en 1737.

France prêtent cinquante millions au roi, et qu'ils obtiennent quelques priviléges pour l'intérêt de leur argent; mais je doute que les bons huguenots aient cinquante millions, et je souhaite que M. de Silhouette les trouve, fût-ce chez les Turcs...

Tronchin a fait un miracle sur Daumart : il l'a rendu boiteux ; mais j'espère qu'enfin il en viendra à son honneur, et qu'au moins il lui accourcira l'autre jambe pour égaler le tout.

Le roi de Prusse m'envoie toujours plus de vers qu'il n'a de bataillons et d'escadrons. Son commerce est un peu dangereux depuis qu'il est l'allié des Anglais; il écrit aussi hardiment qu'eux, et ne nous ménage pas plus avec sa plume qu'avec ses baïonnettes. Il fait tout ce qu'il peut pour me rattraper; c'est un homme rare, et très-bon à fréquenter de loin.

Pour votre frère[1] du grand conseil, je ne lui dis mot, quoique je ne sois point du tout parlementaire. Il me méprise parce qu'on lui a dit que j'étais riche; si j'étais pauvre, il m'écrirait tous les jours. C'est un drôle de corps que votre frère. Bonsoir, ma chère nièce; faites-moi écrire des nouvelles, c'est-à-dire des sottises, car on ne fait que cela dans Paris.

P. S. Persuadez M. d'Argental de faire jouer *Oreste* comme il est, car je n'y peux rien faire. Je suis occupé ailleurs[2].

3829. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE[3].

Landeshut, 18 avril.

Vos lettres m'ont été rendues sans que housards, ni Français, ni autres barbares, les aient ouvertes. L'on peut écrire tout ce que l'on veut, et très-impunément, sans avoir *cent soixante mille hommes*, pourvu qu'on ne fasse rien imprimer. Et souvent on fait imprimer des choses plus fortes que je n'en ai jamais écrit ni n'en écrirai, sans qu'il en arrive le moindre mal à l'auteur; témoin votre *Pucelle*. Pour moi, je n'écris que pour me dissiper.

Tout homme qui n'est pas né Français, ou habitué depuis longtemps à Paris, ne saurait posséder la langue au degré de perfection si nécessaire pour faire de bons vers ou de la prose élégante. Je me rends assez de justice sur ce sujet, et je suis le premier à apprécier mes misères à leur juste valeur; mais cela m'amuse et me distrait : voilà le seul mérite de mes ouvrages. Vous avez trop de connaissances et trop de goût pour applaudir à d'aussi faibles talents.

1. L'abbé Mignot.

2. Voltaire formait sans doute déjà dans sa tête le plan de la tragédie de *Tancrède*. Voyez plus bas la lettre du 19 mai, à d'Argental.

3. Réponse à lettre 3818.

L'éloquence et la poésie demandent toute l'application d'un homme; mon devoir m'oblige de m'appliquer à présent, et très-sérieusement, à autres choses. En considérant tout cela, vous devez avouer que des amusements aussi frivoles ne doivent entrer en aucune considération.

Je ne me moque de personne; mais je me sens piqué contre des ennemis qui veulent m'écraser autant qu'il est en eux. Et certainement je ne suis pas condamnable d'employer toutes les armes de mon arsenal pour me défendre et pour leur nuire. Après l'acharnement cruel qu'ils ont témoigné contre moi, il n'est plus temps de les ménager.

Je vous félicite d'être encore gentilhomme ordinaire du *Bien-Aimé*[1]. Ce ne sera pas sa patente qui vous immortalisera; vous ne devrez votre apothéose qu'à *la Henriade*, à l'*Œdipe*, à *Brutus*, *Sémiramis*, *Mérope*, *le Duc de Foix*, etc., etc. Voilà ce qui fera votre réputation tant qu'il y aura des hommes sur la terre qui cultiveront les lettres, tant qu'il y aura des personnes de goût et des amateurs du talent divin que vous possédez.

Pour moi, je pardonne en faveur de votre génie toutes les tracasseries que vous m'avez faites à Berlin, tous les libelles de Leipsick, et toutes les choses que vous avez dites ou fait imprimer contre moi, qui sont fortes, dures, et en grand nombre, sans que j'en conserve la moindre rancune.

Il n'en est pas de même de mon pauvre président, que vous avez pris en grippe. J'ignore s'il fait des enfants ou s'il crache les poumons. Cependant on ne peut que lui applaudir s'il travaille à la propagation de l'espèce, lorsque toutes les puissances de l'Europe font des efforts pour la détruire.

Je suis accablé d'affaires et d'arrangements. La campagne va s'ouvrir incessamment. Mon rôle est d'autant plus difficile qu'il ne m'est pas permis de faire la moindre sottise, et qu'il faut me conduire prudemment et avec sagesse huit grands mois de l'année. Je ferai ce que je pourrai, mais je trouve la tâche bien dure. Adieu.

FÉDÉRIC.

P. S. Si les vers que je vous ai envoyés paraissent, je n'en accuserai que vous. Votre lettre prélude sur le bel usage que vous en voulez faire; et ce que vous avez écrit à Catt[2] ne me satisfait pas; mais c'est au reste de quoi je m'embarrasse très-peu.

3830. — A M. LE BARON DE HALLER[3].

J'ai l'honneur de vous renvoyer, monsieur, la lettre que vous avez bien voulu me confier. C'est le malheur des gens oisifs de s'occuper profondément de ces misères, qu'on oublie au bout de deux jours. Le monde ne se soucie guère si un curé de village a eu part ou non à une sottise.

1. Louis XV.
2. Cette lettre à Catt est encore inédite.
3. *Biographie d'Albert de Haller* (seconde édition), Paris, Delay, 1845. — Desnoiresterres, *Voltaire aux Délices*.



Je suis très-aise que vous soyez aussi des nôtres, que vous donniez dans les bucoliques. Tout ce que nous avons de mieux à faire sur la terre, c'est de la cultiver; les autres expériences de physique ne sont que jeux d'enfants en comparaison des expériences de Triptolème, de Vertumne et de Pomone ; ce sont là de grands physiciens. Notre semoir, qui épargne la moitié de la semence, est très-supérieur aux coquilles du Jardin du roi. Honneur à celui qui fertilise la terre! Malheur au misérable, ou couronné, ou encasqué, ou tonsuré, qui la trouble!

Éclairez le monde et desséchez les marais; il n'y aura que les grenouilles qui auront à se plaindre. J'ai voulu faire taire d'autres grenouilles qui coassaient, je ne sais pourquoi. Cette affaire impertinente est heureusement finie; il ne fallait pas qu'elles importunassent un homme qui a six charrues à conduire, des maisons à bâtir, et qui n'a pas de temps de reste. J'en aurai toujours quand il faudra vous prouver que je vous estime, et même que je vous aime, car je veux bien que vous sachiez que vous êtes très-aimable.

3831. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Landeshut, 22 avril.

Je vous ai envoyé mes vers à ma sœur Amélie [1], comme l'esquisse d'une épître. Je n'ai ni l'esprit assez libre, ni assez de temps pour faire quelque chose de fini. Et d'ailleurs quelques inadvertances, quelques crimes de lèse-majesté contre Vaugelas ou d'Olivet, ne doivent pas vous surprendre. Le moyen d'écrire purement en Allemagne, et de ne pas commettre des fautes d'ignorance et contre l'usage, quand je vois tant de poëtes français, domiciliés à Paris, dont les ouvrages en fourmillent! Je remarque de plus qu'il faut avoir un bon critique qui vous fasse observer les fautes que l'amour-propre nous voile, qui marque les endroits faibles et défectueux. Je vois assez bien les négligences des autres, et, dans la composition, je demeure aveugle sur les miennes. Voilà comme les hommes sont faits.

Votre nouvelle strophe [2] de cette funeste ode est belle. Je passerai les petites bagatelles qui vous arrêtent. Ne dites pas que Marsyas juge Apollon, si je m'escrime avec vous de poésie.

Au lieu de *du sort soutint les coups*, on peut mettre *affronta les coups;* et, au lieu de *venir son heure fatale, approcher l'heure fatale.*

J'avoue que *son heure fatale* vaut mieux que l'*heure fatale;* c'est à vous d'en juger.

Pour l'ode, en général, elle est très-belle. Voici les difficultés qu'un

1. *Épître à ma sœur Amélie sur le Hasard.*
2. Voyez lettre 3820.

ignorant vous propose. Vous le confondrez peut-être, fondé sur l'autorité des d'Olivet, des Quarante, et de toute la république.

Quand la Mort, qu'ils ont bravée,
Dans cette foule abreuvée
Du sang qu'ils ont répandu, etc.

Dans cette foule abreuvée, amphibologique; est-ce la Mort ou la foule qui est abreuvée ? J'entends bien votre idée; mais un grand poëte comme vous ne doit point avoir recours à un commentaire pour expliquer sa pensée.

Ve strophe. Je fus battu à Hochkirch [1], le moment que ma digne sœur expirait.

VIe strophe, admirable; VIIe, VIIIe, excellentes; IXe, de même. La dernière partie de la Xe ne répond pas au commencement.

La stupide ignorance; les *Midas,* les *Homère*, les *Zoïle,* sont étrangers au sujet de l'ode, et ne servent là que de remplissage. Il s'agit de ma sœur, et non d'Homère ni de Zoïle.

Strophe XIe, bonne; XIIe, *qui font des cours les plus belles*, infâme cheville. Le sens finit, *qui font des cours ; les plus belles* [2] n'est qu'un remplissage sans beauté, digne de Mœvius et non pas de Virgile. Cela demande absolument une correction, cela est lâche et faible.

Strophe XIIIe [3] :

Du temps qui fuit toujours tu fis toujours usage;

la répétition de *toujours* est sans grâce. Si moi, écolier, je devais corriger ce vers, je suerais sang et eau; mais Voltaire n'est pas Voltaire en vain. C'est à lui à y donner plus de force. *Lueur obscure, plus affreuse que la nuit;* cela est digne des *ténèbres visibles* de Milton, dont l'auteur de *la Henriade* s'est tant moqué.

Les strophes XIVe et XVe sont admirables.

Je crois vous voir à la lecture de ma lettre. Quel écolier ! direz-vous; qu'il fasse premièrement de bons vers, et qu'ensuite il se mêle de reprendre ceux des autres. Mais je vous le dis encore : je ne vois goutte aux miens, je les trouve souvent faibles, mais je n'ai pas le talent de les faire meilleurs. D'ailleurs ne prenez jamais pour juge de vos vers un général d'armée qui se trouve vis-à-vis de l'ennemi : c'est le moment où l'on est le moins traitable.

J'ai dérangé le projet de campagne de M. Daun et des Français, sans presque remuer de ma place. Je suis occupé à présent à d'autres sottises de cette espèce ; et, tant que cette chienne de vie durera, ne croyez pas trouver en moi un critique indulgent. On prend l'esprit de son métier; et dans

1. Voyez tome XXXIX, page 523.
2. Voltaire a laissé subsister ces mots dans la strophe X, qui était sans doute alors la XIIe.
3. Actuellement la XIe.

ces moments d'alarmes je fais main-basse, si je peux, sur l'ennemi et sur tous les vers qui ne me plaisent pas, hormis les miens.

Adieu, ermite suisse; ne vous fâchez pas contre don Quichotte, qui jetait au feu les vers de l'Arioste, qui ne valaient pas les vôtres, et ayez quelque indulgence pour un censeur germanique, qui vous écrit des fins fonds de la Silésie.

Fédéric.

3832. — A MADAME D'ÉPINAI.

Madame, j'ai été toute ma vie en butte à la calomnie. Vous m'accusez publiquement d'avoir mangé du lard; je vous jure devant Dieu que... que... que vous vous êtes trompée une fois en votre vie. Je suis dans un état pitoyable, sans l'avoir mérité, et affaibli par trois semaines continuelles de perdition de ma chétive substance. Si vous honorez mes pénates de votre *présence réelle*, amenez avec vous quelque philosophe ou quelque écuyer: car, pour moi, je n'ai ni jambes, ni tête. Il ne me reste pour tout potage que mon derrière, qui fait mon malheur. J'oubliais mon cœur; il est à vous, madame, puisqu'il bat encore un peu, et c'est avec le plus tendre respect. V.

Permettez-moi de demander des nouvelles de l'inoculable[1], et de faire aussi mille compliments à M. de Gauffecourt[2]; nous l'attendons demain.

3833. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Landeshut, 28 avril.

Je vous suis fort obligé de la connaissance que vous m'avez fait faire avec M. Candide; c'est Job habillé à la moderne. Il faut le confesser, M. Pangloss ne saurait prouver ses beaux principes, et *le meilleur des mondes possibles* est très-méchant et très-malheureux. Voilà la seule espèce de roman que l'on peut lire: celui-ci est instructif, et prouve mieux que des arguments *in barbara, celarent*, etc.

Je reçois en même temps cette triste ode[3] qui est bien corrigée et très-embellie; mais ce n'est qu'un monument, et cela ne rend pas ce qu'on a perdu et qui mérite d'être à jamais regretté.

Je souhaite que vous ayez bientôt occasion de travailler pour la paix, et je vous promets que je trouverai admirable tout ouvrage fait à cette

1. Le jeune d'Épinai.
2. Voyez tome XXXVIII, page 329.
3. Un écrivain français eût dit cette *ode triste;* mais Frédéric était né en Allemagne. Cl.

occasion-là. Il y a bien apparence que nous n'arriverons pas sans carnage à cet heureux jour.

Vous croyez qu'on n'a du courage que par *honneur*[1]; j'ose vous dire qu'il y a plus d'une sorte de courage : celui qui vient du tempérament, qui est admirable pour le commun soldat; celui qui vient de la réflexion, qui convient à l'officier; celui qu'inspire l'amour de la patrie, que tout bon citoyen doit avoir; enfin celui qui doit son origine au fanatisme de la gloire, que l'on admire dans Alexandre, dans César, dans Charles XII, et dans le grand Condé. Voilà les différents instincts qui conduisent les hommes au danger. Le péril en soi-même n'a rien d'attrayant ni d'agréable, mais on ne pense guère au risque quand on est une fois engagé.

Je n'ai pas connu Jules César, cependant je suis très-sûr que, de nuit ou de jour, il ne se serait jamais caché[2]. Il était trop généreux pour prétendre exposer ses compagnons sans partager avec eux le péril. On a des exemples même que des généraux, au désespoir de voir une bataille sur le point d'être perdue, se sont fait tuer exprès pour ne point survivre à leur honte[3].

Voilà ce que me fournit ma mémoire sur ce courage que vous persiflez. Je vous assure même que j'ai vu exercer de grandes vertus dans les batailles, et qu'on n'y est pas aussi impitoyable que vous le croyez. Je pourrais vous en citer mille exemples; je me borne à un seul.

A la bataille de Rosbach, un officier français, blessé et couché sur la place, demandait à cor et à cri un lavement; voulez-vous bien croire que cent personnes officieuses se sont empressées pour le lui procurer? Un lavement anodin, reçu sur un champ de bataille, en présence d'une armée, cela est certainement singulier; mais cela est vrai, et connu de tout le monde. Dans cette tragi-comédie que nous jouons, il arrive souvent des aventures bouffonnes, qui ne ressemblent à rien, et qu'une paix de mille ans ne produirait pas; mais il faut avouer qu'elles sont cruellement achetées.

Je vous remercie de la consultation du médecin Tronchin. Je l'ai d'abord envoyée à mon frère[4], qui est à Schwedt auprès de ma sœur[5]; je lui ai recommandé de s'attacher scrupuleusement au régime qu'on lui prescrit. Je vous prie de demander ce que Tronchin voudrait d'argent pour faire le voyage; je ne veux rien négliger de ce que je puis contribuer à la guérison de ce cher frère; et, quoique j'aie aussi peu de foi pour les docteurs en médecine que pour ceux en théologie, je ne pousse pas l'incrédulité jusqu'à douter des bons effets que le régime peut procurer. Je les sens moi-même. Je n'aurais pu supporter les affreuses fatigues que j'ai eues si je ne m'étais mis à une diète qui paraît sévère à tous ceux qui m'approchent. Reste à savoir si la vie vaut la peine d'être conservée par tant de soins, et si ceux-

1. Voyez les vers de la lettre 3820.
2. Lettre 3820.
3. Frédéric avait pensé différemment à Molwitz.
4. Ferdinand, nommé dans la lettre 3808. Il avait épousé, en 1755, Anne-Élisabeth-Louise de Brandebourg-Schwedt.
5. Sophie-Dorothée de Prusse, née en janvier 1719, mariée, en 1734, à Frédéric-Guillaume, margrave de Brandebourg-Schwedt.

là ne sont pas les plus sages et les plus heureux qui l'usent tout de suite. C'est à M. Martin et à maître Pangloss à discuter cette matière, et à moi à me battre tant qu'on se battra.

Pour vous, qui êtes spectateur de la pièce sanglante qu'on joue, vous pourrez nous siffler tous tant que nous sommes. Grand bien vous fasse! Soyez persuadé que je n'envie pas votre bonheur; je suis convaincu que l'on ne peut jouir que lorsqu'on n'est en guerre ni de plume ni d'épée. *Vale.*

FÉDÉRIC.

3834. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[1].

Aux Délices, 29 avril.

Madame, j'userai donc de la permission que Votre Altesse sérénissime veut bien me donner, d'oser lui adresser une lettre pour Mme la comtesse de Bassevitz[2]; mais j'abuserai de cette permission, et je vous supplie, madame, de pardonner la liberté que je prends. Je lui envoie des livres imprimés en échange des manuscrits que je devrai à vos bontés. Quelle autre protection que la vôtre puis-je choisir, madame, pour lui faire parvenir ce petit ballot? Les armées occupent tous les chemins; la plupart des paquets qu'on m'envoyait de Pétersbourg se sont perdus; les housards ont pillé les matériaux de l'*Histoire de Pierre le Grand*. Les maux de la guerre influent sur tout; on parle de paix, et on couvre la terre de soldats, et tandis qu'on va marier un archiduc, on célébrera ses noces par l'effusion du sang humain. Je plains, dans ces circonstances, ceux qui demeurent dans le Mecklembourg: et sans les bontés de Votre Altesse sérénissime, j'aurais peur que ma lettre à Mme de Bassevitz ne parvînt pas à son adresse.

Je vous supplie, madame, de vouloir bien qu'elle passe par vos respectables et très-aimables mains. J'aurai l'honneur de l'envoyer quand le paquet, qui va lentement, sera à moitié chemin.

La cousine de Mlle Pertriset[3] est toujours bien fière: elle a de la beauté, de l'esprit et de l'argent. Je vous tiens, madame, bien plus heureuse qu'elle.

Je me mets aux pieds de Votre Altesse sérénissime avec le plus profond respect.

1. Éditeurs, Bavoux et François.
2. Elle faisait passer à Voltaire les *Mémoires* du comte de Bassewitz sur Pierre le Grand. (A. F.)
3. Le roi de Prusse.

3835. — A M. DUPONT,

AVOCAT.

Aux Délices, 29 avril.

Il y a longtemps, mon cher Dupont, que j'ai mandé à M. le prince de Beaufremont le résultat des Goll; il se pourra que sa réponse tardera un peu de temps; le procès des Français et des Hanovriens attire un peu plus son attention que celui qui est entre vos mains. Les Français ont gagné un incident; mais il y aura encore bien des chances à essuyer. Puissent les Goll finir les leurs! j'espère que tout ira comme je le voulais. Ces petits succès m'arrivent rarement; celui-ci me sera cher, s'il vous en revient quelques petits avantages. J'ai cette affaire à cœur uniquement pour vous; c'est dans cette vue que j'avais écrit à Mme Goll avant que vous m'eussiez envoyé l'ultimatum de la négociation. Adieu; je voudrais m'entretenir avec vous plus longtemps, mais ma mauvaise santé et quelques affaires me rendent paresseux avec vous sans me rendre moins sensible. V.

3836. — DE CHARLES-THÉODORE,

ÉLECTEUR PALATIN.

Manheim, ce 29 avril.

L'*Oraison funèbre d'un* cordonnier [1], que vous m'avez envoyée, monsieur, m'a paru aussi singulière par la façon dont elle est écrite, et à cause de celui qui l'a écrite, que l'*Ode sur la mort de madame la margrave* m'a paru sublime, et portant presque à chaque strophe quelque vérité frappante avec elle.

J'espère, quand j'aurai le plaisir de vous revoir, que vous apporterez encore quelque bel ouvrage nouveau que vous aurez composé. Vous savez le cas que je fais de votre personne, de vos ouvrages, l'empressement que j'ai toujours d'en profiter, et la vraie estime que j'ai toujours pour le *petit Suisse.*

CHARLES-THÉODORE, électeur.

3837. — A M. TRONCHIN, DE LYON [2].

Délices, 2 mai.

Le roi de Prusse m'écrit tous les ordinaires; mais il ne me fera jamais quitter mes terres pour lui. Qu'il prenne garde que cette année on ne lui prenne les siennes.

1. Voyez la note 3, page 74, et page 104.
2. Éditeurs, de Cayrol et François.

Entre nous, il m'a passé par les mains des choses bien extraordinaires depuis peu. Je vous réponds de la plus implacable animosité entre le roi de France et le roi de Prusse. On fera plutôt la paix avec les Anglais, à quelque prix que ce soit, qu'avec lui. Il faut ou que ce prince soit écrasé, ou qu'il écrase. Il me mande qu'il croit que cette campagne sera plus meurtrière que l'autre. Il a jeté le fourreau dans la rivière. A moins d'un miracle, nous voilà ruinés.

3838. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

2 mai[1].

Héros du Nord, je savais bien
Que vous avez vu les derrières
Des guerriers du roi très-chrétien,
A qui vous taillez des croupières;
Mais que vos rimes familières
Immortalisent les beaux cus
De ceux que vous avez vaincus,
Ce sont des faveurs singulières.
Nos blancs-poudrés sont convaincus
De tout ce que vous savez faire;
Mais les *ons*, les *ils*, et les *us*,
A présent ne vous touchent guère.
Mars, votre autre dieu tutélaire,
Brise la lyre de Phébus;
Horace, Lucrèce, et Pétrone,
Dans l'hiver sont vos courtisans;
Vos beaux printemps sont pour Bellone :
Vous vous amusez en tout temps.

Il n'y a rien de si plaisant, sire, que le congé[2] que vous m'avez donné, daté du 6 novembre 1757. Cependant il me semble que dans ce mois de novembre vous couriez à bride abattue à Breslau, et que c'est en courant que vous chantâtes nos derrières.

Le bel arrêt[3] du parlement de Paris sur le bon sens philosophique de d'Argens, et sur *la Loi naturelle*, pourrait bien aussi

1. Réponse à la lettre du 11 avril.

2. Il s'agit d'une pièce de vers du roi de Prusse intitulée *Congé de l'armée des cercles et des tonneliers*. Ce sont les Français que désigne ce dernier mot; et le nom de *tonneliers* leur était donné, parce qu'ils avaient avec eux les troupes des cercles d'Allemagne. Le *Congé* est daté de Freybourg. (B.)

3. Du 6 février 1759.

naissez Luc) me mande du 11 avril, entre autres choses : *Je tire une espèce de gloire que la même époque de la guerre que la France me fait devienne celle de la guerre qu'on fait à Paris au bon sens.*

Mais, s'il vous plaît, de quoi vous avisez-vous de dire, dans vos *Éléments de philosophie*, que les sciences sont plus redevables aux Français qu'à aucune nation[1] ? Est-ce que vous êtes devenu flatteur ? Est-ce aux Français qu'on doit la machine parallactique, la pompe à feu, la gravitation, la connaissance de la lumière, l'inoculation, le semoir, les condons ou condoms ? Parbleu, vous vous moquez ; nous n'avons pas seulement inventé une brouette[2].

Vous avez donc fait réimprimer votre article *Genève?* Vous avez très-bien fait ; mais vous faites trop d'honneur aux prédicants sociniens ; vous ne les connaissez pas, vous dis-je ; ils sont aussi malins que les autres. Et les sociniens de Genève, et les calvinistes de Lausanne, et les fakirs, et les bonzes, sont tous de la même espèce. Je laisse faire ceux de Paris ; mais pour mes Suisses et mes Allobroges, je les range, et je n'ai fait la plaisanterie d'avoir un château à créneaux et à pont-levis que pour y pendre un prêtre de Baal à la première occasion. J'ai deux curés dont je suis assez content. Je ruine l'un, je fais l'aumône à l'autre ; il prie Dieu pour moi, et tout va bien.

Vous avez fort mal fait, quand vous êtes venu à Genève, de fréquenter la prêtraille. Quand vous y reviendrez, ne voyez que vos amis ; vous serez fêté et honoré.

L'aventure de l'*Encyclopédie*[3] est le comble de l'insolence et de la bêtise. Ce n'était pas en France qu'il fallait faire cet ouvrage. Quoi ! vous répondez sérieusement à ce fou de Rousseau, à ce bâtard du chien de Diogène ! Vous m'enhardissez ; je réponds, moi, à frère Berthier[4] et à *tutti quanti*, et vous verrez avec quelle impudence. Mais non, vous ne le verrez point, car on ne laissera pas passer ma besogne. Pour vos quatre volumes philosophiques, ils passeront : car, tout brûlable que vous êtes, vous êtes plus sage que moi. Mme Denis vous fait mille compliments, vous lit, et vous regrette ; ainsi fais-je.

1. Dans le paragraphe 17 de son *Essai sur les éléments de philosophie*, d'Alembert dit : « Qu'on examine avec attention ce qui a été fait depuis plusieurs années par les plus habiles mathématiciens sur le système du monde, on conviendra, ce me semble, que l'astronomie physique est aujourd'hui plus redevable aux Fran çais qu'à aucune autre nation. »

2. L'invention de la brouette est due à Pascal.

3. La révocation du privilége ; voyez page 45.

4. Voyez tome VIII, la *Note* qui suit l'ode *sur la Mort de la margrave de Baireuth*, et qui est intitulée *Note de M. de Morza.*



En bonne justice, l'oncle et la nièce auraient dû aller à Dijon, vous rendre à vous, monsieur, et à M[me] de Ruffey, leur foi et hommage. Mais vous savez que je suis un républicain qui ne peut se résoudre à habiter tout au plus que la frontière d'un royaume; encore s'en repent-il quelquefois, en voyant la petite rapacité des petits officiers de justice et de finance, et les vexations exercées sur de pauvres cultivateurs à qui on fait payer pour la taille le tiers au moins de ce que produisent leurs sueurs et leurs larmes. Je gémis en voyant le plus joli paysage de la nature défiguré par la voracité de tant de harpies. Il y a dans ce petit canton, à la lettre, plus de commis que de laboureurs. Je suis obligé de faire venir à grands frais des familles suisses pour cultiver des terres qui sans elles resteraient incultes. Si je pouvais labourer moi-même, je le ferais; mais je suis trop faible. Je peux à peine tenir le nouveau semoir fort joliment verni, et vrai amusement d'une autre femme que M[me] Denis. Mes Suisses sont tout ébahis de ne pouvoir semer le jour de la fête d'un saint qu'ils ne connaissent pas. Nous avons imaginé, nous autres papistes, qu'il fallait manquer de pain pour honorer saint Roch et saint Fiacre. Cela est fort sensé. On croit dans une cour être auprès de Séjan, et dans la campagne au pays des Cafres.

Nous verrons si des actions sur les fermes générales ramèneront l'abondance, et si le traducteur de Pope [1] remplacera Colbert. Je le souhaite : quelques personnes l'espèrent. On dit que vous avez un bulletin passable de Paris. Adieu ; le roi de Prusse est en Bohême; je le crois au-dessus de ses affaires, car il m'écrit toujours des vers, et trop de vers. Mille remerciements.

VOLTAIRE.

3840. — A M. D'ALEMBERT.

Au château de Tournay: venez nous y voir; 4 mai.

Je reçus hier la faveur de vos quatre volumes, mon cher philosophe. Je dévorai d'abord votre *laubrussellerie* [2] ; cela est excellent. On n'aurait jamais brûlé un Laubrussel; on vous incendiera quelque jour. *Macte animo* [3]; vous serez des nôtres. Luc (vous con-

1. Silhouette, nommé contrôleur général le 4 mars 1759.

2. Le Père Lawbrussel, jésuite, né à Verdun en 1663, mort en 1730, est auteur d'un *Traité des abus de la critique en matière de religion;* 1710, deux volumes in-12. Or, dans ses *Mélanges*, d'Alembert avait imprimé un morceau de l'*Abus de la critique en matière de religion;* c'est ce morceau que Voltaire appelle une *laubrussellerie*. (B.)

3. *Æn.*, IX, 641.

naissez Luc) me mande du 11 avril, entre autres choses : *Je tire une espèce de gloire que la même époque de la guerre que la France me fait devienne celle de la guerre qu'on fait à Paris au bon sens.*

Mais, s'il vous plaît, de quoi vous avisez-vous de dire, dans vos *Éléments de philosophie*, que les sciences sont plus redevables aux Français qu'à aucune nation[1] ? Est-ce que vous êtes devenu flatteur ? Est-ce aux Français qu'on doit la machine parallactique, la pompe à feu, la gravitation, la connaissance de la lumière, l'inoculation, le semoir, les condons ou condoms ? Parbleu, vous vous moquez ; nous n'avons pas seulement inventé une brouette[2].

Vous avez donc fait réimprimer votre article *Genève?* Vous avez très-bien fait ; mais vous faites trop d'honneur aux prédicants sociniens ; vous ne les connaissez pas, vous dis-je ; ils sont aussi malins que les autres. Et les sociniens de Genève, et les calvinistes de Lausanne, et les fakirs, et les bonzes, sont tous de la même espèce. Je laisse faire ceux de Paris; mais pour mes Suisses et mes Allobroges, je les range, et je n'ai fait la plaisanterie d'avoir un château à créneaux et à pont-levis que pour y pendre un prêtre de Baal à la première occasion. J'ai deux curés dont je suis assez content. Je ruine l'un, je fais l'aumône à l'autre ; il prie Dieu pour moi, et tout va bien.

Vous avez fort mal fait, quand vous êtes venu à Genève, de fréquenter la prêtraille. Quand vous y reviendrez, ne voyez que vos amis ; vous serez fêté et honoré.

L'aventure de l'*Encyclopédie*[3] est le comble de l'insolence et de la bêtise. Ce n'était pas en France qu'il fallait faire cet ouvrage. Quoi ! vous répondez sérieusement à ce fou de Rousseau, à ce bâtard du chien de Diogène ! Vous m'enhardissez ; je réponds, moi, à frère Berthier[4] et à *tutti quanti*, et vous verrez avec quelle impudence. Mais non, vous ne le verrez point, car on ne laissera pas passer ma besogne. Pour vos quatre volumes philosophiques, ils passeront : car, tout brûlable que vous êtes, vous êtes plus sage que moi. Mme Denis vous fait mille compliments, vous lit, et vous regrette ; ainsi fais-je.

1. Dans le paragraphe 17 de son *Essai sur les éléments de philosophie*, d'Alembert dit : « Qu'on examine avec attention ce qui a été fait depuis plusieurs années par les plus habiles mathématiciens sur le système du monde, on conviendra, ce me semble, que l'astronomie physique est aujourd'hui plus redevable aux Fran çais qu'à aucune autre nation. »

2. L'invention de la brouette est due à Pascal.

3. La révocation du privilége; voyez page 45.

4. Voyez tome VIII, la *Note* qui suit l'ode *sur la Mort de la margrave de Baireuth*, et qui est intitulée *Note de M. de Morza*.

3841. — A M. THIERIOT.

5 mai.

Mort-Dieu ! mon ancien ami, envoyez-moi au plus vite *Abraham Chaumeix crucifié ;* on dit que c'est là le titre[1], c'est au moins quelque chose de semblable. Il pleut des brochures, il en pleuvra toujours, et il faut laisser pleuvoir ; mais, pour la prophétie d'Abraham Chaumeix, ce n'est pas chose à négliger par gens comme nous. Employez le crédit de M. Bouret pour me faire tenir *Abraham Chaumeix.*

Vous avez vu sans doute Mme de Fontaine, que nous vous avons renvoyée en assez bonne santé. Elle est chargée de payer tous les bijoux que vous m'avez fait tenir de Paris. Êtes-vous encore dans la rue Saint-Honoré[2], ou à l'Arsenal ? Je ne sais pas trop où vous prendre ; vous me paraissez un beaucoup plus grand voyageur que moi ; vous faites plus de chemin dans Paris que je n'en ai fait dans l'Europe. Si vous avez la curiosité de voir à Lyon les cours de France et de Naples, je vous conseille de pousser jusqu'à Genève. Pour moi, je vous avertis que, si vous vous contentez de courir d'un bout de Paris à l'autre, et que vous ne veniez point chez moi, je prendrai le parti de venir vous voir.

Avez-vous pris quelque action dans les fermes générales ? On se plaignait autrefois qu'il y eût quarante de ces messieurs, et aujourd'hui tout le monde l'est : c'est le royaume qui est fermier général du royaume. Cette opération est tout à fait anglaise. Remarquez que, depuis trente ans, nous avons tout pris des Anglais : philosophie, petite vérole, nouvelle charrue, et finances. Il ne nous manque que de prendre d'eux l'empire de la marine. Il me semble qu'on veut vous ôter, à vous autres Parisiens, la liberté de penser, que vous devez aussi aux Anglais ; mais il est beaucoup plus aisé de tenir une nation dans la stupidité pendant mille ans, comme nous avons eu l'honneur d'y être, que de nous y replonger quand une fois nous en sommes sortis. Frère Berthier,

1. *Mémoire pour Abraham Chaumeix contre les prétendus philosophes Diderot et d'Alembert;* Amsterdam, 1759, in-12. Cette brochure, dans laquelle Chaumeix était représenté étendu sur la croix, a été attribuée à Morellet, par Barbier (*Dictionnaire des anonymes*, deuxième édition, n° 11,165) ; mais une note de la *Correspondance littéraire de Grimm*, tome II, page 316, édition de 1829, lettre du 15 mai 1759, porte qu'il est reconnu aujourd'hui que le *Mémoire* dont il s'agit est de Diderot. (Cl.)

2. Rue Saint-Honoré, chez le comte de Montmorency ; ou à l'Arsenal, chez le marquis de Paulmy.

frère Abraham Chaumeix, et leurs semblables, auront beau crier que tout est perdu si on se met à avoir le sens commun, les cabales les plus infâmes auront beau exciter le parlement de Paris à faire des remontrances au roi, et à faire brûler l'*Encyclopédie*, le roi et les philosophes se moqueront du parlement. Bonsoir.

3842. — A MADAME DE FONTAINE,

A PARIS.

Aux Délices, 5 mai.

Que j'écrive de la main de notre ami Jean-Louis[1], ou de la mienne, cela es tégal, ma chère nièce, pourvu que j'écrive. Votre sœur n'a pas une santé bien brillante, et n'est pas, à beaucoup près, si ingambe que moi. Je suis devenu plus grand cultivateur et plus grand architecte que jamais; j'élève des colonnades, et j'ai des charrues vernies; il ne me manque que de tremper mon blé dans de l'eau de lavande. Vous irez, sans doute, bientôt à Hornoy; vous m'y préparerez, s'il vous plaît, les logis: car soyez très-sûre que j'y viendrai radoter avant qu'il soit deux ans.

Vous me conseillez, en attendant, de faire une tragédie, parce que le théâtre est purgé de petits-maîtres[2]. Moi, faire une tragédie, après ce que le grand Jean-Jacques a écrit contre les spectacles! Gardez-vous, sur les yeux de votre tête, de dire que je suis jamais homme à faire une tragédie. Vous voudriez, n'est-il pas vrai, une tragédie d'un goût nouveau, pleine de fracas, d'action, de spectacle, bien neuve, bien intéressante, bien singulière, féconde en sentiments, en situations; des mœurs vraies, et cependant nouvelles sur la scène? Vous n'aurez rien de tout cela. Gardez-vous de croire que je fasse une tragédie[3]. Assez d'autres en feront, et suppléeront, par l'action théâtrale que je leur ai tant recommandée, au génie que je leur recommande encore plus.

Monsieur le conseiller du grand conseil, je vous suis très-obligé d'avoir rompu avec moi votre silence pythagorique. Vous n'êtes pas l'écrivain le plus fécond de nos jours; mais, quand vous vous y mettez, vous écrivez très-joliment, et vous avez, par-dessus M[me] de Fontaine, le mérite de l'orthographe. J'espère que, dans

1. Jean-Louis Wagnière.

2. Les bancs placés sur l'avant-scène disparurent le 23 avril 1759, jour de la rentrée ou de l'ouverture après Pâques. Le comte de Lauraguais avait donné pour cela trente mille francs; voyez tome V, page 406.

3. Voltaire travaillait à *Tancrède* en ce moment même, et il voulait conspirer très-secrètement contre la cabale.

l'année 1760, nous recevrons encore de vous un petit mot qui nous fera grand plaisir.

Monsieur le Vitruve d'Hornoy[1], je ne vous conseille pas de faire à votre château un aussi maudit escalier que vous en avez fait à celui de Tournay. Nous verrons comment vous aurez ajusté les appartements de votre aile. Je n'oublierai point les offres que vous me faites d'être quelquefois à Paris mon ambassadeur auprès des puissances nommées banquiers, notaires, ou procureurs du parlement. Il faut que votre mousquetaire Daumart ait été blessé dans quelque bataille; c'est le plus déterminé boiteux que nous ayons dans la province. Cependant il ne laisse pas de tuer, en clopinant, tous les renards et tous les cormorans qu'il rencontre.

Monsieur le capitaine de cavalerie[2], vous avez fait un cornette qui est le plus malheureux cornette du pays : non-seulement il n'a point de route, mais je ne sais pas trop par quelle route il pourra se tirer des coquins qu'il a engagés pour servir l'État. Ce sont des gens très-belliqueux, car ils jettent des pierres à tous les passants, comme faisait mon singe[3]. On a beau les mettre en prison, ils finiront par assassiner leur cher cornette sur le grand chemin.

Luc m'écrit, du 11 avril, que cette campagne-ci sera plus meurtrière que les autres. Dieu veuille qu'il se trompe! Je crois que nous ne nous trompons pas en nous flattant que M. de Silhouette[4] fera, dans son ministère, des choses plus utiles aux hommes que *Luc* n'en fera de dangereuses.

Adieu, ma chère nièce; les deux ermites vous embrassent de tout leur cœur.

Je me suis arrangé avec la république de Genève pour avoir une belle terrasse de trente toises de long. Cela n'est pas bien intéressant, mais c'est un grand embellissement à nos Délices, où je voudrais bien vous revoir.

1. Il paraît que M. d'Hornoy, fils de Mme de Fontaine, avait accompagné sa mère chez Voltaire vers le commencement de 1759. C'était son premier voyage aux Délices, à Tournay, à Ferney. Il n'était encore alors que dans sa dix-septième année. (Cl.)

2. Le marquis de Florian.

3. Voyez tome XXXIX, page 232.

4. Voltaire changea bientôt d'opinion ; voyez la lettre à Chauvelin, du 11 décembre 1759.

3843. — A M. LE MARQUIS DE VOYER[1].

Ferney, 5 mai.

Mon sérail est prêt, monsieur; il ne me manque que le sultan que vous m'avez promis. On a tant écrit sur la population que je veux au moins peupler le pays de Gex de chevaux, ne pouvant guère avoir l'honneur de provigner mon espèce. Je ne savais point du tout quels étaient les usages des haras du roi, quand j'eus l'honneur de vous écrire. Mon seul objet, monsieur, est de seconder vos vues pour le bien de l'État. Je n'ai nul besoin du titre glorieux de garde-étalons du roi pour avoir quelques franchises qu'on dit être attachées à ce noble caractère. Je suis seulement flatté de rendre service, d'ajouter un goût nouveau à mes goûts, et d'être à portée de recevoir quelques-uns de vos ordres. Si vous n'avez point de bel étalon à me donner, j'en ferai venir un dans mes terres; je vous servirai de mon mieux, et sans qu'il vous en coûte rien. Je vous supplie de m'honorer de vos ordres le plus tôt que vous pourrez.

J'ignore heureusement dans ma retraite tout ce qui se passe dans le monde; je ne sais si vous êtes aux Ormes[2] ou à l'armée. Si vous êtes aux Ormes, permettez-moi de présenter mes respects à monsieur votre père et à toute votre famille. Oserai-je vous prier, monsieur, d'avoir la bonté de me faire savoir vos intentions un peu plus tôt que vous ne fîtes, quand j'eus l'honneur de vous parler de haras pour la première fois? Il faut un mari à mes filles, et si vous ne m'en donnez pas un, elles se marieront bien toutes seules.

Au reste, monsieur, pour me faire respecter de tous les palefreniers et de toutes les blanchisseuses du pays de Gex, je voudrais, sous votre bon plaisir, prendre le titre pompeux de directeur ou de lieutenant des haras dans toute l'étendue de trois ou quatre lieues. Un jésuite missionnaire portugais raconte qu'un mandarin lui ayant demandé, à Macao, quel était un homme qui venait de lui parler assez fièrement, le jésuite lui répondit: « C'est celui qui a l'honneur de ferrer les chevaux de l'empereur de Portugal, roi des rois. » Aussitôt le mandarin se prosterna.

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments les plus respectueux, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Château du comte d'Argenson.

3844. — A M. TRONCHIN, DE LYON[1].

Délices, 7 mai.

Pourquoi M. Silhouette ou de Silhouette fait-il de si beaux arrangements ? Pourquoi calcule-t-il si bien l'intérêt du roi et du public ? Pourquoi prend-il le train d'égaler la recette à la dépense autant qu'il pourra ? C'est, mon cher monsieur, qu'il a été élevé pour être négociant : tel fut le grand Colbert, et celui-ci a l'avantage d'avoir travaillé en Angleterre et en Hollande. J'ai toujours pensé qu'un négociant était plus capable de conduire les finances que les maîtres des requêtes ordinaires de notre hôtel. Ceci soit dit sans vous déplaire.

3845. — A M. COLINI.

Aux Délices, 7 mai.

Je n'ai pas eu un moment à moi depuis deux mois, mon cher Colini ; tantôt malade, tantôt surchargé de quelques travaux indispensables, tantôt occupé de ma ruine, en faisant bâtir des châteaux. Je ne perds point de vue, dans tous ces tracas, les objets qui vous regardent. J'ai toujours devant les yeux Manheim[2] et Francfort; je ferai l'impossible pour aller à Schwetzingen, et je ferai l'impossible aussi pour vous prendre en passant. Vous avez grande raison de n'être point de l'avis du docteur Pangloss ; je ne penserai comme lui que quand je pourrai parvenir à vous être utile.

3846. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Aux Délices, 7 mai.

Il faut que vous me pardonniez, madame ; j'écris très-peu, parce que je n'ai pas un moment à moi ; je me défais tous les jours de mes correspondances de Paris, je ne voudrais conserver que la vôtre ; je ne connais plus que vous et la retraite ; je m'intéresse plus à la pension de monsieur votre fils qu'à la guerre et aux finances ; je veux que vous soyez heureuse de toutes les façons et de tous les côtés ; on aurait beau d'ailleurs tout boule-

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Voltaire voulait placer Colini auprès de Charles-Théodore, et lui faire restituer ses effets volés à Francfort en 1753. Il ne réussit que dans la première de ces deux entreprises.

verser, je n'en prendrais point d'alarmes; j'ai su faire à peu près comme vous. J'ai des terres libres, je veux y vivre et y mourir. Il est vrai que je m'y prends un peu tard pour bâtir et pour planter, mais la vraie jouissance est dans le travail; la culture est un aussi grand plaisir que la récolte. Le docteur Pangloss est un grand nigaud avec son *tout est bien;* je crois que les choses ne vont bien que pour ceux qui restent chez eux, ou pour M. de Zeutmandel[1] et pour sa grasse et riche chanoinesse, qui épouse un très-aimable mari. Tout sera *bien* longtemps pour vous, madame, puisque vous avez le courage de conserver votre régime; ce n'est pas une petite vertu, et votre vertu sera récompensée. Je ne vous mande aucune nouvelle, je n'en sais que des siècles passés; si vous en savez du siècle présent, ne m'oubliez pas; mais songez toujours que celles qui vous regardent me sont les plus chères, et que je vous suis attaché avec le plus tendre respect.

3847. — A M. BERTRAND.

Aux Délices, 12 mai.

Je suis devenu un paresseux depuis quelque temps, mon cher ami; je ne vous ai point informé que j'avais envoyé votre lettre à l'abbé Pernetti; je ne vous ai point dit non plus combien l'Académie de Lyon est flattée de vous avoir parmi ses membres, et à quel point on a été content de tout ce que vous avez envoyé. Vous devez avoir reçu des nouvelles des libraires de l'*Encyclopédie;* la publication de l'ouvrage, qui pourtant se fera un jour, rencontre aujourd'hui bien des difficultés. L'affaire des protestants, entreprise par Boudon, n'en rencontre pas moins. Je crois que les Autrichiens essuient encore plus de difficultés avec le roi de Prusse. Il m'écrit, du 22 avril, qu'il a dérangé tous leurs projets de campagne sans sortir de sa place. Si cela est, c'est assurément le plus grand général d'armée de l'Europe; j'aimerais mieux qu'il en fût le pacificateur.

Adieu, mon cher philosophe; mille tendres respects à M. et à Mme de Freudenreich.

Je vous embrasse. V.

1. Ne serait-ce pas Zuchmantel ? Un baron de ce nom fut fait brigadier d'infanterie en février 1759. (Cl.)

3848. — DE M. D'ALEMBERT.

Paris, ce 13 mai.

Vous ne m'avez pas bien lu, mon cher et illustre maître. Je n'ai point dit que les sciences fussent plus redevables aux Français qu'à aucune des autres nations; j'ai dit seulement, et cela est vrai, que l'astronomie physique leur est aujourd'hui plus redevable qu'aux autres peuples[1]. Si vos occupations vous permettaient de lire ce qu'on a fait en France depuis dix ans, vous verriez que je n'ai rien exagéré. Depuis la mort de Newton, les Anglais ne font presque plus rien que de nous prendre des vaisseaux et de nous ruiner.

Ma *laubrussellerie*[2] aurait mieux valu si je l'avais faite auprès de vous; mais, telle qu'elle est, je crois qu'elle ne sera pas inutile à la philosophie. Les fanatiques grinceront les dents, et ne pourront pas mordre; je ne leur ai donné que des coups de baguette, mais cela les préparera aux coups de bâton. Quant à vous, mon cher ami, frappez fort; vous êtes en place marchande pour cela. *Exsurgat Deus, et dissipentur inimici ejus*[3]; car ces gens-là sont autant les ennemis de Dieu que ceux de la raison.

J'eus, il y a quelques jours, la visite d'un honnête jésuite à qui je donnai de bons avis. Je lui dis que sa société avait eu grand tort de se brouiller avec vous, qu'elle s'en trouverait mal, qu'elle en aurait l'obligation à leur beau *Journal de Trévoux,* et à leur fanatique Berthier. Mon jésuite, qui apparemment n'aime pas Berthier, et qui n'est pas du *Journal,* applaudissait à mes remontrances. « *Cela est bien fâcheux,* me disait-il. — *Oui, très-fâcheux, mon révérend père,* lui répondis-je, *car vous n'aviez pas besoin de nouveaux ennemis.* »

Adieu, mon très-cher et illustre maître; je recommande à vos bonnes intentions et la canaille jésuitique, et la canaille jansénienne, et la canaille parlementaire, et la canaille sorbonique, et la canaille intolérante[4]. Je vous embrasse de tout mon cœur.

3849. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE[5].

Landeshut, 18 mai.

Non, ma muse, qui vous pardonne
Tant de lardons malicieux,
N'associa jamais Pétrone
A ces auteurs ingénieux

1. Voyez la note, page 89.
2. Voyez la lettre 3840.
3. Psaume LXVII, v. 2.
4. Voyez, tome VIII, la longue note de M. de Morza, à la suite de l'*Ode sur la mort de la margrave de Baireuth*.
5. La lettre 3867 répond à celle-ci.

Qui m'accompagnent en tous lieux,
Et partagent avec Bellone
Des moments courts et précieux
Qu'un loisir fugitif me donne.

Je déteste l'impur bourbier
Où ce bel esprit trop cynique
A trempé sa plume impudique,
Et je ne veux point me souiller
Dans la fange de son fumier.

La mémoire est un réceptacle;
Le jugement d'un choix exquis
Ne doit remplir ce tabernacle
Que d'œuvres qui se sont acquis,
Au sein de leur natal pays,
Le droit de passer pour oracle.
C'est pourquoi, vainquant tout obstacle,
Je vous lis et je vous relis.
J'allaite ma muse française
Aux tétons tendres et polis
Que Racine m'offre à son aise.
Quelquefois, ne vous en déplaise,
Je m'entretiens avec Rousseau;
Horace, Lucrèce, et Boileau,
Font en tout temps ma compagnie.
Sur eux se règle mon pinceau,
Et, dans ma fantasque manie,
J'aurais enfin produit du beau,
S'il ne manquait à mon cerveau
Le feu de leur divin génie.

Si vous consultez une carte géographique, vous trouverez le lieu où une boutade de gaieté et de folie produisit ce *congé* [1]. Nous avons poursuivi ces gens, qui nous tournaient le derrière, jusqu'à Erfurth, et de là nous avons pris le chemin de la Silésie.

Vous autres habitants des Délices, vous croyez donc que ceux qui marchent sur les traces des Amadis et des Roland doivent se battre tous les jours pour vous divertir? Apprenez, ne vous en déplaise, que nous avons assez donné de ces tragédies, les campagnes passées, au public; qu'il y aura certainement encore quelque héroïque boucherie; mais nous suivrons le proverbe de l'empereur Auguste : *Festina lente.*

Vos Français brûlent de bons livres, et bouleversent gaiement le système de leurs finances pour complaire à leurs chers alliés. Grand bien leur fasse! je ne crains ni leur argent ni leurs épées. Si le hasard ne favorise pas éternellement les trois illustrissimes p...... [2] qui m'assaillent de tous côtés, j'espère qu'elles seront (pour conserver la figure de rhétorique) f........

1. Lettre 3838.
2. La Pompadour, Élisabeth, et Marie-Thérèse; voyez tome XXXIX, page 342.

J'éprouve le sort d'Orphée; des dames de cette espèce, et d'un aussi bon caractère, veulent me déchirer; mais certainement elles n'auront pas ce plaisir.

A propos de sottises, vous voulez savoir les aventures de l'abbé de Prades[1]; cela ferait un gros volume. Pour satisfaire votre curiosité, il vous suffira de savoir que l'abbé eut la faiblesse de se laisser séduire, pendant mon séjour à Dresde, par un secrétaire que Broglie[2] y avait laissé en partant. Il se fit nouvelliste de l'armée; et, comme ce métier n'est pas ordinairement goûté à la guerre, on l'a envoyé jusqu'à la paix dans une retraite d'où il n'y a aucunes nouvelles à écrire. Il y a bien d'autres choses; mais cela serait trop long à dire. Il m'a joué ce beau tour dans le temps même que je lui avais conféré un gros bénéfice dans la cathédrale de Breslau[3].

Vous avez fait *le Tombeau de la Sorbonne*[4]; ajoutez-y celui du parlement, qui radote si fort qu'il ne la fera pas longue. Pour vous, vous ne mourrez point. Vous dicterez encore, des Délices, des lois au Parnasse; vous caresserez encore l'*infâme*[5] d'une main, et l'égratignerez de l'autre; vous la traiterez comme vous en usez envers moi[6], et envers tout le monde.

Vous avez, je le présume,
En chaque main une plume;
L'une, confite en douceur,
Charme par son ton flatteur
L'amour-propre qu'elle allume,
L'abreuvant de son erreur;
L'autre est un glaive vengeur
Que Tisiphone et sa sœur
Ont plongé dans le bitume,
Et toute l'âcre noirceur
De l'infernale amertume;
Il vous blesse, il vous consume,
Perce les os et le cœur.
Si Maupertuis meurt du rhume,
Si dans Bâle on vous l'inhume,
Ce glaive en sera l'auteur.

Pour moi, nourrisson d'Horace,
Qui n'ai jamais eu l'honneur

1. Frédéric donne ici carrière à son imagination, au préjudice de l'abbé de Prades. Voyez comment Voltaire s'explique à ce sujet dans sa lettre du 25 avril 1760, à d'Alembert. (Cl.)

2. Victor-François de Broglie, duc depuis 1745, année de la mort de son père, à qui est adressée la lettre 1364. Il fut créé maréchal de France le 16 décembre 1759.

3. L'abbé de Prades, qui avait été excommunié, devait aussi à Frédéric sa réconciliation avec l'Église.

4. Voyez tome XXIV, page 17.

5. Voyez plus bas l'avant-dernier alinéa de la lettre 3867.

6. Voltaire avait dit à Frédéric, dans sa lettre du 26 juin 1750 :

Vous égratignez d'une main,
Lorsque vous caressez de l'autre.

De grimper sur le Parnasse,
Parmi la maudite race
Des beaux esprits, qui tracasse
Et remplit ce lieu d'horreur,
Je vous demande pour grâce,
S'il arrive quelque jour
Que mon nom par vous s'enchâsse
Dans vos vers ou vos discours,
Que sans ruses ni détours
La bonne plume l'y place.

Je souhaite paix et salut, non pas au *gentilhomme ordinaire*, non pas à l'historiographe du *Bien-Aimé*, non pas au seigneur de vingt seigneuries de la Suisserie, mais à l'auteur de *la Henriade*, de *la Pucelle*, de *Brutus*, de *Mérope*, etc.

FÉDÉRIC.

3850. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 mai.

C'est aujourd'hui, mon cher ange, le 19 de mai, et c'est le 22 d'avril qu'un vieux fou commença une tragédie[1] finie hier. Vous sentez bien, mon divin ange, qu'elle est finie et qu'elle n'est pas faite, et que nos maçons, mes bœufs, mes moutons, et les loups nommés fermiers généraux, contre lesquels je combats, et deux ou trois procès qui m'amusent, et des correspondances nécessaires, ne me permettront pas de vous envoyer mon griffonnage, l'ordinaire prochain. Mon cher ange, je vous avais bien dit que la liberté[2] et l'honneur rendus à la scène française échauffaient ma vieille cervelle. Ce que vous verrez ne ressemble à rien, et peut-être ne vaut rien. Mme Denis et moi, nous avons pleuré; mais nous sommes trop proches parents de la pièce, et il ne faut pas croire à nos larmes. Il faut faire pleurer mes anges, et leur faire battre des ailes. Vous aurez sur le théâtre des drapeaux portés en triomphe, des armes suspendues à des colonnes, des processions de guerriers, une pauvre fille excessivement tendre et résolue, et encore plus malheureuse, le plus grand des hommes et le plus infortuné, un père au désespoir. Le cinquième acte commence par un *Te Deum*, et finit par un *De Profundis*.

Il n'y a eu jamais sur aucun théâtre aucun personnage dans le goût de ceux que j'introduis, et cependant ils existent dans l'histoire, et leurs mœurs sont peintes avec vérité. Voilà mon énigme ; n'en devinez pas le mot, et, si vous le devinez, gardez-

1. *Tancrède*.
2. Voyez ci-dessus, page 91.

moi le secret le plus inviolable. Conspirons, mais ne nous décelons pas; donnons la pièce *incognito*. Jouissons une fois de ce plaisir; il est très-amusant, et d'ailleurs je crois le secret nécessaire. La mesure des vers est aussi neuve au théâtre que le sujet. Mme Denis n'en a point été choquée; au quatrième vers, elle s'y est accoutumée. Elle a trouvé ce genre plus naturel que l'ancien, et quelquefois plus convenable au pathétique. Il met le comédien plus à son aise, j'entends le bon comédien. Avec tout cela, nous pouvons être sifflés, et il faut tâcher de ne l'être pas sous mon nom.

Gardez-vous bien d'être aussi empressés de faire voir mon monstre que je l'ai été à le former. Silence, anges, ou point de pièce.

Et ce n'est pas assez de silence, il faut jurer, comme saint Pierre[1], que vous ne me connaissez pas.

Nota bene que, dans notre petite drôlerie, nous n'avons ni rois, ni reines, ni princes, ni princesses, ni même de *gouverneur de toute la province*[2], comme dit Pierre Corneille; et c'est encore un agrément.

Voyez, ô anges, quel pouvoir vous avez sur un Suisse!

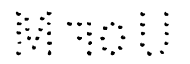
Je viens de lire *Titus*[3]. C'est un tour que vous m'avez joué pour me punir d'avance de l'ennui que je vous causerai; et, pour vous punir, je vous adresse ma réponse au petit Métastase. Il ne m'a pas donné son adresse; prenez-vous-en à vous si j'en use si librement.

3851. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

19 mai.

Sire, vous êtes aussi bon frère que bon général; mais il n'est pas possible que Tronchin aille à Schwedt, auprès du prince votre frère[4]. Il y a sept ou huit personnes de Paris, abandonnées des médecins, qui se sont fait transporter à Genève, ou dans le voisinage, et qui croient ne respirer qu'autant que Tronchin ne les quitte pas. Votre Majesté pense bien que, parmi le nombre de ces personnes, je ne compte point ma pauvre nièce, qui languit[5]

1. Matthieu, XXVI, 72.
2. *Polyeucte*, IV, III.
3. Tragédie imitée de *la Clémence de Titus*, de Métastase, par de Belloi; elle était tombée, le 28 février précédent, à la Comédie française. — Nous ne connaissons pas la *réponse* de Voltaire *au petit Métastase* de Belloi. (CL.)
4. Ferdinand de Prusse. Voyez lettre 3833.
5. Mme Denis avait quelquefois mal à une cuisse, par suite des mauvais trai-



depuis six ans. D'ailleurs Tronchin gouverne la santé des Enfants de France, et envoie de Genève ses avis deux fois par semaine; il ne peut s'écarter; il prétend que la maladie de monseigneur le prince Ferdinand sera longue. Il conviendrait peut-être que le malade entreprît le voyage, qui contribuerait encore à sa santé, en le faisant passer d'un climat assez froid dans un air plus tempéré. S'il ne peut prendre ce parti, celui de faire instruire Tronchin toutes les semaines de son état est le plus avantageux.

Comment avez-vous pu imaginer que je pusse jamais laisser prendre une copie de votre écrit[1] adressé à M. le prince de Brunswick? Il y a certainement de très-belles choses; mais elles ne sont pas faites pour être montrées à ma nation. Elle n'en serait pas flattée; le roi de France le serait encore moins, et je vous respecte trop l'un et l'autre pour jamais laisser transpirer ce qui ne servirait qu'à vous rendre irréconciliables. Je n'ai jamais fait de vœux que pour la paix. J'ai encore une grande partie de la correspondance[2] de Mme la margrave de Baireuth avec le cardinal de Tencin, pour tâcher de procurer un bien si nécessaire à une grande partie de l'Europe. J'ai été le dépositaire de toutes les tentatives faites pour parvenir à un but si désirable; je n'en ai pas abusé, et je n'abuserai pas de votre confiance au sujet d'un écrit qui tendrait à un but absolument contraire. Soyez dans un parfait repos sur cet article. Ma malheureuse nièce, que cet écrit a fait trembler, l'a brûlé, et il n'en reste de vestige que dans ma mémoire, qui en a retenu trois strophes trop belles.

Je tombe des nues quand vous m'écrivez que je vous ai dit des duretés[3]. Vous avez été mon idole pendant vingt années de suite;

> Je l'ai dit à la terre, au ciel, à Guzman même.
>
> (*Alzire,* acte III, scène IV.)

Mais votre métier de héros et votre place de roi ne rendent pas le cœur bien sensible: c'est dommage, car ce cœur était fait pour

tements qu'elle éprouva, avec son oncle, en juin 1753, à Francfort; mais Frédéric s'ennuyait beaucoup d'entendre parler de *cette nièce* de Voltaire. Voyez sa lettre du 12 mai 1760.

1. Voyez lettre 3818.
2. De septembre à novembre 1757.
3. La lettre de Voltaire où il y avait des duretés est perdue, à moins que Frédéric ne regarde comme telles les expressions du dernier alinéa de la lettre 3818.

être humain, et, sans l'héroïsme et le trône, vous auriez été le plus aimable des hommes dans la société.

En voilà trop si vous êtes en présence de l'ennemi, et trop peu si vous étiez avec vous-même dans le sein de la philosophie, qui vaut encore mieux que la gloire.

Comptez que je suis toujours assez sot pour vous aimer, autant que je suis assez juste pour vous admirer; reconnaissez la franchise, et recevez avec bonté le profond respect du Suisse

VOLTAIRE.

3852. — A M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES[1].

Aux Délices, 20 mai [2].

Les fermiers généraux, monsieur, m'ont envoyé la copie d'une lettre de M. le garde des sceaux de Chauvelin à M. de La Closure, résident du roi à Genève, du 20 décembre 1728, par laquelle les droits de contrôle, insinuation, centième denier, sont compris dans tous les autres droits dont les terres de l'ancien dénombrement sont exemptes, par ordre du roi: donc il n'est point dû de centième denier pour le bail à vie de Tournay. Si ce bail à vie est regardé comme mutation, vous perdez tous vos droits; vous avez vendu votre terre à un Français, elle est déchue de ses priviléges.

Vous m'avez vendu votre terre à vie, monsieur, et vous savez que je ne l'ai achetée que parce qu'elle était libre[3]. Vous m'avez garanti les franchises et les lods et ventes. Vous m'avez donné votre parole d'honneur, qui vaut encore mieux que votre garantie par écrit.

Je réclame l'une et l'autre pour vous et pour moi. Courez[4], je vous en conjure, chez M. de Chauvelin, l'intendant des finances; faites-lui sentir la conséquence de cette affaire. Conservez-moi cette liberté, qui me coûte assez cher.

Vous pourriez d'ailleurs parler à monsieur l'intendant de Bourgogne. Je vous supplie de l'engager à ne point troubler le

1. Éditeur, Th. Foisset.

2. Quinze jours avant, par une lettre qui ne s'est pas retrouvée, Voltaire revenait sur la clause de l'acte relative aux meubles de Tournay, pressant M. de Brosses de s'en départir, ce que ce dernier ne lui accorda qu'en 1768. (*Note du premier éditeur.*)

3. C'est ce qui ne résulte pas précisément de la proposition d'achat; Voltaire toutefois le mandait ainsi à d'Argental (5 mai 1759).

4. Le président de Brosses était alors à Paris.

repos de ma vie; elle a été assez malheureuse. Que je vous doive d'être oublié! Je suis un Suisse; je veux mourir Suisse et votre obligé. V.

N. B. J'écris la lettre la plus pressante à M. de Faventine, fermier général, et à M. de Chalus, chargés des droits du domaine. Pourriez-vous les voir? Mais surtout que monsieur l'intendant ne m'inquiète jamais, et que je vous en aie l'obligation. V.

3853. — A M. LE COMTE DE CHOISEUL[1].

J'ai mandé hier, monsieur, au bonhomme Ralph[2] qu'il avait fait rire une excellence qui va dans le pays de l'ennui. Ce *Lustig*[3] en est tout ragaillardi. Il dit que ce qu'il désirait le plus, dans le plus sot des *mondes possibles*, était de réjouir un petit nombre de gens d'esprit comme vous, qui ne sont de ce siècle en aucune manière. Il prétend que, si vous voulez le faire avertir par quelque rieur de vos amis, il vous fera présenter à Strasbourg de quoi vous amuser sur la route, et de quoi jeter dans le Danube.

N'oubliez pas la spirituelle, l'éloquente, la sucrée, la romanesque, la bavarde, la précieuse, la bégueule comtesse de Bentinck[4], quand vous voudrez savoir au juste tous les rogatons de Vienne.

Si j'étais homme à me venger d'un certain Freytag, agent du roi de Prusse, ci-devant mis au pilori en Saxe, et maintenant serré à Dusseldorf, et d'un coquin de Schmidt, faux-monnayeur de Francfort, conseiller du roi de Prusse, qui me volèrent, en sauçant ma nièce dans le ruisseau, et du roi de Prusse lui-même, qui employa ces dignes agents, je pourrais aller plaider à Vienne: car c'est une chose délicieuse de se ruiner au conseil aulique pour ruiner Schmidt, et mortifier cet insolent Frédéric.

Je souhaite à Votre Excellence tous les succès dont je ne doute pas. Elle est bien persuadée de mon tendre respect.

1. Cette lettre est postérieure de quelques semaines seulement à la publication du roman de *Candide*. Le comte de Choiseul (duc de Praslin le 2 novembre 1762) avait remplacé, à la fin de 1758, le comte de Stainville, son cousin, dans les fonctions d'ambassadeur à Vienne. (Cl.)

2. Pseudonyme de Voltaire pour *Candide*.

3. Mot allemand qui signifie *joyeux*.

4. Voyez tome XXXVII, page 21.

3854. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[1].

22 mai, aux Délices.

Madame, voici les extraits des principaux passages de l'oraison funèbre d'un cordonnier, par Sa Majesté le roi de Prusse. Le livret est assez considérable, et de la taille des oraisons funèbres du grand Condé et du maréchal de Turenne. Il est étonnant que le roi de Prusse ait pu s'amuser à un tel ouvrage, l'hiver dernier, tandis qu'il préparait à Breslau les opérations de la campagne qu'il exécute aujourd'hui. Il en a fait bien d'autres; mais comme il a livré son *Cordonnier* à l'impression, on peut en donner des extraits à une princesse discrète sans trahir des secrets d'État, et sans manquer à ce qu'on doit à la majesté du trône. On dit que le prince Henri pourrait ajouter quelques talons aux souliers que le roi de Prusse a célébrés, attendu qu'il a vu ceux de l'armée de l'empire, laquelle est nommée, je pense, l'armée d'exécution. Je ne sais pas trop bien les termes, madame, et je manque peut-être à l'étiquette; mais ce que je sais, et ce que je trouve fort mauvais, c'est qu'on s'égorge après avoir plaisanté. Le canon gronde, le sang coule autour des États de Votre Altesse sérénissime. Elle daigne souhaiter que je vienne lui faire ma cour; quel chemin prendre? On ne peut passer que pardessus des morts.

Enfin, madame, Votre Altesse sérénissime a donc pris le parti de l'inoculation! Vous êtes sage en tout. Les autres cours ne le sont guère, de se ruiner et de faire tant de malheureux. Je ne pardonne qu'à César et à Alexandre d'avoir fait la guerre : il s'agissait de la moitié de la terre; mais ici (pour se servir d'un proverbe noble) le jeu ne vaut pas la chandelle. La grande maîtresse des cœurs n'est-elle pas de mon avis?

Le vieux Suisse se met aux pieds de Votre Altesse sérénissime et de votre auguste famille.

EXTRAITS DE PLUSIEURS MORCEAUX DE L'ÉLOGE FUNÈBRE DU CORDONNIER REINHARDT PAR SA MAJESTÉ LE ROI DE PRUSSE[2].

Une chaussure mal faite révolte par sa forme désagréable; elle presse le pied et lui donne, en le gênant, des duretés qui causent des douleurs à

1. Éditeurs, Bavoux et François.
2. On verra aisément dans quelle intention ces *extraits* ont été faits, et de

chaque pas que l'on fait; elle n'empêche pas l'eau d'y pénétrer et d'y occasionner à force de refroidissement des humeurs goutteuses, maladie cruelle qui par de longs tourments conduit au tombeau. Matthieu Reinhardt excellait à éviter tous ces défauts. Ses ouvrages avaient atteint le degré de perfection dont ils sont capables. Il avait surpassé tous ses compagnons et tous ses émules par son talent; et quiconque s'élève d'une manière aussi triomphante sur ses compétiteurs est sûrement un grand homme; celui qui gouverne sagement, avec ordre et avec application, son atelier et sa maison, gouvernerait de même une ville, une province, et, pour ne rien dissimuler, un royaume. Oui, messieurs, ce bon citoyen que nous pleurons avait des qualités qui n'auraient point déparé le trône ; tandis qu'un nombre de ceux qui l'occupent sans talent et sans application ne seraient que de mauvais cordonniers, si l'aveugle fortune qui dispose des naissances ne les avait faits ce qu'ils sont par charité et pour que ces hommes ineptes ne mourussent pas de faim et de misère.

Demi-dieux sur la terre, puissances que la Providence a établies pour gouverner de vastes provinces avec humanité et sagesse, rougissez de honte qu'un pauvre cordonnier vous confonde et vous apprenne vos devoirs; que l'exemple de sa vie laborieuse vous enseigne ce qu'exigent de vous ces peuples que vous devez rendre heureux. Vous n'êtes point élevés par le ciel pour vous assoupir sur le trône aux concerts de vos flatteurs; vous y êtes placés pour travailler pour le bien de ces milliers de mortels qui vous sont soumis, et qui sont vos égaux. Vous ne fûtes point élevés si haut pour passer des semaines, des mois, des années, dans les forêts, à poursuivre sans cesse ces animaux sauvages qui vous fuient, à vous glorifier de la méprisable adresse de les attraper, divertissement innocent par soi-même si sa fureur ne vous le rendait pas un métier; tandis que les chemins dans vos provinces tombent en ruine, que les villes sont infectées de ces objets dégoûtants de la pitié et de la commisération publique, que le commerce languit dans vos États, que l'industrie est sans encouragement, et la police générale même mal observée.

Quel exemple de modération pour vous, grands de la terre, et quelle leçon vous fait un pauvre, mais pieux artisan! Un homme, peut-être l'objet de votre orgueilleux mépris, et dont vous croyez que le nom salirait votre mémoire, s'il y était gravé, vous enseigne que l'on peut vivre en bonne harmonie avec ses plus proches voisins. Sa jurisprudence, si différente de la vôtre, vous montre qu'il y a des voies pour éviter les querelles, pour éluder les disputes et pour conserver la paix et le repos ; qu'il y a une certaine magnanimité d'âme, bien supérieure aux emportements de la vengeance, qui porte la miséricorde jusqu'à pardonner les injures et les outrages,

quelle manière piquante ils montrent la contradiction des écrits de Frédéric avec sa conduite en ce moment même. — Le titre n'est pas moins étrange que l'ouvrage : *Panégyrique du sieur Jacques-Matthieu Reinhardt, maître cordonnier, prononcé le 13ᵉ mois de l'an 2899, dans la ville de l'Imagination, par Pierre Mortier, diacre de la cathédrale.* (A. F.)

au lieu que chez vous, les moindres démêlés s'enveniment, de petites querelles produisent des guerres sanglantes. Votre vanité, plus cruelle que la barbarie des tyrans, sacrifie des milliers de citoyens à la fausse gloire, et pour un mot que l'ambition et la haine interprètent, des provinces entières sont saccagées et ruinées; vos fureurs livrent la terre à la rapacité des bêtes féroces déchaînées pour l'envahir. Tous les fléaux, toutes les calamités, désolent le monde à leur suite, et tant de malheurs déplorables ne proviennent que de vos inimitiés funestes. Que Matthieu Reinhardt était sage, et que l'on devrait graver en lettres d'or sur les palais des rois ces belles et mémorables paroles : « C'est beaucoup gagner que de savoir céder à propos. »

Jamais foi ne fut plus fervente que la sienne. De tous nos saints livres, ceux qu'il lisait avec le plus d'application et de plaisir, c'étaient les prophètes de l'Ancien Testament et l'Apocalypse de saint Jean; parce, disait-il, qu'il n'y comprenait rien du tout. Il souhaitait que toute la religion ne fût que mystère, pour mieux raisonner sur ce qu'il avait lu. Rien n'était incroyable pour lui. Avec quel zèle nous l'avons vu assister dans ces saints lieux à toutes les cérémonies religieuses, avec l'humilité d'un chrétien, avec l'attention d'un disciple, avec la componction d'un régénéré!

Sachez et retenez bien que l'on peut se distinguer dans toutes les conditions; que ce ne fut pas parmi les riches que l'Homme-Dieu choisit ceux qu'il daigna associer à ses saints travaux, mais parmi la lie du peuple hébreu. Et vous, sa famille éplorée, séchez vos larmes, et ne souillez point, par vos regrets outrés, la gloire de celui qui est assis à présent à la droite du Père, entre le Fils et le Saint-Esprit.

3855. — A M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES[1].

23 mai, aux Délices.

Nouvelles importunités, monsieur. On me persuade que vous pouvez finir cette désagréable affaire du centième denier, qui en entraînerait d'autres. La terre de Tournay est dans un cas si singulier, et a de si étranges priviléges, qu'il ne faut sans doute en perdre aucun. MM. de Faventine et Douet sont les deux fermiers généraux chargés du domaine. Les connaissez-vous, ces Douet et Faventine? Non, vous connaissez Salluste et Horace. Mais il vous est aisé d'avoir accès auprès de ces puissances; il ne s'agit que d'un délai, d'une surséance de leurs édits. Vous êtes dans Paris, président chez les Bourguignons, beau-frère d'un ex-contrôleur général, si je ne me trompe[2]. Il faut se remuer, se trémousser,

1. Éditeur, Th. Foisset.
2. Voltaire se trompait. M. de Moras, contrôleur général de 1756 à 1757, puis ministre de la marine, n'était point beau-frère de M. de Brosses, mais cousin germain de sa femme.

agir, parler, et l'emporter. J'ai embelli Tournay, j'ai amélioré la terre ; mais je brûlerai tout si on me vole le moindre de mes droits. Je suis Suisse, je n'entends point raison quand on me vexe. J'ai de quoi vivre sans Tournay. Et j'aime mieux y laisser croître des ronces que d'y être persécuté. Heureusement, monsieur, ma cause est la vôtre. Qui empêcherait un jour un intendant qui ne serait pas votre ami de dire, ou à vous ou aux vôtres : La terre a perdu ses droits ; la propriété a passé en des mains étrangères, et si bien passé que le centième denier a été payé ! Vous pouvez très-aisément, monsieur, prévenir ces difficultés en exigeant par vos amis qu'on attende seulement quelques mois la décision de cette affaire. Je vous répète que, par trois lettres de M. le garde des sceaux Chauvelin, au nom du roi, l'exemption du centième denier est comprise dans l'exemption de toutes les charges et impositions quelconques. Je n'ai transigé avec vous qu'à cette condition préalable que je jouirais de toutes les franchises. Vous le savez, vous me les avez garanties par écrit. *Je lui garantis les lods et les franchises de l'ancien dénombrement* [1]. Voilà vos expressions. J'ai votre parole d'honneur que vous soutiendrez vos droits et les miens ; votre intérêt vous y engage. Vous n'avez certainement pas voulu me tromper, et vous ne vous êtes pas trompé vous-même, en stipulant vos priviléges. Tous les motifs vous déterminent à les maintenir. En un mot, je compte que vous en viendrez à bout. M. de Chauvelin peut aisément engager MM. de Faventine et Douet à se taire.

J'ajouterai, moi qui ne me tais point, que si vous pouviez voir aujourd'hui le château de Tournay, vous verriez que j'en ai fait une terre qu'un jour vous vendrez le double de ce que vous l'auriez vendue. J'ose dire que vous ne devez pas être mécontent de mon aversion mortelle pour tout ce qui est délabrement. Je vous ai mieux servi que vous ne l'espériez, rendez-moi le bon office que j'espère.

Mille respects très-tendres. V.

Je compte sur vos bontés auprès de monsieur l'intendant.

1. Ces mots ne se trouvent ni dans l'acte du 11 décembre 1758, ni dans la lettre du 17, qui lui sert de complément. Au reste, la question n'était pas là. Le point était de savoir si, pour un bail à vie, Voltaire devait ou non un *demi-droit* de mutation, comme pour un achat d'usufruit, ce qui n'avait rien de commun avec l'exemption d'impôt foncier et les autres franchises de la terre de Tournay. (*Note du premier éditeur.*)

3856. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Aux Délices, 26 mai.

Je suis aussi fâché que vous pour le moins, mon cher *grand écuyer* d'Assyrie, qu'on n'ait pas osé adopter mes chars[1], crainte du ridicule. Le ridicule pourtant n'est pas si à craindre que les Prussiens; et je suis toujours convaincu, quoique je ne sois pas du métier, que ce serait la seule manière de les vaincre en pleine campagne.

L'armée d'exécution, comme ils l'appellent, est exécutée; tout cela est dispersé. Messieurs des Cercles[2] mettent les armes bas quand on leur dit que messieurs de Prusse sont à une lieue.

On dit que les Anglais viennent de nous prendre douze gros vaisseaux marchands. Leur ministère a fait imprimer un ouvrage très-artificieux, très-bien écrit, pour justifier leur conduite envers les avides Hollandais. Le mémoire est fort beau, et sur la seule lecture je les condamnerais. Ces pirates-là sont aussi méchants sur mer que les Prussiens sur terre. Nous nous ruinons pour leur résister, et nous portons tout notre argent en Germanie. Jamais elle n'a été si dévastée, si sanglante et si riche.

J'avoue avec vous, mon cher Assyrien, que Dieu a envoyé M. de Silhouette à notre secours. S'il y a quelque bon remède, il le trouvera : car il n'est pas comme la plupart de ses prédécesseurs, gens estimables, mais sans génie, qui traçaient leur sillon comme ils pouvaient avec la vieille charrue. J'augure beaucoup d'un traducteur de Pope, qui a vu l'Angleterre et la Hollande.

Il n'est pas de ces vieux novices
Marchant dans des sentiers ouverts,
Et même y marchant de travers,
Créant des charges, des offices,
Billets d'État, écus factices;
Empruntant à tout l'univers;
Replâtrant par des injustices
Nos sottises et nos revers.
Il ramène les temps propices
Et des Sullys et des Colberts,
Et rembourse de mauvais vers
Pour le prix de ses grands services.

1. Voyez tome XXXIX, pages 123 et 214.
2. Voyez la note 2, page 86.

Je ne sais pourquoi vous me mandez que tant de poëtes le persécutent avec des éloges en vers. Mes chers confrères n'entrent pour rien dans les obligations que l'État peut lui avoir; ils ne prendront point d'actions sur les fermes. En avez-vous pris? Il me semble que mes nièces en ont quelques-unes. L'opération est un peu à l'anglaise; eh! tant mieux! il faut faire du public une compagnie qui prête au public: c'est la grande méthode de Londres.

3857. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 mai.

Je vous envoie, mon cher ange, mon dernier printemps [1], mon ouvrage du mois de mai. Il est adressé à M. de Courteilles [2]. Ce n'est point à moi d'en juger, c'est à vous; mais comment prévoir le succès ou la chute d'une pièce qui n'est ni tragédie, ni comédie, ni en rimes ordinaires, et qui n'a aucun objet de comparaison? Ne sera-t-il pas amusant de la faire donner par Lekain, ou par M. de Lauraguais, comme l'ouvrage d'un jeune inconnu? J'ai changé la mesure, afin que ce maudit public ne me reconnût pas à ce qu'on appelle mon style. N'allez pas vous attendre à de belles tirades, à de ces grands vers ronflants, à des sentences, à des attrape-parterre, à de l'esprit, à rien enfin de ce qui est en possession de plaire. Style médiocre, marche simple: voilà ce que vous trouverez; mais, s'il y a de l'intérêt, tout est sauvé. Divin ange, je n'ai pas un moment; j'ai quitté la Russie pour vous, je retourne à Pétersbourg, et je baise, en partant, les ailes des anges.

3858. — A M. JEAN SCHOUVALOW.

29 mai.

Je suis toujours surpris, monsieur, de voir que, sur les bords de la Néva et de la Mosca [3], on écrive et on parle français comme à Versailles. La lettre que M. Soltikof [4] vient de me rendre de la part de Votre Excellence, et sa conversation, redoublent ma surprise et mon plaisir. Je dois ajouter à ces sentiments ceux de la reconnaissance pour vos belles fourrures, et pour le thé que boit

1. *Tancrède;* voyez la lettre 3850.
2. Intendant des finances.
3. Voyez, relativement à l'orthographe de ce nom, et de plusieurs autres, la lettre du 11 juin 1761, à Schouvalow.
4. Voyez plus bas la lettre 3864.

Sa Majesté chinoise. Il n'y a point, grâce à vos bontés, de potentat en Europe qui prenne de meilleur thé que moi, et qui ait de plus belles doublures d'habits.

Votre dernier envoi d'instructions met le comble à vos magnifiques présents ; elles vont jusqu'à l'année 1721, et je me flatte, monsieur, que vous m'honorerez bientôt de la suite de vos mémoires instructifs. Je ne négligerai rien pour tâcher de répondre à vos idées et à vos soins. J'espère avoir l'honneur de vous envoyer, l'hiver prochain, tout l'ouvrage. Je vous prie de trouver bon que je me livre à mon goût et à ma manière de penser ; chaque peintre doit suivre son genre et employer les couleurs qui lui réussissent le mieux. J'écris dans ma langue ; la plupart des noms doivent être à la française. Nous ne disons point *Alexandros*, mais Alexandre ; nous prononçons Auguste, et non pas *Augustus;* Cicéron, au lieu de *Cicero;* Athènes, au lieu d'*Athenoi*, etc. Les noms propres, chargés de doubles *w* et de consonnes, seront au bas des pages.

Je suis bien sûr de me rencontrer avec un homme plein de goût, tel que vous êtes, en évitant toute affectation, et surtout l'affectation de faire un panégyrique. Il faut laisser aux gazetiers et aux sots le soin de dire : *Notre auguste monarque, Sa gracieuse Majesté, le roi de Prusse, est en haute personne à son armée ; Sa sacrée Majesté impériale a pris médecine, et son auguste conseil est venu la complimenter sur le rétablissement de sa précieuse santé.* A parler sérieusement, tout ce qui tend à nous faire trop valoir nous met toujours au-dessous de ce que nous sommes.

Vous ne voulez pas non plus qu'on démente des faits avérés de toute l'Europe. En déguisant une vérité publique on affaiblit toutes les autres, et la plus mauvaise de toutes les politiques est de mentir. Celui qui, en écrivant l'histoire d'Alexandre, nierait ou excuserait le meurtre de Clitus s'attirerait le mépris et l'indignation. Si l'expérience m'a pu donner quelque connaissance dans l'art d'écrire, je l'emploierai à augmenter, si je le puis, le respect qu'on doit à Pierre le Grand et à votre empire, sans flatter personne.

Je pense qu'en m'attachant à ces principes, je ne suivrai que les vôtres. Il ne me restera d'autre regret que celui de n'avoir pu voir l'empire dont j'écris l'histoire, et la personne qui me procure cet honneur, et dont je ne serai que le copiste.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, etc.

3859. — A MADAME D'ÉPINAI.

Le porteur[1] ne vous dira pas qu'il est la plus aimable créature du monde; mais moi, je vous le dis, ma chère philosophe. Il a fait d'ailleurs ce que vous deviez faire : il nous est venu voir.

3860. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 juin.

Les ailes des anges m'ont obombré, mon cher et respectable ami ; j'ai le brevet pour Ferney plus favorable que je n'avais osé le demander et l'espérer; il est pour moi comme pour Mme Denis. Je n'aurais jamais osé prétendre que mon nom fût couché, en parchemin, dans une patente signée *Louis*.

Monsieur l'ambassadeur[2], recevez mes très-humbles actions de grâces.

Mon cher ange, vous avez voulu un pot-de-vin pour vos négociations : vous devez l'avoir reçu ; vous devez avoir lu mon petit drame. Si j'avais pu deviner que M. le duc de Choiseul[3] pousserait ses bontés, que je vous dois, jusqu'à parler de moi dans la chambre du roi, j'aurais, moi, poussé l'insolence jusqu'à demander dans le brevet l'insertion des droits de Tournay : cela n'aurait rien coûté, et cette grâce si naturelle était tout aussi facile que l'autre. Ma modestie m'a perdu, je n'ai pas eu la témérité de parler de moi ; je n'ai demandé les droits de Ferney que pour ma nièce ; mais Tournay ne regardait que moi, et je me suis tu.

Maintenant que mon brevet pour Ferney est obtenu, je n'ai pas l'insolence d'en demander un second pour Tournay. Figurez-vous quel plaisir ce serait d'avoir deux terres entièrement libres, et comme cela irait à l'air de mon visage. M. de Brosses m'a garanti tous les droits de sa terre; mais c'est *le beau billet qu'a La*

1. Sans doute Grimm. Il vint retrouver la *belle philosophe* en mai 1759, à Genève, et il ne quitta cette ville, avec elle, qu'au mois d'octobre suivant.

2. D'Argental venait d'être nommé ministre plénipotentiaire de l'infant duc de Parme, à Paris. Il reçut alors le titre de *comte*, qu'il ne portait pas avant de remplir ces fonctions, créées exprès pour lui. (Cl.)

3. Étienne-François de Choiseul, connu sous le nom de *marquis de Stainville* jusqu'au mois d'auguste 1758, époque où il fut créé *duc de Choiseul*, avait remplacé le cardinal de Bernis aux affaires étrangères, vers la fin d'octobre 1758. De 1759 à 1770, Voltaire fut en correspondance suivie avec ce ministre; mais, par malheur, les lettres les plus intéressantes qu'il lui adressa sont restées inconnues. (Cl.)

Châtre. Ils disent qu'il n'a pu me garantir des droits qui lui sont personnels ; tant pis pour lui, il ne m'a vendu qu'à cette condition ; mais tant pis pour moi, qui serai vexé.

Monsieur le Parmesan, qui êtes *envoyé* chez vous, je vous ai fait mon compliment. Vous avez été obligé d'écrire à Parme, vous n'avez pas le temps d'écrire aux Délices. Cependant je vous ai envoyé une tragédie ; pour Dieu, donnez-moi un petit signe de vie. Que dites-vous de l'avis[1] à frère Berthier et à *monsieur* des *Nouvelles ecclésiastiques?*

Mille tendres respects à tout ange.

3861. — A M. DE CHAUVELIN[2].

A Lausanne, 3 juin.

Monsieur, le malingre Suisse, l'importun V., vous demande très-humblement pardon de vous excéder ; mais ayez pitié de lui. Il n'avait pas osé parler de Tournay dans sa requête au roi, parce qu'il ne voulait pas que son nom retentît aux oreilles des monarques. Il a été tout stupéfait et tout confondu de voir que le roi lui accordait, pour lui et pour sa nièce, l'ancien dénombrement de Ferney. S'il avait eu un peu de présomption, il aurait fait aisément insérer Tournay dans le brevet, et tout était fini ; il serait sûr d'être l'homme le plus libre du monde ; sa modestie l'a perdu. Mais, monsieur, que vos bontés secondent cette modestie funeste, et que je vous aie l'obligation de ne point perdre mes droits de Tournay ! Si on m'en ôte un, on me les enlève tous. Je n'ai acheté cette terre à vie que par le seul motif de jouir de ces droits, et à cette condition. M. de Brosses me les a garantis par un billet de sa main, aussi bien que l'exemption des lods et ventes. Me voilà donc dans la nécessité de plaider au conseil contre M. de Brosses, et d'exiger de lui cette garantie. On peut me demander le dixième, la capitation, etc. Il est très-certain que, hors le droit de ressort au parlement de Dijon, Tournay et Ferney sont absolument libres ; je pourrais même, si j'étais calviniste, avoir un prédicant dans mon château. Enfin, monsieur, vous sentez combien des droits si singuliers doivent être chers. Je n'ai pas, en vérité, le courage de demander au roi un second brevet ; mais je suis persuadé qu'un mot de vous vaudrait

1. Dans la *Note* qui est après l'ode *sur la Mort de la margrave de Baireuth*, tome VIII.

2. Éditeurs, Bavoux et François.

une patente. Si vous aviez la bonté de dire à MM. Faventine, Douet ou autres, que le roi m'a accordé un brevet de franchise de tous droits à Ferney, et que vous regardez ce brevet comme une conséquence des droits que M. de Brosses m'a transmis à Tournay; si enfin vous pouviez leur remontrer que, la chose étant litigieuse, on doit pencher du côté de la faveur; si du moins vous daigniez exiger d'eux un délai pendant lequel il se pourrait, à toute force, que je fusse assez insolent pour demander un petit mot de confirmation pour Tournay, je vous aurais la plus sensible obligation du monde.

Vous autres, messieurs du conseil, vous n'aimez pas trop les gens qui veulent être libres ; mais daignez considérer que j'ai l'honneur d'être Suisse, que vous m'avez toujours un peu aimé, et vous pouvez me rendre le plus heureux mortel qui respire.

Voulez-vous bien permettre que je vous envoie le mémoire des fermiers généraux noté de remarques de Mathanasius?

Recevez mes impertinentes prières et mes tendres respects.

Le Suisse V.

3862. — A M. LE CONSEILLER LE BAULT[1].

Aux Délices, près de Genève, 4 juin 1759.

Monsieur, pardonnez à mon importunité; il ne s'agit que d'une vache, c'est le procès de M. Chicaneau, mais vous verrez par la lettre ci-jointe d'un procureur de Gex qu'une vache dans ce pays-ci suffit pour ruiner un homme; c'est en partie ce qui contribue à dépeupler le pays de Gex, déjà assez malheureux; les procureurs sucent ici les habitants, et les envoient ensuite écorcher aux procureurs de Dijon. Un nommé Chouet, ci-devant fermier de la terre de Tournay, veut absolument ruiner un pauvre homme nommé Sonnet, et ledit Chouet étant fils d'un syndic de Genève, croit être en droit de ruiner les Français; il a surpris la vache de Sonnet mangeant un peu d'herbe dans un champ en friche, lequel champ je certifie n'avoir été labouré ni semé depuis plusieurs années. Un grand procès s'en est ensuivi à Gex, l'affaire a été ensuite portée au parlement: il y a déjà plus de frais que la vache ne vaut. Je suis si touché d'une telle vexation que je ne peux m'empêcher d'implorer vos bontés pour un Français qu'on ruine bien mal à propos. Voudriez-vous, monsieur,

1. Éditeur, de Mandat-Grancey. — En entier de la main de Voltaire. (*Note du premier éditeur.*)

avoir la charité d'envoyer chercher le procureur Larcher. Ce pauvre homme a trois témoins qui peuvent déposer que la vache saisie n'avait commis aucun dégât ; on n'a point voulu les écouter, et tout se borne à demander beaucoup d'argent ; je crois remplir mon devoir en demandant instamment votre protection pour ceux qu'on opprime.

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments les plus respectueux, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

3863. — A M. LE CONSEILLER LE BAULT[1].

Aux Délices, 4 juin.

Je suppose, monsieur, que M. Tronchin vous a payé votre bon vin, dont je vous remercie, et que je bois à votre santé. Je vous supplie de vouloir bien m'en envoyer autant toutes les années, tant qu'il plaira à la nature de me permettre de boire.

J'ai la fantaisie de cultiver dans mon terrain hérétique quelques ceps catholiques : serait-ce prendre trop de liberté que de m'adresser à vous pour avoir deux cents pieds des meilleures vignes? Ce n'est qu'un très-petit essai que je veux faire. Je sens combien ma vilaine terre est indigne d'un tel plant. Mais c'est un amusement dont je vous aurais l'obligation.

Je m'y prends à l'avance pour obtenir cette faveur. Aussi le principal objet de ma lettre est de vous remercier du fruit de la vigne que je vous dois, plutôt que de vous demander des vignes. Je vous prie de prendre très-sérieusement mes remerciements, et de ne vous moquer que le moins que vous pourrez de ma proposition.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

3864. — A M. DE SOLTIKOF[2].

J'abuse des bontés de M. de Soltikof. Je le supplie de me mander comment on écrit le nom des sectaires appelés dans

1. Éditeur, de Mandat-Grancey. — En entier de la main de Voltaire. (*Note du premier éditeur*.)

2. Soltikof, neveu du feld-maréchal de ce nom, était sans doute un des quatre jeunes Russes dont il est question dans les lettres de Voltaire à Schouvalow, du

nos épées, vous leur avez donné une petite leçon; Dieu vous doint la paix, sire, et que toutes les épées soient remises dans le fourreau! Ce sont les dignes vœux d'un philosophe suisse. Tout le monde se ressent de ces horreurs, d'un bout de l'Europe à l'autre. Nous venons d'essuyer à Lyon une banqueroute de dix-huit cent mille francs, grâce à cette belle guerre.

Pour le parlement de Paris, ce tripot de tuteurs des rois diffère un peu du parlement d'Angleterre. Les sottises dites à haute voix par tant de gens en robe, et avocats, et procureurs, ont germé dans la tête de Damiens, bâtard de Ravaillac; les sottises prononcées par les jésuites ont coûté un bras au roi de Portugal; joignez à cela ce qui se passe de la Vistule au Mein, et voilà *le meilleur des mondes possibles* tout trouvé.

Encore une fois, puissiez-vous terminer bientôt cette malheureuse besogne! Vous êtes législateur, guerrier, historien, poëte, musicien; mais vous êtes aussi philosophe. Après avoir tracassé toute sa vie dans l'héroïsme et dans les arts, qu'emporte-t-on dans le tombeau? Un vain nom qui ne nous appartient plus; tout est affliction ou vanité[1], comme disait l'autre Salomon, qui n'était pas celui du Nord. A Sans-Souci, à Sans-Souci, le plus tôt que vous pourrez.

De Prades est donc un Doeg, un Achitophel? Quoi! il vous a trahi, quand vous l'accabliez de biens! O *meilleur des mondes possibles*, où êtes-vous! Je suis manichéen comme Martin[2].

Votre Majesté me reproche, dans ses très-jolis vers, de caresser quelquefois l'*infâme*[3]; eh! mon Dieu, non; je ne travaille qu'à l'extirper, et j'y réussis beaucoup parmi les honnêtes gens. J'aurai l'honneur de vous envoyer dans peu un petit morceau qui ne sera pas indifférent.

Ah! croyez-moi, sire, j'étais tout fait pour vous; je suis honteux d'être plus heureux que vous, car je vis avec des philosophes, et vous n'avez autour de vous que d'excellents meurtriers en habits écourtés. A Sans-Souci, sire, à Sans-Souci; mais qu'y fera votre diablesse d'imagination? est-elle faite pour la retraite? Oui, vous êtes fait pour tout.

1. *Ecclésiaste*, IV, 16; I, 14; II, 11 et 17.
2. Dans *Candide;* voyez tome XXI, page 184.
3. Dans sa lettre à d'Alembert, du 28 novembre 1762, Voltaire explique ce qu'il entend par l'infâme.

s'est tant réjoui, jamais on n'a inventé tant de plaisanteries, tant de nouveaux amusements. Je ne sais rien de si sage que ce peuple de Paris, accusé d'être frivole. Quand il a vu les malheurs accumulés sur terre et sur mer, il s'est mis à se réjouir, et a fort bien fait : voilà la vraie philosophie. Je suis un vieillard très-indulgent; il faut, en plaignant les malheureux, applaudir à ceux qui... (*narguent* ou *rient*) de leurs malheurs.

Je renouvelle mes remerciements très-humbles à Votre Altesse sérénissime ; sa protection, au sujet des paperasses [1] touchant le czar, fait ma consolation. Je me mets à ses pieds avec le plus profond respect.

Le Suisse V.

3867. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Juin.

Vos derniers vers [2] sont aisés et coulants;
Ils semblent faits sur les heureux modèles
Des Sarrasin, des Chaulieu, des Chapelles.
Ce temps n'est plus ; vous êtes du bon temps.
Mais pardonnez au lubrique évangile
Du bon Pétrone, et souffrez sa gaîté.
Je vous connais, vous semblez difficile,
Mais vous aimez un peu d'impureté
Quand on y joint la pureté du style.
Pour Maupertuis, de poix-résine enduit,
S'il fait un trou jusqu'au centre du monde,
Si dans ce trou malemort le conduit,
J'en suis fâché : car mon âme n'abonde
En fiel amer, en dépit sans retour.
Ce n'est pas moi qui le mine et le tue;
Ah ! c'est bien lui qui m'a privé du jour,
Puisque c'est lui qui m'ôta votre vue.

Voilà tout ce que je peux répondre, moi malingre et affublé d'une fluxion sur les yeux, au plus malin des rois et au plus aimable des hommes, qui me fait sans cesse des balafres, et qui crie qu'il est égratigné. Balafrez MM. de Daun et de Fermor, mais épargnez votre vieille et maigre victime.

Votre Majesté dit qu'elle ne craint point notre argent. En vérité, le peu que nous en avons n'est pas redoutable. Quant à

1. Mémoires que devait lui communiquer Mme de Bassewitz.
2. Ceux de la lettre 3849.

nos épées, vous leur avez donné une petite leçon ; Dieu vous doint la paix, sire, et que toutes les épées soient remises dans le fourreau ! Ce sont les dignes vœux d'un philosophe suisse. Tout le monde se ressent de ces horreurs, d'un bout de l'Europe à l'autre. Nous venons d'essuyer à Lyon une banqueroute de dix-huit cent mille francs, grâce à cette belle guerre.

Pour le parlement de Paris, ce tripot de tuteurs des rois diffère un peu du parlement d'Angleterre. Les sottises dites à haute voix par tant de gens en robe, et avocats, et procureurs, ont germé dans la tête de Damiens, bâtard de Ravaillac ; les sottises prononcées par les jésuites ont coûté un bras au roi de Portugal ; joignez à cela ce qui se passe de la Vistule au Mein, et voilà *le meilleur des mondes possibles* tout trouvé.

Encore une fois, puissiez-vous terminer bientôt cette malheureuse besogne ! Vous êtes législateur, guerrier, historien, poëte, musicien ; mais vous êtes aussi philosophe. Après avoir tracassé toute sa vie dans l'héroïsme et dans les arts, qu'emporte-t-on dans le tombeau ? Un vain nom qui ne nous appartient plus ; tout est affliction ou vanité[1], comme disait l'autre Salomon, qui n'était pas celui du Nord. A Sans-Souci, à Sans-Souci, le plus tôt que vous pourrez.

De Prades est donc un Doeg, un Achitophel ? Quoi ! il vous a trahi, quand vous l'accabliez de biens ! O *meilleur des mondes possibles*, où êtes-vous ! Je suis manichéen comme Martin[2].

Votre Majesté me reproche, dans ses très-jolis vers, de caresser quelquefois l'*infâme*[3] ; eh ! mon Dieu, non ; je ne travaille qu'à l'extirper, et j'y réussis beaucoup parmi les honnêtes gens. J'aurai l'honneur de vous envoyer dans peu un petit morceau qui ne sera pas indifférent.

Ah ! croyez-moi, sire, j'étais tout fait pour vous ; je suis honteux d'être plus heureux que vous, car je vis avec des philosophes, et vous n'avez autour de vous que d'excellents meurtriers en habits écourtés. A Sans-Souci, sire, à Sans-Souci ; mais qu'y fera votre diablesse d'imagination ? est-elle faite pour la retraite ? Oui, vous êtes fait pour tout.

1. *Ecclésiaste*, IV, 16 ; I, 14 ; II, 11 et 17.
2. Dans *Candide* ; voyez tome XXI, page 184.
3. Dans sa lettre à d'Alembert, du 28 novembre 1762, Voltaire explique ce qu'il entend par l'infâme.

3868. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Reich-Hennersdorf, 10 juin 1759.

Apprenez qu'à moins que celui que vous savez[1] ne revienne sur terre faire des miracles, mon frère n'ira chercher personne. Il est encore, Dieu merci, assez grand seigneur pour faire venir et payer des médecins suisses; et vous savez que les frédérics, en plus grande quantité que les louis, l'emportent sur eux chez les médecins, les poëtes, et quelquefois même chez les philosophes qui, occupés de vaines spéculations, ne font guère réflexion sur la partie morale de leur science. Votre nièce a fait éclater le faste de son zèle en faveur de sa nation; elle m'a brûlé[2] comme je vous ai fait brûler à Berlin, et comme vous l'avez été en France. Vos Français extravaguent tous, quand il est question de la prééminence de leur royaume; ils sont charmés de vous lâcher un *le Roi mon maître*, d'affecter les travers de vieux ambassadeurs hors de mode, et de prendre fait et cause pour des rois qui ne leur font pas l'honneur de daigner les connaître; en vérité, c'est dommage que votre nièce n'ait pas épousé M. Prior[3]: cela aurait fait une belle race de politiques. Pour moi, je ne ménage aucun de ceux qui me font enrager, je les mords le mieux que je puis. Nous allons nous battre, selon toute apparence, en peu de jours, et pour peu que la fortune me seconde, les subdélégués de Leurs Majestés impériales et l'homme à la toque bénite[4], seront bien étrillés; après cela, quelle consolation de se moquer d'eux! Pour vous, qui ne vous battrez point, pour Dieu, ne vous moquez de personne; soyez tranquille et heureux, puisque vous n'avez point de persécuteurs, et sachez jouir sans inquiétude d'une tranquillité que vous avez obtenue après avoir couru soixante ans pour l'attraper. Adieu, je vous souhaite paix et salut. Ainsi soit-il.

FÉDÉRIC.

P. S. Mais êtes-vous sage à soixante et dix ans? Apprenez à votre âge de quel style il convient de m'écrire. Comprenez qu'il y a des libertés permises et des impertinences intolérables aux gens de lettres et aux beaux esprits. Devenez enfin philosophe, c'est-à-dire raisonnable. Puisse le ciel, qui vous a donné tant d'esprit, vous donner du jugement à proportion! Si cela pouvait arriver, vous seriez le premier homme du siècle, et peut-être le premier que le monde ait porté : c'est ce que je vous souhaite. Ainsi soit-il.

1. Jésus-Christ.
2. Voltaire avait écrit à Frédéric que sa nièce, effrayée, avait brûlé certaine ode du roi; voyez la lettre 3851.
3. Voyez tome XXII, pages 180 et 184.
4. Daun; voyez une note sur la lettre du roi, du 2 juillet.

3869. — A MADAME DE FONTAINE.

11 juin [1].

On fait une tragédie[2], ma chère nièce, en trois semaines, il n'y a rien de plus aisé, mais en trois semaines on ne l'achève pas. Je me suis remis vite au *czar Pierre*, afin de perdre de vue la pièce, et de la revoir dans quelque temps avec des yeux rafraîchis et un esprit désintéressé : c'est alors que je serai un censeur très-sévère. En attendant, je vous exhorte à vous faire raison des Bernard. Si, pendant que vous avez la main à la pâte, vous pouviez tirer aussi quelque chose de la banqueroute de ce faquin de Samuel, fils de Samuel, maître des requêtes, surintendant de la maison de la reine, et banqueroutier frauduleux, ce serait une bonne affaire pour la famille. Il faudra charger d'Hornoy de cette affaire quand il aurait fait son droit, et qu'il aura emporté vigoureusement ses licences; il prendra des conseils de son oncle l'abbé[3], et il n'est pas douteux qu'alors il ne triomphe. Pour moi, je ferai un mémoire sanglant contre les banqueroutiers, contre les commissions éternelles de ces belles affaires, et contre le receveur des consignations, qui mange tout l'argent.

Êtes-vous à Paris ? êtes-vous à Hornoy ? Pour moi, la tête me fend, ma cervelle bout du *czar Pierre* et des tragédies, de trois terres que je gouverne bien ou mal, de deux maisons que je bâtis, et des vers de Luc[4], auxquels il faut répondre. Je ne sais ce que c'est que ce *Sermon des cinquante*[5] dont vous me parlez; c'est apparemment le sermon de quelque jésuite qui n'aura eu que cinquante auditeurs : c'est encore beaucoup; les pauvres diables me paraissent actuellement bien grêlés. Mais si c'était quelque sottise anti-chrétienne, et que quelque fripon osât me l'imputer, je demanderais justice au pape, tout net. Je n'entends point raillerie sur cet article : je me suis déclaré hardiment contre Calvin, aux Délices; et je ne souffrirai jamais que la pureté de ma foi soit attaquée.

Je crois notre ami d'Argental un peu empêtré de son ambas-

1. C'est par erreur que cette lettre a toujours été classée à l'année 1761; elle est de 1759. (G. A.)

2. *Tancrède*.

3. L'abbé Mignot.

4. Voyez la lettre de Frédéric du 18 mai 1759.

5. Cette lettre, qui, répétons-le, est bien de 1759, prouve que le fameux *Sermon des cinquante* fut publié trois ans avant la *Profession de foi du Vicaire savoyard*, qui parut en 1762.

sade[1]. Il ne m'écrit point, et je suis persuadé que je recevrai un volume de lui sur la *Chevalerie*. J'ai bien peur que ses négociations parmesanes ne fassent un peu languir des traités qu'il avait entamés pour moi avec M. le comte de La Marche, notre seigneur suzerain.

Mes correspondances dans le Nord vont toujours leur train. Je suis plus content que jamais de la cour de Pétersbourg. Il nous est venu ici un petit Russe très-aimable, proche parent d'une impératrice, et qui pour cela n'en est pas plus grand seigneur. Je vous écris à bâtons rompus, comme vous voyez, ma chère nièce; c'est que je n'ai pas dormi, et que je n'en peux plus.

Ayez grand soin de votre santé, et dites-m'en, s'il vous plaît, des nouvelles. Je vous embrasse tendrement, vous, votre famille, et vos amis. Adieu, ma chère enfant; je vous recommande Thieriot, à qui vous devez quarante écus[2], en vertu des pactes de famille.

3870. — A M. THIERIOT.

Aux Délices, 11 juin.

Mon ancien ami, Mlle Fel[3] est chez moi avec son frère, qui est plus vieux que vous, qui a fait le voyage gaiement, et qui chante encore. Quand vous voudrez venir nous voir sans chanter, vous ne serez pas si bien reçu que chez les Montmorency; mais

..........Oves ad flumina pavit Adonis.

(VIRG., ecl. X, v. 18.)

De là je conclus que vous pouvez très-bien venir philosopher sur les bords de notre lac. J'ai la folie de faire bâtir un très-beau château; mais ce ne sera pas là que j'aurai l'insolence de vous recevoir, mais bien dans la guinguette des Délices. Vous verrez un homme entièrement libre. Le roi m'a accordé la confirmation des priviléges de ma terre, qui la rendent entièrement indépendante. Je suis parvenu à ce que j'ai désiré toute ma vie, l'indépendance et le repos. Vous ferez fort bien de venir partager avec moi ces deux biens inestimables; nous ajusterons ensemble l'Histoire de *Pierre le Grand*. Plus je vais en avant, plus je vois

1. Il avait été nommé, au mois de mai 1759, ministre plénipotentiaire de Parme près la cour de Versailles.
2. Voyez la lettre suivante, à Thieriot.
3. Actrice de l'Opéra, à laquelle est adressée la lettre 3901.

qu'il mérite ce titre. Quand je le vis, il y a quarante ans[1], courant les boutiques de Paris, ni lui ni moi ne nous doutions que je serais un jour son historien. Je vous avertis qu'il a fait sortir les jésuites de ses États; apparemment que quelque frère Berthier lui avait déplu.

Il y a longtemps que quelqu'un[2] exigea de moi des paraphrases de l'Ancien Testament; je choisis le *Cantique des cantiques* et l'*Ecclésiaste*. L'un de ces ouvrages est tendre, l'autre est philosophique. J'ai eu le plaisir de parler au cœur et à la raison; mais je crains bien que les copies de l'*Ecclésiaste* ne soient falsifiées : je m'en remets à la Sorbonne pour la condamnation des copistes; je me soumets d'ailleurs au pape et à l'Église, avec toute la résignation d'un bon chrétien tel que je suis et que j'ai toujours été. Il y a longtemps que j'ai lu les quatre volumes[3] de M. d'Alembert, et je les ai lus avec un extrême plaisir.

Je ne comprends pas comment vous ne vous êtes pas fait payer des cent vingt livres par Mme de Fontaine. Elle est chargée, par un grand accord de famille, de vous payer cette somme, et vous recevrez votre argent tôt ou tard avec cette lettre.

Bonsoir; je vous quitte pour *Pierre le Grand*. Je me flatte toujours que, quand vous aurez fait votre cours d'artillerie sous M. Belidor[4], vous viendrez vous reposer aux Délices.

Vale, nostrorum sermonum candide judex.

(Hor., lib. I, ep. iv.)

3871. — A MADAME DE FONTAINE.

15 juin 1759.

Si vous êtes à Paris, ma chère nièce, il faut que je vous importune encore pour ma *chevalerie*[5]. J'ai donné congé pour quelque temps à *Pierre le Grand* en faveur de mes *chevaliers*. Gardez-vous bien de montrer mon brouillon à qui que ce soit au monde; ceci est un secret de famille, excepté pour M. de Florian. Cet ouvrage est-il dans vos mains? est-il chez M. d'Argental? Je n'en sais rien. Je suis toujours tout stupéfait de ne recevoir aucune nouvelle, depuis plus d'un mois, du nouvel envoyé de

1. En 1717; voyez tome XXIII, page 290.
2. La Pompadour.
3. L'édition de 1759 des *Mélanges de littérature*, etc. (voyez tome XXXIX, page 375) n'a que quatre volumes in-12.
4. Bernard Forest de Belidor, né en 1697, mort en 1761.
5. *Tancrède*.

Parme. Il s'était chargé d'une négociation avec M. le comte de La Marche, mon seigneur suzerain; rien n'était plus convenable à un ministre. Je l'ai pressé de ne me point instruire de mes affaires; mais je ne puis concevoir qu'il ne me parle pas d'une tragédie. Il faut qu'il ait quelque chose sur le cœur; je vous prie de m'en éclaircir. Il m'aurait autrefois écrit des volumes sur une pièce de théâtre; je ne conçois rien à son silence... Aimez toujours un peu le vieux Suisse.

Mon Parmesan m'écrit enfin, et m'envoie des volumes d'observations. Vraiment oui, il est bien question de cela! Pense-t-il que depuis trois semaines je n'aie pas changé la pièce? Gardons ce secret d'État, et amusons-nous.

3872. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 15 juin.

Mon divin ange parmesan, je reçois enfin un mot de votre écriture céleste, et un volume de critiques de Scaliger, de la main de madame l'Envoyée de Parme [1]. Sa négociation ne sera pas difficile. Vous ne songez pas qu'il s'est passé trois semaines entre l'envoi de la *chevalerie* [2] et votre réponse; et que, pendant trois semaines, il faut bien qu'une tragédie ait le temps de changer de visage: aussi en a-t-elle changé tous les jours. Je viens d'entrevoir quelques critiques auxquelles j'ai répondu, il y a plus de quinze jours, par des vers bons ou mauvais.

Quelque respect que j'aie pour ce barbare de grand homme Pierre Ier, je l'abandonne à tout moment pour mes chevaliers. Les terres me désolent, M. d'Espagnac [3] m'opprime, les fermiers généraux me tourmentent; j'ai peu de foin; et cependant il faut faire des tragédies et des histoires avec une santé déplorable. Mlle Fel a beau adoucir mes maux par son joli gosier, la tête va me tourner.

Mon cher ange, quelle différence de M. le duc de Choiseul à monsieur l'abbé [4]! Cependant vous n'aviez point hébergé,

Alimenté, rasé, désaltéré, porté [5]

1. Voilà pourquoi Voltaire donne à Mme d'Argental le nom de Mme Scaliger, dans de nombreuses lettres.

2. *Tancrède*.

3. De Sahuguet d'Espagnac, conseiller de grand'chambre depuis janvier 1737, et chef du conseil du comte de La Marche.

4. L'abbé de Bernis. Il venait d'être créé cardinal (2 octobre 1758), lorsqu'il fut remplacé au département des affaires étrangères par le duc de Choiseul.

5. Vers du *Joueur*, de Regnard, acte III, scène IV.

M. le duc de Choiseul. J'augure bien de nos affaires entre les mains d'un homme qui pense si noblement, qui fait du bien à ses amis : c'est une belle âme. Dites-moi donc un peu, n'est-il pas très-bien avec la personne[1] envers qui on prétend que *Babet* fut ingrate ?

Ah çà, combien de fromages de Parmesan vous donne-t-on par année ? N'est-ce pas douze mille ?

Je veux que mon ange soit à son aise. Vraiment M. le duc de Choiseul a eu très-grande raison de créer ce poste ; le beau-père Stanislas a un ministre, et le gendre[2] n'en aurait pas ?

La poste part ; je n'ai pas eu le temps de lire le volume de Mme d'Argental ; je vais le dévorer. Je baise le bout de vos ailes, à tous tant que vous êtes.

3873. — A M. THIERIOT.

Aux Délices, 18 juin.

Je reçois, mon ancien ami, votre séconde lettre et votre mémoire ; vous avez la bonté de m'envoyer encore quelques rogatons. Je suis très-fâché que les idées philosophiques et les églogues[3] de ceux qui ont pris le nom de Salomon courent le monde ; passe encore si c'étaient les ouvrages de mon *Salomon du Nord*, il est fait pour être condamné par la Sorbonne ; il n'a jamais commencé aucune de ses pièces par dire à une femme : *Donnez-moi un baiser sur la bouche*[4].

J'ai grand'peur que mes paraphrases du sage de Jérusalem ne courent d'une manière très-fautive ; les copistes et les commentateurs ont altéré le texte dans tous les temps.

Je n'ai point de foi au débarquement du *Pretender* en Écosse[5], sur une flotte russe et suédoise : cela me paraît tiré des *Mille et une Nuits*. A l'égard de notre descente, je fais des vœux pour elle ; mais je crains furieusement les philosophes anglais, possesseurs d'environ deux cent quatre-vingts vaisseaux de guerre. Ce sont deux cent quatre-vingts problèmes newtoniens, difficiles à résoudre par nos auteurs cartésiens.

1. La Pompadour, qui passait pour avoir été fort *intime* avec *Babet*-Bernis. (Cl.)
2. Philippe, duc de Parme, avait épousé Louise-Élisabeth, fille de Louis XV, morte à Versailles le 6 décembre 1759, de la petite vérole.
3. Le *Précis de l'Ecclésiaste* et le *Précis du Cantique des cantiques*.
4. C'est le début du *Cantique des cantiques*.
5. Connu sous le nom de Charles-Édouard.

Pour moi, je ne m'occupe que de mon czar Pierre ; j'aime les créateurs: tout le reste me paraît peu de chose. Je suis bien aise de faire voir que les héros n'ont pas la première place dans ce monde. Un législateur est, à mon sens, bien au-dessus d'un grenadier ; et celui qui a formé un grand empire vaut bien mieux que celui qui a ruiné son royaume.

Si M. de Silhouette continue comme il a commencé, il faudra lui trouver une niche dans le *temple de la Gloire*, tout à côté de Jean-Baptiste Colbert[1]. Je vous en donnerai une dans *le temple de l'Amitié*, si vous m'écrivez quelquefois. Vos lettres contiennent toujours des choses intéressantes, et font toujours grand plaisir à l'oncle et à la nièce.

Mandez-moi si vous êtes heureux pour avoir quelques actions dans les fermes générales. Je crois que ce sera le meilleur bien du royaume ; mais, pour moi, je donne la préférence à mes bœufs, à mes chevaux, à mes moutons, et à mes dindons ; et je préfère la vie patriarcale à tout. Quand vous viendrez me voir, je ferai tuer un chevreau, je répandrai de l'huile sur une pierre[2], et nous adorerons ensemble l'Éternel.

3874. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 18 juin.

Cette dépêche sicilienne doit être adressée à madame l'Envoyée de Parme, qui s'est donné la peine de faire un si beau mémoire, et de l'écrire tout entier de sa main[3]. Il paraît bien qu'elle doit partager toutes les négociations de monsieur l'Envoyé ; elle connaît à fond toutes les affaires de la Sicile[4]; toutes ses réflexions sont justes, profondes, et fines; ses raisonnements, forts et pressants, bien déduits, clairement exposés, prouvés, appuyés. C'est un petit chef-d'œuvre que ce mémoire ; et, ce qui n'est jamais arrivé et n'arrivera plus, c'est que l'auteur adopte sans restriction toutes les critiques qu'elle a eu la bonté d'envoyer. Il en a fait aussi honneur à tous les anges, et baise le bout de leurs ailes avec une profonde humilité et les remerciements les plus tendres et les plus sincères.

1. Voyez la note 4, page 92 ci-dessus.
2. Expressions de la *Bible*. (B.)
3. L'écriture de Mme d'Argental était belle et très-lisible. Il existe un manuscrit de l'*Essai sur les Mœurs* presque entièrement de sa main.
4. *Tancrède*, dont la scène est en Sicile.

O anges! ne soyez en peine de rien; notre nièce et moi, nous pensions comme vous presque sur tous les points; mais nous n'avons pu résister à la rage de vous envoyer au plus vite notre *chevalier*, et de vous faire voir qu'à soixante et six ans on a encore du sang dans les veines. *Tancrède* a été fait comme *Zaïre*, en trois semaines; nous en avons des témoins, et, à l'heure où nous faisons cette dépêche, nous attestons le ciel que tout est corrigé à peu près suivant vos divines intentions, que nous avons à moitié devinées, et à moitié suivies.

Nous sentons avec douleur que notre intrigue est fondée sur un billet équivoque, comme celle de *Zaïre:* nous avouons en cela notre insuffisance et la stérilité de notre imagination; mais nous réparerons cela par un gros bon sens qui régnera dans toute la pièce. Notre bon sens est très-aidé par les lumières des anges. Le message porté chez les Maures, pour arriver à Messine, n'était pas sans difficulté; le balourd qui porte ce billet a aussi son embarras. Ce sont les cordes et les poulies qui font mouvoir la machine: il faut qu'elles aillent juste, j'en conviens; mais il faut que cette machine soit brillante, pompeuse; que tout intéresse, que le cœur soit déchiré, que les larmes coulent, qu'un grand et tendre intérêt ne laisse pas aux spectateurs le temps de la réflexion, et qu'ils ne songent aux poulies qu'après avoir essuyé leurs larmes.

Mon Dieu! que je fus aise quand j'appris que le théâtre était purgé[1] de blanc-poudrés, coiffés au rhinocéros et à l'*oiseau royal!* Je riais aux anges en tapissant la scène de boucliers et de gonfanons. Je ne sais quoi de naïf et de vrai dans cette *chevalerie* me plaisait beaucoup; et soyez vivement persuadée que, si mes foins étaient faits, la pièce en vaudrait beaucoup mieux.

M. le conseiller de grand'chambre d'Espagnac me glace encore l'imagination; messieurs les fermiers généraux la tourmentent, mes maçons l'excèdent; il faut que j'arrange une colonnade le matin, et que je rapetasse une scène le soir. Je vois encore que je serai obligé de présenter une incivile requête, par la main des anges, à M. le duc de Choiseul, et que j'abuserai à l'excès de leur bonté.

Au milieu de tout cela, il faut faire imprimer l'Histoire d'une création de deux mille lieues par l'auguste barbare Pierre le Grand, et faire connaître cent peuples inconnus. Mais retournons à Syracuse.

1. Voyez page 91.

Je suppose que mes juges trouveront bon que les biens de Tancrède soient une dot que l'État donne à Orbassan pour son mariage; ils verront sans doute que cette circonstance le rend plus odieux à Tancrède et à sa maîtresse; ils seront convaincus qu'il serait inutile de parler de cette donation dans le conseil d'État, si ce n'était pas un des articles du mariage. Il ne faut pas, à la vérité, qu'Orbassan reproche au beau-père de s'y opposer; mais il n'est peut-être pas mal qu'un autre chevalier fasse ce reproche au beau-père. J'aime assez ces contestations parmi des gens du temps passé, dont la politesse n'était pas la nôtre, et qui avaient plus de casques que de chemises.

Mes juges voient bien qu'à l'égard du billet porté par le balourd, quatre vers au plus suffiront pour graisser cette poulie.

Mes juges sentent que c'est une chose fort délicate de faire demander Aménaïde en mariage par un circoncis; c'est bien assez que quelque brutal de chevalier dise qu'en effet il y a quelque Sarrasin qui a fait du bruit dans la ville, qu'il nomme même ce jeune mahométan, et qu'il fasse tomber sur lui tous les soupçons les plus vraisemblables.

Mes juges verront combien il est aisé à ce soldat, intime ami de Tancrède, de dire, au commencement du troisième acte, qu'il fit un tour à la ville, il y a deux jours, et qu'il y entendit murmurer du mariage d'Orbassan.

Mes juges savent qu'il suffit de quatre vers dans un endroit, et d'une douzaine dans un autre, pour expliquer ce qui n'est pas assez clair, et pour rendre l'intérêt plus touchant. Le commencement du cinquième acte, par exemple, avait besoin d'être retouché, et je crois actuellement la scène du père et de la fille beaucoup plus intéressante; enfin il me paraît qu'on ne m'a prescrit que des choses aisées à faire.

J'avertis humblement que ces mots : *ce billet adultère*[1], ne révolteront point quand il n'y aura pas de petits-maîtres sur le théâtre; ce n'est pas que je sois beaucoup attaché à ce mot, et qu'il ne soit très-facile d'en substituer un autre; mais je le crois bon, et je le dis pour la décharge de ma conscience.

Vous avez grande raison, madame, de vous écrier, et de m'accuser de barbarie allobroge, sur

Ces beaux nœuds dont nos cœurs étaient joints, ...
Dont on peut accuser ou vanter son courage.

1. Il paraît que Voltaire a renoncé à cette expression, qui devait se trouver dans la scène II de l'acte IV de *Tancrède*.

Vous avez le nez fin, et moi aussi; cela ne vaut pas le diable, et cela fut corrigé un quart d'heure après avoir eu l'impertinence de vous l'envoyer.

Je vais sortir du Kamtschatka[1], où je suis à présent, et j'aurai l'honneur de vous envoyer la pièce avant qu'il soit un mois; mais, avant ce temps-là, il se pourrait bien faire que je couchasse par écrit un beau mémoire dans lequel je m'accuserais de l'énorme bêtise de m'être fié à des billets de garantie pour les priviléges de ma terre de Tournay.

M. d'Argental s'étant bien voulu charger des *finances* du sieur Pesselier[2], il les enverra quand il pourra; je ne suis pas pressé d'argent. De quoi s'avise Pesselier, de gouverner les finances? A-t-il trouvé quelque chose de mieux que les actions sur les fermes? Cependant, si M. d'Argental a la condescendance de m'envoyer cet écrit, ne peut-il pas le faire contre-signer? Je le mettrai dans les rayons de ma petite bibliothèque destinés aux faiseurs de projets; j'en ai déjà bon nombre.

Dites-moi donc, mes anges, n'avez-vous pas douze mille parmesans au moins par an? Mais aussi n'êtes-vous pas obligés d'avoir une plus grosse maison? Je me flatte que vous avez renoncé entièrement à la grand'chambre; c'est un cul-de-sac bien ennuyeux. Et puis, quel bavard que cet avocat général[3]!

Mes anges, je suis plus que jamais votre Suisse V.

3875. — A M. GEORGE KEATE[4], NANDOS KOFFEE-HOUSE[5], LONDON.

Aux Délices, près de Genève, 20 juin 1759.

Ma mauvaise santé, monsieur, m'a empêché de vous remercier plus tôt; et me prive même de l'honneur de vous écrire de ma main. J'ai lu avec un très-grand plaisir le mémoire contre les

1. L'*Histoire de Russie sous Pierre le Grand,* où Voltaire parle du Kamtschatka; voyez tome XVI, page 412.

2. L'*Idée générale des finances,* par Pesselier, est un volume in-folio portant le millésime 1759.

3. Omer Joly de Fleury.

4. Communiquée à l'*Illustrated London News,* par M. John Henderson, esq., possesseur de l'original, qui est de la main d'un secrétaire.

— George Keate, écrivain agréable, était né vers 1729 ou 1730. Il avait habité quelque temps Genève, où il connut Voltaire, et, de retour en Angleterre, il resta en correspondance avec lui.

5. Nandos Koffee-House était à la pointe est d'Inner Temple-lane, dans Fleet-street, tout près de la boutique de Bernard Lintot, le libraire. (Voyez *Cunningham's handbook of London,* page 348.)

Hollandais ; il me paraît aussi bien fait qu'il puisse l'être. Il me semble qu'on n'écrivait point ainsi autrefois ; les affaires publiques étaient traitées ou avec une sécheresse rebutante, ou avec une emphase ridicule; vous me paraissez aussi bons écrivains que bons marins.

Votre Milton me devient bien précieux puisqu'il vous a appartenu. Je le conserverai comme un monument de votre amitié. J'ai appris par les papiers publics la mort de M. Falkener, mon ancien ami. J'en suis sensiblement affligé ; ce sera une grande consolation pour moi de retrouver en vous les sentiments dont il m'avait toujours honoré.

Il me semble qu'on imprima l'année passée des mémoires concernant la Russie par le lord Withworth; si vous aviez un moment à vous je vous supplierais de vouloir bien me dire si ces mémoires sont en effet de ce ministre, et s'ils sont estimés. Je dois supposer, par tout ce qu'on m'en a dit, qu'ils sont assez curieux. Je n'ose vous supplier de me les faire parvenir: il n'y aurait qu'à les envoyer par la poste, par la voie de Hollande, en feuilles, afin que cela n'eût point l'air d'un livre dont la poste ne se chargerait pas. Cet ouvrage m'est plus nécessaire qu'à personne, étant chargé par la cour de Pétersbourg de faire l'histoire de Pierre le Grand. Je commence même à faire imprimer le premier volume; ainsi il n'y aurait pas un moment à perdre. Je ne sais aucune nouvelle de littérature. Il me paraît que la dernière comète n'a pas fait grand bruit : on est si occupé des affaires de terre et de mer que les célestes sont oubliées de toutes façons.

J'ai l'honneur d'être bien véritablement et de tout mon cœur, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

3876. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Reich-Hennersdorf, 20 juin 1759.

Si j'étais du temps de l'ancienne chevalerie, je vous aurais dit que vous en avez menti par la gorge, en avançant au public que je vous ai écrit[1] pour défendre mon *Histoire de Brandebourg* contre les sottises qu'en dit un abbé en *ic* ou en *ac*[2] : je me soucie très-peu de mes ouvrages; je n'ai

1. Dans la première édition de l'*Ode sur la mort de la princesse de Baireuth*, la note avait un *P. S.* (voyez tome VIII, les variantes) qui commençait ainsi : « Sur une lettre du roi de Prusse, je suis en droit de réfuter ici, etc. »

2. Caveyrac; voyez la lettre 3808.

point pour eux cet amour enthousiaste qu'ont les célèbres auteurs pour le moindre mot qui leur échappe; je ne me battrai avec personne, ni pour ma prose ni pour mes vers, et l'on jugera ce que l'on voudra, sans que cela me cause d'insomnies. Je vous prie donc de ne point vous échauffer pour un sujet si mince, qui ne mérite pas que vous vous déchaîniez contre mes ennemis littéraires. Vous criez tant pour la paix qu'il vous conviendrait mieux d'écrire, avec cette noble impertinence qui vous va si bien, contre ceux qui en retardent la conclusion, contre tous ces gens qui sont dans les convulsions et dans le délire! Ce serait un trait singulier dans l'histoire, si on écrivait au dix-neuvième siècle que ce fameux Voltaire, qui, de son temps, avait tant écrit contre les libraires, contre les fanatiques, et contre le mauvais goût, avait fait, par ses ouvrages, tant de honte aux princes, de la guerre qu'ils se faisaient, qu'il les avait obligés à faire la paix dont il avait dicté les conditions. Entreprenez cette tâche-là, vous vous érigerez un monument que les temps n'effaceront pas. Virgile accompagna Mécène au voyage de Brindes où Auguste fit sa paix avec Antoine; et Voltaire, sans voyager (dira-t-on), fut le précepteur des rois comme de l'Europe. Je souhaite que l'on puisse ajouter ce trait à votre vie, et que je puisse vous en féliciter bientôt. Adieu.

FÉDÉRIC.

3877. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 23 juin.

Mon divin ange parmesan, si je n'obéis pas bien, j'obéis vite. Il y a quelques coups de lime à donner, nous l'avouons; mais prenez toujours, et, avec le temps, toutes les lois de madame d'Argental seront exécutées. On sait bien qu'en parlant du courrier qui va porter le billet doux, la confidente peut dire :

Il vous fut attaché dès vos plus jeunes ans,
Vos intérêts lui sont aussi chers que la vie[1],

et en faire ainsi un excellent domestique, qui fait pendre sa maîtresse en ne disant pas son secret. Il y a encore quelque chose à fortifier au cinquième acte; mais il s'agit à présent d'une importante négociation. Votre Suisse vous donnera bientôt autant d'affaires que votre Parme.

Madame la marquise[2] a su que je faisais un drame, et moi, je lui ai écrit galamment que je le lui enverrais, que je le soumettrais à ses lumières, que je me souvenais toujours des belles décorations qu'elle eut la bonté de faire donner à *Sémiramis*, etc.

1. Voyez tome V, pages 515 et 564.
2. La marquise de Pompadour, à qui Voltaire dédia *Tancrède*.

Elle m'a répondu qu'elle attendait la pièce. Que faut-il donc faire, mon cher ange? La donner à M. le duc de Choiseul, et que M. le duc de Choiseul la donne à madame la marquise comme un secret d'État. Elle fera ses observations, elle protégera notre Sicile. Je suis Suisse, il est vrai; mais je sais mon monde, et je veux que les prêtres sachent que je suis bien en cour.

Vous voyez, mon divin ange, que je donne toujours la préférence au spirituel sur le temporel; vous serez bientôt outrecuidé d'un mémoire sur Tournay.

Mais M. le comte de Choiseul[1] part-il bientôt? Je voudrais lui envoyer quelque chose pour l'amuser sur la route. Qu'il n'oublie point la comtesse de Bentinck à Vienne, s'il veut être amusé.

3878. — A M. LE DUC DE LA VALLIÈRE.

Aux Délices.

N'ai-je pas tout l'air d'un ingrat, monsieur le duc? Il me semble que je devrais passer une partie de ma vie à vous remercier de vos bontés, et l'autre à tâcher de vous plaire; cependant je ne fais rien de tout cela. Je cultive la terre; je fais quelquefois de mauvais vers; mais je me garde de les envoyer aux ducs et aux pairs qui ont de l'esprit et du goût. Vous n'allez plus à la Comédie, et par conséquent je ne veux plus en faire; mais comment peut-on avoir une bibliothèque complète de théâtre[2] et ne point entendre Mlle Clairon? Comment peut-on acheter fort cher des pièces de Hardi, et ne pas aller à celles de Corneille? Avez-vous la tragédie de *Mirame*[3], dont les trois quarts sont du cardinal de Richelieu? La pièce est bien rare; c'était un détestable rimailleur que ce grand homme. Le cardinal de Bernis faisait mieux des vers que lui, et cependant il n'a pas réussi dans son ministère; cela est inconcevable. C'est apparemment parce qu'il avait renoncé à la poésie. Le roi de Prusse n'en use pas ainsi; il fait plus de vers que l'abbé Pellegrin; aussi a-t-il gagné des batailles.

1. Les lettres 2424, 3020, 3046, lui sont adressées. — Il remplaçait le duc de Choiseul, son cousin, dans l'ambassade de France à Vienne, et fut nommé, en avril 1760, ambassadeur extraordinaire à Naples.

2. Le duc de La Vallière avait une immense bibliothèque; et la partie du théâtre français était une de celles à laquelle il apportait le plus de soin. (B.)

3. *Mirame* a été imprimée en 1641, in-folio avec figures; Voltaire parle de cette pièce, tome XIV, page 64.

Je ne veux point mourir sans vous avoir envoyé une ode pour Mme de Pompadour [1]. Je veux la chanter fièrement, hardiment, sans fadeur: car je lui ai obligation. Elle est belle, elle est bienfaisante : sujet d'ode excellent. Elle a eu la bonté de recommander à M. le duc de Choiseul un mémoire pour mes terres, terres libres comme moi, terres dont je veux conserver l'indépendance comme celle de ma façon de penser.

Je me suis fait un drôle de petit royaume dans mon vallon des Alpes; je suis le Vieux de la Montagne [2], à cela près que je n'assassine personne. Mme de Pompadour a favorisé ma petite souveraineté écornée. Savez-vous bien, monsieur le duc, que j'ai deux lieues de pays qui ne rapportent pas grand'chose, mais qui ne doivent rien à personne?

Que les dieux ne m'ôtent rien,
C'est tout ce que je leur demande.

On m'a écrit que M. de Silhouette faisait de très-bonne besogne. Il est vrai que celui-là n'a point fait de vers; mais il a traduit Pope, et voilà pourquoi il est bon ministre. Monsieur le duc, vous avez fait de très-jolis vers, de ma connaissance; fourrez-vous dans le ministère, vous réussirez infailliblement. Je me jette du mont Jura au pied de Mont-Rouge. Je m'occupe à ensemencer mes terres, à les rendre fécondes; et les filles aussi, non pas en les semant [3], mais en les mariant; je suis bon citoyen. Oh ! le roi le saura, monsieur le duc, et je vois d'ici qui lui en fera ma cour. Jouissez de votre vie charmante, et continuez vos bontés au Suisse V.

3879. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY [4].

Aux Délices, 29 juin 1759.

Il y a longtemps, mon cher confrère en Apollon et mon président en foi et hommage, que je n'ai eu de vos nouvelles. Je vous ai envoyé plus d'un paquet et une belle procuration légalisée, et tout ce que vos bontés prescrivaient, à l'adresse du secrétaire des états de Bourgogne [5]. Je soupçonne que vous êtes

1. Ce projet n'a pas eu de suite. (B.)
2. Voyez tome XVII, page 441.
3. Decroix, l'un des éditeurs de Kehl, proposait de mettre *ensemençant*. Beuchot a laissé *semant*, qu'on lit dans les éditions de Kehl.
4. Éditeur, Th. Foisset.
5. Jacques Varenne, père de Varenne de Béost et de Varenne de Fenille. Il a

dans vos belles terres, et que vous y avez un temps plus favorable que celui qui nous persécute dans nos montagnes. Vous savez sans doute que Gresset a menacé le public, dans une lettre, de ne jamais écrire pour le théâtre, et vous connaissez la jolie épigramme par laquelle Piron l'a remercié au nom du public.

On dit qu'on a brûlé trois jésuites à Lisbonne; mais jusqu'à présent on ne tient cette nouvelle que des jansénistes. Permettez-moi, pour toute nouvelle sûre, de vous dire que le roi m'a accordé tous les priviléges attachés à Ferney autrefois, et qui étaient perdus pour moi. Me voilà entièrement libre.

Vous avez eu la bonté de me faire inscrire au nombre de ceux qui reçoivent le petit bulletin de Dijon. Je n'en ai pas entendu parler. Mille respects à Mme de Ruffey. Mme Denis et moi, nous sommes pénétrés pour vous de la plus vive reconnaissance.

Le Suisse V.

3880. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 juin.

Mon divin ange, moi fâché contre vous! Qui vous a dit cette anecdote? où l'avez-vous prise? Vous êtes bien mal instruit pour un plénipotentiaire. Ne sais-je pas que vous avez eu plus d'une affaire? et ne sais-je pas encore que vous avez daigné vous intéresser aux miennes? Je ne suis pas si Suisse que je n'entende raison. Ne l'ai-je pas entendue sur les *chevaliers?* N'ai-je pas fourbi de nouveau leurs armes? N'ai-je pas à peu près fait ce que Mme Scaliger[1] ordonnait?

Mon ange, que les fondements soient bien ou mal faits, il n'importe; il faut donner la maison à madame la marquise[2]; il faut la confier à M. le duc de Choiseul, et que, de ses mains bienfaisantes, elle passe dans les belles mains de son amie. Il voulait, disiez-vous, une tragédie pour pot-de-vin du brevet : la voilà. Trêve à vos critiques; laissez place à M. de Choiseul et à Mme de Pompadour pour faire les leurs: ils s'en intéresseront davantage au bâtiment, quand ils y auront mis quelques pierres. Ceci n'est point affaire de théâtre, c'est affaire d'État.

mérité une place dans la *Biographie universelle* (XLVII, 498) par l'éclat de la lutte qu'il soutint sous le nom des états contre le parlement de Dijon. On voit que le secrétaire des états avait le port franc.

1. Mme d'Argental.

2. La marquise de Pompadour.

Vous m'avez laissé ignorer la bonne plaisanterie de la grand'-chambre, qui voulait députer à l'infant, et empêcher qu'aucun conseiller du parlement connût jamais les intérêts d'aucun État. Enfin vous voilà compatible. Est-il vrai que vos confrères ont rendu un arrêt contre ceux qui ne saignent pas dans la pleurésie? Cet arrêt doit être imprimé avec celui qui condamne l'*Encyclopédie.* On pourrait faire un beau volume de ces arrêts-là.

Qu'importe, mon cher ange, qu'on donne mon *Russe* tome à tome ou tout en bloc ? C'est l'affaire des libraires, et je ne m'en mêle pas. Je me mêle de plaire à l'autocratrice de tous les Russies ; il me faut une impératrice au moins dans mes intérêts, car je ne peux en conscience aimer *Luc;* ce roi n'a pas une assez belle âme pour moi. Il me semble que M. le duc de Choiseul le connaît bien. Je vous demande en grâce, mon cher ange, de souhaiter au moins qu'il soit puni.

Et ce polisson de Gresset[1], qu'en dirons-nous ? Quel fat orgueilleux ! quel plat fanatique ! et que les vers de Piron sont jolis ! Mais que M. d'Espagnac est raboteux ! qu'il est difficile ! il demande des choses impossibles, des choses que je n'ai point. C'est le dieu des jansénistes ; il commande pour qu'on n'obéisse pas. Je lui ai donné dix fois plus d'éclarcissements que jamais aucun possesseur de Ferney n'en a donné depuis le XIIe siècle. Je suis aussi honteux que reconnaissant de vos bontés, de vos peines, de celles de M. l'ambassadeur de Chauvelin ; je baise toutes les ailes.

Je ne peux encore penser à un sous-brevet pour Tournay ; je ne peux que songer à vous, mes anges, à *Pierre le Grand,* à mes *chevaliers,* et à mes foins, vous embrasser tendrement avec la plus vive reconnaissance, et vous aimer à jamais. Je suis très-malingre ; comment vous portez-vous ?

3881. — A M. DE CIDEVILLE.

Aux Délices, 29 juin.

Eh bien ! mon cher ami, vous êtes donc revenu à vos moutons ; mais vous les quittez tous les ans, et je n'abandonne jamais les miens, quoiqu'ils ne soient pas si gras que les vôtres.

Vous êtes enthousiasmé, avec raison, de notre ministre des

1. Il venait de publier sa *Lettre sur la comédie,* où il appelle la poésie un *art dangereux,* et où il déclare renoncer pour toujours au théâtre ; voyez le premier alinéa de la lettre 3879.

finances, et de Mlle Dubois[1]; on dit grand bien de l'un et de l'autre. Je suis bien aise de voir un homme de lettres contrôleur général. Il a traduit un Warburton[2] qui vous démontre net que jamais les lois de Moïse n'ont laissé seulement soupçonner l'immortalité de l'âme. Il a traduit le *Tout est bien*[3], mais quand dirons-nous : *Tout n'est pas mal?* Le génie de M. de Silhouette est anglais, calculateur, et courageux; mais, si on nous prend des Guadeloupe, si ces maudits Anglais ont plus de vaisseaux que nous, et meilleurs; si les frais de la visite qu'on veut leur rendre sont perdus; si les dépenses immenses d'une guerre juste, mais ruineuse, absorbent les revenus de l'État, ni M. de Silhouette, ni Pope, n'y pourront suffire.

J'ai pris le parti de mettre une partie de ma fortune en terres; le roi de Prusse ne les saccagera pas, et elles porteront toujours quelques grains. Les biens en papier dépendent de la fortune, ceux de la terre ne dépendent que de Dieu. Si vous gouvernez votre Launai, vous savez que cette occupation emporte un peu de temps; mais avouez qu'on en perd à Paris bien davantage. Je conduis tout le détail de trois terres presque contiguës à mon ermitage des Délices; j'ai l'insolence de bâtir un château dans le goût italien, *nel gran gusto;* cela n'empêchera pas, mon ancien ami, que vous n'ayez votre *Pierre le Grand*, et une tragédie d'un goût un peu nouveau.

Puisque Gresset a renoncé à embellir la scène, il faut bien que je la gâte. Je me damne, il est vrai; cela est honteux à mon âge; mais j'aime passionnément à me damner. Vous connaissez sans doute l'épigramme de Piron sur ce fanatique orgueilleux de Gresset. Qu'elle est jolie! qu'elle est bien faite! que l'insolent ex-jésuite est bien puni! Et que dites-vous du révérend père *Poignardini*-Malagrida[4], qu'on prétend avoir été loyalement brûlé à Lisbonne? Malheureusement ces nouvelles viennent des jansénistes. Qu'on les brûle ou qu'on les canonise, peu m'importe, à moi patriarche, qui ne connais plus que mes troupeaux, et qui ne suis point de leurs ouailles.

Savez-vous que le roi m'a donné de belles lettres patentes, par lesquelles mes terres sont conservées dans leurs anciens pri-

1. Mlle Dubois, née vers 1741, débuta le 30 mai 1759, fut reçue en 1760, se retira en 1773, et mourut de la petite vérole en 1779, laissant, dit-on, vingt ou vingt-cinq mille livres de rente.
2. Voyez la note, tome XXVI, page 396.
3. *Essai sur l'Homme, par Pope, traduit de l'anglais en français,* 1736, in-12.
4. Voyez tome XV, page 397.

viléges ? Et ces priviléges sont de ne rien payer du tout, d'être parfaitement libre. Y a-t-il un état plus heureux ? Je me trouve entre la France et la Suisse, sans dépendre ni de l'une ni de l'autre. La grâce du roi est pour Mme Denis et pour moi. Tout cela serait bon si on digérait. Vous digérez, mon cher ami ; mon estomac est déplorable ; *spiritus quidem promptus est, caro autem infirma*[1]. Mon cœur est toujours à vous. V.

3882. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Reich-Hennersdorf, 2 juillet[2].

Votre muse se rit de moi,
Quand pour la paix elle m'implore.
Je la désire, je l'honore,
Mais je n'impose point la loi
Au *Bien-Aimé*, votre grand roi ;
A la Hongroise, qu'il adore ;
A la Russienne, que j'abhorre ;
A ce tripot d'ambitieux
De qui les secrets merveilleux
Que Tronchin sait, et que j'ignore,
Ne sauraient réparer les cerveaux vicieux
Qu'en leur donnant de l'ellébore.
Vous à la paix tant animé[3],
Vous qu'on dit avoir l'honneur d'être
Le vice-chambellan du second *Bien-Aimé*,
A la paix, s'il se peut, disposez votre maître.

C'est à lui qu'il faut s'adresser, ou à son d'Amboise en fontange[4]. Mais ces gens ont la tête pleine de projets ambitieux ; ils sont un peu difficiles ; ils veulent être les arbitres des souverains, et c'est ce que des gens qui pensent comme moi ne veulent nullement souffrir. J'aime la paix tout autant que vous la désirez ; mais je la veux bonne, solide, et honorable. Socrate ou Platon auraient pensé comme moi sur ce sujet, s'ils s'étaient trouvés placés dans le maudit point que j'occupe en ce monde.

Croyez-vous qu'il y ait du plaisir à mener cette chienne de vie, à voir et faire égorger des inconnus, à perdre journellement ses connaissances et

1. Saint Matthieu, XXVI, 41.
2. Réponse à la lettre 3867.
3. Dans l'édition des *OEuvres posthumes de Frédéric*, Berlin, 1788, on lit :

Mais vous, pour la paix tant enclin,
Vous qu'on dit avoir l'honneur d'être
Le vice-chambellan de Louis du moulin.

Voyez, tome XV, page 242, pourquoi ce dernier nom était donné à Louis XV par Frédéric.

4. Mme de Pompadour.

ses amis, à voir sans cesse sa réputation exposée aux caprices du hasard, à passer toute l'année dans les inquiétudes et les appréhensions, à risquer sans fin sa vie et sa fortune ?

Je connais certainement le prix de la tranquillité, les douceurs de la société, les agréments de la vie, et j'aime à être heureux autant que qui que ce soit. Quoique je désire tous ces biens, je ne veux cependant pas les acheter par des bassesses et des infamies. La philosophie nous apprend à faire notre devoir, à servir fidèlement notre patrie au prix de notre sang, de notre repos, à lui sacrifier tout notre être. L'illustre Zadig essuya bien des aventures qui n'étaient pas de son goût, Candide de même ; ils prirent cependant leur mal en patience. Quel plus bel exemple à suivre que celui de ces héros ?

Croyez-moi, nos *habits écourtés* valent vos talons rouges, les pelisses hongroises, et les justaucorps verts des Roxelans. On est actuellement aux trousses de ces derniers, qui, par leur balourdise, nous donnent beau jeu. Vous verrez que je me tirerai encore d'embarras cette année, et que je me délivrerai des verts et des blancs.

Il faut que le Saint-Esprit ait inspiré à rebours cette créature bénite par Sa Sainteté [1] ; il paraît avoir bien du plomb dans le derrière. Je sortirai d'autant plus sûrement de tout ceci que j'ai dans mon camp une vraie héroïne, une pucelle plus brave que Jeanne d'Arc. Cette divine fille est née en pleine Westphalie, aux environs de Hildesheim. J'ai de plus un fanatique venu de je ne sais où, qui jure son dieu et son grand diable que nous taillerons tout en pièces.

Voici donc comme je raisonne. Le bon roi Charles chassa les Anglais des Gaules à l'aide d'une pucelle, il est donc clair que, par les secours de la mienne, nous vaincrons les trois putains : car vous savez que, dans le paradis, les saints conservent toujours un peu de tendresse pour les pucelles. J'ajoute à ceci que Mahomet avait son pigeon ; Sertorius, sa biche ; votre enthousiaste des Cévennes, sa grosse Nicole [2] ; et je conclus que ma pucelle et mon inspiré me vaudront au moins tout autant.

Ne mettez point sur le compte de la guerre des malheurs et des calamités qui n'y ont aucun rapport.

L'abominable entreprise de Damiens, le cruel assassinat intenté [3] contre le roi de Portugal, sont de ces attentats qui se commettent en paix comme en guerre ; ce sont les suites de la fureur et de l'aveuglement d'un zèle absurde. L'homme restera, malgré les écoles de philosophie, la plus méchante bête de l'univers ; la superstition, l'intérêt, la vengeance, la trahison, l'ingratitude, produiront, jusqu'à la fin des siècles, des scènes sanglantes et tragiques, parce que les passions, et très-rarement la raison, nous gou-

1. Le pape Rezzonico (Clément XIII) avait envoyé une épée bénite et un bonnet doublé d'agnus au maréchal Daun, qui s'était ridiculement prêté à cette facétie digne du XIIIe siècle. (K.)

2. On l'appelait *la grande Marie ;* voyez tome XV, page 36.

3. On lit ainsi dans toutes les éditions.

vernent. Il y aura toujours des guerres, des procès, des dévastations, des pestes, des tremblements de terre, des banqueroutes. C'est sur ces matières que roulent toutes les annales de l'univers.

Je crois, puisque cela est ainsi, qu'il faut que cela soit nécessaire. Maître Pangloss vous en dira la raison. Pour moi, qui n'ai pas l'honneur d'être docteur, je vous confesse mon ignorance. Il me paraît cependant que si un être bienfaisant avait fait l'univers, il nous aurait rendus plus heureux que nous ne le sommes. Il n'y a que l'égide de Zénon pour les calamités, et les couronnes du jardin d'Épicure pour la fortune.

Pressez votre laitage, faites cuver votre vin, et fauchez vos prés sans vous inquiéter si l'année sera abondante ou stérile. Le gentilhomme du *Bien-Aimé* m'a promis, tout vieux lion qu'il est, de donner un coup de patte à l'*infâme*. J'attends son livre [1]. Je vous envoie, en attendant, un *Akakia* contre Sa Sainteté [2], qui, je m'en flatte, édifiera votre béatitude.

Je me recommande à la muse du général des capucins, de l'architecte de l'église de Ferney, du prieur des filles du Saint-Sacrement, et de la gloire mondaine du pape Rezzonico, de la pucelle Jeanne, etc.

En vérité, je n'y tiens plus. J'aimerais autant parler du comte de Sabine, du chevalier de Tusculum, et du marquis d'Andès [3]. Les titres ne sont que la décoration des sots; les grands hommes n'ont besoin que de leur nom.

Adieu; santé et prospérité à l'auteur de *la Henriade,* au plus malin et au plus séduisant des beaux esprits qui ont été et qui seront dans le monde. *Vale.*

FÉDÉRIC.

3883. — A M. LE CONSEILLER LE BAULT [4].

Aux Délices, près de Genève, 3 juillet.

Je vous demandais, monsieur, avec humilité deux cents ceps de vigne, sentant parfaitement combien ma terre maudite, mon vigneron et moi, nous sommes indignes d'une telle faveur. Vous daignez m'en faire parvenir davantage.

Dî melius fecere, bene est; nihil amplius opto.

Je ne prétends pas faire cent bouteilles de vin d'un bourguignon allobroge. Je ne veux que plaisanter avec mon terrain calviniste. Le territoire païen des Hottentots est un peu plus béni de Dieu. C'est là que les vignes de Bourgogne se perfectionnent; mais nous ne sommes pas, dans notre Allobrogie, au trente-qua-

1. Sans doute le drame de *Socrate;* voyez tome V, page 361.
2. *Bref de Sa Sainteté le pape à M. le maréchal Daun.*
3. Village natal de Virgile.
4. Éditeur, de Mandat-Grancey. — En entier de la main de Voltaire. (*Note du premier éditeur.*)



trième degré de latitude, comme le cap de Bonne-Espérance. Puisque vous avez, monsieur, la condescendance de vous prêter à mes fantaisies, j'attendrai vos bienfaits; mais vous voudrez bien que je vous supplie de permettre que je paye les ceps et la peine de ceux qui les auront déplantés. Il est bien doux de s'occuper de ces amusements, tandis qu'on s'égorge sur terre et sur mer, que l'Allemagne s'épuise de sang, et la France d'argent.

Je présente mes respects à Mme Le Bault, et j'ai l'honneur d'être avec les mêmes sentiments, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

3884. — A M. JEAN SCHOUVALOW, A PÉTERSBOURG.

Au château de Tournay, 10 juillet.

Monsieur, une grande fluxion sur les yeux me prive de l'honneur de vous écrire de ma main, et du plaisir de continuer, aussi rapidement que je le voudrais, l'*Histoire de Pierre le Grand*. Je l'ai poussée jusqu'à la bataille de Pultava. Le journal que Votre Excellence a eu la bonté de m'envoyer me sert à constater les dates, et à rapporter les événements avec exactitude.

J'espère toujours, monsieur, que, non-seulement vous aurez la bonté de me faire parvenir la suite de ce journal, mais que je recevrai de vous des lumières sur tout ce qui peut rendre ces événements plus intéressants pour le public, et plus glorieux pour le monarque.

Je vois bien, dans les mémoires qu'on m'a confiés, quel jour on a pris une ville; je vois le nombre des morts, des prisonniers, dans une bataille; mais je ne vois rien qui caractérise Pierre le Grand. Le lecteur désirera sans doute de savoir comment il traita les principaux officiers suédois prisonniers, après la bataille de Pultava; comment la plupart des capitaines et des soldats furent transportés en Sibérie; comment ils y vécurent; avec quelle générosité l'empereur renvoya le prince de Wurtemberg; pourquoi le comte Piper fut détenu dans une prison rigoureuse; comment on traita les généraux Renschild[1] et Lewenhaupt, et les autres; quel fut réellement l'appareil du triomphe à Moscou. Un billet

1. Ou Rehnsköld.

de lui, une réponse, un mot, deviennent, dans de telles circonstances, des choses importantes pour la postérité; ses négociations, surtout, doivent être un des plus grands objets de son histoire.

Mais, monsieur, tous les princes ont négocié, tous ont assiégé des villes et donné des batailles, nul autre que Pierre le Grand n'a été le réformateur des mœurs, le créateur des arts, de la marine et du commerce. C'est par là surtout que la postérité l'envisagera avec admiration. Elle voudra être instruite en détail de tout ce qu'il a créé; elle demandera compte du moindre chemin public, des canaux pour la jonction des rivières, des règlements de police et de commerce, de la réforme mise dans le clergé; en un mot, de tous les objets sur lesquels il a étendu ses soins.

Il est même nécessaire que toutes ses grandes entreprises, depuis la Finlande jusqu'au fond de la Sibérie, soient présentées au public dans un jour si lumineux, et d'une manière si imposante, que les lecteurs ne puissent pas regretter ces anecdotes désagréables dont tant de livres sont remplis, et que la gloire du héros empêche de s'informer des faiblesses de l'homme.

J'ignore, monsieur, si c'est votre intention que l'*Histoire de Pierre le Grand* soit suivie d'un chapitre dans lequel je ferai voir, en raccourci, comment on a suivi en tout les vues de ce législateur; avec quelle splendeur on a achevé ce qu'il avait commencé, et tout ce que votre nation a fait de grand, jusqu'au temps heureux de l'impératrice régnante. Je fais mille vœux pour la durée et le bonheur de son empire; j'en fais d'aussi ardents pour votre personne. Le protecteur des arts doit m'être bien cher; l'ouvrage dont vous m'avez chargé m'inspire de la reconnaissance; toutes vos bontés me sont précieuses.

3885. — A M. PIERRE ROUSSEAU [1].

11 juillet 1759.

M. Desmal, monsieur, a reçu votre lettre; il vous est très-obligé de votre souvenir, et quoique son frère ait été fâché contre je ne sais quel monsieur de V. qui lui a ravi insolemment l'honneur d'avoir mangé du jésuite et d'avoir voyagé avec M. Martin.

1. Bibliothèque royale de Bruxelles, mst 11583. — Cette lettre nous a été communiquée par M. F. Brunetière, à qui nous sommes également redevables de la communication des lettres 3042, 3059, 3088, 3107, dans le tome XXXVIII[e], et des lettres 3178, 3220 et 3286, dans le tome XXXIX[e].

Votre journal est le seul qu'il lise avec plaisir. Il pense absolument comme vous sur l'ex-jésuite dont vous lui parlez, à cela près qu'il ne le dit jamais : il voudrait fort avoir quelque pièce à vous communiquer, mais votre journal n'en a certainement pas, et d'ailleurs ce M. Desmal est si gâté par ses voyages, et pense quelquefois d'une manière si hardie, que son frère le capitaine, tout *lustig* qu'il est du régiment, n'oserait pas faire imprimer ses rêveries à Zastrow. Il craint si terriblement de déplaire à la Sorbonne qu'il s'est fait maçon, laboureur et jardinier; il gouverne ses terres et n'écrit point sur l'agriculture, comme font tant de gens qui n'ont jamais vu que les Tuileries et qui enseignent hardiment la multiplication du blé. A l'égard des pucelles, il est trop vieux pour s'en mêler, et il serait bien fâché de se brouiller avec saint Denis, pour la tête duquel il a toujours eu un respect vivement sincère.

Il vous fait ses très-humbles compliments, dans le goût d'un homme qui a voyagé avec Martin.

3886. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Döringsvorwerk, 18 juillet.

Vous êtes, en vérité, une singulière créature; quand il me prend envie de vous gronder, vous me dites deux mots, et le reproche expire au bout de ma plume.

Avec l'heureux talent de plaire,
Tant d'art, de grâces, et d'esprit,
Lorsque sa malice m'aigrit,
Je pardonne tout à Voltaire,
Et sens que de mon cœur contrit
Il a désarmé la colère.

Voilà comme vous me traitez ! Pour votre nièce, qu'elle me *brûle*[1] ou me rôtisse, cela m'est assez indifférent. Ne pensez pas non plus que je sois aussi sensible que vous l'imaginez à ce que vos évêques en *ic* ou en *ac*[2] disent de moi. J'ai le sort de tous les acteurs qui jouent en public; ils sont favorisés des uns et vilipendés des autres. Il faut se préparer à des satires, à des calomnies, et à une multitude de mensonges qu'on débite sur notre compte; mais cela ne trouble en rien ma tranquillité. Je vais mon chemin; je ne fais rien contre la voix intérieure de ma conscience, et je me soucie très-peu de quelle façon mes actions se peignent dans la cervelle d'êtres quelquefois très-peu pensants, à deux pieds, sans plumes.

1. Voyez ci-dessus, la lettre 3851.
2 Caveyrac; voyez la lettre 3808.

Puisque vous êtes si bon Prussien (ce dont je me félicite), je crois devoir vous faire part de ce qui se passe ici.

L'homme[1] à toque et à épée papales est placé sur les confins de la Saxe et de la Bohême. Je me suis mis vis-à-vis de lui dans une position avantageuse en tout sens. Nous en sommes à présent à ces coups d'échecs qui préparent la partie. Vous qui jouez si bien ce jeu, vous savez que tout dépend de la manière dont on a entablé. Je ne saurais vous dire à quoi ceci mènera. Les Russes sont pendus au croc. Dohna n'a pas dit *sta, sol,* comme Josué[2], de défunte mémoire, mais *sta, ursus;* et l'ours s'est arrêté.

En voilà assez pour votre cours militaire ; j'en viens à la fin de votre lettre.

Je sais bien que je vous ai idolâtré, tant que je ne vous ai cru ni tracassier ni méchant; mais vous m'avez joué des tours de tant d'espèces... N'en parlons plus ; je vous ai tout pardonné d'un cœur chrétien. Après tout, vous m'avez fait plus de plaisir que de mal. Je m'amuse davantage avec vos ouvrages que je ne me ressens de vos égratignures. Si vous n'aviez point de défauts, vous rabaisseriez trop l'espèce humaine, et l'univers aurait raison d'être jaloux et envieux de vos avantages.

A présent on dit : « Voltaire est le plus beau génie de tous les siècles; mais du moins je suis plus doux, plus tranquille, plus sociable que lui. » Et cela console le vulgaire de votre élévation.

Au moins, je vous parle comme ferait votre confesseur[3]. Ne vous en fâchez pas, et tâchez d'ajouter à tous vos avantages les nuances de perfection que je souhaite de tout mon cœur pouvoir admirer en vous.

On dit que vous mettez Socrate[4] en tragédie; j'ai de la peine à le croire. Comment faire entrer des femmes dans la pièce? L'amour n'y peut être qu'un froid épisode; le sujet ne peut fournir qu'un bel acte cinquième; le *Phédon* de Platon, une belle scène; et voilà tout.

Je suis revenu de certains préjugés, et je vous avoue que je ne trouve pas du tout l'amour déplacé dans la tragédie, comme dans *le Duc de Foix,* dans *Zaïre,* dans *Alzire;* et, quoi qu'on en dise, je ne lis jamais *Bérénice* sans répandre des larmes. Dites que je pleure mal à propos ; pensez-en ce que vous voudrez; mais on ne me persuadera jamais qu'une pièce qui me remue et qui me touche soit mauvaise.

Voici une multitude d'affaires qui me surviennent. Vivez en paix, et, si vous n'avez d'autre inquiétude que celle de mon ressentiment, vous pouvez avoir l'esprit en repos sur cet article. *Vale.*

FÉDÉRIC.

1. Daun; voyez page 136.
2. Josué, x, 12 et 13.
3. La même franchise se trouve dans la lettre de Voltaire à Frédéric, du 21 avril 1760.
4. Voyez tome V, page 361.

3887. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

A Tournay, par Genève, 20 juillet.

Madame la Parmesane, il faut commencer par vous rendre mille actions de grâces. Quelle bonté vous avez d'entrer dans tous ces détails de vieux chevaliers ! et ce qui m'en plaît encore autant, c'est que vous avez une santé brillante : car rien ne pèserait tant à une malade que d'écrire tant de choses si réfléchies. Je l'éprouve bien tristement ; il m'a pris un éblouissement, un je ne sais quoi qui accommode fort peu les idées. Tronchin est venu au secours de ma pie-mère et de ma dure-mère, et c'est à son insu que j'ai l'honneur de vous écrire. J'ai mis, mes divins anges, toutes vos remarques avec la pièce, et je ne reverrai ce procès que quand j'aurai la tête bien nette. En attendant, je vous envoie, pour vous amuser, le drame [1] *de feu M. Thomson*, traduit par mon ami M. Fatema.

Je ne veux, d'ici à quinze jours, penser ni aux chevaliers, ni à Pierre le Grand ; j'oublierai jusqu'à M. l'abbé d'Espagnac. Il n'en est pourtant pas des affaires comme d'une pièce de théâtre et d'une histoire ; ces ouvrages gagnent à se reposer, et les affaires perdent à n'être pas suivies. Mais, si je veux vivre, j'ai besoin d'un parfait repos pour quelque temps.

Ne vous fâchez pas contre moi d'être comtesse [2], c'est un usage reçu ; c'est un titre qu'on donne à beaucoup de ministres qui ne vous valent pas ; et, si vous étiez en pays étranger, il faudrait bien vous y accoutumer malgré vous. Tout mon malheur est que vous n'ayez pas l'ambassade de Suisse ; mais pourquoi non ? cela vaut cent mille livres de rente, et on est bien pis que comte, on est roi. Après le plaisir de voir couper ses blés et battre en grange, c'est le premier des emplois ; les douze mille fromages de Parmesan ne sont rien en comparaison. Vous auriez une bonne troupe de comédiens à Soleure, vous viendriez voir le petit château que je bâtis, vous seriez enchantée de mon château ; il est d'ordre dorique, il durera mille ans [3]. Je mets sur la frise : *Voltaire fecit*. On me prendra, dans la postérité, pour un fameux architecte. Vous ne vous souciez point de tout cela, parce que vous êtes à Paris ; mais peut-on ne jamais sortir de

1. *Socrate;* voyez tome V, page 361.
2. Voyez plus haut le second alinéa de la lettre 3860.
3. C'est douteux. La pierre dont Voltaire a fait construire le château de Ferney est d'une assez mauvaise qualité. (Cl.)

Paris ! J'aime mon czar qui, dans un clin d'œil, allait bâtir à Archangel, à Astracan, sur la mer Noire, sur la mer Baltique. Mon Dieu, que vous êtes casaniers !

Dites-moi donc comment se trouve M. le comte de Choiseul de son voyage ; ne sera-t-il pas bien excédé de l'étiquette de la cour de Vienne ? Vous n'auriez point d'étiquette en Suisse, vous régneriez comme vous voudriez. Si je n'avais pas acquis des terres qui me tournent la tête, je supplierais M. le duc de Choiseul de me donner un consulat au Grand-Caire ou en Grèce. J'enrage de mourir sans avoir vu les pyramides et les ruines du théâtre d'Eschyle.

3888. — A MADAME D'ÉPINAI.

Mme Denis est un gros cochon qui prétend ne pouvoir écrire parce qu'il fait trop chaud ; et moi, malgré mon apoplexie, j'écris comme Gauffecourt. Je brave les saisons, et je boude ma philosophe, qui ne veut point de nous, qui n'aime que Genève, qui ne veut point venir parler avec nous de l'*infâme*. Je me ferai dévot, et les dévotes viendront me donner des lavements, puisque ma philosophe et mon prophète [1] m'abandonnent.

3889. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Juillet.

Mon divin ange, que vous dirai-je ? Rien qui ne soit dans le paquet ci-joint. Votre chambrier d'Espagnac, le président de Brosses, l'intendant, les fermiers généraux, et mes maçons, ont conjuré ma perte. Les chevaliers et les czars ne s'en trouveront pas mieux. Je suis malade, les affaires me pilent. Je baise les ailes des anges pour me consoler.

3890. — A MADAME D'ÉPINAI.

Comment se porte ma philosophe ? Est-il vrai qu'on a ôté à Gauffecourt son sel ? Mais, si le sel s'évanouit, avec quoi salera-t-on, comme dit l'autre [2] ?

Certain sermon salé [3] est-il copié ? Y a-t-il quelque nouvelle ? C'est une belle chose que la santé.

1. Grimm, auteur du *Petit Prophète de Boehmischbroda* (1753).
2. Saint Matthieu, v, 13.
3. S'agit-il du *Sermon des cinquante*, qui fut imprimé chez Mme d'Épinai ? (G. A.)

3891. — DE CHARLES-THÉODORE,

ÉLECTEUR PALATIN.

Schwetzingen, 20 juillet.

Je suis bien mortifié, monsieur, de n'avoir pu jouir de la satisfaction de vous voir ici cet été; j'espère que ce plaisir n'est qu'un peu reculé. Je vous suis très-obligé de votre nouvelle tragédie [1]; je l'ai lue avec bien du plaisir, d'autant plus que vous y avez ôté la monotonie de ces vers qui tombent deux à deux pendant cinq actes entiers. Vous y peignez au mieux cet esprit de chevalerie qui, par bonheur, ne subsiste plus. Chaque siècle a ses ridicules, et peut-être le nôtre surpasse ceux des précédents.

J'ai lu, dans le *Journal encyclopédique,* un *Précis de l'Ecclésiaste* en vers qui vous est attribué. Par les beautés que j'y ai trouvées, je le croirais aisément. Faites-moi le plaisir de me le mander, et soyez toujours persuadé de mon estime particulière pour le *petit Suisse.*

CHARLES-THÉODORE, électeur.

3892. — A MADAME D'ÉPINAI.

Il y a dix ans que je n'ai lu les vers d'Helvétius. S'ils sont mauvais, sa prose ne vaut guère mieux. C'est un fagot vert qui donne un peu de feu et beaucoup de fumée.

Le beau sermon est tout fait pour votre belle âme. Édifiez-vous, ma belle philosophe, tant qu'il vous plaira ; soyez toujours femme de bien ; et, si vous êtes d'honnêtes gens, vous et votre Bohémien [2], je vous donnerai votre récompense en ce monde, dans quelques jours. Je vous remercie tendrement ; mais votre fermier général n'aime pas les belles-lettres, ou je suis trompé. V.

3893. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY [3].

A Tournay, par Genève, 21 juillet 1759.

Je ne sais comment faire, monsieur, pour vous remercier de toutes vos bontés, et pour payer MM. de la chambre des comptes. Je suis prêt de donner une lettre de change de la somme que la chambre exige. M. Tronchin, de Lyon, mon banquier, fera toucher l'argent à Dijon, selon les ordres qu'on voudra bien me donner. A qui faut-il adresser l'argent ?

1. *Tancrède* en manuscrit. (CL.)
2. Grimm.
3. Éditeur, Th. Foisset.

J'observerai seulement qu'on a fait un calcul un peu fort et qu'on n'a pas songé qu'une partie de cette terre relève de l'ancien chapitre de Saint-Victor, aux droits duquel les hérétiques de Genève se sont mis. De tout mon cœur j'y consens; et puisque je paye au roi sur le pied de 75,000 livres, restera peu pour les parpaillots. Je les renverrai à la chambre des comptes, ce sera un procès; il faudra bien qu'ils le perdent, puisque les épices en sont payées, et qu'on me fait reconnaître le roi au lieu d'eux. Franchement j'aime mieux reconnaître le roi ou son engagiste, monseigneur le comte de La Marche, pour mon seigneur suzerain, que la république genevoise. Mais voici un autre embarras: si messieurs de la chambre des comptes me font payer sur le pied de 75,000 livres, monseigneur le comte de La Marche, de qui je ne relève que pour 49,000 livres aux termes du contrat, sera donc en droit de me demander le quint et requint de 75,000 francs. Par là messieurs de la chambre des comptes me coupent la gorge. L'objet devient important, il faudrait peut-être que j'allasse à Dijon; mais je ne puis quitter le czar Pierre, auquel la cour de Pétersbourg me fait travailler jour et nuit. Pierre le Grand me tue. Pour Frédéric, il m'égaye; il m'écrit des lettres à faire pouffer de rire; il se moque des Russes, des Autrichiens et des Français.

Je vous suis très-obligé du bulletin, mon cher monsieur; je le prendrai. On n'a qu'à l'envoyer par la poste aux Délices. L'auteur n'est pas le confident des ministres; mais n'importe, c'est une gazette de plus.

On dira de moi, à ma mort, comme de votre Dijonnais [1] :

Que nul n'y perd tant que la poste [2].

Je plains M. Le Bault. Nous sommes nous autres assez malheureux pour avoir beaucoup de vin cette année. Il n'y a que les chèvres qui veulent danser qui puissent s'en réjouir. Mille respects à Mme de Ruffey.

Vous savez que le roi m'a rendu ou donné tous les anciens priviléges de la terre de Ferney. Elle ne paye absolument rien. Il aurait fallu obtenir ce brevet plus tôt. C'est une très-grande grâce. Je me trouve entièrement libre, mais un peu ruiné.

Libertas quæ sera tamen respexit inertem.

1. L'abbé Nicaise.
2. Dernier vers de l'épitaphe de Nicaise, par La Monnoye.

Je voudrais jouir avec vous de mon bonheur. Adieu, monsieur. Pourquoi m'écrivez-vous du *très-humble?* Fi! cela n'est pas philosophe.

3894. — A MADAME DE FONTAINE.

Aux Délices, 27 juillet.

Continuez, aimez la campagne, ma chère nièce : c'est vie de patriarche. Aimez votre terre ; plus vous la travaillerez, plus vous vous y plairez. Je vous plains seulement d'être trop grande dame, et de recevoir le produit des terres des autres, sans vous donner le plaisir de l'agriculture. Le blé qu'on a semé vaut bien mieux que celui qu'on recueille des moissons d'autrui. Je vais me servir de mon beau semoir à cinq tuyaux, et cette pièce de menuiserie me fait plus de plaisir que des pièces de théâtre.

Voici le temps où il sied bien de vivre du produit de ses terres; tous les impôts sont augmentés. Il faut bien de quoi repousser les pirateries anglaises. Vous qui d'ailleurs êtes à peu près alliée au contrôleur général, vous trouverez qu'il a raison : car il faut ou se défendre ou recevoir la loi, il n'y a pas de milieu. Je ne vois pas comment on ne prie point MM. Paris, Marquet, Pavée, et cent autres entrepreneurs, de prêter au roi soixante millions à deux et demi pour cent sur ce qu'ils ont gagné ; mais il ne m'appartient pas de me mêler des affaires d'État, je ne dois songer qu'à ma chevalerie, et surtout à vous.

Le roi de Prusse s'avise toujours de m'honorer de ses lettres; il a toujours des droits sur mon imagination; il n'en aura jamais guère sur mon cœur. Il me mande[1] qu'il a trouvé une Pucelle d'Orléans, une *grosse Jeanne* qui se bat comme Jeanne d'Arc, et qui exhorte ses troupes, au nom de Dieu, à exterminer les papistes et les Autrichiens. Il ne la dépucellera ni ne la payera.

3895. — A M. TRONCHIN, DE LYON[2].

Délices, 28 juillet.

On dit M. de Bompart battu et tué, et le Canada très en danger, malgré le capitaine Caron. A l'égard de la descente en Angleterre, si j'étais du métier des meurtriers, j'aimerais beaucoup

1. Voyez la lettre 3882.
2. Éditeurs, de Cayrol et François.

mieux être chargé de défendre les côtes d'Angleterre que de les attaquer. Dieu ait pitié de nous et de l'Espagne!

3896. — DE M. LE COMTE DE TRESSAN.

A Commercy, ce 29 juillet 1759.

Sa Majesté polonaise, monsieur, veut que je supplée à sa vue pour répondre à la lettre charmante qu'elle vient de recevoir de vous. Ce prince m'ordonne de vous assurer de son amitié pour vous, et de sa haute estime pour vos ouvrages.

Sa Majesté confirme de nouveau l'attestation [1] qu'elle m'avait ordonné de vous envoyer au sujet de l'exacte vérité de tous les faits contenus dans votre *Histoire de Charles XII*. Elle apprend par vous, monsieur, avec un plaisir sensible, que le roi son gendre, en renouvelant les anciens priviléges de vos terres, vous donne une marque distinguée de sa bienveillance et de son estime. Mais je sens, monsieur, tout ce que vous perdriez si vous ne voyiez pas du moins les caractères d'une main que vous baiseriez avec tant de plaisir; un seul mot de ce prince adoré, qui exécute sans cesse tout ce que vous aimez à célébrer dans les grands rois, sera mille fois plus précieux pour vous que tout ce que le plus fidèle de vos serviteurs et amis pourrait vous dire.

TRESSAN.

[2] *P. S.* Je vous réponds de cœur, au défaut de vue, pour vous assurer que je conserve toujours les sentiments d'une parfaite estime et amitié pour vous.

[3] *P. S.* Votre cœur vous fera deviner que mon cher et aimable maître vous écrit : *Je vous réponds de cœur, au défaut de vue,* etc. Plaignez une âme active (et celles des rois le sont si rarement); *eheu!* plaignez-la d'être privée du bonheur de revoir ses ouvrages, de ne pouvoir plus lire, écrire, peindre, jouer des instruments, et voir votre ancienne amie, chez qui le roi vient d'écrire ce petit mot.

3897. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY [4].

A Ferney, le 1er août 1759.

Je serais bien confus de tout ce que vous avez fait s'il n'y avait un plaisir extrême à être obligé par vous. Vous êtes le plus

1. Voyez cette pièce, tome XVI, pages 142-143.
2. Ce *P. S.*, de la main du roi Stanislas, était à peine lisible, ce qui explique le *P. S.* suivant. (B.)
3. Ce second *P. S.* est de Tressan.
4. Éditeur, Th. Foisset.

aimable président qui soit au monde. Comptez que tous les présidents ne sont pas aussi officieux que vous. On n'en trouverait pas, même aux *terres australes*[1].

Je sens que j'aurais choisi des terres dans votre voisinage plutôt qu'ailleurs si mon goût extrême pour la liberté ne m'eût décidé à me faire *Franco-Genevo-Suisse*[2], afin qu'étant sur trois territoires, comme Hécate, je ne dépendisse de personne, autant que faire se peut. J'en suis venu à bout, et je tiens que c'est un tour de force.

M. Tronchin devait payer l'argent dû à la chambre des comptes. Mais puisque vous avez poussé vos bontés jusqu'à vouloir bien avancer l'argent, il faudra bien aussi que vous ayez celle d'ordonner à vos gens d'affaires de se faire rembourser par M. Tronchin de Lyon. Il fait tenir de l'argent à Dijon très-commodément, et le président des *terres australes* s'est aperçu de cette facilité. Trouvez donc bon que je prenne la liberté de vous adresser une lettre de change tout comme si vous n'écriviez pas des lettres très-aimables.

On dit toujours l'ordre des *révérends pères jésuites* aboli en Portugal. Votre domestique serait très-bien reçu dans mes ermitages, puisqu'il y parlerait de son ancien maître; mais malheureusement je n'ai que trop de domestiques. Je suis à présent comme Trimalcion, je demande à un valet : « A qui êtes-vous? » et il me répond qu'il est à moi, et je suis tout honteux.

Vous avez très-bien fait, et je vous remercie d'avoir eu la bonté de m'envoyer le contrat par la poste. Les pauvres résidents n'ont point leurs ports francs; celui de Genève[3] sert très-bien et est mal payé. C'est un très-honnête homme qui est fort de mes amis.

Le roi fait les frais d'une décoration de jardin, en terrasse, pour *Sémiramis* qu'on va jouer. Cela ressemble aux Athéniens, qui dépensaient en spectacles quoiqu'ils eussent la guerre avec les Barbares. Adieu, monsieur, mille tendres remerciements et mille respects à Mme de Ruffey.

1. Ce premier trait décoché par Voltaire marque le commencement de sa mésintelligence ouverte avec M. de Brosses. Elle couvait déjà trois mois plus tôt. — Il y eut plus tard des intervalles d'assez bonne harmonie apparente. (*Note du premier éditeur.*)

2. On sait que Genève alors ne faisait point partie intégrante de la Suisse. C'était une république à part, qui n'est entrée dans la Confédération helvétique qu'en 1815. (*Id.*)

3. Le chevalier de Beauteville.

3898. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Août[1].

Vous n'êtes pas ce fils d'un insensé,
Huilé dans Reims, et par l'Anglais pressé,
Que son Agnès, si fidèle et si sage,
Aima toujours, ayant tant caressé
Tantôt un moine et tantôt un beau page.
A Jeanne d'Arc vous n'avez point recours;
Son pucelage et son baudet profane,
Et saint Denis, sont de faibles secours;
Le vrai Denis, le héros de nos jours,
Je le connais, et je sais quel est l'âne[2].
Pour la Pucelle, en vérité,
Il faut que vous alliez dans Vienne,
Au tribunal de chasteté.
Allez, que rien ne vous retienne;
Et retournez à Sans-Souci,
Quand, dans vos courses éternelles,
Vous aurez vu chez l'ennemi
Et des héros et des pucelles.

Vos vers sont charmants, et, si Votre Majesté a battu ses ennemis, ils sont encore meilleurs. Mais pour votre *Akakia* papal[3], je le trouve très-adroit; il est fait de façon que les trois quarts des protestants le croiront véritable. Il y a là de quoi faire rire les gens qui ont le nez fin, et de quoi animer les sots de la confession *in, mit, über*[4]. J'attends quelques pièces édifiantes[5] qu'un sage de mes amis doit m'envoyer d'Orient. Je les ferai parvenir à Votre Majesté; mais j'ai peur qu'elle ne soit pas de loisir cette fin de campagne, et qu'elle soit si occupée à donner sur les oreilles aux Abares, Bulgares, Roxelans, Scythes et Massagètes, qu'elle n'ait pas de temps à donner à la philosophie et à la destruction de l'*infâme*. Je prendrai la liberté de recommander, en mourant, cette *infâme* à Sa Majesté, par mon testament. Elle est plus son ennemie qu'elle ne croit. Sa pucelle et son fanatique sont quelque chose; mais cette pucelle et ce fanatique ne réformeront pas l'Occident, et Frédéric était fait pour l'éclairer. J'aurai l'honneur de lui en parler plus au long.

1. Réponse à la lettre 3882.
2. Daun.
3. *Bref de Sa Sainteté le pape à M. le maréchal Daun.*
4. Voltaire veut dire *in, mit, unter;* allusion à la doctrine de Luther.
5. Sans doute le *Précis de l'Ecclésiaste*, et celui du *Cantique des cantiques.*

3899. — A M. TRONCHIN, DE LYON[1].

Délices, 2 août.

Grâce à mon frontispice d'ordre ionique, à des pièces d'eau, à des fontaines, à des terres qui coûtent beaucoup et rapportent peu, et à plus de soixante personnes à nourrir par jour, attendez-vous qu'avant qu'il soit peu nous serons réduits à cinquante mille écus. Mais aussi nous aurons un petit théâtre à Tournay, et vos prêtres viendront, s'ils veulent, nous voir jouer la comédie, que nous jouons mieux qu'eux. On va donc jouer la pièce de la descente en Albion. Je crains toujours pour le dénoûment.

3900. — A MADAME D'ÉPINAI.

Si Dieu vous a inspirée, si vous avez fait usage de votre imprimerie de poche, vous avez fait une action très-méritoire. Il faut extirper l'*infâme*, du moins chez les honnêtes gens. Elle est digne des sots; laissons-la aux sots, mais rendons service à notre prochain. Ma chère philosophe, je n'irai point à Lausanne si vous daignez venir aux Délices.

3901. — A MADEMOISELLE FEL[2].

Aux Délices, 7 août.

Très-aimable rossignol, l'oncle et la nièce, ou plutôt la nièce et l'oncle, avaient besoin de votre souvenir. Les gens qui n'ont que des oreilles vous admirent; ceux qui, avec des oreilles, ont du sentiment, vous aiment. Nous nous flattons d'avoir de tout cela. Et sachez, malgré toute votre modestie, que vous êtes aussi séduisante quand vous parlez que quand vous chantez. La société est le premier des concerts, et vous y faites la première partie. Nous savons bien que nous ne jouirons plus de votre commerce, dont nous avons senti tout le prix; les habitants des bords de notre lac ne sont pas faits pour être aussi heureux que ceux des bords de la Seine. Voici ce que notre petit coin des Alpes dit de vous :

De *rossignol* pourquoi porter le nom?
Il est bien vrai qu'ils ont été ses maîtres;

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Marie Fel, née à Bordeaux en 1716, débuta à l'Opéra en 1733, et fit les délices du public jusqu'en 1759, année où elle se retira. (Cl.)

Mais tous les ans, dans la belle saison,
L'Amour les guide en nos réduits champêtres.
Elle n'a pas tant de fidélité;
Elle nous fuit, peut-être nous oublie.
C'est le phénix à jamais regretté,
On ne le voit qu'une fois dans sa vie.

C'est ainsi qu'on vous traite, mademoiselle; et, quand vous reviendriez, vous n'y gagneriez rien : on vous traiterait seulement de phénix qu'on aurait vu deux fois. Pour moi, quelque forte envie que j'aie de venir vous rendre mes hommages, il n'y a pas d'apparence que j'aille à Paris. Le rôle d'un homme de lettres y est trop ridicule, et celui de philosophe trop dangereux. Je m'en tiens à achever mon château, et ne veux plus en bâtir en Espagne.

Vraiment, vous faites à merveille de me parler de M. de La Borde[1]. Je sais que c'est un homme d'un vrai mérite, et nécessaire à l'État. *Sono pochissimi i signori* de cette espèce.

Adieu, mademoiselle; recevez sans cérémonie les assurances de l'attachement très-véritable de l'oncle et de la nièce. Nos compliments à monsieur votre frère[2].

3902. — A MADAME D'ÉPINAI.

Ma belle inoculable, ma courageuse philosophe, je baise vos *mules;* mais pour celle *du pape*[3], vous ne pourrez l'avoir que demain ou après-demain. Il faut s'en souvenir, la refaire, la transcrire ; je n'ai pas un moment à moi ; mais tous mes moments sont à vous.

3903. — A M. TRONCHIN, DE LYON[4].

10 août.

Mon petit théâtre de Polichinelle ne sera pas cher. Monsieur le conseiller se moque de moi : il veut réduire mes acteurs à deux pieds et demi de haut, comme les diables de Milton qui se font pygmées. Il faut, pour sa peine, qu'il vienne jouer *Mérope.*

1. Jean Benjamin de La Borde, auquel est adressée, dans la *Correspondance,* une lettre du 4 novembre 1765.

2. Mort fou, à Bicêtre, selon MM. Choron et Fayolle, auteurs du *Dictionnaire historique des musiciens.*

3. *La Mule du pape.* Voyez tome IX.

4. Éditeurs, de Cayrol et François.

J'ai fait la pièce tout seul; je ferai bien le théâtre tout seul. Ce n'est pas ma faute si le généreux président de Brosses n'a pas une galerie plus longue et plus large.

Je suis assez fâché que de mon théâtre à mon plancher il n'y ait que huit pieds de haut; mais il n'y a qu'à bien jouer, et on oublie alors où on est. Ces représentations sont faites entre amis, c'est comme si on lisait au coin du feu.

3904. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Au château de Tournay, 14 août.

Ma douleur, madame, est encore plus forte que ma maladie; il faut que mon état me permette au moins de dicter mes sentiments, si je ne peux les écrire moi-même. Je partage toute votre inquiétude; vous avez sans doute dépêché un exprès pour vous informer du sort de monsieur votre fils. J'ai été saisi à la nouvelle de cette abominable journée[1]. S'il est vrai que M. de Contades[2] ait exposé son armée à une batterie de quatre-vingts canons, comme on le dit, cela ne peut ni se comprendre ni être assez déploré. Une faute de jugement fait donc le deuil et la ruine de la France! Vos chagrins dans ce moment occupent toute mon âme; si vous avez un moment à vous, je vous demande en grâce d'envoyer chercher Colini, et de m'instruire par lui de l'état de votre fils et du vôtre.

Adieu, madame; ceux qui disent que *tout est bien* sont des fanatiques bien haïssables. Ce que je souffre de corps et d'esprit m'empêche de vous en dire davantage; mais je n'en suis pas moins sensible à tout ce qui vous touche, et personne ne vous est attaché, madame, avec un plus tendre respect que moi.

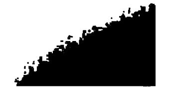
L'Ermite des Délices.

3905. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY[3].

Aux Délices, le 15 août 1759.

Il y a longtemps, mon cher président, que M. Tronchin est informé qu'il doit payer. Nous n'y faisons pas tant de façons. Quand M. Le Bault m'envoie de son burgundien, il tire sur

1. La bataille du 1er août 1759, à Minden. Le comte de Lutzelbourg n'y fut pas même blessé.
2. Louis-George-Érasme de Contades, né en 1704, maréchal en 1758.
3. Éditeur, Th. Foisset.



M. Tronchin sans que je m'en mêle. Vous auriez été payé sur un simple ordre de votre part. Je vous demande pourtant pardon de la petite inadvertance. Vous n'avez qu'à faire mettre l'adresse de M. Robert Tronchin sur le billet de change, et toute loi sera accomplie. Il faudra, je crois, vivre dorénavant de ses terres. Cette copie de la bataille d'Hochstedt [1] que M. de Contades vient de nous donner [2], pendant qu'on prépare ce dangereux embarquement, va nous mettre tous à la besace. Il faut se nourrir de son blé, se chauffer de son bois, et manger ses poulets, en plaignant le genre humain, qui n'a pas le sens commun. *Interim vale.*

3906. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 15 août.

Vraiment, madame, il est bien temps de s'occuper de *chevalerie,* pendant que M. de Contades, en vrai Angevin, mène à la boucherie tous les descendants de nos anciens chevaliers, et leur fait attaquer quatre-vingts pièces de canon comme don Quichotte attaquait des moulins à vent! Cette horrible journée perce l'âme. Je suis Français à l'excès, surtout depuis mon beau brevet, dont j'ai l'obligation à vous, mes divins anges, et à MM. de Choiseul. *Luc* (vous savez qui est *Luc*) donne probablement bataille aux Autrichiens et aux Russes au moment que j'ai l'honneur de vous écrire ; du moins il m'a mandé que c'était sa royale intention. S'il est battu [3], comme cela peut arriver, quelle honte pour nous de l'avoir été par ce prince de Brunswick ! Je voudrais que vous connussiez ce prince; vous seriez bien étonnée, et vous diriez : Il faut que les gens qu'il bat soient de grands imbéciles. La vérité du fait est que toutes ces troupes-là sont mieux disciplinées que les nôtres. Quiconque ne suivra pas entièrement les maximes du maréchal de Saxe sera infailliblement battu, comme à Rosbach. Voilà ce que j'ai l'impudence de vous dire, en qualité d'historiographe; et je vous dis encore que je tremble pour votre descente en Angleterre.

Nous allons être réduits à la besace. Heureux qui a des fromages de Parmesan et des terres!

Mon accident n'a pas duré ; il m'a laissé encore des passions

1. Voltaire a écrit *Ocsted.*
2. Bataille de Minden perdue le 1er août 1759.
3. Il l'avait été le 12 août, à Kunnersdorff. (B.)

vives : celle d'être libre chez moi est très-forte; mais la plus grande de mes passions, c'est l'attachement que j'ai pour mes divins anges.

J'ai envoyé d'énormes paquets à M. d'Argental, sous l'enveloppe de M. de Courteilles. J'abuse des bontés de M. d'Argental et de M. de Chauvelin.

M. de Choiseul[1] m'a fait l'honneur de m'écrire; je le crois bien affligé. Ah! pauvres Français!

3907. — A M. TRONCHIN, DE LYON[2].

15 août.

Je voudrais que vous vissiez le grand Pictet de Warembé, haut de six pieds, sur mon théâtre de huit, relevé encore d'un panache d'un pied et demi. Mais, pour obvier à toutes les difficultés, je vous avertis que la scène est dans un entre-sol. Tout est bon, pourvu qu'on s'amuse.

Quoique Luc ait frotté quelques Croates, il ne peut se tirer d'affaire que par des miracles, par quelque Rosbach. Mais on ne *rosbacque* point les Russes; ces gens-là se croiraient damnés s'ils reculaient. Ils se battent par dévotion.

3908. — DE M. CLAIRAUT[3].

Paris, 16 août 1759.

Monsieur, l'amitié dont vous m'avez autrefois honoré m'est toujours présente à l'esprit, comme une des distinctions les plus flatteuses que j'aie obtenues. Si depuis longtemps je ne vous en ai point demandé de nouveaux témoignages, il ne faut l'attribuer qu'à la crainte de vous dérober des moments dont toute l'Europe connaît le prix. Cette crainte, si juste dans la plupart des occasions qui déterminent le commun des hommes, serait déplacée lorsque l'on a quelques réflexions à vous communiquer sur des matières propres à vous intéresser; et la multiplicité si étendue de vos connaissances vous empêche de trouver la stérilité dans quelque commerce littéraire que ce soit.

J'ai donc imaginé que l'intérêt que vous prenez au système de Newton, que vous avez établi le premier en France par la manière brillante dont vous l'avez exposé, vous engagerait à jeter les yeux sur les efforts que j'ai faits en dernier lieu pour contribuer à l'avancement de ce système. C'est la

1. Le comte de Choiseul (voyez lettre 3877).
2. Éditeurs, de Cayrol et François.
3. Voyez la lettre 3914.

fixation du retour de la comète annoncée par Halley : opération que j'ai faite en appliquant ma détermination générale des perturbations que les corps célestes se causent mutuellement. Je joins ici le mémoire que je lus à la rentrée publique de la Saint-Martin dernière sur cette matière. Comme il a été attaqué avec assez de passion dans divers journaux, j'ai cru devoir répondre à mes critiques avant la publication de toute ma théorie. Et j'ai l'honneur de soumettre à votre jugement ce second mémoire ainsi que le premier. Lorsque l'ouvrage entier sera achevé d'imprimer, il vous sera présenté avec le même empressement.

Je suis, avec la plus haute estime et le respect qui y est nécessairement lié, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

CLAIRAUT.

3909. — A M. LE COMTE D'ALBARET,

A TURIN.

Aux Délices, 16 août.

L'oncle et la nièce, monsieur, devraient avoir répondu plus tôt à la lettre dont vous les avez honorés; mais l'oncle était malade, et la nièce apprenait son rôle. Vous êtes parti dans le temps où nous avions le plus besoin de vous. Nous avons un petit théâtre à Tournay, et, hors moi, tous les acteurs se portent bien. Tous vous regrettent, tous disent que sans vous on n'aura qu'une troupe médiocre; mais on vous regrette encore davantage dans la société: vous en faisiez l'agrément. La bonne compagnie de Turin, qui vous possède, ne vous permettra pas de la quitter pour venir nous voir. Nous le sentons avec douleur; mais, si jamais vous revenez sur les bords de notre lac, n'oubliez pas ceux qui sont pénétrés pour vous de tous les sentiments que vous méritez. Comptez-nous parmi ceux qui vous sont le plus dévoués, et soyez persuadé surtout de l'attachement tendre et respectueux du solitaire et du malade

VOLTAIRE.

3910. — A MADAME D'ÉPINAI.

Nous ne manquerons pas de venir admirer le courage et voir la jambe de ma philosophe, car l'inoculateur s'adresse aux jambes. Nous comptons sur la plus heureuse insertion. Je prie ma belle philosophe de vouloir bien m'envoyer les *allégories*[1].

1. Beuchot ne peut croire que ce soit l'article ALLÉGORIES qui est tome XVII, page 117.

3911. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 19 août.

Mon divin ange, est-ce que M. Fatema[1] n'aurait pas trouvé grâce devant vos yeux? Voici, pour vous réjouir, un gros paquet contenant des choses délicieuses, un billet de M. Fabry, fermier de Gex, c'est-à-dire son reçu de son tiers de lods et ventes : quelle lecture agréable! et puis une lettre à M. l'abbé d'Espagnac, pleine de jérémiades sur le sort des pauvres seigneurs de château; et une lettre à M. de Chauvelin l'ambassadeur. Je me console au moins avec lui de cet embarras d'affaires. Savez-vous que je passe les jours entiers dans ces discussions de toute espèce? Il faut s'accoutumer à tout. Cette vie-là ne me déplaît point, elle est toute remplie. Il est plus doux qu'on ne pense de planter, de semer et de bâtir. Je me plains toujours, selon l'usage; mais, dans le fond, je suis fort aise.

Je réserve les *chevaliers* pour le temps des vendanges. Vous, mon cher ange, et M. de Chauvelin, qui daignez être mes médiateurs avec M. d'Espagnac, vous n'échouerez pas dans votre négociation. Lisez ma lettre à M. d'Espagnac, et vous verrez si j'ai raison; lisez aussi ma dépêche à M. de Chauvelin, et vous jugerez si le conseil de monseigneur le comte de La Marche[2] n'a pas beaucoup de torts.

Enfin donc je crois que mes Russes sont près du grand Glogau. Qui croirait que la Barbarini va être assiégée par mes Russes, et dans Glogau? O destinée! Je n'aime point *Luc*, il s'en faut beaucoup; je ne lui pardonnerai jamais ni son infâme procédé avec ma nièce, ni la hardiesse qu'il a de m'écrire deux fois par mois des choses flatteuses sans avoir jamais réparé ses torts. Je désire beaucoup sa profonde humiliation, le châtiment du pécheur; je ne sais si je désire sa damnation éternelle.

Mon divin ange, vous ne m'écrivez point; vous ne me dites rien des succès de M. le comte de Choiseul à la cour de Vienne. Je sais sans vous qu'il y réussit beaucoup. Je suis toujours enchanté de M. le duc de Choiseul, et si enchanté que je ne lui demande rien. Je ne veux point du tout l'importuner pour ma terre viagère de Tournay; je veux qu'il sache que je lui suis

1. Nom sous lequel Voltaire donna *Socrate;* voyez tome V, page 359.

2. Louis-François-Joseph de Bourbon, né en 1734, comte de La Marche, devenu prince de Conti en 1776, mort, en 1814, à Barcelone; Voltaire, dans sa lettre 4080, le désigne par le titre de prince du sang.

attaché par goût, par reconnaissance, et que l'intérêt ne déshonore point mes sentiments généreux.

Comment se porte madame Scaliger[1]? Je suis à ses pieds, et bientôt je travaillerai sur ses commentaires. Adieu, divins anges; je souhaite à votre nation tous les succès possibles dans le continent et dans les îles. A propos, parlez-vous italien?

Mille respects à tout ange.

3912. — A MADAME D'ÉPINAI.

Il faut absolument que j'aille voir ma philosophe. Tous les jours sont pour moi le jour de sa fête[2]. Je ne passe pas les miens en fêtes, avec ma détestable santé; la vue de ma courageuse philosophe me ranimera.

J'ai reçu une lettre de M. d'Épinai, mais je n'ai point répondu, afin de n'être pas soupçonné d'indiscrétion si on sait à Paris combien ma philosophe a eu de courage.

3913. — A M. D'ALEMBERT.

Aux Délices, 25 août.

Connaissez-vous, mon cher philosophe, un Siméon La Vallette, ou Siméon Valette[3], ou Simon Valet, lequel fait des lignes courbes et de petits vers? Il se renomme de vous; mais j'ai perdu sa lettre. Je ne sais où le prendre; où est-il? et quel homme est-ce?

Que dites-vous de Maupertuis, mort entre deux capucins? Il était malade depuis longtemps d'une réplétion d'orgueil; mais je ne le croyais ni hypocrite ni imbécile. Je ne vous conseille pas d'aller jamais remplir sa place à Berlin: vous vous en repentiriez. Je suis Astolphe qui avertit Roger de ne pas se fier à l'enchanteresse Alcine; mais Roger ne le crut pas.

Votre livre[4] est charmant; il fait mes délices, au point que je vous pardonne d'avoir vu des prêtres à Genève. Je mène tous ces faquins-là assez bon train. J'ai un château à la porte duquel il y a quatre jésuites; ils m'ont abandonné frère Berthier; je

1. Madame d'Argental.
2. La *belle philosophe* se nommait *Louise*.
3. Qui inspira à Voltaire l'idée du *Pauvre Diable;* voyez cette satire, tome X.
4. L'article GENÈVE de l'*Encyclopédie* et la *Lettre* (de d'Alembert) *à M. Rousseau, citoyen de Genève,* en réponse à la sienne, font partie du tome II de l'édition de 1759 des *Mélanges de littérature,* etc.

leur fais de petits plaisirs, et ils me disent la messe quand je veux bien l'entendre. Mes curés reçoivent mes ordres, et les prédicants genevois n'osent pas me regarder en face. Je brave M. Catbrée[1] autant que je le méprise, et je plains Diderot d'être à Paris.

Toutes les lettres de Vienne disent le marquis de Brandebourg[2] écrasé; quelques lettres de Saxe le disent vainqueur, et je ne crois ni l'un ni l'autre. Vous savez qu'il faut peu croire ; soyez pourtant certain que l'oncle et la nièce vous aiment de tout leur cœur. Point de philosophie sans amitié.

3914. — A M. CLAIRAUT[3].

Du château de Ferney, 27 août[4].

Votre lettre, monsieur, m'a fait autant de plaisir que votre travail m'a inspiré d'estime. Votre guerre avec les géomètres, au sujet de la comète, me paraît la guerre des dieux dans l'Olympe, tandis que sur la terre les chiens se battent contre les chats. Je suis effrayé de l'immensité de votre travail. Je me souviens qu'autrefois, quand je m'appliquais à la théorie de Newton, je ne sortais jamais de l'étude que malade; les organes de l'application et de l'intelligence ne sont pas si bons chez moi que chez vous. Vous êtes né géomètre, et je n'étais devenu disciple de Newton que par hasard. Votre dernier travail[5] doit certainement honorer la France; les Anglais ne peuvent pas avoir tout dit. Newton avait fondé ses lois en partie sur celles de Kepler, et vous avez ajouté à celles de Newton. C'est une chose bien admirable d'être parvenu à reconnaître les inégalités que l'attraction des grosses planètes opère sur la route des comètes. Ces astres, que nos pères et les Grecs ne connaissaient qu'en qualité de *chevelus*, selon l'étymologie du nom, et en qualité de méchants, comme nous connaissons Clodion *le Chevelu*, sont aujourd'hui soumis à votre calcul, aussi bien que les astres du système

1. Nommé deux fois dans la préface de *Socrate*, tome V.

2. Le roi de Prusse. Ses armées avaient été battues le 23 juillet à Crossen ; le 12 août, près de Francfort-sur-l'Oder.

3. Alexis-Claude Clairaut, né le 7 mai 1713, est mort le 17 mai 1765.

4. C'est d'après une copie manuscrite que Beuchot donne à cette lettre la date du 27, au lieu du 19 qu'elle a dans les autres éditions. La lettre de Clairaut n° 3908, étant du 16, ne pouvait être parvenue à Ferney le 19.

5. Sans doute le *Mémoire lu à l'Académie des sciences le 23 juin 1759*, et imprimé dans le *Journal des Savants*, année 1759, pages 563 à 566. Ce *Mémoire* contient des réflexions sur le Problème des trois corps, etc. (CL.)

solaire; mais il faudrait être bien difficile pour exiger qu'on prédît le retour d'une comète à la minute, de même qu'on prédit une éclipse de soleil ou de lune. Il faut se contenter de l'à-peu-près dans ces distances immenses, et dans ces complications de causes qui peuvent accélérer ou retarder le retour d'une comète. D'ailleurs la quantité de la masse de Jupiter et de Saturne peut-elle être connue avec précision? Cela me paraît impossible. Il me semble que, quand on vous accordera un mois d'échéance pour le retour d'une comète, comme on en accorde pour les lettres de change qui viennent de loin, on ne vous fera pas une grande grâce; mais quand on avouera que vous faites honneur à la France et à l'esprit humain, on ne vous rendra que justice.

Plût à Dieu que notre ami Moreau-Maupertuis eût cultivé son art comme vous, qu'il eût prédit seulement le retour des comètes, au lieu d'exalter son âme pour prédire l'avenir, de disséquer des cervelles de géants pour connaître la nature de l'âme, d'enduire les gens de poix-résine pour les guérir de toute espèce de maladie, de persécuter Kœnig, et de mourir entre deux capucins!

Au reste, je suis fâché que vous désigniez par le nom de *Newtoniens* ceux qui ont reconnu la vérité des découvertes de Newton; c'est comme si on appelait les géomètres *Euclidiens*. La vérité n'a point de nom de parti; l'erreur peut admettre des mots de ralliement. On dit molinistes, jansénistes, quiétistes, anabaptistes, pour désigner différentes sortes d'aveugles; les sectes ont des noms, et la vérité est vérité. Dieu bénisse l'imprimeur qui a mis les *altercations* de la comète, au lieu d'altérations! Il a eu plus de raison qu'il ne croyait; toute vérité produit altercation. Je pourrais bien me plaindre aussi, à mon tour, de ceux qui m'ont appelé mauvais citoyen quand j'ai mis le premier en France le système de l'Anglais Newton au net; mais j'ai essuyé tant d'injustices d'ailleurs que celle-là m'a échappé dans la foule. Je suis enfin parvenu à ne mesurer que la *courbe* que mes nouveaux semoirs tracent au bout de leurs rayons. Le résultat est un peu de froment; mais, quand je me suis tué à Paris pour composer des poèmes épiques, des tragédies et des histoires, je n'ai recueilli que de l'ivraie. La culture des champs est plus douce que celle des lettres; je trouve plus de bon sens dans mes laboureurs et dans mes vignerons, et surtout plus de bonne foi, que dans les regrattiers de la littérature, qui m'ont fait renoncer à Paris, et qui m'empêchent de le regretter.

Je mets en pratique ce que l'*Ami des hommes*[1] conseille. Je fais du bien dans mes terres, aux autres et à moi. Je fais naître un peu d'abondance dans le pays le plus agréable et le plus pauvre que j'aie jamais vu. C'est une belle expérience de physique de faire croître quatre épis où la nature n'en donnait que deux. Les académies de Cérès et de Pomone valent bien les autres.

Felix qui potuit rerum cognoscere causas....,
Fortunatus et ille deos qui novit agrestes!

(VIRG., *Georg.*, lib. II, v. 490, 493.)

3915. — A M. BERTRAND.

29 août.

Il y a longtemps que je vous dois une réponse, mon cher philosophe. Je crois que les entrepreneurs de l'*Encyclopédie* ont pris des mesures qui vous laissent toute votre liberté, et qu'il vaudra bien mieux que vous rassembliez dans un volume votre Histoire naturelle, que de l'éparpiller dans une douzaine d'in-folio.

L'histoire naturelle devient bien vilaine en Allemagne; la nature de l'homme sera toujours de s'égorger sans savoir pourquoi. Maupertuis a fini la sienne d'une manière bien peu philosophique; il valait mieux encore se faire enduire de poix-résine que de mourir entre deux capucins. Formey, qu'il méprisait tant, est plus sage et plus heureux que lui. Je ne sais si les Russes viendront dans Berlin[2] lui demander quelques conférences sur les belles-lettres. On dit aujourd'hui que le roi de Prusse a repris Francfort-sur-l'Oder. Les événements de la guerre changent tous les jours, mais la misère des peuples ne change point. Mille tendres respects à M. et à Mme de Freudenreich. V.

3916. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[3].

Aux Délices, près de Genève, 1er septembre.

Madame, il y a longtemps que Votre Altesse sérénissime n'a entendu parler de moi. Je n'ai osé mêler ma voix au bruit des canons qui ont grondé des bords du Mein jusqu'au rivage de l'Oder. Languissant, malade, retiré dans mes ermitages, j'ai été en danger d'être privé absolument de la vue, et d'être réduit à

1. Le marquis de Mirabeau.
2. Les Russes entrèrent à Berlin vers le commencement d'octobre 1760.
3. Éditeurs, Bavoux et François.

faire des souhaits pour votre bonheur, sans avoir la consolation d'écrire à Votre Altesse sérénissime. J'ai béni la Providence de ce qu'elle a au moins écarté cette année la guerre de vos États.

Il y a un mois que je reçus une grande lettre du roi de Prusse, qui m'annonçait sa résolution de combattre, mais qui ne me préparait point à ses malheurs. J'ignore où il est, ce qu'il devient, et si la communication est encore libre. Je gémis sur tous ces événements, qui ne font que prolonger les malheurs du genre humain.

Puissent vos États, madame, être toujours préservés de ces horribles fléaux, comme ils l'ont été cette année, et comme l'est le petit coin de terre que j'habite, dans lequel on n'a d'autre malheur que d'être hors de portée de vous faire sa cour! Voilà mon fléau, madame, et je n'ai point encore appris à le supporter avec patience. J'ai perdu le premier des biens; la liberté, dont le roi de Prusse m'a fait connaître tout le prix, n'est que le second. Je ne m'attendais pas, lorsqu'il me fit quitter ma patrie, qu'un jour le roi de France me ferait plus de bien que lui. Sa Majesté très-chrétienne a déclaré libres et indépendantes les terres que j'ai en France auprès de Genève, et j'ai été obligé de renoncer pour jamais aux terres du roi de Prusse. Cependant, madame, je ne renonce point à lui; je prends même la liberté de supplier Votre Altesse sérénissime de vouloir bien lui faire parvenir cette lettre, que j'ose recommander instamment à vos bontés et à votre protection. Je me flatte qu'elle veut bien me pardonner cette démarche, qu'elle me conserve les sentiments dont elle m'a toujours honoré, et qu'elle agrée, ainsi que toute son auguste famille, mon profond respect et mon attachement.

3917. — A M. COLINI.

Aux Délices, 3 septembre.

Un grand mal aux yeux m'a empêché de répondre plus tôt à votre dernière lettre, mon cher Colini. Il sera fort difficile que je puisse aller à la cour palatine cette année; mais attendons encore quelques mois, et j'espère faire pour vous quelque chose dont vous serez content [1].

1. Voltaire songeait alors à placer son ancien secrétaire à Paris; mais ses premières sollicitations auprès de Charles-Théodore, en faveur de Colini, ayant obtenu enfin un heureux résultat, il ne s'occupa plus que de le faire agréer par l'électeur.

3918. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

3 septembre.

J'ai si mal aux yeux, madame, que je ne peux avoir l'honneur de vous écrire de ma main. Je suis aussi enchanté de la conduite de M. le prince de Brunswick envers monsieur votre fils que je suis affligé de l'événement fatal[1] qui rend M. le prince de Brunswick si grand et les Français si petits. Je me flatte, madame, que M. de Lutzelbourg est actuellement auprès de vous. Si j'étais à portée d'écrire au vainqueur, si certaines circonstances ne m'en empêchaient, je le féliciterais assurément, non pas sur sa victoire, mais sur la manière dont il en use. Il me semble qu'on ne doit que des sentiments de condoléance au roi de Prusse; je le crois plus étonné d'être battu par les Russes que M. de Contades ne l'est d'être battu par les Hanovriens.

Le roi de Prusse peut perdre son royaume, mais il ne perdra pas sa gloire. Nous sommes dans un cas tout contraire. Ne m'oubliez pas, madame, auprès de monsieur votre fils, ni auprès de Mme de Brumath. Si je ne bâtissais pas un château qui me ruine, je serais actuellement à l'île Jard. Conservez votre santé : il n'y a plus que cela de bon. V.

3919. — A M. DE CIDEVILLE[2].

Soyez bien malade, mon cher camarade, afin que nous vous guérissions. Venez au temple d'Esculape, faites votre pèlerinage comme les dames de Paris. Nous avons ici depuis deux ans Mme d'Épinai, confessée en chemin, arrivée mourante : non-seulement elle est ressuscitée, mais inoculée. Voilà un grand triomphe et un grand exemple. Et moi donc, ne pourrai-je me citer? Je m'étais arrangé pour mourir il y a quatre ans, et je me trouve plus fort que je ne l'ai jamais été, bâtissant, plantant, rimant, faisant l'histoire de cet empire russe qui nous venge et qui nous humilie.

O fortunatos nimium, sua si bona norint,
Agricolas!

Aussi je ne me suis point fait enduire de térébenthine, et je n'ai pas besoin d'envoyer chercher des capucins. Maupertuis a

1. La défaite de Contades à Minden.
2. Éditeurs, de Cayrol et François.

vécu comme un insensé, et est mort comme un sot. Le roi de Prusse ne pouvait le souffrir; mais, comme il n'avait alors de niches à faire ni à l'impératrice, ni au roi, il en faisait à Maupertuis et à moi. J'ai pris le parti d'enterrer l'un, et d'être beaucoup plus heureux que l'autre. L'ingratitude du roi de Prusse a fait mon bonheur, et le roi, notre bon maître, l'a comblé en déclarant mes terres libres. Il ne me manque que de vous voir arriver ici pour prendre, comme moi, des *lettres de vie* au bureau de Tronchin.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

La mode est-elle toujours dans les académies de louer les athées d'avoir eu de grands sentiments de religion?

Qu'on est sot à Paris!

3920. — A M. BERTRAND.

4 septembre.

Je vais écrire, mon cher philosophe, pour qu'on vous rende vos articles de l'Histoire naturelle. Il est rare que les libraires soient fort empressés, quand il s'agit d'un procédé honnête; tout homme a plus ou moins les vices de sa profession. La Mettrie, dont vous me parlez, n'avait point ceux de la sienne, car, en vérité, il n'était point du tout médecin; il cherchait seulement à être athée. C'était un fou, et sa profession était d'être fou; mais ceux qui vous ont dit qu'il était mort repentant sont de la profession des menteurs; j'ai été témoin du contraire. Quant à Maupertuis, vous pouvez compter que, pour être mort entre deux capucins, il n'en croyait pas davantage à saint François. Il n'était pas moins extravagant que La Mettrie; il est mort de la rage de sentir qu'il n'avait pas dans l'Europe toute la considération qu'il ambitionnait. Le pays de Saint-Malo est sujet à produire des cervelles ardentes, dans le goût de celles des Anglais [1]. Ma folie, à moi, est d'être laboureur et architecte, de semer au semoir des terres ingrates, et de me ruiner à bâtir un petit palais dans un désert. Au reste, mon cher ami, il ne faut penser ni comme La Mettrie, ni comme Maupertuis, mais comme Socrate, Platon, Cicéron, Épictète, Marc-Aurèle. Les barbares raisonneurs qui sont venus depuis sont la honte du genre humain, et leurs sottises font mal au cœur.

1. Saint-Malo est en effet la patrie, non-seulement de Maupertuis et de La Mettrie, mais de Duguay-Trouin, mais de Broussais, mais de Lamennaïs, mais de Chateaubriand.

Heureux qui est le maître chez soi, et qui pense librement! *Vale.* V.

3921. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[1].

Aux Délices, 4 septembre.

Madame, je reçois la lettre dont Votre Altesse sérénissime m'honore par les mains de l'avocat qu'elle a envoyé dans nos montagnes. Que vous faites bien, madame, de vous délivrer de tous ces banquiers! Les Olenslager, et tous les gens de son espèce, auront à la fin tout l'argent de l'Europe. Je n'ai nulle nouvelle du marchand baron[2]; il est en pleine Suisse, dans sa terre, qu'il a gagnée à vendre paisiblement de la mousseline, tandis que tant de terres de ceux qui ne vendent que leur sang sont ravagées. Il sera sans doute fort aise lui-même du parti que Votre Altesse sérénissime a pris. Je n'ai point vu encore celui qu'elle a envoyé ; j'étais dans un de mes ermitages, quand il me cherchait dans l'autre. Je l'attends aujourd'hui à dîner; mais la poste partira avant qu'il arrive : c'est ce qui me détermine à écrire par le courrier, qui d'ailleurs ira plus vite que lui.

J'eus l'honneur, madame, de vous écrire avant-hier, et je pris la liberté de mettre dans le paquet une lettre qui peut n'être pas tout à fait inutile à la personne[3] qui la recevra. Vous vous intéressez à elle, et je ne devrais pas m'y intéresser ; mais les affaires de ce monde tournent quelquefois d'une manière ridicule. Il est sans doute bien extraordinaire que je sois à portée de servir cette personne. Elle est très-capable de n'en rien croire: car, avec de très-grandes qualités, on a quelquefois des caprices. Je n'ose en dire davantage. Plût à Dieu, madame, que je pusse venir me mettre à vos pieds pendant quelques jours! Je me flatte que les yeux de la grande maîtresse des cœurs sont meilleurs que les miens : ils vous voient tous les jours; les miens sont punis d'avoir quitté votre cour.

Recevez, madame, les profonds respects de l'ermite V., avec votre indulgence ordinaire.

1. Éditeurs, Bavoux et François.
2. La Bat.
3. Cette personne, c'est Frédéric. Il s'agissait des propositions de paix secrètement confiées à l'entremise de Voltaire. (A. F.)

3922. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

MÉMOIRE POUR TOUS LES ANGES.

Le temps étant fort cher, mon cœur tout plein, ma tête épuisée, *Pierre le Grand* m'occupant du matin au soir, le nouveau semoir[1] à cinq tuyaux demandant ma présence, cinquante maçons me ruinant, l'abbé d'Espagnac me chicanant, trois ou quatre petits procès me lutinant, le désespoir de ces honnêtes prêtres[2] m'amusant, et mes yeux n'en pouvant plus, je dicte avec humilité le présent *Mémoire*, et je supplie le comité des anges de le lire avec bonté, attention, et sans prévention.

1° Pour M. l'abbé d'Espagnac, je n'en parlerai pas, pour avoir plus tôt fait. Je me borne à remercier tendrement les dignes ministres qui veulent bien traiter avec lui. Je le soupçonne d'être difficile en affaires, et, si les édits du traducteur de Pope[3] sont entre ses mains, je crois que la critique sera épineuse.

2° Je prie tous les anges de députer M. de Chauvelin l'ambassadeur, et de lui faire prendre absolument la route de Genève, qui est plus courte que celle de Lyon. Un homme accoutumé à passer les Alpes passera bien le mont Jura. Son chemin sera plus court de vingt-cinq lieues, en prenant la route de Dijon, Saint-Claude, et Annecy. Nous lui promettons de lui jouer une tragédie et une comédie, dans la masure appelée château de Tournay, sur un théâtre de polichinelle, mais dont les décorations sont très-jolies. Il me verra faire le vieillard d'après nature; nous le logerons aux Délices[4]. Il peut être sûr d'être très-étroitement logé, mais gaiement, et dans la plus jolie vue du monde. On logera son secrétaire et ses valets de chambre encore plus mal, mais on lui fera manger des truites. Il verra, s'il veut, les graves syndics de Genève, les ministres sociniens, et trouvera encore le secret de leur plaire, selon son usage.

3° Il trouvera des cœurs sensibles à toutes ses bontés, pénétrés d'estime et de reconnaissance ; on discutera avec lui son mémoire sicilien, qui est plein de sagacité et de vues fines et étendues.

1. Celui de Lullin de Châteauvieux.

2. Les jésuites d'Ornex, village voisin de Ferney. Voltaire prenait alors contre eux la défense de MM. de Crassy.

3. Silhouette.

4. Le marquis de Chauvelin passa effectivement par les Délices, à la fin d'octobre suivant, avec sa femme.

4° Mme Scaliger saura qu'il n'y a aucune de ses critiques, excepté celle du *billet adultère*[1], que nous n'ayons approuvée. Nous en reconnûmes la justice il y a plus de six semaines; nous fûmes même beaucoup plus difficiles qu'elle, et nous pouvons assurer que nous avons poussé la sévérité aussi loin que si nous avions jugé la pièce d'un autre.

5° Il faut considérer que la pièce ayant été faite en moins d'un mois, on avait voulu essayer seulement s'il en pouvait résulter quelque intérêt: c'est la première chose dont il faut s'assurer, après quoi le reste se fait aisément. Le fond de la pièce est une femme vertueuse et passionnée, convaincue d'un crime qu'elle n'a pas commis, sauvée du supplice par son amant, qui la croit criminelle, méprisée par celui qui l'a sauvée, et pour qui elle avait tout fait; plus désespérée de se voir soupçonnée par son amant qu'elle n'a été affligée d'être conduite au supplice; enfin, son amant mourant entre ses bras, et ne reconnaissant la fidélité de sa maîtresse qu'après avoir reçu le coup de la mort qu'il a cherchée, ne pouvant survivre au crime d'une femme qu'il adorait.

L'intérêt qui doit naître de ce sujet était affaibli par deux défauts, dont le premier a été très-bien censuré dans l'écrit de Mme Scaliger. Ce défaut consistait dans l'invraisemblance, dans le peu de fondement de l'accusation portée contre Aménaïde, dans l'oubli des accessoires nécessaires pour rendre Aménaïde coupable à tous les yeux, surtout à ceux de Tancrède. La correction de ce défaut ne dépendait que de quelques éclaircissements préliminaires, de quelques détails, de quelques arrangements historiques. C'est un travail auquel on ne s'est pas voulu livrer, dans la chaleur de la composition. J'ai traité cette pièce comme la maison que je fais bâtir à Ferney; je fais d'abord élever les quatre faces, pour voir si l'architecture me plaira, et ensuite je fais les caves et les égouts; chacun a sa méthode. Les anges verront, par la première édition qu'on leur enverra, que non-seulement la partie historique qu'ils désiraient est traitée à fond, mais qu'elle répand encore dans la pièce autant d'intérêt que de lumière; et on espère que Mme Scaliger sera contente.

6° Le second défaut consistait dans des longueurs, dans des redites qui détruisaient l'intérêt, aux quatrième et cinquième actes. M. de Chauvelin a fait sur ce vice essentiel un mémoire plein de profondeur et de génie. On voit bien d'ailleurs que ce

1. Voyez la note, page 126.

mémoire est d'un ministre public, car il propose que Norador[1] soit instruit par ses espions de la condamnation d'Aménaïde, et qu'il envoie sur-le-champ un agent pour déclarer qu'il va mettre tout à feu et à sang si on touche à cette belle créature. Je prendrai la liberté, quand j'aurai l'honneur de le voir, de lui représenter mes petites difficultés sur cette ambassade; je lui dirai qu'il est bien difficile que Norador soit instruit de ce qui se passe dans la ville, lorsqu'on se prépare à lui donner bataille, lorsque les portes sont fermées, les chemins gardés, et si bien gardés qu'on vient de pendre le messager d'Aménaïde, qui les connaissait si bien; je lui dirai encore que si Norador prenait, dans ces circonstances, un si violent intérêt à Aménaïde, elle ne pourrait plus guère se justifier aux yeux de Tancrède : car, qui assurera Tancrède que le billet sans adresse, qui fait le corps du délit, n'était pas pour Norador? L'ambassade même de ce Turc ne dit-elle pas clairement que le billet était pour lui? Il n'y a que le père qui puisse certifier à Tancrède l'innocence de sa fille. Mais comment ce père pourra-t-il lui-même en être convaincu si la fille garde longtemps le silence, comme on le veut dans ce mémoire? Ce silence même ne serait-il pas une terrible preuve contre elle? N'est-il pas absolument nécessaire qu'Aménaïde, en voyant Tancrède, au troisième acte, se déclarer son chevalier, avoue à son père, dans les transports de sa joie, que c'est à lui qu'elle a écrit, et qu'elle n'ose le nommer devant ses persécuteurs, de peur de l'exposer à leur vengeance? Cela n'est-il pas bien plus vraisemblable, bien plus passionné, bien plus théâtral?

7° On dit dans le mémoire qu'il n'est pas naturel que Tancrède, dans le quatrième acte, coure au combat sans s'éclaircir avec Aménaïde; qu'elle doit lui dire : *Arrêtez; vous croyez avoir combattu pour une perfide qui écrivait à un Turc, et c'est à un bon chrétien, c'est à vous que j'écrivais.* Je répondrai à cela qu'il y a des chevaliers sur la scène, que ces chevaliers sont les ennemis de Tancrède, qu'ils trouveraient Aménaïde aussi coupable de lui avoir écrit contre la loi que d'avoir écrit à Norador. J'ajouterai que dans la pièce, telle qu'elle est, Tancrède n'est point connu; qu'il était en effet très-ridicule qu'on le reconnût au commencement du quatrième acte; que c'était la principale source de la langueur qui énervait les deux derniers; qu'il y avait encore là une confidente, grande diseuse de choses inutiles, et que tout ce qui est inutile refroidit tout ce qui est nécessaire. J'aurai d'ailleurs

1. Ce nom, dans la tragédie de *Tancrède*, a été remplacé par celui de Solamir.

beaucoup de remerciements à faire, et quelques objections à proposer ; mais j'apprends dans ce moment des nouvelles de mes vaches et de mes semailles, qui sont bien autrement importantes que les amours de Tancrède et d'Aménaïde. Les sangsues du pays de Gex veulent encore me faire payer un centième denier, parce que j'ai prêté mille écus à un pauvre diable pour le tirer de prison. Je vais faire un beau *Mémoire*[1] pour M. de Chauvelin l'intendant, qui me fera encore plus d'objections que monsieur son frère.

Le résultat de tout ceci, c'est que monsieur l'ambassadeur ne peut pas se dispenser de venir voir la pièce aux Délices. Je la fais copier actuellement, et je l'enverrai bientôt au chœur des anges, de qui je baise les ailes avec toute humilité, pénétré de reconnaissance pour eux tous, et au désespoir d'être heureux loin d'eux. Mais tout le monde me dit que je fais très-bien de rester dans mon royaume de Catai, et que je suis plus sage que Socrate ; je le crois bien.

N. B. que le troisième est tout en action ; le quatrième, en sentiment; le cinquième, sentiment et action. Vous verrez !

Vous ne verrez jamais un cœur plus fidèle que le mien au culte d'hyperdulie. Mes anges sont mes divinités.

3923. — A M. DE CHAUVELIN[2],

INTENDANT DES FINANCES.

A Tournay, 7 septembre.

Non plainte,
Non requête,
Non procès;
Mais très-humble consultation.

Toujours centième denier.

Un peu d'attention, s'il vous plaît, monsieur.

Par contrat fait et passé le 20 auguste, V....... a bien voulu donner 3,115 livres comptant pour tirer son vassal Bétems de prison, et ledit Bétems abandonner son rural au pays de Gex jusqu'à ce que V....... soit remboursé sur les fruits de ce rural, et le tout sans intérêt, ainsi qu'il est spécifié au contrat.

1. Voyez la lettre suivante.
2. Voyez tome XXXIII, page 206.

Or la sangsue commise par les fermes générales exige le centième de cette bonne action.

De quel droit, sangsue? Est-ce ici une aliénation, un bail à vie? est-ce aliénation de fonds? Est-ce un bail de plus de neuf ans?

Le fonds dont je deviens régisseur vaut environ 700 livres par an. Comptez, vous trouverez qu'en quatre ans et demi tout est fini. Pourquoi fourrez-vous votre nez dans un plaisir que je fais à mon vassal de Tournay? Pourquoi prenez-vous votre part d'un argent prêté par pure charité? Si vous m'échauffez les oreilles, je me plaindrai à M. de Chauvelin.

Vous m'avez extorqué là, avec la petite oie, 50 livres; sachez que je les retiendrai (car M. de Chauvelin le jugera ainsi) sur le centième de l'acquisition à vie de Tournay. Je ne veux pas importuner le roi pour avoir un brevet d'exemption; je suis satisfait de ses bontés, l'État a besoin d'argent. Oui, vous aurez votre centième d'acquisition à vie, en protestant que c'est au rusé président de Brosses à le payer, non à moi. Patience! mais, pour vos 50 livres extorquées, vous les rendrez, s'il vous plaît, ou il n'y a point de justice sur la terre. Vous êtes chicaneur et vorace; vous dégoûtez de faire du bien.

Si M. de Chauvelin met NON en marge de ma pancarte, je me tais; mais il mettra SI.

Le laboureur V....... présente ses respects à monsieur le protecteur des édits, et à monsieur l'abbé, son frère, examinateur des édits. Il le supplie de permettre que cette lettre[1], pour monsieur l'ambassadeur, soit mise dans son paquet.

Du théâtre de Tournay, pays de Gex, pays charmant, mais où la terre ne rapporte que trois pour un, pays où j'entretiens les haras du roi à mes dépens, et où je n'ai point d'avoine; ainsi tout va.

3924. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 17 septembre.

Il est vrai, madame, que vous êtes dans un couvent[2] comme Héloïse, et que vous avez eu, comme elle, un oncle chanoine. Il est encore vrai que je suis à peu près réduit à l'état d'Abélard; mais, malheureusement pour moi, je ne peux pas goûter la con-

1. Cette lettre manque.

2. Mme du Deffant demeurait dans le couvent de Saint-Joseph ou Filles de la Providence, rue Saint-Dominique, faubourg Saint-Germain.

solation de vous dire : C'est avec vous que j'ai perdu le peu que je regrette.

Je peux seulement vous assurer que je vous ai toujours trouvée très-supérieure à Héloïse, quoique vous ne soyez pas aussi théologienne qu'elle. Je vous ai connu une imagination charmante, et une vérité dans l'esprit que j'ai rencontrée bien rarement ailleurs. Si je n'ai point eu l'honneur de vous écrire, c'est que ma retraite m'a fait penser qu'un homme qui avait renoncé à Paris ne devait pas se jouer à ce qu'il a connu dans Paris de plus aimable.

J'ai été sensiblement affligé de votre état, et je vous jure qu'il n'a pas peu contribué à me persuader que *le meilleur des mondes possibles* ne vaut pas grand'chose. Je crois avoir renoncé, pour le reste de ma vie, à la plus extravagante des villes *possibles*. Ce n'est pas que j'aie la vanité de me croire plus sage que ses habitants, mais je me suis fait une petite destinée à part, avec laquelle je ne puis regretter aucune des folies des autres, attendu que je suis trop occupé des miennes; je me suis avisé de devenir un être entièrement libre.

J'ai joint à mon petit ermitage des Délices des terres sur la frontière de France, qui avaient autrefois le beau privilége de ne dépendre de personne; j'ai été assez heureux pour que le roi m'ait rendu tous ces priviléges, malgré le *Journal de Trévoux* et les *Gazettes ecclésiastiques*. J'ai eu l'insolence de faire bâtir un château dans le goût italien; j'ai fait dans un autre une salle de comédie; j'ai trouvé de bons acteurs, et, malgré tout cela, je me suis aperçu, à la fin, que le plus grand plaisir consiste à être particulièrement et utilement occupé.

Je vois que tous les poëtes ont eu raison de faire l'éloge de la vie pastorale; que le bonheur attaché aux soins champêtres n'est point une chimère; et je trouve même plus de plaisir à labourer, à semer, à planter, à recueillir, qu'à faire des tragédies et à les jouer. Salomon avait bien raison de dire qu'il n'y a de bon que de vivre avec ce qu'on aime, se réjouir dans ses œuvres, et que tout le reste est vanité [1].

Plût à Dieu, madame, que vous pussiez vivre comme moi, et que votre société charmante pût augmenter mon bonheur! Vous voulez que je vous envoie les ouvrages auxquels je m'occupe quand je ne laboure ni ne sème; en vérité, madame, il n'y a pas

1. *Ecclésiaste*, chap. III.

moyen, tant je suis devenu hardi avec l'âge[1]. Je ne peux plus écrire que ce que je pense, et je pense si librement qu'il n'y a guère d'apparence d'envoyer mes idées par la poste.

Il y a pourtant un ouvrage honnête qui est actuellement sur le métier; c'est l'Histoire de la création de deux mille lieues de pays par le czar Pierre. Je fais cette Histoire sur les archives de Pétersbourg, qu'on m'a envoyées; mais je doute que cela soit aussi amusant que la *Vie de Charles XII*, car ce Pierre n'était qu'un sage extraordinaire, et Charles un fou extraordinaire, qui se battait, comme don Quichotte, contre des moulins à vent. J'aurai assurément l'honneur de vous envoyer un des premiers exemplaires; mais je serai bien surpris si l'ouvrage est intéressant.

Non, madame, je n'aime des Anglais que leurs livres de philosophie, quelques-unes de leurs poésies hardies; et, à l'égard du genre dont vous me parlez, je vous avouerai que je ne lis que l'Ancien Testament, trois ou quatre chants de Virgile, tout l'Arioste, une partie des *Mille et une Nuits;* et, en fait de prose française, je relis sans cesse les *Lettres provinciales*. Ce n'est pas que les pièces nouvelles de nos jours, et les *Poésies sacrées* de M. Lefranc, n'aient leur mérite. On m'a parlé aussi d'un livre de son frère l'évêque, intitulé *la Réconciliation de l'Esprit avec la Religion*, ou, comme quelques-uns disent, *la Réconciliation normande*[2]; mais on ne peut pas tout lire, et il faut bien se livrer à son goût.

Je vous félicite, madame, vous et M. le président Hénault, de vivre souvent ensemble, et de vous consoler tous deux des sottises de ce monde par les agréments délicieux de votre commerce. J'espère que vous jouirez longtemps tous deux de cette consolation. Vous avez été gourmande, et, quand les gourmands sont devenus sobres, ils vivent cent ans. Si les événements du temps sont le sujet de vos conversations, elles ne doivent pas tarir; il ne laisse pas d'y avoir quelque plaisir à voir tous les huit jours une sottise nouvelle.

C'est encore un avantage que j'ai dans le petit coin du monde que j'habite; il n'y a point de pays où l'on soit instruit plus tôt de tout ce qui se passe dans l'Europe; nous savons toujours les aventures d'Allemagne quatre jours avant vous. Le roi de Prusse me faisait l'honneur de m'écrire assez régulièrement avant que

1. Voyez la lettre 3945, page 191.
2. Titre d'une comédie de Dufresny.

les Russes lui eussent donné sur les oreilles; il n'a pas actuellement le temps d'écrire; je le crois très-embarrassé, et, à moins d'un prodige, il faudra qu'il soit un exemple des malheurs de l'ambition; mais, s'il succombe, il ne pourra pas au moins reprocher sa perte aux Français.

Adieu, madame; soyez heureuse autant que vous le pourrez. Conservez votre santé, continuez à faire le charme de la société; faites-vous lire des livres qui vous amusent. Vous ne pouvez lire l'Arioste dans sa langue, et, en cela, je vous plains beaucoup; mais, croyez-moi, faites-vous lire la partie historique de l'Ancien Testament d'un bout à l'autre, vous verrez qu'il n'y a point de livre plus amusant. Je ne parle pas de l'édification qu'on en retire, je parle de la singularité des mœurs antiques, de la foule des événements, dont le moindre tient du prodige, de la naïveté du style, etc.

N'oubliez pas le premier chapitre d'Ézéchiel, que personne ne lit; mais faites-vous surtout traduire le chapitre XVI, qu'on n'a pas osé traduire fidèlement, et vous verrez que « Jérusalem est une belle fille que le Seigneur a aimée dès qu'elle a eu du poil et des tétons; qu'il a couché avec elle, et qu'il l'a entretenue magnifiquement; que cependant elle a couché avec mille amants, et que même elle s'est souvent servie, quand elle était seule, de ...[1] », je n'ose pas dire quoi. Et au verset 20 du chapitre XXIII, il est dit « qu'Ooliba, la bien-aimée, après avoir tâté de mille amants, a donné la préférence à ceux qui ont le *talent* d'un âne[2] ».

Enfin cette naïveté, que j'aime sur toute chose, est incomparable. Il n'y a pas une page qui ne fournisse de réflexions pour un jour entier. Mme du Châtelet l'avait bien commenté d'un bout à l'autre[3].

Si vous êtes assez heureuse pour prendre goût à ce livre, vous ne vous ennuierez jamais, et vous verrez qu'on ne peut rien vous envoyer qui en approche. Ah! madame, que le monde est bête! et qu'il est doux d'en être dehors! Mais il faudrait surtout le fuir avec vous.

1. « Et fecisti tibi imagines masculinas, et fornicata es in eis. » (V. 17.)

2. « Et insanivit libidine super concubitum eorum, quorum carnes sunt ut carnes asinorum, et sicut fluxus equorum fluxus eorum. »

3. Le manuscrit autographe était intitulé *Examen de la Genèse et des livres du Nouveau Testament: preuves de la religion;* et formait six volumes petit in-8°. Il était dans la bibliothèque de L.-S. Auger, et a été vendu le 14 octobre 1829. (B.)

3925. — A M. THIERIOT.

Aux Délices, 17 septembre.

Il y a bien longtemps que je ne vous ai écrit, mon cher et ancien ami; mais je suis le rat des champs, et vous le rat de ville.

Rusticus urbanum murem mus paupere fertur
Accepisse cavo, veterem vetus hospes amicum.
(Hor., lib. II, sat. vi, v. 80.)

Vous n'en avez pas tant fait; vous avez laissé là votre rat des champs. Ce n'est pourtant pas comme rat piqué de votre négligence qu'il n'a point écrit; c'est qu'il a été fort occupé dans tous ses trous: car, tandis que votre destinée vous a fait faire le long voyage de la rue Saint-Honoré à l'Arsenal[1], et que vous avez ainsi couru d'un pôle à l'autre, j'ai bâti, labouré, planté, et semé.

Rident vicini glebas et saxa moventem.
(Hor., lib. I, ep. xiv, v. 39.)

Vous êtes retiré dans Paris, monsieur le paresseux; vous philosophez à votre aise chez M. de Paulmy; mais, moi, il faut que je visite mes métairies, que je guérisse mes paysans et mes bœufs quand ils sont malades, que je marie des filles, que je mette en valeur des terres abandonnées depuis le déluge. Je vois autour de moi la plus effroyable misère dans le pays le plus riant; je me donne les airs de remédier un peu à tout le mal qu'on a fait pendant des siècles. Quand on se trouve en état de faire du bien à une demi-lieue de pays, cela est fort honnête.

J'entends parler de gens qui vous ravagent, qui vous appauvrissent des deux et trois cents lieues, ou avec leurs plumes, ou avec des canons; ces gens-là sont des héros, des demi-dieux à pendre, mais je les respecte beaucoup.

On dit qu'à Paris vous n'avez ni argent ni sens commun; on dit que vous êtes malmenés sur mer et sur terre; on dit que vous allez perdre le Canada; on dit que vos rentes, vos effets publics, courent grand risque. Quand je dis vous, j'entends nous, car je vogue dans le même vaisseau; mais, en qualité de pauvre ermite habitant de frontière, je parle respectueusement devant un habitant de la capitale.

1. Voyez pages 31 et 90.

Comme il faut lire quelquefois après avoir conduit sa charrue et son semoir, dites-moi, je vous en prie, ce que c'est qu'une *Histoire des jésuites*, ou *de la Morale des jésuites*, ou *des Dogmes des jésuites, prouvés par les faits*[1], en trois ou quatre volumes; en un mot, c'est une compilation de tout ce qu'ils ont fait de mémorable depuis frère Guignard jusqu'à frère Malagrida. J'ai demandé ce livre à Paris, mais je n'en sais pas le titre.

Quid novi? Comment vous portez-vous? N'êtes-vous pas gras à lard et assez honnêtement heureux? *Si ita est, congratulor. Farewell, my dear.*

3926. — A M. DE BICQUILLEY[2].

Au château de Tournay, en Bourgogne, 17 septembre.

Vous faites mieux des vers, monsieur, que vous ne choisissez vos sujets. Nous sentons bien, vous et moi, que je ne mérite pas les louanges que vous m'avez données; mais je vous avoue que je suis très-flatté de ne pas déplaire à quelqu'un qui joint la bonne poésie à la bonne philosophie. Je ne suis plus à présent qu'un vieillard retiré du monde, occupé de l'agriculture; mais je n'en suis pas moins sensible au mérite et aux talents : c'est à ce titre, monsieur, que j'ai l'honneur d'être votre très-humble et très-obéissant serviteur.

3927. — A M. JEAN SCHOUVALOW.

Au château de Tournay, 18 septembre.

Monsieur, j'ai reçu le Panégyrique de Pierre le Grand, que Votre Excellence a eu la bonté de m'envoyer. Il est bien juste qu'un homme de votre Académie chante les louanges de cet empereur. C'est par la même raison que les hommes sont obligés de chanter les louanges de Dieu, car il faut bien louer celui qui nous a formés. Il y a certainement de l'éloquence dans ce panégyrique. Je vois que votre nation se distinguera bientôt par les

1. Il s'agit peut-être du volume intitulé *les Jésuites criminels de lèse-majesté dans la théorie et dans la pratique*, 1758, in-12, ou des *Étrennes jésuitiques, ou les Jésuites démasqués, ou Annales historiques de la société* (par Roussel), petit in-8° sans date, publié en 1760. Il y a tant d'ouvrages sur les jésuites, et l'indication de Voltaire est si vague, qu'on ne peut rien affirmer. Il est à croire que le second des ouvrages dont je viens de parler est celui dont il est question dans la lettre du 26 avril 1760. (B.)

2. Officier, homme de lettres, et surtout savant mathématicien. — Éditeurs, de Cayrol et François.

lettres comme par les armes ; mais ce sera principalement à vous, monsieur, qu'elle en aura l'obligation. Je vous ai celle d'avoir reçu de vous des Mémoires plus instructifs qu'un panégyrique ; ce qui n'est qu'un éloge ne sert souvent qu'à faire valoir l'esprit de l'auteur. Le titre seul avertit le lecteur d'être en garde ; il n'y a que les vérités de l'histoire qui puissent forcer l'esprit à croire et à admirer. Le plus beau panégyrique de Pierre le Grand, à mon avis, est son journal, dans lequel on le voit toujours cultiver les arts de la paix au milieu de la guerre, et parcourir ses États en législateur, tandis qu'il les défendait en héros contre Charles XII. J'attends toujours vos nouveaux Mémoires avec l'empressement du zèle que vous m'avez inspiré. Je me flatte que j'aurai autant de secours pour les événements qui suivent la bataille de Pultava que j'en ai eu pour ceux qui la précèdent. Ce sera une grande consolation pour moi de pouvoir achever ma carrière par cet ouvrage. Ma vieillesse et ma mauvaise santé me font connaître que je n'ai pas de temps à perdre ; mais ce n'est pas le plus grand motif de mon empressement. Je suis impatient, monsieur, de répondre, si je le puis, à la confiance que vous avez bien voulu me témoigner, et de satisfaire votre goût autant que je suivrai vos instructions.

Voici, monsieur, un moment bien glorieux pour votre auguste impératrice et pour la Russie. C'est la destinée de Pierre le Grand et de sa digne fille de rétablir la maison de Saxe dans ses États.

3928. — OBSERVATIONS DE M. DE CHAUVELIN, L'AMBASSADEUR,

Sur une lettre de M. de Voltaire au roi de Prusse, écrite par ordre du ministère, 1759[1].

La lettre est très-bien ; le fond et le ton en sont à merveille; je n'y ferai que deux observations.

1° Je ne sais si je lui présenterais aussi décisivement l'idée de restitution ; je crois qu'elle lui sera toujours amère, et je ne sais si elle ne blesserait pas sa gloire autant que son intérêt. Peut-être faudrait-il adoucir ce passage.

2° Je crois qu'il conviendrait de lui expliquer davantage le fond d'un système de pacification fondé sur les idées propres à lui, qu'il développe dans sa dernière lettre. En conséquence, je lui dirais, ce me semble :

1. On n'a point trouvé cette lettre au roi; voyez celle qu'il écrit à Voltaire, du 22 septembre 1759.

Vous ne voulez pas faire la paix sans les Anglais; vous avez raison, votre honneur y est intéressé. Mais pourquoi ne feriez-vous pas faire la paix aux Anglais en même tempsqu'à vous? N'avez-vous pas acquis assez de droits sur leur estime, assez d'ascendant sur eux, pour qu'ils sacrifient quelques-uns de leurs avantages à l'honneur de vous assurer les vôtres? Alors les Français, en compensation d'un tel bienfait, ne seront-ils pas excités et autorisés à déterminer leurs alliés à des sacrifices équivalents à ceux que les Anglais auront faits pour eux en votre faveur? Alors ne serez-vous pas l'auteur et le mobile de cette condescendance réciproque qui ramènera tout à un équilibre désirable et utile à tout l'univers? En un mot, si vous déterminez les Anglais à ne pas envahir l'empire des mers, la propriété de toutes les colonies, et le commerce universel, doutez-vous que les Français n'engagent vos ennemis à renoncer aux prétentions qui vous seraient nuisibles?

Il me semble que cette tirade, maniée par le génie de M. de Voltaire, embellie des grâces nerveuses de son style, et ajoutée aux notions qu'il a déjà prises du roi de Prusse, et des objets les plus propres à l'émouvoir, peut mettre dans tout son jour l'idée d'un plan qu'il serait très-heureux que ce prince saisît, adoptât, et conduisît à sa maturité.

3929. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

(Sagan), 22 septembre.

La duchesse de Saxe-Gotha m'envoie votre lettre[1], etc. Comme je viens d'être étrangement ballotté par la fortune, les correspondances ont toutes été interrompues. Je n'ai point reçu votre paquet du 29; c'est même avec bien de la peine que je fais passer cette lettre, si elle est assez heureuse de passer.

Ma position n'est pas si désespérée que mes ennemis le débitent. Je finirai encore bien ma campagne; je n'ai pas le courage abattu; mais je vois qu'il s'agit de paix. Tout ce que je peux vous dire de positif sur cet article, c'est que j'ai de l'honneur pour dix, et que, quelque malheur qui m'arrive, je me sens incapable de faire une action qui blesse le moins du monde ce point si sensible et si délicat pour un homme qui pense en preux chevalier, si peu considéré de ces infâmes politiques qui pensent comme des marchands.

Je ne sais rien de ce que vous avez voulu me faire savoir; mais, pour faire la paix, voilà deux conditions dont je ne me départirai jamais : 1° de la faire conjointement avec mes fidèles alliés; 2° de la faire honorable et glorieuse. Voyez-vous, il ne me reste que l'honneur, je le conserverai au prix de mon sang.

1. La lettre de Voltaire à laquelle répond le roi de Prusse n'est point encore publiée; mais elle fut le sujet des *Observations* de M. de Chauvelin, que nous donnons ci-dessus.

Si on veut la paix, qu'on ne me propose rien qui répugne à la délicatesse de mes sentiments. Je suis dans les convulsions des opérations militaires; je suis comme les joueurs qui sont dans le malheur et qui s'opiniâtrent contre la fortune. Je l'ai forcée de revenir à moi plus d'une fois, comme une maîtresse volage. J'ai affaire à de si sottes gens qu'il faut nécessairement qu'à la fin j'aie l'avantage sur eux. Mais qu'il arrive tout ce qu'il plaira à Sa *sacrée Majesté le Hasard* [1], je ne m'en embarrasse pas. J'ai jusqu'ici la conscience nette des malheurs qui me sont arrivés. La bataille de Minden, celle de Cadix, et la perte du Canada, sont des arguments capables de rendre la raison aux Français, auxquels l'ellébore autrichien l'avait brouillée. Je ne demande pas mieux que la paix, mais je la veux non flétrissante. Après avoir combattu avec succès contre toute l'Europe, il serait bien honteux de perdre par un trait de plume ce que j'ai maintenu par l'épée.

Voilà ma façon de penser; vous ne me trouverez pas à l'eau de rose; mais Henri IV, mais Louis XIV, mes ennemis même, que je peux citer, ne l'ont pas été plus que moi. Si j'étais né particulier, je céderais tout pour l'amour de la paix; mais il faut prendre l'esprit de son état. Voilà tout ce que je peux vous dire jusqu'à présent. Dans trois ou quatre semaines la correspondance sera plus libre, etc.

FÉDÉRIC.

3930. — A M. VERNES.

23 septembre.

All that is, is right.

Voilà deux rois assassinés [2] en deux ans, la moitié de l'Allemagne dévastée, quatre cent mille hommes massacrés, etc., etc.

Quelques curieux disent que les révérends pères de la compagnie de Jésus-Christ ont empoisonné le roi d'Espagne, et prétendent en avoir des preuves; *ipsi viderint.* Tout le monde crie dans les rues à Paris : *Mangeons du jésuite, mangeons du jésuite* [3] *!* C'est dommage que ces paroles soient tirées d'un livre détestable qui semble supposer le péché originel et la chute de l'homme, que vous niez, vous autres damnés de sociniens, qui niez aussi la chute d'Adam, la divinité du Verbe, la procession du Saint-Esprit, et l'enfer.

Nous sommes un peu brouillés pour les odes: cependant ma rapsodie sera à vos ordres; mais il faudra venir dîner quelque

1. Voyez plus haut la lettre 3820.

2. Louis XV, le 15 janvier 1757; Joseph Ier (roi de Portugal), le 3 septembre 1758. — Quant au roi d'Espagne, Ferdinand VI, il venait de mourir le 10 août 1759.

3. Voyez le chap. XVI de *Candide.*

jour avec nous : car, tout soi-disant prêtre que vous êtes, et tout orthodoxe que je suis, je vous aime de tout mon cœur.

Gratias ago du journaliste anglais ; c'est un bon vivant.

3931. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI [1].

Au château de Tournay, près Gex, route de Genève, 24 septembre.

Ella mi comanda di mandarle presto presto una tragedia nuova ; sara obbedita. Mi diletto sommamente nel essere abbelito dalla vostra dotta penna, e dai vostri pregiatissimi virtuosi. Ma io voglio fare un buon baratto, e guadagnare un poco in questo negozio. Voglio tenere dalla sua benignità la traduzione che s' a degnata fare della mia *Semiramide*, e vi prometto di mandarvi quanto prima la nuova tragedia. M' avete dato animo.

Compongo un dramma, edifico un teatro, e raduno una compagnia di bravi attori. Cosi io conforto la mia vecchiaja. S' io fossi giovane, vorrei venir a Bologna per riverire il suo Varano ed il suo teatro. Bisognerà indirizzare le nostre poetiche mercanzie a qualche valente mercante o banchiere di Milano o di Torino, che abbia qualche correspondenza colla città di Ginevra [2].

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec tous les sentiments que je vous dois, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE,
gentilhomme ordinaire du roi [3].

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. *Traduction :* Vous me demandez de vous envoyer vite, vite, une tragédie nouvelle. Je suis extrêmement heureux d'être embelli par votre docte plume et par vos très-estimables artistes. Mais je veux faire un bon troc et gagner un peu en cette affaire. Je veux tenir de votre bonté la traduction que vous avez daigné faire de *Sémiramis*, et je vous promets de vous envoyer au plus tôt la tragédie nouvelle. Vous m'avez donné courage.

Je compose un drame, je bâtis un théâtre, et je forme une compagnie de bons acteurs. Ainsi je console ma vieillesse. Si j'étais jeune, je voudrais aller à Bologne pour admirer son Varano * et son théâtre. Il faudra adresser nos poétiques marchandises à quelque honnête marchand ou banquier de Milan ou de Turin, qui ait une correspondance avec la ville de Genève.

3. Une lettre autographe à Diderot, du 25 septembre 1759, est signalée ainsi dans un catalogue d'autographes : Voltaire lui mande que M. Schouvalow désire que la Russie soit honorée de l'impression de l'*Encyclopédie*. « Je vous recommande *l'Infâme*. Il faut la détruire chez les honnêtes gens, et la laisser à la canaille grande et petite, pour laquelle elle est faite. Je vous révère autant que je la hais. »

* Varano, littérateur et poëte, auteur des *Visioni*, 1705-1788.

3932. — A MADAME DE LA COUR[1].

Au château de Tournay, par Genève, 26 septembre.

Madame, je vois, à la fermeté de vos idées, que vous êtes Anglaise, et à votre style, qu'il faut ambitionner votre suffrage. Vous me rendez justice quand vous dites que j'aime la vérité. Je ne passe pas pour être flatteur, et, lorsque je parlai du siége de Pondichéry, dans l'*Histoire universelle*, je n'en parlai que sur les nouvelles publiques, confirmées par l'honneur que le roi fit à M. Dupleix de lui donner le grand cordon de Saint-Louis, quoiqu'il ne fût pas militaire. Je devais croire que le service était réel, puisque les récompenses étaient si grandes; et la conservation de Pondichéry est un fait assez important pour que l'histoire en fasse mention.

Ce même amour pour la vérité, joint à mon horreur contre la persécution, m'a fait prendre le parti de M. de La Bourdonnais. L'un avait défendu Pondichéry, l'autre avait pris Madras; et j'ai donné la préférence au vainqueur de Madras, parce qu'il était injustement persécuté. Je me flatte que ces sentiments ne vous déplairont pas. S'il est prouvé que je me suis trompé, vous pouvez être très-sûre, madame, que je me rétracterai dans la nouvelle édition qu'on va faire de l'*Histoire générale*. Si vous daignez, madame, me communiquer vos mémoires sur les choses qui peuvent vous intéresser, ils seront pour moi de nouveaux moyens de trouver la vérité, que je cherche en tout, et à laquelle je sacrifie. Je voudrais bien que mes sentiments me donnassent quelques droits à votre estime.

J'ai l'honneur d'être, avec respect, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE,
gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

3933. — A MADAME D'ÉPINAI.

L'ami Hume[2] me vient, madame; je vous remercie de votre bonté, et je vous supplie de contremander votre autre Hume. Mais j'ai l'honneur de vous avertir que je fais plus de cas de votre conversation que de tous les Hume du monde, et qu'il est fort triste pour moi que vous habitiez une ville. Tous les philosophes

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Il s'agit sans doute ici de quelque ouvrage philosophique de David Hume.

devraient vivre à la campagne; à Épinai, madame, à Épinai. Je me flatte que l'inoculé [1] se porte mieux que vous. Nos dames vous présentent leurs obéissances.

3934. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 27 septembre.

Cette lettre vous sera rendue, mon cher et illustre confrère, par M. l'abbé de Saint-Non [2], neveu de M. de Boullongne, qui va en Italie pour y voir les chefs-d'œuvre des arts, y entendre de bonne musique, et y connaître les bouffons de toute espèce que ce pays renferme. Il passe par Genève pour aller à Rome, et, avant d'aller demander la bénédiction du pape, il souhaite recevoir la vôtre. Si feu votre ami Benoît XIV vivait encore, je vous demanderais une lettre de recommandation pour notre voyageur; mais la philosophie a perdu jusqu'au pape. Je me borne donc à vous prier de procurer à M. l'abbé de Saint-Non tous les agréments qui dépendront de vous, parmi les hérétiques avec lesquels vous vivez. Il vous rapportera des indulgences, et vous assurera, en attendant, de toute la reconnaissance que j'aurai de ce que vous voudrez bien faire pour lui. Si vous le présentez à quelqu'un de nos sociniens honteux, gardez-vous bien de prononcer mon nom; il est trop mal sur leurs papiers. Je crois, au reste, que notre voyageur est peu curieux de sociniens comme eux; il leur préfère un catholique comme vous, et il va chercher à Genève ce qu'il aurait dû trouver à Paris. Adieu, mon cher philosophe, ne m'oubliez pas auprès de Mme Denis.

3935. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 1er octobre.

A MON CHER ANGE.

Il saura que, sur ses ordres, on transcrit à force *la Chevalerie*, et qu'on l'enverra incessamment, comme affaire du conseil, à M. de Courteilles. Pour *la Femme qui a raison*, patience, s'il vous plaît; ce serait deux femmes qui auraient raison en un jour, et c'est trop à la comédie. Pour Mme Scaliger, qui fait la troisième, elle verra qu'on a été en tous les points de l'avis de ses *remontrances*. Au reste, nous jouons après-demain *Mérope* sur mon petit

1. Probablement le fils de Mme d'Épinai.

2. J.-Cl. Richard, abbé de Saint-Non, petit-fils, par sa mère, du peintre Louis Boullongne, mort en 1674, était né à Paris en 1727. Reçu conseiller-clerc au parlement en 1749, il s'était lassé d'être exilé, et il venait de donner sa démission. Le pasteur Vernes, à qui J.-J. Rousseau avait aussi recommandé Saint-Non, présenta cet abbé voyageur à Voltaire. (Cl.)

théâtre vert et or[1]. Vous voyez bien, mes divins anges, qu'en faisant le rôle de Narbas, faisant bâtir, faisant mes vendanges, et faisant battre en grange, je ne peux guère songer à *la Femme qui a raison*.

A M. DE CHAUVELIN, L'AMBASSADEUR.

Si Son Excellence prend ce chemin de Genève, nous tâcherons de lui donner *la Chevalerie*, sur mon théâtre grand comme la main; et, si elle lui plaît, nous serons bien fiers. Tous les spectateurs feront serment de n'en point parler, et je réponds que Paris n'en saura rien. Nous voudrions seulement savoir quand monsieur l'ambassadeur passera par chez nous. Je lui réitère les plus tendres remerciements.

A M. DE CHAUVELIN, L'INTENDANT.

Puisque ma sangsue[2] ne sert qu'à le faire rire, je m'accommode sérieusement avec elle; j'aime à payer ce qui est dû, mais injustice et rapacité révoltent ma bile, et l'allument. Je suppose que M. de Chauvelin a toujours la rage du bien public.

A M. DE CHAUVELIN[3], L'ABBÉ.

Qu'il soit averti que les *remontrances* du parlement n'ont réussi dans aucun pays de l'Europe. Il est triste d'avoir la guerre contre les Anglais; mais, puisqu'ils nous battent, il faut bien que nous payions l'amende.

A MAITRE OMER DE FLEURY.

A qui en avez-vous, maître Omer? Votre frère l'intendant[4] est aimable; mais quelle fureur avez-vous d'être un petit Anitus? On se moque de vous, et de vos discours, et de vos dénonciations. Mon Dieu, que cela est bête!

Somme totale. — Le sens commun paraît exilé de France, mais il réside chez mes anges avec la bonté et l'esprit.

N. B. Comment pourrons-nous parler de ces grands chevaliers, et dire que

Tout Français est à craindre.............

(*Tancrède*, acte I, scène I.)

1. Son théâtre de Tournay; voyez lettre 3956.
2. Voyez la lettre 3923.
3. Voyez la note, tome XXXVI, page 523.
4. Voyez la note, tome XXXVIII, page 409.

tandis que tout le monde nous donne sur les oreilles ? Ah ! mon divin ange, que j'ai bien fait de me composer une petite destinée indépendante ! que j'ai bien choisi mes retraites ! que je m'y moque du genre humain !

> Atque metus omnes, strepitumque Acherontis avari
> Subj*icio* pedibus[1].

Mais mon refrain, mon triste refrain, est toujours que je mourrai sans avoir revu mon cher ange. Il n'y a pas d'apparence que je revienne dans le pays des Anitus[2] et des Fréron. Je suis continuellement partagé entre le bonheur extrême dont je jouis, et la douleur de votre absence.

3936. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC[3],

A ANGOULÊME.

1er octobre.

Monsieur, la confiance que vous voulez bien me témoigner, et le goût que vous avez pour la vérité, me touchent sensiblement. Vous avez perdu, dites-vous, des protecteurs; mais vous êtes, sans doute, votre protecteur vous-même ; on n'a besoin de personne quand on a un nom et des terres. M. le chevalier d'Aidie a pris, il y a longtemps, le parti de se retirer chez lui ; il s'est procuré par là une vie heureuse et longue. Il n'y a personne qui ne regarde le repos et l'indépendance comme le but de tous ses travaux ; pourquoi donc ne pas aller au but de bonne heure ? On est égal aux rois quand on sait vivre heureux chez soi.

Quant aux objets de métaphysique dont vous me faites l'honneur de me parler, ils méritent votre attention. Il est bien vrai que, dans les lois de Moïse, il n'est jamais parlé de l'immortalité de l'âme, ni de récompenses et de peines dans une autre vie ; tout est temporel, et l'Anglais Warburton, que M. Silhouette a traduit en partie[4], prétend que Moïse n'avait pas besoin de ce ressort pour conduire les Hébreux, parce qu'ils avaient Dieu pour

1. Voyez les vers 491 et 492 du livre II des *Géorgiques*.
2. Par le nom d'Anitus, persécuteur de Socrate, Voltaire désigne l'avocat général Fleury, persécuteur des philosophes.
3. Le marquis d'Argence, seigneur de Dirac, à deux lieues d'Angoulême, était un ancien officier retiré dans ses terres avec le titre de chevalier de Saint-Louis. Il alla voir Voltaire au mois de septembre 1760, et leur correspondance ne cessa qu'en 1778.
4. Voyez la note, tome XXVI, page 396.

roi, et que ce roi les punissait sur-le-champ quand ils avaient fait quelque faute. Cependant il est clair que, du temps de Moïse, les Égyptiens avaient embrassé le dogme de l'existence d'une âme aérienne et éternelle, qui devait se rejoindre au corps après une multitude de siècles. C'est pour cette raison qu'on embaumait les corps[1], afin que l'âme les retrouvât, et qu'on bâtissait des tombeaux en pyramides. L'idée de l'immortalité de l'âme et d'un enfer se trouve dans l'ancien *Zoroastre*, contemporain de Moïse, dont les titres et les opinions nous ont été conservés dans le *Sadder*. La même opinion est confirmée dans les poésies d'Homère. Il est vrai qu'on n'avait pas l'idée d'un esprit pur : l'âme, chez tous les anciens, était un air subtil ; mais il n'importe quelle fut son essence ; le grand intérêt des sociétés demandait qu'elle fût immortelle, et qu'après sa mort on pût lui demander compte. Démocrite, Épicure, et plusieurs autres, combattirent ce sentiment ; ils prétendirent que les honnêtes gens n'avaient pas besoin d'un enfer pour être vertueux ; que l'idée de l'enfer faisait plus de mal que de bien ; que l'âme n'est pas un être à part ; que c'est une faculté de sentir, de penser, comme les arbres ont de la nature la faculté de végéter ; qu'on sent par les nerfs, qu'on pense par la tête, comme on touche avec les mains, et qu'on marche avec les pieds.

Pour Platon et Socrate, il est indubitable qu'ils croyaient l'âme immortelle. Ce dogme a été le plus universellement répandu ; il paraît le plus sage, le plus consolant et le plus politique. Pour peu que vous lisiez, monsieur, les bons livres traduits en notre langue, vous en saurez beaucoup plus que je ne pourrais vous en dire ; et, avec l'esprit juste que vous avez, vous vous formerez des idées saines de toutes ces choses qui nous intéressent véritablement. Vous avez grande raison de rejeter toutes les idées populaires ; jamais les sages n'ont pensé comme le peuple. Saint Crépin est le saint des cordonniers, sainte Barbe est la sainte des vergetiers ; mais la vérité est la sainte des philosophes.

En voilà beaucoup pour un vieillard qui ne connaît plus que sa charrue et ses vignes.

Je trouve que la meilleure philosophie est celle de cultiver ses terres.

Je me croirais fort heureux si je pouvais avoir l'honneur de vous recevoir dans un de mes ermitages.

1. Voyez la note, tome XXVIII, page 150.

3937. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT[1].

Paris, 1er octobre 1759.

Je me plaignais à vous, monsieur, de ce que je ne savais que lire; eh bien, le gouvernement y a pourvu : on vient de publier dix ou douze édits, qui font bien trois quarts d'heure de lecture; je ne vous en ferai pas le détail : ils ne taxent pas encore l'air que nous respirons; hors cela, je ne sache rien sur quoi ils ne portent. Malgré le profit immense que l'on accorde à ceux qui avanceront les sommes, on craint d'être dans l'impossibilité de les trouver; la vicissitude des choses de ce monde donne un peu de méfiance : ainsi, pour rassurer le public, et lui démontrer combien l'on est content des talents du contrôleur général[2], on vient de lui donner soixante mille livres de rente viagère, dont il y a vingt sur la tête de sa femme.

Quel conseil me donnez-vous? Lire l'Ancien Testament ! C'est donc parce qu'on n'aura pas le moyen de faire le sien? Non, monsieur, je ne ferai pas cette lecture, je m'en tiendrai au respect qu'elle mérite, et auquel il n'y a rien à ajouter; je suis surprise qu'on ose y penser. Savez-vous que je vous trouve encore bien jeune; rien n'est usé pour vous; mais, bon! laissez là les sots et leurs opinions, livrez-vous à vos talents, traitez des sujets agréables ou intéressants : vos voyages, vos séjours, vos observations, vos réflexions sur les mœurs, les usages, les portraits des personnages que vous avez vus, voilà ce qui me ferait grand plaisir. Vos jugements sur les ouvrages seraient surtout ce qui me plairait infiniment, parce que je sens et pense tout comme vous.

Il y a quelques années que j'eus des vapeurs affreuses, et dont le souvenir me donne encore de la terreur; rien ne pouvait me tirer du néant où mon âme était plongée que la lecture de vos ouvrages. J'ai beaucoup lu d'histoires, mais elles sont épuisées; je n'ai point lu les de Thou, les Daniel, les Griffet, je crois tout cela ennuyeux; je n'aime point à sentir que l'auteur que je lis songe à faire un livre, je veux imaginer qu'il cause avec moi. Sans la facilité, tout ouvrage m'ennuie à la mort. Nos écrivains d'aujourd'hui ont des corps de fer, non pas en fait de santé, mais en fait de style.

Monsieur, vous n'avez point lu les romans anglais; vous ne les mépriseriez pas si vous les connaissiez. Ils sont trop longs, je l'avoue, et vous faites un meilleur emploi du temps. La morale y est en action, et n'a jamais été traitée d'une manière plus intéressante. On meurt d'envie d'être parfait avec cette lecture, et l'on croit que rien n'est si aisé. Mais je m'aperçois que je suis bien impertinente de vous entretenir de tout ce que je pense : ce serait le moyen de vous dégoûter bien vite d'une correspondance que mon cœur désire, et qui serait un grand amusement pour moi, auquel il faut vous prêter, si vous avez de la bonté et de l'humanité.

1. *Correspondance complète de la marquise du Deffant avec ses amis, etc.*, édition de Lescure, 1865.

2. M. de Silhouette.

Le président[1] se porte assez bien, mais il devient bien sourd, ce qui, joint à l'âge qui avance, le rend souvent triste; il est cependant encore quelquefois gai, et alors il est cent fois de meilleure compagnie que ce qu'on appelle aujourd'hui la bonne compagnie. Il n'y a plus de gaieté, monsieur, il n'y a plus de grâces. Les sots sont plats et froids, ils ne sont point absurdes ni extravagants comme ils étaient autrefois. Les gens d'esprit sont pédants, corrects, sentencieux. Il n'y a plus de goût non plus; enfin il n'y a rien, les têtes sont vides, et l'on veut que les bourses le deviennent aussi... Oh! que vous êtes heureux d'être Voltaire! Vous avez tous les bonheurs: les talents, qui font l'occupation et la réputation; les richesses, qui font l'indépendance.

Je conçois le goût que vous avez pour les soins domestiques; il y a du plaisir à voir croître ses choux. Est-ce que la basse-cour ne vous occupe pas? je l'aimerais; mais en vérité en voilà assez, il ne faut pas mettre votre patience à bout.

Envoyez-moi, monsieur, quelques brimborions, mais rien sur les prophètes; je tiens pour arrivé tout ce qu'ils ont prédit.

On vient de déclarer M. le duc de Broglie général de l'armée.

3938. — A MILORD MARÉCHAL[2].

Aux Délices, 4 octobre 1759.

Mylord, when I ran last year into prophecies, like Isaiah and Jeremiah, I did not think I should weep this year over your worthy brother[3]. I learned his death and that of the king's sister[4] at a time. Nature and war work on together your king's calamities.

The loss of marchal Keith is a great one. All your philosophy can not remove your grief. Philosophy assuages the wound, and leaves the heart wounded.

This present war is the most hellish that was ever fought. Your Lordship saw formerly one battle a year at the most; but nowadays the earth is covered with blood and mangled carcasses almost every month.

Let the happy madmen who say that all that is, is well, be confounded ! T' is not so indeed with twenty provinces exhausted, and with three hundred thousand men murdered.

I wish Your Lordship the peace of mind necessary in this lasting hurricane of horror. I enjoy a calm and delightfull life, that Frederick will never taste of. But the more happy I am, the more I pity kings.

1. Hénault.
2. Éditeurs, de Cayrol et François.
3. Le feld-maréchal Keith, tué le 14 octobre 1758 à la bataille de Hochkirch.
4. La margrave de Baireuth, morte le même jour.

I hope you were as happy as I am, were you not a tender brother[1].

Conservez vos bontés, milord, à un philosophe campagnard, qui sera toujours pénétré pour vous du plus tendre respect.

3939. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN[2].

A Ferney, à 10 heures du soir.

Puis-je, mon très-cher Esculape, interrompre un moment vos occupations pour vous dire que maman Denis a senti tout d'un coup passer son vieux mal de reins à la région de l'estomac ? Ce mal de reins était fixe ; il fait l'effet d'une crampe dans l'estomac, et il a volé à cette place en un clin d'œil, comme la goutte qui passe d'un orteil à l'autre. Nous l'avons couchée ; nous lui avons mis des serviettes chaudes. Son pouls est d'une personne qui souffre, mais sans aucune apparence de fièvre. Je crois que cette aventure n'est nullement dangereuse ; mais *quid illi facere ?* Rien sans vos ordres.

Nous avons vu Mme Constant, qui vous doit la vie. Plût à Dieu que Jean-Jacques vous eût dû la raison ! Je vous embrasse tendrement.

3940. — A M. JEAN SCHOUVALOW.

A Tournay, 6 octobre.

Monsieur, je vous avais déjà fait compliment sur l'heureux succès de vos armes, lorsque j'ai reçu la lettre dont Votre Excel-

1. *Traduction :* Milord, lorsque je me jetai l'année dernière dans les prophéties, comme Isaïe et Jérémie, j'étais loin de penser que je pleurerais cette année sur votre digne frère. J'appris sa mort et celle de la sœur du roi en même temps. La nature et la guerre concourent aux malheurs de votre roi.

C'est une grande perte que celle du maréchal Keith. Toute votre philosophie ne saurait dissiper un tel chagrin. La philosophie adoucit la blessure, mais laisse toujours le cœur blessé.

La présente guerre est la plus effroyable qui fut jamais. Votre Seigneurie voyait autrefois une bataille par an, tout au plus, tandis qu'aujourd'hui, chaque mois, la terre est couverte de sang et de cadavres déchirés.

Qu'ils soient confondus, les fous heureux qui disent que tout ce qui est est bien ! Cela n'est pas, en vérité, pour vingt provinces épuisées, ni pour ces trois cent mille hommes égorgés.

Je souhaite à Votre Seigneurie la paix de l'esprit, nécessaire au milieu de cet horrible ouragan qui ne finit pas. Moi, je jouis d'une vie calme et délicieuse, dont Frédéric ne goûtera jamais ; mais plus je suis heureux, plus je plains les rois.

J'espérerais vous voir aussi heureux que je le suis, si vous n'étiez pas un tendre frère.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

lence m'a honoré, avec la relation de la bataille, que M. de Soltikof a bien voulu me communiquer. Vos bontés augmentent tous les jours l'intérêt que je prends à la gloire de l'impératrice et à l'empire de Russie. Le terme d'*honneur* doit être bien certainement à la mode chez vous, quoi qu'en dise un certain homme[1], qui a mis son honneur à faire bien du mal, et à en dire beaucoup de votre auguste impératrice. Ce n'est pas d'aujourd'hui que j'ai pris part à la gloire de votre nation ; tous les événements ont justifié ma manière de penser. Je vois, avec la plus sensible joie, que la digne fille de Pierre le Grand perfectionne tout ce que son père a commencé. Le bruit a couru dans nos Alpes que sa santé avait été dérangée ; j'en ai ressenti de bien vives alarmes. Nous faisons mille vœux, dans mes retraites, pour la durée et la prospérité de son règne.

Le premier tome[2] de l'*Histoire de Pierre le Grand* serait déjà parvenu à Votre Excellence si les personnes que j'emploie étaient aussi diligentes que je l'ai été. La vie est bien courte, et tout ouvrage est bien long. Je consacrerai ce qui me reste de vie à travailler au second volume, aussitôt que j'aurai les matériaux nécessaires. Il n'y a point d'occupation qui me soit plus précieuse, et, si je suis assez heureux pour seconder vos nobles intentions, je n'aurai jamais si bien employé mon temps. Mais je regretterai toujours de n'avoir pu voir la ville que Pierre le Grand a fondée, et vous, monsieur, qui faites fleurir les arts et les vertus dans le plus grand empire de la terre.

Je serai toute ma vie, avec l'attachement le plus respectueux et le plus sincère, etc.

3941. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

6 octobre.

Quand on a mal aux yeux, madame, on n'écrit pas toujours de sa main ; si je deviens aveugle, je serai bien fâché. Ce n'était pas la peine de me placer dans le plus bel aspect de l'univers. Eh bien ! madame, êtes-vous comprise dans tous les impôts ? Vos fiefs d'Alsace sont-ils sujets à cette grêle ? N'ai-je pas bien fait de choisir des terres libres, exemptes de ces tristes influences ? Avez-vous auprès de vous monsieur votre fils ? N'a-t-on pas au moins confirmé sa pension, qu'il a si bien méritée par sa valeur

1. Le roi de Prusse.
2. Imprimé dès 1759, ce volume ne fut publié que l'année suivante.

et par sa conduite dans cette malheureuse bataille[1] ? L'armée n'a-t-elle pas repris un peu de vigueur ? Nous avons besoin de succès pour parvenir à une paix nécessaire. Je suis toujours étonné que le roi de Prusse se soutienne ; mais vous m'avouerez qu'il est dans un état pire que le nôtre. Chassé de Dresde et de la moitié au moins de ses États, entouré d'ennemis, battu par les Russes, et ne pouvant remplir son coffre-fort épuisé, il faudra probablement qu'il vienne faire des vers avec moi aux Délices, ou qu'il se retire en Angleterre, à moins que, par un nouveau miracle, il ne s'avise de battre toutes les armées qui l'environnent ; mais il paraît qu'on veut le miner, et non le combattre. En ce cas, le renard sera pris ; mais nous payons tous les frais de cette grande chasse. Je ne sais aucune nouvelle de Paris ni de Versailles, je ne connais presque plus personne dans ce pays-là. J'oublie, et je suis oublié. Le mot d'oubli, madame, n'est pas fait pour vous. Je vous serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie. Le Silhouette, qui rogne les pensions, en a pris pour lui une assez forte[2]. *Bravo.*

3942. — A M. DUPONT,

AVOCAT.

6 octobre.

M. le prince de Beaufremont, mon cher ami, a été un peu plus occupé de cette campagne des Hanovriens et des Hessois que des Goll ; cependant il n'a point négligé leurs affaires; il a écrit à M. le maréchal de Belle-Isle, lequel a recommandé tous les Goll à M. l'intendant d'Alsace. J'ai eu l'insolence, moi qui vous parle, d'écrire aussi pour m'informer du résultat ; mais ce résultat n'est pas jusqu'à présent trop favorable à MM. Goll. On dit qu'un Goll ne peut succéder à un catholique, et qu'un damné ne peut avoir la place d'un élu. Pour peu que cette affaire devienne matière de foi, ni vous ni moi n'y aurons grand crédit. Mon avis est qu'on attende un peu, et qu'on s'en remette à la Providence ; je tiens que voici un très-mauvais temps pour se ruiner en procès ; un troisième vingtième doit rendre les hommes sages. J'en parle en homme désintéressé, car toutes mes terres sont libres et ne payent rien. Je ne veux pourtant pas dire avec Lucrèce :

Suave mari magno, etc.
(Lib. II, v. 1.)

1. Celle de Minden, du 1er août précédent.
2. Il s'était fait donner une pension viagère de 60,000 francs, dont 20,000 réversibles sur la tête de sa femme.

Quoique je sois au port, je plains fort ceux qui sont dans le bateau. Je cultive de plus beaux jardins que ceux de Candide; mais j'ai bien peur que vous ne soyez de mauvaise humeur comme Martin. Mille compliments à madame votre femme; ne m'oubliez pas, je vous prie, auprès de M. et de Mme de Klinglin. V.

3943. — A MADAME D'ÉPINAI.

Vos *cartons* [1] sont pour moi, madame, les *cartons* de Raphaël, quand ils sont ornés d'un mot de votre main. Il y a une suite aux *Entretiens* [2] chinois; mais elle est au magasin de Ferney. On vous la donnera; mais ce serait à vous à donner, et vous ne voulez que recevoir. La gourmande Denis se porte mieux. Le philosophe est à vos pieds. A propos, la gourmande est philosophe aussi, car on l'est avec des faiblesses.

Dieu vous en donne! V.

3944. — A M. LE CONSEILLER LE BAULT [3].

Aux Délices, 12 octobre.

Plus je vieillis, monsieur, et plus je sens le prix de vos bontés. Votre bon vin me devient bien nécessaire. Je donne d'assez bon vin de Beaujolais à mes convives de Genève, mais je bois en cachette le vin de Bourgogne [4]. Je passe mon hiver à Lausanne, où j'userai du même régime. Je voudrais bien séparer en deux vos bienfaits, moitié pour Lausanne et moitié pour Genève. Ne pourriez-vous pas à votre loisir m'envoyer, ou deux petites pièces à mon commissionnaire de Nyon, ou des paniers de bouteilles. Comme je ne suis pas absolument pressé, vous aurez tout le temps de vous déterminer. Mon commissionnaire de Nyon s'appelle Mme Scanavin, ce qui originairement voulait dire sac à vin. Quant à mon expérience de physique, d'avoir de belles vignes dans mon vilain terrain, je fais arracher actuellement

1. Plusieurs des billets de Voltaire à Mme d'Épinai sont écrits sur cartes, et même sur carton. Il paraît que Mme d'Épinai lui écrivait aussi sur carton.

2. Ce passage donnerait à penser que le *Catéchisme chinois*, divisé en six entretiens, et imprimé en 1764 dans le *Dictionnaire philosophique* (voyez tome XVIII, page 60), était composé dès 1759; mais que les six entretiens n'avaient pas tous été communiqués à Mme d'Épinai.

3. Éditeur, de Mandat-Grancey. — Lettre en entier de la main de Voltaire.

4. *Note qui paraît être de la main de M. Le Bault :* « Il y aurait bien à corriger dans cette lettre, mais j'aime assez qu'il boive en cachette d'autre vin que ses convives : cela est d'un vilain. Les Genevois n'en seraient guère contents s'ils le savaient. »

mes ceps hérétiques pour recevoir vos catholiques. Vous savez que ce n'est qu'un essai et un amusement. Je vous remercie, monsieur, de daigner vous y prêter. Tout ce que je souhaite, c'est que vous veniez quelque jour boire du vin que vous aurez fait naître dans ma petite retraite.

Ma nièce et moi, nous présentons nos respects à Mme Le Bault, et j'ai l'honneur d'être avec les mêmes sentiments, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

3945. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

Aux Délices, 13 octobre.

Il est bien triste, madame, pour un homme qui vit avec vous, d'être un peu sourd ; je vous plains moins d'être aveugle. Voilà le procès des aveugles et des sourds décidé. Certainement c'est celui qui ne vous entend point qui est le plus malheureux.

Je n'écris à Paris qu'à vous, madame, parce que votre imagination a toujours été selon mon cœur ; mais je ne vous passe point de vouloir me faire lire les romans anglais quand vous ne voulez pas lire l'Ancien Testament. Dites-moi donc, s'il vous plaît, où vous trouvez une histoire plus intéressante que celle de Joseph devenu contrôleur général en Égypte, et reconnaissant ses frères. Comptez-vous pour rien Daniel, qui confond si finement les deux vieillards? Quoique Tobie ne soit pas si bon, cependant cela me paraît meilleur que *Tom Jones*, dans lequel il n'y a rien de passable que le caractère d'un barbier.

Vous me demandez ce que vous devez lire, comme les malades demandent ce qu'ils doivent manger; mais il faut avoir de l'appétit, et vous avez peu d'appétit avec beaucoup de goût. Heureux qui a assez faim pour dévorer l'Ancien Testament! Ne vous en moquez point; ce livre fait cent fois mieux connaître qu'Homère les mœurs de l'ancienne Asie; c'est, de tous les monuments antiques, le plus précieux. Y a-t-il rien de plus digne d'attention qu'un peuple entier situé entre Babylone, Tyr et l'Égypte, qui ignore pendant six cents ans le dogme de l'immortalité de l'âme, reçu à Memphis, à Babylone et à Tyr? Quand on lit pour s'instruire, on voit tout ce qui a échappé lorsqu'on ne lisait qu'avec les yeux.

Mais vous, qui ne vous souciez pas de l'histoire de votre pays, quel plaisir prendrez-vous à celle des Juifs, de l'Égypte et de Babylone? J'aime les mœurs des patriarches, non parce qu'ils

couchaient tous avec leurs servantes, mais parce qu'ils cultivaient la terre comme moi. Laissez-moi lire l'Écriture sainte, et n'en parlons plus.

Mais vous, madame, prétendez-vous lire comme on fait la conversation? prendre un livre comme on demande des nouvelles? le lire et le laisser là? en prendre un autre qui n'a aucun rapport avec le premier, et le quitter pour un troisième? En ce cas, vous n'avez pas grand plaisir.

Pour avoir du plaisir, il faut un peu de passion; il faut un grand objet qui intéresse, une envie de s'instruire déterminée, qui occupe l'âme continuellement : cela est difficile à trouver, et ne se donne point. Vous êtes dégoûtée; vous voulez seulement vous amuser, je le vois bien ; et les amusements sont encore assez rares.

Si vous étiez assez heureuse pour savoir l'italien, vous seriez sûre d'un bon mois de plaisir avec l'Arioste. Vous vous pâmeriez de joie; vous verriez la poésie la plus élégante et la plus facile, qui orne, sans effort, la plus féconde imagination dont la nature ait jamais fait présent à aucun homme. Tout roman devient insipide auprès de l'Arioste; tout est plat devant lui, et surtout la traduction de notre Mirabaud [1].

Si vous êtes une honnête personne, madame, comme je l'ai toujours cru, j'aurai l'honneur de vous envoyer un chant ou deux de *la Pucelle*, que personne ne connaît, et dans lequel l'auteur a tâché d'imiter, quoique très-faiblement, la manière naïve et le pinceau facile de ce grand homme. Je n'en approche point du tout; mais j'ai donné au moins une légère idée de cette école de peinture. Il faut que votre ami [2] soit votre lecteur, et ce sera un quart d'heure d'amusement pour vous deux, et c'est beaucoup. Vous lirez cela quand vous n'aurez rien à faire du tout, quand votre âme aura besoin de bagatelles : car point de plaisir sans besoin.

Si vous aimez un tableau très-fidèle de ce vilain monde, vous en trouverez un quelque jour dans l'*Histoire générale* des sottises du genre humain (que j'ai achevé très-impartialement). J'avais donné, par dépit, l'esquisse de cette histoire, parce qu'on en avait imprimé déjà quelques fragments; mais je suis devenu depuis plus hardi que je n'étais; j'ai peint les hommes comme ils sont.

1. *Roland le furieux*, poëme traduit de l'Arioste par J.-B. Mirabaud, mort en 1760 à quatre-vingt-cinq ans, a paru, pour la première fois, en 1741, quatre volumes in-12.

2. Le président Hénault.

La demi-liberté avec laquelle on commence à écrire en France n'est encore qu'une chaîne honteuse. Toutes vos grandes *Histoires de France* sont diaboliques, non-seulement parce que le fond en est horriblement sec et petit, mais parce que les Daniel sont plus petits encore. C'est un bien plat préjugé de prétendre que la France ait été quelque chose dans le monde, depuis Raoul et Eudes jusqu'à la personne de Henri IV et au grand siècle de Louis XIV. Nous avons été de sots barbares, en comparaison des Italiens, dans la carrière de tous les arts.

Nous n'avons même que depuis trente ans appris un peu de bonne philosophie des Anglais. Il n'y a aucune invention qui vienne de nous. Les Espagnols ont conquis un nouveau monde; les Portugais ont trouvé le chemin des Indes par les mers d'Afrique; les Arabes et les Turcs ont fondé les plus puissants empires; mon ami le czar Pierre a créé, en vingt ans, un empire de deux mille lieues; les Scythes de mon impératrice Élisabeth viennent de battre mon roi de Prusse, tandis que nos armées sont chassées par les paysans de Zell et de Wolfenbuttel.

Nous avons eu l'esprit de nous établir en Canada, sur des neiges, entre des ours et des castors, après que les Anglais ont peuplé de leurs florissantes colonies quatre cents lieues du plus beau pays de la terre; et on nous chasse encore de notre Canada.

Nous bâtissons encore de temps en temps quelques vaisseaux pour les Anglais, mais nous les bâtissons mal; et, quand ils daignent les prendre, ils se plaignent que nous ne leur donnons que de mauvais voiliers.

Jugez, après cela, si l'histoire de France est un beau morceau à traiter amplement, et à lire!

Ce qui fait le grand mérite de la France, son seul mérite, son unique supériorité, c'est un petit nombre de génies sublimes ou aimables, qui font qu'on parle aujourd'hui français à Vienne, Stockholm et Moscou. Vos ministres, vos intendants, et vos premiers commis, n'ont aucune part à cette gloire.

Que lirez-vous donc, madame? Le duc d'Orléans régent daigna un jour causer avec moi au bal de l'Opéra; il me fit un grand éloge de Rabelais, et je le pris pour un prince de mauvaise compagnie, qui avait le goût gâté. J'avais alors un souverain mépris pour Rabelais [1]. Je l'ai repris depuis, et, comme j'ai plus approfondi toutes les choses dont il se moque, j'avoue qu'aux bassesses près, dont il est trop rempli, une bonne partie

1. Voyez la lettre à Mme du Deffant, du 12 avril 1760.

de son livre m'a fait un plaisir extrême. Si vous en voulez faire une étude sérieuse, il ne tiendra qu'à vous ; mais j'ai peur que vous ne soyez pas assez savante, et que vous ne soyez trop délicate.

Je voudrais que quelqu'un eût élagué en français les *Œuvres philosophiques* de feu milord Bolingbroke. C'est un prolixe personnage, et sans aucune méthode ; mais on en pourrait faire un ouvrage bien terrible pour les préjugés, et bien utile pour la raison. Il y a un autre Anglais qui vaut bien mieux que lui : c'est Hume [1], dont on a traduit quelque chose avec trop de réserve. Nous traduisons les Anglais aussi mal que nous nous battons contre eux sur mer.

Plût à Dieu, madame, pour le bien que je vous veux, qu'on eût pu au moins copier fidèlement le *Conte du Tonneau* [2], du doyen Swift ! C'est un trésor de plaisanteries dont il n'y a point d'idée ailleurs. Pascal n'amuse qu'aux dépens des jésuites; Swift divertit et instruit aux dépens du genre humain. Que j'aime la hardiesse anglaise ! que j'aime les gens qui disent ce qu'ils pensent ! C'est ne vivre qu'à demi que de n'oser penser qu'à demi.

Avez-vous jamais lu, madame, la faible traduction [3] du faible *Anti-Lucrèce* du cardinal de Polignac? Il m'en avait autrefois lu vingt vers qui me parurent fort beaux ; l'abbé de Rothelin m'assura que tout le reste était bien au-dessus. Je pris le cardinal de Polignac pour un ancien Romain [4], et pour un homme supérieur à Virgile ; mais, quand son poëme fut imprimé, je le pris pour ce qu'il est : poëme sans poésie, et philosophie sans raison.

Indépendamment des tableaux admirables qui se trouvent dans Lucrèce, et qui feront passer son livre à la dernière postérité, il y a un troisième chant dont les raisonnements n'ont jamais été éclaircis par les traducteurs, et qui méritent bien d'être mis dans leur jour. Nous n'en avons qu'une mauvaise traduction [5] par un baron des Coutures. Je mettrai, si je vis, ce troisième chant en vers, ou je ne pourrai [6].

En attendant, seriez-vous assez hardie pour vous faire lire

1. David Hume. — Jean-Bernard Mérian avait publié, en 1758, l'*Essai philosophique sur l'entendement humain*, et, en 1759, il mit au jour l'*Histoire naturelle de la religion*, ouvrages traduits par lui de l'anglais de Hume.

2. Voyez tome XXVI, page 206.

3. Par J.-P. de Bougainville, 1749.

4. Voyez, tome VIII, le début du *Temple du Goût*.

5. La traduction de La Grange n'avait pas encore paru ; voyez tome XVIII page 374.

6. Ce projet n'a pas eu de suite.

seulement quarante ou cinquante pages de ce des Coutures? Par exemple, livre III, page 281, tome Ier, à commencer par les mots *on ne s'aperçoit point*[1], il y a en marge, XIIe argument. Examinez ce XIIe argument jusqu'au XXVIIe, avec un peu d'attention, si la chose vous paraît en valoir la peine.

Nous avons tous un procès avec la nature, qui sera terminé dans peu de temps; et presque personne n'examine les pièces de ce grand procès. Je ne vous demande que la lecture de cinquante pages de ce troisième livre; c'est le plus beau préservatif contre les sottes idées du vulgaire; c'est le plus ferme rempart contre la misérable superstition. Et, quand on songe que les trois quarts du sénat romain, à commencer par César, pensaient comme Lucrèce, il faut avouer que nous sommes de grands polissons, à commencer par Joly de Fleury.

Vous me demandez ce que je pense, madame; je pense que nous sommes bien méprisables, et qu'il n'y a qu'un petit nombre d'hommes répandus sur la terre qui osent avoir le sens commun; je pense que vous êtes de ce petit nombre. Mais à quoi cela sert-il? A rien du tout. Lisez la parabole du *Bramin*[2], que j'ai eu l'honneur de vous envoyer; et je vous exhorte à jouir, autant que vous le pourrez, de la vie, qui est peu de chose, sans craindre la mort, qui n'est rien.

Comme vous n'avez guère que des rentes viagères, l'ennuyeux ouvrage[3] dont vous me parlez tombe moins sur vous que sur un autre. Sauve qui peut! Demandez à votre ami[4] si, en 1708 et en 1709, on n'était pas cent fois plus mal; ces souvenirs consolent.

La première scène de la pièce de Silhouette a été bien applaudie, le reste est sifflé; mais il se peut très-bien que le parterre ait tort. Il est clair qu'il faut de l'argent pour se défendre, puisque les Anglais se ruinent pour nous attaquer.

Ma lettre est devenue un livre, et un mauvais livre; jetez-la au feu, et vivez heureuse, autant que la pauvre machine humaine le comporte.

1. Le passage de la traduction par des Coutures, auquel Voltaire renvoie, commence, dans la traduction de La Grange, par ces mots : « D'ailleurs un mourant ne sent pas, » etc.; et, dans le texte, par ce vers, qui est le 606e du livre III :

Nec sibi enim quisquam moriens sentire videtur.

2. Voyez cet ouvrage, tome XXI, page 219.
3. Il s'agissait de *dix ou douze édits* que le gouvernement venait de publier, relativement à de nouvelles taxes.
4. Le président Hénault.

3946. — A MADAME D'ÉPINAI.

Comment se porte ma belle philosophe? Depuis huit jours on parle beaucoup à Paris de certaines choses; je compte sur votre amitié et sur celle de M. Grimm, et je recommande à vos bontés la tranquillité du vieux philosophe, qui ne veut point boire de ciguë.

3947. — A M. D'ALEMBERT.

15 octobre.

Je trouve, mon cher philosophe, qu'un conseiller du parlement n'a rien de mieux à faire que d'aller en Italie. M. l'abbé de Saint-Non m'a paru digne de ce voyage que vous vouliez faire. Si jamais l'envie vous en reprend, passez hardiment par Genève, et seulement ne donnez plus sur nous la préférence à des prêtres sociniens. Vous êtes bien bon de songer s'ils existent. S'ils osaient, ils reconnaîtraient Jésus-Christ pour Dieu, s'ils pouvaient à ce prix assister à mes spectacles, et être admis au petit théâtre que j'ai fait à Tournay, tout près des Délices. Les Genevois se battent pour avoir des rôles.

Vous avez daigné accabler ce fou de Jean-Jacques par des raisons[1]; et moi, je fais comme celui qui, pour toute réponse à des arguments contre le mouvement, se mit à marcher. Jean-Jacques démontre qu'un théâtre ne peut convenir à Genève, et moi, j'en bâtis un. De meilleurs philosophes que Jean-Jacques écrivent sur la liberté, et moi, je me fais libre. Si quelqu'un est en souci de savoir ce que je fais dans mes chaumières, et s'il me dit : *Que fais-tu là, maraud*[2]? je lui réponds : *Je règne;* et j'ajoute que je plains les esclaves. Votre pauvre Diderot s'est fait esclave des libraires, et est devenu celui des fanatiques. Si j'avais un terme plus fort que celui du mépris et de l'exécration, je m'en servirais pour tout ce qui se passe à Paris. Vous êtes né, mon cher philosophe, dans le temps de Mme de La Raubière; vous me demanderez ce que c'est; Mme de La Raubière disait que c'était un f.... temps.

J'ai entendu parler d'un frère L'Arrivée[3], jésuite, qui confesse, dit-on, Mesdames, et qui est à la cour en grand crédit. On dit que c'est le plus pétulant idiot qui soit dans l'Église de Dieu. Ne

1. *Lettre* à J.-J. Rousseau sur l'article GENÈVE.
2. *Roi de Cocagne,* comédie de Legrand, acte III, scène VIII.
3. Ou Larivet.

trouvez-vous pas que le nom de L'Arrivée est celui d'un valet de comédie? On dit que ce maroufle se mêle d'être persécuteur. Quand il s'agit de faire du mal, les jansénistes, les molinistes, se réunissent ; et tous les philosophes sont ou dispersés ou ennemis les uns des autres. Quels chiens de philosophes! ils ne valent pas mieux que nos flottes, nos armées, et nos généraux. *Luc* se débat violemment, mais *Luc* périra, je vous en réponds. C'est un maître fou dangereux, et c'est bien dommage.

Suave mari magno[1], etc.

Je finirai ma vie en me moquant d'eux tous; mais je voudrais m'en moquer avec vous. Je vous embrasse en Confucius, en Lucrèce, en Cicéron, en Julien, en Collins, en Hume, en Shaftesbury, en Middleton, Bolingbroke, etc., etc.

3948. — A MADAME D'ÉPINAI.

Octobre.

Ma belle et chère philosophe est instamment suppliée d'envoyer chercher sur-le-champ frère Cramer, et de lui recommander frère Berthier, sans perdre un seul instant : il est vrai que frère Berthier est mort le 12, mais il a apparu le 14, et son *apparition* sera peut-être plus agréable que sa *mort*[2].

A mardi, ma belle philosophe. Oolla et Ooliba vous font mille compliments.

3949. — A MADAME D'ÉPINAI [3].

Ma très-chère philosophe, ma bien-aimée, la joie et le regret de mon cœur, mettez vite le véritable Cramer en besogne.

L'*Apparition* pourra bien valoir l'agonie. Petit caractère et net, afin de tenir peu de place ; le plus d'exemplaires que Cramer pourra ; le débit comme il voudra, comme vous jugerez à propos. Pourvu qu'il n'y ait point de nom d'auteur, tout va bien, tout est bon. Il faut rendre l'*infâme* ridicule, et ses fauteurs aussi. Il faut attaquer le monstre de tous côtés, et le chasser pour jamais de la bonne compagnie. Il n'est fait que pour mon tailleur et pour mon laquais. Ma belle philosophe, je veux voir.

1. Voltaire ne cite pas ici plus de trois mots qui sont le commencement du second livre de *Lucrèce;* voyez tome XVIII, page 306.

2. Voyez tome XXIV, pages 95-105.

3. La copie qui m'a été communiquée de cette lettre porte, pour toute date, 1758; mais cette lettre paraît être de 1759. (B.)



J'ai la colique, je souffre beaucoup, mais quand je me bats contre l'*infâme*, je suis soulagé. J'embrasse le prophète bohémien. A demain l'*Apparition*.

3950. — A M. TRONCHIN, DE LYON[1].

17 octobre.

Je ne joue pas mon rôle à table si bien que sur le théâtre de Tournay. Il est triste de ne se servir de la bouche que pour parler.

Rien de nouveau, sinon les révérends pères jésuites chassés de Portugal, envoyés au pape dans un beau vaisseau. Les malins regrettent que ce vaisseau ne soit pas une galère. Je vous embrasse.

3951. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

L'état de la question est de savoir si, dans la loi des Juifs, il leur est commandé de croire une autre vie ; si on leur promet le ciel après la mort, et si on les menace de l'enfer.

Or, dans la loi des Juifs, il n'y a pas un seul mot de ces promesses, de ces menaces, ni de cette croyance. Arnauld, dans son *Apologie de Port-Royal*, l'avoue formellement. « C'est le comble de l'ignorance, dit-il, de ne pas admettre cette vérité, qui est une des plus communes. Les promesses de l'Ancien Testament n'étaient que temporelles et terrestres ; les Juifs n'adoraient un dieu que pour les biens charnels. » Il est indubitable que, dans le temps où l'on prétend que le *Pentateuque* fut écrit, les Chaldéens, les Syriens, les Perses, les Égyptiens, admettaient l'immortalité de l'âme. Il faut savoir ce que tous les peuples entendaient par ce mot chaldéen *ruah*, traduit en grec par πνεῦμα, et chez les Latins par *anima;* il voulait dire souffle, vent, vie, ce qui anime; et ce mot est toujours pris pour la vie dans le *Pentateuque*.

Les songes dans lesquels l'on voit souvent ses amis morts, et dans lesquels on s'entretient avec eux, firent aisément croire qu'on avait vu les âmes des morts. Ces âmes étaient corporelles ; c'était un vent, c'était une ombre légère qui avait la figure du corps, c'étaient des mânes. Il n'y a pas un seul mot dans toute l'antiquité, jusqu'à Platon, qui puisse faire croire que l'âme eût jamais passé pour un être absolument immatériel.

Thaut, Sanchoniathon, Bérose, les fragments d'Orphée, Manéthon, Hésiode, tous les anciens qui ont dit, sans connaître les

1. Éditeurs, de Cayrol et François.



livres juifs, que Dieu fit l'homme à son image, crurent Dieu corporel; et le *Pentateuque* ne parle jamais de Dieu que comme d'un être corporel.

Dans ce *Pentateuque* il n'y a pas un seul mot concernant la spiritualité immatérielle de Dieu ni de l'âme humaine. Ceux qui, trompés par quelques mots équivoques, épars dans les prophètes, prétendent que les Juifs avaient quelque idée de l'âme immortelle, et des récompenses et des peines après la mort, devraient considérer qu'ils font de Moïse ou un ignorant bien grossier, puisqu'il n'annonce pas ce que les autres Juifs savaient, ou un fourbe bien malavisé, si, étant instruit de ce dogme si utile, il n'en faisait pas usage.

La défense faite dans le *Deutéronome*, chap. XVIII, *de consulter les sorciers ou voyants, les pythons*, et de demander la vérité aux morts, n'a rien de commun avec l'espérance d'être récompensé dans la vie future.

Cette défense prouve seulement ce qu'on sait assez, c'est qu'en Égypte, en Chaldée, et en Syrie, il y avait des prophètes, des voyants, des sorciers, qui se mêlaient de prédire. On mettait le crâne ou un autre ossement sous son lit, pour voir en songe l'ombre d'un mort. Ces superstitions très-anciennes ont duré jusqu'à nos jours. Le *Pentateuque* veut que l'on consulte l'Urim et le Thummim, et non d'autres oracles; les prêtres juifs, et non d'autres prêtres; les voyants juifs, et non d'autres voyants.

Au reste, il est prouvé par ce mot de *python*, qui se trouve dans le *Deutéronome*[1], que ce livre ne fut écrit que longtemps après la captivité, quand les Juifs commencèrent à entendre parler du serpent Python et des autres fables des Grecs.

Les Juifs ont écrit très-tard, et sont un peuple très-moderne, en comparaison des grandes nations dont ils étaient environnés.

L'ignorance, la superstition, la barbarie des Juifs ne doit avoir aucune influence sur les hommes raisonnables qui vivent aujourd'hui.

3952. — A MADAME D'ÉPINAI.

Aux Délices, 19 octobre.

Voici probablement, madame, la cinquantième lettre que vous recevez de Genève. Vous devez être excédée des regrets; cependant il faut bien que vous receviez les miens. Cela est d'autant plus juste que j'ai profité moins qu'un autre du bon-

1. Chapitre XVIII, verset 11.

heur de vous posséder. Ceux qui vous voyaient tous les jours ont de terribles avantages sur nous. Si vous aviez voulu leur donner encore un hiver, nous vous aurions joué la comédie une fois par semaine. Nous avons pris le parti de nous réjouir, de peur de périr de chagrin des mauvaises nouvelles qui viennent coup sur coup. J'ai le cœur français; j'aime à donner de bons exemples; mais, en vérité, tous nos plaisirs sont bien corrompus par votre absence et par celle du *Prophète* de Bohême. Quelle spectatrice et quel juge nous perdons!

Je suis ravi, madame, que les gens tenant le parlement fassent accoucher des filles heureusement : c'est penser en bons citoyens. J'espère que l'archevêque en fera autant, et que les deux puissances se réuniront pour le bien du monde. C'est par le même esprit que je vous recommande l'*infâme*, à vous et à vos amis. On m'a dit que frère Berthier a été malade d'une humeur froide; je vous supplie, madame, de daigner m'informer de sa chère santé. Lui et ses semblables sont des gens précieux au monde. S'il est rétabli, je lui conseille de déjeuner comme Ézéchiel[1] : c'est le régime le plus convenable aux gens qui sont en si bonne odeur.

N'est-ce pas une chose honteuse que des Anglais, qui ne croient pas en Jésus-Christ, prennent Surate, et aillent prendre Québec[2]; qu'ils dominent sur les mers des deux hémisphères, et que les troupes de Cassel et de Zell battent nos florissantes armées! Nos péchés en sont la cause; c'est l'*Encyclopédie* qui attire visiblement la colère céleste sur nous. Il faut que le maréchal de Contades et M. de La Clue aient fourni quelques articles à Diderot. Que de choses à dire, quand on sera à l'*u* consonne, à *Vingtième!* Le premier est-il *vingtième?* — Oui. — Le second aussi? — Oui. — Le troisième aussi? — Oui. — Sont-ce trois choses différentes? — Non.— Le troisième procède-t-il des deux autres? — Oui.

Seriez-vous assez aimable, madame, pour me faire avoir tout le procès de M. Dupleix, le pour et le contre? Je m'intéresse à l'Inde; j'y ai la plus grande partie de mon bien, et j'ai grand'-peur que ces incrédules Anglais ne cassent incessamment le poignet du trésorier de la Compagnie; Abraham Chaumeix ne

1. Ézéchiel, chapitre IV, verset 12.

2. Les Anglais prirent Québec le 18 septembre 1759. Un mois auparavant, le chef d'escadre de La Clue, commandant sept vaisseaux français, avait été battu, à la côte de Lagos, par quatorze vaisseaux anglais.

le lui remettra pas. Il n'y a, au bout du compte, que Tronchin qui fasse des miracles. Je le canonise pour celui qu'il a opéré sur vous, et je prie Dieu, avec tout Genève, qu'il vous afflige incessamment de quelque petite maladie qui vous rende à nous.

Je vous supplie, madame, de ne me pas oublier auprès de M. d'Épinai et de monsieur votre fils. Permettez aussi que je fasse mes compliments à M. Linant. Adieu, madame. L'oncle et la nièce vous adorent. Nous allons répéter. V.

3953. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA [1].

Au château de Tournay, par Genève, 22 octobre.

Madame, j'ai reçu l'honneur de votre lettre, et le billet que Votre Altesse sérénissime avait eu la bonté d'insérer en son paquet. La personne à qui vous aviez bien voulu faire parvenir ce que j'avais pris la liberté de vous adresser prétend qu'elle n'a point reçu un assez gros paquet, envoyé directement à elle deux jours auparavant, par une voie qui, jusque-là, avait toujours été sûre. Votre Altesse sérénissime permet que je m'adresse dorénavant à elle. Je ne pourrai peut-être de longtemps répondre au petit billet sans adresse [2]; il faudra, je crois, attendre la fin de la campagne. Les esprits me paraissent bien aigris de tous les côtés. Je vois les malheurs du genre humain augmenter, sans qu'ils produisent le bien de personne. L'Angleterre nous bat, mais elle se ruine. Le prince de Brunswick nous bat aussi; mais la Hesse est dans un état déplorable. Les Russes ont battu le roi de Prusse; mais ils n'ont pas de quoi subsister. Le roi de Prusse se soutient; mais tous ses États souffrent. L'Autriche s'épuise. La France est accablée d'impôts malheureusement nécessaires. La Saxe est aussi désolée que du temps de la bataille de Muhlberg [3], et plus que du temps de Charles XII. Puisse toujours la paix, la tranquillité, l'abondance, régner dans le beau château d'Ernest, que je voudrais revoir avant de mourir! Je crains toujours que les éclaboussures ne viennent dans vos États; mais votre sagesse écarte tous les orages. Je me mets aux pieds de Vos Altesses sérénissimes avec le plus profond respect et un attachement éternel.

1. Éditeurs, Bavoux et François.
2. De Frédéric.
3. Gagnée par Charles-Quint en 1547.

3954. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Tournay, 22 octobre.

Acteurs moitié français, moitié suisses, décorateurs de mon théâtre de Polichinelle,

> Durant quelques moments *souffrez que je respire* [1],

et que je réponde à mon ange. Je devrais lui avoir déjà envoyé la pièce, telle que Mme Scaliger la veut. Mon ange est aussi un peu Scaliger, et je le suis plus qu'eux tous. Vous ne la reconnaîtrez pas, cette *Chevalerie*. J'en use comme dans le temps où j'envoyais à Mlle Desmares[2] des corrections dans un pâté : *hesternus error, hodierna virtus*. Si j'avais quatre-vingts ans, je chercherais à me corriger. Je n'ai point cette roideur d'esprit des vieillards, mon cher ange ; je suis flexible comme une anguille, et vif comme un lézard, et travaillant toujours comme un écureuil. Dès qu'on me fait apercevoir d'une sottise, j'en mets vite une autre à la place.

Notre conseil n'a jamais pu adopter les négociations de monsieur l'ambassadeur : il sera refusé tout net; mais nous adoucirons le mauvais succès de son ambassade par une réception dont j'espère que lui et madame l'ambassadrice seront contents. D'ailleurs il entend raison; il ne voudra pas qu'un Maure envoie un espion dans Syracuse quand les portes sont fermées; il ne voudra pas que ce Maure propose de mettre tout à feu et à sang si l'on pend une fille. Figurez-vous le beau rôle que jouerait la fille pendant tout ce temps-là; et ne voilà-t-il pas une intrigue bien attachante que l'embarras de quatre chevaliers qui délibéreraient de sang-froid si l'on exécutera mademoiselle ou non! et puis alors comment justifier cette pauvre créature? qu'aurait-elle à dire? tout déposerait contre elle. L'abbé d'Espagnac, grand raisonneur, lui dirait : Mon enfant, non-seulement vous avez écrit à Solamir, mais vous l'excitez contre nous; il est clair que vous êtes une malheureuse. Elle serait forcée à dire toujours : Non, non, non, pendant deux actes; ce serait un procès criminel sans preuves justificatives, et Joly de Fleury ferait brûler

1. Boileau, satire III, v. 14.
2. Cette actrice, nièce de la fameuse Champmêlé, créa le rôle de Jocaste dans l'*OEdipe* de Voltaire. Retirée du théâtre en 1721, elle mourut en 1753.

son billet comme un mandement d'évêque, et comme l'*Ecclésiaste* [1].

O juges malheureux qui, dans *vos sottes* mains [2],
Tenez *si pesamment la plume* et la balance,
Combien *vos* jugements sont *aveugles* et vains!

Mon cher ange, on dit que la dernière pièce[3] du traducteur de Pope est sifflée; dites-moi si elle réussit à la longue. Dites-moi s'il est vrai que le duc de Broglie est le Germanicus qui ranimera les pauvres légions de Varus. Quoi! les Anglais auraient pris Surate! ah! ils prendront Pondichéry; et Dupleix en rira, et j'en pleurerai, car j'y perdrai la moitié de mon bien, et mon beau château *nel gusto grande* ne sera pas achevé; et, après avoir fait l'insolent pendant deux ans, je demanderai l'aumône à la porte de mon palais. Faites la paix, je vous en prie, mon cher ange.

N'oubliez pas de demander à M. le duc de Choiseul s'il est content de *la Marmotte*[4].

Mme Denis joue bien. Nous avons un Tancrède admirable. Je crois jouer parfaitement le bon homme; je me trompe peut-être, mais je vous aime passionnément, et en cela je ne me trompe pas; autant en fait la nièce.

Je supplie mes anges de m'écrire par Genève, et non à Genève; cet *à Genève* a l'air d'un réfugié.

3955. — A M. TRONCHIN, DE LYON [5].

Délices, 24 octobre.

(A VOUS SEUL.)

J'ai renouvelé certaine négociation[6] entamée par vous il y a deux ans. On a écrit de part et d'autre : j'ai fait passer les lettres. Tout est inutile jusqu'à présent; mais peut-être cet arbre portera fruit en son temps.

1. Le *Précis de l'Ecclésiaste et du Cantique des cantiques* (voyez tome IX) avait été brûlé le 7 septembre; la condamnation est du 3.
2. Parodie de vers de *Tancrède*, acte IV, scène VI.
3. Trois édits pour lesquels Louis XV avait tenu un lit de justice à Versailles le 20 septembre 1759, et qui cependant n'eurent pas d'exécution, étaient l'ouvrage de Silhouette. Ils furent remplacés par d'autres.
4. Voyez la signature de la lettre 3961.
5. Éditeurs, de Cayrol et François.
6. Avec Frédéric.

3956. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Délices, 24 octobre.

Le théâtre de Polichinelle est bien petit, je l'avoue ; mais, mon divin ange, nous y tînmes hier neuf en demi-cercle assez à l'aise ; encore avait-on des lances, des boucliers, et on attachait des écus et l'armet de Mambrin à nos bâtons vert et clinquant, qui passeront, si l'on veut, pour pilastres vert et or. Une troupe de racleurs et de sonneurs de cors saxons, chassés de leur pays par *Luc*, composaient mon orchestre. Que nous étions bien vêtus! que Mme Denis a joué supérieurement les trois quarts de son rôle ! Je souhaite, en tout, que la pièce soit jouée à Paris comme elle l'a été dans ma masure. Madame Scaliger, votre pièce a fait pleurer les vieilles et les petits garçons, les Français et les Allobroges ; jamais le mont Jura n'a eu pareille aubaine. Le *billet adultère*[1] n'a choqué personne ; c'est le mot propre. La Sicilienne est mariée par paroles de présent, comme disent les vieux romans. *Namir*[2], *Spartacus*[3], passez les premiers ; je ne suis nullement pressé. Je vous enverrai, mon cher ange, pièce, rôles, et notes, dans quelque temps, et vous en ferez ce qu'il vous plaira.

Si M. et Mme de Chauvelin viennent dans mon ermitage des Délices, nous les mènerons à la comédie à Tournay. Une tragédie nouvelle et des truites sont tout ce qu'on peut leur donner dans mon pays ; mais j'ai bien peur que vous ne gardiez vos amis. Vous me mandez que M. de Chauvelin sera le jour de tous les saints chez moi ; mais ne se pourrait-il pas faire qu'il fût secrétaire d'État, en attendant? Mon cher ange, si vous n'êtes pas aussi secrétaire d'État, venez nous voir en allant à Parme : car il faudra bien que vous alliez à Parme. Vous verrez, en passant, votre étrange tante[4] ; vous ferez un fort joli voyage. Que dites-vous de *Luc*, qui, après avoir été frotté par mes Scythes, veut entreprendre le siége de Dresde? Cette guerre ne finira point ; en voilà pour dix ans. On me mande qu'on est tout consterné et tout sot à Paris. On paye cher les malheurs de nos généraux ; mais le parlement, sur les conclusions d'Omer Joly, raccommodera tout en faisant brûler de bons ouvrages.

1. Voyez les lettres 3874 et 3922.
2. Tragédie du marquis de Thibouville, représentée le 12 novembre 1759.
3. Tragédie de Saurin, jouée le 20 février 1760.
4. Mme de Grolée.

Votre abbé Zachée[1] est donc incurable ! Heureusement sa maladie ne fait pas de tort à son frère l'ambassadeur ; les folies sont personnelles. Et le vétillard d'Espagnac, qu'en ferons-nous ? Il me paraît que ce grave personnage marche à pas bien mesurés. Je vous demande bien pardon de vous avoir embâté de cette négociation.

On m'écrivait que le *chose* du Portugal, comme dit *Luc*, qui ne voulait pas l'appeler roi, avait envoyé tous les jésuites à l'abbé Rezzonico, et en gardait seulement vingt-huit pour les pendre ; mais ces bonnes nouvelles ne se confirment pas. Je baise le bout de vos ailes, mon divin ange.

3957. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT [2].

Paris, 28 octobre 1759.

Votre dernière lettre, monsieur, est divine. Si vous m'en écriviez souvent de semblables, je serais la plus heureuse du monde, et je ne me plaindrais pas de manquer de lecture ; savez-vous l'envie qu'elle m'a donnée, ainsi que votre parabole du Bramin ? C'est de jeter au feu tous les immenses volumes de philosophie, excepté Montaigne, qui est le père à tous ; mais à mon avis, il a fait de sots et ennuyeux enfants.

Je lis l'histoire, parce qu'il faut savoir les faits jusqu'à un certain point, et puis parce qu'elle fait connaître les hommes : c'est la seule science qui excite ma curiosité, parce qu'on ne saurait se passer de vivre avec eux.

Votre parabole du Bramin est charmante, c'est le résultat de toute la philosophie. Je ne sais lequel je préférerais, d'être le Bramin, ou d'être la vieille Indienne. Est-ce que vous croyez que les capucins et les religieuses n'aient pas de grands chagrins ? Ils ne s'embarrassent pas, si vous voulez, de ce que c'est que leur âme, mais leur âme les tourmente. Toutes les conditions, toutes les espèces, me paraissent également malheureuses, depuis l'ange jusqu'à l'huître ; le fâcheux, c'est d'être né, et l'on peut pourtant dire de ce malheur-là que le remède est pire que le mal.

Je lirai ce que vous me marquez de la traduction de *Lucrèce*, mais je ne vous ferai point part de mes réflexions, ce serait abuser de votre patience et me donner des airs *à la Praline* (c'est une expression de Mme de Luxembourg) ; je dois me borner à ne vous dire que ce qui peut vous exciter à me parler. Mais, monsieur, si vous aviez autant de bonté que je voudrais, vous auriez un cahier de papier sur votre bureau, où vous écririez dans vos moments de loisir tout ce qui vous passerait par la tête. Ce serait un recueil de pensées, d'idées, de réflexions que vous n'auriez pas encore mis en ordre. C'est de toute vérité qu'il n'y a que votre esprit qui me satisfasse, parce

1. L'abbé de Chauvelin, qui était de très-petite taille. Voltaire l'appelle Zachée par allusion à ce petit Juif qui grimpa sur un arbre pour voir passer Jésus. (K.)

2. *Correspondance complète*, édit. de Lescure, 1865.

qu'il n'y a que vous en qui une qualité ne soit pas aux dépens d'une autre; mais je ne veux pas vous louer vif.

Certainement je ne lirai point Rabelais; pour l'Arioste, je l'aime beaucoup; je l'ai toujours préféré au Tasse; celui-ci me paraît une beauté plus languissante que touchante, plus gourmée que majestueuse, et puis je hais les diables à la mort. Je ne saurais vous dire le plaisir que j'ai eu de trouver dans *Candide* tout le mal que vous dites de Milton; j'ai cru avoir pensé tout cela, car je l'ai toujours eu en horreur. Enfin, quand je lis vos jugements, sur quelque chose que ce puisse être, j'augmente de bonne opinion de moi-même, parce que les miens y sont absolument conformes. Je ne vous parle plus des romans anglais, sûrement ils vous paraîtraient trop longs; il faut peut-être n'avoir rien à faire pour se plaire à cette lecture, mais je trouve que ce sont des traités de morale en action, qui sont très-intéressants et peuvent être fort utiles : c'est *Paméla, Clarisse* et *Grandisson;* l'auteur est Richardson, il me paraît avoir bien de l'esprit.

Savez-vous, monsieur, ce qui me prouve le plus la supériorité du vôtre et ce qui fait que je vous trouve un grand philosophe? C'est que vous êtes devenu riche. Tous ceux qui disent qu'on peut être heureux et libre dans la pauvreté sont des menteurs, des fous et des sots.

Ne protégez point, je vous prie, nos projets de finances; non-seulement ils nous mèneront à l'hôpital, mais ils diminuent les revenus du roi. Depuis l'augmentation du tabac et des ports de lettres, on s'en aperçoit sensiblement, tout le monde se retranche. Il vient de paraître de nouveaux arrêts, qui ordonnent de porter au Trésor royal tous les fonds destinés à rembourser les billets de loterie des fermiers généraux, etc., etc. Enfin on n'a rien oublié de tout ce qui peut absolument détruire le crédit, aussi ne trouverait-on pas aujourd'hui à emprunter un écu; nous verrons ce que fera le parlement à sa rentrée.

Le Canada est pris; M. de Moncalm est tué, enfin la France est Mme Job. Avez-vous des nouvelles de votre roi de Prusse? Je serais bien curieuse de voir les lettres que vous en recevez; je vous promets la plus grande fidélité. Adieu, monsieur.

3958. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Au château de Tournay, 1er novembre.

Monsieur, une indisposition me prive de l'honneur de vous écrire de ma main. Mes marchés avec vous ne sont pas si bons que je m'en flattais, puisque ce n'est pas vous qui daignerez traduire la tragédie que vous m'avez demandée ; vous l'auriez sûrement embellie. Nous l'avons jouée trois fois sur mon petit théâtre de Tournay ; nous avons fait pleurer tous les Allobroges et tous les Suisses du pays; mais nous savons bien que ce n'est pas une raison pour plaire à des Italiens. Ce qui pourrait me donner quelque espérance, c'est que nous avons tiré des larmes des plus

beaux yeux qui soient à présent dans les Alpes; ces yeux sont ceux de madame l'ambassadrice de France à Turin. Elle a passé quelques jours chez moi avec monsieur l'ambassadeur ; et tous deux m'ont rassuré contre la crainte où j'étais de vous envoyer un ouvrage fait en si peu de temps ; ce ne sera qu'avec une extrême défiance de moi-même que je prendrai cette liberté. Mon théâtre se prosterne très-humblement devant le vôtre. Nous savons ce que nous devons à nos maîtres.

J'ai reçu *la Mort de César*, traduite par M. Paradisi[1]. J'admire toujours la fécondité et la flexibilité de votre langue, dans laquelle on peut tout traduire heureusement ; il n'en est pas ainsi de la nôtre. Votre langue est la fille aînée de la latine. Au reste, j'attends vos ordres, monsieur, pour savoir comment je vous adresserai le paquet. J'attends quelque chose de mieux que vos ordres, c'est l'ouvrage que vous avez bien voulu me promettre.

3959. — DE M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES[2].

(Premiers jours de novembre 1759.)

Vous m'avez trop accoutumé, monsieur, à l'agrément de vos lettres pour que je puisse vous laisser encore dans ce long silence que vous gardez avec moi. Je ne puis oublier ce vieux Tournay que vous avez voulu rajeunir, et bien moins encore la personne agréable qui l'habite. On dit que vous en avez fait le plus joli théâtre du monde. Ne me ferez-vous point de part des pièces que vous y faites représenter ? Car je ne doute guère que vous ne l'ayez honoré de quelques productions nouvelles. Le génie dramatique est un démon puissant qui ne laisse jamais en repos ceux qu'il possède à un degré si supérieur. Songez, je vous prie, que j'ai quelque droit à ce qui se passe dans ce bon vieux château, et qu'il ne peut être exercé par personne qui trouve plus de plaisir à tout ce que vous écrivez, ni qui le recherche avec plus d'empressement.

Je sais aussi que les amusements du dedans ne vous font pas négliger ceux du dehors, et ne prennent rien sur votre goût actuel et favori pour l'agriculture. Vous avez ordonné des merveilles dans ce grand pré qui, entre vos mains, est redevenu vert comme émeraude. Je crois cependant qu'il y en a un article à excepter, et je ne vous conseillerai pas de faire couper et arracher tout ce bouquet de bois qui est voisin du pré dans lequel il avance. Il est vrai que le pré en serait plus carré à la vue ; mais c'est un terrain froid qu'il faut laisser en futaie, et qui ne poussera jamais en pré ; le bois donne de l'ébranchage et vous rendra davantage en cette na-

1. Augustin Paradisi, né aux environs de Reggio en 1736. Il traduisit aussi *Tancrède* en italien.
2. Éditeur, Th. Foisset.

ture[1]. Rappelez-vous, je vous prie, que notre convention dit qu'on ne dénaturera rien essentiellement aux fonds, et qu'on laissera soixante pieds d'arbres actuels par pose dans la forêt. On en a tant coupé depuis notre traité qu'il s'en faut beaucoup qu'il en reste ce nombre en quantité d'endroits. Ce serait bien pis si on arrachait les troncs par la racine et minait le terrain en beaucoup d'autres endroits, comme dans la partie que j'avais fait exploiter par Charlot, et dans celle qui est voisine d'une terre appelée *Tâte à la Vernioude.* Mais je ne pense pas que vous ayez donné de pareils ordres; vous savez bien qu'un usufruitier ne peut pas arracher les futaies, et je sais trop bien qu'après la parole que vous m'avez donnée, vous ne faites rien que vous n'imaginiez être pour le mieux. Il n'y aura jamais de difficulté entre nous. Mais il en peut un jour survenir entre d'autres, et le meilleur moyen de les prévenir est d'assurer *l'état actuel des choses* en dressant une reconnaissance en forme de la forêt, telle qu'elle vous a été remise en entrant en jouissance. C'est d'ailleurs un article indispensable pour vous, relativement au droit que vous y avez par notre traité. Il est à propos que *cela se fasse tout de suite,* parce que le terrain *étant une fois miné,* la reconnaissance de l'ancien état ne pourrait plus se faire, et il en naîtrait peut-être un jour des contestations que nous avons, l'un et l'autre, une égale envie de prévenir. Je vais faire prendre cet état qui vous sera communiqué, puisque nous y avons tous deux le même intérêt; ne voulant, de plus, rien faire ici ni ailleurs que d'un commun accord avec vous, dont je prise l'amitié plus que tous les bois du monde, et à qui j'ai eu l'honneur de vouer les sentiments les plus parfaits qu'on puisse exprimer et les plus inaltérables. Br.

3960. — A M. DE BRENLES.

Aux Délices, 4 novembre.

Mon cher ami, le plaisir ne laisse pas de fatiguer. Je vais me coucher à dix heures du matin, cela est, comme vous dites, d'un jeune homme de vingt-cinq ans. Permettez que je ne réponde pas de ma main, parce qu'elle est encore toute tremblante de la joie que j'ai eue de voir jouer Mérope par Mme Denis, comme elle l'a été par Mlle Dumesnil dans son bon temps. Il ne manquait que vous à nos fêtes; j'espère que cet hiver nous viendrons vous enlever, vous et madame votre femme. Vous me direz peut-être qu'il n'est pas fort honnête d'avoir tant de plaisir, dans le temps que les affaires de notre patrie vont si mal; mais c'est par esprit de patriotisme que nous adoucissons nos malheurs.

1. Au moment où M. de Brosses écrivait ceci, le bois était déjà converti en pré et M. de Brosses ne l'ignorait pas. Mais il s'efforçait de prévenir l'éclat qui eut lieu plus tard, en maintenant ses droits sans blesser la susceptibilité de Voltaire. (*Note du premier éditeur.*)

Je vous dois sans doute des remerciements de m'avoir envoyé le porteur de votre lettre ; s'il ressemble à son frère, j'aurai encore plus de remerciements à vous faire.

Mme Denis vous fait mille compliments. Je n'en peux plus ; bonsoir à dix heures du matin.

Je vous embrasse tendrement. V.

3961. — A M. DE CHAUVELIN[1],

AMBASSADEUR A TURIN.

4 novembre.

Vraiment, c'est une justice de Dieu que mes chevaux aient égaré Vos très-aimables Excellences. Ils vous auraient menés par le droit chemin s'ils vous avaient conduits dans nos chaumières; mais ils sont comme moi, ils haïssent le chemin des cours, et surtout n'aiment point à nous priver de votre présence. Voici le jour des contre-temps. Il y avait un petit papier dans la lettre dont vous m'honorez ; j'ouvre la lettre avec Mme Denis, et vous jugez bien que ce n'était pas sans précipitation ; le petit papier vole dans le feu. Je me suis en vain brûlé le doigt index :

. . . . . . Jam cinis ater erat.

Hélas ! avons-nous dit, c'est l'image de nos plaisirs ! Voilà comme ce qu'il y a de plus aimable au monde nous a échappé.

Allez, couple charmant, trop prompt à disparaître
De nos simples hameaux par vous seuls embellis;
Nous savons que les fleurs vont naître
Sur les glaces du mont Cenis.
Nous connaissons le dieu chargé de vous conduire;
S'il vous a bien traités, vous l'imitez aussi.
Vous vous faites un jeu de savoir tout séduire,
Jusqu'à l'évêque d'Anneci.

C'est un dévot que ce prélat. Il vous dira qu'il faut suivre sa vocation, et il sentira bien que la vôtre est de plaire.

1. François-Claude de Chauvelin, frère de l'intendant des finances et de l'abbé. Il était ambassadeur auprès du roi de Sardaigne depuis le mois de mars 1753, et il avait épousé, en avril 1758, Agnès-Thérèse Mazade d'Argeville, fille d'un conseiller au parlement. Il fut plus tard maître de la garde-robe du roi Louis XV, sous les yeux duquel il mourut en novembre 1773. Le *Dictionnaire de la noblesse* donne au marquis de Chauvelin les prénoms de *Bernard-Louis*. Le marquis de Chauvelin, ancien député, mort en 1832, est son fils. (CL.)

Comme les portes de la ville de Jean Calvin sont fermées à l'heure que je reçois le paquet de Votre Excellence, elle ne l'aura que demain lundi. Apparemment que le libraire de Genève, rempli de conscience, vous a donné, pour votre argent, les livres en question[1], pour suppléer aux œuvres du chevalier de Mouhy. Je doute que les grâces de madame l'ambassadrice s'accommodent de l'outrecuidance de Rabelais; cependant il y a là de très-bonnes frénésies.

Si dans le billet brûlé il y avait quelqu'un de vos ordres, il vous en coûtera encore deux ou trois mots pour réparer mon malheur.

Mérope-Aménaïde-Denis est enchantée de vous deux. Nous faisons comme on fera à Turin, nous en parlons sans cesse : c'est une consolation que nous ne nous épargnerons pas.

Quand la cour de France voudra subjuguer quelque nation, allez-y tous deux ; passez-y seulement trois jours, et l'affaire est faite. Vous avez rendu Genève toute française.

Couple adorable, recevez mes regrets, mon respect, mon attachement.

La Marmotte des Alpes.

3962. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Tournay, 5 novembre.

Divins anges, les députés de votre hiérarchie vous auront peut-être rendu compte de la descente qu'ils ont faite dans nos cabanes. Baucis et Philémon ont fait de leur mieux. Deux tragédies en deux jours ne sont pas une chose ordinaire dans les vallées du mont Jura. Mme de Chauvelin nous a payés comme les sirènes, en chantant d'une manière charmante, et en nous ensorcelant. J'ai retrouvé monsieur l'ambassadeur tout comme je l'avais laissé, il y a environ quatorze ans, ayant tous *les moyens de plaire*[2], sans avoir lu Moncrif, et expédiant dans ce département dix ou douze personnes à la fois. J'ai retrouvé ses grâces et ses mœurs faciles et indulgentes, que ni les Corses ni les Allobroges n'ont pu diminuer. Vous savez que, malgré cette envie et ce don de plaire à tout le monde, vous avez le fond de son cœur,

1. Il s'agit probablement d'écrits de Voltaire publiés en 1759, et qu'il disait être de Mouhy : voyez la fin de la lettre 3812.

2. Allusion à l'ouvrage de Moncrif, intitulé *Essais sur la nécessité et sur les moyens de plaire.*

dont il distribue l'écorce partout. Nous nous sommes trouvés tous réunis par le plaisir de vous aimer. Combien nous avons tous parlé de vous! combien nous vous avons regrettés! et que de châteaux en Espagne nous avons bâtis! Il est vrai que ce n'est pas actuellement en France qu'on en fait d'agréables. Les nouvelles foudroyantes qui nous ont atterrés coup sur coup ne paraissent pas rendre le séjour de Paris délicieux. Divins anges, je ne me sens porté ni à revoir Paris ni à y envoyer mes enfants. Notre *Chevalerie* demande, ce me semble, à être jouée dans un autre temps que celui de l'humiliation et de la disette. Nous l'avons jouée trois fois sur mon théâtre de marionnettes, dans ma masure de Tournay; deux fois devant les Allobroges et les Suisses, sans avoir la moindre peur. Mais, quand il a fallu paraître devant vos députés, nos jambes et nos voix ont tremblé. Nous avons pourtant repris nos esprits, et nous avons fait verser des larmes aux plus beaux et aux plus vilains visages du monde, aux vieilles et aux jeunes, aux gens durs, aux gens qui veulent être difficiles. Les deux députés célestes ont vu qu'en un mois de temps nous avions profité de tous les commentaires de Mme Scaliger. Je leur laisse le soin de vous mander tout ce qu'ils pensent de la pièce et des acteurs.

Vous serez sans doute surpris que *la Chevalerie* ne vous parvienne pas avec ma lettre; mais il faut que vous conveniez que trois représentations doivent éclairer assez un auteur pour lui faire encore retoucher son tableau. Il a été d'abord esquissé avec fougue, il faut le finir avec réflexion. Passez, encore une fois, *Namir* et *Spartacus*; passez. J'augure beaucoup du gladiateur, et je souhaite passionnément que Saurin réussisse. Mon cher ange, je crois que cet hiver doit être le temps de la prose, du moins pour moi. Saurin d'ailleurs a besoin d'un succès pour sa considération et pour sa fortune. Je vous avoue que, si j'ai aussi quelque petit succès à espérer, je le veux dans un temps moins déplorable que celui où nous sommes. Je veux que certaines personnes[1] aient l'âme un peu plus contente. Ce n'est pas à des cœurs ulcérés qu'il faut présenter des vers; c'est aux âmes tranquilles, et douces et sensibles, à la fois, comme la vôtre.

Mérope-Aménaïde-Denis vous fait mille compliments, et moi, je vous adore plus que jamais.

1. La Pompadour, entre autres.

3963. — A MADAME DE FONTAINE,

A HORNOY.

5 novembre.

A la fin c'est trop de silence
En si beau sujet de parler.

Ces paroles, ma chère nièce, sont tirées de Malherbe[1], que vous ne connaissez guère, et vont fort bien au sujet. Comment vous trouvez-vous des trois vingtièmes, et de la chute des actions sur les fermes, et de tout ce qui s'ensuit? Voilà bien le temps d'aimer ses terres et d'encourager l'agriculture: car, en conscience, c'est le seul commerce qui nous reste. Nous faisons pitié à nos alliés et à nos ennemis.

Que vous êtes sage d'avoir achevé votre château! Mais aurez-vous le courage d'y demeurer? Il faut que je vous avertisse que celui de Ferney est entièrement bâti et couvert; et, sans vanité, c'est un morceau d'architecture qui aurait des approbateurs même en Italie. N'allez pas croire que je n'aie sacrifié qu'à l'agréable: j'y ai joint l'utile, et Ferney est devenu une terre de sept à huit mille livres de rente, dans le pays le plus riant de l'Europe. Ajoutez à ces avantages l'agrément unique d'être libre, et de ne payer aucun droit, de quelque nature que ce puisse être. Je veux me bercer de l'idée que vous viendrez un jour nous voir dans toute notre beauté. Il faut que vous veniez reconnaître des domaines qui, selon les droits de la nature, doivent appartenir à votre fils[2]. C'est grand dommage que Ferney ne soit pas en Picardie; mais une terre libre mérite bien qu'on passe le mont Jura. Je ne suis point mécontent de la masure de Tournay; j'y ai bâti au moins le plus joli des théâtres, quoique le plus petit[3]. Nous y avons joué trois fois *la Chevalerie*, pour nous consoler des malheurs de la France. Cette *Chevalerie* est comme le château de Ferney; cela ne veut pas dire que l'architecture en soit aussi belle; cela veut dire seulement que j'ai pris autant de peine pour l'achever.

Après en avoir donné trois représentations, nous avons joué

1. Ode au duc de Bellegarde, vers 1 et 2.
2. M. d'Hornoy n'a jamais possédé Ferney; M[me] Denis, peu de temps après la mort de son oncle, vendit cette terre au marquis de Villette, qui la revendit bientôt à un membre de la famille Budée. (Cl.)
3. On y tenait neuf en demi-cercle, assez à l'aise, dit Voltaire dans sa lettre 3956.

Mérope. Soyez très-convaincue que vous, et M. le chevalier de Florian[1], et le juriconsulte[2], vous auriez été bien étonnés, et que vous auriez fondu en larmes.

Nous avions à nos Délices M. le marquis de Chauvelin, ambassadeur à Turin, et madame sa femme, députés de M. le duc de Choiseul et de la tribu d'Argental, pour savoir comment j'étais venu à bout de *la Chevalerie*. Ce voyage ne les a guère détournés de la route de Turin, et je peux vous dire qu'ils ne sont pas mécontents d'avoir allongé leur chemin. Ils auraient beau courir tous les théâtres de l'Europe, ils ne verraient rien de si plaisant qu'un Français-Suisse qui a fait la pièce, le théâtre, et les acteurs. Votre sœur a joué comme Mlle Dumesnil ; je dis comme Mlle Dumesnil dans son bon temps. Cela paraît un conte, une exagération d'oncle ; cela est pourtant très-vrai, et je le sais de cent personnes qui me l'ont toutes attesté par leurs larmes. Moi, qui vous parle, je vous apprends que je suis un assez singulier vieillard. Ah ! ma chère nièce, que nous vous avons regrettée ! C'est à présent qu'il faudrait être chez nous : notre Carthage est fondée. Nous avons eu l'insolence de recevoir M. et Mme de Chauvelin avec une magnificence à laquelle ils ne s'attendaient pas ; mais on ne peut trop faire pour de tels hôtes ; il n'y a rien de plus aimable dans le monde. Ils réunissent tous les talents et toutes les grâces ; ils séduiraient un amiral anglais, et feraient tomber les armes des mains du roi de Prusse.

Je suis excédé de plaisir et de fatigue : voilà pourquoi je ne vous écris point de ma main ; mais c'est mon cœur qui vous écrit, c'est lui qui vous dit combien il vous regrette, vous et les vôtres.

3964. — A M. TRONCHIN, DE LYON[3].

Délices, 5 novembre.

Vos Délices, mon cher ami, ont été assez magnifiques ces jours-ci. Sans doute monsieur votre frère vous rend compte de nos plaisirs. M. de Chauvelin ne sera pas probablement secrétaire d'État ; mais il sera toujours un homme d'un très-grand crédit, et, ce qui vaut le mieux, un homme très-aimable. Sa femme est charmante. Je crois qu'ils ne sont pas mécontents de la réception que nous leur avons faite. Je vous avoue que je rougis de mes plaisirs

1. François de Claris de Florian, né en mars 1718 ; père de l'auteur d'*Estelle*.
2. M. d'Hornoy ; voyez la note, tome XXXVIII, page 401.
3. Éditeurs, de Cayrol et François.

et de mes dépenses. J'y vais mettre ordre, et rentrer sous les lois de l'académie de lésine. On ne peut mieux prendre son temps. Le discrédit, l'humiliation, sont au comble ; chaque jour annonce un nouveau malheur. Tant de pertes, tant de maux, saisissent si pleinement les cœurs qu'à peine parle-t-on du vaisseau chargé de jésuites et des révérends pères qu'on va pendre.

3965. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

(6 novembre) 1759.

Dans quelque état que vous soyez[1], il est très-sûr que vous êtes un grand homme. Ce n'est pas pour ennuyer Votre Majesté que je lui écris, c'est pour me confesser, à condition qu'elle me donnera absolution. Je vous ai trahi ; voici le fait. Vous m'avez écrit une lettre moitié dans le goût de Marc-Aurèle, votre patron, moitié dans le goût de Martial ou de Juvénal, votre autre patron. Je la montrai d'abord à une petite Française minaudière[2] de la cour de France, qui est venue, comme les autres, à Genève, au temple d'Esculape, pour se faire guérir par le grand Tronchin, très-grand en effet, car il est haut de six pieds, beau et bien fait ; et si monseigneur le prince Ferdinand votre frère était femme, il viendrait se faire guérir comme les autres. Cette minaudière est, comme je crois l'avoir dit à Votre Majesté, la bonne amie d'un certain duc, d'un certain ministre[3] ; elle a beaucoup d'esprit, et son ami aussi. Elle fut enchantée, elle baisa votre lettre, et vous aurait fait pis si vous aviez été là. « Envoyez cela sur-le-champ à mon ami, dit-elle ; il vous aime dès son enfance, il admire le roi de Prusse, il ne pense en rien comme les autres, il voit clair ; il est de la vraie chevalerie qui réunit l'esprit et les armes. » La dame en dit tant que je copiai votre lettre, en retranchant très-honnêtement tout le *Martial* et tout le *Juvénal*, et laissant fidèlement tout le *Marc-Aurèle*, c'est-à-dire toute votre prose, dans laquelle pourtant votre *Marc-Aurèle* nous donne force coups de patte, et prétend que nous sommes ambitieux. Hélas ! sire, nous sommes de plaisantes gens pour avoir de l'ambition. Enfin, je ne puis m'empêcher de vous envoyer la réponse qu'on m'a faite. Je puis bien trahir un duc et pair, ayant trahi un roi ; mais, je vous en conjure, n'en faites semblant. Tâchez, sire, de déchiffrer l'écriture.

1. La position de Frédéric devenait plus critique de jour en jour.
2. Mme de Robecq ; voyez le dernier alinéa de la lettre 4161.
3. Le duc de Choiseul.

On peut avoir beaucoup d'esprit et de très-bons sentiments, et écrire comme un chat.

Sire, il y avait autrefois un lion et un rat ; le rat fut amoureux du lion, et alla lui faire sa cour. Le lion lui donna un petit coup de patte : le rat s'en alla dans la souricière, mais il aima toujours le lion ; et voyant un jour un filet qu'on tendait pour attraper le lion et le tuer, il en rongea une maille. Sire, le rat baise très-humblement vos belles griffes en toute humilité ; il ne mourra jamais entre deux capucins comme a fait, à Bâle, un dogue de Saint-Malo[1] ; il aurait voulu mourir auprès de son lion. Croyez que le rat était plus attaché que le dogue.

3966. — A M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES[2].

Aux Délices, 9 novembre.

Le sieur Girod, monsieur, a raison de tâcher de vous bien servir. Mais il a tort de vous servir mal. Il veut travailler de son métier ; il cherche à exciter des difficultés qui ne peuvent produire que du mal, tandis que je n'ai cherché qu'à faire du bien, et que je l'ai fait très-facilement. Je suis bien persuadé que vous vous en rapporterez à moi ; non-seulement je tiens en tout le marché que j'ai fait avec vous, mais j'ai été fort au delà.

Je m'étais engagé à faire au bout de trois ans pour douze mille francs d'améliorations et de réparations à la terre que vous m'avez vendue à vie ; et j'en ai fait pour plus de quinze mille les premiers six mois ; j'ai planté quatre cents arbres dans le jardin ; j'ai fait sauter plus de soixante gros rochers qui étaient répandus dans les champs de froment, qui cassaient toutes les charrues et rendaient une partie de la semature inutile : il y en a encore autant pour le moins à déraciner ; et je consume, pour labourer, plus de poudre à canon qu'au siége d'une ville. C'est une entreprise immense, mais qui augmentera bien un jour le prix de la terre : elle ne rapporte pas en effet deux mille francs[3] ; et cette année les simples frais de culture ont passé du double la recette, qui ne va pas à quinze cents. Vous savez que Chouet s'y était ruiné[4], et qu'il n'avait cru pouvoir se dédommager que par la contrebande des blés, commerce très-médiocre, très-indigne de moi, et que je

1. Maupertuis.
2. Éditeur, Th. Foisset.
3. Je lui ai remis le bail de 3,300 livres, qu'il n'a pas voulu entretenir parce qu'il y aurait perdu en effet. (*Note du président de Brosses.*)
4. Faux tout le long. (*Id.*)

ne ferai sûrement pas : c'est assez pour moi que mes terres me rapportent de quoi nourrir cinquante personnes environ aux Délices, du fourrage pour une vingtaine de chevaux, et du vin pour les domestiques ; ce qu'on peut vendre de surplus n'est presque rien. Ma fortune, qui me met au-dessus des petits intérêts, me permet d'embellir tous les lieux que j'habite ; voilà le revenu que j'en tire. Le plus fort de ce revenu consiste à soulager bien des malheureux, tant à Tournay qu'à Ferney, et dans les terres intermédiaires que j'ai acquises entre ces deux seigneuries. La misère était horrible dans tout ce pays-là, et les terres n'étaient point ensemencées. Dieu merci ! elles le sont à présent.

Bétems, qui était en prison à Genève pour mille écus de dettes, et qui y serait mort si je n'avais pas payé pour lui[1], est actuellement en état de cultiver son petit bien. Je ne vous dis pas tout cela, monsieur, comme le Pharisien pour me vanter de mes bonnes œuvres ; je ne suis pas non plus le Publicain ; mais je dois vous rendre compte de la manière dont je me conduis dans une terre qui vous reviendra après ma mort, et qui vous reviendra sûrement plus belle et plus utile du double que vous ne me l'avez vendue ; je n'ai rien négligé de l'utile, prés, chemins, *grange*, pressoir, plantations ; tout a été ou fait à neuf, ou réparé. Les plants de Bourgogne que j'ai faits réussissent, et j'espère que vous m'enverrez ceux que vous m'avez promis. Vous croyez bien, monsieur, que je ne compte pas, parmi les réparations et les embellissements qui m'ont déjà coûté quinze mille francs, le petit théâtre que j'ai construit. Cette dépense aurait pu passer chez les Grecs et chez les Romains pour un embellissement nécessaire ; mais il n'en est pas ainsi dans le mont Jura, aux portes de Genève.

Il faut à présent, monsieur, vous parler du petit bois qui fait le sujet des attentions fort inutiles du sieur Girod. Vous en aviez vendu près de la moitié au nommé Charlot ; dans cette moitié, il ne restait que des pins et des tronçons de chênes : j'ai eu la patience de faire *déraciner* tous ces tronçons. J'ai *coupé* les pins, *dont la plus grande partie* a servi aux réparations du château et des granges, et du tout j'ai fait un pré qui rapportera beaucoup plus que des pins et des troncs. *Une quarantaine de chênes qu'il a fallu couper* ont servi aux ponts-levis du château, aux barrières qui entourent les fossés, au pressoir, et à d'autres usages ; j'en ai donné quelques-uns à Mme Gallatin et au curé que vous m'avez

1. En profitant de la nécessité où il se trouvait pour acheter son bien à vil prix. (*Note du président de Brosses.*)

recommandé. Au reste, monsieur, vous trouverez mes conditions exactement remplies, et il restera beaucoup plus de soixante chênes par arpent, l'un portant l'autre. Ainsi ne soyez nullement en peine. Il eût été difficile, vous le savez bien, que vous eussiez pu faire jamais avec personne un marché aussi avantageux que celui-ci. Je ne crois pas même qu'il y en ait d'exemple, et j'ai tout lieu de me flatter que vous ne me troublerez pas dans les services que je vous rends, à vous et à votre famille.

Au reste, je n'ai point fait tort à la mienne, que j'aime, en transigeant avec vous, et en faisant des dépenses si extraordinaires. Je n'y ai mis que mon revenu. Bien des gens prodiguent le leur d'une manière moins estimable. Je mets mon plaisir à rendre fertile un pays qui ne l'était guère, et je croirai en mourant n'avoir point de reproches à me faire de l'emploi de ma fortune.

Je me flatte, monsieur, que la vôtre est en bon état, malgré les convulsions qu'éprouve la France. Il n'y a point de prospérité que je ne vous souhaite. On dit que monsieur votre frère est dans un état de langueur qui ne lui permet guère de venir au pays de Gex. Je crois qu'il conviendrait assez qu'il voulût bien me faire avoir la capitainerie des chasses; j'aurais des gardes à mes dépens, et le pays aurait plus de gibier. Je me recommande à vos bontés et à votre amitié, ayant l'honneur d'être, monsieur, du meilleur de mon cœur, avec tous les sentiments que je vous dois, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

3967. — DE CHARLES-THÉODORE,

ÉLECTEUR PALATIN.

J'ai été bien charmé, monsieur, de recevoir la lettre[1] que Colini m'a apportée. J'ai été bien aise de faire sa connaissance. Il paraît avoir beaucoup d'esprit et de mérite.

J'espère bien avoir la satisfaction, l'année prochaine, de vous revoir. Je suis bien mortifié d'en avoir été privé celle-ci. Faites toujours d'aussi beaux poëmes qu'Homère, mais ne devenez pas aveugle comme lui : tous les amateurs de la bonne littérature y perdraient trop.

Comme vous donnez présentement dans le Vieux Testament[2], ne croyez-vous pas le livre de Job susceptible d'une belle poésie ? Je vous l'ai entendu louer bien souvent. C'est un temps actuellement où l'on a besoin d'être excité à la patience. Bien des gens sont aujourd'hui aussi mal à leur aise

1. Cette lettre de Voltaire était datée du 12 octobre 1759, selon Colini, qui en parle dans ses Mémoires. Elle manque. (CL.)

2. Allusion au *Précis de l'Ecclésiaste*, et à celui du *Cantique des cantiques*.

que Job l'était sur son fumier. Vous vivez dans la tranquillité ; mais j'espère qu'on en jouira bientôt partout, et que j'aurai le plaisir de vous assurer ici de la vraie estime que j'aurai toujours pour le *petit Suisse*.

CHARLES-THÉODORE, électeur.

3968. — DE M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES[1].

Novembre 1759.

Vous avez vu, monsieur, par ma lettre qui a croisé celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, que je suis très-éloigné de penser à avoir aucune difficulté avec vous. Si vous l'aviez imaginé, vous auriez rendu peu de justice à mes sentiments à votre égard. C'est au contraire afin qu'il n'en puisse naître à l'avenir (non entre nous, ce qui n'arrivera jamais), mais entre d'autres, que je crois qu'il est à propos pour tous deux de faire ce qui est ordinaire et d'usage en pareil cas, c'est-à-dire de dresser un état en forme et un procès-verbal de reconnaissance de l'état dans lequel était la forêt lorsque vous êtes entré en jouissance. J'ai mandé qu'on y procédât de concert et d'un commun accord avec vous ; que l'on vous communiquât d'avance tout ce qu'il y aurait à faire, et que l'on prît votre jour, parce que sans doute vous ferez trouver quelqu'un de votre part à la rédaction de cette reconnaissance, qui est une pièce commune entre nous, tout de même que le traité que nous avons fait.

Quant à ce que vous me marquez que vous ne tirerez que 2,000 livres de rente de Tournay, je puis à cela vous répondre en un mot qu'il n'a tenu qu'à vous d'en tirer 3,200 livres ; c'était, lors de notre traité, le prix du bail actuel, dont il y avait encore plusieurs années à écouler. Je vous ai remis en main ce bail avec la soumission du fermier de le continuer à 3,300 livres. Vous avez exigé de moi la résolution du bail ; et il m'a fallu donner pour cela 900 livres au fermier, que je n'étais nullement curieux de lui donner. Que si le sieur Chouet s'est ruiné dans cette ferme, comme vous me l'écrivez, rien n'est plus adroit de sa part, car assurément on ne pouvait, au vu et su de tout le monde, être plus parfaitement ruiné qu'il l'était quand il est revenu de Livourne et qu'il a pris cette ferme. Il y a vécu plusieurs années. Il m'a bien payé ; ce ne peut être que sur le produit de la ferme, puisqu'il n'avait rien d'ailleurs. Ce n'est pas que je n'aie été très-content de me défaire d'un homme tout à fait déraisonnable et toujours ivre ; je le suis encore bien davantage de voir à Tournay une personne telle que vous. Et si, par l'événement de la décadence publique, j'ai fait un pas de clerc en troquant la jouissance de mon fond contre 35,000 livres qui s'en vont dissous *per deliquium*, ce n'est pas votre faute.

Ne me demandez, ni presque à aucun Français, comment va ma fortune, mais seulement comment vont mes infortunes. Je ne suis plus en peine que de savoir comment fera désormais notre ministère, après avoir tout pris sans rien avoir.

1. Éditeur, Th. Foisset.

Voici bientôt le temps propre à planter les vignes. Quand je partis pour Paris, M. Le Bault, votre ami et le mien, qui est dans un très-bon climat, voulut bien se charger de vous envoyer de ma part la quantité de plants que j'ai promis de vous fournir. Comme il est exact, je pense qu'il ne l'aura pas oublié. Je vais cependant lui en écrire. Mais si vous ne les avez pas reçus, pour plus d'expédition, ayez la bonté de lui en écrire aussi un mot en droiture.

Envoyez-moi, si vous voulez, les noms des gens en qui vous avez confiance pour garder la chasse : mon frère leur fera expédier des commissions. Ce seront des gardes que vous aurez sous votre main, à vos ordres, et que vous ferez révoquer à votre volonté si vous n'en êtes pas content.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus inviolable attachement, monsieur, etc.

3969. — DE M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES [1],

A M. GIROD [2],

CAPITAINE EN CHATELAIN ROYAL DU PAYS DE GEX.

Novembre 1759.

J'ai écrit à M. de Voltaire, sur l'article des bois, une lettre très-polie, mais forte et précise, par laquelle je lui fais voir qu'afin de prévenir les difficultés qui ne manqueraient pas de naître à l'avenir sur l'état primitif des lieux, s'ils étaient une fois dénaturés, il y a nécessité pour lui et pour moi de dresser dès aujourd'hui une reconnaissance en forme de l'état où était la forêt quand elle lui a été remise.

J'ai reçu de lui une lettre qu'il m'écrivait de son propre mouvement et qui a croisé la mienne. Il faut qu'il ait pris l'alarme sur la visite que vous avez été faire : car il s'étend beaucoup sur ce qu'on veut lui susciter des affaires et sur l'excellente culture qu'il ordonne, ayant, dit-il, dans les six premiers mois de sa jouissance, mis plus de 15,000 livres en réparations, tant dans la maison qu'à faire ôter des pierres des terres labourables. Je crois qu'il y aurait beaucoup à décompter sur une si grosse somme, et qu'à peine peut-être y trouverait-on le dixième *en utilités réelles*.

Au reste il convient que son théâtre ne me sert à rien, et qu'il fait *arracher* les arbres de la forêt. Ainsi sa lettre ne change rien à une précaution toujours usitée en pareil cas, et nécessaire pour tous deux.

Vous comprenez combien il est essentiel que tout ceci soit fait en règle et qu'on n'y perde point de temps, *par les raisons que vous m'avez dites vous-même*.

1. Éditeur, Th. Foisset.
2. Grand-oncle de M. Girod (de l'Ain), pair de France, ancien ministre de l'instruction publique. La charge de châtelain royal avait de l'analogie avec celle de juge de paix. Mais, comme les baillifs royaux, le châtelain connaissait en outre de la convocation du ban, des fortifications, de la petite voirie, etc. (*Note du premier éditeur.*)

Je désire que ceci se puisse faire d'accord et de bonne grâce avec M. de V. : il faudra lui demander son temps et son jour. *Mon intention n'est point du tout de l'inquiéter;* il est fort le maître de faire ce qui lui plaira. Mais comme il va souvent fort vite, il est juste que les choses ne puissent être dégradées sans retour.

Par parenthèse, dites-moi, je vous prie, s'il a payé à Charlot les moules de bois qu'il me donna la commission, lorsque j'étais là-bas, de lui faire fournir par ce pauvre diable, qui certainement ne peut ni ne doit en être le payeur. Au reste, je crois que vous avez fini le compte avec Charlot pour la vente de bois *qui lui a été faite de mon temps.*

3970. — A M. BERTRAND.

10 novembre.

Je n'ai que le temps, mon cher monsieur, de vous dépêcher ces trois exemplaires dont vous daignez faire usage. Je vous remercie de la bonté avec laquelle vous faites valoir mes travaux helvétiques. Cet enfant-là a été fait presque tout entier en Suisse; vous êtes son parrain à Berne. Puisse l'état déplorable de ma santé me permettre de venir vous faire mes tendres remerciements! V.

3971. — A M. JEAN SCHOUVALOW.

Au château de Tournay, 11 novembre.

Monsieur, M. de Soltikof s'est chargé de vous faire parvenir un petit ballot, contenant quelques imprimés et quelques manuscrits pour votre bibliothèque. J'offre à Votre Excellence ces fruits de ma petite terre, en attendant que je puisse lui envoyer ceux qu'elle a fait naître elle-même, et qui sont le produit de votre glorieux empire.

Je n'ai jamais tant désiré de m'attirer l'attention des lecteurs que depuis que je suis devenu votre secrétaire: car, en vérité, je n'ai que cette fonction; et, si vous en exceptez le manuscrit du général Le Fort, et quelques autres pièces que j'ai consultées, tout a été fidèlement écrit sur les Mémoires que vos bontés m'ont fait tenir. Vous aurez incessamment un volume entier, qui est poussé non-seulement jusqu'à la victoire de Pultava, mais qui embrasse toutes les suites de cette journée mémorable.

Je vous avouerai que j'ai toujours besoin de nouveaux éclaircissements sur la campagne du Pruth. Cette affaire n'a jamais été fidèlement écrite, et le public est aussi incertain qu'il est

avide d'en connaître le fond et les accessoires. Le Journal de Pierre le Grand passe bien légèrement sur cet important article.

Je ne doute pas, monsieur, que vous ne me fassiez communiquer ce qu'on pourra confier de vos archives. Soyez bien sûr que je ne veux être éclairé que pour assurer mieux la gloire de votre législateur. Vous savez qu'on ne peut donner de crédit aux belles actions qu'en ne dissimulant rien ; mais qu'en disant la vérité on peut toujours la présenter dans un jour favorable. On a imprimé depuis deux ans, à Londres, les Mémoires de Whitworth [1], envoyé d'Angleterre à votre cour dans le commencement du siècle. Ces Mémoires ne sont pas trop favorables à l'impératrice Catherine et ne rendent pas à Pierre le Grand toute la justice qui lui est due. Je suis obligé quelquefois de réfuter plus d'un auteur, surtout le chapelain Nordberg, l'historien passionné de Charles XII, mais très-maladroit dans sa passion, et très-peu judicieux dans ses idées.

Quelques-uns de nos savants de Paris veulent que les Sibériens viennent des Huns, les Huns des Chinois, les Chinois des Égyptiens; on peut égayer une préface [2] en montrant le ridicule de ces chimères. Il n'y a pas grand profit à faire pour l'esprit humain à rechercher l'ancienne histoire des Huns et des ours, qui ne savaient pas plus écrire les uns que les autres.

Il s'agit de l'histoire de celui qui a créé des hommes. Comme il ne faut rien que de vrai dans cette histoire, je vous ai supplié, monsieur, de vouloir bien me dire si je dois employer le discours qu'on attribue à Pierre le Grand, en 1714 : « Mes frères, qui de vous aurait pensé, il y a trente ans, que nous gagnerions ensemble des batailles sur la mer Baltique [3] ? etc. » Ce discours, s'il est authentique, est un morceau très-précieux.

Mon estime pour le jeune M. de Soltikof augmente à mesure que j'ai l'honneur de le voir. Il est bien digne de vos bienfaits. Son goût pour s'instruire, son assiduité à l'étude, son esprit, qui est au-dessus de son âge, justifient tout ce que votre générosité fait pour lui. Je ne puis, en vous parlant de lui, oublier le général de son nom [4], qui se couvre de tant de gloire, et qui en acquiert une nouvelle à votre empire.

1. An Account of Russia, as it was in the year 1710; by Charles lord Whitworth. *Printed at Strawberry-Hill,* 1758, in-8°.

2. Voyez tome XVI, page 381.

3. Voyez tome XVI, page 554.

4. Le comte Pierre-Simon Soltikof, l'un des vainqueurs de Frédéric II à Kunnersdorff, le 12 août 1759. Mort à la fin de 1772.

Pour vous, monsieur, vous vous contentez du rôle de Mécénas. Ce rôle n'est pas assurément le moins noble et le moins utile; il mène à une sorte de gloire indépendante des événements, et il est fait pour un esprit supérieur et pour un cœur bienfaisant. Voilà la véritable gloire.

3972. — A M. GIROD[1].

12 novembre.

Vous auriez bien dû, monsieur, me parler et m'instruire avant de m'exposer à des discussions avec M. de Brosses.

1° Je vous donne avis que je suis avec lui en marché de la vente totale de la terre, marché que j'aurais fait d'abord si j'avais pu prévoir les bontés du roi[2]. Ainsi je composerai une terre de Ferney et de Tournay, dans laquelle les domaines intermédiaires seront incorporés.

2° Vous avez dû voir les bonifications immenses que j'ai faites à la terre de Tournay. Ce que j'ai entrepris dans la lisière de la forêt est peut-être la meilleure amélioration. Car, excepté la petite avance du bois qui intercepte les prés, le reste de cette lisière est très-clairsemé; il n'y a presque que des pins; ils ôtent le soleil à un grand champ qui n'a jamais rien produit. Je couvre ce champ de la terre des fossés, que je tire dans la forêt; je l'augmente du terrain qu'occupaient ces pins, et j'en fais une pièce d'un excellent rapport.

Quant à cette petite langue de bois qui intercepte les prairies, je sais que le projet a toujours été de la couper pour bonifier et agrandir ces prés. J'ai fait en conséquence creuser un profond fossé pour sécher ces bas prés qui, avec le temps et par la négligence des fermiers, sont devenus des marais; en un mot, j'ai fait des dépenses immenses, uniquement pour le bien de la terre.

J'y ai mis en réparations plus de quinze mille livres en six mois, sans compter les frais de l'exploitation. Il serait bien odieux que, pour seule récompense du bien que j'ai fait, et d'un bien dont il n'y a point d'exemple, je ne recueillisse que des plaintes et des difficultés.

J'attends, pour terminer toutes ces tracasseries, indignes de M. de Brosses et de moi, une procuration de sa part pour la

1. Éditeur, Th. Foisset.
2. Brevet d'exemption de droits pour sa terre de Ferney.

vente absolue de Tournay, que je possède à vie. Ce sera probablement à vous qu'il adressera cette procuration.

Mais en attendant, monsieur, je vous prie de me laisser jouir en paix d'une terre qui m'appartient. Je vous prie d'envoyer ma lettre à M. le président de Brosses.

Votre très-humble obéissant serviteur. V.

3973. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[1].

A Tournay, par Genève, 12 novembre.

Madame, la lettre dont Votre Altesse sérénissime m'honore, en date du 1er novembre, ne m'est venue qu'après la liberté que j'ai prise de vous adresser un nouveau paquet. Je suis persuadé que la personne[2] à qui il est destiné ne peut faire un meilleur usage de son esprit et de ses lumières qu'en les employant, madame, à remplir vos vues salutaires. Le panégyriste du cordonnier peut se tirer une grande épine du pied. Votre Altesse sérénissime sent bien que je ne vois toutes ces belles choses qu'à travers un brouillard épais, et qu'il ne m'appartient pas même d'oser penser sur des objets qui ne sont à la portée que des personnes de votre rang et de votre mérite. Je dois me borner aux souhaits. Le plus vif, le plus empressé est de vous faire ma cour.

Je voudrais mettre à vos pieds les petits amusements dont elle me fait l'honneur de me parler. Il a bien fallu, madame, égayer un peu dans mes douces retraites le tableau des malheurs du genre humain. L'ambassadeur de France à Turin[3] m'a trouvé dans mon petit château, jouant la comédie. Cela n'a pas l'air d'un homme à intrigues; aussi je ne connais d'autres intrigues que celles des pièces de théâtre. Je joue les rôles de vieillard d'après nature. Il a été un temps que ma pauvre nièce aurait joué de même les héroïnes infortunées; mais, Dieu merci, les choses ont changé, et nous ne songeons plus à Francfort que pour en rire.

Je ne manquerai pas, madame, d'envoyer à Votre Altesse sérénissime la pièce nouvelle que nous avons représentée; il y a quelques endroits à retoucher. Les acteurs, excepté moi, étaient bien meilleurs que la pièce. Nous ne pouvons venir jouer devant

1. Éditeurs, Bavoux et François.
2. Le roi de Prusse. Il s'agit de secrètes propositions de paix. (A. F.)
3. Le marquis de Chauvelin.

vous, madame, comme faisaient autrefois les troubadours; mais Dieu veuille que je puisse me venir mettre à vos pieds sur la fin de l'hiver! La grande maîtresse des cœurs daignerait-elle me revoir avec quelque plaisir?

Pour moi, madame, avec quel transport je viendrais rendre encore mes hommages à ce que j'ai vu de plus respectable et de plus aimable, et lui renouveler mon profond respect.

3974. — A M. TRONCHIN, DE LYON[1].

12 novembre.

Je ne regrette point l'argent que je mets en bœufs et en vaches; mais je regrette un denier donné aux traitants. Je regrette encore plus l'argent qu'on va employer pour le débarquement. Il faut trois miracles pour qu'il réussisse : le premier, qu'on nous laisse aborder sans nous battre; le deuxième, qu'on nous laisse dans le pays quelque temps sans nous exterminer; le troisième, que nous puissions revenir. Ces idées ne sont point plaisantes.

3975. — A M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES[2].

Aux Délices, 14 novembre.

Votre lettre, monsieur, a croisé la mienne. Elle fortifie les raisons que j'ai de me plaindre des mauvais procédés de Girod, qui ne m'a communiqué aucun papier concernant les droits d'une terre qui m'appartient pendant ma vie, pleinement et sans restriction.

Je suis persuadé que les délations de cet homme ne vous séduiront pas, et que vous ne voudrez jamais avoir à vous reprocher d'avoir mis dans la balance le tort imaginaire de quelques écus avec le bien réel de vingt mille francs que je procure à la terre, après l'avoir achetée si chèrement.

Je continue très-certainement à faire le bien de la terre en agrandissant les prés aux dépens de quelques arbres : il faut que Girod soit bien ignorant pour ne pas savoir qu'un char de fourrage vaut trente-six livres au moins, et souvent deux louis d'or aux portes de Genève. Feu M. le bailli de Brosses avait toujours projeté ce que je fais.

Mais, monsieur, pour trancher toutes ces mauvaises difficultés

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Éditeur, Th. Foisset.

qu'un homme aussi intéressé et aussi chicaneur que Girod me fera toujours, faites-moi une vente absolue de la terre que vous m'avez vendue à vie. Voyez ce que vous en voulez en deux payements. La vente ridiculement intitulée par Girod *bail à vie*, comme si j'étais votre fermier *ad vitam*, est d'ailleurs une impropriété qu'il faut corriger; et la meilleure manière de finir ces altercations qu'il suscitera sans cesse est un contrat qui ne lui laisse plus aucun prétexte de s'ingérer dans mes possessions. Je présume que ce parti vous agréera. J'attends vos ordres, et ce dernier marché sera aussitôt conclu que l'autre. Il sera doux alors de n'avoir à vous parler que de belles-lettres.

Votre très-humble obéissant serviteur. V.

3976. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE[1].

Camp près de Wilsdruf, 17 novembre.

Grand merci de la tragédie de *Socrate*. Elle devrait confondre le fanatisme absurde, vice dominant à présent en France, qui, ne pouvant exercer sa fureur ambitieuse sur des objets de politique, s'acharne sur les livres et sur les apôtres du bon sens.

Les frocards, les mitrés, les chapeaux d'écarlate,
Lisent en frémissant le drame de *Socrate*;
L'atrabilaire amas de docteurs, de cagots,
De la raison humaine implacables bourreaux,
En pâlissant de rage, en bouffissant leur rate,
D'absurdes zélateurs vont soulever les flots.
Si des Athéniens vous empruntez les dos
Pour porter à ceux-ci quelque bon coup de patte,
Les contre-coups sont tous sentis par vos bigots.

Déjà leur cabale est accrue
Du concours imposant des Mélites nouveaux,
Pédantesques tyrans, la honte des barreaux.
On s'empresse, on opine, et la troupe incongrue,
En vous épargnant la ciguë,
Pour mieux honorer vos travaux,
Élève des bûchers, entasse des fagots.

Le brasier étincelle, et déjà part la flamme
Qu'allume la main de l'*infâme*,
Pour consumer ce bel esprit,

1. Le texte de cette lettre est conforme à celui qu'on lit dans les *Œuvres de Frédéric le Grand*, édition Preuss, tome XIII, page 171; Berlin, 1853.

Ce brillant précepteur d'un peuple qu'il éclaire;
Mais, au lieu de griller Voltaire,
Ils ne pourront rôtir que son malin écrit.

Je vous en fais mes condoléances. Cependant, tout pesé, tout bien examiné, il vaut mieux le livre que l'homme. Vous devez bien croire que je ne me joindrai pas à ces gens-là; et, si vous vous plaignez que je vous mords, c'est à mon insu, ou du moins sans intention. Pensez, je vous prie, que je suis environné d'ennemis, pressé de toutes parts. L'on me pique, m'éclabousse; ici l'on m'insulte; enfin la patience succombe. L'instinct d'un sentiment trop vif l'emporte sur la voix de la raison, et la colère irritée s'enflamme. Je suis dans quelques moments

Comme un sanglier écumant
Qui résiste et qui se défend
Contre les durs assauts d'une meute aguerrie.
On le poursuit avec furie;
Il attaque, il blesse, il pourfend,
Et donne à propos de sa dent
Des coups à la race ennemie
Qui le suit de loin en jappant.
Trop irrité dans sa colère,
Il brave le fer inhumain,
Et, brouillant les objets qu'il trouve en son chemin,
Un innocent agneau lui paraît un cerbère.
L'homme, ainsi que cet animal,
S'il souffre, irrité par le mal,
Livre à l'instinct des sens sa faible intelligence.
Sous le despotisme fatal
De la sanguinaire vengeance,
Souvent son aveugle fureur
Confond le crime et l'innocence.
Le sage, qui voit son erreur,
Le plaint, le déplore, et soupire;
Détournant ses pas sans rien dire,
Il fuit d'un malheureux l'esprit rempli d'aigreur.

Laissez-moi donc ronger mon frein tant que dure cette pénible campagne, et attendez qu'un ciel serein ait succédé à tant d'obscurs nuages. Votre imagination brillante me promène[1] à Vienne; vous m'introduisez au conseil de chasteté; mais sachez que l'expérience m'apprend ce que c'est de se frotter à de méchantes femmes.

Hélas! pensez-vous qu'à mon âge,
Le corps en rut, l'esprit volage,
L'on cherche, d'amour agité,
De Vénus le doux badinage,
Les plaisirs et la volupté?

1. Voyez la lettre 3898.

Ce temps heureux, c'est bien dommage,
Loin de moi s'est précipité ;
Et les eaux du fleuve Léthé
En ont même effacé l'image.
La tendre fleur du pucelage,
Ni l'empire de la beauté,
Sur un vieillard courbé, voûté,
Ne gagnent qu'un faible avantage.
Le conseil de la chasteté
Devient par force mon partage ;
Continence est nécessité :
A cinquante ans on est trop sage.

Cependant, pour vous révéler
Des maux que je devrais celer,
Je souffre d'un cruel supplice :
Trois grands mois passés, j'eus l'honneur
De recevoir, pour mon malheur,
D'une certaine impératrice
Une brûlante ch......... ;
Ces lauriers sont pour les amants
Dont la folle ardeur de leurs flammes
Mesure, par trop imprudents,
Leur peu de force avec les femmes[1].

Je n'ai point eu, cette campagne-ci, de vision béatifique dans le goût de celle de Moïse. Les barbares Cosaques et Tartares, gens infâmes, à considérer en tout sens, ont brûlé et ravagé des contrées, et commis des inhumanités atroces. Voilà tout ce que j'ai vu d'eux. Ces tristes spectacles ne mettent pas de bonne humeur.

La Fortune, inconstante et fière,
Ne traite pas ses courtisans
Toujours d'une égale manière.
Ces fous nommés héros, et qui courent les champs,
Couverts de sang et de poussière,
Voltaire, n'ont pas, tous les ans,
La faveur de voir le *derrière* [2]
De leurs ennemis insolents.
Pour les humilier, la quinteuse déesse
Quelquefois les oblige eux-même à le montrer :
Oui, nous l'avons tourné, dans un jour [3] de détresse ;
Les Russes ont pu s'y mirer.
Cette glace pour eux n'a point été traîtresse ;
On les a vus, pleins d'allégresse,
S'y pavaner et s'admirer.
Voilà le sort de ma vieillesse !
Cependant cet homme *bénit* [4]

1. Ces onze derniers vers avaient été omis par Beuchot.
2. Voyez le second vers de la lettre 3838.
3. Le 12 août, à Kunnersdorff.
4. Daun ; voyez une note de la lettre 3882.

Par l'antechrist siégeant à Rome,
Ce Fabius, ce plaisant homme,
Qui sur sa tête réunit
De la vanité la plus folle
Le brillant et frêle symbole,
Commence à décamper de nuit.
Je n'ose dire qu'il s'enfuit:
Jusqu'ici sa pudeur nous cache
Cette attitude qui le fâche;
Mais comptez sur moi; nous verrons
Dans peu ses culs dodus et ronds,
Sans façon, sans tant de grimace,
Lorsque, plus pressés, ils courront
Sans honte nous montrer le revers de leur face.
Alors un certain duc [1], s'illustrant à jamais,
Sauvera l'empire français,
Sans capitaine, sans finance,
Sans Amérique, sans prudence,
Jusqu'en ses fondements sapé par les Anglais.
Couvrant tous ces objets d'un voile de prudence,
Et lâchant quelques mots remplis de complaisance,
Au genre humain rendra la paix.
Et moi, quittant l'harnais, et le casque, et l'épée,
De trop de sang humain trempée,
Je partirai soudain d'ici :
J'irai, consolant ma vieillesse
Par l'étude de la sagesse,
M'ensevelir à Sans-Souci.

Ce lieu me vaut les Délices. Par illusion, je croirai vivre hors le grand monde, et quelquefois j'y serai solitaire.

Jouissez de votre ermitage. Ne troublez pas les cendres de ceux qui reposent au tombeau; que la mort au moins mette fin à vos injustes haines. Pensez que les rois, après s'être longtemps battus, font enfin la paix; ne pourrez-vous jamais la faire? Je crois que vous seriez capable, comme Orphée, de descendre aux enfers, non pas pour fléchir Pluton, non pas pour ramener la belle *Émilie*[2], mais pour poursuivre dans ce séjour de douleur un ennemi[3] que votre rancune n'a que trop persécuté dans ce monde. Sacrifiez-moi votre vengeance, ou plutôt immolez-la à votre réputation; que le plus grand génie de la France soit aussi l'homme le plus généreux de sa nation. La vertu, votre devoir, vous parlent par ma bouche; n'y soyez pas insensible, et faites une action digne des belles maximes que vous débitez avec tant d'élégance et de force dans vos ouvrages.

Nous touchons à la fin de notre campagne; elle sera bonne, et je vous écrirai dans une huitaine de jours, de Dresde, avec plus de tranquillité et de suite qu'à présent.

1. Le duc de Choiseul, que Frédéric détestait royalement.
2. La marquise du Châtelet.
3. Maupertuis, mort à Bâle le 27 juillet précédent.

Adieu; négociez, travaillez, jouissez, écrivez en paix, et que le dieu des philosophes, en vous inspirant des sentiments plus doux, vous conserve comme le plus bel organe de la raison et de la vérité.

FÉDÉRIC.

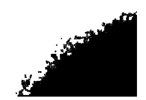
3977. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE[1].

Grand merci de la tragédie de *Socrate;* elle devrait confondre l'absurde fanatisme de vos évêques et de vos moines. Ces gens, ne pouvant exercer leur despotisme ambitieux sur des sujets de politique, s'acharnent sur les ouvrages que les apôtres du bon sens publient.

Les fronts tondus, mitrés, et couverts d'écarlate,
Liront en frémissant le drame de *Socrate.*
Je vois se soulever ces docteurs, ces cagots,
Des rayons du bon sens implacables rivaux.
Quand, pour vous dilater la rate,
En leur donnant un coup de patte,
Du peuple athénien vous empruntez le dos,
Ils le sentiront trop, ces malheureux bigots!
Voyez-vous leur cabale, accrue
Des Mélites de vos barreaux,
Déplorer qu'en ces temps nouveaux
La bonne mode s'est perdue
D'employer à leur gré le fer et la ciguë?
Leur vengeance, restreinte à de moindres travaux,
Ne peut entasser des fagots
A l'honneur de la troupe élue;
On les élève et l'on y frit
Un ennemi de Dieu pour le bien de son âme.
De joie en ce moment la Sorbonne se pâme,
Et, pour vous mieux servir, de fagots renchérit;
Le feu prend, il s'élève un tourbillon de flamme
Qu'allume la main de l'*infâme*
Pour consumer ce bel esprit
Qui la persifle et nous éclaire;
Mais au lieu de rôtir Voltaire,
Elle ne peut brûler que son malin écrit[2].

Je vous en fais mes condoléances; cependant, tout bien examiné, il vaut infiniment mieux qu'on brûle l'ouvrage que l'auteur. Je ne sais sur quel fondement vous m'accusez de vous mordre; c'en serait bien le temps! environné comme je le suis d'ennemis, pressé partout; l'un me pique, l'autre m'éclabousse; gare qu'un troisième ne me renverse. Il est pardonnable, en cas pareil, d'avoir de l'humeur et l'esprit aigri. Je suis à présent

1. Cette seconde version est celle qui se lit dans les *OEuvres posthumes de Frédéric.*
2. Frédéric oubliait qu'il avait lui-même fait brûler la *Diatribe du docteur Akakia,* à Berlin, le 24 décembre 1752.



Comme un sanglier écumant,
Qui, sans s'ébranler, se défend
Contre les durs assauts d'une meute aguerrie
Qui sur lui s'élance en furie ;
Il attaque, il blesse, il pourfend ;
Il donne à propos de sa dent
Des coups à la race ennemie ;
Plus il en met hors de combat,
Et plus cette engeance aboyante
Par un nombreux concours s'augmente.
Il soutient ce cruel débat ;
Mais la fureur l'emporte, et, fougueux dans son ire,
Il ne voit ni connaît la grandeur du danger,
Et s'enfonce, sans y songer,
L'homicide épieu [1] sur lequel il expire.

Laissez-moi donc ronger mon frein, tant que durera cette pénible guerre. Votre imagination poétique me promène flatteusement jusqu'à Vienne. Vous m'introduisez au conseil de chasteté ; sachez que je n'ai pas besoin de ce conseil, et que l'expérience m'a suffisamment appris ce qu'on doit craindre quand on se frotte à de méchantes femmes.

Hélas ! pensez-vous qu'à mon âge
L'on cherche, d'amour agité,
Le corps en feu, l'esprit volage,
De Vénus le doux badinage,
Les plaisirs, et la volupté ?
Ce temps heureux, c'est bien dommage,
Loin de moi s'est précipité,
Et les eaux du fleuve Léthé
En ont même effacé l'image.
La tendre fleur du pucelage,
Ni l'empire de la beauté,
Sur un vieillard courbé, voûté,
N'ont plus de prise et d'avantage.
Le conseil de la chasteté
Devient par force mon partage ;
Continence est nécessité :
A cinquante ans on est trop sage.

Je n'ai point eu, cette campagne, de vision béatifique. Malheureusement les Tartares, Russes, et Cosaques, n'ont pas voulu me montrer leur *derrière ;* en revanche, ils ont brûlé, ravagé et pillé des contrées, et dévasté beaucoup de pays.

La Fortune, inconstante et fière,
Ne traite pas ses courtisans
Chaque jour d'égale manière ;
Et nous n'avons pas tous les ans
La faveur de voir le *derrière*
De cette vaste fourmilière,
Moitié héros, moité brigands,

1. Ce mot n'a que deux syllabes en poésie.

Qui viennent désoler nos champs.
Le hasard très-souvent décide une bataille.
Si je lui dois plus d'un beau jour,
A l'ennemi, par représaille,
Il m'a fait montrer à mon tour
Tout le revers de la médaille.
Cependant cet homme *bénit*
Par l'antechrist siégeant à Rome,
Ce Fabius, ce plaisant homme,
Lui qui naguère se munit
D'une toque, brillant symbole
De gloire et de vanité folle,
Commence à décamper de nuit.
Je ne vous dis pas qu'il nous fuit;
Mais si le ciel nous fait la grâce
Qu'il nous montre au plus tôt l'opposé de sa face,
Alors un certain duc, s'illustrant à jamais,
Armé de son trident, comme on nous peint Neptune,
Apaisera d'un mot la tempête importune;
C'est lui qui sauvera votre empire français,
Sans capitaine, sans finance,
Sans Canada, sans prévoyance,
Jusqu'en ses fondements sapé par les Anglais;
Il leur dira, plein de décence,
Par saint George et par sa croyance :
Bonnes gens d'Albion, accordez-nous la paix.
Quand cette nouvelle échappée
Sortira des antres secrets
Des politiques cabinets,
Je quitte et le casque et l'épée,
Et, m'envolant soudain d'ici,
J'irai, confortant ma vieillesse
Par l'étude de la sagesse,
M'ensevelir à Sans-Souci.

En attendant, jouissez en paix de votre solitude. Ne troublez plus les cendres de grands hommes. Que la mort mette fin à votre injuste haine, et que Maupertuis trouve au moins un asile dans le tombeau! Songez que les rois, après s'être longtemps battus, font la paix. Je crois que vous descendriez aux enfers, comme Orphée, non pas pour en ramener l'immortelle Émilie, mais pour persécuter dans ce séjour (supposé qu'il existe) un homme que votre rancune a poursuivi violemment dans ce monde-ci. Immolez cette haine qui vous flétrit et fait tort à votre réputation. Que le plus beau génie de la France soit le plus généreux des hommes. C'est la vertu, c'est le devoir, qui vous parlent par ma bouche; ne soyez pas insensible à cette voix; pratiquez les beaux sentiments que vous exprimez en vers avec tant d'élégance et de force. Croyez-moi, un exemple de magnanimité persuade plus que tous les beaux préceptes qu'étale la tragédie. Que le dieu des philosophes vous inspire des sentiments plus doux et plus modérés, et que le dieu de la santé vous conserve pour l'ornement des belles-lettres et du Parnasse!

3978. — DE M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES[1].

Il est certain, monsieur, que j'aimerais mieux vous vendre Tournay que de vendre ma vaisselle d'argent à notre invincible monarque[2]. Mais avec cela je suis bien perplexe sur la proposition que vous me faites. Considérez un moment avec moi le déplorable état des finances du royaume : public et particulier, tout est en l'air ou déjà au fond de l'abîme. Que ferai-je de votre argent? Ce que j'en ai déjà fait; un bon emploi en apparence, qui, le lendemain, s'en est allé en fumée sous le bon plaisir du roi et de ses ministres. Que diable voulez-vous que l'on dise quand on voit Montmartel[3] poursuivi à la justice consulaire? Quand je vous aurai vendu ma terre, que vous m'aurez bien payé, que j'aurai pris toutes les précautions possibles à la courte sagesse humaine, il arrivera probablement qu'au lieu de chênes je n'en aurai plus que les feuilles. Il n'y a que les fonds, bons ou mauvais. Si je trouvais à remplacer celui-ci par quelque autre acquisition! Mais qui que ce soit n'est assez sot pour vouloir se défaire. Enfin vous savez ce que j'eus l'honneur de vous répondre, dans un temps non suspect, à une pareille question que vous me faisiez par curiosité (car c'était après notre traité signé) : qu'elle ne serait jamais aliénée à moins de deux cent mille livres argent courant, car c'est toujours en argent courant qu'elle a été marchandée par des Genevois. Il faut déduire ce que vous m'avez déjà payé. Faites la soustraction, et dites que je risque de faire une sottise. C'est une terre ancienne dans ma famille; une situation charmante, dont l'âme est exhilarée; un fonds en franchise qui ne paye point de dixième (je ne sens que trop le poids d'en payer trois ailleurs); à la porte de l'étranger, dans un temps où il n'y a aucune personne sensée qui ne songe à retirer du royaume son argent, s'il y en a, et sa personne, s'il le pouvait. En un mot, conseillez-moi sur votre proposition. Que feriez-vous en ma place? Je ne puis consulter personne qui ait plus d'esprit, pour qui j'aie plus de confiance et de véritable attachement. BR.

Le contrôleur général[4] branle au manche. On parle beaucoup de M. Joly de Fleury. Il sera bien intrépide s'il accepte. Mais tous y voudront passer. Le sultan des *Mille et une Nuits* faisait tous les matins couper la tête à sa femme, et en retrouvait une autre le soir dans son lit.

Ne soyez point en colère contre Girod de ce qu'en son style de notaire il *a choqué votre oreille*

> Par l'impropriété d'un mot sauvage et bas,
> Qu'en termes très-exprès condamne Vaugelas.

1. Éditeur, Th. Foisset.
2. Arrêt du conseil exhortant les sujets du roi à porter leur argenterie à la Monnaie (26 octobre 1759).
3. Paris de Montmartel, banquier de la cour.
4. Silhouette. Son successeur fut Henri-Léonard-Jean-Baptiste Bertin (21 novembre 1759).

Ne lui en voulez pas non plus sur l'article des bois. C'est une chose de règle et d'usage qui ne fait de mal à personne. Il ne s'agit que de constater l'état des lieux, et d'empêcher qu'on n'élève là-dessus des contestations un jour à venir.

3979. — A M. COLINI.

Aux Délices, 19 novembre.

Son Altesse électorale palatine, mon cher Colini, m'a mandé[1] qu'il vous avait trouvé beaucoup de mérite, et qu'il était très-content de vous. Je ne doute pas qu'il ne vous prenne à son service, et qu'il ne me sache très-bon gré de la connaissance. J'espère vous trouver à Schwetzingen l'année prochaine; qui sait si de là nous ne pourrions pas faire rendre gorge à Francfort[2]?

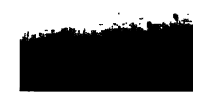
Je vous prie d'assurer de mes respects Mme de Lutzelbourg; j'ai si mal aux yeux que j'écris avec beaucoup de peine. S'il y a quelques nouvelles, ne m'oubliez pas. La grande nouvelle de France, c'est que la misère est extrême. On est si abattu qu'à peine songe-t-on aux jésuites du Portugal, les uns chassés[3], les autres pendus. Dieu veuille avoir leur âme! Je vous embrasse.

3980. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Wilsdruf, 19 novembre 1759.

Je viens de recevoir la lettre du rat ou de l'aspic, du 6 novembre, sur le point de finir la campagne. Les Autrichiens s'en vont en Bohême, où je leur ai fait brûler, par représailles des incendies qu'ils ont causés dans mes pays, deux grands magasins. Je rends la retraite du benoît héros[4] aussi difficile que possible, et j'espère qu'il essuiera quelques mauvaises aventures entre ci et quelques jours. Vous apprendrez par la déclaration de la Haye si le roi d'Angleterre et moi nous sommes pacifiques. Cette démarche éclatante ouvrira les yeux au public, et fera distinguer les boute-feux de l'Europe de ceux qui aiment l'humanité, la tranquillité et la paix. La porte est ouverte, peut venir au parloir qui voudra. La France est maîtresse de s'expliquer. C'est aux Français qui sont naturellement éloquents à parler, à nous à les écouter avec admiration, et à leur répondre dans un mauvais baragouin, le mieux que nous pourrons. Il s'agit de la sincérité que chacun apportera

1. Voyez la lettre 3967.
2. Voyez une note de la lettre 3757.
3. Le 3 septembre 1759, jour anniversaire de l'attentat commis sur Joseph Ier en 1758, six cents jésuites furent expulsés du Portugal. Malagrida ne fut mis à mort qu'en septembre 1761. (Cl.)
4. Daun; voyez une note de la lettre 3882, et le texte du no 3976.



dans la négociation. Je suis persuadé que l'on pourra trouver des tempéraments pour s'accommoder. L'Angleterre a à la tête de ses affaires un ministre modéré et sage[1]. Il faut de tous les côtés bannir les projets extravagants, et consulter la raison plutôt que l'imagination. Pour moi, je me conforme à l'exemple du doux Sauveur qui, lorsqu'il alla la première fois au temple, se contenta d'écouter les pharisiens et les scribes. Ne pensez pas que les Anglais me confient tous leurs secrets; ils ne sont point pressés de s'accommoder; leur commerce ne souffre point, leurs affaires prospèrent, et l'État ne manque ni de ressources ni de crédit. Je fais une guerre plus dure qu'eux par la multitude d'ennemis qui m'attaquent, et dont le fardeau est accablant. Cependant je répondrai toujours bien de la fin de la campagne; il est impossible d'en faire autant pour tous les événements. Je suis sur le point de m'accommoder avec les Russes; ainsi il ne me restera que la reine d'Hongrie, les malandrins du Saint-Empire, et les brigands de Laponie, pour l'année qui vient. Notre démarche nous a été dictée par le cœur, par un sentiment d'humanité qui voudrait tarir ces torrents de sang qui inondent presque toute notre sphère, qui voudrait mettre fin aux massacres, aux barbaries, aux incendies, et à toutes les abominations commises par des hommes que la malheureuse habitude de se baigner dans le sang rend de jour en jour plus féroces. Pour peu que cette guerre continue, notre Europe retombera dans les ténèbres de l'ignorance, et nos contemporains deviendront semblables à des bêtes farouches. Il est temps de mettre fin à ces horreurs. Tous ces désastres sont une suite de l'ambition de l'Autriche et de la France. Qu'ils prescrivent des bornes à leurs vastes projets; que si ce n'est la raison, que l'épuisement de leurs finances et le mauvais état de leurs affaires les rendent sages, et que la rougeur leur monte au front en apprenant que le ciel, qui a soutenu les faibles contre l'effort des puissants, a accordé à ces premiers assez de modération pour ne point abuser de leur fortune et pour leur offrir la paix. Voilà tout ce qu'un pauvre lion, fatigué, harassé, égratigné, mordu, boiteux et fêlé, vous peut dire. J'ai encore bien des affaires, et je ne pourrai vous écrire à tête reposée qu'après être arrivé à Dresde. Le projet de faire la paix est celui de rendre raisonnables des hommes accoutumés à être absolus, et qui ont des volontés obstinées. Réussissez; je vous féliciterai de vos succès, et je m'en féliciterai davantage. Adieu au rat qui fait de si beaux rêves qu'on les prendrait pour des inspirations; qu'il jouisse, dans son trou, du repos, de la tranquillité, de la paix qu'il possède, et que nous désirons. Ainsi soit-il.

FÉDÉRIC.

N. B. Vous savez que les interprètes et les commentateurs de l'Écriture ont des opinions différentes sur le sens des passages. Suivant le révérend père Dionysius-Hortella, il faut, lorsque César est roi des Juifs, et bien juif lui-même, et lorsqu'il est duc de Lorraine, que les Turcs et les Français donnent à César ce qui est à César. Il dit qu'un pareil exemple de restitution

1. William Pitt, mort en 1778.



encouragerait toutes les petites puissances de l'Europe à l'imiter : qu'en pensez-vous? Ce savant docteur ne raisonne pas si mal.

3981. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Novembre.

(A VOUS SEUL.)

Mon divin ange, vous êtes un ange de paix. Permettez que je vous parle votre langue, après avoir parlé celle de notre *tripot* des Délices. Vous êtes né, de toutes façons, pour mon bonheur, dans mes plaisirs, dans mes affaires. Je vous dois tout; vous êtes en tout temps constitué mon ange gardien; écoutez donc ma dévote prière.

1° Je voudrais savoir, en général, si M. le duc de Choiseul est content de moi; et vous pouvez aisément vous en enquérir un mardi. Tout ce que je peux vous dire, c'est que j'ai grande envie de lui plaire, et comme son obligé, et comme citoyen.

2° S'il entrait avec vous dans quelque détail, comme il y est entré avec M. de Chauvelin, ne pourriez-vous pas lui dire, quelque autre mardi, la substance des choses ci-dessous?

Voltaire est dans une correspondance suivie avec *Luc;* mais, quelque ulcéré qu'il puisse être et qu'il doive être contre *Luc,* puisqu'il est capable d'avoir étouffé son ressentiment au point de soutenir ce commerce, il l'étouffera bien mieux quand il s'agira de servir. Il est bien avec l'électeur palatin, avec le duc de Wurtemberg, avec la maison de Gotha, ayant eu des affaires d'intérêt avec ces trois maisons, qui sont contentes de lui, et qui lui écrivent avec confiance. Il a été le confident du prince de Hesse l'*apostat*[1]. Il a des amis en Angleterre. Toutes ces liaisons le mettent en droit de voyager partout, sans causer le moindre soupçon, et de rendre service sans conséquence.

Il a été envoyé secrètement, en 1743, auprès de *Luc.* Il eut le bonheur de déterrer que *Luc* alors se joindrait à la France; il le promit; le traité fut conclu depuis, et signé par M. le cardinal de Tencin. Il pourrait rendre aujourd'hui quelque service non moins nécessaire.

Mon cher ange, il faut la paix à présent, ou des victoires complètes sur mer et sur terre. Ces victoires complètes ne sont pas certaines, et la paix vaut mieux qu'une guerre si ruineuse. On

1. Frédéric, prince de Hesse, avait été élevé dans le calvinisme; mais vers 1754 il s'était fait catholique. Il devint landgrave de Hesse à la fin de janvier 1760.

ne se dissimule pas sans doute l'état funeste où est la France, état pire pour les finances et pour le commerce qu'il ne l'était à la paix d'Utrecht. Quelquefois, quand on veut, sans compromettre la dignité de la couronne, parvenir à un but désiré, on se sert d'un capucin, d'un abbé Gautier[1], ou même d'un homme obscur comme moi, comme on envoie un piqueur détourner un cerf, avant qu'on aille au rendez-vous de chasse. Je ne dis pas que j'ose me proposer, que je me fasse de fête, que je prévienne les vues du ministère, que je me croie même digne de les exécuter ; je dis seulement que vous pourriez hasarder ces idées, et les échauffer dans le cœur de M. le duc de Choiseul. Je lui répondrais sur ma tête qu'il ne serait jamais compromis ; que je ne ferais jamais un pas ni en deçà ni en delà de ce qu'il me prescrirait. Je pense qu'il ne lui convient pas absolument de demander la paix, mais qu'il lui convient fort d'en faire naître le désir à plus d'une puissance, ou plutôt de faire mettre ces puissances à portée de marquer des intentions sur lesquelles on puisse ensuite se conduire avec honneur.

Il part sans doute d'un principe aussi vrai que triste : c'est qu'il n'y a rien à gagner pour nous, d'aucune façon, dans ce gouffre où tout l'argent de la France a été englouti. J'ai pris la liberté de lui prédire la prise de Québec et celle de Pondichéry ; l'une est arrivée, et je tremble pour l'autre[2]. Il y a des citoyens de Genève qui ont des correspondances par tout l'univers habitable. Il y a autour de moi des gens de toute nation, des ministres anglais, des Allemands, des Autrichiens, des Prussiens, et jusqu'à d'anciens ministres russes. On voit les choses d'un œil plus éclairé qu'on ne les voit à Paris ; on croit que, si la descente projetée dans une des provinces anglaises s'effectue, il ne reviendra pas un seul Français. Le passé, le présent, et l'avenir, font frémir. Je sais que le ministère a du courage, et qu'il a, cette année, des ressources ; mais ces ressources sont peut-être les dernières, et on touche au temps de vérifier ce qui a été dit, qu'il y avait une puissance qui donnerait la paix, et que cette puissance était la misère.

J'ai peur qu'on ne soit résolu encore à faire des tentatives ruineuses, après lesquelles il faudra demander humblement une paix désavantageuse, qu'on pourrait faire aujourd'hui utile, sans être déshonorante.

1. Voyez tome XIV, page 404.
2. Les Anglais prirent Pondichéry le 16 janvier 1761.

Enfin, mon cher ange, vous êtes accoutumé à corriger mes plans ; si celui-ci ne vous plaît pas, jetez-le au feu, et je vous enverrai simplement *la Chevalerie*.

Vous pouvez au moins savoir si M. le duc de Choiseul est content de moi. Ce n'est pas que je doive craindre qu'il en soit mécontent, mais il est doux d'apprendre de votre bouche à quel point il agrée ma reconnaissance. Comptez d'ailleurs que je ne suis pas empressé, et que je me trouve très-bien comme je suis, à votre absence près. Adieu ; je baise le bout de vos ailes.

3982. — A M. FABRY,

PREMIER SYNDIC, MAIRE ET SUBDÉLÉGUÉ, A GEX [1].

21 novembre, aux Délices.

Monsieur, autant que je suis sensible à vos attentions obligeantes, autant je suis éloigné de demander à monsieur l'intendant comme une grâce la permission de prêter aux communiers de Ferney l'argent nécessaire pour payer le prêtre qui les ruine[2]. Ces communiers, qui sont au nombre de cinq, m'avaient dit qu'ils avaient de monsieur l'intendant permission d'emprunter, et c'est sur cette assurance que je voulais bien leur prêter sans aucun intérêt. Mais il me paraît, monsieur, que monsieur l'intendant a pris un parti beaucoup plus sage, et plus utile pour la paroisse. Il a ordonné que la paroisse entière serait imposée au marc la livre de sa taille, pour payer le curé de Moëns. Il résulte de cet arrangement deux avantages : le premier, que les communes ne seront point obligées d'engager leurs pâturages ; le second, que toute la paroisse aura droit de commune, puisque, ayant également supporté l'impôt, elle aura également part au bénéfice.

Si pourtant, monsieur, d'autres considérations engageaient à ne continuer le droit de commune qu'aux quatre ou cinq personnes qui en sont en possession, alors il faudrait bien qu'elles empruntassent, et en ce cas je serais prêt à payer pour eux pour les tirer de la situation accablante où ils sont. Vous pourriez, monsieur, envoyer cette lettre à monsieur l'intendant, sur laquelle il donnerait ses ordres.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre, etc.

1. Éditeurs, Bavoux et François.
2. Ancian, curé de Moëns.

3983. — A M. JEAN SCHOUVALOW.

Aux Délices, 22 novembre.

Monsieur, j'ai reçu aujourd'hui le paquet dont vous m'avez honoré, par les mains de M. de Soltikof, qui me paraît de jour en jour plus digne de son nom et de vos bontés. Je peux assurer Votre Excellence que rien ne vous fera plus d'honneur que d'avoir développé ce mérite naissant. Vous avez la réputation de répandre des bienfaits ; mais vous ne pouviez jamais les placer ni sur une âme qui les méritât mieux, ni sur un cœur plus reconnaissant. Il se formera très-vite aux affaires, et vous aurez un jour en lui un homme capable de vous seconder dans toutes vos vues, de rendre votre patrie aussi supérieure par les arts qu'elle l'est par les armes. Je vois bien que le lieu où il est à présent est pour lui un petit théâtre. Votre Excellence le fera voyager en France, en Italie : je regretterai sa perte; mais tout ce qui sera de son avantage fera ma consolation.

Je me flatte, monsieur, que vous avez reçu à présent tout ce que vous avez permis que je vous envoyasse ; le premier volume de *Pierre le Grand*, un autre paquet assez gros de livres et de manuscrits, et une caisse d'eau de Colladon, que je ne vous ai présentée que comme un des meilleurs remèdes pour les maux d'estomac, aussi agréable à boire que l'eau des Barbades, et qui peut servir à vos amis dans l'occasion, car, pour vous, je sais que vous joignez à vos vertus celle d'être sobre. Votre Excellence m'honore de présents plus dignes d'elle et de sa cour. Je brave, avec vos belles fourrures, les neiges des Alpes, qui valent bien les vôtres. Un présent bien plus cher est celui des manuscrits que je reçois : ils me serviront beaucoup pour le second tome auquel je vais me mettre. Je n'ai point de temps à perdre. Mon âge et ma faible santé m'avertissent qu'il ne faut pas négliger un instant. Pierre le Grand mourut avant d'avoir achevé ses grandes entreprises ; son historien veut achever sa petite tâche.

Le catalogue de tous les livres écrits sur Pierre le Grand me servira peu, puisque, de tous les auteurs que ce catalogue indique, aucun ne fut conduit par vous. La triste fin du czarovitz m'embarrasse un peu : je n'aime pas à parler contre ma conscience. L'arrêt de mort m'a toujours paru trop dur. Il y a beaucoup de royaumes où il n'eût pas été permis d'en user ainsi. Je ne vois dans le procès aucune conspiration ; je n'y aperçois que des espérances vagues, quelques paroles échappées au dépit, nul

dessein formé, nul attentat. J'y vois un fils indigne de son père; mais un fils ne mérite point la mort, à mon sens, pour avoir voyagé de son côté, tandis que son père voyageait du sien. Je tâcherai de me tirer de ce pas glissant, en faisant prévaloir, dans le cœur du czar, l'amour de la patrie sur les entrailles de père.

Je suis bien surpris de voir, dans les Mémoires que je parcours, ces mots-ci : « Les biens du monastère de la Trinité ne sont point immenses, ils ont deux cent mille roubles de rente. » En vérité, il est plaisant de faire vœu de pauvreté pour avoir tant d'argent; les abus couvrent la face de la terre.

Quelques lettres de Pierre le Grand seront bien nécessaires; il n'y a qu'à choisir les plus dignes de la postérité. Je demande instamment un précis des négociations avec Görtz et le cardinal Albéroni, et quelques pièces justificatives. Il est impossible de se passer de ces matériaux. Ayez la bonté, monsieur, de me les faire parvenir. Donnez-moi vite, et vous recevrez vite. Vous êtes cause que j'ai fait une tragédie, et que j'ai bâti un théâtre dans mon château, n'ayant rien à faire. J'en suis honteux; j'aurais mieux aimé travailler pour vous. J'aime mieux traiter l'histoire de votre héros que de mettre des héros imaginaires sur la scène. N'allez pas me réduire à m'amuser, quand je ne veux m'occuper qu'à vous servir. Regardez-moi comme votre secrétaire tendrement attaché.

3984. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN,

AMBASSADEUR A TURIN.

Aux Délices, 22 novembre.

Vous, faits pour vivre heureux, et si dignes de l'être,
Qui l'êtes l'un par l'autre, et dont les agréments
Ont prêté pendant quelque temps
Un peu de leur douceur à mon séjour champêtre;
Quoi! vous daignez dans vos palais
Vous souvenir de nos ombrages!
Vous donnez un coup d'œil à ces autels sauvages
Que nous dressions pour vous, où vos yeux satisfaits
Daignaient accepter nos hommages!
Vous parlez de beaux jours: ah! vous les avez faits!
Vous vantez les plaisirs de nos heureux bocages:
C'est courir après vos bienfaits.

Vos deux Excellences nous ont enchantés chacun à sa façon. Vous en faites autant à Turin. Vous y avez essuyé plus de cérémo-

nies que chez Philémon et Baucis; mais, si jamais vous daignez repasser par chez nous, vous n'essuierez que des tragédies nouvelles. Nous aurons un théâtre plus honnête, et nos acteurs seront plus formés. Il faudrait alors jouer un tour à M. et à Mme d'Argental, les faire mander à Parme, et leur donner rendez-vous aux Délices.

Il paraît que vous avez écrit à M. le duc de Choiseul avec quelque indulgence sur notre compte; que vous avez fait valoir notre lac, nos truites et notre vie tranquille, car il prétend qu'il est très-fâché de n'avoir pas pris sa route par notre ermitage, en revenant d'Italie. Grâces vous soient rendues de tous vos propos obligeants.

M. d'Argental crie toujours après *la Chevalerie*, et moi, qui suis devenu temporiseur, avec toute ma vivacité, je réponds qu'il faut attendre, que tout ouvrage gagne à rester sur le métier, que le temps présent n'est pas trop celui des plaisirs, et que ceux qui vont aux spectacles avec l'argent qu'ils ont tiré du quart de leur vaisselle d'argent vendue ne sont pas de bonne humeur; en un mot, ce n'est pas le temps de la chevalerie.

Vous croyez bien que je n'ai pas encore reçu des nouvelles de *Luc;* il a été malade, il a beaucoup d'affaires. S'il m'écrit, j'aurai l'honneur de vous en rendre compte plus que de cet abbé d'Espagnac, qui ne finit point, et que j'abandonne à son sens réprouvé de vieux conseiller-clerc. Au reste, en outrageant ainsi les conseillers-clercs, j'excepte toujours monsieur votre frère[1].

Je me mets aux pieds de Vos très-aimables Excellences. Baucis arrache la plume des mains de Philémon pour vous dire que Vos Excellences ont emporté nos cœurs en nous privant de leur présence, et qu'il ne nous reste que des regrets.

P. S. DE MADAME DENIS.

Mais que peut dire Baucis après Philémon? Elle se contente de sentir tout ce qu'il exprime; elle se plaît dans l'idée de vous savoir adorés à Turin, où vous représentez si bien une nation faite autrefois pour servir de modèle aux autres. Malgré tous nos malheurs, on en prendra toujours une grande idée en vous voyant l'un et l'autre. Je vous en remercie pour ma patrie. Aménaïde et Mérope vous demandent vos bontés, et les méritent par le plus tendre et le plus respectueux attachement.

1. L'abbé de Chauvelin; voyez tome XXXVI, page 523, et ci-dessus, page 204.

3985. — A MADAME DE FONTAINE,

A HORNOY.

Aux Délices, 24 novembre

Je reçois, ma chère nièce, votre lettre du 14 de novembre. Vous devez en avoir reçu une très-ample de moi, écrite il y a environ un mois[1], et adressée au château d'Hornoy, près d'Abbeville, par Amiens en Picardie. Peut-être cette méprise du voisinage d'Abbeville aura fait retarder la réception de la lettre : je vous y disais à peu près les mêmes choses que vous me dites.

Je vous demandais si vous vous étiez déjà mise au rang des bons citoyens qui donnent leur vaisselle d'argent à l'État[2]; je plaignais, comme vous, la France; je vous demandais quand vous reverriez la grande, vilaine, triste et gaie, riche et pauvre, raisonneuse et frivole ville de Paris. Je vous contais comment nous nous sommes amusés à Tournay, pour nous dépiquer des malheurs publics. Nous nous vantions, Mme Denis et moi, d'avoir tiré des larmes des plus beaux yeux qui soient actuellement à Turin : ces yeux sont ceux de Mme de Chauvelin l'ambassadrice.

Je ne pourrai jamais vous dire combien nous vous avons regrettée dans nos fêtes. Nous disions : Ah! si elle était là! si le grand écuyer de Cyrus, si le jurisconsulte, étaient avec elle, ils verraient les choses bien changées! ils seraient bien contents du petit palais, *d'ordre ionique*, ne vous déplaise, d'ordre ionique bâti, achevé à Tournay; et cela n'est point *ironique :* ce n'est point insulter à vos maçons, qui n'ont pas été plus vite que nous.

Luc est toujours *Luc*, très-embarrassé et n'embarrassant pas moins les autres; étonnant l'Europe, l'appauvrissant, l'ensanglantant, et faisant des vers, et m'écrivant quelquefois les choses du monde les plus singulières. M. le duc de Choiseul, qui a plus d'esprit que lui, et un meilleur esprit, me fait toujours l'honneur de me donner des marques de bontés auxquelles je suis plus sensible qu'au commerce de *Luc*. Je compte aussi sur les bontés de Mme de Pompadour; avec cela, j'aime ma terre ou mes terres, ma retraite ou mes retraites, à la folie; mais je vous aime davantage.

1. C'est la lettre 3963, du 5 novembre.
2. Voyez la note 2 de la page suivante.

3986. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 24 novembre.

Mon cher ange, vous me trouvez bien indigne des plumes de vos ailes ; mais c'est pour en être digne que je diffère l'envoi de *la Chevalerie*. Horace veut qu'on tienne son affaire enfermée neuf ans [1] ; je ne demande que neuf semaines : voyez comme l'âge m'a rendu temporiseur. Je suis un petit Fabius, un petit Daun. D'ailleurs, moi qui ai d'ordinaire deux copistes, je n'en ai plus qu'un, et il ne peut suffire à tenir l'état de mes vaches et de mon foin en parties doubles, à la correspondance, et aux tragédies, et à *Pierre le Grand*, et à *Jeanne*. Laissez-moi faire, tout viendra à point.

Dites-moi donc, mon divin ange, s'il ne vaut pas mieux bien faire que se presser. Quand on voudra faire la paix, qu'on se presse ; mais, en fait de tragédies, si on les veut bonnes, il faut qu'on ait la bonté d'attendre. Parlez-moi, je vous en prie, de la fortune que vous avez faite à Cadix, et dites-moi si vous mangez sur des assiettes à *cul noir* [2]. Le crédit est-il toujours grand à Paris ? le commerce florissant ? M. le duc de Choiseul m'a mandé que feu M. de Meuse [3] avait une terre sur la porte de laquelle était gravé : *A force d'aller mal, tout va bien.*

Je vous demandais s'il daignait être content de moi ; je vous dis aujourd'hui qu'il a la bonté d'en être content.

Quand vous serez de loisir, et lui aussi, quand tout ira de pis en pis, quand on n'aura pas le sou, vous pourrez, mon divin ange, lui dire les belles lanternes dont il est question dans ma dernière épître [4] ; cela pourrait réussir ; et, en tout cas, cela ne gâtera rien. Vous êtes maître de tout.

Mais vraiment, mon cher ange, je crois que tout le monde fera la campagne prochaine, sur terre et sur mer ; j'entends, sur

1. .....Nonum prematur in annum.
(*De Arte poet.*, 388.)

2. Un arrêt du conseil du 26 octobre exhortait les Français à porter leur vaisselle à la Monnaie pour être convertie en espèces pour les besoins de l'État, et fixait le prix qui en serait donné. Le roi donna l'exemple, qui (voyez la lettre 4056) ne fut suivi que par M[lle] Hus, actrice, et quinze cents citoyens. On se servit alors de plats dont le dessous était recouvert d'un vernis brun, et auxquels on donna le nom de *culs noirs*.

3. Choiseul-Meuse, mort brigadier d'infanterie en 1746.

4. Lettre 3981.

mer, ceux qui auront des vaisseaux; il faut que je déraisonne politique.

1° L'Espagne est seule en état de proposer la paix, d'offrir sa médiation, de menacer si on ne l'accepte pas, etc., etc.

2° Les Anglais peuvent nous prendre Pondichéry pendant que la gravité espagnole fera ses propositions.

3° Le Canada n'est qu'un sujet éternel de guerres malheureuses, et j'en suis fâché.

4° Il y a des gens qui prétendent que la Louisiane valait cent fois mieux, surtout si la Nouvelle-Orléans, qu'on appelle une ville, était bâtie ailleurs.

5° Je ne vois dans tout ceci qu'un labyrinthe, et peu de fil.

J'aime à vous dire tout ce qui me passe dans la tête, parce que vous êtes accoutumé à rectifier mes idées.

6° *Luc* voudrait bien la paix. Y aurait-il si grand mal à la lui donner, et à laisser à l'Allemagne un contre-poids? *Luc* est un vaurien, je le sais; mais faut-il se ruiner pour anéantir un vaurien dont l'existence est nécessaire?

7° Si vous avez de quoi bien faire la guerre, faites-la; sinon, la paix.

Vous vous moquez de moi, mon divin ange: vous avez raison; mais mes terres sont couvertes de neige; tous mes travaux champêtres sont malheureusement suspendus; permettez-moi de déraisonner, c'est un grand plaisir.

Mille tendres respects à Mme Scaliger.

M. de Choiseul a bien de l'esprit.

3987. — A MADAME D'ÉPINAI.

Aux Délices, 26 novembre.

Je n'ai pas votre santé de fer, ma chère et respectable philosophe; c'est ce qui me prive de l'honneur de vous écrire de ma main. *La Mort et l'Apparition de frère Berthier*[1], si je ne mourais pas de misère, me feraient mourir de rire. Il m'a paru pourtant qu'il y a un peu de gros sel dans la première partie; mais tout est bon pour les jésuites, et on peut leur jeter tout à la tête, jusqu'à des oranges de Portugal[2], pourvu qu'elles ne coûtent pas trop cher, car voici le temps où il faut épargner les dépenses inutiles. Je n'envoie point, comme vous, ma vaisselle d'argent à

1. Voyez tome XXIV, page 95.
2. Allusion à l'attentat du 3 septembre 1758.

la Monnaie, parce que ma pauvre vaisselle est hérétique au poinçon de Genève, et que le roi très-chrétien ne voudrait pas m'en donner 56 francs le marc ; je m'adresserai aux jésuites d'Ornex, qui, ayant acheté tant de terres dans le pays, m'achèteront mon argenterie sans doute.

Quoique je n'aie guère le temps, j'ai pourtant lu tout le gros Mémoire de M. Dupleix, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et dont je vous remercie. Je conclus de ce Mémoire que les Anglais nous prendront Pondichéry, et que M. Dupleix ne sera point payé ; on ne peut avoir, dans le temps où nous sommes, que de mauvaises conclusions à tirer de tout. Je tremble encore plus pour la flotte de M. le maréchal de Conflans que pour le remboursement de M. Dupleix. Le roi de Prusse marche en Saxe, et voilà les choses à peu près comme elles étaient, au commencement de la guerre, dans cette partie du *meilleur des mondes possibles*. Martin avait raison d'être manichéen ; c'est sans doute le mauvais principe qui a ruiné la France de fond en comble en trois ans, dévasté l'Allemagne, et fait triompher les pirates anglais dans les quatre parties du monde. Que faut-il faire à tout cela, madame ? S'envelopper de son manteau de philosophe, supposé qu'Arimane nous laisse encore un manteau. J'ai heureusement achevé de bâtir mon petit palais de Ferney ; l'ajustera et le meublera qui pourra ; on ne paye point les ouvriers en annuités et en billets de loterie ; il faut au moins du pain et des spectacles[1] ; vous êtes, à Paris, au-dessus des Romains : vous n'avez pas de quoi vivre, et vous allez voir deux nouvelles tragédies[2], l'une de M. de Thibouville, et l'autre de M. Saurin.

Pour moi, madame, je ne donne les miennes qu'à Tournay ; nous avons fait pleurer les beaux yeux de Mme de Chauvelin l'ambassadrice, et nous aurions encore mieux aimé mouiller les vôtres. La république nous a donné de grosses truites, et la gazette de Cologne a marqué que ces truites pesaient vingt livres, de dix-huit onces la livre. Plût à Dieu que les gazetiers n'annonçassent que de telles sottises ! Celles dont ils nous parlent sont trop funestes au genre humain.

Mme Denis, madame, vous fait les plus tendres compliments. Vous savez bien à quel point vous êtes regrettée dans le petit couvent des Délices ; daignez faire le bonheur de ce couvent par

1. *Panem et circenses*. (Juvénal, x, 81.)
2. *Namir* et *Spartacus*.

vos lettres. Que fait notre philosophe de Bohême? n'est-il pas ambassadeur de la ville de Francfort, que nous n'aimons guère? S'il demande de l'argent pour elle, je ferai arrêt sur la somme. Comment se porte M. d'Épinai? ne diminue-t-il pas sa dépense comme les autres, en bon citoyen? Où en est monsieur votre fils de ses études? ne va-t-il pas un train de chasse? Encore une fois, madame, écrivez-moi; je m'intéresse à tout ce que vous faites, à tout ce que vous pensez, à tout ce qui vous regarde, et je vous aime respectueusement de tout mon cœur.

3988. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 30 novembre.

Mon adorable ange, je vois bien, par votre lettre, que M. le duc de Choiseul est encore plus estimable que je ne le croyais; je vois sa franchise noble et digne d'un meilleur temps, et surtout je vois que son cœur est digne de vous aimer. Il vous a mis au fait de tout; il ne peut assurément mieux placer sa confiance. Je lui envoie aujourd'hui un gros paquet de *Luc;* peut-être, avec le temps, on tirera quelque avantage des lettres que je fais passer. Je ne suis point jaloux du roi[1] d'Espagne, s'il fait la paix; moi, Jodelet, je ne vais point sur les brisées de Sa Majesté catholique.

Sérieusement, mon cher ange, je n'ai eu aucune envie de me faire de fête; j'ai seulement rêvé que, pouvant aller souvent chez l'électeur palatin, qui daigne m'aimer un peu, et chez Mme la duchesse de Gotha, et même à Londres, où l'on m'a invité vingt fois, je pourrais, dans l'occasion, faire passer au ministre un compte fidèle de ce que j'aurais vu et entendu. Je me flatte que M. le duc de Choiseul ne me prend pas pour un *alticinctus*[2] qui cherche pratique. Je suis frappé de nos malheurs; et, s'il s'agissait de m'arracher à ma charmante retraite pour aller ramasser quelque caillou qui pût servir parmi les fondements qu'on cherche pour établir l'édifice de la paix, j'aurais été chercher ce caillou dans l'Elbe ou dans la Tamise; mais, Dieu merci, je serai inutile, et je ne quitterai probablement pas mes étables, ma bergerie, et mon cabinet.

Permettez-moi de laisser dormir mes *Chevaliers* jusqu'en janvier. Pour les oublier mieux, je me mets au second volume de

1. Charles III.
2. Mot employé par Phèdre, liv. II, fab. v, v. 11.

Pierre le Grand. Le Pruth, Catherine orpheline gouvernant un empire, un fils condamné par son père, et par quatre-vingts juges dont la moitié ne savait pas signer son nom, sera une diversion qui vaudra les neuf années[1] d'Horace. On dit qu'une nouvelle scène de finances va égayer la nation. On ne fera point la guerre l'hiver, on courra aux spectacles, et *la Chevalerie* pourra vous amuser ce carême.

Je pense que c'était à l'abbé du Resnel à gouverner nos finances plutôt qu'à Silhouette : car celui-ci n'a traduit Pope et le *Tout est bien* qu'en prose, et l'abbé l'a traduit en vers[2] ; mais j'aimerais encore mieux Martin le manichéen.

De grâce, mon respectable ami, dites-moi si les effets publics reprennent un peu de faveur. J'ai quatre-vingts personnes à nourrir.

Est-il vrai que M. d'Armentières[3] a été battu ? Est-il vrai que les flottes se battent ? Je croyais que la flotte de M. le maréchal de Conflans[4] allait à la Jamaïque. J'ai peur que tout n'aille au diable, sur mer et sur terre. La paix, la paix, mon divin ange !

3989. — A M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES[5].

3 décembre.

La poste part, monsieur, dans le moment. Je n'ai donc que ce moment pour vous dire que j'envoie un gros paquet à monsieur le procureur général de Dijon ; que ce paquet prouve à mon avis que ce n'est ni à vous ni à moi à payer jamais cent pistoles de frais que la justice de Gex pourrait faire pour une demi-douzaine de noix ; que je vous supplie de lire mon paquet et de l'appuyer[6].

1. Voyez plus haut la lettre 3986, page 241.
2. Dans sa lettre à Thibouville, du 20 février 1769, Voltaire dit avoir fait la moitié des vers de l'abbé.
3. Louis de Conflans, marquis d'Armentières, né en 1711 ; lieutenant général en 1746, maréchal de France le 2 janvier 1758. Il était parent du maréchal de Conflans.
4. Hubert de Conflans, né en 1690 ; créé maréchal de France le 15 mars 1758. Il venait d'être battu sur mer (20 novembre) par l'amiral anglais Hawcke.
5. Éditeur, Th. Foisset.
6. Il s'agissait des frais d'un procès criminel fait à un sieur Panchaud, de la Perrière (entre Tournay et Genève), pour un coup de sabre porté dans une rixe occasionnée par un vol de noix. Ces frais étaient à la charge du seigneur haut-justicier. Peu empressé de les payer, Voltaire soutenait que la Perrière ne dépendait pas de Tournay. (*Note du premier éditeur.*)

Le roi de Prusse me mande du 17 novembre que, dans trois jours, il m'écrira de Dresde, et le troisième jour il est détruit[1]. Bel et grand exemple ! J'attends vos ordres pour Tournay. Pardon, le papier se trouve coupé. Je ne sais ce que je fais, tant j'ai (je n'ose pas dire) de plaisir. V.

3980. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

3 décembre.

Je ne vous ai point dépêché, madame, ce vieux chant de *la Pucelle* que le roi de Prusse m'a renvoyé : unique restitution qu'il ait faite en sa vie. Les plaisanteries ne m'ont pas paru de saison ; il faut que les lettres et les vers arrivent du moins à propos. Je suis persuadé qu'ils seraient mal reçus immédiatement après la lecture de quelque arrêt du conseil qui vous ôterait la moitié de votre bien, et je crains toujours qu'on ne se trouve dans ce cas. Je ne conçois pas non plus comment on a le front de donner à Paris des pièces nouvelles : cela n'est pardonnable qu'à moi, dans mon enceinte des Alpes et du mont Jura. Il m'est permis de faire construire un petit théâtre, de jouer avec mes amis et devant mes amis ; mais je ne voudrais pas me hasarder dans Paris avec des gens de mauvaise humeur. Je voudrais que l'assemblée fût composée d'âmes plus contentes et plus tranquilles. D'ailleurs vous m'apprenez que les personnes qui ont du goût ne vont plus guère aux spectacles, et je ne sais si le goût n'est point changé, comme tout le reste, dans ceux qui les fréquentent. Je ne reconnais plus la France ni sur terre, ni sur mer, ni en vers, ni en prose.

Vous me demandez ce que vous pouvez lire d'intéressant ; madame, lisez les gazettes : tout y est surprenant comme dans un roman. On y voit des vaisseaux chargés de jésuites[2], et on ne se lasse point d'admirer qu'ils ne soient encore chassés que d'un seul royaume ; on y voit les Français battus dans les quatre parties du monde, le marquis de Brandebourg faisant tête tout seul à quatre grands royaumes armés contre lui, nos ministres dégringolant l'un après l'autre comme les personnages de la lanterne magique, nos bateaux plats, nos descentes dans la rivière de la Vilaine. Une récapitulation de tout cela pourrait composer un volume qui ne serait pas gai, mais qui occuperait l'imagination.

1. Victoire de Maxen, où douze mille Prussiens posèrent les armes devant le maréchal Daun (26 novembre 1759).

2. Voyez une note de la lettre 3979.

Je croyais qu'on donnerait les finances à l'abbé du Resnel; car, puisqu'il a traduit le *Tout est bien* de Pope en vers, il doit en savoir plus que le Silhouette, qui ne l'a traduit qu'en prose. Ce n'est pas que ce M. de Silhouette n'ait de l'esprit, et même du génie, et qu'il ne soit fort instruit; mais il paraît qu'il n'a connu ni la nation, ni les financiers, ni la cour; qu'il a voulu gouverner en temps de guerre comme à peine on le pourrait faire en temps de paix, et qu'il a ruiné le crédit qu'il cherchait, comptant pouvoir suffire aux besoins de l'État avec un argent qu'il n'avait pas. Ses idées m'ont paru très-belles, mais employées très-mal à propos. Je croyais sa tête formée sur les principes de l'Angleterre, mais il a fait tout le contraire de ce qu'on fait à Londres, où il avait vécu un an chez mon banquier Bénezet. L'Angleterre se soutient par le crédit, et ce crédit est si grand que le gouvernement n'emprunte qu'à quatre pour cent tout au plus. Nous n'avons encore su imiter les Anglais ni en finances, ni en marine, ni en philosophie, ni en agriculture. Il ne manque plus à ma chère patrie que de se battre pour des *billets de confession*, pour des places à l'hôpital, et de se jeter à la tête la faïence à *cul noir* sur laquelle elle mange, après avoir vendu sa vaisselle d'argent.

Vous m'avez parlé, madame, de la Lorraine et de la terre de Craon[1]; vous me la faites regretter, puisque vous prétendez que vous pourriez quelque jour aller en Lorraine. Je me serais volontiers accommodé de Craon, si je m'étais flatté d'avoir l'honneur de vous y recevoir avec Mme la maréchale de Mirepoix; mais ce sont là de beaux rêves.

Ce n'est pas la faute du jésuite Menoux si je n'ai pas eu Craon; je crois que la véritable raison est que Mme la maréchale de Mirepoix n'a pas pu finir cette affaire. Le jésuite Menoux n'est point un sot comme vous le soupçonnez; c'est tout le contraire : il a attrapé un million au roi Stanislas sous prétexte de faire des missions dans des villages lorrains qui n'en ont que faire; il s'est fait bâtir un palais à Nancy. Il fit croire au goguenard de pape Benoît XIV, auteur de trois livres ennuyeux in-folio[2], qu'il les traduisait tous trois; il lui en montra deux pages, en obtint un bon bénéfice dont il dépouilla des bénédictins, et se moqua ainsi de Benoît XIV et de saint Benoît.

Au reste il est grand cabaleur, grand intrigant, alerte, ser-

1. On avait déjà parlé de cette terre à Voltaire un an auparavant.

2. Les Œuvres de Benoît XIV étaient déjà plus volumineuses. La collection a aujourd'hui quinze volumes in-folio.

viable, ennemi dangereux, et grand convertisseur. Je me tiens plus habile que lui, puisque, sans être jésuite, je me suis fait une petite retraite de deux lieues de pays à moi appartenantes. J'en ai l'obligation à M. le duc de Choiseul, le plus généreux des hommes. Libre et indépendant, je ne me troquerais pas contre le général des jésuites.

Jouissez, madame, des douceurs d'une vie tout opposée; conversez avec vos amis; nourrissez votre âme. Les charrues qui fendent la terre, les troupeaux qui l'engraissent, les greniers et les pressoirs, les prairies qui bordent les forêts, ne valent pas un moment de votre conversation.

Quand il gèlera bien fort, lorsqu'on ne pourra plus se battre ni en Canada ni en Allemagne; quand on aura passé quinze jours sans avoir un nouveau ministre ou un nouvel édit, quand la conversation ne roulera plus sur les malheurs publics, quand vous n'aurez rien à faire, donnez-moi vos ordres, madame, et je vous enverrai de quoi vous amuser et de quoi me censurer.

Je voudrais pouvoir vous apporter ces pauvretés moi-même, et jouir de la consolation de vous revoir; mais je n'aime ni Paris, ni la vie qu'on y mène, ni la figure que j'y ferais, ni même celle qu'on y fait. Je dois aimer, madame, la retraite et vous. Je vous présente mon très-tendre respect.

3991. — A M. THIERIOT.

Aux Délices, 5 décembre.

Ermite de l'Arsenal, l'ermite de Tournay et des Délices est *dictateur*, parce qu'il a mal aux yeux. Vous m'écrivez toujours à Genève, comme si j'étais un parpaillot; mettez *par Genève*, s'il vous plaît. Je ne veux pas que l'enchanteur qui fera mon histoire prétende, sur la foi de vos lettres, que j'ai fait abjuration. La bonne compagnie de Genève veut bien venir chez moi, mais je ne vais jamais dans cette ville hérétique. C'est ce que je vous prie de signifier à frère Berthier, supposé qu'il vive encore, ou à frère Garasse, ou même à l'auteur des *Nouvelles ecclésiastiques*[1]. Il me semble qu'il faudrait faire une battue contre toutes ces bêtes puantes; mais les philosophes ne sont presque jamais réunis, et les fanatiques, après s'être déchirés à belles dents, se réunissent

1. Appelées vulgairement *Gazette ecclésiastique*; voyez tome XXI, page 419.

tous pour dévorer les philosophes. Un de mes plaisirs, dans mon petit royaume, est de tirer à cartouches contre ces drôles-là, sans les craindre; c'est un des amusements de ma vieillesse.

On dit que la tragédie[1] de M. de Thibouville n'a pas si bien réussi que l'*Apparition de frère Berthier*. Il y a quelques années que les choses sérieuses ne réussissent guère en France, témoin la prose retirée[2] du traducteur de Pope, et témoin nos combats sur terre et sur mer. Il faut espérer que le diable, qui n'est pas toujours à la porte d'un pauvre homme, ne sera pas toujours à la porte de la pauvre France.

O passi graviora ! dabit Deus his quoque finem.
(VIRG., *Æneid.* lib. I, v. 199.)

On profitera sans doute des bons exemples des Russes et du maréchal de Daun. Retenez pour votre vie, mon ancien ami, une anecdote singulière : le roi de Prusse me mande, du 17 de novembre, ces propres mots : *Dans huit jours je vous en écrirai davantage de Dresde;* et, au bout de trois jours, il perd vingt mille hommes. Vous m'avouerez que ce monde-ci est la fable du *Pot au lait*[3].

Vous avez sans doute une mauvaise copie de *la Femme qui a raison*, et soyez sûr qu'on n'a que de très-détestables copies de presque tous nos amusements de Tournay et des Délices; vous auriez bien dû venir voir les originaux. Nous avons joué une nouvelle tragédie sur un petit théâtre vert et or, et nous avons fait pleurer deux des plus beaux yeux que je connaisse, qui sont ceux de Mme l'ambassadrice de Chauvelin, sans compter ceux de son mari, moins beaux à la vérité, mais appartenant à une tête pleine d'esprit et de goût. Ma nièce n'a pas tous les talents de Mlle Clairon, mais elle est beaucoup plus attendrissante, et non moins vraie. Pour moi, je suis, sans vanité, le meilleur vieillard que nous ayons à la Comédie.

Je me suis un peu ruiné, mon cher ami, en bâtiments et en châteaux, et mes moutons se meurent de la clavelée; cependant je n'ai point envoyé ma vaisselle à la Monnaie, attendu qu'il n'y a point d'hôtel, ni même aucune monnaie dans le pays de Gex,

1. *Namir;* voyez lettre 3956.
2. Voltaire veut probablement parler des édits du 20 septembre (voyez lettre 3954), qui furent en effet retirés.
3. La Fontaine, livre VII, fable X.

et que je ne veux point la vendre à des huguenots. Je n'ai point de *culs noirs*[1], et j'ai renoncé aux *blancs*, que j'aimais autrefois à la folie.

M. de Paulmy a-t-il renoncé à l'exécrable dessein d'aller en Pologne[2]? Présentez-lui mes respects, et dites-lui que, s'il persiste dans cette triste idée, j'avertirai les housards prussiens, qui le prendront en passant. N'a-t-il donc pas assez de son mérite pour vivre à Paris, toujours estimé et honoré?

Buena noche[3], mon ancien ami.

3992. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 décembre.

Mon cher ange, que dites-vous de *Luc*, qui me mande le 17 : *Je vous écrirai plus au long de Dresde?* et le troisième jour vous savez ce qui lui arrive[4]. Vous voyez qu'il ne faut compter sur rien, pas même sur nos flottes, pas même sur les tragédies de M. de Thibouville[5]. Voyez ce qui arrive à frère Berthier ; il va à Versailles dans toute sa gloire, et meurt[6] en bâillant. On n'est sûr de rien dans ce monde ; j'en excepte *Tancrède*. Vous devez être sûr, mon divin ange, que je la mettrai à vos pieds ; et, si elle a le sort de Thibouville, ce ne sera pas sans y avoir bien songé. Je me flatte que *Spartacus* va se montrer. Seriez-vous assez ange pour faire dire au faiseur de *Spartacus* que mes chevaliers n'osent se battre contre ses gladiateurs, et que mon estime et mon amitié lui ont cédé volontiers le pas?

Je vois que la prose du traducteur de Pope ne lui a point du tout réussi. Pourriez-vous avoir la bonté de me dire si ses successeurs écrivent plus rondement et ont le style moins dur? Que pense-t-on des billets ou actions des fermes? Il est bien bas de vous parler de cette prose, ou plutôt de ces chiffres, au lieu de vous envoyer des tirades d'*Aménaïde*, en vers croisés ; mais on n'est pas toujours sur Pégase, on est ballotté dans le même vaisseau où vous criez tous miséricorde.

1. Voyez une note sur la lettre 3986.
2. Le marquis de Paulmy fut nommé à l'ambassade de Pologne, à la fin de 1759.
3. Mots espagnols qui signifient *bonne nuit*.
4. Le 20 novembre se donna le combat de Maxen, et le lendemain un corps prussien, fort de seize bataillons et de trente-cinq escadrons, se rendit au général autrichien Daun. (B.)
5. *Namir* n'avait eu qu'une représentation.
6. Voyez tome XXIV, page 96.

3993. — DE CLÉMENT, DE DIJON.

A Dijon, ce 6 décembre 1759.

Monsieur, si je ne savais pas que votre sagesse vous fait assez mépriser les petitesses des grands pour n'en pas être susceptible, je ne serais pas surpris que vous eussiez dédaigné de répondre à la lettre que j'ai osé vous écrire, et où mon cœur vous a peint tout ce qu'il ressentait. J'étais convaincu, quand ma main vous a tracé des caractères fidèles interprètes de mes sentiments, que la noblesse des vôtres ne vous permettait pas d'être insensible à la douleur d'un malheureux, et que vous saviez essuyer des pleurs que l'infortune a fait couler : j'étais persuadé que l'on n'implore pas en vain votre bonté, que vos bras s'ouvraient facilement pour y donner un asile à l'innocence, que votre cœur enfin était encore plus grand que votre esprit. Voilà ce dont j'étais persuadé, dont je le suis encore, et ce qui m'a enhardi à vous exposer ma triste situation dans ma première lettre. Jugez à présent, monsieur, si votre silence peut ne pas m'affliger. Peut-être, hélas! vous êtes-vous imaginé que vous me verriez payer votre amitié, vos bienfaits, par la plus noire ingratitude; que je serais assez lâche, assez criminel, pour n'en être pas plus reconnaissant. Ah! monsieur, n'ayez pas, si vous le voulez, égard à mes autres prières, mais ne me faites pas l'injure de soupçonner ainsi ma probité! C'est le seul bien qui me reste; c'est ce bien précieux que je voudrais délivrer de la contagion générale. Vos soupçons le flétriraient; votre générosité, votre grandeur d'âme, peuvent en conserver, en relever l'éclat. Ma tendresse, mon zèle, mon respect, voilà mes seuls biens: ils sont à vous, ils y seront toujours. Quand même vous me refuseriez ce que je vous demande avec tant d'ardeur, mais que vous n'êtes pas en droit de m'accorder; quand, dis-je, vous me le refuseriez, je serais toujours convaincu que votre vertu le permet, que des raisons qui me sont inconnues vous y engagent, et je ne soupirerais alors qu'après le bonheur de les connaître. Enfin, monsieur, quelles que soient vos bontés, faites-les savoir à un jeune homme que l'incertitude met dans l'état le plus triste, et qui ne vous en aimera pas moins quand vous ne recevriez pas les vœux qu'il vous adresse.

Peut-être, monsieur, n'avez-vous pas reçu ma première lettre. Si cela était, et que vous désirassiez la voir, vous pourriez me le dire.

Voici mon adresse : *A Clément fils, chez son père, procureur à Dijon, derrière les Minimes.*

3994. — A MADAME D'ÉPINAI.

Aux Délices, 7 décembre.

J'ai deux grâces à vous demander, ma chère philosophe, lesquelles ne tiennent en rien à la philosophie : la première, c'est de vouloir bien m'envoyer un second exemplaire de *la Mort*

et de l'*Apparition* de mon cher frère Berthier; la seconde, de vouloir bien vous abaisser en ma faveur jusqu'à jeter un coup d'œil sur les misérables affaires de ce monde matériel, et de me dire si les actions des fermes sont un effet qui puisse et qui doive subsister. Ce sont deux propositions de théologie et de finances dont je suis honteux. Le paquet Berthier pourrait être contre-signé *Bouret*, car ce cher et bienfaisant Bouret a la bonté de me contre-signer tout ce que je veux. Ma respectable philosophe, vous êtes bien tiède : quoi ! vous et le prophète de Bohême, vous êtes à Paris, et l'*infâme* n'est pas encore anéantie ! Il faudra que je vienne travailler à la vigne.

Ma chère philosophe, vous n'avez pas eu de confiance en moi, et vous l'avez prodiguée à des prêtres genevois. Vos livres [1] courent Genève ; je suis obligé de vous en avertir ; je vous aime. Vous avez été déjà la dupe d'un Genevois [2] ; ah ! ma philosophe, ne vous fiez qu'aux solitaires comme moi, et aux *Bohémiens* [3] ; ne me trahissez pas, mais tâchez de rattraper tous vos exemplaires. Votre fils serait un jour désespéré si cela transpirait.

Mandez-moi, je vous prie, comment vont les affaires publiques ; ce n'est pas curiosité, c'est nécessité. Je suis dans la même barque que vous : il est vrai que j'y suis à fond de cale, et vous autres au timon ; mais nous sommes battus des mêmes vents. Ma belle philosophe, vous êtes vraie ; mettez-moi au fait, je vous en prie, et daignez conserver quelque amitié pour l'ermite.

3995. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA [4].

Aux Délices, 8 décembre.

Madame, j'ai eu l'honneur d'écrire à Mlle de Pestris ou Pertris [5], à Gotha, par Nuremberg. J'ai peut-être mal orthographié le nom et celui de Mme de Beckolsheim ; mais je me flatte que l'on aura suppléé à l'ignorance d'un pauvre habitant de la Suisse française, et que la lettre aura été rendue. Elle était accompagnée, madame, d'un petit billet d'avis que j'eus l'honneur d'é-

1. *Lettres à mon fils*, 1758, in-8° ; 1759, in-12 : *Mes Moments heureux*, 1758, in-8° ; 1759, in-12.
2. J.-J. Rousseau.
3. C'est-à-dire à Grimm.
4. Éditeurs, Bavoux et François.
5. Ici commencent les nouvelles négociations de Voltaire pour obtenir la paix. Voyez la lettre de novembre à d'Argental (*seul*). On se sert du nom de Pertris ou Pertriset pour correspondre. (G. A.)

crire à Votre Altesse sérénissime, touchant votre banquier de Leipsick[1], et son compte était dans une lettre jointe à ce billet d'avis. Votre Altesse sérénissime sait combien les temps sont difficiles. L'argent et les cœurs se resserrent quand la poudre à canon se dilate : c'est une expérience de physique qui n'est aujourd'hui que trop commune. J'ai peur d'ailleurs que votre banquier, madame, n'ait eu trop de confiance, et qu'il n'ait perdu le moment de s'accommoder avec ses créanciers[2]. Et j'avoue que je crains qu'un jour vous ne souffriez quelque perte de la faillite à laquelle il est exposé. Mais les affaires de votre auguste maison sont si bien réglées, votre prudence et celle de monseigneur le duc les gouverne avec une économie si sage, et en même temps si noble, que Vos Altesses sérénissimes ne peuvent souffrir beaucoup des malheurs des particuliers. Pour les affaires publiques, je ne sais rien de nouveau depuis la perte qu'ont faite les Français de leur vaisselle et de leurs flottes. Voilà de bons catholiques privés de morue pour leur carême, et n'ayant plus de castors pour couvrir leurs têtes, qu'on disait légères et qui sont à présent appesanties.

Je ne sais rien de la position du roi de Prusse depuis l'aventure de Maxen. J'ignore s'il est vrai que les Russes rentrent en Silésie ; tout ce que je sais, c'est que je voudrais que la grande maîtresse des cœurs me présentât un matin à Votre Altesse sérénissime, et mît à ses pieds son courtisan, pénétré du plus profond respect.

3996. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Aux Délices, 9 décembre.

Dès que Colini sera prêt à partir, madame, je lui enverrai assurément une lettre pour l'électeur palatin, dont on prétend que le pays commence à être exposé aux visites des Hanovriens. Il faut avouer que jusqu'ici la France ne sert pas trop bien ses amis. Je n'imiterai pas ce triste exemple ; je servirai Colini de tout mon cœur. Vous me paraissez depuis longtemps, madame, détachée tout à fait de Marie-Thérèse ; les grandes passions s'usent ; celle que vous avez pour le roi de Prusse s'usera de même. Je crois avoir trouvé le secret de n'avoir aucune passion pour tous ces gens-là : c'est d'être si occupé de mes moutons, de mes

1. Frédéric II.
2. Ses ennemis.

bœufs et de mes blés que je n'aie pas le temps de m'intéresser aux rois. Je vous assure que la vie pastorale est un beau contraste avec la vie horrible qu'on mène auprès d'eux, sans compter la mort ou la pauvreté qu'on va chercher pour eux. La France a perdu cent mille hommes depuis trois ans ; et à présent elle n'a pas plus de vaisseaux que de vaisselle. Notre or et notre sang inondent l'Allemagne. Quiconque avait des effets publics est ruiné. Il faut aimer ses moutons quand on en a ; mais, si j'avais un Silhouette pour berger, ils mourraient tous de la clavelée.

Monsieur votre fils va-t-il encore se ruiner et hasarder sa vie? Où est-il, madame ? Permettez que je l'assure de mon respectueux attachement, ainsi que votre bonne et fidèle amie. Si vous avez autant de neige que nous, il faudra que le carnage cesse cet hiver. Tâchez d'être heureuse pour vous dépiquer.

Je suis à vos pieds pour ma vie. V.

3997. — A M. LE COMTE ALGAROTTI.

Aux Délices, décembre.

Quando mi capitò la vostra gentile epistola, stavo bene, e ne fui allegro tutto il giorno ; ma sono ricaduto, sto male, e sono pigro, attristato, malinconico, ho tralasciato un mese i miei armenti, e l' istoria, e la poesia, ed ancora voi stesso, cigno di Padova, che cantate adesso sulle sponde del piccol Reno, *parvique Bononia Reni.*

Vi parlerò prima dell' opera rappresentata nella corte di Parma,

Che quanto per udita io ve ne parlo;
Signor, miraste, e feste altrui mirarla.

Il vostro *Saggio sopra l' Opera*[1] in musica fu il fondamento della riforma del regno dei castrati. Il legame delle feste e delle azione, a noi Francesi si caro, sarà forse un giorno l' inviolabil legge dell' opera italiana[2].

1. Le chevalier de Chastellux a publié une traduction de cet *Essai* en 1773.

2. *Traduction :* Quand je reçus votre gentille lettre, j'étais bien portant, et je fus allègre tout le jour. Mais je suis retombé malade, et redevenu paresseux, triste, mélancolique; j'ai abandonné mes troupeaux, et l'histoire, et la poésie, et vous-même, cygne de Padoue, qui chantez maintenant sur les bords du petit Reno..... Je vous parlerai d'abord de l'opéra représenté à la cour de Parme, quoique je n'en parle que d'après ce que j'en ai ouï dire : vous l'avez admiré et l'avez fait admirer. Votre *Essai sur l'Opéra* a amené la réforme du règne des castrats. Le lien des fêtes et de l'action, si cher à nous autres Français, sera un jour l'inviolable loi de l'opéra italien.

Notre quatrième acte de l'opéra de *Roland*[1], par exemple, est en ce genre un modèle accompli. Rien n'est si agréable, si heureux que cette fête des bergers qui annoncent à Roland son malheur; ce contraste naturel d'une joie naïve et d'une douleur affreuse est un morceau admirable en tout temps et en tout pays. La musique change, c'est une affaire de goût et de mode; mais le cœur humain ne change pas. Au reste la musique de Lulli était alors la vôtre; et pouvait-il, lui qui était un *valente buggerone*[2] *di Firenze*, connaître une autre musique que l'italienne?

Je compte envoyer incessamment à M. Albergati la pièce que j'ai jouée sur mon petit théâtre de Tournay, et qu'il veut bien faire jouer sur le sien, en cas qu'il ne soit point effrayé d'avoir commerce avec une espèce d'hérétique, moitié Français, moitié Suisse. Je crois, messieurs, que, dans le fond du cœur, vous ne valez pas mieux que nous; mais vous êtes heureusement contraints de faire votre salut.

M. Albergati m'a mandé qu'il avait vraiment une permission de faire venir des livres. O Dio! *o Dii immortales!* Les jacobins avaient-ils quelque intendance sur la bibliothèque d'un sénateur romain? Yes, good sir, I am free and far more free than all the citizens of Geneva.

Libertas, quæ, sera, tamen respexit . . . .
(VIRG., ecl. I, 28.)

sed non INERTEM. C'est à elle seule qu'il faut dire : *Tecum vivere amem, tecum obeam libenter*[3]. Cependant j'écris l'histoire du plus despotique bouvier[4] qui ait jamais conduit des bêtes à cornes; mais il les a changées en hommes. J'ai chez moi, au moment que je vous écris, un jeune Soltikof, neveu de celui qui a battu le roi de Prusse; il a l'âme d'un Anglais, et l'esprit d'un Italien. Le plus zélé et le plus modeste protecteur des lettres que nous ayons à présent en Europe est M. de Schouvalow, le favori de l'impératrice de Russie : ainsi les arts font le tour du monde.

Niente dal vostro librajo; ve l' ho detto, è un briccone. Anni-

1. Paroles de Quinault, musique de Lulli; 1685.
2. La Fontaine a traduit ce mot dans sa satire intitulée *le Florentin*, contre Lulli.
3. Horace, livre III, ode IX, vers 24, dit :

Tecum vivere amem, tecum obeam libens.

4. Pierre le Grand.

bal et Brennus passèrent les Alpes moins difficilement que ne font les livres. *Interim, vive felix,* and dare to come to us.

3998. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN,

AMBASSADEUR A TURIN.

Aux Délices, 11 décembre.

Il est bien beau à Votre Excellence de songer à des tragédies françaises, quand vous avez des opéras italiens. Pour moi, je renonce cet hiver aux uns et aux autres. Phèdre, non pas la *Phèdre* de Racine, mais Phèdre, le conteur de fables, dit :

Vaces oportet, Eutyche, a negotiis,
Ut liber animus sentiat vim carminis.
(Lib. III, *Prolog.*)

Je maintiens que le public de Paris est comme ce M. Eutychius ; il n'est pas en état de sentir *vim carminis.* Il lui faut argent, gaieté, succès; il n'a rien de tout cela; il siffle tout pour se venger.

J'avais fait ma *Chevalerie* dans un temps moins malheureux, et j'espérais que vous pourriez la voir à Paris. Vous et madame l'ambassadrice l'avez assez honorée dans ma petite retraite. M. le duc de Choiseul est, je crois, à présent un vrai Eutychius ; moi, chétif, je suis *attristato, malinconico, ammalato.* L'hiver me rend de mauvaise humeur ; il m'ôte le plaisir de me ruiner en bâtiments. J'essuie des banqueroutes. Les misères publiques poussent jusqu'au mont Jura, et viennent m'y trouver.

Vraiment oui, monsieur, j'ai reçu une lettre du roi de Prusse ; j'en ai reçu trois en huit jours. Je suis comme les gens de l'île des Papegauts[1] : « L'avez-vous vu, bonnes gens, l'avez-vous vu ? Eh oui, pardieu ! nous en avons vu trois, et nous n'y avons guère profité. » Cette petite affaire me paraît aussi épineuse que celle de ce rude abbé d'Espagnac, qui ne finit point, et qui s'amuse à présent à condamner le lit de justice.

Je pense que tout le monde est devenu fou ; cela ne serait rien, si l'on n'était pas devenu aussi gueux. Je crois pourtant que *Luc* écrira à votre ami[2] avant un mois. Pour moi, je vous remer-

1. Voyez *Pantagruel,* liv. IV, chap. XLVIII ; *comment Pantagruel descendit en l'isle des Papimanes.* — C'était de mémoire seulement que Voltaire en citait ce passage.

2. Le duc de Choiseul.

cierai toujours des bontés dont vous m'avez honoré auprès de cet épineux d'Espagnac. Il devrait bien plutôt songer à tirer le pays de Gex de la misère qu'à grimeliner des lods et ventes.

Il ne m'appartient pas de parler à Votre Excellence des affaires publiques ; mais il faut que je vous conte un trait assez singulier qui a quelque rapport à ce qui se passe sur terre. Vous savez que le roi de Prusse m'écrit quelquefois en vers et en prose, quand il a fait sa revue et joué de la flûte ; or il m'écrivait le 17 de novembre : « Nous touchons à la fin de notre campagne ; elle sera bonne, et je vous écrirai, dans une huitaine de jours, de Dresde, avec plus de tranquillité et de suite qu'à présent ; » et vous savez, au bout de trois jours, ce qui lui est arrivé [1]. Je trouve partout la fable du *Pot au lait* [2]. Quel *pot au lait* que ce Silhouette ! Son premier début m'avait séduit. Ce traducteur du *Tout est bien*, de Pope, m'a vite rangé du parti de Martin, et m'a fait voir combien tout est mal. Il faut tâcher de vivre comme le seigneur Pococurante. Mais il y a un seigneur qui me paraît de tout point préférable ; c'est le plus aimable des hommes, mari de la plus aimable des femmes. Je leur présente à tous deux, avec leur permission, les plus tendres respects.

3999. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 11 décembre.

Je me flatte, mon divin ange, que la mort funeste de la princesse [3] que vous regrettez ne changera rien à votre destinée, et que votre place n'en sera pas moins pour vous une source de choses utiles et agréables. Permettez-moi de vous marquer toute la part que nous prenons, Mme Denis et moi, à ce triste accident. Je suis persuadé que madame l'infante vous avait bien goûté, qu'elle sentait tout ce que vous valez ; et, en ce cas, vous perdez beaucoup. Votre cœur sera affligé ; mais, quoique votre intérêt ne soit pas pour vous un motif de consolation, il faut bien que vos amis envisagent cet intérêt, que vous êtes bien homme à négliger.

Voilà, dit-on, de belles espérances de paix ; le roi d'Angleterre l'offre en vainqueur. Je ne veux point demander si cette décla-

1. Voyez une note de la lettre 3992.
2. Voyez la lettre 3991.
3. Louise-Élisabeth, fille de Louis XV et femme du duc de Parme, morte le 6 décembre, de la petite vérole.

ration de sa part est une suite de certaines démarches; je demande seulement, comme citoyen, si vous pensez que nous aurons la paix. Je la vois nécessaire pour nous. J'ai bien de la peine à la voir glorieuse; mais j'attends tout des lumières et de la belle âme de M. le duc de Choiseul. C'est alors que nous pourrons mettre les chevaliers français sur la scène; ils seront à vos ordres comme l'auteur. Cette *Femme qui a raison* me fait de la peine; on la dit imprimée, et très-mal: c'est ma destinée, et cette destinée désagréable a été toujours la suite de ma facilité. On ne se corrige de rien; au contraire, les mauvaises qualités augmentent avec l'âge comme les bonnes. Que vous êtes heureux! et que cette loi de la nature vous est favorable! Je vous souhaite, et à Mme Scaliger, une jolie année 1760, et cinq ou six bonnes pièces nouvelles. Si j'avais du temps j'en ferais une, bonne ou mauvaise; mais *Pierre* m'appelle; je ne connais que vous et lui.

4000. — A M. BERTRAND.

12 décembre.

De quoi vous avisez-vous, mon cher ami, de donner sitôt de l'argent[1] à Panchaud? Il n'en a pas probablement tant de besoin que vous; c'était à lui d'attendre votre commodité. Vous êtes bien heureux de n'avoir pas votre bien à Leipsick; le roi de Prusse vient encore de lui extorquer 300,000 écus. Tout ce qu'on voit, à droite et à gauche, fait aimer et estimer ce pays-ci, surtout si le sage gouvernement de Berne ne donne pas des lettres de naturalité à ce fripon de Grasset. Je crois qu'il faudra faire paraître à la fois les deux volumes de l'*Histoire de Pierre le Grand,* le plus sage et le plus grand des sauvages, qui a civilisé une grande partie de l'hémisphère, et qui, en se laissant battre neuf années de suite, apprit à battre l'ennemi le plus intrépide. Ce qui se passe aujourd'hui est juste le revers de Pierre; on a commencé par des victoires, on finira par le plus affreux revers. On m'écrivait le 17 novembre : *Je vous en dirai davantage de Dresde, où je serai dans huit jours.*

Vous voyez ce qui est arrivé le troisième jour. Pour la France, il n'y a rien à en dire. Il n'y a qu'à n'avoir point d'argent chez elle.

Mille tendres respects à M. et à Mme de Freudenreich. Voilà

1. Voltaire, un an auparavant, avait prêté cinquante louis à Bertrand.

des gens sages et aimables ; je leur suis attaché pour ma vie.

Je vois, par mes archives, qu'un seigneur de leur nom a possédé ma terre de *Fernex*, au XVIe siècle. Cela me rend tout glorieux.

Bonsoir, mon cher ami ; je vous embrasse tendrement de tout mon cœur.

4001. — A M. THIERIOT.

15 décembre.

Vous ne vous plaindrez pas cette fois-ci, mon cher et ancien ami, que j'épargne les ports de lettres. J'ai peur qu'il ne soit ridicule de parler de comédie dans le temps qu'il n'est question que de *culs noirs*, de bourses vides, de flottes dispersées, et de malheurs en tout genre sur terre et sur mer. L'espérance de la paix est dans le fond de la boîte de Pandore ; mais, pendant que tout l'État souffre, il se trouve toujours des gredins qui impriment, des oisifs qui lisent, et des Frérons qui mordent. Je vous prie de m'envoyer, par M. Bouret ou par quelque autre contresigneur, *la Femme qui a raison*, et la *malsemaine* dans laquelle Fréron répand son venin de crapaud.

On m'a envoyé la magnifique édition de l'*Ecclésiaste*[1] : elle est imprimée au Louvre, avec mon portrait à la tête ; mais il y a beaucoup de fautes, et le texte manque au bas des pages. Il en paraîtra une belle édition approuvée par le pape. Il faut apprendre à de petits esprits insolents, qui abusent de leurs places, à quel point on doit les mépriser[2], et à quel point on peut les confondre. On reviendrait à Paris leur marquer tout le dédain qu'on leur doit, si on n'aimait pas mieux être chez soi libre et tranquille.

> Sed nil dulcius est bene quam munita tenere
> Edita doctrina sapientum templa serena,
> Respicere unde queas alios, passimque videre
> Errare, atque viam palantes quærere vitæ.
>
> (LUCR., lib. II.)

1. C'était sans doute la Pompadour qui avait fait imprimer cette édition. (CL.)
2. Ceci s'adressait à Omer Joly de Fleury et à l'abbé Terrai, sur le rapport duquel le parlement ordonna que l'on brûlât le *Précis du Cantique des cantiques*. Voyez la *Lettre* qui précède ce *Précis*, tome IX.

4002. — A M. D'ALEMBERT.

Aux Délices, 15 décembre.

Votre Siméon Valette, ou Valet, ou La Vallette, est chez moi, mon cher philosophe; il s'est fait moine dans mon couvent, mais on ne reçoit pas de moines sans savoir d'où ils viennent et qui ils sont. Cet homme ne donne aucuns renseignements; il paraît assez bon diable, mais je veux au moins savoir qui est ce diable. Où l'avez-vous connu? qui répond de lui?

Quis, quid, ubi, quibus auxiliis, cur, quomodo, quando?

Nous allons donc avoir la paix; votre pension berlinoise sera bien assurée. Je vous plaindrai si vous restez à Paris, je vous plaindrai si vous allez en Prusse; mais partout où vous serez, je vous aimerai de tout mon cœur. Mes compliments à frère Berthier et à *tutti quanti*.

4003. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Aux Délices, 16 décembre.

Calfeutrez-vous, chauffez-vous bien, madame; digérez; jouissez de la société d'une amie charmante, et de la considération personnelle qui doit rendre votre vie agréable. On abrége ses jours dans le tracas des cours; on les prolonge et on les rend sereins dans la retraite. Si je suis en vie, j'en ai l'obligation à ma campagne. J'ai acheté deux terres belles et bonnes auprès de mes Délices, par reconnaissance du bien que m'a fait la vie champêtre. J'ai trois ports contre tous les naufrages: c'est là que je plains les folies barbares de ceux qui s'égorgent pour des rois. J'y ris de la folie ridicule des courtisans, et du changement continuel de scènes dans une très-mauvaise pièce. Les vers que vous m'envoyez ne donnent point envie de rire; ils disent des vérités bien tristes. Il faut s'attendre à peu de gloire et peu d'argent. Passe pour le premier point. Le duc[1] de Lauraguais renonce à la gloire, et garde son argent; mais la France perd le sien.

Bonsoir, et mille respects. V.

1. Louis de Brancas, né en 1714, duc de Lauraguais, était le père du comte de Lauraguais.

4004. — A M. COLINI.

Aux Délices, 16 décembre.

Gli auguro un felice viaggio, o più tosto una stabile dimora. Ecco due lettere, l' una per l' Altezza[1], l' altra pe 'l Pierron[2], scritte ambedue colla medesima premura. Intanto sappia che l' amo e l' amerò sempre[3]. V.

4005. — A M. PIERRON,
A MANHEIM[4].

Aux Délices, 16 décembre.

Mon cher ami, je vous envoie mon précurseur. Mon régime, malgré toutes mes incommodités, me mettra, l'été qui vient, en état d'aller vous remercier de toutes les marques d'amitié qu'il a reçues de vous. Je prends sur moi le bien que vous lui faites, et je partage sa reconnaissance. Vous aurez en lui un homme très-attaché. Plus vous le connaîtrez, plus vous verrez combien il mérite votre bienveillance. Je lui ai donné une lettre pour Son Altesse électorale ; je me flatte que vous lui procurerez l'honneur de la présenter. Il ne veut avoir d'obligation qu'à vous. Je vous prie de présenter mes respects à M. le baron de Beckers[5], et à tous ceux qui voudront bien se souvenir de moi dans votre aimable cour.

4006. — A M. TRONCHIN, DE LYON[6].

17 décembre.

Je commence à espérer la paix, et je pense que cet événement si désirable est ou sera la suite de ce que je vous mandai il y a

1. L'électeur palatin. — La lettre que Voltaire lui adressa par Colini n'a pas été retrouvée. Il en est question plus bas dans celle du 28 décembre à Mme de Lutzelbourg. (Cl.)

2. Voyez la lettre qui suit. — Colini nous apprend, dans ses Mémoires, qu'il quitta Strasbourg dès qu'il eut reçu ces lettres, et que, arrivé à Manheim le 29 décembre 1759, il devint bientôt secrétaire intime de Charles-Théodore.

3. *Traduction :* Je vous souhaite un heureux voyage ou plutôt une position stable. Voici deux lettres, l'une pour l'Altesse, l'autre pour M. Pierron, écrites toutes deux avec la même chaleur. Sur ce, sachez que je vous aime et vous aimerai toujours.

4. Voyez tome XXXVIII, page 276.

5. Contrôleur général de l'électeur palatin.

6. Éditeurs, de Cayrol et François.

quelque temps. Mais je crois qu'il faudra bien du temps pour rétablir la circulation et la confiance.

Ne soupçonnez-vous pas que M. Silhouette voulait faire rendre gorge à certains financiers, et que ceux-ci l'ont culbuté? Il allait trop vite, il effarouchait; peut-être de bonnes intentions trop précipitées l'ont perdu.

4007. — A M. BERTRAND.

18 décembre.

Je m'intéresse bien vivement, mon cher monsieur, à tout ce qui peut toucher Mme de Freudenreich ; je crains de ne pas assez ménager sa douleur, en lui écrivant une de ces lettres de condoléance qui ne sont, comme dit La Fontaine, que des surcroîts d'affliction[1]. J'ai pris le parti d'adresser ma lettre à M. de Freudenreich. Je reconnais bien votre amitié à la part que vous m'avez faite de ce qui regarde une famille qui me sera toujours respectable et bien chère.

Je vous plains si vous avez mis quelque chose sur les fonds publics de France ; il n'y a pas d'apparence que nos pertes immenses soient sitôt réparées. J'ai embarqué comme vous une grande partie de ma fortune sur ce frêle vaisseau de la foi publique ; mais il ne faut jamais songer à ce qu'on a perdu, il faut penser à bien employer ce qui reste.

S'il est vrai qu'un corps prussien de huit mille hommes ait été battu[2] par les Autrichiens, et que le maréchal de Daun se soit ouvert les chemins de Berlin, je tiens le roi de Prusse plus à plaindre que vous et moi.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

4008. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 22 décembre.

Le nouveau moine[3] ou frère lai que vous venez de recevoir, mon cher et illustre maître, m'a été adressé, il y a plusieurs années, par une nièce de

1. De certains compliments de consolation
Qui sont surcroît d'affliction.
(La Fontaine, livre VIII, fable xiv, vers 4-5.)

2. Dans les premiers jours de décembre, Beck, l'un des généraux qui servaient sous Daun, avait enlevé un corps de quinze cents Prussiens, près de Meissen, sur la rive droite de l'Elbe.

3. Valette.

Mlle Quinault, qui est mariée à Bourges, et qui me le recommanda. Il me parut comme à vous assez bon diable, et d'ailleurs je lui trouvai quelques connaissances mathématiques. Il présenta, quelque temps après, à l'Académie des sciences, un Traité de gnomonique qu'elle approuva, et qu'il m'a fait l'honneur de me dédier [1]. Depuis ce temps-là il a été errant de ville en ville, et m'a écrit de temps en temps pour m'engager à le placer, sans que j'en aie pu trouver les moyens. Je suis aise qu'il ait trouvé un asile chez vous, et je crois que vous en pourrez tirer quelques secours; au surplus, je ne vous demande vos bontés pour lui qu'autant qu'il s'en rendra digne.

Je ne crois pas la paix si prochaine que vous, mais je la désire encore plus que je n'en doute, et je la désire par mille raisons. Je suis bien las de Paris; mais serai-je mieux ailleurs? C'est ce qui est fort incertain. Vous avez choisi, comme Marthe, la meilleure part [2]; mais vous êtes riche, et je suis pauvre. Je n'attends que la paix pour voyager; je tâterai de différents pays, et *quamprimum tetigero bene moratam, et liberam civitatem, in ea conquiescam* [3]. Peut-être, *quod Deus avertat!* finirai-je comme Scarmentado [4].

On continue toujours ici à nous persécuter, et à nous susciter tracasseries sur tracasseries. Voilà encore une querelle d'Allemand qu'on fait à Diderot et aux libraires, au sujet des planches de l'*Encyclopédie :* j'espère qu'ils s'en tireront avantageusement, car pour le coup ils n'ont affaire ni au parlement ni à la Sorbonne. Adieu, mon cher philosophe; quand je vous vois du port contempler les orages, je me rappelle ces vers de Virgile [5] :

> Hos ego digrediens lacrymis affabar obortis :
> Vivite felices, quibus est fortuna peracta
> Jam sua; nos alia ex aliis in fata vocamur.
> Vobis parta quies; nullum maris æquor arandum.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

4009. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 décembre.

Ma dernière lettre [6] était déjà partie, et mon cœur avait prévenu le vôtre, mon respectable ami, avant que je reçusse les dernières marques de votre amitié et de votre confiance. Vous me confirmez tout ce que j'avais imaginé, votre douleur raisonnable, et les consolations de M. le duc de Choiseul. Il me semble que

1. *La Trigonométrie sphérique résolue par le moyen de la règle et du compas,* 1757, in-8°.
2. Luc, chap. x, verset 43.
3. Cicéron, *Oratio pro Milone.*
4. Voyez la dernière phrase de ce roman, tome XXI, page 132.
5. *Æn.*, III, 492-495.
6. Sans doute la lettre 3999.

sa belle âme était faite pour la vôtre. En qui peut-il mieux placer sa confiance qu'en vous? N'y a-t-il pas de la modestie à lui à penser que c'est le ministère d'Angleterre qui jette les premiers fondements de la paix? Mais n'y a-t-il pas aussi un peu d'insolence à moi à penser que je crois savoir que c'est M. le duc de Choiseul lui-même qui a tout préparé, et que c'est sur une de ses lettres, envoyée certainement à Londres, que M. Pitt s'est déterminé? M. le duc de Choiseul lui-même ne m'ôterait pas de la tête qu'il est le premier auteur de la paix que toute l'Europe, excepté Marie-Thérèse, attend avec empressement. Cependant si *Luc* pouvait être puni avant cette heureuse paix! si, le chemin de la Lusace et de Berlin étant ouvert par le dernier avantage du général Beck, quelque Haddick[1] pouvait aller visiter Berlin! Vous voyez, divin ange, que, dans la tragédie, je veux toujours que le crime soit puni.

On parle d'une grande bataille donnée le 6 entre *Luc* et l'homme à la *toque bénite*[2]; on la dit bien meurtrière. Trois lettres en parlent; il n'y a peut-être pas un mot de vrai; nous ne le saurons que dans deux jours. Je m'intéresse bien vivement à cette pièce. Dès que les Autrichiens ont un avantage, M. le comte de Kaunitz[3] dit à Mme de Bentinck: « Écrivez vite cela à notre ami. » Dès que *Luc* a le moindre succès, il me mande: « J'ai frotté les oppresseurs du genre humain. » Cher ange, dans ces horreurs, je suis le seul qui aie de quoi rire; cependant je ne ris point, et cela à cause des *culs noirs*, des annuités, des loteries, et de Pondichéry : car *sempre temo per Pondichery*.

Pour nos *Chevaliers*[4], ils sont à vos ordres. Il faudra s'attendre aux insultes de ce polisson de Fréron, aux cris de la canaille. Je me préparerai à tout en faisant mes Pâques dans ma paroisse; je veux me donner ce petit plaisir en digne seigneur châtelain. Et ce M. d'Espagnac! quel homme! quel grand chambrier! quel minutieux seigneur! Il ne finira donc jamais? Mais, à propos, je vous prépare des gantelets, des gages de bataille pour Pâques. Et pourquoi ne pas jouer *Rome sauvée* sur votre vaste théâtre

1. Haddick, entré à Berlin le 16 octobre 1757, avec quatre mille hommes seulement, y avait levé, au nom de Marie-Thérèse, une contribution de 800,000 fr. Tottleben, l'un des généraux d'Élisabeth, exécuta un semblable coup de main sur Berlin le 9 octobre 1769.

2. Daun.

3. Venceslas de Kaunitz-Rietberg, qui porta plus tard le titre de prince. Il avait beaucoup contribué au traité de 1756, si funeste à la France.

4. *Tancrède*.

cet hiver? pourquoi ne pas entendre les cris de Clytemnestre[1]? ne faut-il rien hasarder? Mille tendres respects à Mme Scaliger.

4010. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[2].

Aux Délices, 25 décembre, et n'a pu partir que le 29.

Madame, j'ai reçu la lettre par laquelle Votre Altesse sérénissime daigne m'instruire que Mlle Pertris approuve mes démarches auprès de son banquier. Je crois qu'il ne tient qu'à lui de s'accommoder avec ses créanciers. Il m'a écrit par un correspondant. J'avoue, madame, que je ne m'entends point du tout à ces sortes d'affaires. Je ne fais que rapporter des paroles avec simplicité et fidélité, pour le bien de deux ou trois familles. Je sais que je ne suis qu'un pauvre laboureur qui cultive en paix quelques arpents, et qui est fort heureux de manger les fruits de ses terres. Les affaires de finance me sont aussi étrangères que celles de la guerre. J'ai actuellement environ deux lieues de pays à gouverner, et je ne conçois pas comment on en peut gouverner davantage par soi-même. Mais il me semble que si les hommes étaient moins fous et moins méchants qu'ils ne sont, chacun cultiverait ses champs sans dévaster ceux de ses voisins.

Je ne manquerai pas, madame, d'envoyer par la première occasion, aux pieds de Votre Altesse sérénissime, la copie de la nouvelle pièce que nous avons jouée dans un de mes petits hameaux. Grande maîtresse des cœurs, j'implore votre appui; secourez-moi auprès de madame la duchesse, et si je l'ennuie, obtenez ma grâce.

Je souhaite à Vos Altesses sérénissimes, pour l'année 1760, l'éloignement de tout housard, de tout pandour et de tout kalmouk; un bonheur tel que vous le méritez, et tous les avantages qui sont dus à votre auguste maison. Le peu d'années que j'ai encore à vivre seront consacrées, madame, à vous témoigner mon profond respect et mon attachement inviolable.

4011. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Aux Délices, 28 décembre.

Jouissez de la santé, madame, l'année 1760; n'ayez point mal aux yeux, comme moi, qui ne peux vous écrire de ma main.

1. Dans la tragédie d'*Oreste*.
2. Éditeurs, Bavoux et François.

Vivez avec votre amie[1], et avec monsieur votre fils, tant que vous pourrez ; voyez d'un œil tranquille nos énormes sottises ; mettez à la tontine, et enterrez votre classe. J'ai envoyé un gros paquet à Colini, dans lequel il y a une lettre pour monseigneur l'électeur palatin, et une autre pour le valet de chambre favori ; il devrait l'avoir reçu. Les bontés dont vous l'honorez, madame, me mettent en droit de vous prier de l'en avertir.

On dit qu'on a roué le révérend père Malagrida ; Dieu soit béni ! Vous aviez deux jésuites bien insolents, l'un à Strasbourg, l'autre à Colmar[2]. Monsieur le premier président, votre frère, ménageait ces maroufles. Ne sait-il pas qu'ils sont à présent fort au-dessous des capucins ? Je mourrais content si la paix était faite, et si je voyais les jansénistes et les molinistes écrasés les uns par les autres. Mille tendres respects.

4012. — A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY[3].

Du 1er janvier 1760.

Vous m'avez écrit, mon cher monsieur, une lettre où vous peignez la plus belle âme du monde avec des couleurs dignes du peintre. Il me semble que vous êtes un peu fâché contre le genre humain, qui le mérite bien, surtout en ce temps-ci, en y comprenant les meurtriers prussiens, les assassins jésuites, et les coupeurs de bourses privilégiés qui nous ruinent. Si c'est seulement la philosophie qui vous fait voir les hommes tels qu'ils sont, je vous en fais mon compliment ; si malheureusement vous aviez à vous plaindre de quelque injustice de la part de ces animaux à deux pieds sans plume, parmi lesquels il y en a de si ingrats et de si méchants, comptez que je m'y intéresse très-vivement, et que je souhaiterais avec passion d'être à portée de vous consoler. Mais je n'imagine pas que, n'ayant jamais fait que du bien, et jouissant d'une fortune tranquille dans le sein des belles-lettres, et surtout dans la société de Mme de Ruffey, vous puissiez être au nombre de ceux qui se plaignent.

Vous me demandez, monsieur, si j'ai achevé mes bâtiments. J'ai été beau train jusqu'au ministère du traducteur de Pope[4]. Mais ce diable d'homme, qui avait traduit le *Tout est bien*, nous a

1. Mme de Brumath.
2. Celui de Colmar était Kroust.
3. Éditeur, Th. Foisset.
4. Silhouette.

bien vite prouvé que tout est mal. Il m'a fait perdre une partie de mon bien. Je m'imaginai que parce qu'il mariait son neveu à une de mes parentes, je devais avoir confiance en lui ; mais à présent je n'ai d'autre ressource que d'abandonner mes projets.

> . . . . . Pendent opera interrupta, minæque
> Murorum ingentes.

Ainsi se passe une partie de la vie à se tromper dans ses idées. Il faut prendre son parti. Partir toujours du point où l'on est, regarder le moment présent comme celui où tout commence pour nous, calculer l'avenir et jamais le passé, regarder ce qui s'est fait hier comme s'il était arrivé du temps de Pharamond : c'est, je crois, la meilleure recette. Je ne voudrais pourtant pas oublier le passé quand je songe aux moments où j'ai eu l'honneur de vivre avec vous. Ma santé est bien moins mauvaise que mes affaires ; mon cœur est à vous bien véritablement.

4013. — A M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES[1].

Aux Délices, 2 janvier 1760.

J'ai l'honneur, monsieur, de présenter mes respects à toute votre famille, et à vous surtout, du meilleur de mon cœur au commencement de cette année. J'attends vos ordres pour la conclusion de l'affaire de Tournay. Je me flatte que quand vous serez débarrassé des premiers soins qu'exige votre séjour à Dijon, vous voudrez bien instruire le sieur Girod de vos volontés et l'honorer de vos pleins pouvoirs.

Permettez aussi, monsieur, que je vous supplie de me faire communiquer les pièces concernant les droits de la terre. La petite affaire de Panchaud me rend surtout cette communication nécessaire. Vous savez bien, monsieur, que la notoriété publique ne suffit pas pour constater un droit de haute justice. Il faut quelque acte, quelque exemple. Le lieu nommé la Perrière est situé sur un fief de Genève. Il est à présumer dès lors que le seigneur de Tournay n'a pas droit de juridiction dans cet endroit. On dit que, quand il y a eu des catholiques dans ce terrain, ils ont été à la messe à Chambésy. Mais, monsieur, une messe n'établit point une haute justice.

Quant à la justice qu'on a rendue au nommé Panchaud, il

1. Éditeur, Th. Foisset.

n'est pas croyable que cet homme ait été condamné à un bannissement perpétuel uniquement pour avoir défendu ses noix. On assure qu'il a été condamné pour des délits commis longtemps auparavant; il est donc de votre équité et de votre intérêt, monsieur, vous qui jouissiez alors de la terre, que les frais ne soient pas exorbitants, et que la haute justice sur la Perrière soit bien constatée. En ce cas, j'y ferai mettre quatre poteaux.

Je suis honteux de vous importuner de ces minuties. Votre Salluste m'intéresse bien davantage, et la lenteur des Cramer m'étonne. J'imagine, monsieur, que vous vous êtes étendu sur l'état de la république, sur le gouvernement de la Mauritanie, sur les changements arrivés dans l'Afrique, sur l'extrême différence des peuples qui l'habitaient alors avec ceux qui la désolent de nos jours, et qui la rendent si barbare. Quelque parti que vous ayez pris, on ne peut attendre de vous que du plaisir et des instructions. Je voudrais pouvoir me rendre digne de votre confiance et de vos ordres; vous verriez au moins par mon zèle avec quelle estime et quelle amitié respectueuse je vous suis attaché. V.

4014. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA [1].

2 janvier 1760.

Madame, je reçois dans ce moment, à midi, un instant avant que la poste parte, la lettre dont Votre Altesse sérénissime m'honore, en date du 24 décembre; mais le paquet qu'elle daigna m'envoyer, le samedi 22, ne m'est point parvenu. Votre Altesse sérénissime a la bonté de me dire qu'elle a dépêché ce paquet assez gros sous le couvert connu : est-ce par un banquier de Francfort? est-ce par M. de Valdener? Enfin, madame, je n'ai point ce paquet, qui contenait les précieux témoignages de vos bontés. Je vous avoue que je suis au désespoir. Il n'y a que le bonheur de venir vous faire ma cour qui puisse consoler ce pauvre Suisse V., qui vous sera attaché jusqu'au tombeau avec le plus profond respect et l'attachement le plus inviolable.

1. Éditeurs, Bavoux et François.

4015. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[1].

Aux Délices, 4 janvier.

Madame, le paquet de ce banquier que Votre Altesse sérénissime protége arriva deux heures après que je l'eus informée que je ne l'avais pas reçu. Les affaires qu'il discute avec les créanciers de nos quartiers sont un peu épineuses : je les ai vivement recommandées au syndic de Genève. Comment n'aurais-je pas infiniment à cœur, madame, les choses auxquelles elle s'intéresse? Je ne les entends point; mais je presse comme si je les entendais. Peut-être le syndic de Genève ne les entend-il guère mieux que moi, car on dit que c'est un chaos, et qu'il faudrait un dieu pour le débrouiller; mais les dieux ne se mêlent pas des affaires des banquiers : puissent-ils finir bientôt, madame, les déplorables affaires de l'Europe! C'est là qu'est le vrai chaos. Les quatre éléments se combattent et sont confondus ensemble; quel Jupiter les remettra chacun à sa place?

Je crois qu'Arminius est le nom de baptême du prince héréditaire de Brunswick. Homère dit quelque part : *Il fit trois pas, et au troisième il fut au bout du monde*. C'est bien aller. M. le prince de Brunswick voyage à peu près dans ce goût.

Hélas! quand pourrai-je, moi chétif, faire cent mille pas pour me faire introduire à vos pieds, madame, par la grande maîtresse des cœurs, pour renouveler à Votre Altesse sérénissime le respect le plus profond et le plus tendre, ainsi qu'à votre auguste maison?

4016. — A M. FORMEY.

Aux Délices, 6 janvier 1760.

On m'envoie cette lettre ouverte[2]; je profite de l'occasion pour vous souhaiter la santé et la paix. Soyez secrétaire *éternel*. Votre roi est toujours un homme unique, étonnant, inimitable : il fait des vers charmants dans des temps où un autre ne pourrait faire une ligne de prose. Il mérite d'être heureux; mais le sera-t-il? et, s'il ne l'est pas, que devenez-vous? Pour moi, je ne mourrai point entre deux capucins[3]. Ce n'était point la peine

1. Éditeurs, Bavoux et François.
2. C'était une lettre de Grosley à Formey, en date du 24 décembre 1759.
3. Comme Maupertuis; voyez les lettres 3914 et 3965.

d'exalter son âme pour voir l'avenir. Quelle plate et détestable comédie que celle de ce monde!

Sum felix tamen, o superi : nullique potestas
Hæc auferre Deo. . . . . . .

Je vous en souhaite autant, etc ; *vale*. V.

4017. — A M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES[1].

7 janvier.

Le sieur Girod, monsieur, n'a pu encore signer avec moi ; mais il m'a donné vo tre parole, et je suis entièrement à vos ordres Il y a quelques préliminaires dont il est essentiel que je m'assure J'ai besoin, comme vous le savez, de M. le duc de Choiseul et de M. l'abbé d'Espagnac[2].

Mais il y a une affaire considérable qui se présente, et dont je ne peux m'ouvrir au sieur Girod. Elle pourrait vous être d'un très-grand avantage. Il faudrait probablement me céder le syndicat, et nommer ainsi un autre syndic du tiers état que le sieur de Bosson. Je demanderais aussi la capitainerie des chasses. Ce sont deux petits préalables de peu de conséquence qui mettront plus de convenance dans l'affaire dont je vous parle.

Il s'agirait, monsieur, d'un arrangement pour le pays de Gex[3], d'un abonnement qu'on ferait avec les fermiers généraux, d'une compagnie qui fournirait aux fermes générales ou au roi une forte somme moyennant laquelle tout le pays serait purgé de quatre-vingts sbires qui le désolent en pure perte; le sel et le tabac seraient libres. Il y a longtemps qu'on propose un arrangement; mais celui qu'on a présenté en dernier lieu ne me paraît avantageux pour personne. On a proposé une taxe, une espèce de capitation sur chaque individu, homme ou bétail, pour racheter chaque année des fermes générales la liberté du pays. C'est là une autre sorte d'esclavage qu'on propose pour être libre, et un nouvel appauvrissement pour être à son aise. Je vois bien qu'on ne prend ce parti que parce qu'on manque d'argent pour faire tout d'un coup une grande et bonne affaire. On trouvera de l'argent, et il ne faut pas manquer cette occasion. Vous dites sans doute, monsieur, en lisant ceci : Quel rapport cela peut-il avoir

1. Éditeur, Th. Foisset.
2. Chef du conseil du comte de La Marche.
3. Voyez la lettre à Mme d'Épinai n° 4040.

à la vente de Tournay? Celui de placer votre argent à dix pour cent à jamais, en faisant du bien à la province.

Il sera très-convenable que je sois syndic pour accélérer la consommation de cette affaire. Ce que je crains et ce que je déteste plus que jamais à mon âge, ce sont les longueurs.

Si la chose réussit, je m'engage à vous payer une rente de dix pour cent pour la vente de Tournay, et de cinq pour cent de toutes les autres possessions que vous avez dans le pays sur les prix des baux. Tout cela doit être fait ou manqué avant Pâques; mais, si la proposition n'est pas acceptée, la vente de Tournay subsistera toujours. Vous jugez bien, monsieur, qu'en vous donnant dix pour cent, vous n'aurez aucune somme comptant en signant le contrat; ce ne serait pas votre avantage. Les 110,000 livres, prix de Tournay, seront placées dans la somme donnée au roi par la province, et les arrérages vous seront payés sur le pied du denier dix, du produit de ces avances faites au roi, et j'en répondrai. Il faut donc que ces deux affaires marchent ensemble.

Je ne doute pas que monsieur l'intendant de Bourgogne n'appuie la proposition de ces avances, système de tout point préférable à tous les autres. J'aurai l'honneur de vous envoyer le plan rédigé. Votre approbation sera d'un grand poids, et c'est à cette approbation et à vos soins officieux qu'on en devra le succès. Je ne crois pas que monsieur l'intendant revienne sitôt, mais votre influence s'étendra aisément de Dijon à Paris. Vous allez dire : Voilà un homme qui veut être libre aux Délices, et maître à Gex. Oui ; mais maître pour faire du bien, et maître sous vos ordres. V.

La compagnie trouve bon que je m'adresse à vous et vous demande le secret.

4018. — A MADAME D'ÉPINAI.

Aux Délices, par Genève, 7 janvier.

Que faites-vous, madame? où êtes-vous? que dites-vous? comment vous réjouissez-vous? Est-il vrai que le baron d'Holbach est en Italie, et qu'il reviendra par les Délices? Ce sera une grande consolation pour moi de trouver un homme à qui je ne pourrai parler que de vous. Vous êtes à mes yeux *la Femme qui a raison;* mais le faquin de libraire qui l'a imprimée, et indignement défigurée, en a fait la femme qui a tort. Quoique je fasse peu d'at-

tention à ces petites tribulations, elles ne laissent pas cependant de prendre du temps ; on n'aime pas à voir ses enfants courir les rues mal vêtus et mal élevés. Il n'est pas bien sûr que notre docteur aille auprès du roi de Prusse ; s'il avait cette faiblesse, vous pourriez lui appliquer ces vers de Corneille :

D'un Romain lâche assez pour servir sous un roi
Après avoir servi sous Pompée et sous moi.
(*Pompée*, acte III, scène IV.)

On dit, madame, qu'il y a une brochure dédiée au cheval de bronze, qui est assez plaisante. Si je pouvais l'avoir par votre protection, je vous serais bien obligé.

Monsieur l'envoyé[1] de Francfort, la guerre me paraît traîner furieusement en longueur ; ayez la bonté de faire finir ces pauvretés-là le plus tôt que vous pourrez. Si *Luc* est écrasé ou enchaîné, je ferai danser ce faquin de Schmidt, qui est, je crois, au nombre de vos seigneurs commettants.

. . . . . . Antecedentem scelestum
Sequitur pede Pœna claudo.
(Hor., lib. III, od. II, v. 31.)

Je suis accablé de bagatelles ; j'en ai cent pieds par-dessus la tête ; bagatelles touchant Pierre le Grand, bagatelles de théâtre, bagatelles d'histoire du siècle, bagatelles de mes masures et du gouvernement de mes hameaux. Je ne peux songer de longtemps à l'*Encyclopédie;* d'ailleurs, comment traiter *Idée* et les autres articles? Ma levrette accoucha ces jours passés, et je vis clairement qu'elle avait des *idées*. Quand j'ai mal dormi ou mal digéré, je n'ai point d'*idées;* et, pardieu, les idées sont une modification de la matière, et nous ne savons point ce que c'est que cette matière, et nous n'en connaissons que quelques propriétés, et nous ne sommes que de très-plats raisonneurs ; et maître Joly de Fleury n'en sait pas plus que moi sur tout cela. Ce n'est pas la peine d'écrire pour ne point dire la vérité. Il n'y a déjà dans l'*Encyclopédie* que trop d'articles de métaphysique pitoyables ; si

1. Grimm, qui venait d'être chargé des intérêts de la ville de Francfort-sur-le-Mein auprès de la cour de France, avec un traitement de 24,000 livres. Les employés du bureau secret de la poste ayant décacheté, en 1761, une lettre dans laquelle *monsieur l'envoyé* faisait une plaisanterie sur un des ministres de Louis XV, on obligea aussitôt la ville impériale à choisir un autre chargé d'affaires. (Cl.)

l'on est obligé de leur ressembler, il faut se taire. On m'assure que Diderot est devenu riche; si cela est, qu'il envoie promener les libraires, les persécuteurs et les sots, et qu'il vienne vivre en homme libre entre Gex et Genève.

Ma philosophe, on a grande envie de rendre ce pays de Gex libre et indépendant[1]. Ce serait une bonne affaire pour la philosophie. On trouve une compagnie qui offre de l'argent comptant aux fermiers généraux, et même au roi. Pour peu que le plan soit plausible, je vous l'enverrai ; je veux que vous fassiez réussir cette affaire, et que vous en ayez la gloire; vous ameuterez trois ou quatre des Soixante, et je vous dresserai une statue à Ferney. Vous êtes à jamais dans ma tête et dans mon cœur.

4019. — A M. BERTRAND.

7 janvier.

Je vous souhaite une vie tolérable, mon cher philosophe, car pour une vie heureuse et remplie de plaisirs, cela est trop fort après tout ce qui arrive aux annuités, actions et billets de la Compagnie des Indes. Tout périt; je laisse là mes bâtiments, *et mea me virtute involvo*[2].

On a imprimé mes lettres[3] que M. de Haller avait fait courir. Il a oublié apparemment cet article dans les principes de l'irritation[4] : *Magis magnos clericos non sunt magis magnos sapientes*. Je ne conçois pas comment vos *magis magni clerici* peuvent accorder des lettres de naturalité à un voleur[5] avéré. Il me semble que la vertu de la république de Berne devait être inflexible.

A propos de vertu, mes tendres respects à M. et Mme de Freudenreich.

Ce n'est pas une affaire de vertu que trois éditions faites en Angleterre de la *Vie*[6] de Mme de Pompadour. La moitié de l'ou-

1. Voyez la lettre 4040.
2. Horace, livre III, ode XXIX, vers 54-55.
3. La lettre de Voltaire à Haller (n° 3779) et la réponse de Haller (n° 3782) avaient été imprimées à la suite d'une édition encadrée du *Précis de l'Ecclésiaste et du Cantique des cantiques*, Liége, 1759, in-8°, avec un portrait de Voltaire sur le frontispice.
4. Voltaire équivoque sur la célèbre théorie de l'irritabilité due à Haller.
5. Fr. Grasset. Les lettres de naturalité ne lui furent pas accordées; voyez la lettre 4030.
6. La *Vie de la marquise de Pompadour* avait paru, en anglais, à Londres, en deux volumes in-16. Cette *Vie*, qui eut quatre éditions, fut traduite en français par P.-Ant. de La Place.

vrage est un tissu de calomnies; mais ce qu'il y a de vrai fera passer ce qu'il y a de faux à la postérité.

Adieu : je lève les épaules quand on me parle du *meilleur des mondes possibles*. Je vous embrasse de tout mon cœur. V.

4020. — A M. DARGET.

Aux Délices, 7 janvier 1760 [1].

Mes pauvres yeux sont les très-humbles serviteurs des vôtres, mon cher et mon ancien camarade des bords de la Sprée; je commence à perdre les joies de ce monde, comme disait cet aveugle à Mme de Longueville, qui le prenait pour un châtré; je commence à croire que la poésie n'a jamais fait que du mal, puisque celles dont vous me parlez vous ont attiré de si énormes tracasseries; mais je vous jure que vous n'auriez rien à craindre quand même on imprimerait à Paris ce qui a déjà été imprimé ailleurs; je n'ai jamais entendu parler d'une Mme d'Artigny. Il vint chez moi, il y a environ deux mois, un prétendu marquis en.... *il*, qui prétendait avoir des compliments à me faire du roi de Prusse; ce marquis, étant à pied et n'ayant nulle lettre de recommandation, ne parvint pas jusqu'à moi. Il dit qu'il avait des choses importantes à me communiquer. Pour réponse, je lui fis donner une pistole, et je n'en ai pas entendu parler depuis. Il est difficile que ce marquis ait transcrit sous l'abbé de Prades le livre des *poëshies du roi mon maître;* attendu que le roi mon maître m'a mandé qu'il avait fourré, il y a deux ans, l'abbé de Prades à la citadelle de Magdebourg. En tout cas, mon cher camarade, je peux vous répondre que vous ne serez jamais soupçonné d'une infidélité, à moins que ce ne soit avec quelques damoiselles.

Le philosophe de Sans-Souci n'est pas sans souci; cependant il m'envoie toujours des cargaisons de vers avant de donner bataille, et après l'avoir donnée; et avant Maxen, et pendant Maxen, et après Maxen; et dans ces vers il y a toujours de l'esprit, et un fond de génie. Je suis toujours honteux d'être plus heureux que lui, et, révérence parler, je ne troquerais pas le château que j'ai fait bâtir à Ferney contre celui de Sans-Souci; la liberté et

1. Dans l'édition de Bâle, d'où elle est tirée, cette lettre est datée du 7 janvier 1759. Or la franchise des terres de Voltaire ne lui fut accordée qu'en mai 1759 (voyez lettre 3860); ce ne fut qu'en juillet 1759 que Maupertuis mourut *entre deux capucins*. Enfin le combat de Maxen est du 20 novembre 1759.

la plus belle vue du monde sont deux choses qu'on ne rencontre pas dans tous les châteaux des rois. J'aurais bien voulu que vous fussiez venu dans nos tranquilles retraites avec Mme de Bazincourt : elle aurait été charmée d'avoir un tel écuyer, et je vous aurais bien fait les honneurs de mon petit royaume de Catai. Je visais toujours à une retraite agréable, lorsque nous étions dans la ville des géants ; mais je n'osais en espérer une aussi charmante. J'ai avec moi un homme de lettres qui s'est fait ermite dans mon abbaye, la sœur Bazincourt, la prieure Denis, un neveu qui a pris l'habit ; bonne compagnie vient dîner, souper et coucher dans le monastère. Si vous étiez homme à y venir passer quelque temps en retraite nous dirions notre office très-gaiement. Je ne sais si vous savez que le véritable roi mon maître, le roi très-bien aimé de moi chétif, a daigné, par un beau brevet, rendre mes terres que j'ai en France, sur la frontière, entièrement franches et libres ; c'est un droit qu'elles avaient autrefois, et que Sa Majesté a daigné renouveler en ma faveur, de sorte que mes monastères sont obligés de prier Dieu pour lui, ce que nous faisons très-ardemment. C'est une grâce que je dois à M. le duc de Choiseul, et à Mme la marquise de Pompadour. Par ma foi, cela vaut mieux que d'être chambellan. Ne m'oubliez pas auprès de M. Duverney, je vous en supplie, et dites-lui que je lui serai attaché jusqu'à la mort : car, tout moine que je suis, je ne suis pas ingrat.

Ihr treue diener, gehorsam diener[1], qui ne mourra pas entre deux capucins[2].

VOLTAIRE.

4021. — A M. PARIS-DUVERNEY[3].

Aux Délices, 7 janvier.

Je vous souhaite, monsieur, les années du cardinal de Fleury, bien convaincu d'ailleurs que vous avez des vues plus nobles et plus étendues que les siennes ; il n'eût jamais établi l'École militaire.

Permettez que je vous propose une action digne de votre caractère. Il s'agit de rendre à la patrie une famille entière, de la plus ancienne noblesse du royaume.

Vous avez peut-être connu autrefois le marquis de Langallerie,

1. Votre fidèle et obéissant serviteur.
2. Comme Maupertuis; voyez lettres 3914 et 3965.
3. Éditeurs, de Cayrol et François.

lieutenant général des armées, que son humeur trop vive et l'ineptie de M. de Chamillart obligèrent d'aller servir l'empereur. J'ai engagé son fils, qui est un homme de probité et de mérite, à retourner en France. La religion protestante qu'il professe en Suisse, où il a quelques possessions encore, ne mettra aucun obstacle à son retour. Votre École militaire est la vraie place de ses enfants. Une pension pour eux, sur les économats, paraîtra très-bien appliquée; un grade de maréchal de camp pour le père n'est qu'un parchemin. D'ailleurs M. le marquis de Gentil Langallerie, âgé de quarante-huit ans, peut rendre service, parlant l'allemand comme le français, et connaissant tous les buissons des pays où l'on fait la guerre.

J'ose confier cette négociation à votre générosité et à votre discrétion. Si vous entreprenez l'affaire, elle réussira. Voulez-vous en parler à Mme de Pompadour ? Je crois servir l'État en servant M. le marquis de Gentil, quoique le roi ne manque pas de braves officiers. J'ai cru, dans cette affaire, ne devoir m'ouvrir qu'à vous, le marquis de Gentil ayant de grands ménagements à garder en Suisse, où il a encore une partie de sa fortune.

Daignez me dire naturellement ce que vous pouvez et ce que vous voulez faire.

Auriez-vous cru que le roi de Prusse tînt si longtemps contre les trois quarts de l'Europe ? Avez-vous rien vu de moins vraisemblable que ce qui se passe depuis trois ans ?

Adieu, monsieur, conservez toujours un peu d'amitié pour le plus ancien peut-être de vos admirateurs, pour votre très-attaché, très-humble et très-obéissant serviteur.

4022. — A M. PRAULT FILS [1].

7 janvier.

J'ai toujours eu, monsieur, beaucoup d'estime pour toute votre famille, et je vois que vous n'avez pas dégénéré. C'est un grand chagrin pour moi, dans la retraite où j'achève ma vie, de ne pouvoir être aussi utile que je le voudrais à un jeune homme de votre mérite. S'il se présente quelque occasion de vous marquer l'envie extrême que j'ai de vous être utile à quelque chose, je ne la laisserai pas échapper, et peut-être cette année vous en serez convaincu.

Je me flatte que votre recueil D. contient des pièces plus in-

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

téressantes et mieux faites que l'abominable rapsodie qui vous a paru si indigne de votre presse, et qui a l'air d'être faite par le laquais d'un gredin. Vous me feriez plaisir, monsieur, de m'envoyer votre recueil; vous n'avez qu'à le faire remettre à la grande poste, à mon adresse : *A monsieur de Voltaire, gentilhomme ordinaire du roi, dans son château de Tournay, près de Gex, par Genève.* Et par-dessus cette adresse : *A monsieur Bouret, fermier général, intendant des postes à Paris.*

Je vous prie, monsieur, de faire mes compliments à monsieur votre père, et de me croire très-véritablement votre très-humble et très-obéissant serviteur.

4023. — A M. PIERRE ROUSSEAU[1].

Janvier.

Quelque répugnance, messieurs, qu'on puisse sentir à parler de soi-même au public, et quelque vains que puissent être tous les petits intérêts d'auteurs, vous jugerez peut-être qu'il est des circonstances où un homme qui a eu le malheur d'écrire doit au moins, en qualité de citoyen, réfuter la calomnie. Il n'est pas bien intéressant pour le public que quelques hommes obscurs aient, depuis dix ans, mis leurs ouvrages sous le nom d'un homme obscur tel que moi; mais il m'est permis d'avertir qu'on m'a souvent apporté, dans ma retraite, des brochures de Paris, qui portaient mon nom avec ce titre : *imprimé à Genève*.

Je puis protester que non-seulement aucune de ces brochures n'est de moi, mais encore qu'à Genève rien n'est imprimé sans la permission expresse de trois magistrats, et que toutes ces puérilités, pour ne rien dire de pis, sont absolument ignorées dans ce pays, où l'on n'est occupé que de ses devoirs, de son commerce et de l'agriculture, et où les douceurs de la société ne sont jamais aigries par des querelles d'auteurs.

Ceux qui ont voulu troubler ainsi ma vieillesse et mon repos se sont imaginé que je demeurais à Genève. Il est vrai que j'ai pris, depuis longtemps, le parti de la retraite, pour n'être plus

1. Cette lettre a été imprimée dans le *Journal encyclopédique*, daté du 1er janvier 1760, page 110, comme adressée aux auteurs de ce journal, que rédigeait Pierre Rousseau. Elle a été reproduite dans le *Mercure* de 1760, tome II de janvier, page 143.

Fréron avait commencé la guerre à l'occasion de *Candide*, puis de *la Femme qui a raison*. La lettre de Voltaire la décida. Fréron y répondit dans *l'Année littéraire*, 1760, tome IV, page 7. Il feint de croire que la lettre n'est pas de Voltaire. (B.)

en butte aux cabales et aux calomnies qui désolent, à Paris, la littérature; mais il n'est pas vrai que je me sois retiré à Genève. Mon habitation naturelle est dans des terres que je possède en France, sur la frontière, et auxquelles Sa Majesté a daigné accorder des priviléges et des droits qui me les rendent encore plus précieuses. C'est là que ma principale occupation, assez connue dans le pays, est de cultiver en paix mes campagnes, et de n'être pas inutile à quelques infortunés. Je suis si éloigné d'envoyer à Paris aucun ouvrage que je n'ai aucun commerce, ni direct ni indirect, avec aucun libraire, ni même avec aucun homme de lettres de Paris; et, hors je ne sais quelle tragédie, intitulée *l'Orphelin de la Chine*, qu'un ami[1] respectable m'arracha il y a cinq à six années, et dont je fis le médiocre présent aux acteurs du Théâtre-Français, je n'ai certainement rien fait imprimer dans cette ville.

J'ai été assez surpris de recevoir, le dernier de décembre, une feuille[2] d'une brochure périodique, intitulée *l'Année littéraire*, dont j'ignorais absolument l'existence dans ma retraite. Cette feuille était accompagnée d'une petite comédie qui a pour titre *la Femme qui a raison, représentée à Karonge, donnée par M. de Voltaire*, et *imprimée à Genève*. Il y a dans ce titre trois faussetés. Cette pièce, telle qu'elle est défigurée par le libraire, n'est assurément pas mon ouvrage; elle n'a jamais été imprimée à Genève; il n'y a nul endroit ici qui s'appelle Karonge[3], et j'ajoute que le libraire de Paris qui l'a imprimée sous mon nom, sans mon aveu, est très-répréhensible.

Mais voici une autre réponse aux politesses de l'auteur de *l'Année littéraire*. La pièce qu'il croit nouvelle fut jouée, il y a douze ans, à Lunéville, dans le palais du roi de Pologne, où j'avais l'honneur de demeurer. Les premières personnes du royaume, pour la naissance, et peut-être pour l'esprit et le goût, la jouèrent en présence de ce monarque. Il suffit de dire que Mme la marquise du Châtelet-Lorraine représenta la Femme qui a raison avec un applaudissement général. On tait par respect le nom des autres personnes illustres qui vivent encore, ou plutôt par la crainte de

1. D'Argental.

2. C'est la *malsemaine* dont Voltaire parle dans la lettre 4001.

3. L'édition de 1759 de *la Femme qui a raison* ne portait pas sur le titre *Karonge*, comme le dit Voltaire, mais *Caronge*, ainsi que Beuchot l'a dit page 573 du tome IV. Le nom du village, aujourd'hui ville de Carouge, près de Genève, étant ainsi défiguré, Voltaire faisait une observation juste, mais sévère, et sur laquelle il savait bien à quoi s'en tenir.

blesser leur modestie. Une telle assemblée savait, peut-être aussi bien que l'auteur de *l'Année littéraire*, ce que c'est que la bonne plaisanterie et la bienséance. Les deux tiers de la pièce furent composés par un homme[1] dont j'envierais les talents, si la juste horreur qu'il a pour les tracasseries d'auteur et pour les cabales de théâtre ne l'avait fait renoncer à un art pour lequel il avait beaucoup de génie. Je fis la dernière partie de l'ouvrage ; je remis ensuite le tout en trois actes, avec quelques changements légers que cette forme exigeait. Ce petit divertissement en trois actes, qui n'a jamais été destiné au public, est très-différent de la pièce qu'on a très-mal à propos imprimée sous mon nom. Vous voyez, messieurs, que je ne suis pas le seul qui doive des remerciements à l'auteur de *l'Année littéraire*, pour ces belles imputations *de grossièreté tudesque, de bassesse, et d'indécence*, qu'il prodigue. Le roi de Pologne, les premières dames du royaume, des princes mêmes, peuvent en prendre leur part avec la même reconnaissance ; et le respectable auteur que j'aidai dans cette fête doit partager les mêmes sentiments.

Je me suis informé de ce qu'était cette *Année littéraire*, et j'ai appris que c'est un ouvrage où les hommes les plus célèbres que nous ayons dans la littérature sont souvent outragés. C'est pour moi un nouveau sujet de remerciement. J'ai parcouru quelques pages de la brochure ; j'y ai trouvé quelques injures un peu fortes contre M. Lemierre. On l'y traite d'homme sans génie, de plagiaire, de joueur de gobelets, parce que ce jeune homme estimable a remporté trois[2] prix à notre Académie, et qu'il a réussi dans une tragédie longtemps honorée des suffrages encourageants du public.

Je dois dire en général, et sans avoir personne en vue, qu'il est un peu hardi de s'ériger en juge de tous les ouvrages, et qu'il vaudrait mieux en faire de bons.

La satire en vers, et même en beaux vers, est aujourd'hui décriée ; à plus forte raison la satire en prose, surtout quand on y réussit d'autant plus mal qu'il est plus aisé d'écrire en ce pitoyable genre. Je suis très-éloigné de caractériser ici l'auteur de *l'Année littéraire*, qui m'est absolument inconnu. On me dit qu'il est depuis longtemps mon ennemi. A la bonne heure ! on a beau me le dire, je vous assure que je n'en sais rien.

1. Sans doute Saint-Lambert.

2. Lisez *cinq*. — La tragédie que Fréron critique si indécemment est *Hypermnestre*.

Si, dans la crise où est l'Europe, et dans les malheurs qui désolent tant d'États, il est encore quelques amateurs de la littérature qui s'amusent du bien et du mal qu'elle peut produire, je les prie de croire que je méprise la satire, et que je n'en fais point.

4024. — PROJET DE VENTE DE TOURNAY A PERPÉTUITÉ [1].

10 janvier.

Il y a parole entre MM. de Brosses et de Voltaire pour la vente de la terre de Tournay, aux conditions ci-après, qui seront rédigées entre eux par écrit, au moins sous signature privée, d'ici au premier février prochain, passé lequel temps il demeurera libre à chacune des parties contractantes de retirer sa parole si elle juge à propos de le faire.

La terre de Tournay sera vendue par M. de Brosses à M. de Voltaire pour lui ou son compagnon nommable, telle qu'elle se comporte et qu'il en a actuellement la jouissance viagère par traité fait entre eux le onze décembre mil sept cent cinquante-huit, ensemble tous les meubles, effets et bestiaux compris audit traité et les fruits pendants par racines;

Pour le prix de cent dix mille livres, savoir cent mille livres pour le prix de la terre, et dix mille livres pour le prix des meubles, effets, bestiaux et fruits pendants;

En outre et par-dessus la somme de trente-cinq mille livres déjà reçue par M. de Brosses, lors dudit traité du 11 décembre 1758.

De laquelle somme de cent dix mille livres M. de Voltaire *payera cinquante mille livres trois mois après la signature* des présentes conventions, *sans intérêt pour ces trois mois,* et avec intérêt au denier vingt en cas de retard; et du restant il constituera une rente rachetable avec intérêts au denier vingt depuis le jour de ladite convention jusqu'au remboursement dudit capital, sans retenue de dixième, ni de vingtième, la terre étant reconnue de l'ancien dénombrement; lequel remboursement M. de Voltaire pourra faire en plusieurs payements, et ne sera fait qu'en espèces d'or et d'argent, ou en lettres de change payables de cette manière, et en avertissant trois mois d'avance.

Il sera passé acte par-devant notaire de ladite vente *sitôt que M. de Voltaire se sera accommodé pour les lods et ventes, et aura obtenu la confirmation des priviléges attachés à la terre* [2]. En attendant, il en sera fait entre les parties un acte de main privée au jour dit.

M. de Voltaire payera, outre le prix ci-dessus, à Mme de Brosses vingt-cinq louis d'or en signant les présentes conventions pour la chaîne du marché.

1. Éditeur, Th. Foisset.

2. Ces mots et ceux imprimés en italique ci-dessus sont ajoutés *de la main de Voltaire* à un projet de vente antérieurement dressé entre lui et Girod, du reste littéralement conforme à celui-ci, mais non signé. (*Note du premier éditeur.*)

Le présent écrit, contenant la parole de M. de Brosses, sera remis à M. de Voltaire, qui lui en donnera un pareil. Ce dix janvier mil sept cent soixante.

BROSSES.

4025. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 janvier.

Je conçois très-bien, mon divin ange, que vous enverrez plus d'un courrier pour raccommoder la balourdise de ce monsieur, soi-disant d'Aragon, qui stipula si mal les intérêts du duc de Parme dans le traité croqué d'Aix-la-Chapelle[1]. Cet homme cependant passait pour un aigle. J'ai vu en ma vie bien des hiboux se croire aigles. Et que dirons-nous de ceux qui nous ont attiré cette belle guerre avec l'Angleterre, en ne sachant pas ce que c'était que l'Acadie ? Mon cher ange, le monde va comme il peut. Je n'ai d'espérance que dans M. le duc de Choiseul. Mes annuités, actions, billets de loterie, font mille vœux pour lui.

Le tripot consolerait un peu de toutes les misères qui nous accablent ; mais, divin ange, j'ai fait bien des réflexions. Si la pièce réussit, peu de plaisir m'en revient, comme je vous l'ai déjà dit ; si elle tombe, force tribulations me circonviennent : parodies, brochures, foire, épigrammes, journaux, tout me tombe sur le corps. J'ai soixante et six ans, comme vous savez, et je ne veux plus mourir de la chute d'une pièce de théâtre.

Je vous enverrai, n'en doutez pas, *la Chevalerie*, à laquelle je ne peux plus rien faire ; mais je vous supplierai de ne la donner qu'à bonnes enseignes, supposé même que vous daigniez vous amuser encore à ces bagatelles, après les impertinences d'Auguste et de Cinna. J'ai lu cette sottise, et j'ai été bien étonné qu'on l'attribuât à Marmontel[2].

A l'égard de Luc, je n'ai fait autre chose qu'envoyer à M. le duc de Choiseul les lettres qu'il m'écrivait, pour lui être montrées. Je n'ai été qu'un bureau d'adresse. Il voit d'un coup d'œil ce qu'il peut faire de ces épîtres, si tant est qu'on en puisse faire quelque chose. Mais j'ai demandé à M. le duc de Choiseul une autre grâce, qui n'a nul rapport à Luc : voici de quoi il est question. Il faut plaire aux gens avec qui l'on vit. Le conseil de Genève a condamné à 10,000 livres d'amende un citoyen qu'il aime, et qu'il a

1. Du mois d'octobre 1748.
2. La parodie de la scène 1re de l'acte II de *Cinna*, dont nous avons parlé tome XXXVII, page 33.

condamné malgré lui, sur une contravention faite par son commis, dans son commerce avec la France. Son procès a été fait à la réquisition du résident du roi à Genève[1]. Le coupable en question se nomme Prévost : il est le moins coupable de tous ceux qui étaient dans le même cas ; ce cas est la contrebande. Ce Prévost est ruiné : il a une femme qui pleure, des enfants qui meurent de faim. Le conseil veut bien lui remettre une partie de sa peine, mais il ne peut pas avoir cette condescendance sans savoir auparavant si M. le duc de Choiseul le trouve bon. Il ne veut pas en parler à M. de Montpéroux, résident de France, de peur de se compromettre, et de compromettre même le résident. On s'est donc adressé à moi. J'ai pris la liberté d'en écrire à M. le duc de Choiseul, et je vous conjure seulement d'obtenir qu'il vous dise qu'on peut faire grâce à ce pauvre diable, et qu'il n'en saura rien. Faites cette bonne œuvre le premier mardi, mon divin ange ; on ne peut mieux employer un mardi.

Joue-t-on *le Gladiateur*[2] ? Espère-t-on quelque chose de M. Bertin[3] ? Avez-vous vu M. Tronchin de Lyon ? Avez-vous reçu quelque consolation de Cadix ? Payera-t-on nos rentes ? Madame Scaliger, comment vous portez-vous ? Je baise bien tendrement le bout de vos ailes ; autant fait Mme Denis.

Vraiment, mon divin ange, j'oubliais l'abbé d'Espagnac. Je ne croyais pas qu'avec de l'argent vous eussiez besoin d'un pouvoir. Votre nom seul est pouvoir ; mais voilà la pancarte que vous ordonnez.

4026. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[4].

Aux Délices, 15 janvier 1760, en réponse à la lettre dont
Votre Altesse sérénissime m'honore, du 13 janvier.

Madame, pourquoi n'y suis-je pas ? Pourquoi ne suis-je pas le témoin des plaisirs et des talents de votre illustre famille ? Votre Altesse sérénissime fait en tout temps mes regrets.

Madame la princesse votre fille se fait donc Américaine[5] ? Le prince aîné est Zamore ! Il faut, en vérité, aller dans un nouveau monde pour avoir du plaisir par le temps qui court. Je vois la

1. Montpéroux.
2. *Spartacus.*
3. Henri-Léonard-Jean-Baptiste Bertin, lieutenant général de police en octobre 1757, et contrôleur général des finances le 21 novembre 1759, ministre d'État en 1762.
4. Éditeurs, Bavoux et François.
5. Elle allait jouer *Alzire.*

grande maîtresse des cœurs qui leur donne des leçons : car il me semble que je l'ai entendue très-bien réciter, et mieux sans doute que le maître de langue, quel qu'il soit. Nous n'avons ici, madame, dans la ville de Jean Calvin, aucun dessinateur capable de dessiner un habit de théâtre, pas même un surplis ; mais je vais y suppléer. Une espèce d'habit à la romaine pour Zamore et ses suivants, le corselet orné d'un soleil, et des plumes pendantes aux lambrequins ; un petit casque garni de plumes, qui ne soit pas un casque ordinaire. Votre goût, madame, arrangera tout cet ajustement en peu d'heures.

Si on peut avoir pour Alzire une jupe garnie de plumes par devant, une mante qui descende des épaules et qui traîne, la coiffure en cheveux, des poinçons de diamant dans les boucles, voilà la toilette finie. Pour Alvarès et son fils, le mieux serait l'ancien habit à l'espagnole, la veste courte et serrée, la golile, le manteau noir doublé de satin couleur de feu, les bas couleur de feu, le plumet de même. Montèze, vêtu comme les Américains. Voilà, madame, tout ce que votre tailleur peut dire ; mais, en qualité d'auteur, Votre Altesse sérénissime est bien convaincue que je voudrais être le maître de langue.

J'ignore quel est le bel homme qui s'est donné pour le médecin Tronchin ; le véritable est encore à Genève, et peut-être n'en sortira pas. Pour Mlle Pertriset, j'ai eu l'honneur de lui écrire, madame, et de lui envoyer le compte qu'on m'a remis pour le banquier[1] que Votre Altesse sérénissime protége. Je me flatte qu'elle m'aura mis aux pieds de Votre Altesse sérénissime, et de toute votre auguste maison.

Freytag doit être bien étonné d'être trépassé d'une mort naturelle. Hier il vint chez moi un Prussien, fils du général Brédau. Je lui demandai des nouvelles de tous ceux que j'avais vus chez le roi ; madame, il n'y en a pas un en vie. O monde, que tu es néant !

Daignez, madame, agréer les profonds respects de V.

4027. — A M. GEORGE KEATE[2].

Aux Délices, 16 janvier 1760 (n. s.).

You are not, dear Sir, like most of yr countrymen, who forget their friendships contracted in terra so soon as they are pent up

1. Il s'agit d'une réponse de Choiseul à Frédéric II.
2. Communiquée à l'*Illustrated London News*, par M. John Henderson, esq. (voyez la lettre 3875). L'original, en anglais, est de la main de Voltaire.

in their island. You remember me. I am indeed y[r] friend, since you are a man without prejudices, a man of every country. Had I not fixed the seat of my retreat in the free corner of Geneva, I would certainly live in the free kingdom of England ; for though I do not like the monstrous irregularities of Shakespear, though I admire but some lively and masterly strokes in his performances, yet I am confident no body in the world looks with a greater veneration on y[r] good philosophers, on the croud of y[r] good authors ; and I am these thirty years the disciple of y[r] way of thinking. Y[r] nation is at once a people of warriours and of philosophers. You are now at the pitch of glory, in regard to publick affairs ; but I know not whether you have preserv'd the reputation y[r] island enjoy'd in point of litterature when Addison, Congreve, Pope, Swift, were alive. However, you kan not be so low as we are. Poor France, at the present time, has neither navy, nor money, nor plate, nor fame, nor wit. We are at the ebb of all.

I have read the life of Mad. de Pompadour, printed at London. Indeed, Sir, 'tis a scurrilous book. I assure you there is not one page of truth.

Pray, in case some good book appears into y[r] world, let me be inform'd of it[1].

Adieu, mon cher jeune philosophe, je compte sur votre souvenir, et je vous aimerai toujours.

Y for ever,

VOLTAIRE.

1. *Traduction :* Vous n'êtes pas, cher monsieur, comme beaucoup de vos compatriotes, qui oublient leurs amitiés contractées sur le continent aussitôt qu'ils sont rentrés dans leur île. Vous vous souvenez de moi. Je suis, à la vérité, votre ami, depuis que vous êtes un homme sans préjugés, un citoyen de tous pays. Si je n'avais pas fixé le lieu de ma retraite près du libre territoire de Genève, j'aurais certainement voulu vivre dans le libre royaume d'Angleterre : car, quoique je n'aime pas les monstrueuses irrégularités de Shakespeare, je ne laisse pas d'admirer les traits de génie qui brillent dans ses créations; j'ai la certitude que personne n'a plus de vénération pour vos bons philosophes, pour la foule de vos bons auteurs. Voici trente ans que je suis votre disciple dans la manière de penser. Votre nation est à la fois un peuple de guerriers et de philosophes. Vous êtes maintenant au faîte de la gloire, quant aux affaires publiques. Mais je ne sais si vous avez gardé la réputation dont votre île jouissait, sous le rapport de la littérature, lorsque Addison, Congrève, Pope, Swift, étaient vivants. En tout cas vous ne pouvez être aussi bas que nous. Pauvre France! aujourd'hui elle n'a plus ni marine, ni monnaie, ni vaisselle d'argent, ni renommée, ni esprit. Nous sommes au déclin de tout.

J'ai lu la *Vie de M[me] de Pompadour*, imprimée à Londres. En vérité, monsieur, c'est un livre bouffon. Je vous certifie qu'il ne s'y trouve pas une page de vérité.

Je vous prie, si quelque bon ouvrage paraît parmi vous, de m'en informer.

4028. — A M. COLINI.

A Tournay, par Genève, 21 janvier.

Mon cher secrétaire intime de Son Altesse électorale, je connais votre bon cœur à la manière tendre et pathétique dont vous me parlez de M. Pierron, et surtout à votre attachement pour le meilleur prince qu'il y ait sur la terre. Vous voilà heureux, puisque vous êtes auprès de lui. J'espère, tout malingre que je suis, partager votre bonheur cet été. Vous me ferez grand plaisir de m'écrire quelquefois quand... Je vous embrasse de tout mon cœur.

V., *comte de Tournay*[1].

4029. — A M. PIERRON.

A Tournay, par Genève, 21 janvier.

Le froid me tue, les neiges me désespèrent, mon cher monsieur; mais je ne puis m'empêcher de dicter ce petit billet de malade pour vous remercier tendrement de tout ce que vous avez fait pour mon cher Colini. Comptez que vous l'avez fait pour vous-même. Vous vous êtes acquis un ami reconnaissant; il vous est attaché pour la vie : il ne me parle dans ses lettres que des obligations qu'il vous a.

Mettez-moi, je vous prie, aux pieds de Son Altesse électorale, et réservez à Schwetzingen une chambre à cheminée pour un pauvre malingre qui fait du feu à la Saint-Jean. J'ose croire que mon cœur est fait pour le sien ; mais mon corps est bien loin. Je respecterai et j'adorerai ce prince jusqu'au dernier moment de ma vie.

VOLTAIRE, *comte de Tournay*.

4030. — A M. BERTRAND.

22 janvier.

Mon cher ami, j'aurais été bien étonné si Leurs Excellences, qui pensent si noblement, et qui ont tant de sagesse, s'étaient

1. Voici ce que dit Colini, dans ses *Mémoires*, au sujet de cette signature : « Voltaire signa quelque temps de la sorte, après avoir acquis la terre de Tournay. Ses ennemis ne virent pas que c'était une plaisanterie, et accusèrent ce grand homme d'une vanité ridicule. Il avait pris ce titre de *comte* comme il prit ensuite celui de *frère Voltaire, capucin indigne*, lorsque les capucins du pays de Gex l'eurent nommé (1770) leur père temporel. »

laissé surprendre aux insinuations d'un scélérat tel que Grasset. Je suis toujours enchanté des bontés inaltérables de M. de Freudenreich. Si tous les hommes d'État lui ressemblaient, les choses en iraient mieux, et maître Pangloss trouverait avec moins de peine le *meilleur des mondes possibles*. Je ne sais ce que c'est que les pauvretés de Fréron, et toutes ces misérables brochures dont on est chargé, rassasié, dégoûté à l'excès, et qui tombent, au bout de deux jours, dans l'éternel oubli qu'elles méritent. Nos affaires de France sont un objet plus intéressant; on n'a point encore de topique pour les blessures faites à nos finances. Je me ralentis sur mes bâtiments; je vais selon le temps, et ce n'est pas assurément le temps de décorer des châteaux. J'ai peur que cette année la paix ne soit un *château en Espagne*.

A propos, je me suis mis à lire *Litteras*[1] *obscurorum virorum*, que je n'avais daigné jamais regarder, par préjugé contre le siècle de barbarie où elles furent faites. Je suis émerveillé, cela vaut mieux que Rabelais. C'est dommage que notre sainte Église romaine y soit tournée en ridicule. Mais quelle naïveté! quelle bonne plaisanterie! je pouffe de rire. Je vois qu'à la fin du xve siècle on savait déjà du grec en Allemagne, et rien en France. Nous sommes venus les derniers en tout, et nous sommes actuellent *ultimi hominum. Interim vale.* V.

4031. — A M. TRONCHIN, DE LYON[2].

23 janvier.

Vous êtes bien bon de songer à votre fermier des Délices au milieu de toutes vos affaires, et même des affaires générales, sur lesquelles je ne doute pas que vous n'ayez donné de bons conseils, quoique vous ne vous en vantiez pas. La France a besoin d'une belle campagne pour sa gloire; mais elle a encore plus besoin de la paix pour son argent.

4032. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, 23 janvier.

J'ai laissé passer les fêtes de la nativité *del divino Bambino*, et sa circoncision. Je n'ai point voulu interrompre mon héros dans

1. *Epistolæ obscurorum virorum*; voyez la note, tome XXVI, page 475.
2. Éditeurs, de Cayrol et François.

la foule des occupations graves ou gaies qu'il a pu avoir à Paris et à Versailles; mais je ne suis pas homme à laisser passer le mois de janvier sans renouveler mes hommages à celui qui sera toujours mon héros. Je ne sais pas si, en 1760, son pays aura beaucoup de lauriers et beaucoup d'argent; mais je sais bien que la statue de Gênes subsiste, que la signature du fils[1] du roi d'Angleterre, forcé à mettre bas les armes, subsiste encore; et que les bastions du roc de Port-Mahon rendent un témoignage immortel. J'avoue que je ne conçois guère comment on laisse inutile le seul homme qui ait rendu de vrais services. Je devrais pourtant le concevoir très-bien, car je ne vois que de ces exemples, moi historiographe, dans les histoires que je lis et que je compile. Je dis à présent un petit mot de ce siècle, de ce pauvre siècle, de ce siècle des billets de confession, des querelles pour un hôpital, des refus d'un parlement de rendre justice, des assemblées des chambres pour condamner un dictionnaire[2] qu'on n'a pas lu; de ce beau siècle où, en trois ans de temps, l'État a été ruiné quand nos armées devaient vivre aux dépens de l'Allemagne, etc.

J'aurai du moins le plaisir d'avoir eu raison quand je vous ai regardé comme un homme aussi supérieur qu'aimable. Je crois, à l'âge de soixante et six ans, voir les choses comme elles sont. Je les dirai comme je les vois. *La posterità ne dirà ciò che vorrà.*

Je m'imagine que vous devez être l'ami de M. le duc de Choiseul. Je n'en sais rien, mais je le crois, parce qu'il me paraît avoir quelque chose de votre caractère. Il pense noblement, il rend service sans balancer, il aime le plaisir, il a beaucoup d'esprit, et la hauteur qui s'accorde avec les grâces. Il me semble que c'est l'homme de votre pays le plus fait pour vous.

Il s'est passé bien des choses tristes, extravagantes, comiques, depuis que je n'ai eu l'honneur de vous faire ma cour; mais c'est à peu près l'histoire de tous les temps : c'est la même pièce qui se joue sur tous les théâtres, avec quelques changements de noms. Quoi qu'il en soit, votre rôle est beau. Conservez-moi vos bontés, monseigneur, et soyez persuadé que si j'avais en main la trompette de la Renommée, ce serait pour vous que je l'emboucherais. Je vous souhaite la continuation de votre gaieté. Jouissez de votre gloire, et riez des sottises d'autrui. Mille respects.

1. Le duc de Cumberland, fils de George II. Richelieu, en septembre 1757, l'avait forcé à capituler à Closter-Sewern.

2. L'*Encyclopédie*.

4033. — A M. FABRY[1].

Aux Délices, 25 .....

Monsieur, je n'ai que le temps, et j'ai à peine la force, étant très-malade, de vous envoyer le mémoire ci-joint.

L'avanie que nous essuyons est inouïe, et l'insolence des commis bien punissable. Nous attendons tout de vous. Votre très-humble et obéissant serviteur.

VOLTAIRE,

De tout mon cœur.

Je suis trop malade pour les cérémonies. Vous aurez nécessairement, monsieur, des nouvelles de M. de La B.

Vous êtes supplié d'envoyer copie de notre déclaration au subdélégué général.

4034. — DE MADAME DENIS

A M. DUPONT, AVOCAT[2].

Ce 26 janvier 1760, des Délices.

Je suis une paresseuse, mais je ne vous oublie pas un moment dans ma vie, monsieur, et je vous regrette sans cesse. Quoiqu'il y ait de l'esprit dans Genève, j'aime bien mieux le vôtre; et vous savez y joindre un cœur si désirable et si bon que je me garderai bien de le comparer aux cœurs helvétiens : sans être gâtés, ils sont peu maniables. Il y a une rudesse dans leurs mœurs à laquelle une Française a de la peine à s'accoutumer. Point de vraie amitié : chacun s'observe et songe à soi. Ils font peu de cas de la franchise, parce qu'ils n'ont pas encore l'âme assez élevée pour savoir s'en servir. Ils croient aussi la finesse un mérite, et ils ignorent qu'elle est le partage des petites âmes. En général, il y a ici de la culture dans l'esprit, assez de justesse; nulle espèce de goût, et peu d'aménité dans la société, ce qui fait en France le charme de la vie. Mais le grand art de vivre est de savoir prendre les hommes tels qu'ils sont : ainsi, je m'accommode de ceux-ci. En quittant Paris, j'ai renoncé à ses agréments. Je les avais retrouvés à Colmar dans vous seul, et c'est dans vous que je les regrette. Est-ce que nous ne nous verrons plus? Je n'ai point oublié qu'il y a des vacances où vous pouvez vous absenter : n'y aurait-il pas moyen de nous les donner

1. Éditeur, H. Beaune. — Due à l'obligeante communication de M. Le Serurier. — L'enveloppe de cette lettre porte un cachet aux armes de Voltaire. Elle est évidemment de 1760, et fait allusion à la saisie de voitures de blé conduites de Ferney aux Délices. (*Note du premier éditeur.*)

2. *Lettres inédites de Voltaire, de Mme Denis, de Colini*, etc. Paris, P. Mongie aîné, 1821.

cette année, et de prendre des arrangements pour nous voir? Si vous en avez autant d'envie que moi, vous me donnerez des ouvertures sur cela, que je favoriserai de tout mon pouvoir.

Vous me dites de vous mettre au fait de l'aventure de Colini; la voici :

Il aime les femmes comme un fou, et il n'y a pas de mal à cela; mais les femmes lui tournent la tête, et lui donnent un esprit tracassier qui s'étend jusqu'à ses supérieurs, et qui peut lui être nuisible. Voilà ce que nous avons éprouvé, mon oncle et moi. Je ne doute pas que l'expérience ne le rende plus sage. Je lui ai pardonné de tout mon cœur ces misères. J'ai engagé mon oncle de tout mon pouvoir à lui rendre service; il y a réussi, j'en ai été enchantée : s'il est sage, voilà sa fortune faite auprès de l'électeur, car il lui fait une pension pour sa vie.

Il paraît ici les Poésies du roi de Prusse, imprimées dans Genève : il ne pourra pas dire que c'est mon oncle qui les a mises au jour: car c'est pour ce beau livre que nous avons essuyé la scène de Francfort. Il y parle avec un très-grand mépris de la religion chrétienne, ce qui déplaît fort à nos protestants genevois et suisses, qui le regardaient comme l'apôtre de leur croyance.

Adieu, monsieur; venez nous voir cet automne, nous vous jouerons la comédie. Je suis bien sûre de tout le plaisir que vous ferez à mon oncle. Il parle de vous avec la plus tendre amitié, et la nièce vous est tendrement et inviolablement attachée pour la vie.

Gardez-moi le secret sur le portrait que je vous fais des habitants du pays où je suis; vous sentez que ces choses-là ne doivent jamais nous passer. Embrassez pour moi Mme Dupont : je l'aime toujours.

4035. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[1].

Aux Délices, 26 janvier.

Madame, si mon petit commerce avec la personne[2] que vous savez trouve quelques épines, il me vaut bien des fleurs de la part de Votre Altesse sérénissime. Je la crois un peu coquette. Ce n'est pas vous, madame, assurément, que je veux dire; c'est la belle dont Votre Altesse sérénissime favorise les beautés et les prétentions. Elle a fait part de ses amours à un confident[3] qui n'a pas le cœur tendre, et je crois que son amant pourrait être un peu refroidi. Voilà, madame, la première fois que j'ai parlé galanterie au milieu des neiges des Alpes. Je me sens plus à mon aise, et plus dans mon naturel, en parlant, à Votre Altesse sérénissime, des talents de votre auguste famille, des grâces d'Alzire, de

1. Éditeurs, Bavoux et François.
2. Frédéric II.
3. Sans doute l'Angleterre.

celles de Gusman, d'un jupon à falbalas, de plumes et d'un habit à l'espagnole. Je devrais bien être le souffleur, ce rôle me conviendrait mieux que celui que je fais je ne sais comment. J'ai de la peine avec la coquette; je sais bien qu'elle est faite pour séduire, et qu'avec tant de beauté on n'attend pas d'elle beaucoup de bonne foi. Je souhaite qu'on respecte ses caprices, et qu'elle ne s'en repente pas : pour moi, j'aurai toujours beaucoup de respect pour les belles, et, tout vieux que je suis, j'aime encore mieux en parler que des horreurs de la guerre et des tigres de l'espèce mâle qui se déchirent dans les glaces.

On a imprimé, madame, les *Poésies du philosophe de Sans-Souci*. Je n'ai pu encore parvenir à en avoir un exemplaire. Il serait plaisant qu'il eût fait imprimer ses vers pour en faire présent à M. de Daun[1]. Je crois que ces poésies seront mises à Rome à l'index.

Daignez agréer, madame, toujours le profond respect du Suisse V.

4036. — A M. LE COMTE ALGAROTTI[2].

Aux Délices, 27 janvier.

Eurika! Eurika! L' ho ricevuto al fine questo prezioso ornamento della mia libreria. Ne ringrazio vivamente il caro autore, e perdono al Pasquali, non lo chiamero più briccone. Leggo la vostra raccolta con summo piacere; spasseggio tra una bella selva rapiena d' alti alberi, di grati arboscelli, e di frutti e di fiori. Ma veramente credo che l' Italia abbia ripigliato la sua antica precedenza sopra di noi, poverini che andiamo adesso guazzando nel fango, senza genio, senza gusto, e senza denari[3]. Mais en récompense on nous frotte sur terre et sur mer, et on nous refuse les sacrements *in articulo mortis*[4], *et hoc præcipue est horrendum. Interim* enjoy your liberty, your pleasures. On vend à présent les *Poésies du philosophe de Sans-Souci;* elles sont à l'index.

Vive memor nostri.

1. Souvent vainqueur de Frédéric.
2. Éditeurs, de Cayrol et François.
3. *Traduction :* J'ai trouvé! J'ai trouvé! Je l'ai enfin reçu, ce précieux ornement de ma bibliothèque. J'en remercie vivement le cher auteur, et je pardonne à Pasqual, je ne l'appellerai plus coquin. Je lis votre recueil avec un souverain plaisir; je me promène dans une belle forêt pleine de grands arbres, de charmants arbustes, de fruits et de fleurs. En vérité, je crois que l'Italie a repris son antique supériorité sur nous, pauvres qui maintenant nous roulons dans la fange, sans génie, sans goût et sans argent.
4. Voyez le chapitre xxxvi du *Précis du Siècle de Louis XV.*

4037. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI[1].

Aux Délices, 27 janvier.

Direte che io sono un uomo poco vivente, e neghittoso e pigro, un che manca alla sua promessa; un traditore, che a ricevuto una bella tragedia italiana, se ne gode, e non manda la sua; un temerario, che voleva inviarvi il lord Bolingbroke's and lord Shaftesbury's works and such damn'd stuff. Ma, signore, la verità è che non sono contento della mia tragedia. Voglio *incudi reddere versus*, e ripulire il mio dramma svizzero, degno si del mio svizzero teatro, ma indegno del vostro.

Noi poveri Francesi siamo sottoposti al giogo della rima, come voi a quello della...[2]. Vivano i versi sciolti et gl' ingegni sciolti! E più facile comporre cento versi sciolti in italiano che quattro rime francesi.

Intanto la riverisco di core. Credo che Bologna la Grassa sia molto più graziosa adesso, più dotta, più ripiena di buon gusto che mai, sotto i vostri auspici. Veramente s' io fossi un Odoacro, un Teodorico, un Albuino, vorrei vedere cotesta bella Italia; ma il viaggio *ad terram sanctam* non conviene ad un Francese libero, il quale ha scritto alcune volte colla libertà inglese[3].

Soyez persuadé, monsieur, de toute la respectueuse estime qu'aura pour vous, toute sa vie, votre très-humble et obéissant serviteur.

V., *ermite des Délices.*

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Ces points existent ainsi sur l'original. (A. F.)
3. *Traduction :* Vous direz que je suis un homme sans énergie, négligent et paresseux; un homme infidèle à sa promesse; un traître qui a reçu une belle tragédie italienne, qui s'en est récréé, et qui n'envoie pas la sienne en retour; un téméraire qui voulait vous envoyer les œuvres de lord Bolingbroke et de lord Shaftesbury, et tels autres ouvrages maudits. Mais, monsieur, la vérité est que je ne suis pas content de ma tragédie; je veux « remettre les vers sur l'enclume », et repolir mon drame suisse, digne de mon théâtre suisse, mais indigne du vôtre.

Nous autres pauvres Français, nous sommes soumis au joug de la rime, comme vous à celui de la... Vivent les vers libres et les esprits libres! Il est plus facile de composer cent vers libres en italien que quatre vers rimés en français.

Sur ce, je vous révère de cœur. Je crois que Bologne la Grasse est maintenant, sous vos auspices, plus aimable, plus savante, plus remplie de bon goût que jamais. Vraiment, si j'étais un Odoacre, un Théodoric, un Alboin, je voudrais voir cette belle Italie; mais un voyage « à la terre sainte » ne convient pas à un Français libre qui a écrit quelquefois avec la liberté anglaise.

4038. — A MADAME D'ÉPINAI.

Aux Délices, 30 janvier.

Ce n'est point à ma chère et respectable philosophe que j'écris aujourd'hui, c'est à la femme d'un fermier général. Nous la supplions, Mme Denis et moi, de vouloir bien recommander le Mémoire ci-joint. Nous nous flattons d'obtenir au moins quelque satisfaction. Nous souhaiterions que MM. les fermiers généraux eussent la bonté de nous faire communiquer le tarif des droits qu'on doit payer pour ce qu'on fait venir de Genève au pays de Gex, avec injonction aux commis de ne point molester nos équipages, et de laisser passer librement nos effets de Tournay, territoire de France, à Ferney, territoire aussi de France. Quant au nommé de Crose[1], préposé par intérim au bureau de Saconex frontière, il ne paraît aucunement propre à cet emploi. La plupart des gardes sont des déserteurs ou gens de très-mauvaise conduite, qui font continuellement la contrebande. Ils ont dévasté nos forêts, et c'est là la véritable source de leurs vexations. Il paraît convenable que messieurs les fermiers généraux changent cette brigade. Presque tous mes gens de campagne sont des Suisses qu'il serait impossible de retenir. Ils prendront infailliblement querelle avec la brigade de Saconex, et je crains de très-grands malheurs.

4039. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL[2].

Aux Délices, 1er février.

Mon divin ange, j'ai reconnu au moins cinq cents de mes enfants dans la famille royale de Prusse[3]. Nous verrons ce que diront les dévots de l'épître sur la mort du maréchal Keith[4], et de ce petit paragraphe honnête : *Allez, lâches chrétiens*. Maître Joly de Fleury assemblera-t-il les chambres pour faire brûler le roi de Prusse? Je ne crois pas qu'il l'ose, car, après tout, deux ou trois Rosbachs mèneraient l'auteur à Paris, et maître Joly passe-

1. Je ne sais si c'est le même personnage qui est appelé Rose dans la Requête *Au Roi*, de novembre 1776 (voyez les *Mélanges*), et dans les lettres à Mme de Saint-Julien, du 5 décembre 1776, et à M. de Trudaine, du 10 du même mois. (B.)

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. C'est-à-dire cinq cents vers de moi dans les *Poésies du philosophe de Sans-Souci*. (G. A.)

4. *Épître au maréchal Keith, imitation du livre III de Lucrèce sur les vaines terreurs de la mort et les frayeurs d'une autre vie.*

rait mal son temps. Il faut avouer que c'est dommage qu'un roi si philosophe, si savant, si bon général, soit un ami perfide, un cœur ingrat, un mauvais parent, un mauvais maître, un détestable voisin, un allié infidèle, un homme né pour le malheur du genre humain, qui écrit sur la morale avec un esprit faux, et qui agit avec un cœur gangrené. Je lui ai enseigné du moins à écrire. Vous savez comme il m'a récompensé. Ce qui me console, c'est que M. le duc de Choiseul est, révérence parler, une bien aimable créature; c'est que son esprit est juste et son cœur noble.

Vous êtes instruit, à ce que je crois, des vers abominables que Luc[1] avait faits contre le roi. Vous verrez à la fin du poëme de la *Guerre* l'antidote de ce poison; c'est un éloge de Louis XV, qui est à peu près de ma façon. Mais Louis XV n'en saura rien; il aimera mieux être loué du roi de Prusse que de moi.

Je vois, indépendamment de tous ces vers, que nous ferons une campagne. Savez-vous que les Anglais envoient une flotte à la Martinique, une dans la mer Baltique, une à Pondichéry? Et c'est surtout pour mon Pondichéry que je tremble; si on le prend, je demanderai une pension sur le *Mercure*.

Ce Marmontel est un vilain homme; il a travaillé à cette infâme rapsodie. Les sorciers qui invoquent le diable avec des passages de l'Écriture ne sont pas si coupables, à beaucoup près, qu'un homme qui fait servir les plus beaux vers de Corneille à une méchanceté si plate, si basse et si atroce. Le misérable n'est pas assez puni[2].

Il faut que je vous confie, mon cher ange, que j'ai envoyé *la Chevalerie* à M. le duc de Villars, avec une critique sanglante que j'avais faite de ma pièce. Il m'a répondu qu'il trouvait la critique mauvaise et la pièce bonne, qu'il l'avait lue trois fois, qu'il y avait toujours pleuré. Il m'a renvoyé mon *Tancrède*, et m'a juré qu'il n'en avait point tiré de copie. Cela m'encourage un peu. J'étais bien timide et bien dégoûté; je ne dis pas que j'aie un courage de téméraire, mais ma peur est diminuée. Vous aurez incessamment *Zulime* replâtrée et *Tancrède* raboté.

Je songe actuellement à mon pain. Vous savez que je n'ai acheté des terres au pays de Gex que pour avoir du pain. Or il y a une armée d'alguazils, ennemis du genre humain, entre Ferney, Tournay et les Délices. Il faut livrer bataille pour faire

1. Voyez les *Mémoires de Voltaire*.

2. L'auteur de la parodie de la grande scène de *Cinna*, Bay de Cury, perdit, pour cette farce, l'intendance des Menus-Plaisirs, et Marmontel, à qui on l'avait d'abord attribuée, le privilége du *Mercure*; voyez tome XXXVII, page 33.

venir dans ma maison les blés et l'avoine de mes champs. J'ai actuellement un procès par devant le frère[1] de maître Joly pour mon blé, mes chevaux, mes bœufs, qu'un très-insolent commis a saisis contre tout droit et raison. J'ai écrit au contrôleur général, aux fermiers généraux, à l'intendant, au subdélégué. Franchement, il est horrible de ne pouvoir manger en paix le blé qu'on a semé.

Je n'ose, dans la crise des affaires publiques, écrire à M. le duc de Choiseul. Je ne l'ai que trop importuné, et je crains de fatiguer ses bontés en le conjurant d'interposer son crédit. Je crois qu'il n'y a que la France au monde où il ne soit pas permis de jouir de ses moissons.

Mon cher ange, je me suis ruiné à acheter, à cultiver, à embellir des terres; et tout ce que j'en retire, c'est de la difficulté et un procès pour manger mon pain. Il faut avoir plus de patience que je n'en ai pour soutenir une telle vexation. Je suis au bout de ma patience.

J'abuse de la vôtre par cette longue lettre; mais lisez encore, si vous en avez le courage. Voici, puisque vous voulez bien le permettre, une lettre pour M. l'abbé d'Espagnac. On se trompe dans sa propre cause; je n'ose assurer que ma demande soit juste, mais j'avoue qu'elle me le paraît. Il ne me manque plus qu'un procès pour les terres qui m'ont ruiné, et voilà la pièce finie. Était-ce pour cela que j'avais cherché la paix entre le mont Jura et les Alpes ? Allons, courage ! Comment se porte Mme d'Argental depuis le dégel? Je me mets à ses pieds, mon divin ange.

P. S. J'ajoute à mon épître que le duc de Villars, en pleurant, trouve des vers faibles. Allons, cherchons-les, nous les trouverons bien. Corrigeons, limons, rabotons, polissons; vilain travail, et travail vilain !

4040. — A MADAME D'ÉPINAI[2].

Ma chère philosophe, je vous supplie instamment d'engager M. d'Épinai à faire rendre ce service important à la province et à nous.

Il y a sans doute un plus important service à rendre, c'est de

1. Intendant de Bourgogne.

2. C'est d'après une copie de bonne source que je fais une lettre à part de ce qui a été donné comme faisant partie de la lettre du 30 janvier, et qui doit l'avoir suivie de très-près. (B.)

s'accommoder avec la province pour le sel et tous autres menus droits.

Une compagnie offre de donner aux fermes générales environ cent mille écus. Il est constant que les fermes du roi ne tirent pas deux mille six cents livres par an, tous frais faits, du pays de Gex. Ils ont quatre-vingts commis qui absorbent tout le profit. Ces commis supprimés, il reste tous les bureaux sur les chemins de Lyon, de Franche-Comté et de Bourgogne, dans des postes inaccessibles qu'on peut renforcer encore. Ce qu'on propose est le bien des fermes du roi encore plus que de la province.

Si M. d'Épinai veut se charger de venir traiter avec nous, il sera reçu comme un libérateur. Voilà ce que nous espérons de plus consolant, en cas que vous vouliez bien être du voyage. Vous viendrez répandre ici des bienfaits, comme vous êtes accoutumée à y répandre des agréments; vous reverrez un pays où vous êtes adorée; tout notre bonheur viendra de vous. Une autre fois je vous parlerai *Encyclopédie;* mais aujourd'hui je ne suis que citoyen d'un pays malheureux que j'ai pris en affection, et pour lequel je vous demande vos bontés. V.

4041. — A M. JEAN SCHOUVALOW.

Aux Délices, 5 février.

Monsieur, c'est pour dire à Votre Excellence les mêmes choses que je lui disais dans ma dernière lettre, écrite il y a huit jours, et adressée par Vienne, sous l'enveloppe de M. le comte de Kaiserling[1], conseiller aulique; c'est pour vous renouveler mon étonnement et mon affliction de n'avoir aucune nouvelle des paquets envoyés depuis plus de quatre mois[2]. Je ne peux cependant imaginer que les paquets aient été interceptés. Il me semble que les chemins sont libres par la voie de Vienne, et que vos troupes victorieuses assurent la liberté des courriers par la Pologne. Mon plus grand chagrin est que ce retardement de l'arrivée des deux paquets envoyés à M. de Kaiserling, pour Votre Excellence, retarde les travaux que j'avais entrepris pour vous plaire.

Je me faisais d'autant plus de plaisir de célébrer votre nation et votre ministère dans l'*Histoire de Pierre le Grand* que l'un et

1. Une lettre du 14 mai 1761 lui est adressée.
2. Voyez la lettre 3940

l'autre sont cruellement outragés dans le nouveau livre dont j'ai eu l'honneur de vous parler en ma dernière lettre envoyée par la voie de Vienne.

Quoi qu'il arrive, j'attendrai vos ordres avec le plus grand empressement de leur obéir. V.

4042. — A MADAME D'ÉPINAI.

6 février.

Quand il s'agit de son pain, ma chère et respectable philosophe, on oublie tout le reste, hors vous, à qui je songerais en mourant de faim. J'envoie aux fermiers généraux les déclarations du contrôleur et du receveur, qui avouent leur prévarication, le crime de faux dans le procès-verbal, et toutes les horreurs que nous avons essuyées. Je rends compte de la scélératesse de ces employés, que j'ai vus moi-même faire la contrebande. Je fais voir que le pays de Gex est à charge aux fermes du roi ; je propose les moyens de faire le bien des fermes générales et de la province. Je demande que M. d'Épinai ait la bonté de venir traiter avec nous. Si vous pouvez, madame, obtenir qu'il y vienne, et l'accompagner, la province sera, comme moi, à vos pieds. Le sel, le blé, sont de pauvres objets. Il y a des peuples qui n'ont ni pain ni sel. Mais quand on vous a vue, il faut mourir de vous revoir.

Et la paix, et la guerre, et *Luc,* et la Compagnie des Indes, je me moque de tout cela, madame ; il faut que vous reveniez. V.

4043. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT[1].

Paris, 8 février 1760.

Vous comptez avec moi bien ric à ric, monsieur, et vous ne m'écririez jamais si ce n'était en réponse. Depuis votre dernière lettre, j'ai presque toujours été malade. J'aurais eu grand besoin que vous eussiez pris soin de moi ; tout ce qui me vient de vous me tire de la léthargie qui devient presque mon état habituel ; jamais vos lettres ni vos ouvrages ne peuvent arriver mal à propos, je vous trouve le seul homme vivant qui soit sur terre ; tout ce qu'on lit, tout ce qu'on entend, est semblable aux commentateurs de votre *Temple du Goût,* qui disent ce qu'on pense, mais qui ne pensent point ; enfin tout ceci ressemble aux limbes. Au nom de Dieu, tirez-moi de mon ennui, et soyez sûr que quand même on attaquerait les rentes viagères, vos lettres et vos ouvrages ne m'en feraient pas moins plaisir.

1. *Correspondance complète,* édit. Lescure, 1865.

On m'a dit qu'on travaillait à une nouvelle édition de toutes vos œuvres, et qui sera plus complète que celle que vous avez donnée en dernier lieu; mandez-moi si cela est vrai. Comme je n'ai point eu cette dernière, j'attendrai celle-là ; ce n'est point vous, à ce qu'on dit, qui la faites faire; mais ne pourrez-vous pas toujours avoir soin qu'elle soit bien faite?

Je vous dirai que je suis très-convaincue que *la Mort et l'Apparition du Père Berthier* n'est pas de M. Grimm, ni de quelque autre à qui l'on en a donné le blâme, et à qui, moi, je n'en fais pas honneur; j'ai porté mon jugement sur cette petite brochure, et vous prendriez vous-même une peine inutile en voulant m'en faire revenir. Pour *la Femme qui a raison,* vous savez de qui elle est, et je ne le devine pas.

Nous avons les *Poésies* du roi de Prusse; j'en ai lu très-peu de chose, et je vous prie de ne me point condamner à en lire davantage.

Si vous reveniez dans ce pays-ci, monsieur, vous ne le reconnaîtriez pas. Je suis réellement fâchée que vous n'ayez point acheté Craon; le projet de vous y voir n'aurait point été une chimère. Mme de Mirepoix aurait été ravie de faire ce marché avec vous; ce n'est point sa faute s'il n'a pas réussi. Elle trouve le portrait que vous m'avez fait du Père de Menoux très-exact et très-fidèle.

Je comprends très-aisément que vous ne regrettiez point ce pays-ci; mais je vous prie d'avoir assez bonne opinion de moi pour comprendre combien je vous regrette. Vous seriez bien nécessaire pour empêcher la perte totale du goût.

Je ne vous parle point des affaires publiques et politiques; les gazettes vous en instruisent : vous voyez comme tout cela va. L'apparition de M. Silhouette détruit le crédit, et semble avoir ôté toute ressource. On nous menace tous les jours d'impôts terribles, mais on ne sait comment s'y prendre pour les établir. Mais qu'est-ce que tout cela nous fait, pour quatre jours qu'il nous reste à vivre? Il ne s'agit que de se bien porter, et de ne point s'ennuyer; c'est à vous seul que j'ai recours pour ce dernier article : vous êtes le seul saint devant qui je brûle ma chandelle. Au nom de Dieu, envoyez-moi tout ce que vous faites, tout ce que vous avez fait que je ne connais pas, et tout ce que vous ferez; soyez sûr que je n'en mésuserai pas; ma société est fort circonscrite, et ce n'est qu'à elle que je fais part de vos lettres et de ce qui me vient de vous.

J'ai trouvé la petite histoire du Bramin dans une maison : vous l'avez envoyée ou donnée à d'autres qu'à moi. On m'a parlé aussi d'un dialogue d'un jésuite et d'un bramin ; on m'a promis de me le faire avoir.

Je vous prie, monsieur, de m'accorder toute préférence; je vous paraîtrai bien vaine, mais je ne puis m'empêcher de vous dire que je la mérite. Je suis accoutumée à votre ton, à votre style, et j'éprouve tous les jours que, quoique fort inférieure en lumière à ceux avec qui je raisonne, j'ai le goût plus sûr qu'eux.

Adieu, monsieur, c'est assez me louer; vous m'apprendrez si j'ai tort ou raison, par la façon dont vous me traiterez. N'aurons-nous pas incessamment la *Vie du czar?*

4044. — A M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES[1].

8 février, aux Délices.

Monsieur, 1° il doit vous importer fort peu, ainsi qu'au parlement, qui paye les frais du beau procès de Panchaud, Sa Majesté ou moi. Ainsi, permettez que je vous recommande mon bon droit, comme Agnelet[2]. J'ai eu beau demander, chercher un titre, un exemple qui prouvât que la justice de Tournay s'étend sur le fief de Genève où est située la cabane près de laquelle on a volé des noix et donné un coup de sabre, je n'ai eu nul éclaircissement. Je présente requête au parlement pour qu'il soit ordonné aux juges de Gex de faire apparoir comme quoi la justice appartient à Tournay; et faute de ce, le procès fait à Panchaud sera aux frais de Sa Majesté : je ne vois rien de plus juste.

Je vous supplie donc, monsieur, de faire donner au procureur qu'il vous plaira cette mienne requête. Je vous serai très-obligé de cette bonté. Il faut secourir les gens en détresse.

2° Un point plus important est l'objet de délivrer la province, grande comme une épître de Lacédémonien, de douze brigades d'alguazils qui la dévastent sans que nosseigneurs les fermiers généraux tirent un sou de ces déprédations.

Un fermier général va venir pour traiter avec la province; la province avec la compagnie. Vos cent dix mille livres serviront à libérer le pays, et vous produiront dix pour cent.

3° Une aventure de sbires contribue à la libération de la province; la voici : le pain manquant aux Délices, nous faisons venir de Ferney vingt-quatre coupes de blé (car du blé à Tournay! néant, grâce à l'administration de Chouet, qui meurt ivre et ruiné). Nous accompagnons nos voitures de Ferney d'un billet d'avis et de la permission du bacha de la province; trois domestiques sont envoyés, l'un pour endosser la patente du bacha, les deux autres pour témoins. On nous saisit notre blé, nos équipages. Grandes plaintes, mémoires au contrôleur général, à messeigneurs les fermiers généraux, à Sa Majesté monsieur l'intendant; procès, écritures; enfin le contrôleur du bureau vient déclarer et signer aux Délices que les employés sont des fripons, et qu'il les désavoue; et le lendemain, le receveur vient déclarer et signer qu'ils ont fait un *faux procès-verbal, et qu'ils l'ont*

1. Éditeur, Th. Foisset.
2. Dans la comédie de l'*Avocat Patelin*.

antidaté. Leurs aveux, et copies figurées, envoyées vite en haut, comme disent les petits, et si haut même que copie en parvient à l'assemblée de nosseigneurs les fermiers généraux, le tout suivi de remontrances contre l'armée qu'ils entretiennent au pays de Gex et contre l'infernale administration de ce malheureux pays. Or, monsieur, je vous demande sur tout cela votre protection immédiate.

4° Qu'est devenue votre Sallusterie? Les discours de Gordon en français viennent de paraître[1]. Il y a deux chapitres contre la monarchie papale et contre la monarchie jésuitique, qui ne sont pas à l'eau rose.

Ces Anglais pensent comme ils se battent. *O noi poverini becchi, fututi Francesi!*

Mille respects. V.

4045. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[2].

Aux Délices, 9 février.

Madame, que ne dois-je point à la coquette infidèle[3] et à Alzire! Elles m'ont valu, de la part de Votre Altesse sérénissime, des lettres dont je fais plus de cas que de la coquetterie et des tragédies. Je m'imagine que votre auguste et charmante famille a fait bien de l'honneur à l'Amérique. Il faut donc à présent chercher son plaisir dans un nouveau monde; l'ancien ne fournit aujourd'hui que des spectacles d'horreur trop vrais et trop réels pour s'en amuser.

Il est bien singulier que les *Poésies du philosophe de Sans-Souci* paraissent précisément dans ce temps-ci. Je ne sais pas comment les ministres de la confession d'Augsbourg et ceux de Genève prendront une certaine épître au maréchal Keith, dans laquelle le roi philosophe assure que l'âme est très-mortelle, et ces petits vers :

Allez, lâches chrétiens, etc.

Cependant le roi de Prusse ne paraît pas être à la tête d'une armée d'épicuriens; il paraît plutôt suivi de soldats stoïciens, tant il les a accoutumés à braver les peines de cette vie, appa-

1. *Discours historiques et politiques sur Salluste*, de Thomas Gordon, traduits par le pasteur calviniste P. Daudé. 1759, 2 vol. in-12.
2. Éditeurs, Bavoux et François.
3. Frédéric II.

remment dans l'espérance d'une meilleure. Quoi qu'il en soit, il faut absolument avoir cent mille braves gens à son service quand on écrit de telles choses. Le roi de Prusse est hardi l'épée et la plume à la main. Mais comment finira tout ceci ? Vaincra-t-il tous ses ennemis, et Autrichiens, et Russes, et théologiens ? Maupertuis aurait résolu ce problème, car il prétendait qu'on pouvait prédire l'avenir en exaltant son âme. Il a apparemment laissé son secret aux deux capucins entre lesquels il est mort à Bâle.

Madame, je n'exalte point mon âme ; mais je la sens très-tourmentée de la douleur de n'être pas à vos pieds.

L'espérance console ce pauvre Suisse V.

4046. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

9 février.

La santé, madame, la santé ! Voilà donc tout ce qui nous restait, et nous ne l'avons pas ! Vous avez été malade, l'hiver m'a tué ; Silhouette m'a ruiné. Il faut que je reprenne un peu de vie pour aller passer quelques jours auprès de vous, cet été, à l'île Jard. Monsieur votre fils se battra sans doute alors contre les Anglais et contre le prince Ferdinand, et j'en suis fâché.

On vend dans toute l'Europe les *Poëshies* [1] du roi de Prusse, dans lesquelles il dit que l'âme est mortelle, et que les chrétiens sont des faquins. Apparemment qu'à Rosbach nos Français étaient de bons chrétiens, et ont cru leur âme immortelle. Ils n'ont pas voulu perdre un si beau trésor et hasarder d'être damnés. Ils ont pardonné au roi de Prusse en bons chrétiens, et ont sauvé leurs âmes.

Que deviendra tout ceci, madame ? Maupertuis le savait. Il avait prétendu qu'on pouvait aisément voir l'avenir en exaltant son âme. Il a laissé ce beau secret aux deux capucins entre lesquels il a remis son âme mortelle ou immortelle. Pour nos fortunes, elles sont très-mortelles, et Silhouette leur a fait une blessure incurable. J'ai grand'peur que monsieur votre fils ne soit pas payé de sa pension. Cependant ceux qui font la guerre pendant que les autres font l'amour mériteraient quelque petite distinction. Je veux vous parler de tout cela à l'île Jard, madame, avant que mon âme subisse le destin dont le roi de Prusse la menace.

Vivez tant que vous pourrez ; je suis à vos pieds pour ma vie.

1. *OEuvres du philosophe de Sans-Souci*. Potsdam (Paris), 1760.

4047. — A M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES[1].

Aux Délices, 10 février.

Je reçois, monsieur, la petite lettre dont vous m'honorez. Je vous remercie tendrement de toutes vos bontés. Le bailliage de Gex me paraît plus cher que le parlement : 600 livres pour six noix ! *O tempora! o mores!* Je n'ai point d'ambition ; je ne me soucie en aucune façon d'être haut justicier d'un demi-arpent sur un fief genevois[2]. Mettons dans notre contrat cette clause expresse. Pour Girod, il ne m'a jamais communiqué le moindre titre sur quoi que ce puisse être. Encore doit-on voir ce qu'on achète. Ne pourrait-il pas me faire voir l'érection de la terre, comme on me montra celle de la seigneurie de Ferney ? Cette seigneurie de Ferney, par parenthèse, a un meilleur sol que la vôtre. Mais enfin vos 21,000 livres ne tiendront à rien. Je passerai même sur la difficulté que me fait le conseil de monseigneur le comte de La Marche ; en m'accordant remise de moitié sur Tournay, il veut que je paye les lods et ventes d'une dîme de Ferney que je dispute contre des prêtres. On pourra s'arranger.

Je n'attends que la consommation de l'affaire de la province. Nulle difficulté de la part de la compagnie. On a un peu réformé à plusieurs reprises le projet de M. Fabry. En deux mots, le voici : La compagnie offre 300,000 livres pour vingt ans, demande jusqu'à 7,000 minots[3] au prix de Genève, si elle en a besoin, et veut gérer. Les charges de la province se prendront sur un petit impôt établi sur bêtes à cornes. Tout cela est l'affaire d'un quart d'heure, si on veut s'entendre ; mais les affaires sont longues, et *bios aku* (*sic*), vie courte.

Que dites-vous, monsieur, des beaux vers du philosophe de Sans-Souci contre les chrétiens? *Allez, lâches chrétiens*, etc. Il les traite comme à Rosbach ! Voilà un drôle de roi et un drôle de siècle !

J'ai toujours la guerre contre les sbires. Les fermiers généraux révoquent les commis dont je me plaignais. C'est beaucoup d'obtenir cette justice ; mais qu'importe qu'on change un commis? Il n'en faudrait point du tout. Je crois qu'il aurait fallu

1. Éditeur, Th. Foisset.
2. La Perrière.
3. De sel.

acheter une terre dans *Eldorado* pour être libre. Dieu me préserve surtout d'en acheter au Paraguai.

Mille respects. V.

4048. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 février.

Divin ange, *Spartacus* est-il joué? a-t-il réussi? Je ne sais rien, je suis enterré dans mes Délices; les Géorgiques me poursuivent, je quitte la charrue pour prendre la plume. Vous me direz : Que ne vous servez-vous de cette plume pour regriffonner quelques vers de *la Chevalerie?* Patience, tout viendra. Cet hiver n'a pas été le quartier de Melpomène chez moi; il faut un peu varier. Je mourrais d'ennui si je n'avais pas cent choses à faire. J'ai eu une violente querelle pour mon pain avec les commis des fermes; j'ai fait des écritures; je négocie avec les *Soixante;* chacun a ses peines. Je voudrais seulement que vous vissiez le plan de mon château; il vaut pour le moins un plan de tragédie. C'est Palladio tout pur, et vous ne sauriez croire combien ces occupations sont satisfaisantes, combien elles consolent de ces chiens de bureaux, de ces chiens de commis. Mais, mon cher ange, vous verrez mardi cet homme dont je suis fou, M. le duc de Choiseul. Les lettres dont il m'honore m'enchantent. Dieu le bénira, n'en doutez pas; il a la physionomie heureuse. Je sais bien qu'il ne donnera pas de flottes à M. Berryer; et, quand il en donnerait, autant de perdu;

Non illi imperium pelagi . . . . . .
(VIRG. *Æneid.*, I, v. 142.)

Nous avons à Pondichéry un Lally[1], une diable de tête irlandaise qui me coûtera, tôt ou tard, vingt mille livres tournois annuelles, le plus clair de ma pitance; mais M. le duc de Choiseul triomphera de *Luc* de façon ou d'autre, et alors quelle joie! J'imagine qu'il vous montrera mes impertinentes rêveries. Savez-vous bien que *Luc* est si fou que je ne désespère pas de le mettre à la raison? C'est bien cela qui est une vraie comédie. Je voudrais que vous me donnassiez vos avis sur la pièce.

Écrivez-moi donc un petit mot; dites-moi des nouvelles de la santé de Mme Scaliger. Dites-moi, je vous en prie, s'il est vrai que

1. Père de celui qui est mort le 11 mars 1830. (CL.)

le Père Sacy[1], jésuite, ait été condamné par corps aux consuls, pour une lettre de change de dix mille écus. Mais parlez-moi donc des *Poëshies* de cet homme qui a pillé tant de vers et de villes. Est-il vrai qu'on ait défendu son œuvre[2]? Allons, maître Joly, bavardez; messieurs, brûlez.

> Ma foi, juge et *rimeur*, il faudraït tout lier.
> (Racine, *les Plaideurs*, acte I, scène viii.)

Que je vous aime, mon cher ange!

4049. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI[3].

Aux Délices, 15 février.

Signor mio stimatissimo, *cui gratia, fama, valetudo contingit abunde,* non ho ancora mangiato delle vostre portentose mortadelle. Il mio stomacho non e degno di tanta gloria. Ma incomincio a riavermi un poco, benchè la stagione sia molto cattiva.

Salammaleca al nostro valente Paradisi[4], che è divenuto un buon musulmano. Tutto era apparecchiato a Ferney pei' nostri trastulli istrionici; ma un barbaro vento del Nord, e la neve, ed il freddo ci incarcerano ancora *aux Délices*. Un clima caldo potrebbe sanarmi; ed io stolido, ho scelto la parte settentrionale delle Alpi! O sciagura! O felice Malagrida, che foste abbrucciato! non avete sofferto del freddo come io.

Aspetto il caro Goldoni. Amo la sua persona, quando io leggo le sue commedie. Egli è veramente un buon uomo, un buon carattere, tutto natura, tutto verità.

Vi riverisco, mio signore, vi amo, vorrei dire io di bocca.

Il riffreddato V.[5]

1. Voyez tome XVI, pages 100 et suiv.
2. L'*Épître au maréchal Keith, imitation du livre III de Lucrèce, sur les vaines terreurs de la mort et les frayeurs d'une autre vie* (voyez lettres 4105 et 4136), avait beaucoup scandalisé.
3. Éditeurs, de Cayrol et François.
4. Paradisi avait traduit *Mahomet*. Il a fait aussi la traduction de la *Mort de César* et de *Tancrède*. (A. F.)
5. *Traduction :* Très-estimable monsieur, *cui gratia, etc.* Je n'ai pas encore mangé de vos monstrueuses mortadelles. Mon estomac n'est pas digne de tant de gloire. Mais je commence à reprendre possession du moi-même, quoique la saison soit encore mauvaise. Salamalec à notre vaillant Paradisi, qui est devenu un bon musulman. Tout était préparé à Ferney pour nos amusements histrioniques, mais un barbare vent du nord, et la neige et le froid, nous emprisonnent encore aux

4050. — A M. THIERIOT.

18 février.

Je fais venir, mon cher et ancien ami, un dictionnaire de santé et un almanach de l'état de Paris, sur votre parole ; je crois surtout la santé très-préférable à Paris. J'ai grande envie de me bien porter, et nulle de venir dans votre ville. Vous me ferez grand plaisir de m'envoyer la pancarte arabe ; j'en ai déjà quelque connaissance ; elle est d'un Anglais, et l'auteur, tout Anglais qu'il est, a tort. Je crois en savoir beaucoup sur Mahomet[1], que j'ai étudié à fond. Je n'ai pas l'honneur d'avoir les talents dont il se vante ; douze femmes m'embarrasseraient beaucoup. Ni vous ni moi n'irons au ciel, comme lui, sur une jument ; mais je tiens que nous sommes beaucoup plus heureux que lui : il a mené une vie de damné avec toutes ses femmes. Je n'aime de tous les gens de son espèce que Confucius ; aussi j'ai son portrait dans mon oratoire, et je le révère comme je le dois.

Le philosophe de Sans-Souci, qui n'est pas sans souci, est encore au rang de ces gens que je n'envie point. Je ne connais point l'édition[2] dont vous me parlez, mais j'en connais une faite à Lyon, dans laquelle il y a une épître au maréchal Keith qui a fort choqué le tympan de toutes les oreilles pieuses.

Allez, lâches chrétiens, etc.,

a révolté tous les dévots ; il voulait apparemment parler de ceux qui ont combattu contre lui à Rosbach ; il leur prouve d'ailleurs, tant qu'il peut, que l'âme est mortelle. Je souhaite qu'ils en profitent, afin qu'ils se battent mieux contre lui quand ils croiront avoir moins à risquer. Le philosophe de Sans-Souci pille quelquefois des vers, à ce qu'on dit ; je voudrais qu'il cessât de piller des villes, et que nous eussions bientôt la paix.

Au reste, si l'on m'accuse d'avoir raboté quelquefois des vers de ce diable de *Salomon du Nord*, je déclare que je ne veux avoir

Délices. Un climat chaud pourrait me guérir. Et moi, imbécile, j'ai choisi la partie septentrionale des Alpes. O misère ! O heureux Malagrida, qui fus brûlé ! Tu n'as pas souffert du froid comme moi ! J'attends le cher Goldoni. J'aime sa personne, quand je lis ses comédies. C'est vraiment un bon homme, un bon caractère, tout naturel, toute vérité. Je vous révère, monsieur, je vous aime, et voudrais vous le dire de vive voix.

Le refroidi V.

1. Voyez plus bas le commencement de la lettre 4073.
2. Celle qui venait de paraître à Paris avec la date de *Potsdam*, 1760.

nulle part à sa mortalité de l'âme. Qu'il se damne tant qu'il voudra, je ne veux le voir ni dans ce monde ni dans l'autre.

Je prie Dieu que les housards prussiens ne dévalisent point M. de Paulmy[1] en chemin. Je suis très-fâché que mon petit ermitage ne se trouve point sur sa route. Il faudra que tôt ou tard il ramène le roi de Pologne à Dresde. Si ce roi de Pologne était un Sobieski, il serait déjà l'épée à la main.

Au reste, il faut que le *Salomon du Nord* soit le plus grand général de l'Europe, puisque, après deux batailles perdues, et l'affaire de Maxen[2], il trouve encore le secret de menacer Dresde. Il écrit actuellement sur les campagnes de Charles XII ; c'est Annibal qui juge Pyrrhus. Ce qu'il m'a envoyé est fort au-dessus des *Rêveries* du maréchal de Saxe.

Darget m'a paru très-inquiet de l'édition des poésies du *Salomon;* il a craint qu'on ne lui imputât d'être l'éditeur. Dieu merci, on ne m'en soupçonnera pas, car *Salomon* me fit la niche de me défaire de ses œuvres à Francfort, et son ambassadeur[3] en cette ville me signa bravement ce beau brevet :

« Monsié, dès que vou aurez rendu les *poëshies* du roi mon maître, vou pourez partir pour où vous semblera » ; et je lui signai : « Bon pour les *poëshies* du roi votre maître, en partant pour où il me semble. »

Et maintenant il me semble que je suis mieux aux Délices, à Tournay, et à Ferney, qu'à Francfort. Voyez-vous quelquefois d'Alembert ? n'a-t-il pas dans sa tête d'aller remplacer Moreau-Maupertuis à Berlin ? C'est, par ma foi, bien pis que d'aller en Pologne.

Je suis fort aise que M. Hennin veuille bien se souvenir de moi ; son esprit est comme sa physionomie, fort doux et fort aimable.

A propos, écrivez-moi si vous avez ouï dire que l'esprit de discorde se soit reglissé dans l'armée de M. le duc de Broglie[4]. Si cela est, nous ferons encore des sottises. Dieu nous en préserve! car il n'y en a point qui ne coûte fort cher. *Interim, vale, et me ama.*

1. Le marquis de Paulmy se disposait à partir pour la Pologne avec Hennin, son secrétaire d'ambassade.
2. Du 21 novembre 1759, jour où Finck se rendit à Daun.
3. Freytag.
4. Le duc de Broglie était mal avec Soubise, et la prophétie de Voltaire ne tarda pas à s'accomplir.

4051. — DE M. HENNIN[1].

A Versailles, le .. février 1760.

Monsieur, trop de gens se donnent les airs de vous écrire, et malheureusement il n'y a pas moyen de consigner cette sorte d'importuns. Je me suis fait un devoir de n'en pas grossir le nombre, depuis que j'ai l'avantage de vous connaître, et quelque flatteur qu'ait été l'accueil que j'ai reçu de vous, je n'ai pas cru qu'il m'y autorisât.

J'ai parcouru l'Italie avec cette avide curiosité qu'il est si naturel d'avoir à mon âge, quand on aime les belles choses en tout genre. Combien de fois n'ai-je pas désiré de vous rencontrer sur les bords du Tibre, ou bien au rivage du Pausilippe, d'être témoin de l'impression que produirait sur une âme telle que la vôtre l'aspect de ces lieux respectables, dont le plus grand des peuples a marqué pour ainsi dire chaque point par un prodige. J'ai frémi de respect et de plaisir lorsque, du haut des jardins de Pincius, j'ai contemplé cette ville des villes, mélange étonnant de temples, de palais, de ruines, où l'on ne sait qui l'emporte, de la majesté antique ou de l'élégance moderne.

J'espérais, monsieur, pouvoir, à mon retour, vous entretenir des merveilles qui se sont offertes à mes yeux pendant le peu de mois que j'ai passé dans ce beau pays. J'avais même à vous faire part de quelques anecdotes particulières qui vous intéressent, et dont je comptais rire avec vous; mais on s'est souvenu de moi dans le temps où je désirais le plus d'être oublié. Il m'a fallu revenir à tire-d'aile partager les malheurs et les inquiétudes de mes concitoyens[2]. A ce désagrément s'est joint une maladie très-longue et très-douloureuse qui m'a empêché d'accepter une commission flatteuse que le roi avait daigné me confier. Je me suis trouvé plus de philosophie, ou moins de sensibilité que je ne l'aurais espéré dans cette occasion, et sans que je m'en sois beaucoup occupé, tout est réparé; ma santé est entièrement rétablie, et on m'envoie en Pologne avec un traitement honnête et beaucoup de promesses.

La fortune, qui jusqu'ici ne m'a guère contrarié, semble vouloir me dédommager des désagréments de la subordination en m'attachant à l'homme de France auquel il me sera le plus doux d'obéir. Vous connaissez, monsieur, le nouvel ambassadeur[3], et je suis persuadé que vous pensez comme moi qu'on ne peut pas être exilé en meilleure compagnie. Je dis exilé, pour me conformer aux idées de ce pays-ci, car je serais plus injuste qu'un autre si j'essayais d'accréditer le préjugé badaud qu'on ne vit qu'à Paris. Les bords de la Vistule ont aussi leurs charmes. J'y ai passé des jours dont le souvenir me sera toujours précieux, j'y retrouverai des gens que j'aime. Une expérience de huit années m'a accoutumé à la privation de tout ce

1. *Correspondance inédite de Voltaire avec P.-M. Hennin*, 1825.
2. A cause de la guerre.
3. Le marquis de Paulmy.

dont on s'enivre ici, et je n'ai heureusement pas eu le temps depuis mon retour de reprendre les goûts exclusifs qui m'y auraient attaché.

Que je serais ravi, monsieur, si ce nouveau voyage me fournissait l'occasion de vous être de quelque utilité, et de vous donner des preuves des sentiments que vous m'avez inspirés.

Je compte ne pas rentrer en France sans avoir revu Berlin. Qui se plaît au théâtre, doit aimer jusqu'aux foyers; c'est du moins mon sentiment. Le hasard m'a rendu spectateur de très-grandes scènes, je passe ma vie à réfléchir sur celles qui ont étonné le monde, et à prévoir celles dont naturellement je vais être le témoin, et il me sera doux d'entendre votre bruyant disciple dire : *Quand j'étais un héros,* du même ton dont l'abbé de ... disait : *Quand j'étais un fat.*

J'apprends, monsieur, par un de vos amis que je vois souvent, que vous êtes satisfait de votre nouveau domaine, que tout ce qui vous entoure se ressent de votre bonheur. Je vous en félicite, ou, pour mieux dire, j'en félicite l'humanité. La douceur et la tranquillité de votre sort enhardira peut-être ceux que nous avons intérêt de voir suivre vos traces. Vivez, monsieur, donnez-nous des leçons, créez-nous des plaisirs, et croyez que, pour un ingrat, vous ferez toujours mille admirateurs.

Je vous plaindrais pourtant si chacun de ceux qui vous rendent ce qui vous est dû était aussi verbeux que moi; mais je vous ai vu promener patiemment dans votre jardin une foule de gens que vous ne connaissiez pas, et j'ai dit : J'aurai aussi mon quart d'heure.

J'ai l'honneur, etc.

4052. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

18 février.

L'éloquent Cicéron, madame, sans lequel aucun Français ne peut penser, commençait toujours ses lettres par ces mots : « Si vous vous portez bien, j'en suis bien aise; pour moi, je me porte bien. »

J'ai le malheur d'être tout le contraire de Cicéron ; si vous vous portez mal, j'en suis fâché ; pour moi, je me porte mal. Heureusement je me suis fait une niche dans laquelle on peut vivre et mourir à sa fantaisie. C'est une consolation que je n'aurais pas eue à Craon, auprès du révérend père Stanislas et de *frère Jean des Entommeures* de Menoux[1]. C'est encore une grande consolation de s'être formé une société de gens qui ont une âme ferme et un bon cœur ; la chose est rare, même dans Paris. Cependant j'imagine que c'est à peu près ce que vous avez trouvé.

1. Jésuite, confesseur de Stanislas. — Frère Jean des Entommeures, dont Voltaire lui donne le nom, est le principal acteur dans le chapitre XXVII du livre Ier de *Gargantua*.

J'ai l'honneur de vous envoyer quelques rogatons assez plats par M. Bouret. Votre imagination les embellira. Un ouvrage, quel qu'il soit, est toujours assez passable quand il donne occasion de penser.

Puisque vous avez, madame, les poésies de ce roi qui a pillé tant de vers et tant de villes, lisez donc son *Épître au maréchal Keith*, sur la mortalité de l'âme; il n'y a qu'un roi, chez nous autres chrétiens, qui puisse faire une telle épître. Maître Joly de Fleury assemblerait les chambres contre tout autre, et on lacérerait l'écrit scandaleux ; mais apparemment qu'on craint encore des aventures de Rosbach, et qu'on ne veut pas fâcher un homme qui a fait tant de peur à nos âmes immortelles.

Le singulier de tout ceci est que cet homme, qui a perdu la moitié de ses États, et qui défend l'autre par les manœuvres du plus habile général, fait tous les jours encore plus de vers que l'abbé Pellegrin. Il ferait bien mieux de faire la paix, dont il a, je crois, tout autant de besoin que nous.

J'aime encore mieux avoir des rentes sur la France que sur la Prusse. Notre destinée est de faire toujours des sottises, et de nous relever. Nous ne manquons presque jamais une occasion de nous ruiner et de nous faire battre; mais, au bout de quelques années, il n'y paraît pas. L'industrie de la nation répare les balourdises du ministère. Nous n'avons pas aujourd'hui de grands génies dans les beaux-arts, à moins que ce ne soit M. Lefranc de Pompignan [1], et monsieur l'évêque son frère ; mais nous aurons toujours des commerçants et des agriculteurs. Il n'y a qu'à vivre, et tout ira bien.

Je conçois que la vie est prodigieusement ennuyeuse quand elle est uniforme ; vous avez à Paris la consolation de l'histoire du jour, et surtout la société de vos amis; moi, j'ai ma charrue et des livres anglais, car j'aime autant les livres de cette nation que j'aime peu leurs personnes. Ces gens-là n'ont, pour la plupart, du mérite que pour eux-mêmes. Il y en a bien peu qui ressemblent à Bolingbroke : celui-là valait mieux que ses livres; mais, pour les autres Anglais, leurs livres valent mieux qu'eux.

J'ai l'honneur de vous écrire rarement, madame; ce n'est pas seulement ma mauvaise santé et ma charrue qui en sont cause; je suis absorbé dans un compte que je me rends à moi-même, par ordre alphabétique [2], de tout ce que je dois penser

1. Élu en septembre 1759 par les membres de l'Académie française, ce fut le 10 mars 1760 qu'il prononça son Discours de réception.

2. Allusion au *Dictionnaire philosophique*.

sur ce monde-ci et sur l'autre, le tout pour mon usage, et peut-être, après ma mort, pour celui des honnêtes gens. Je vais dans ma besogne aussi franchement que Montaigne va dans la sienne; et, si je m'égare, c'est en marchant d'un pas un peu plus ferme.

Si nous étions à Craon, je me flatte que quelques-uns des articles de ce dictionnaire d'idées ne vous déplairaient pas : car je m'imagine que je pense comme vous sur tous les points que j'examine. Si j'étais homme à venir faire un tour à Paris, ce serait pour vous y faire ma cour; mais je déteste Paris sincèrement, et autant que je vous suis attaché.

Songez à votre santé, madame; elle sera toujours précieuse à ceux qui ont le bonheur de vous voir, et à ceux qui s'en souviennent avec le plus grand respect.

4053. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[1].

Au château de Tournay, 19 février, partira le 22 ou le 23.

Madame, je n'ai rien de nouveau touchant le mariage de la coquette. Il est plaisant que Votre Altesse sérénissime ait pris un moment cette belle épithète de coquette pour elle; non, madame, vous n'avez de votre sexe que la beauté. Je m'imagine que la charmante et respectable Alzire, de Thuringe, vous ressemble. Ah! madame, qu'elle mette des bas de soie ou des bottines, ou qu'elle soit nu-jambes si elle veut, tout sera bon si elle tient de sa mère, comme je le crois. Je n'aime point les bottines; j'ai vu tout le monde botté à Berlin, mais les princesses portaient des bas; pour les autres dames, j'ai peur que bientôt elles ne portent point de chemise, si la guerre dure encore un an.

Le Brandebourg doit être dans un état pitoyable par la cessation du commerce, par le nombre énorme de recrues, par la dévastation des pays voisins. Voilà, madame, à la longue, tout le fruit de la guerre, et les suites en peuvent être encore cent fois plus affreuses. Il est désagréable qu'un livre de poésies du roi de Prusse paraisse dans ce temps-ci. La police en a fait saisir les exemplaires à Paris. Il me semble que le nom d'un homme tel que le roi de Prusse devrait être respecté partout. C'est étrangement le profaner que de voir ses ouvrages un gibier de police. On ne s'accoutume point à voir un héros traité comme Fréron et comme les autres gredins de Paris. Le meilleur ouvrage qu'il

1. Éditeurs, Bavoux et François.

pourrait faire serait un traité de paix, car bientôt on n'aura pas plus de chemises à Paris qu'à Berlin. On nous fait vendre les nôtres avec notre vaisselle pour faire la campagne. On dit que nous renonçons à la marine pour porter le ravage sur terre. J'ignore si votre nouveau voisin, le landgrave catholique[1], est toujours prisonnier gouverneur à Magdebourg. C'est encore là un nouveau sujet de noise.

Mais, madame, ce n'est pas à moi de me mêler des affaires de vous autres princes ; je ne dois penser qu'à M[lle] Pertriset et à son mariage. J'eus l'honneur de lui écrire, il y a huit ou dix jours, et je lui demandai sa protection auprès de Votre Altesse sérénissime.

4054. — A M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES[2].

20 février.

Je me hâte, monsieur, de vous remercier de toutes vos bontés et de toutes vos judicieuses réflexions. Ce qui concerne les fêtes, inventées par les cabaretiers et les *filles*, n'était qu'une consultation à laquelle vous avez très-bien répondu. Il est triste qu'un parlement ne soit pas le maître de la police, et qu'il soit de droit divin de s'enivrer et de gagner ... le jour de Saint-Simon, Saint-Jude et Saint-André. Je sais que les curés ont le droit arbitraire de permettre qu'on recueille et qu'on ensemence ; il est bien plaisant que cela dépende de leur volonté. Le curé de Ferney est fâché de n'avoir pu m'enlever encore mes dîmes inféodées. Mes domestiques sont suisses et huguenots ; mon évêque, savoyard[3] : je ferai avec eux tout ce que je pourrai.

Quant à la Perrière, je demande simplement qu'on me signifie un titre, un exemple[4]. Je ne fais point de procès : je demande qu'on me mette en possession de cette justice en vertu de laquelle on me demande de l'argent. J'offre l'argent ; je présente seulement requête pour avoir une quittance. Est-il possible qu'on soit seigneur haut-justicier sans titre, et qu'on vienne saisir mes bestiaux sans aucune allégation?

Vous me parlez, monsieur, d'une déclaration d'un nommé

1. Le landgrave de Hesse-Cassel.

2. Éditeurs, de Cayrol et François. — Cette lettre ne se trouve pas dans la correspondance publiée par M. Foisset.

3. Biort.

4. On voulait faire payer à Voltaire, comme seigneur haut-justicier de la Perrière, les frais d'un procès fait à un paysan nommé Panchaud.



Ritener. Hélas! je n'ai vu ni cette déclaration, ni aucune pièce du procès, ni aucun titre. Encore une fois, Ritener est un Suisse qui ne sait certainement pas si la Perrière est en Savoie ou en France; il sait seulement que c'est un *bouge* qui sera toujours *bouge*, et je ne vois pas où est l'avantage de passer pour seigneur haut-justicier d'un *bouge* qui est dans le fief d'un autre.

Vous pouvez être très-sûr que dès que j'aurai consommé l'achat[1] de Tournay, je résignerai ce ridicule honneur.

Il y a, monsieur, un petit embarras pour les lods et ventes de Tournay, et je travaille à le faire lever. Permettez-moi, en attendant, de vous réitérer mes prières pour que Girod me communique tous les titres et tous les droits de la terre; il est bien étrange qu'on ne m'ait pas encore communiqué un seul papier.

J'ose encore vous prier de m'indiquer un procureur, le moins fripon qu'on puisse trouver au parlement de Dijon, où l'on dit qu'ils le sont moins qu'ailleurs. Je vous serai très-obligé.

Permettez-moi de recourir encore à vos bontés pour une autre affaire qui rend les terres du pays de Gex bien désagréables: c'est celle de la saisie de mes blés de Ferney, le 24 janvier. C'est une avanie de Turc qu'on punit chez les Turcs. C'est un faux procès-verbal antidaté par les commis; c'est une double déclaration du receveur et du contrôleur du bureau, qui avoue le crime de faux; c'est une violence et une friponnerie, non pas inouïe, mais intolérable. Je vous avoue que, si je n'en ai pas raison, je vais affermer Ferney, Tournay, et mes autres domaines comme je pourrai, et que je mourrai dans mes Délices, sans remettre le pied sur la frontière de votre pays. J'ai cherché dans ma vieillesse la liberté et le repos; on me les ôte. J'aime mieux du pain bis en Suisse que d'être tyrannisé en France.

Si vous daignez vous donner la peine de lire les pièces chez M. Dubut, vous me ferez un grand plaisir.

Vous verrez, par cette aventure, combien le pays de Gex a intérêt à s'accommoder avec les fermiers généraux. Je conçois qu'il y a des difficultés dans le projet de la compagnie qui se présente; mais ce projet sera aisément accepté et solidement formé, si le contrôleur général le veut. Mon avis, à moi, serait qu'on donnât au roi 300,000 livres, ou même 400,000, au nom de la province, et que la province obtînt arrêt du conseil qui la détachât des cinq grosses fermes, moyennant une petite indem-

1. Voltaire avait la jouissance viagère de Tournay, et il songeait alors à se rendre propriétaire du domaine.

nité par an qu'elle payerait à nos seigneurs. Il y aurait encore beaucoup à gagner pour la province et pour la compagnie. Si monsieur l'intendant prend à cœur cette affaire, elle se fera ; mais, si elle n'est pas conclue à Pâques, je ne m'en mêle plus.

Vous avez donc lu le roi de Prusse ? S'il s'en était tenu à tenir la balance de l'Allemagne, s'il n'eût point crocheté les coffres de la reine de Pologne, s'il n'eût point pillé tant de vers et tant de villes, vous lui pardonneriez de penser comme Lucrèce, Cicéron et César. C'est à nos faquins de molinistes et de jansénistes qu'il ne faut pas pardonner.

J'aurai l'honneur de vous envoyer incessamment le résultat des sentiments de notre petite compagnie.

Je vous présente mes respects.

4055. — A M. LINANT.

Aux Délices, 22 février.

Je remercie à deux genoux la philosophe[1] qui met son doigt sur son menton, et qui a un petit air penché que lui a fait Liotard[2] ; son âme est aussi belle que ses yeux. Elle a donc la bonté de s'intéresser à notre malheureuse petite province de Gex ; elle réussira si elle l'a entrepris ; puisse-t-elle revenir avec M. Linant et le *Prophète* de Bohême !

J'écris, monsieur, à M. d'Argental, en faveur de Mlle Martin, ou Lemoine, ou tout ce qu'il lui plaira ; quelque nom qu'elle ait, je m'intéresse à elle. J'ai entendu parler de deux nouveaux volumes du roi de Prusse, imprimés depuis peu à Paris ; il fait autant de vers qu'il a de soldats. La police a défendu ses vers, on dit même qu'on les brûlera : cela paraît plus aisé que de le battre.

Je suis médiocrement curieux de l'éloquente *Oraison*[3] de M. Poncet de La Rivière[4], mais je voudrais avoir le *Spartacus* de M. Saurin ; c'est un homme de beaucoup d'esprit, et qui n'est pas à son aise. Je souhaite passionnément qu'il réussisse.

Vous me parlez de terribles impôts ; puissent-ils servir à battre les Anglais et les Prussiens ! Mais j'ai peur que nous n'en soyons pour notre argent.

1. Mme d'Épinai.
2. J.-Ét. Liotard, peintre, né à Genève en 1702, mort en 1776.
3. L'*Oraison funèbre* de Louise-Élisabeth de France, infante de Parme, 1760.
4. Voyez tome XVI, page 88.

Je présente mes obéissances très-humbles à toute la famille. Si Mme d'Épinai veut m'écrire un petit mot, elle comblera de joie un solitaire malade dans son lit. Ce malade a demandé au grand Tronchin s'il fallait s'enduire de poix-résine, comme l'ordonne Maupertuis; il a répondu qu'il fallait attendre des nouvelles de l'Académie française.

4056. — A M. THIERIOT.

Aux Délices, 22 février.

On reconnaît ses amis au besoin; il faut que vous me disiez absolument ce que c'était que cette lettre de change du révérend père de Sacy[1], de la compagnie de Jésus et de Judas. Il faut aussi que vous ayez la bonté de me faire avoir, par le moyen de M. Bouret, les Œuvres du poëte-roi. Je n'entends pas par là les Psaumes de David, mais bien la prose et les vers de Sa Majesté prussienne. Il n'est plus guère Majesté prussienne, attendu que les Russes lui ont raflé la Prusse; il est encore électeur de Brandebourg, mais peut-être ne le sera-t-il pas longtemps. Je serai fort flatté d'avoir mis la main à ses ouvrages, s'ils durent un peu plus que son royaume.

A-t-on joué *Spartacus*[2], et M. Lefranc de Pompignan a-t-il fait un bel éloge de Maupertuis? A-t-il bien prôné la religion de cet athée? A-t-il fait de belles invectives contre les déistes de nos jours? Je vous prie, mon cher ami, de me mettre un peu au fait.

J'ai beau exalter mon âme pour lire dans l'avenir, comme feu Moreau-Maupertuis, je ne peux deviner ce que deviendront nos fortunes. On parle d'arrangements de finances qui dérangeront furieusement les particuliers. Si, avec cela, on peut avoir des flottes contre les Anglais, et des grenadiers contre le prince Ferdinand, il ne faudra pas regretter son argent.

Je n'ai point été surpris de voir qu'il n'y ait que quinze conseillers au parlement qui aient porté leur vaisselle; mais je suis fâché que sur plus de vingt mille hommes qui en ont à Paris, il ne se soit trouvé que quinze cents citoyens qui aient imité Mlle Hus et le roi[3].

On dit que le parlement fera brûler les Œuvres du roi de Prusse : c'est une plaisanterie digne de notre siècle; il vaudrait

1. Voyez tome XVI, pages 100 et suiv.
2. Le *Spartacus* de Saurin a été joué le 20 février avec succès.
3. Voyez une note de la lettre 3986.

mieux brûler Magdebourg; mais malheureusement on y rôtirait l'abbé de Prades, qui est dans un cachot de la citadelle, et je n'aime point qu'on brûle les bons chrétiens.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

4057. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Freyberg, 24 février.

De combien de lauriers vous êtes-vous couvert,
Au théâtre, au lycée, au temple de l'histoire!
Amant des filles de Mémoire,
Leurs immenses trésors vous sont toujours ouverts;
Vous y puisez la double gloire
D'exceller par la prose ainsi que par les vers;
Malgré tous ces écrits dont vous êtes le père,
Un laurier manque encor sur le front de Voltaire.
Après tant d'ouvrages parfaits,
Avec l'Europe je croirais,
Si par une habile manœuvre
Ses soins nous ramènent la paix,
Que ce sera son vrai chef-d'œuvre [1].

Voilà ce que je pense avec toute l'Europe. Virgile a fait d'aussi beaux vers que vous, mais il n'a jamais fait de paix. Ce sera un avantage que vous gagnerez sur tous vos confrères du Parnasse, si vous y réussissez.

Je ne sais qui m'a trahi et qui s'est avisé de donner au public des rapsodies qui étaient bonnes pour m'amuser, et qui n'ont jamais été faites à intention d'être publiées. Après tout, je suis si accoutumé à des trahisons, à de mauvaises manœuvres, à des perfidies, que je serais bien heureux que tout le mal qu'on m'a fait, et que d'autres projettent encore de me faire, se bornât à l'édition furtive de ces vers. Vous savez mieux que je ne le peux

1. Au lieu de ces treize vers, on lit dans l'édition de Berlin :

De combien de lauriers vous êtes-vous couvert
Au théâtre, au lycée, au temple de l'histoire!
Amant des filles de Mémoire,
Leurs immenses trésors vous sont toujours ouverts;
Vous y puisez la double gloire
D'exceller par la prose ainsi que par les vers.
Doué de la grâce efficace
Du dieu du goût et du Parnasse,
Il vous a de plus départi
L'art heureux d'instruire et de plaire,
Que tous ces peuples ont senti.
Dans ces écrits divins dont vous êtes le père,
Un laurier manque encor sur le front de Voltaire :
Malgré tant d'ouvrages bien faits,
Avec l'Europe je croirais,
Si par une habile manœuvre
Vos soins nous ramenaient la paix,
Que ce serait votre chef-d'œuvre.

dire, que ceux qui écrivent pour le public doivent respecter ses goûts, et même ses préjugés. Voilà ce qui a donné des nuances différentes aux auteurs, selon les siècles dans lesquels ils ont écrit, et pourquoi les hommes, même les plus supérieurs à leur temps, n'ont pas laissé de s'imposer le joug de la mode. Pour moi, qui ai voulu être poëte incognito, on me traduit malgré moi devant le public; et je jouerai un sot rôle. Qu'importe? je le leur rendrai bien.

Vous me parlez des détails[1] d'une affaire qui ne sont jamais venus jusqu'à moi. Je sais que l'on vous a fait rendre, à Francfort, mes vers et des babioles; mais je n'ai ni su ni voulu qu'on touchât à vos effets et à votre argent. Cela étant, vous pouvez le redemander de droit : ce que j'approuverai fort; et Schmidt n'aura sur ce sujet aucune protection à attendre de moi.

Je ne sais quel est ce Bredow dont vous me parlez. Il vous a dit vrai. Le fer et la mort ont fait un ravage affreux parmi nous; et, ce qu'il y a de triste, c'est que nous ne sommes pas encore à la fin de la tragédie. Vous pouvez juger facilement de l'effet que d'aussi cruelles secousses font sur moi; je m'enveloppe dans mon stoïcisme le plus que je peux. La chair et le sang se révoltent souvent contre cet empire tyrannique de la raison; mais il faut y céder. Si vous me voyiez, à peine me reconnaîtriez-vous : je suis vieux, cassé, grison, ridé; je perds les dents et la gaieté. Si cela dure, il ne restera de moi-même que la manie de faire des vers, et un attachement inviolable à mes devoirs et au peu d'hommes vertueux que je connais. Ma carrière est difficile, semée de ronces et d'épines. J'ai éprouvé de toutes les sortes de chagrins qui peuvent affliger l'humanité, et je me suis souvent répété ces beaux vers[2] :

Heureux qui, retiré dans le temple des sages, etc.

Il paraît ici quantité d'ouvrages que l'on vous donne: le *Salomon*, que vous avez eu la méchanceté de faire brûler par le parlement[3]; une comédie, *la Femme qui a raison*; enfin une Oraison funèbre de frère Berthier[4]. Je n'ai à riposter à toutes ces pièces que par celles que je vous envoie, qui certainement ne les valent pas; mais je fais la guerre de toutes les façons à mes ennemis; plus ils me persécuteront, et plus je leur taillerai de la besogne. Et, si je péris, ce sera sous un tas de leurs libelles, parmi des armes brisées sur un champ de bataille; et je vous réponds que j'irai en bonne compagnie dans ce pays où votre nom n'est pas connu, et où les Boyer et les Turenne sont égaux.

Je serais bien aise de vous recevoir; je vous souhaite mille bonheurs;

1. La lettre où Voltaire donnait ces détails est perdue. (B.)

2. Ces vers sont une imitation de *Lucrèce* par Voltaire, qui les avait insérés dans sa dédicace d'*Alzire*: voyez tome III.

3. Le *Précis de l'Ecclésiaste et du Cantique des cantiques;* voyez lettre 3954.

4. Voyez la *Relation de la maladie*, etc., *du jésuite Berthier*, tome XXIV, page 95.

mais où, quand, et comment? Voilà des problèmes que d'Alembert ni le grand Newton ne sauraient résoudre.

Adieu; vivez heureux et en paix; et n'oubliez pas ceux que le diable, ou je ne sais quel être malfaisant, lutine.

FÉDÉRIC.

4058. — A M. HENNIN.

Aux Délices, 27 février.

Monsieur, vous êtes bien bon de vous ressouvenir de moi lorsque, après avoir vu le Pausilippe, vous allez revoir les salines de Pologne. J'aimerais comme vous l'Italie, s'il n'y fallait pas demander permission de penser à un jacobin; mais je n'aimerais pas la Pologne, quand même on y penserait sans demander permission à personne. Je vous souhaite beaucoup de plaisir, et à M. le marquis de Paulmy, avec les palatins et les palatines. Tâchez surtout de conserver votre santé dans vos voyages. Autrefois on envoyait chez les Suisses et chez les Polonais des hommes vigoureux qui tenaient tête, à table, aux deux républiques; aujourd'hui on n'y envoie que des gens d'esprit. Leur seule instruction était: *Bibat aut moriatur;* mais il paraît qu'aujourd'hui leur instruction est de plaire.

Vous avez, monsieur, à la tête des affaires étrangères, un homme[1] d'un rare mérite, bien fait pour connaître le vôtre. Je lui suis passionnément attaché par inclination et par reconnaissance. Il donnera sûrement à son ministère plus de force et de noblesse qu'il n'en a eu jusqu'ici. Je souhaite qu'il soit aussi aisé d'avoir de l'argent qu'il lui est naturel d'avoir de grands sentiments.

Vous m'étonnez beaucoup, monsieur, de dire que vous repasserez par Berlin. Je me flatte au moins que vous ne verrez pas le roi de Prusse à Dresde. Jamais prince n'a donné plus de batailles et fait plus de vers. Plût à Dieu que, pour le bien de l'Europe, vous le trouvassiez à Sans-Souci faisant un opéra! Vous trouverez le roi de Pologne moins poëte et moins guerrier; mais vous ferez la Saint-Hubert avec lui, et c'est une grande consolation. Vous aurez le plaisir de voir en passant l'armée russe couchée sur la neige, et vous l'exhorterez à aller coucher à Leipsick.

Au reste, monsieur, je conçois que cette sorte de vie doit vous être agréable: ce sont toujours des objets nouveaux; vous avez le plaisir de vous instruire, et de servir le roi: cela vaut bien les soupers de Paris, où, de mon temps, tout le monde parlait à la

1. Le duc de Choiseul.

fois sans s'entendre. Je ne crois pas qu'aujourd'hui notre capitale ait lieu de penser qu'on n'est bien que chez elle. Je suis bien sûr que vous ne la regretterez pas plus dans vos voyages que moi dans ma retraite. Il faudrait être bien bon pour croire qu'on ne peut être heureux que dans la paroisse de Saint-Sulpice ou de Saint-Eustache.

Vous verrez probablement de grands événements : c'est le Nord qui est le grand théâtre ; mais c'est l'Angleterre qui joue le plus beau rôle. Le nôtre n'est pas aujourd'hui si brillant ; mais M. de Paulmy et vous, vous serez comme Baron et la Champmêlé, qui faisaient valoir les pièces de Pradon.

Je vous demande pardon de ne pas vous écrire de ma main, étant un peu malingre. Les sentiments de mon cœur pour vous n'en sont pas moins vifs ; je me vante d'avoir senti tout d'un coup tout ce que vous valez. Je vous prie de me conserver un peu d'amitié ; je suis entièrement à vos ordres, et c'est avec tous les sentiments que vous méritez que j'ai l'honneur d'être passionnément, etc.

VOLTAIRE.

Si vous et M. de Paulmy étiez d'honnêtes gens, vous passeriez par chez nous.

4059. — A M. FORMEY[1].

Février.

J'aime votre concitoyen[2] ; il me procure le plaisir d'avoir de vos nouvelles. Je voudrais bien voir l'enduit de poix-résine dont vous avez embaumé ce fou de Maupertuis, avec sa petite perruque et sa loi de l'épargne. Avez-vous bien exalté son âme ?

J'ai peur que vos corps ne meurent de faim à Berlin.

Je ne sais comment vous envoyer l'Almanach[3] de Priam et d'Hector, que votre Troyen m'a envoyé pour vous. Quand votre guerroyant philosophe daigne m'écrire par Michelet, je fourre tous les paquets possibles dans le mien ; mais il m'écrit par d'autres voies lorsqu'il me fait cet honneur. Je ne peux, en conscience, vous envoyer par la poste un Almanach qui vous coûterait plu-

1. Formey, qui a imprimé cette lettre dans ses *Souvenirs*, tome Ier, page 303, n'en donne pas la date ; mais il dit qu'elle accompagnait une lettre de Grosley du 20 février. (B.)

2. Grosley, Champenois (voyez tome XXXIX, page 378), pouvait être appelé concitoyen ou compatriote de Formey, dont la famille était originaire de Vitry en Champagne.

3. Le volume des *Éphémérides troyennes* pour 1759, in-24.

sieurs florins d'empire; je ménage votre bourse par le temps qui court. La France est ruinée comme la Prusse. Voilà à quoi se réduisent les beaux exploits du *meilleur des mondes possibles*. Ajoutez-y quelques centaines de mille pauvres dia bles de monades au diable d'enfer.

4060. — A MADAME D'ÉPINAI.

1er mars.

Ma respectable philosophe, et, qui pis est, très-aimable, il fait un de ces vents du nord qui me tuent, et que vous bravez. Je suis dans mon lit, et de là je dicte les hommages que je vous rends. L'affaire de mon avanie, et des commis de Saconex, n'est point du tout terminée. Cette précieuse liberté pour qui j'ai tout fait, pour qui j'ai tout quitté, m'est ravie, ou du moins disputée. J'écris à M. de Chalut de Vérin une prodigieuse lettre[1] : vous devez avoir du crédit dans le corps des Soixante. Qui peut vous connaître et ne pas se rendre à vos volontés! Voyez si vous pouvez faire donner quelques petits coups d'aiguillon à la bienveillance que M. de Chalut me témoigne. C'est à vous, madame, que je veux devoir mon repos; il serait bien dur d'être exposé au vent du nord, et de n'être pas libre. Vous sentez bien qu'on fait peu de petits chapitres lorsqu'on a la guerre avec des commis; on ne peut pas chanter quand on vous serre la gorge. Si vous daigniez faire encore un voyage dans ce pays-ci, on vous donnerait un chapitre par semaine.

Je sais bien que Fréron est un lâche scélérat, mais je ne savais pas qu'il eût porté l'infamie jusqu'à se rendre délateur contre les éditeurs de l'*Encyclopédie*. J'ignore quel est son associé Pat[2], dont vous me faites l'honneur de me parler: ces deux messieurs sont apparemment les parents de Cartouche et de Mandrin; mais Mandrin et Cartouche valaient mieux qu'eux: ils avaient au moins du courage.

Il y a grande apparence, madame, que nous ferons une campagne sur terre, attendu qu'il nous est impossible de fourrer notre nez sur mer. Mais avec quoi ferons-nous cette campagne, si le parlement ne veut pas que le roi ait de quoi se défendre? Il paraît aussi déterminé contre la douceur du style de M. Bertin que contre la dureté de la prose de M. Silhouette. Nous nous occu-

1. Cette lettre, écrite à Chalut, l'un des soixante fermiers généraux, n'a pas été retrouvée. (Cl.)

2. Pierre Patte, architecte, né le 3 janvier 1723, mort le 19 août 1814, éditeur des *Mémoires de Charles Perrault*, 1759, in-12.

pons plus de ces objets sur la frontière qu'on ne fait à Paris, parce que nous voyons le danger de plus près. La perte de nos flottes, de nos armées, de nos finances, n'empêche pas vos chers compatriotes de faire bonne chère sur des *culs noirs*, d'appeler M. Bertin *le médecin malgré lui*, et de courir siffler les pièces nouvelles.

Je me flatte au moins que le *Spartacus* de M. Saurin n'aura pas été sifflé : c'est un homme de beaucoup d'esprit, et, de plus, philosophe ; c'est dommage qu'il n'ait pas travaillé à l'*Encyclopédie*.

Est-il vrai, ma belle philosophe, qu'il faut vous donner rendez-vous à Feuillassé ? Ce serait de votre part un bel exemple. Si vous êtes capable d'une si bonne action, je ne serai plus malade ; je braverai la bise comme vous. Toutes les Délices sont à vos pieds.

4061. — A M. DE BRENLES.

Aux Délices, 3 mars.

Votre petit mémoire, mon cher ami, est une bonne provision pour l'histoire ; mais il doit servir encore plus à la philosophie. Il peut apprendre aux hommes nés libres qu'ils ne doivent point vendre leur sang à des maîtres étrangers, qu'ils ne connaissent pas, et qui peuvent leur faire plus de mal que de bien.

J'ai la plus grande envie de venir philosopher avec vous avant que vous retourniez à Ussières. Je ne regrette guère les bals et les comédies, mais je regrette beaucoup votre conversation. Je vous prie de vouloir bien ne me pas oublier auprès de vos amis, et surtout auprès de M. le bailli de Lausanne et de madame son épouse. La vôtre vous a-t-elle donné quelque petit philosophe ?

Je vous embrasse de tout mon cœur ; adieu. La misère et le trouble sont en France ; nous avons ici le nécessaire et la paix. V.

4062. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL [1].

3 mars 1760.

Mon divin ange, le vent du nord me tue. Je n'ai pas pensé au tripot depuis que ce maudit vent souffle dans ma vallée. J'apprends que *Spartacus* n'est pas *de maleficiatis*, mais qu'il est *de frigidis*. Je m'en suis douté. Un gladiateur ne saurait être tendre, et j'ai peur que l'esprit de Saurin ne tienne un peu de la trempe du gladiateur.

1. *Dernier volume des œuvres de Voltaire*, 1862.

Envoyez-moi donc, m'allez-vous dire, la tendre Aménaïde et la passionnée Fanime[1]. — Oui, sans doute, elles partiront dans huit jours. Vous n'avez qu'à dire l'adresse, et vous serez obéi sur-le-champ ; j'opine pour Aménaïde et la chevalerie. Cela est tout neuf, cela ne rassemble à rien, et la Fanime ressemble à tout. Elle a les yeux d'Ariane, le nez de Didon, le menton de Roxane. Elle n'a malheureusement pas d'Acomat, et le beau garçon qui fait l'amoureux est fort au-dessous de Bajazet. Donnons toute la préférence aux chevaliers qui paraissent pour la première fois avec leur bouclier et leur haubert, et aux rimes croisées, et à la pompe du spectacle ; mais surtout ne nous pressons pas, je vous en conjure. Je ne peux pas m'imaginer que le public aille au spectacle avec un esprit bénévole, quand on est sans vaisseaux et sans vaisselle, et qu'on ne peut faire ni la guerre ni la paix. Je suis bien las d'ailleurs des fréronades, et il est triste, à mon âge, d'être toujours dans le public comme le faquin de l'Académie de Dugast, auquel on tire. Les amusements innocents de ma retraite et de la vieillesse n'ont pu me mettre à l'abri des coups de ce malheureux Fréron ; il faut avouer que ce rôle est insupportable, et qu'il est bien avilissant.

Mon autre persécuteur, M. l'abbé d'Espagnac, est plus poli ; aussi lui ai-je envoyé respectueusement un nouveau mémoire, qui sera le dernier ; après quoi, je tendrai le cou. J'ai peur d'être dégoûté de mes terres en France comme de tragédies. On m'a saisi mon pain, sous prétexte d'un manque de formalité au bureau de la frontière. Je m'en suis plaint à M. le duc de Choiseul, et je lui ai dit combien il était dur de ne pouvoir manger son pain, que les Grecs appellent τὸν ἄρτον.

Pour Luc[2], je n'entends pas, mon cher ange, ce que vous imaginez quand vous dites que *je serai trop vengé*. Il a près de cent mille hommes ; le prince Ferdinand aura une armée formidable, et, qui pis est, il y aura une quinzaine de mille d'Anglais dans cette armée. Je fais beaucoup de vœux, et j'ai peu d'espérance.

A l'égard des lettres de lui à moi qu'on a imprimées, je ne les ai point vues ; mais j'ai les minutes de toutes ces lettres, que je lui renvoyais corrigées, et qu'un Bonneville lui a, dit-on, volées. J'ai mis la main à tout ce qu'on a imprimé de lui. Il a été un peu ingrat. M. de Choiseul ne vous a-t-il rien confié touchant

1. *Tancrède* et *Zulime*, tragédies.
2. Les premiers éditeurs de cette lettre ont imprimé *Lui* au lieu de *Luc*.

cette comique Majesté? Ne savez-vous rien? Dites-moi donc quelque chose.

Comment se porte Mme Scaliger[1] ? Mille tendres respects.

4063. — A M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES[2].

5 mars 1760.

Je prends votre lettre à rebours, monsieur; je commence par avoir l'honneur de vous dire que les négligents Cramer ne m'ont envoyé aucun in-12, ni sur les mœurs antiques, ni sur les mœurs modernes[3]. Vos ordres pour M. Jalabert vont être exécutés.

On a mis dans un caveau de Pierre-Encise un certain Bonneville, confident du poëte roi, lequel apportait de Berlin en France de la prose un peu plus désagréable que ses vers.

La compagnie de la rédemption des captifs de Gex est toujours prête. Nous aurons sur la fin de la semaine un député des Soixante[4], avec lequel on pourra traiter. Je traite, moi, pendant ce temps-là, directement avec monseigneur le comte de La Marche, pour une somme fixe, des lods et ventes de votre Tournay, afin que son conseil ne me persécute pas, comme il me persécute encore pour Ferney. Je lui dis respectueusement : En voulez-vous, n'en voulez-vous pas ?

Je me propose de faire écrire par la province à M. d'Annecy, pour qu'il lui plaise ne point damner ceux qui ont soin de leurs affaires le jour de Simon et de Jude, attendu qu'il vaut beaucoup mieux cultiver une mauvaise terre après la sainte messe que d'aller boire de mauvais vin à ce maudit cabaret de la Perrière. Nos restes de barbarie me déplaisent souverainement; c'est ce qui fait que je me tiens aux Délices, parce qu'ailleurs je jure contre tout ce qui se passe.

En remontant article par article, je vous remercie du procureur Finot, et j'en profite; je crierai comme un diable jusqu'à ce que j'aie quelque preuve de ma prétendue haute-justice de b.....[5]; *je ne veux point être le haut-justicier malgré lui.*

L'affaire des brigands du bureau de Saconex est finie, grâce au ciel et à monsieur l'intendant; j'en ai remercié beaucoup ce

1. Mme d'Argental.
2. Éditeur, Th. Foisset.
3. Le traité du *Culte des dieux fétiches* venait de paraître à Genève, et de Brosses avait chargé les Cramer d'en envoyer un exemplaire aux Délices.
4. Les soixante fermiers généraux.
5. Le mot est en toutes lettres dans l'autographe. (*Note du premier éditeur.*)

dernier. Les fermiers généraux ont destitué le receveur et le contrôleur, et ils m'ont écrit que c'était par amitié pour moi; je n'en crois rien du tout. On dispute en physique s'il y a des corps durs; moi, je tiens qu'il n'y a rien de si dur qu'un corps politique et financier. Si le corps des financiers ne casse pas le corps de la brigade de Saconex, je lui ferai un petit procès criminel comme à des faussaires qui ont antidaté leur grimoire-verbal, et j'aurai l'honneur de vous les donner à pendre pour vous amuser. J'étais dans la plus grande règle du monde avec ces coquins-là; mes voitures s'étaient arrêtées au bureau, selon mes ordres; tout était dans la meilleure forme du monde. Tout est prouvé; le crime de faux est prouvé aussi, et vous aurez sûrement la charité de les faire pendre pour l'édification publique.

Je suis de votre avis, monsieur: *ubicumque calculum ponas, ibi naufragium invenies;* mais je vous avertis que, si je ne suis pas parfaitement libre, je me jetterai la tête la première dans le lac.

Puisqu'il y a encore place dans ce chiffon, sachez que l'armée du poëte roi est plus brillante que jamais. Celle du prince Ferdinand attend 15,000 Anglais pour négocier à coups de canon la retraite des Francs en deçà du Rhin.

Mille respects, reconnaissance et attachement. V.

4064. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 7 mars.

Mon divin ange, le malingre des Délices est au bout des facultés de son corps, de son âme, et de sa bourse. C'était un bon temps pour les gredins que celui de Chapelain, à qui la maison de Longueville donnait douze mille livres tournois annuellement pour sa *Pucelle;* ce qui faisait, ne vous déplaise, environ le double des honoraires d'un envoyé de Parme. La maison de Conti n'en use pas comme la maison de Longueville avec les auteurs de *la Pucelle;* apparemment que M. le comte de La Marche ne me regarde pas comme un gredin. J'ai pris la liberté de lui écrire[1] directement, et de lui expliquer mes droits très-nettement; et il m'a répondu très-honnêtement qu'il s'en tenait à la proposition de M. l'abbé d'Espagnac. Si M. Bertin n'obtient pas une meilleure composition, je ne vois pas avec quoi on pourra mettre *Luc* à la raison. Je crois avoir tout le droit de mon côté, ainsi que le pensent tous les chicaneurs.

1. Cette lettre manque. (Cl.)

Mais, après avoir chicané un an, j'aime encore mieux payer à monseigneur Paramont[1] neuf cent vingt livres que je ne lui dois pas, que de les dépenser en frais de procureurs et de juges; je suis bien las de tous ces frais. Le parlement de Dijon s'est avisé de faire pendre, ou à peu près, un pauvre diable de Suisse, pour me faire payer la procédure, en qualité de haut-justicier. Je suis tout ébahi d'être haut-justicier, et de faire pendre les Suisses en mon nom.

Le *tripot* est plus plaisant; mais on a les sifflets et les Fréron à combattre. De quelque côté qu'on se tourne, ce monde est plein d'anicroches.

J'ai écrit à Delaleu[2] de faire porter chez vous neuf cent vingt livres, pour achever le compte abominable de M. l'abbé d'Espagnac; mais, en même temps, je meurs de honte de vous donner toutes ces peines. Comment ferez-vous? ce conseiller-clerc demeure à une lieue de chez vous; aurez-vous la bonté de lui écrire un petit mot d'avis par un polisson? voudrez-vous qu'il envoie le trésorier de Son Altesse sérénissime avec une belle quittance bien catégorique? ou bien opinerez-vous que cette quittance se fasse chez mon notaire? Tout ce que je sais, c'est que vous êtes mon ange gardien de toutes façons, et que je suis un pauvre diable. Je me suis ruiné en bâtiments à la Palladio, en terrasses, en pièces d'eau; et les pièces de théâtre ne réparent rien[3]. J'attends toujours, mon divin ange, que vous me disiez votre avis sur *Spartacus*.

Je suis actuellement avec Platon et Cicéron; il ne me manque plus que l'abbé d'Olivet pour m'achever. Il y a loin de là au *tripot;* mais je suis toujours à vos ordres, et à ceux de Mme Scaliger, à qui je présente mes respects. Votre créature, V.

4065. — A M. LE COMTE ALGAROTTI.

Aux Délices, 7 mars.

Je suis malade depuis longtemps, mon cher cygne de Padoue, et j'en enrage. Le *linquenda*[4], etc., etc., fait de la peine, quelque

1. Le comte de La Marche. Les éditeurs de Kehl et Beuchot avaient lu « monseigneur par amour et dominant », ce qui n'avait aucun sens. Nous avons déjà vu le comte de La Marche ainsi désigné, page 9.

2. Notaire de Voltaire.

3. Voltaire ne retirait aucun profit de la plupart de ses chefs-d'œuvre dramatiques. (Cl.)

4. Allusion au vingt et unième vers de l'ode d'Horace *Ad Posthumum,* livre II, ode xiv.

philosophe qu'on soit : car je me trouve fort bien où je suis, et n'ai daté mon bonheur que du jour où j'ai joui de cette indépendance précieuse et du bonheur d'être le maître chez moi, sans quoi ce n'est pas la peine de vivre. Je goûte dans mes maux du corps les consolations que votre livre fournit à mon esprit ; cela vaut mieux que les pilules de Tronchin. Si vous voulez m'envoyer encore une dose de votre recette, je crois que je guérirai.

Si tout chemin mène à Rome, tout chemin mène aussi à Genève ; ainsi je présume qu'en envoyant les choses de messager en messager elles arrivent à la fin à leur adresse ; c'est ainsi que j'en use avec votre ami M. Albergati, dont les lettres me font grand plaisir, quoiqu'il écrive comme un chat ; j'ai beaucoup de peine à déchiffrer son écriture. Vous devriez bien l'un et l'autre venir manger des truites de notre lac avant que je sois mangé par mes confrères les vers. Les gens qui se conviennent sont trop dispersés dans ce monde. J'ai quatre jésuites auprès de Ferney [1], des pédants, des prédicants auprès des Délices, et vous êtes à Venise ou à Bologne. Tout cela est assez mal arrangé ; mais le reste l'est de même.

Ayez grand soin de votre santé ; il faut toujours qu'on dise de vous :

Gratia, fama, valetudo contingit abunde.

(HOR., lib. I. ép. IV, v. 10.)

Pour *gratia* et *fama*, il n'y a point de conseils à vous donner, ni de souhaits à vous faire.

Vive memor lethi ; fugit hora ; hoc quod loquor, inde est.

(PERS., sat. V, v. 153.)

Vive lætus, et ama me.

4066. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Aux Délices, 7 mars.

Je reçois, monsieur, la lettre dont vous m'honorez, en date du 20 février ; elle finit par une chose bien agréable. Vous me faites entrevoir que vous pourriez vous arracher quelque jour à la terre sainte pour venir à la terre libre. En ce cas, je vous prierais de vous presser, car il y a quelque petite apparence que

1. A Ornex.

je ne serai pas longtemps *in terra viventium*. Mes maladies augmentent tous les jours. La nature s'est avisée de faire à mon âme un très-mauvais étui ; mais je lui pardonne de tout mon cœur, puisque cela entrait nécessairement dans le plan du *meilleur des mondes possibles*.

J'ai l'honneur de vous envoyer, comme je peux, par les marchands de Genève, le *Bolingbroke*[1]. Pour ma tragédie suisse, je ne peux la faire partir, pour deux raisons : la première, parce que je ne la crois point bonne ; la seconde, c'est que, toute mauvaise qu'elle est, mes amis, qui ont la rage du théâtre, veulent la faire jouer à Paris. Mais je vous envoie, en récompense, une comédie[2] qui n'est pas dans le goût français ; je souhaite qu'elle soit dans le vôtre. Les lettres que vous daignez m'écrire me font désirer de vous plaire plus qu'au parterre de notre grande ville.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, sans cérémonie, mais avec la plus grande vérité, votre, etc.

4067. — A M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES[3].

10 mars 1760, à Tournay.

Monsieur Jalabert[4], monsieur, m'a donné les *Fétiches ;* je l'avais déjà des mains des Cramer, mais alors je n'en soupçonnais pas l'auteur. J'ignore quel est cet honnête homme. mais il a raison, quel qu'il soit. Tout est fétiches, jusqu'à du pain. Les uns les prennent dans leur jardin, les autres au four. Je crois que mon fétiche, à présent, est M. Tronchin, car je n'en peux plus.

Je suis pourtant toujours occupé des choses terrestres ; je ne saurais digérer la pancarte par laquelle on m'ordonne incivilement de payer, sous peine de saisie, environ 600 livres tournois pour un Suisse dont je ne donnerais pas deux écus. Je ne conçois pas pourquoi on veut toujours que je sois *le haut-justicier malgré lui*. Il me semble que la Perrière ne produit ni honneur ni profit. Il y a quatre mois que je cherche un exemple de jugement rendu en ce lieu au nom du haut-justicier, et je n'en vois point. Il n'est point question dans vos aveux et dénombrement

1. Voltaire faisait passer des ouvrages anglais à Albergati, comme on le voit par la lettre 4195.
2. *La Femme qui a raison.*
3. Éditeur, Th. Foisset.
4. Savant physicien de Genève, fort lié avec le président de Brosses.

de justice étendue jusqu'à la Perrière; sur quoi donc me fait-on accroire que j'ai le beau droit de payer les sottises qu'on fait en cette partie du monde, et les noix qu'on y vole? Sur un bruit vague, lequel, jusqu'ici, n'a pas le plus léger fondement.

Si vous le pouvez, monsieur, *transeat a me calix iste!* Cependant que votre volonté soit faite. J'ai écrit au procureur que vous avez eu la bonté, monsieur, de m'indiquer ; je crois mes raisons bonnes, et crois avec cela que je perdrai ma cause si vous ne prenez mon parti. Or je maintiens qu'un brave antifétichier comme vous doit prendre le parti d'un petit antifétichier comme moi; je trouve que les antifétichiers devraient être unis, comme l'étaient autrefois les initiés; mais ils se mangent les uns les autres, témoin l'antifétichier de Berlin qui m'a joué d'un tour.

Je crois avoir eu l'honneur de vous mander que j'avais écrit à monseigneur le comte de La Marche, et que je l'ai supplié de fixer une somme modique et honnête pour les lods et ventes de Tournay, afin que je n'eusse pas à essuyer les très-désagréables discussions que j'essuie encore pour les lods et ventes de Ferney.

Vous m'avez promis encore, monsieur, que vous auriez la bonté de me faire part des aveux et dénombrement, et de l'érection de la terre.

Hoc erat in votis : modus agri non ita magnus, etc.

Le *modus agri* devient *magnus*, mais le revenu est *parvus*.

Le 3e vingtième est donc arrangé? Il faut bien se ruiner pour se défendre, puisque les Anglais se ruinent pour nous écraser. Je crois que monsieur l'intendant de Bourgogne aura bien de la peine avec les fermiers généraux, et peut-être l'unique parti qui restera pour ce pauvre pays de Gex sera de donner de l'argent comptant au roi, et de contraindre les fermiers généraux à déguerpir. Mille respects. V.

4068. — A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE[1].

Aux Délices, 10 mars.

Il paraît, monsieur, par votre lettre et par vos vers, que vous êtes bien digne d'être auprès d'un prince qui nous fait espérer de revoir bientôt le grand Condé. Il en a l'esprit et la valeur.

1. Christophe, comte de La Touraille, écuyer du prince de Condé, était né en Bretagne, à Augan, près Ploermel. Il a laissé quelques ouvrages. Il est mort après 1790.

Les faibles ouvrages qui ont pu échapper à mon loisir et à l'inutilité dont j'ai toujours été dans le monde méritent peu d'être honorés de ses regards. Je ne dois sans doute qu'à vous, monsieur, cette bonté de Son Altesse sérénissime. Recevez-en mes remerciements. Le parti de la retraite, que j'ai pris, ne me rend point insensible à l'honneur que vous me faites.

Je ne suis depuis cinq ans qu'un laboureur et un jardinier; mais, quoique je ne sacrifie plus qu'à Cérès et à Pomone, votre commerce me ferait encore aimer les muses. Je me souviens avec plaisir de mes premières passions quand elles sont justifiées par votre exemple. Un commerce tel que le vôtre me serait bien précieux. S'il vous prenait envie de m'envoyer quelque chose, soit de vous, soit de vos amis, je vous prierais de vouloir bien adresser les paquets sous l'enveloppe de M. de Chenevières, premier commis de la guerre, à Versailles.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec l'estime que vous m'inspirez et les sentiments que je vous dois, etc.

4069. — A M. DE LA TOURRETTE [1].

Aux Délices, 10 mars.

J'ai l'honneur, monsieur, de vous envoyer une lettre de M. Bertrand, qui cultive comme vous l'histoire naturelle. Cette histoire vaut bien celle des hommes, qui, pour la plupart, sont peu naturels, et qui, lorsqu'ils suivent la pure nature, sont pour la plupart de fort vilaines gens, quoi qu'en dise Rousseau.

Je ne sais si M. de Bonneville est un vilain homme, mais je ne puis croire que ce soit pour les vers du roi de Prusse qu'il soit à Pierre-Encise dans un caveau. Je soupçonne que c'est pour de la prose ; c'est tout ce que je veux savoir. C'est peut-être une grande indiscrétion de ma part; mais je vous jure que je serai secret, et que je vous aurai une très-grande obligation.

Mme Denis vous fait mille compliments, aussi bien qu'a toute votre famille. De tout mon cœur votre très-obéissant serviteur.

1. Éditeurs, de Cayrol et François. — Voyez, sur ce correspondant, la note 2 de la page suivante.

4070. — DE CHARLES-THÉODORE,

ÉLECTEUR PALATIN.

Manheim, ce 12 mars.

Dès que j'ai reçu, monsieur, votre lettre [1] du 9 du mois passé, j'ai tâché de me procurer les *Œuvres* de poésie du *philosophe de Sans-Souci*, que j'ai lues avec un grand plaisir. La première épître à son frère, la suivante à Hermotime, la dixième au général Bredow, et la dix-neuvième à Darget, sont celles qui m'ont le plus frappé. *L'Art de la Guerre* est un poëme unique et de toute beauté. Ce grand auteur est bien digne d'en donner des leçons.

Vous vous souviendrez, monsieur, que je n'ai aucun goût pour les odes, et que je m'y entends encore moins qu'aux autres pièces de poésie. J'ai trouvé dans la sixième épître, au comte de Gotter, les descriptions de plusieurs arts et métiers admirables, entre autres celle sur le pain, qui commence ainsi :

> Voyez ces laboureurs, dès l'aube vigilants,
> Qui guident la charrue et cultivent les champs.

Je crois avoir reconnu le *petit Suisse* en plusieurs endroits, entre nous soit dit. Faites-moi le plaisir de me mander si j'ai rencontré votre goût en quelque chose dans les articles que je vous ai cités. Je suis toujours charmé de profiter de vos lumières; j'espère d'en profiter davantage cet été à Schwetzingen; vous me le faites espérer. Vous devez être persuadé du plaisir que j'aurai de revoir le *petit Suisse*.

Charles-Théodore, électeur.

4071. — A M. BERTRAND.

Au château de Tournay, 14 mars.

Le planteur de choux et le semeur de grains n'a pas oublié, monsieur, d'envoyer en son temps votre lettre à M. de La Tourrette [2]. Vous me parlez de fossiles et de curiosités naturelles; si je pouvais trouver quelque chose de rare pour le cabinet de monseigneur l'électeur palatin, vous me feriez grand plaisir de me l'indiquer. Je me souviens d'avoir vu à Berne du sable d'une petite rivière qui donne dans l'Aar ; ce sable, vu au microscope, est un amas de pierres précieuses; n'y aurait-il point encore

1. Cette lettre manque.

2. Claret de La Tourrette, naturaliste, né à Lyon en 1729; l'un des membres de l'académie de cette ville, et de la Société économique de Berne. Voltaire était en correspondance avec lui depuis la fin de 1754. (Cl.)

quelques autres colifichets pour amuser les curieux. Je fais plus de cas, dans le fond, d'un bon champ de blé et d'une belle prairie ; mon cabinet de physique est ma campagne ; mes curiosités sont des charrues et des semoirs ; mais il faut que les princes aient ce que les autres hommes n'ont pas : de belles coquilles du temps du déluge, de belles pierres qui enfermaient un poisson, lequel n'a jamais existé, des congélations qui ne sont bonnes à rien, quelque animal né avec deux têtes, quelque belle maison de colimaçon. On a raison de rechercher toutes ces drogues, si elles font plaisir.

Je ne crois pas que le Bonneville qui est à Pierre-Encise y soit pour les vers du roi de Prusse ; on le soupçonne de quelque prose ; et, pour le roi de Prusse, on le soupçonne d'être fort mal dans ses affaires.

Cet impudent Grasset

. . . . . . fruitur diis
Iratis; . . . .

(JUVEN., lib. I, sat. I, v. 49.)

et, malgré la défense de Leurs Excellences, imprime tout ce qu'il veut à Lausanne, sous le nom d'un autre. Ce malheureux m'écrivit, il y a cinq ou six mois, la lettre la plus punissable, signée de son nom, d'une écriture contrefaite et qui n'est pas la sienne. Si jamais je fais un tour à Lausanne, il entendra parler de moi. Adieu, monsieur ; ne m'oubliez pas auprès de M. et de Mme de Freudenreich. *Tuus*. V.

4072. — A M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES[1].

Aux Délices, 17 mars.

Je supplie monsieur l'antifétichier de n'être point antivoltaire. Ce procureur Finot me mande qu'il faut s'adresser au conseil pour ne point payer le grand procès des six noix à 100 livres la pièce. Je m'adresse donc au conseil. Pourquoi donc vous, monsieur le président, m'avez-vous dit de m'adresser au parlement? J'ai eu en vous une foi implicite, et voilà qu'on me fait courir à M. de Courteilles !

A propos, monsieur, j'ai reçu vos plants de Bourgogne ; ils sont arrivés tout pourris. Notre terrain est indigne de la Bour-

1. Éditeur, Th. Foisset.

gogne; cependant le plant que je fis l'année passée réussit fort bien.

Ayez donc, monsieur, un peu de crédit auprès de monseigneur le comte de La Marche. Il n'a point encore fini pour les lods et ventes de Ferney. Il me chicane. Je veux éloigner toute chicane pour Tournay. Je lui propose une somme fixe. Il me semble qu'il devrait bien l'accepter. On ne prend point assez à cœur la liberté du pauvre pays de Gex. Il n'y a certainement d'autre parti à prendre que de se racheter en donnant une somme au roi, qui s'accommodera comme il voudra avec les fermiers généraux. Ce n'est qu'avec de l'argent comptant qu'on réussit dans ce monde.

On dit qu'on va poursuivre les jésuites, et frère Sacy, et frère procureur, et frère provincial, pour 150,000 livres tournois de lettres de change[1]. S'ils n'ont pas d'argent, les jansénistes triompheront.

Je me mets aux pieds de mon grand antifétichier. V.

4073. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 mars.

Le *tripot* l'emporte sur la charrue et sur la métaphysique. Vous êtes obéi, mon divin ange, vous et Mme Scaliger; un *Tancrède* et une *Médime*[2] partent sous l'enveloppe de M. de Courteilles, et ceci est la lettre d'avis. Vous saurez encore que, comme il s'agit toujours d'Arabes dans ces deux pièces, j'y ai joint un petit éclaircissement en prose sur le prophète Mahomet[3], dont je mets quelques exemplaires aux pieds de Mme Scaliger comme aux vôtres. Si vous connaissez quelque savant dans les langues orientales, vous pourrez l'en régaler; c'est du pédantisme tout pur.

Vous êtes bien véritablement mon ange gardien; vous me protégez contre le diabloteau Fréron sans m'en rien dire; c'est la fonction des anges gardiens; ils veillent autour de leurs clients, et ne leur parlent point. Que voulez-vous que je vous dise? vous êtes plus adorable que jamais, et j'ai pour vous culte de latrie.

1. Lisez 1,500,000 livres. Les jésuites furent condamnés comme solidaires avec le Père Sacy, puis supprimés et bannis. Le président de Brosses appelait l'arrêt relatif aux 1,500,000 livres, *une avanie à la turque*. (*Note du premier éditeur.*)

2. Nouvelle version de *Zulime*: voyez cette pièce, tome IV.

3. La *Lettre civile et honnête*, etc.; *le tout au sujet de Mahomet*; voyez tome XXIV, page 141.

J'ai saisi l'occasion pour demander une espèce de grâce, ou plutôt de justice, à M. de Courteilles. On me persécute, ne vous déplaise, de la part du conseil ; on veut que je sois haut-justicier ; on fait pendre, ou à peu près, de pauvres diables en mon nom. On me fait accroire que rien n'est plus beau que de payer les frais, et on va saisir mes bœufs pour me faire honneur. Je suis toujours en querelle avec le roi, mais je le mène beau train. J'ai déjà fait bouquer messieurs du domaine ; je l'emporterai encore sur eux, car j'ai raison, et M. de Courteilles entendra raison. Je vous en fais juge ; lisez la lettre[1] que je lui écris, seulement pour vous en amuser et pour la recommander. La charge d'ange gardien n'est pas avec moi un bénéfice simple. Vous avez encore eu l'endosse d'un abbé d'Espagnac ; tout cela est fini. Je ne le traite pas comme le roi ; je crains un conseiller-clerc bien davantage, et j'aime mieux payer cent pistoles que je ne dois pas, que d'avoir un procès avec un grand chambrier qui en sait plus que moi. Mais, pour le roi, je ne lui ferai point de grâce ; il aura affaire à moi, avec ma chienne de haute justice. Poussez cela, je vous prie, vivement avec M. de Courteilles.

Luc est plus fou que jamais ; je suis convaincu que, s'il voulait, nous aurions la paix. Je ne désespère encore de rien ; mais il faudrait que M. le duc de Choiseul m'écrivît au moins un petit mot de bonté. Cela n'est-il pas honteux que je reçoive quatre lettres[2] de *Luc* contre une de votre aimable duc ?

Et M. le maréchal de Richelieu, autre négligent, autre Pococurante[3] ; que fait-il ? ne le voyez-vous pas ? n'a-t-il pas des filles ? ne rit-il pas dans sa barbe de tout ce qui se passe ? Est-il vrai que les jésuites ont fait pour quinze cent mille francs[4] de lettres de change qu'ils ne payent point ? Il n'y a qu'à les mettre entre les mains des jansénistes : il faudra bien qu'ils payent.

Mon Dieu, que si j'ai de bon foin cette année je serai heureux !

Je baise plus que jamais le bout de vos ailes avec la plus tendre reconnaissance.

Madame Scaliger, si je n'ai pas fait dans *Tancrède* tout ce que vous vouliez, écrivez contre moi un livre.

1. Nous ne connaissons pas cette lettre. (Cl.)
2. La plupart de ces lettres n'ont pas été retrouvées non plus. (Cl.)
3. Personnage de *Candide*.
4. Voyez tome XVI, page 102.

4074. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

19 mars 1760.

Votre santé m'inquiète beaucoup, madame ; mais, si vous avez le bonheur d'avoir encore auprès de vous monsieur votre fils, j'attends tout de ses soins. Ce qu'on aime fait bien porter. Je prends mes mesures, autant que je le peux, pour avoir encore la consolation de passer quelques journées auprès de vous ; mais je suis devenu un si grand laboureur, un si fier maçon, que je ne sais plus quand mes bœufs et mes ouvriers pourront se passer de moi. Nous laisserons, vous et moi, madame, ce monde-ci aussi sot, aussi méchant que nous l'avons trouvé en y arrivant. Mais nous laisserons la France plus gueuse et plus vilipendée. Voilà encore ce pauvre capitaine Thurot[1] gobé, lui et son escadre et ses gens. La mer n'est pas du tout notre élément, et la terre ne l'est guère. Il est dur de payer un troisième vingtième pour être toujours battus.

On dit qu'il se forme de petits orages à la cour qui pourront bien retomber sur la tête d'une personne[2] que vous aimez, et à laquelle je suis attaché. Rien ne vous surprendra. Votre machine a donc pris une plume et de l'encre ! il y a longtemps que je suis persuadé que nous ne sommes que de pauvres machines. Mais quand je vous écris, c'est mon cœur qui prend la plume. Je m'intéresse à votre santé avec la plus vive tendresse, et j'espère vous faire ma cour dans votre jardin cet été.

4075. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Freyberg, 20 mars.

TOUJOURS SUR LA PAIX.

Peuple charmant, aimables fous,
Qui parlez de la paix sans songer à la faire,
A la fin donc résolvez-vous :
Avec la Prusse et l'Angleterre
Voulez-vous la paix ou la guerre?
Si Neptune sur mer vous a porté des coups,
L'esprit plein de vengeance et le cœur en courroux,
Vous formez le projet de subjuguer la terre ;
Votre bras s'arme du tonnerre.

1. François Thurot, né à Nuits vers 1727, avait été tué, le 28 février 1760, dans le combat livré entre le môle de Galloway et l'île de Man. (B.)
2. Mme de Pompadour.

Hélas! tout, je le vois, est à craindre pour nous;
Votre milice est invincible,
De vos héros fameux le dieu Mars est jaloux,
La fougue française est terrible;
Et je crois déjà voir, car la chose est plausible,
Vos ennemis vaincus tremblant à vos genoux.
Mais je crains beaucoup plus votre rare prudence,
Qui par un fortuné destin
A du souffle d'Éole, utile à la finance,
Abondamment enflé les outres de Bertin [1].

Vous parlez à votre aise de cette cruelle guerre. Sans doute les contributions que votre seigneurie de Ferney donne à la France nourrissent la constance des ministres à la prolonger. Refusez vos subsides au *Très-Chrétien*, et la paix s'ensuivra. Quant aux propositions de paix dont vous parlez [2], je les trouve si extravagantes que je les assigne aux habitants des petites-maisons, qui seront dignes d'y répondre. Que dirai-je de vos ministres?

Certes ces gens sont fous, ou ces gens sont des dieux [3].

Ils peuvent s'attendre de ma part que je me défendrai en désespéré; le *Hasard* [4] décidera du reste.

De cette affreuse tragédie
Vous jugez en repos parmi les spectateurs,
Et sifflez en secret la pièce et les acteurs;
Mais de vos beaux esprits la cervelle étourdie
En a joué la parodie.
Vous imitez les rois : car vos fameux auteurs
De se persécuter ont tous la maladie.
Nos funestes débats font répandre des pleurs,
Quand vos poétiques fureurs
Au public né moqueur donnent la comédie.
Si Minerve de nos exploits
Et des vôtres un jour faisait un juste choix,
Elle préférerait, et j'ose le prédire,
Aux fous qui font pleurer les peuples et les rois,
Les insensés qui les font rire.

Je vous ferai payer jusqu'au dernier sou, pour que *Louis du Moulin* [5] ait de quoi me faire la guerre. Ajoutez dixième au vingtième, mettez des capitations nouvelles, créez des charges pour avoir de l'argent; faites, en un mot, ce que vous voudrez : nonobstant tous vos efforts, vous n'aurez la paix signée de mes mains qu'à des conditions honorables à ma nation. Vos

1. Ces vers ont été aussi insérés par Frédéric dans sa lettre à d'Argens, du 20 mars 1760.
2. On n'a pas retrouvé la lettre où Voltaire parlait de paix à Frédéric. (Cl.)
3. *Épître à Algarotti* (1735), voyez tome X.
4. Voyez le commencement de la lettre 3820.
5. Voyez la note, tome XV, page 242.

gens bouffis de vanité et de sottise peuvent compter sur ces paroles sacramentales :

> Cet oracle est plus sûr que celui de Calchas.
> (RACINE, *Iphigénie*, acte III, scène VII.)

Adieu, vivez heureux ; et, tandis que vous faites tous vos efforts pour détruire la Prusse, pensez que personne ne l'a jamais moins mérité que moi, ni de vous, ni de vos Français.

4076. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

Paris, 24 mars 1760.

Ce que vous appelez vos rogatons, monsieur, m'ont fait un grand plaisir ; vous devriez bien m'envoyer des articles du dictionnaire de vos idées, cela serait délicieux, et c'est cela qui me ferait penser. Vous devriez bien aussi un peu plus répondre aux questions que je vous fais ; mais vous ne me croyez pas digne de votre confiance, et vous avez tort ; il n'y a peut-être personne au monde, pas même votre ami d'Argental, qui soit plus votre prosélyte que moi ; jugez, moyennant cela, l'estime que j'ai pour MM. de Pompignan. Je n'ai point lu le discours de l'Académie, je n'ai pu m'y résoudre ; il suffit de l'ennui qu'on ne peut éviter, il est fou d'en aller chercher.

On nous donne des tragédies, des romans abominables, et qui ne laissent pas d'avoir des admirateurs ; le goût est perdu. J'aurais une grande joie de vous revoir, et j'aurais le courage de vous aller chercher si je n'étais pas condamnée, par le malheur de mon état, à une vie sédentaire. Je ne suis à mon aise que dans les lieux que je connais : j'ai un très-joli logement, fort commode ; je ne sors que pour souper, je ne découche jamais, et je ne fais point de visites. Ma société n'est pas nombreuse, mais je suis persuadée qu'elle vous plairait, et que si vous étiez ici vous en feriez la vôtre. J'ai vu pendant quelque temps plusieurs savants et gens de lettres ; je n'ai pas trouvé leur commerce délicieux. J'irais volontiers aux spectacles s'ils étaient bons, mais ils sont devenus abominables ; l'Opéra est indigne, et la Comédie ne vaut guère mieux ; elle est fort peu au-dessus d'une troupe bourgeoise, et le jeu naturel que M. Diderot a prêché a produit le bon effet de faire jouer Agrippine avec le ton d'une harengère. Ni Mlle Clairon, ni M. Lekain, ne sont de vrais acteurs : ils jouent tous d'après leur naturel et leur état, et non pas d'après celui du personnage qu'ils représentent. Le comique vaut mieux : Mlle Dangeville est excellente, et Préville charmant, quoiqu'un peu uniforme. Nous avons eu en dernier lieu une tragédie nouvelle, *Spartacus*, de M. Saurin ; elle ne vaut pas la critique ; enfin, de tous nos auteurs nouveaux, en y comprenant M. de Pompignan, c'est Châteaubrun [1], sans contredit, celui que j'aime le mieux ;

1. Jean-Baptiste Vivien de Châteaubrun était né à Angoulême en 1686. En 1753 il fut reçu membre de l'Académie française, et mourut à Paris en 1775, à



s'il n'a pas plus de génie que les autres, du moins il a plus de bon sens et un peu plus de goût.

Vous ne voulez donc point me dire si l'on fait une nouvelle édition de vos ouvrages? Vous m'allez trouver bien impertinente ; mais je vous prie de corriger un vers de *la Henriade,* c'est dans le portrait de Catherine de Médicis :

> Possédant en un mot, pour n'en pas dire plus,
> Les défauts de son sexe, et peu de ses vertus.

Il me semble qu'on ne dit point *posséder des défauts.*

Envoyez-moi quelques articles de votre dictionnaire, je vous le demande à deux genoux ; ayez soin de mon amusement ; je suis l'âme la plus délaissée du purgatoire de ce monde-ci. Soyez persuadé que, si je pouvais vous voir, je ferais volontiers cent lieues pour vous aller entendre. Souvenez-vous que je suis votre plus ancienne connaissance, et les vieilles connaissances valent mieux que les nouveaux amis. Enfin, monsieur, je voudrais vous persuader d'avoir beaucoup d'attention pour moi ; mais je crains de n'y pas réussir. J'aurais tout l'avantage, et vous n'y en trouveriez aucun si l'estime la plus parfaite et l'amitié la plus tendre que je vous ai vouées pour ma vie ne pouvaient pas me servir de compensation.

4077. — A MADAME BELOT[1],

CLOITRE SAINT-THOMAS-DU-LOUVRE, A PARIS.

24 mars, par Genève, aux Délices.

Je ne suis plus de ce monde-ci, madame, et mes maladies me mettent un peu sur les confins de l'autre. Que puis-je au fond de mes vallées, entouré de montagnes qui touchent au ciel. Je ne puis guère que le prier de m'envoyer du soleil. Je suis plus loin encore des grâces des rois que des grâces de Dieu. Il ne faut s'attendre dans ce monde-ci ni aux unes ni aux autres; elles tombent, comme la pluie, au hasard et souvent mal à propos.

Je n'ai à Paris aucune correspondance suivie; M. Thieriot m'écrit une fois en six mois. Un commerce avec les gens de lettres est dangereux, et avec les grands très-inutile. Le parti de la retraite la plus profonde est le plus convenable pour quiconque est guéri des illusions et qui veut vivre avec soi-même.

l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Sa première tragédie, *Mahomet*, parut en 1714; et quarante ans après, il donna les *Troyennes*, pièce qui, dans le temps, eut un grand succès, et est restée au théâtre. Le rôle d'Andromaque de cette dernière tragédie était un des rôles les plus favorables au talent de la célèbre Mlle Gaussin.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

Je sens tout votre mérite, madame, et plus j'y suis sensible, plus je vous plains d'en chercher à Paris la récompense : elle ne s'y trouve pas. Mlle Duchapt [1] peut faire sa fortune à vendre des blondes, et d'autres personnes à vendre leurs mines; mais l'esprit, les connaissances, le vrai mérite, n'ont point de débit : ils ornent la fortune, et ne la procurent point. Vous ne trouverez dans cette grande ville que des gens occupés d'eux-mêmes, et jamais de la triste situation des autres, si ce n'est peut-être pour s'en divertir. Je crois que Paris n'est bon que pour les fermiers généraux, les filles, et les gros bonnets du parlement, qui se donnent le haut du pavé. La littérature n'est à présent qu'une espèce de brigandage. S'il y a encore quelques hommes de génie à Paris, ils sont persécutés. Les autres sont des corbeaux qui se disputent quelques plumes de cygne du siècle passé, qu'ils ont volées et qu'ils ajustent comme ils peuvent à leurs queues noires. Vous me citez Mme de Graffigny ; mais elle est morte de chagrin. Il faut être à Paris Mlle Le Duc [2], ou s'enfuir.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, madame, votre, etc.

4078. — A M. BETTINELLI.

24 mars 1760, par Genève, aux Délices.

Le paquet dont vous m'avez honoré, monsieur, me fait regretter plus que jamais votre personne; vous me paraissez furieusement riche; vous me comblez de biens qui semblent ne vous rien coûter. Tout ce que vous m'apprenez coule d'une source bien abondante; tous les arts vous sont présents, ainsi que tous les siècles. Vous ajoutez encore à mon estime pour l'Italie. Je vois plus que jamais qu'elle est en tout notre maîtresse. Mais puisque nous sommes à présent des enfants drus et forts, qui sommes sevrés depuis longtemps, et qui marchons tout seuls, il n'y a pas d'apparence que j'aille voir notre nourrice, à moins que je ne sois cardinal. Comme j'ai eu, je crois, l'honneur de vous le dire, je respecte fort Ignace Danti; mais je n'aime point du tout les jacobins, et j'étranglerais saint Dominique pour avoir établi l'Inquisition. Je ne peux vous passer que vous disiez qu'il y a des hypocrites en Angleterre. Ne seriez-vous pas comme cette femme honnête qui croyait que tous les hommes avaient l'haleine

1. Célèbre marchande de modes.
2. Courtisane.

puante, parce que son mari puait comme un bouc? Non, il n'y a point d'hypocrites en Angleterre. Qui ne craint rien ne déguise rien; qui peut penser librement ne pense point en esclave; qui n'est point courbé sous le joug despotique séculier ou régulier marche droit et la tête levée. N'ôtez pas au seul peuple de la terre qui jouit des droits de l'humanité ce droit précieux envié par les autres nations. Il a été autrefois fanatique et superstitieux, mais il s'est guéri de ces horribles maladies; il se porte bien, ne lui contestez pas la santé.

Comme les Français ne sont qu'à demi libres, ils ne sont hardis qu'à demi. Il est vrai que Buffon, Montesquieu, Helvétius, etc., ont donné des rétractations; mais il est encore plus vrai qu'ils y ont été forcés, et que ces rétractations n'ont été regardées que comme des condescendances qu'on a pour des frénétiques. Le public sait à quoi s'en tenir : tout le monde n'a pas le même goût pour être brûlé que Jean Hus et Jérôme de Prague. Les sages, en Angleterre, ne sont point persécutés; et les sages, en France, éludent la persécution. Pour les petits pédants de la petite ville de Genève, je vous les abandonne. S'ils sont assez sots pour prendre le parti d'Arius contre celui d'Athanase, et pour prétendre que 4 et 4 font 7, contre des gens qui disent que 4 et 4 font 9, ces maroufles-là devraient au moins être assez hardis pour l'avouer. J'ai pour eux presque autant de mépris que pour les convulsionnaires de Saint-Médard.

Avez-vous entendu parler des *Poésies* du roi de Prusse imprimées? C'est celui-là qui n'est point hypocrite; il parle des chrétiens comme Julien en parlait [1]. Il y a apparence que l'Église grecque et l'Église latine, réunies sous M. de Soltikof et sous M. Daun, l'excommunieront incessamment à coups de canon. Il se défendra comme un diable : nous sommes bien sûrs qu'il sera damné; mais nous ne sommes pas si certains qu'il sera battu.

Pour nous autres Français, nous sommes écrasés sur terre, anéantis sur mer, sans vaisselle, sans espérance; mais nous dansons fort joliment. Je ne danse point; mais je sens tout votre mérite, et suis à vous pour jamais : *e da bando le ceremonie.*

1. Voyez la lettre 4105.

4079. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA [1].

Aux Délices, 25 mars.

Madame, je savais bien que Votre Altessse sérénissime faisait le bonheur de tous ceux qui ont l'honneur de vous approcher ; mais je vois qu'elle veut que les absents s'en ressentent comme les présents. Votre bonté me comble de joie, madame ; ce qu'elle daigne me proposer est une grâce que je sollicite moi-même avec transport. Des mémoires sur le règne de Pierre le Grand sont la plus agréable consolation que je puisse recevoir dans le chagrin de n'être pas à vos pieds dans Gotha, et dans la douleur que j'ai de voir la cousine de Mlle Pertriset si capricieuse et si difficile à marier. Je crois qu'il vaut mieux avoir affaire aux princes morts qu'aux princes vivants. Si le czar Pierre était en vie, je fuirais cent lieues pour n'être pas auprès de ce centaure, moitié homme et moitié cheval, qui détruisait tant d'hommes pour son plaisir, tandis qu'il en civilisait d'autres. Aujourd'hui il est un héros; ses moindres actions sont précieuses. Je ne peux trop remercier Votre Altesse sérénissime de la grâce que vous m'accordez. Protégez-moi de tout votre pouvoir, madame, auprès de Mme la comtesse de Bassevitz. Si elle veut m'envoyer dès à présent tout ce qu'elle a d'intéressant en allemand, je le ferai traduire sur-le-champ et je lui enverrai fidèlement l'original. Je vais lui écrire pour la remercier; mais je commence par Votre Altesse sérénissime, comme de raison. Je ne sais comment faire pour faire tenir à Mme de Bassevitz un petit paquet. Je l'imagine entourée de housards prussiens et de kalmouks. Que n'est-elle à Gotha, et moi aussi !

Un certain La Bat, baron de Grandcour, marchand de Genève, un peu usurier de son métier, m'est venu trouver. Il parle de comptes, de différence d'argent, etc. Fi donc! le vilain n'a été que trop bien payé. Votre Altesse sérénissime est trop bonne. — Et *Alzire?* — A vos pieds avec le plus profond respect.

4080. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 mars.

Ange toujours gardien, je n'ai qu'un moment ; il sera consacré aux actions de grâces, non pas pour le grand chambrier [2],

1. Éditeurs, Bavoux et François.
2. L'abbé d'Espagnac.

non pas même pour le prince [1] du sang, mais pour vous seul. Il faut que vous sachiez encore que M. Budée de Boisy, qui m'a vendu la terre de Ferney, veut absolument que je vous sollicite encore auprès de M. de Courteilles pour je ne sais quel procès [2] auquel je ne m'intéresse guère. Je lui ai donc donné une lettre pour vous, qu'on vous présentera sans doute. Voilà comme nous sommes faits, nous autres provinciaux; nous pensons qu'avec une lettre de recommandation on réussit à tout à Paris. Je ne vous ai point écrit de lettre de recommandation pour nos *Chevaliers*; je m'en soucie pourtant un peu plus que du procès de M. de Boisy ; mais je ne suis point du tout empressé de me faire juger, quoique au fond je croie ma cause bonne. Vous voulez un chant de *la Pucelle :* eh, mon Dieu ! mon cher ange, que ne parliez-vous? vous en aurez deux au lieu d'un. J'avais imaginé qu'un ministre [3] ne se mettait pas en peine de ces facéties ; mais, puisque vous en êtes curieux, vous serez servi : vers et prose, tout est à vous.

Au milieu de mes douces occupations, je suis fâché ; on nous a pris Masulipatan, on nous prendra Pondichéry ; il y a un an que je le dis. Je plains infiniment M. le duc de Choiseul : on lui a donné notre pauvre vaisseau à conduire au milieu du plus violent orage. J'ai eu longtemps dans la tête que si *Luc* voulait céder quelque chose, vous pourriez, en ce cas, vous débarrasser avec bienséance du fardeau et des chaînes que l'Autriche vous fait porter ; mais je ne vois qu'un petit coin, et pour bien voir il faut embrasser tout l'édifice. J'ai une étrange idée ; je soupçonne que le roi de Portugal, que *Luc* appelait le *chose* [4] de Portugal, pourrait bien perdre son *chose*, son royaume ; que le roi d'Espagne pourrait bien, dans peu, tenter cette conquête ; le temps est assez favorable ; les jésuites sont gens à lui promettre le paradis en sus, pour sa peine ; ils ne s'endorment pas. Le *chose* de Portugal n'est pas aimé, son ministre [5] est détesté : belle occasion pour un roi d'Espagne, qui a de l'argent et des troupes, de faire rebâtir Lisbonne.

Je ne peux aimer *Luc*, car je le connais ; mais il vaut mieux que le *chose* du Portugal. Nous verrons comment il se tirera d'affaire cette année. Mais nous, que ferons-nous? Rien sur mer, et

1. Le prince de La Marche ; voyez la note sur la lettre 3911.
2. Il en est question dans la lettre 3485.
3. D'Argental était ministre plénipotentiaire du duc de Parme.
4. Voyez lettre 3956.
5. Séb.-Jos. Carvalho, plus connu sous le nom de marquis de Pombal.

peut-être des sottises sur terre. Plaisante saison pour mettre un héros français sur le théâtre !

M. le duc de La Vallière a donc fait l'histoire chronologique de l'Opéra : c'est quelque chose ; il y a encore du génie en France.

Je vous adore.

4081. — A M. DE CIDEVILLE.

Aux Délices, 28 mars.

Il faut que vous sachiez, mon ancien ami, que Mme Denis me dit depuis un mois : « J'écris demain à M. de Cideville, » et que je dois mettre quelques lignes au bas des siennes. Je suis las d'attendre les femmes, et j'écris enfin de mon chef, car je suis honteux de ne vous avoir point écrit[1] depuis que vous me fîtes tant rire du *puant marquis*[2], et que vous me rendîtes de bons offices auprès de sa ladre personne.

Je reçois quelquefois une lettre du grand abbé[3] en douze mois ; je suis peu instruit de vos marches, et fort incertain si vous êtes dans le plat tumulte de Paris, ou si vous jouissez des douceurs de la retraite. Que vous avez bien fait de conserver cette terre[4] qu'on dit mériter bien mieux le nom de *Délices* que mes Délices ! Plus on avance dans sa carrière, et plus on est convaincu que l'on n'est bien que chez soi. Pour moi, je vous répète que je ne date ma vie que du jour où je me suis *enterré*. Ce n'est pas que je ne sois assez au fait de ce qui se passe. Je vois tous les orages, mais je les vois du port ; et je vous assure que mon port est bien joli et bien abrité.

Je souhaiterais à mes amis des terres indépendantes et libres comme les miennes. On paye assez en France. Il est doux de n'avoir rien à payer dans ses possessions. Figurez-vous ce que c'est à présent que d'avoir des terres en Saxe, en Poméranie, en Prusse, en Silésie ; c'est bien pis que le troisième vingtième.

Vous avez lu, sans doute, les *Poésies du philosophe de Sans-Souci*, qu'on soupçonne de n'être ni *sans souci*, ni *philosophe*. Je suis aussi honteux de tous les vers qui m'appartiennent dans ses Œuvres que fâché de ses œuvres guerrières. Jamais poëte n'a fait verser tant de sang ; Tyrtée et Denys n'étaient que des

1. La dernière lettre de Voltaire à Cideville était celle du 29 juin 1759.
2. Ango de La Motte-Lézeau.
3. L'abbé du Resnel, qui mourut un an plus tard.
4. Celle de Launai.

petits garçons auprès de lui. Nous verrons s'il ira à Corinthe [1]. Adieu, mon ancien ami ; souvenez-vous quelquefois du Suisse V., qui vous aime.

4082. — A M. JEAN SCHOUVALOW.

Aux Délices, 1er avril.

Monsieur, la lettre de Votre Excellence, du 19 février, reçue par la voie de Vienne le 29 mars, me remplit de reconnaissance, et augmente la douleur où j'étais de la perte du paquet que j'avais eu l'honneur de vous envoyer au mois d'octobre dernier.

J'ai remis aujourd'hui entre les mains de M. de Soltikof un nouvel exemplaire pour suppléer à la perte du premier. J'espère que ce dernier paquet vous sera rendu ; mais cette ressource ne calmera pas les inquiétudes où nous sommes, les éditeurs et moi. On prétend que le paquet envoyé au mois d'octobre a été intercepté en Allemagne, et qu'on imprime aujourd'hui à Hambourg et à Francfort cette première partie de la *Vie de Pierre le Grand* qui est contenue dans le paquet intercepté. J'envoie à Francfort un homme affidé pour suivre les traces de cette affaire.

Mais s'il est vrai que le livre a été vendu à des libraires allemands, je prévois avec douleur que tous mes soins seront inutiles. Ce chagrin est bien capable de corrompre la satisfaction que je ressentais à mettre en ordre les matériaux du monument que vous érigez, monsieur, au grand homme à qui nous devons votre auguste impératrice, et à qui je dois l'honneur de vous connaître. Mais vos bontés me servent de consolation, et, quelque contre-temps douloureux que j'essuie, je consacrerai le peu qui me reste de force à finir un ouvrage commencé sous vos auspices, et que vos soins m'ont rendu si cher. Si ma santé m'avait permis de faire le voyage de Pétersbourg [2], je l'aurais entrepris avec joie, et vous auriez été servi avec plus de promptitude ; mais mon âge et mes maladies ne me permettent plus de me transplanter. Ma seule espérance est de recevoir vos ordres dans ma retraite, et de vous témoigner de loin mon attachement et mon zèle.

Je ne sais si Votre Excellence a vu le petit livre qui a fait tant de bruit, et dont j'avais l'honneur de lui parler dans ma der-

1. Denys y devint maître d'école après avoir été tyran de Syracuse.
2. Élisabeth, vers le commencement de 1757, avait fait témoigner à Voltaire le désir de le voir dans la capitale de son empire.

nière lettre. Quoi qu'il en soit, rien ne peut aujourd'hui diminuer l'estime que toute l'Europe a pour votre nation.

J'ai eu l'honneur d'avoir chez moi, pendant quelques jours, deux de vos compatriotes amis de M. Soltikof, et même, je crois, ses parents ; ils sont tous deux infiniment aimables ; ils parlent ma langue aussi purement que vous l'écrivez. Je n'ai point encore vu de vos compatriotes qui ne m'aient convaincu du mérite de votre nation, et de l'éducation heureuse qu'on reçoit par vos soins et par votre protection dans les deux capitales de votre empire. Tout sert à confirmer les sentiments tendres et respectueux avec lesquels je serai toute ma vie, etc., V.

4083. — A M. BERTRAND.

Aux Délices, 2 avril.

Pardon, mon cher monsieur, de n'avoir pas répondu comme je le devais à la lettre que vous m'avez écrite touchant votre cabinet[1]. Je compte aller chez Son Altesse électorale palatine à la fin de mai[2] ; ce sera là ma meilleure réponse. L'étude, qui est ici ma plus grande occupation, m'a absorbé depuis un mois. Je me suis enterré dans mon imagination ; je ressusciterai pour vous aller voir à Berne. Ce sera pour moi un grand plaisir d'y faire ma cour à M. et à Mme de Freudenreich, et de revoir encore cette ville où l'on a eu tant de bonté pour moi.

Il est vrai qu'on négocie beaucoup ; mais il n'est pas moins vrai qu'on arme davantage. Si nous avons la paix à la fin de cette année, l'olive sera sanglante. Messieurs de Lausanne ont grand tort de garder ce Grasset chez eux. C'est un fripon artificieux et insolent qui leur attirera quelques affaires.

Je vous embrasse. V.

4084. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Freyberg, 3 avril.

Quelle rage vous anime encore contre Maupertuis? Vous l'accusez[3] de m'avoir trahi. Sachez qu'il m'a fait remettre ses vers bien cachetés après sa mort, et qu'il était incapable de me manquer par une pareille indiscrétion.

Laissez en paix la froide cendre
Et les mânes de Maupertuis ;

1. Cabinet d'histoire naturelle.
2. Voltaire ne put aller à Schwetzingen.
3. La lettre dans laquelle Voltaire, selon Frédéric, accusait Maupertuis d'avoir *trahi* ce prince, manque. Elle répondait à la lettre 4057.

La Vérité va le défendre,
Elle s'arme déjà pour lui.
Son âme était noble et fidèle;
Qu'elle vous serve de modèle.
Maupertuis sut vous pardonner
Ce noir écrit [1], ce vil libelle,
Que votre fureur criminelle
Prit soin chez moi de griffonner.

Voyez quelle est votre manie :
Quoi! ce beau, quoi! ce grand génie,
Que j'admirais avec transport,
Se souille par la calomnie,
Même il s'acharne sur un mort!

Ainsi, jetant des cris de joie,
Planant en l'air, de vils corbeaux
S'assemblent autour des tombeaux,
Et des cadavres font leur proie.

Non, dans ces coupables excès
Je ne reconnais plus les traits
De l'auteur de *la Henriade;*
Ces vertus dont il fait parade,
Toutes je les lui supposais.

Hélas! si votre âme est sensible,
Rougissez-en pour votre honneur,
Et gémissez de la noirceur
De votre cœur incorrigible.

Vous en revenez encore à la paix. Mais quelles conditions! certainement les gens qui la proposent n'ont pas envie de la faire. Quelle dialectique que la leur! céder le pays de Clèves, parce qu'il est habité par des *bêtes* [2]! Que diraient ces ministres, si on demandait la Champagne parce que le proverbe dit : Nonante-neuf moutons et un Champenois font cent bêtes? Ah! laissons tous ces projets ridicules. A moins que le ministre français ne soit possédé de dix légions de démons autrichiens, il faut qu'il fasse la paix.

Vous m'avez mis en colère; votre repentir obtiendra votre pardon. En attendant, je vous abandonne à vos remords et aux furies vengeresses qui poursuivent les calomniateurs, jusqu'à ce que cette *religion naturelle*, que vous dites innée, renouvelle les traces qu'elle avait autrefois imprimées dans votre âme. *Vale.*

1. La *Diatribe du docteur Akakia*, qui donna naissance aux persécutions de Frédéric contre Voltaire; voyez tome XXIII, pages 559, 560.
2. Ceci semble faire allusion à ce que dit Voltaire page 353.

4085. — A MADAME BELOT[1].

6 avril, aux Délices.

Vous m'avez pris à votre avantage, madame ; vous êtes une dame d'esprit vous portant bien. Votre imagination est soutenue par les agréments que vous trouvez dans Paris. Mais un pauvre solitaire, vieux et malade, qui a renoncé au monde, ne trouve point dans sa solitude de quoi mériter vos attentions et vos bontés. Je serai très-flatté sans doute que vous daigniez me faire confidence de la comédie que vous faites. Si je juge de son mérite par celui de vos lettres, cette pièce doit être bien supérieure à celle de Mme de Graffigny. Le public mêla peut-être un peu de politesse aux éloges prodigués à *Cénie;* mais à vous, madame, il vous rendra justice. D'ailleurs, n'attendez point de moi des conseils : je ne porte pas l'impudence jusque-là. Je n'ai jamais pu deviner le goût du public dans le peu de temps que j'ai été à Paris ; il m'a paru toujours inconstant et capricieux. Il y a seulement quelques piéges usés, auxquels les cervelles du peuple se laissent toujours prendre, comme les reconnaissances, les lieux communs de morale, les portraits et les petits prestiges du comique larmoyant. Mais je crois que tout cela change à Paris tous les six mois, comme les modes. Un ermite comme moi ne connaît pas plus votre ville que les Parisiens ne connaissent le reste de l'Europe. Je me crois très-étranger, mais je sens que je le suis moins avec vous qu'avec un autre : vous me paraissez, madame, avoir l'esprit de tous les pays.

Je vous demande pardon, madame, de ne vous pas écrire de ma main, étant actuellement très-incommodé.

Pénétré d'estime et de respect pour vous, etc.

4086. — DE MADAME LA PRINCESSE D'ANHALT-ZERBST[2].

Avril.

Monsieur, ne craignez-vous pas de m'enorgueillir, ou bien est-ce pour essayer si le cœur d'une Allemande saura sentir la valeur d'une approbation aussi flatteuse que l'est la vôtre, que vous me l'accordez, et que vous y ajoutez de nouveau de ces faveurs aussi propres à servir de modèles qu'à vous attirer la reconnaissance des siècles à venir, par conséquent à vous

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Voyez la note, tome XXXVII, page 20.

immortaliser? Je ne suis pas assez philosophe pour résister à l'une[1]; et, pour l'autre, j'ai su vous lire, vous préférer, vous estimer. Ce sont là les titres des remerciements dont je m'acquitte, qui me font oser vous demander votre amitié, et vous assurer que j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre tout acquise amie et très-humble servante.

ÉLISABETH.

4087. — A M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES[2].

Aux Délices, 9 avril.

Le petit antifétichier remercie très-humblement le grand et sage antifétichier. J'ai reçu, monsieur, toutes les pancartes que vous avez eu la bonté de faire dresser pour moi. La Perrière se trouvant hors des limites de la Bâtie et de Tournay, voilà la chose plus indécise que jamais. Plus je connais cette terre et plus je vois qu'il ne faut songer qu'au rural, et très-peu au seigneurial. Mon occupation est d'améliorer tout; et je ne songe à faire pendre personne. Un honneur qui ne produit rien est un bien pauvre honneur au pied du mont Jura.

J'ai stipulé à Son Altesse sérénissime une somme fort honnête pour son droit visigot. Je ne veux pas qu'il me traite pour Tournay comme pour Ferney. M. le marquis de Chauvelin m'avait porté parole de sa part qu'il se réglerait suivant la manière dont M. Fabry[3] en userait, et à proportion de ce que je payerais à M. Fabry, son fermier. Cependant Son Altesse sérénissime a exigé 1,000 livres au delà de ce qui lui revenait, et je les ai payées pour ne pas avoir un procès avec un prince du sang.

Quant au coup de sabre donné à un Savoyard qui s'en porte très-bien, et que je fis panser à Genève à mes dépens, puisque le bailliage de Gex a trouvé bon de faire tant de bruit pour une omelette, j'ai toujours cru qu'il était dur qu'il m'en coûtât environ 600 livres sans que je sache seulement de quoi il s'agit, sans que j'aie vu les pièces du procès, sans qu'il soit dit dans l'exécutoire pourquoi on me fait payer 600 livres. M. de Courteilles[4] a ordonné que les receveurs du domaine eussent à surseoir leur

1. Le poëme de *Jeanne d'Arc*. (K.)
2. Éditeur, Th. Foisset.
3. Fabry, subdélégué de l'intendance de Bourgogne à Gex. Une foule de lettres de Voltaire lui sont adressées.
4. Intendant des finances, fonctions auxquelles correspondent nos directions générales. M. de Courteilles, ex-ambassadeur en Suisse, avait épousé une fille de l'ancien premier président Fyot de La Marche (Claude-Philippe), condisciple de Voltaire au collége Louis-le-Grand.

saisie à Tournay. On dit cependant qu'ils la feront. Je n'entends pas les affaires. Je crie, et je compte sur vos bontés.

On fait un emprunt de 60 millions sur la province d'Alsace.

N. B. que Son Altesse sérénissime ne m'a pas encore répondu sur l'offre que j'ai eu l'honneur de lui faire.

Mille respects. V.

4088. — NOUVEAU MÉMOIRE

SUR LE PETIT MORCEAU DE TERRE NOMMÉ LA PERRIÈRE, DE LA JURIDICTION DU ROI, SITUÉ PRÈS DU LAC DE GENÈVE, AUX CONFINS DU PAYS DE GEX ET DU TERRITOIRE DE GENÈVE [1].

L'inspection de la carte du pays de Gex, déjà envoyée[2], a fait voir que la Perrière, et spécialement le pré où se commit le délit pour lequel le Suisse Panchaud a été condamné, sont situés au delà du grand chemin appartenant à Sa Majesté.

On sait déjà que la Perrière ne peut relever de la seigneurie de Prégny et de Chambésy, puisque les seigneurs de Tournay ont acheté Prégny et Chambésy des seigneurs de la Bâtie; que Prégny et Chambésy sont un démembrement de la Bâtie, et que la juridiction de la Bâtie se terminait au grand chemin. C'est un fait connu et dont on n'a jamais douté.

La pièce ci-jointe achève de prouver sans réplique que la Perrière n'a jamais été de la juridiction ni de la Bâtie, ni de Tournay; elle est tirée des archives de Genève. On voit que la juridiction de cet endroit appartenait à Genève, qui la tenait du chapitre de Saint-Victor.

La république de Genève a cédé cette juridiction au roi en 1749, par un traité solennel.

On ne voit pas par quelle raison les officiers du bailliage de Gex, qui doivent être instruits de ce traité, ont attribué la haute justice de la Perrière aux seigneurs de Tournay.

Il est démontré qu'elle appartient à Sa Majesté.

1. Éditeur, Henri Beaune.

2. A ce mémoire est annexée une carte manuscrite des environs de Genève, sur laquelle des points à l'encre rouge tracent la frontière de France et de Suisse.

On n'a pu retrouver dans les archives de Bourgogne où ces pièces sont déposées le premier mémoire produit par Voltaire pour établir que la Perrière appartenait au roi.

Voltaire avait constitué près du parlement de Dijon un procureur nommé Finot, qui était chargé de transmettre toutes ces pièces à l'intendant. (H. B.)

4089. — A M. LE COMTE D'ALBARET [1],

A TURIN.

Aux Délices, 10 avril.

Vous direz, monsieur, que je suis un paresseux, et vous aurez raison ; mais vous connaissez ma détestable santé. Ne jugez point de mes sentiments par ma négligence ; croyez que, de tous les paresseux et de tous les malades, je suis celui qui vous est le plus dévoué. Mme Denis va rejouer ; mais pour moi, je renonce au *tripot*. Je suis trop vieux, et je m'affaiblis tous les jours. Vraiment je serais charmé de voir la traduction de cette *Alzire*. Je suis comme les vieilles qui aiment les portraits dans lesquels elles se trouvent embellies.

Tout ce que vous me dites de madame l'ambassadrice de France se rapporte fort à ce qu'elle nous a laissé entrevoir. Elle paraît pétrie de grâces et de talents. Si j'avais la hardiesse de passer les Alpes, ce serait pour elle, pour M. de Chauvelin, pour vous, monsieur, et non pour entendre des opéras ; mais il faut achever ma carrière dans ma retraite. Je suis assez semblable aux girouettes, qui ne se fixent que quand elles sont rouillées. Comptez que, malgré mes misères, je sens bien vivement votre mérite et vos bontés ; autant en fait Mme Denis. *Umillimo*.

VOLTAIRE.

4090. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 12 avril.

Mon divin ange, je suis bien faible, je vieillis beaucoup, mais il faut aimer le *tripot* jusqu'au dernier moment. Voici une pièce [2] de Jodelle, ajustée par un petit Hurtaud, que je vous envoie ; mais vous comprenez bien que je ne vous l'envoie pas, et que jamais on ne doit savoir que vous vous êtes mêlé de favoriser ce petit Hurtaud. Je pense que cela vaut mieux que de donner ces *Chevaliers*, qui, malheureusement, passent pour être de moi. Le plaisir du secret, de l'incognito, de la surprise, est quelque chose. Vous savez ce que c'était que le droit du seigneur ; je ne l'ai pas dans mes terres, et il ne me servirait à rien. Il me paraît que ce petit Hurtaud a traité la chose avec décence. J'ai seulement

1. La lettre 3909 lui est adressée.

2. *Le Droit du Seigneur*, que Voltaire dit successivement être de divers auteurs ; voyez tome VI, page 3.

remarqué dans la pièce le mot de *sacrement*[1]; j'ignore si ce mot divin peut passer dans une comédie sans encourir l'excommunication majeure. Je ne suis pas assez hardi pour corriger les vers de Hurtaud, mais on peut bien mettre *votre engagement* au lieu de *votre sacrement;* c'est, je crois, au premier acte, autant qu'il peut m'en souvenir.

Mettrez-vous M. le duc de Choiseul dans la confidence? Je le crois à présent plus occupé des Anglais que de ce qui se passait sous Henri II.

Voilà donc deux chants[2] de *Pucelle* pour les anges. Mais êtes-vous capable de garder le plus grand des secrets? — Plus que vous, sans doute, m'allez-vous dire.

Oui, je sais bien que j'ai joué *Tancrède*, et par là je l'ai affiché, il est vrai; mais je ne pouvais faire autrement. Il fallait essayer sur M. et Mme de Chauvelin cette *Chevalerie;* mais ici le cas est différent. Point d'essai, et la chose est beaucoup plus singulière que tous les *Chevaliers* du monde. Motus, au moins. Et Pondichéry? Ma foi, je le crois pris comme Surate.

Mon cher ange, nous parlerons une autre fois des *Chevaliers*. Je crois que monsieur votre frère[3] a raison de ne pas trop aimer *Médime* ou *Fanime*.

Mais comment va la santé de Mme Scaliger? Voilà le point essentiel.

Mon divin ange, vous êtes pour moi le démon de Socrate; mais son démon se bornait à le retenir, et vous m'inspirez.

4091. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[4].

Aux Délices, 12 avril.

Madame, si j'ai passé trop de temps sans avoir le bonheur de vous écrire, si j'ai été malade, si je languis, ce n'est pas la cousine de Mlle de Pertriset qui en est cause; je suis dans un âge où les passions ne font pas tourner la tête. Votre Altesse sérénissime daignait s'intéresser à ce mariage; mais la dot est bien difficile à trouver. L'oncle[5], qui n'entend pas raillerie, et qui fait

1. Acte I, scène I, v. 57.
2. Un de ces chants était peut-être l'esquisse de celui que Voltaire appelle *la Capilotade*, et qui est aujourd'hui le chant XVIII de *la Pucelle*. (Cl.)
3. Pont-de-Veyle.
4. Éditeurs, Bavoux et François.
5. Sans doute l'Anglais.

toujours de bonnes affaires, conclura peut-être le marché; et ce sera *le Mariage forcé*.

Je ne doute pas que madame n'ait été contente de ses Américains et de ses Américaines. Quand on voit tant de malheurs et tant de cruelles folies en Europe, il n'est pas mal de faire un petit voyage au Pérou. J'ai peur que le voisinage de Votre Altesse sérénissime ne soit inondé de troupes cette année; mais elle est accoutumée à voir les orages et à les dissiper. Quand je vis les premières tempêtes se former, je crus qu'il y en avait là pour cinq ou six ans; Dieu veuille que je me sois trompé! On paraît épuisé à la fin d'une campagne, et on recommence encore sur nouveaux frais; on dit : Ce sera la dernière, et cette dernière en amène encore une autre, et les malheurs du genre humain ne finissent point. Le roi de Prusse fait toujours des vers et des revues. Je ne sais comment la petite-fille[1] d'Ernest le Pieux aura pris la lettre au maréchal de Keith. Si le philosophe de Sans-Souci est battu, il sera excommunié.

Conservez, madame, votre sage et heureuse tranquillité d'esprit au milieu de toutes les secousses qui vous environnent; soyez aussi heureuse que vous devez l'être; que la grande maîtresse des cœurs jouisse d'une santé bien affermie; que votre auguste famille croisse sous vos yeux en grâces, en talents et en mérite. Je me mets à vos pieds et à ceux de monseigneur. Je renouvelle à Votre Altesse sérénissime le profond respect et l'attachement du Suisse V.

4092. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

Aux Délices, 12 avril.

Je ne vous ai envoyé, madame, aucune de ces bagatelles dont vous daignez vous amuser un moment. J'ai rompu avec le genre humain pendant plus de six semaines; je me suis enterré dans mon imagination; ensuite sont venus les ouvrages de la campagne, et puis la fièvre. Moyennant tout ce beau régime, vous n'avez rien eu, et probablement vous n'aurez rien de quelque temps.

Il faudra seulement me faire écrire : « Madame veut s'amuser, elle se porte bien, elle est en train, elle est de bonne humeur, elle ordonne qu'on lui envoie quelques *rogatons;* » et alors on

1. La duchesse elle-même.

fera partir quelques paquets scientifiques, ou comiques, ou philosophiques, ou historiques, ou poétiques, selon l'espèce d'amusement que voudra madame, à condition qu'elle les jettera au feu dès qu'elle se les sera fait lire.

Madame était si enthousiasmée de *Clarisse* que je l'ai lue, pour me délasser de mes travaux, pendant ma fièvre ; cette lecture m'allumait le sang. Il est cruel, pour un homme aussi vif que je le suis, de lire neuf volumes entiers dans lesquels on ne trouve rien du tout, et qui servent seulement à faire entrevoir que Mlle Clarisse aime un débauché nommé M. de Lovelace. Je disais : Quand tous ces gens-là seraient mes parents et mes amis, je ne pourrais m'intéresser à eux. Je ne vois dans l'auteur qu'un homme adroit qui connaît la curiosité du genre humain, et qui promet toujours quelque chose de volumes en volumes, pour les vendre. Enfin j'ai rencontré Clarisse dans un mauvais lieu, au dixième volume, et cela m'a fort touché.

La *Théodore* de Pierre Corneille, qui veut absolument entrer chez la Fillon [1], par un principe de christianisme, n'approche pas de Clarisse, de sa situation et de ses sentiments ; mais, excepté le mauvais lieu où se trouve cette belle Anglaise, j'avoue que le reste ne m'a fait aucun plaisir, et que je ne voudrais pas être condamné à relire ce roman. Il n'y a de bon, ce me semble, que ce qu'on peut relire sans dégoût.

Les seuls bons livres de cette espèce sont ceux qui peignent continuellement quelque chose à l'imagination, et qui flattent l'oreille par l'harmonie. Il faut aux hommes musique et peinture, avec quelques petits préceptes philosophiques, entremêlés de temps en temps avec une honnête discrétion. C'est pourquoi Horace, Virgile, Ovide, plairont toujours, excepté dans les traductions qui les gâtent.

J'ai relu, après *Clarisse*, quelques chapitres de Rabelais, comme le combat de frère Jean des Entommeures [2], et la tenue du conseil de Picrochole [3] (je les sais pourtant presque par cœur) ; mais je les ai relus avec un très-grand plaisir, parce que c'est la peinture du monde la plus vive.

Ce n'est pas que je mette Rabelais à côté d'Horace ; mais si Horace est le premier des faiseurs de bonnes épîtres, Rabelais, quand il est bon, est le premier des bons bouffons. Il ne faut pas

1. La Fillon tenait un mauvais lieu sous la Régence.
2. *Gargantua*, livre I, chap. XXVII.
3. *Ibid.*, livre I, chap. XXXIII.

qu'il y ait deux hommes de ce métier dans une nation; mais il faut qu'il y en ait un. Je me repens d'avoir dit autrefois [1] trop de mal de lui.

Il y a un plaisir bien préférable à tout cela: c'est celui de voir verdir de vastes prairies et croître de belles moissons; c'est la véritable vie de l'homme, tout le reste est illusion.

Je vous demande pardon, madame, de vous parler d'un plaisir qu'on goûte avec ses deux yeux; vous ne connaissez plus que ceux de l'âme. Je vous trouve admirable de soutenir si bien votre état; vous jouissez au moins de toutes les douceurs de la société. Il est vrai que cela se réduit presque à dire son avis sur les nouvelles du jour, et il me semble qu'à la longue cela est bien insipide. Il n'y a que les goûts et les passions qui nous soutiennent dans ce monde. Vous mettez à la place de ces passions la philosophie, qui ne les vaut pas; et moi, madame, j'y mets le tendre et respectueux attachement que j'aurai toujours pour vous. Je souhaite à votre ami [2] de la santé, et je voudrais qu'il se souvînt un peu de moi.

4093. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, 14 avril.

Quand on a le bonheur d'être dans un pays libre, mon cher et grand philosophe, on est bien heureux, car on peut écrire librement pour la défense des philosophes, contre les invectives de ceux qui ne le sont pas.

Quand on a le malheur d'être dans un pays de persécution et de servitude, au milieu d'une nation esclave et moutonnière, on est bien heureux qu'il y ait, dans un pays libre, des philosophes qui puissent élever la voix.

Quand les philosophes persécutés auront lu l'apologie écrite en leur faveur par le philosophe libre, ils remercieront Dieu et l'auteur.

Voilà, mon cher philosophe, ma réponse à une petite feuille [3] que je viens de recevoir de Genève. Ne sauriez-vous point, par hasard, qui m'a fait ce présent-là? Ce ne saurait être vous, car, depuis quatre jours, tout le monde veut ici que vous soyez mort; on vous désignait même, à quatre lieues d'ici [4], l'ancien évêque de Limoges [5] pour successeur. Votre éloge

1. Dans *le Temple du Goût,* Voltaire réduisait l'ouvrage de Rabelais tout au plus à un demi-quart. Il en avait dit bien plus de mal dans la 22e de ses *Lettres philosophiques*; voyez tome XXII, page 174.

2. Le président Hénault.

3. Les *Quand;* voyez tome XXIV, page 111.

4. Versailles.

5. Jean-Gilles de Coetlosquet, ci-devant précepteur des enfants de France. Il y eut, en 1760, deux places vacantes à l'Académie par la mort de Vauréal et de Mirabaud. Coetlosquet ne fut cependant élu qu'à la mort de Sallier, en 1761.

aurait été fait par un prêtre, et cela eût été plaisant; j'aime pourtant mieux ne pas entendre votre éloge sitôt, dût-il être fait par le frère Berthier, ou par M. de Pompignan.

Il faudrait imprimer, à la suite du *Discours* de notre nouveau confrère, une épître[1] que je viens de recevoir du roi de Prusse contre les fanatiques; les dévots, les jésuites, et notre saint-père le pape, y sont bien traités.

Adieu, mon cher et grand philosophe; vivez longtemps, et portez-vous bien, tout mort que vous êtes.

P. S. Il ne manquait plus à la philosophie que le coup de pied de l'âne. On va jouer sur le théâtre de la Comédie française une pièce intitulée *les Philosophes modernes*[2]. Préville doit y marcher à quatre pattes, pour représenter Rousseau. Cette pièce est fort protégée. Versailles la trouve admirable.

4094. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

15 avril.

Puisque vous êtes si grand maître
Dans l'art des vers et des combats,
Et que vous aimez tant à l'être,
Rimez donc, bravez le trépas;
Instruisez, ravagez la terre;
J'aime les vers, je hais la guerre,
Mais je ne m'opposerai pas
A votre fureur militaire.
Chaque esprit a son caractère;
Je conçois qu'on a du plaisir
A savoir, comme vous, saisir
L'art de tuer et l'art de plaire.

Cependant ressouvenez-vous de celui[3] qui a dit autrefois :

Et quoique admirateur d'Alexandre et d'Alcide,
J'eusse aimé mieux choisir les vertus d'Aristide.

Cet Aristide était un bon homme; il n'eût point proposé de faire payer à l'archevêque[4] de Mayence les dépens et dommages de quelque pauvre ville grecque ruinée. Il est clair que Votre

1. Épître à d'Alembert; voyez une des notes sur la lettre 4112.
2. Comédie de Palissot, jouée le 2 mai suivant.
3. Dans son *Épître à mon esprit* (v. 289-290), le roi de Prusse avait dit :

Mais quoique admirateur de César et d'Alcide,
J'aurais suivi par goût les vertus d'Aristide.

4. Jean-Frédéric-Charles, mort en 1763; voyez tome XIII, page 209.

Majesté a encouru les censures de Rome, en imaginant si plaisamment de faire payer à l'Église les pots que vous avez cassés. Pour vous relever de l'excommunication majeure, je vous ai conseillé, en bon citoyen, de payer vous-même. Je me suis souvenu que Votre Majesté m'avait dit souvent que les peuples de.....[1] étaient des sots. En vérité, sire, vous êtes bien bon de vouloir régner sur ces gens-là. Je crois vous proposer un très-bon marché en vous priant de les donner à qui les voudra.

> Je m'imaginais qu'un grand homme,
> Qui bat le monde et qui s'en rit,
> N'aimait à dominer que sur des gens d'esprit,
> Et je voudrais le voir à Rome.

Comme je suis très-fâché de payer trois vingtièmes de mon bien, et de me ruiner pour avoir l'honneur de vous faire la guerre, vous croirez peut-être que c'est par ladrerie que je vous propose la paix; point du tout : c'est uniquement afin que vous ne risquiez pas tous les jours de vous faire tuer par des croates, des housards, et autres barbares, qui ne savent pas ce que c'est qu'un beau vers.

Vos ministres auront sans doute à Bréda de plus belles vues que les miennes. M. le duc de Choiseul, M. de Kaunitz[2], M. Pitt[3], ne me disent point leur secret. On dit qu'il n'est connu que d'un M. de Saint-Germain[4], qui a soupé autrefois dans la ville de Trente avec les Pères du concile, et qui aura probablement l'honneur de voir Votre Majesté dans une cinquantaine d'années. C'est un homme qui ne meurt point, et qui sait tout. Pour moi, qui suis près de finir ma carrière, et qui ne sais rien, je me borne à souhaiter que vous connaissiez M. le duc de Choiseul.

Votre Majesté m'écrit qu'elle va se mettre à être un vaurien; voilà une belle nouvelle qu'elle m'apprend là! Eh, qui êtes-vous donc, vous autres maîtres de la terre? Je vous ai vu aimer beaucoup ces vauriens de Trajan, de Marc-Aurèle et de Julien; ressemblez-leur toujours, mais ne me brouillez pas avec M. le duc de Choiseul, dans vos goguettes.

Et sur ce, je présente à Votre Majesté mon respect, et prie honnêtement la Divinité qu'elle donne la paix à ses images.

1. Les peuples de Westphalie, sans doute.
2. Voyez la lettre 4009.
3. William Pitt, premier comte de Chatham, mort en 1778.
4. Voyez la note sur la lettre 4112.

4095. — A M. LE SECRÉTAIRE DE L'ACADÉMIE BOTANIQUE DE FLORENCE[1].

15 avril.

Je devrais vous remercier dans votre belle langue toscane, vous et votre illustre Académie, de l'honneur que vous me faites ; mais un malade qui ne peut écrire de sa main est excusable. L'Académie, en me faisant l'honneur de m'ériger en botaniste, me fournit un motif de plus pour chercher des plantes dans la Suisse. Nos montagnes ont la réputation pour les simples, comme pour les neiges; mais je crois que les neiges l'emportent de beaucoup. Si j'avais eu à choisir un climat, j'aurais préféré celui du Dante, de Pétrarque et de l'Arioste à tout autre. Mais malheureusement les hommes ne choisissent pas leur patrie comme ils voudraient. J'ai eu toute ma vie une passion pour la Toscane, qui n'a jamais été satisfaite. L'honneur que j'ai d'être associé à quelques-unes de vos Académies me sert de consolation ; mais il est toujours bien triste d'être loin de ce qu'on aime. Les nouvelles bontés qu'on me témoigne, et que je dois à M. de Lorenzi, redoublent mon attachement et mes regrets. Je présente mes profonds respects et mes remerciements à l'Académie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

4096. — A M. LE COMTE DE LORENZI[2].

Au château de Tournay, 15 avril.

J'ai reçu, monsieur, la lettre et les patentes de botaniste dont vous m'honorez, dans le temps où j'ai le plus besoin de simples. Je ne suis pas jeune, et je suis très-malade. Si je peux trouver quelque herbe qui rajeunisse, je ne manquerai pas de l'envoyer à votre Académie. J'ai toujours été fâché qu'il y eût sur la terre tant de plantes qui fissent du mal, et si peu de salutaires ; la nature nous a donné beaucoup de poisons, et pas un spécifique. C'est dommage que nous ayons perdu le bel ouvrage de Salomon qui traitait de toutes les plantes, depuis le cèdre jusqu'à l'hysope;

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Le comte de Lorenzi, frère du chevalier de Lorenzi avec lequel J.-J. Rousseau fut en correspondance, était né à Florence; et, de 1734 à 1765, époque de sa mort, il y remplit les fonctions de chargé des affaires du roi de France en Toscane. Lorenzi était membre de l'Académie de botanique de sa ville natale. (Cl.)

c'était sans doute un très-bel ouvrage, puisqu'il était composé par un roi. Il était apparemment le premier médecin de ses sept cents femmes et de ses trois cents concubines. Je ne sais si vous avez vu les hérésies du *Salomon du Nord;* il va plus loin que son devancier, lequel ne sait pas s'il reste quelque chose de l'homme après sa mort. Pour celui-ci, il est sûr de son fait, et il croit que ses soldats tuent si bien leur monde qu'il n'en reste rien du tout. J'attends le *Peut-être* de Rabelais[1] le plus doucement que je peux.

4097. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT[2].

Paris, 16 avril 1760.

Vous ne savez pas, monsieur, pourquoi j'ai l'honneur de vous écrire aujourd'hui? C'est pour vous dire que je suis transportée de joie de ce que vous êtes en vie. Jamais on n'a été plus affligé que je le fus samedi dernier à l'ouverture d'une lettre où l'on m'apprenait que vous étiez mort subitement; je fis un cri, j'eus un saisissement qui sont des preuves bien sûres de tout ce que je pense pour vous : je fus dans ce moment aussi touchée, aussi pénétrée qu'on le peut être de la perte de l'ami le plus intime avec qui l'on passe sa vie. A ce sentiment il s'en joignit mille autres; tout me sembla perdu pour notre nation, tout me parut rentrer dans le chaos, et je vis avec édification que cette nouvelle fit la même impression sur tout le monde. Je ne sais pas si vous avez des ennemis, des envieux, etc., mais je sais bien qu'à la nouvelle de votre mort vous n'aviez plus que des admirateurs; chacun parla dans ce moment suivant sa conscience.

Mais savez-vous ce qui vous serait arrivé si vous étiez mort? Vous auriez eu pour successeur l'évêque de Limoges[3]; il aurait été bien embarrassé de faire de vous un saint. Savez-vous ce qui vous arrivera, si vous ne m'écrivez pas? Je vous tiendrai pour mort, et je ferai dire des messes pour le repos de votre âme dans tous les couvents des jésuites; je vous ferai louer, célébrer, canoniser par tous les Pompignan; je vous attribuerai tous les petits écrits que l'on débite dans les maisons sous votre nom, et je ne me révolterai plus, comme j'ai fait jusqu'à cette heure que tous nos sophistes de philosophes prétendent faire cause commune avec vous. Ces pauvres gens-là sont bien morts de leur vivant, et vous, tout au contraire, vous vivez, et vivrez toujours après votre mort.

Vous êtes le plus ingrat et le plus indigne des hommes si vous ne répondez point à l'amitié que j'ai pour vous, et si vous ne vous faites pas une obligation et un plaisir d'avoir soin de mon amusement.

Tancrède, Zulime, la *Vie du Czar,* le *Recueil* de vos idées, ne verrai-je rien de tout cela?

1. Voyez tome XXVI, page 475.
2. *Correspondance complète,* édition de Lescure, 1865.
3. Coetlosquet.

4098. — A MADAME DE FONTAINE,

A PARIS.

Aux Délices, 19 avril.

Partez-vous bientôt, ma chère nièce, pour votre royaume d'Hornoy, et abandonnez-vous cette ville de Paris, qui n'est bonne que pour *Messieurs* du parlement, les filles de joie, et l'Opéra-Comique? Êtes-vous bien lasse de cette malheureuse inutilité dans laquelle on passe sa vie, de ces visites insipides, et du vide qu'on sent dans son âme après avoir passé sa journée à faire des riens et à entendre des sottises? Comptez que vous aurez beaucoup plus de plaisir à gouverner votre Hornoy et à l'embellir qu'à courir après les fantômes de Paris. Tout ce que j'apprends de ce pays-là fait aimer la retraite.

Luc m'écrit toujours, mais il ne m'écrit que pour me montrer qu'il a de l'esprit, et pour me dire qu'il ne craint rien. Il prétend que nous n'aurons jamais ni honneur ni profit dans la belle guerre que nous faisons; j'ai grand'peur qu'il n'ait raison. J'embrasse tendrement M. de Florian et monsieur votre fils, etc.

4099. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE[1].

Au château de Tournay, par Genève, 21 avril.

Sire, un petit moine de Saint-Just disait à Charles-Quint : « Sacrée Majesté, n'êtes-vous pas lasse d'avoir troublé le monde? Faut-il encore désoler un pauvre moine dans sa cellule? » Je suis le moine, mais vous n'avez pas encore renoncé aux grandeurs et aux misères humaines comme Charles-Quint. Quelle cruauté avez-vous de me dire que je calomnie Maupertuis, quand je vous dis que le bruit a couru qu'après sa mort on avait trouvé les *Œuvres du philosophe de Sans-Souci* dans sa cassette? Si, en effet, on les y avait trouvées, cela ne prouverait-il pas au contraire qu'il les avait gardées fidèlement, qu'il ne les avait communiquées à personne, et qu'un libraire en aurait abusé? ce qui aurait disculpé des personnes qu'on a peut-être injustement accusées. Suis-je d'ailleurs obligé de savoir que Maupertuis vous les avait renvoyées? Quel intérêt ai-je à parler mal de lui? Que m'importent sa personne et sa mémoire? en quoi ai-je pu lui faire tort en disant à Votre Majesté qu'il avait gardé fidèlement votre

1. Réponse à la lettre 4084.

dépôt jusqu'à sa mort? Je ne songe moi-même qu'à mourir, et mon heure approche; mais ne la troublez pas par des reproches injustes et par des duretés qui sont d'autant plus sensibles que c'est de vous qu'elles viennent.

Vous m'avez fait assez de mal; vous m'avez brouillé pour jamais avec le roi de France, vous m'avez fait perdre mes emplois et mes pensions; vous m'avez maltraité à Francfort, moi et une femme innocente, une femme considérée, qui a été traînée dans la boue, et mise en prison; et ensuite, en m'honorant de vos lettres, vous corrompez la douceur de cette consolation par des reproches amers. Est-il possible que ce soit vous qui me traitiez ainsi, quand je ne suis occupé depuis trois ans qu'à tâcher, quoique inutilement, de vous servir sans aucune autre vue que celle de suivre ma façon de penser?

Le plus grand mal qu'aient fait vos œuvres, c'est qu'elles ont fait dire aux ennemis de la philosophie, répandus dans toute l'Europe : « Les philosophes ne peuvent vivre en paix et ne peuvent vivre ensemble. Voici un roi qui ne croit pas en Jésus-Christ; il appelle à sa cour un homme qui n'y croit point, et il le maltraite; il n'y a nulle humanité dans les prétendus philosophes, et Dieu les punit les uns par les autres. »

Voilà ce que l'on dit, voilà ce qu'on imprime de tous côtés; et, pendant que les fanatiques sont unis, les philosophes sont dispersés et malheureux. Et tandis qu'à la cour de Versailles et ailleurs on m'accuse de vous avoir encouragé à écrire contre la religion chrétienne[1], c'est vous qui me faites des reproches, et qui ajoutez ce triomphe aux insultes des fanatiques! Cela me fait prendre le monde en horreur avec justice; j'en suis heureusement éloigné dans mes domaines solitaires. Je bénirai le jour où je cesserai, en mourant, d'avoir à souffrir, et surtout de souffrir par vous; mais ce sera en vous souhaitant un bonheur dont votre position n'est peut-être pas susceptible, et que la philosophie seule pourrait vous procurer dans les orages de votre vie, si la fortune vous permet de vous borner à cultiver longtemps ce fonds de sagesse que vous avez en vous, fonds admirable, mais altéré par les passions inséparables d'une grande imagination, un peu par l'humeur, et par des situations épineuses qui versent du fiel dans votre âme; enfin par le malheureux plaisir que vous vous êtes toujours fait de vouloir humilier les autres

1. C'est Frédéric qui reprochait à Voltaire ne n'être pas au-dessus des préjugés populaires en parlant de l'homme-dieu; voyez tome XXXIV, page 492.

hommes, de leur dire, de leur écrire des choses piquantes; plaisir indigne de vous, d'autant plus que vous êtes plus élevé au-dessus d'eux par votre rang et par vos talents uniques. Vous sentez sans doute ces vérités.

Pardonnez à ces vérités que vous dit un vieillard qui a peu de temps à vivre; et il vous les dit avec d'autant plus de confiance que, convaincu lui-même de ses misères et de ses faiblesses, infiniment plus grandes que les vôtres, mais moins dangereuses par son obscurité, il ne peut être soupçonné par vous de se croire exempt de torts, pour se mettre en droit de se plaindre de quelques-uns des vôtres. Il gémit des fautes que vous pouvez avoir faites autant que des siennes, et il ne veut plus songer qu'à réparer, avant sa mort, les écarts funestes d'une imagination trompeuse, en faisant des vœux sincères pour qu'un aussi grand homme que vous soit aussi heureux et aussi grand en tout qu'il doit l'être.

4100. — A M. COLINI,

A MANHEIM.

Au château de Tournay, 21 avril.

Sono stato sul punto di fare come il povero Pierron[1].

On m'a dit mort; cela n'est pas entièrement vrai. Je compte, mon cher Colini, que vous deviendrez nécessaire à Son Altesse électorale. Plus vous l'approcherez, plus elle vous goûtera. Je vous adresse ma lettre pour lui. Je suis encore bien mal; si mes forces reviennent, j'irai à Schwetzingen. Je ne veux pas mourir sans avoir encore vu le plus aimable et le meilleur des souverains. Il y a un Français, nommé M. de Caux[2], qui a écrit à Manheim à ma nièce. Je porterai, si je peux, la réponse. Je vous embrasse.

4101. — A M. JEAN SCHOUVALOW.

Aux Délices, près Genève, 22 avril.

Monsieur, la personne qui est allée à Francfort-sur-le-Mein, et qui s'est chargée de s'informer de l'aventure du paquet du mois de septembre ou octobre dernier, me mande qu'on attend

1. Voltaire venait d'apprendre, par Colini, la mort récente de Pierron.

2. Caux de Cappeval publiait alors, à Manheim, de concert avec l'abbé Règlei et Portelance, la fin de son *Journal des journaux*, commencé en janvier 1760. Quand il mit au jour (vers juin 1772) sa traduction de *la Henriade*, en vers latins, il demeurait encore à Manheim, où il est mort, selon Colini. (Cl.)

de Hambourg, tous les jours, une édition de l'*Histoire de Pierre le Grand*, sous le nom des libraires de Genève. Cette nouvelle est assez vraisemblable. Les libraires de Genève ont tiré à grands frais huit mille exemplaires de leur édition, qui leur restent entre les mains. Je fais l'impossible depuis quatre mois pour les apaiser. Je suis toujours entièrement aux ordres de Votre Excellence. Le plus grand de mes plaisirs, dans ma vieillesse, est de travailler au monument que vous érigez au plus grand homme du siècle passé. La multitude épouvantable de livres qui s'accumulent de tous côtés ne permet peut-être pas qu'on entre dans beaucoup de détails. L'esprit philosophique qui règne de nos jours permet encore moins un fade panégyrique. Le milieu entre ces deux extrémités est difficile à garder; mais je ne désespère de rien, monsieur, quand je serai aidé de vos conseils et de vos lumières. Ce sera par votre seul moyen que je pourrai parvenir à ne blesser ni la vérité, ni la délicatesse de votre cœur, ni le goût des gens de lettres, qui seuls décident, à la longue, de la bonté d'un ouvrage. Je souhaite surtout que votre *Histoire de Pierre le Grand*, dans laquelle je ne suis que votre copiste, puisse servir de réponse aux calomnies répandues contre votre nation et contre votre auguste souveraine, dans le recueil qui vient de paraître. J'ai l'honneur d'être, avec le plus respectueux dévouement, etc. V.

4102. — A M. DE CHENEVIÈRES[1].

Aux Délices, 23 avril.

Il est bien vrai, mon cher ami, que je ne suis pas mort; mais je ne puis pas non plus assurer absolument que je suis en vie. Je suis tout juste dans un honnête milieu, et la retraite contribue à soutenir ma machine chancelante. Il faut qu'un vieillard malade soit entièrement à lui : pour peu qu'il soit gêné, il est mort ; mais tant que je respirerai un peu, vous aurez un ami aussi inutile qu'attaché sur les bords fleuris du lac de Genève.

Tout ce que vous me dites de M. le duc de Bourgogne[2] fait grand plaisir à un cœur français. J'attends avec impatience la paix ou quelque victoire, et je vous avoue que j'aimerais encore mieux, pour notre nation, des lauriers que des olives. Je ne puis souffrir les ricanements des étrangers quand ils parlent de flottes

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. Frère aîné de celui qui fut Louis XVI. Il mourut à onze ans.

et d'armées. J'ai fait vœu de n'aller habiter le château de Ferney que quand je pourrai y faire la dédicace par un feu de joie. C'est, par parenthèse, un fort joli château. Colonnades, pilastres, péristyle, tout le fin de l'architecture s'y trouve; mais je fais encore plus de cas des blés et des prairies. Nous sommes de l'âge d'or dans notre petit coin du monde, où toutes les Délices vous embrassent.

4103. — A M. PILAVOINE,

A PONDICHÉRY.

Au château de Ferney, 23 avril.

Mon cher et ancien camarade, vous ne sauriez croire le plaisir que m'a fait votre lettre. Il est doux de se voir aimé à quatre mille lieues de chez soi. Je saisis ardemment l'offre que vous me faites de cette histoire manuscrite de l'Inde. J'ai une vraie passion de connaître à fond le pays où Pythagore est venu s'instruire. Je crois que les choses ont bien changé depuis lui, et que l'université de Jaganate[1] ne vaut point celles d'Oxford et de Cambridge. Les hommes sont nés partout à peu près les mêmes, du moins dans ce que nous connaissons de l'ancien monde. C'est le gouvernement qui change les mœurs, qui élève ou abaisse les nations.

Il y a aujourd'hui des récollets dans ce même Capitole où triompha Scipion, où Cicéron harangua.

Les Égyptiens, qui instruisirent autrefois les nations, sont aujourd'hui de vils esclaves des Turcs. Les Anglais, qui n'étaient, du temps de César, que des barbares allant tout nus, sont devenus les premiers philosophes de la terre, et, malheureusement pour nous, sont les maîtres du commerce et des mers. J'ai bien peur que dans quelque temps ils ne viennent vous faire une visite; mais M. Dupleix les a renvoyés, et j'espère que vous les renverrez de même. Je m'intéresse à la Compagnie, non-seulement à cause de vous, mais parce que je suis Français, et encore parce que j'ai une partie de mon bien sur elle. Voilà trois bonnes raisons qui m'affligent pour la perte de Masulipatan.

J'ai connu beaucoup MM. de Lally[2] et de Soupire[3]; celui-ci

1 Voyez tome XXIV, page 148.

2. Thomas-Arthur, comte de Lally, né à Romans en 1702, décapité le 9 mai 1766; voyez tome XV, pages 359 et suiv.

3. Maréchal de camp depuis le mois de novembre 1756; cité dans les *Fragments historiques sur l'Inde*, tome XXIX, page 139.



est venu me voir à mon petit ermitage auprès de Genève avant de partir pour l'Inde ; c'est à lui que j'adressai ma lettre [1] pour vous à Surate. N'imputez cette méprise qu'au souvenir que j'ai toujours conservé de vous. Je pense toujours à Maurice Pilavoine, de Surate ; c'était ainsi qu'on vous appelait au collége, où nous avons appris ensemble à balbutier du latin, qui n'est pas, je crois, d'un fort grand secours dans l'Inde. Il vaut mieux savoir la langue du Malabar.

Je serais curieux de savoir s'il reste encore quelque trace de l'ancienne langue des brachmanes. Les bramines d'aujourd'hui se vantent de la savoir ; mais entendent-ils leur *Veidam?* Est-il vrai que les naturels de ce pays sont naturellement doux et bienfaisants? Ils ont du moins sur nous un grand avantage, celui de n'avoir aucun besoin de nous, tandis que nous allons leur demander du coton, des toiles peintes, des épiceries, des perles et des diamants, et que nous allons, par avarice, nous battre à coups de canon sur leurs côtes.

Pour moi, je n'ai point encore vu d'Indien qui soit venu livrer bataille à d'autres Indiens, en Bretagne et en Normandie, pour obtenir, le crisk [1] à la main, la préférence de nos draps d'Abbeville et de nos toiles de Laval.

Ce n'est pas assurément un grand malheur de manquer de pêches, de pain, et de vin, quand on a du riz, des ananas, des citrons, et des cocos. Un habitant de Siam et du Japon ne regrette point le vin de Bourgogne. J'imite tous ces gens-là ; je reste chez moi ; j'ai de belles terres, libres et indépendantes, sur la frontière de France. Le pays que j'habite est un bassin d'environ vingt lieues, entouré de tous côtés de montagnes ; cela ressemble en petit au royaume de Cachemire. Je ne suis *seigneur* que de deux paroisses, mais j'ai une étendue de terrain très-considérable. Les pêches, dont vous me paraissez faire tant de cas, sont excellentes chez moi ; mes vignes mêmes produisent d'assez bon vin. J'ai bâti dans une de mes terres un château qui n'est que trop magnifique pour ma fortune ; mais je n'ai pas eu la sottise de me ruiner pour avoir des colonnes et des architraves. J'ai auprès de moi une partie de ma famille, et des personnes aimables qui me sont attachées. Voilà ma situation, que je ne changerais pas contre les plus brillants emplois. Il est vrai que j'ai une santé très-faible, mais je la soutiens par le régime. Vous êtes né, autant qu'il m'en

1. Lettre 3664.
2. Ou *crid,* poignard dont se servent les Malais.

souvient, beaucoup plus robuste que moi, et je m'imagine que vous vivrez autant qu'Aurengzeb [1]. Il me semble que la vie est assez longue dans l'Inde, quand on est accoutumé aux chaleurs du pays.

On m'a dit que plusieurs rajas et plusieurs omras ont vécu près d'un siècle; nos grands seigneurs et nos rois n'ont pas encore trouvé ce secret. Quoi qu'il en soit, je vous souhaite une vie longue et heureuse. Je présume que vos enfants vous procureront une vieillesse agréable. Vous devez sans doute vivre avec beaucoup d'aisance; ce ne serait pas la peine d'être dans l'Inde pour n'y être pas riche. Il est vrai que la Compagnie ne l'est point: elle ne s'est pas enrichie par le commerce, et les guerres l'ont ruinée; mais un membre du conseil ne doit pas se sentir de ces infortunes.

Je vous prie de m'instruire de tout ce qui vous regarde, de la vie que vous menez, de vos occupations, de vos plaisirs, et de vos espérances. Je m'intéresse véritablement à vous, et je vous prie de croire que c'est du fond de mon cœur que je serai toute ma vie, monsieur, votre, etc.

4104. — A MADAME D'ÉPINAI.

25 avril.

Je ne vous ai point encore remerciée, ma belle philosophe, de votre jolie lettre et de votre pierre philosophale: car c'est la vraie pierre philosophale que la multiplication du blé dont vous m'avez envoyé le secret. J'irai présenter la première gerbe devant votre portrait, au temple d'Esculape [2], à Genève. Ce portrait sera mon tableau d'autel; j'en fais bien plus de cas que de l'image de mon ami Confucius. Ce Confucius est, à la vérité, un très-bon homme, ami de la raison, ennemi de l'enthousiasme, respirant la douceur et la paix, et ne mêlant point le mensonge avec la vérité; mais vous avez tout cela comme lui, et vous possédez de plus deux grands yeux, très-préférables à ses yeux de chat et à sa barbe en pointe. Confucius est un bavard qui dit toujours la même chose, et vous êtes pleine d'imagination et de grâce. Vous êtes probablement, madame, aujourd'hui dans votre belle terre, où vous faites les délices de ceux qui ont l'honneur de vivre avec vous, et où vous ne voyez point les sottises de Paris; elles me pa-

1. Voyez la lettre 4230.
2. Chez Tronchin, dont Liotard avait aussi fait le portrait.

raissent se multiplier tous les jours. On[1] m'a parlé d'une comédie contre les philosophes, dans laquelle Préville doit représenter Jean-Jacques marchant à quatre pattes. Il est vrai que Jean-Jacques a un peu mérité ces coups d'étrivières par sa bizarrerie, par son affectation de s'emparer du tonneau et des haillons de Diogène, et encore plus par son ingratitude envers la plus aimable des bienfaitrices; mais il ne faut pas accoutumer les singes d'Aristophane à rendre les singes de Socrate méprisables, et à préparer de loin la ciguë que maître Joly de Fleury voudrait faire broyer pour eux par les mains de maître Abraham Chaumeix.

On dit que Diderot, dont le caractère et la science méritent tant d'égards, est violemment attaqué dans cette farce. La petite coterie dévote de Versailles la trouve admirable; tous les honnêtes gens de Paris devraient se réunir au moins pour la siffler; mais les honnêtes gens sont bien peu *honnêtes:* ils voient tranquillement assassiner les gens qu'ils estiment, et en disent seulement leur avis à souper. Les philosophes sont dispersés et désunis, tandis que les fanatiques forment des escadrons et des bataillons.

Les serpents appelés *jésuites,* et les tigres appelés *convulsionnaires,* se réunissent tous contre la raison, et ne se battent que pour partager entre eux ses dépouilles. Il n'y a pas jusqu'au sieur Lefranc de Pompignan qui n'ait l'insolence de faire l'apôtre, après avoir fait le Pradon.

Vous m'avouerez, ma belle philosophe, que voilà bien des raisons pour aimer la retraite. Nos frères du bord du lac ont reçu une douce consolation par les nouvelles qui nous sont venues de la bataille donnée au Paraguai, entre les troupes du roi de Portugal et celles des révérends pères jésuites. On parle de sept jésuites prisonniers de guerre, et de cinq tués dans le combat: cela fait douze martyrs, de compte fait. Je souhaite, pour l'honneur de la sainte Église, que la chose soit véritable.

Je ne vous écris point de ma main, ma belle philosophe, parce que Dieu m'afflige de quelques indispositions dans ma machine corporelle. Je ne suis pas précisément *mort,* comme on l'a dit, mais je ne me porte pas trop bien. Comment aurais-je le front d'avoir de la santé quand Esculape a la goutte?

Adieu, ma belle philosophe; vous êtes adorée aux Délices, vous êtes adorée à Paris, vous êtes adorée présente et absente. Nos hommages à tout ce qui vous appartient, à tout ce qui vous entoure.

1. D'Alembert; voyez lettre 4093.

4105. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

25 avril.

Je suis si touché de votre lettre[1], madame, que j'ai l'insolence de vous envoyer deux petits manuscrits très-indignes de vous; tant je compte sur vos bontés!

Lisez les vers quand vous serez dans un de ces moments de loisir où l'on s'amuserait d'un conte de Boccace ou de La Fontaine; lisez la prose quand vous serez un peu de mauvaise humeur contre les misérables préjugés qui gouvernent le monde, et contre les fanatiques; et, ensuite, jetez le paquet au feu.

J'ai trouvé sous ma main ces deux sottises; il y a longtemps qu'elles sont faites, et elles n'en valent pas mieux.

Je n'ai jamais été moins mort que je le suis à présent. Je n'ai pas un moment de libre : les bœufs, les vaches, les moutons, les prairies, les bâtiments, les jardins, m'occupent le matin; toute l'après-dînée est pour l'étude, et, après souper, on répète les pièces de théâtre qu'on joue dans ma petite salle de comédie.

Cette façon d'être donne envie de vivre; mais j'en ai plus d'envie que jamais, depuis que vous daignez vous intéresser à moi avec tant de bonté. Vous avez raison, car, dans le fond, je suis un bon homme. Mes curés, mes vassaux, mes voisins, sont très-contents de moi; et il n'y a pas jusqu'aux fermiers généraux à qui je ne fasse entendre raison, quand j'ai quelques disputes avec eux sur les droits des frontières.

Je sais que la reine dit toujours que je suis un impie; la reine a tort. Le roi de Prusse a bien plus grand tort de dire, dans son *Épître au maréchal Keith*[2] :

Allez, lâches chrétiens; que les feux éternels
Empêchent d'assouvir vos désirs criminels, etc.

Il ne faut dire d'injures à personne; mais le plus grand tort est dans ceux qui ont trouvé le secret de ruiner la France en deux ans, dans une guerre auxiliaire.

J'ai reçu, ce matin, une lettre de change d'un banquier d'Allemagne sur M. de Montmartel. Les lettres de change sont numérotées, et vous remarquerez que mon numéro est le mille qua-

1. Du 16 avril.
2. Voyez lettres 4048 et 4136.

rantième, à commencer du mois de janvier. Il est bien beau aux Français d'enrichir ainsi l'Allemagne.

Il me vient quelquefois des Anglais, des Russes ; tous s'accordent à se moquer de nous. Vous ne savez pas, madame, ce que c'est que d'être Français en pays étranger. On porte le fardeau de sa nation ; on l'entend continuellement maltraiter : cela est désagréable. On ressemble à celui qui voulait bien dire à sa femme qu'elle était une catin, mais qui ne voulait pas l'entendre dire aux autres.

Tâchez, madame, d'être payée de vos rentes, et de prendre en pitié toutes les misères dont vous êtes témoin. Accoutumez-vous à la disette des talents en tout genre, à l'esprit devenu commun, et au génie devenu rare : à une inondation de livres sur la guerre, pour être battus ; sur les finances, pour n'avoir pas un sou ; sur la population, pour manquer de recrues et de cultivateurs, et sur tous les arts, pour ne réussir dans aucun.

Votre belle imagination, madame, et la bonne compagnie que vous avez chez vous, vous consoleront de tout cela : il ne s'agit, après tout, que de finir doucement sa carrière ; tout le reste est vanité des vanités, dit l'autre[1]. Recevez mes tendres respects.

4106. — A M. D'ALEMBERT.

25 avril.

Mon cher et digne philosophe, j'avoue que je ne suis pas *mort*, mais je ne peux pas dire que je sois en vie. Berthier se porte bien, et je suis malade ; Abraham Chaumeix digère, et je ne digère point : aussi ma main ne vous écrit pas, mais mon cœur vous écrit ; il vous dit qu'il est sensiblement affligé de voir les fanatiques réunis pour accabler les philosophes, tandis que les philosophes, divisés, se laissent tranquillement égorger les uns après les autres. C'est grand dommage que Jean-Jacques se soit mis tout nu dans le tonneau de Diogène ; c'est le sûr moyen d'être mangé des mouches. Est-il possible qu'on laisse jouer cette farce impudente dont on nous menace ? c'est ainsi qu'on s'y prit pour perdre Socrate. Je ne crois pas que la comédie des *Nuées*[2] approche des opéras-comiques de la Foire. Je crois Favart et Vadé fort supérieurs au Gilles d'Athènes, quoi qu'en dise Mme Dacier ; mais enfin ce fut par là que les prêtres commencèrent à préparer la ruine des

1. Salomon, auteur de l'*Ecclésiaste*, I, 2.
2. Titre d'une pièce d'Aristophane.

sages. La persécution éclate de tous côtés dans Paris; les jansénistes et les jésuites se joignent pour égorger la raison, et se battent entre eux pour les dépouilles. Je vous avoue que je suis aussi en colère contre les philosophes qui se laissent faire que contre les marauds qui les oppriment. Puisque je suis en train de me fâcher, je passe à *Luc;* il fait le plongeon, il désavoue ses Œuvres, il les fait imprimer tronquées[1]: cela est bien plat, quand on a cent mille hommes; mais cet homme-là sera toujours incompréhensible. Il m'envoie tous les huit jours des paquets les plus outrecuidants, les plus terribles, de vers et de prose; des choses à faire coffrer le receveur, si le receveur était à Paris; et il ne m'envoie point l'épître[2] qu'il vous a adressée, qui est, dit-on, son meilleur ouvrage. Il ne sait pas trop ce qu'il veut, et sait encore moins ce qu'il deviendra. Il serait bien à souhaiter qu'il se mît à devenir sage; il eût été le plus heureux des hommes s'il avait voulu, et il valait cent fois mieux être le protecteur de la philosophie que le perturbateur de l'Europe. Il a manqué une belle vocation : vous devriez bien lui en dire deux mots, vous qui savez écrire, et qui osez écrire. Il est très-faux que l'abbé de Prades l'ait trahi; il écrivait seulement au ministre de France pour avoir la permission de faire un voyage en France, et cela dans un temps où nous n'étions pas en guerre avec le Brandebourg. S'il avait en effet tramé une trahison contre son bienfaiteur, soyez très-persuadé qu'on ne se serait pas borné à lui donner un appartement dans la citadelle de Magdebourg.

Vous savez que Darget a mieux aimé un petit emploi subalterne à Paris que deux mille écus de gages, et le magnifique titre de secrétaire. Algarotti a préféré sa liberté à trois mille écus de gages, je dis trois mille écus d'empire. Vous savez que Chazot a pris le même parti; vous savez que Maupertuis, pour s'étourdir, s'était mis à boire de l'eau-de-vie[3], et en est mort. Vous savez bien d'autres choses; vous savez surtout que vous n'avez une pension de cinquante louis que comme un hameçon. Faites vos

1. Voyez lettres 4105 et 4136.
2. Il l'envoya le 1er mai; voyez lettre 4112.
3. Voici un billet adressé par Frédéric à Maupertuis, pendant que ce dernier était encore à Berlin : « Je vous envoie le sieur Cothenius, un des plus grands charlatans de ce pays. Il a eu le bonheur de réussir quelquefois, par hasard, et je souhaite qu'il ait le même sort avec vous. Il vous ordonnera bien des remèdes; pour moi, je ne vous défends que *les liqueurs;* mais je vous les défends entièrement. » — Ce *charlatan,* médecin de Frédéric, est nommé Codénius, dans la lettre 2488.

réflexions sur tout cela ; je me fie à votre probité, et je veux avoir votre amitié.

Mandez-moi, je vous en prie, à quoi en est la persécution contre les seuls hommes qui puissent éclairer le genre humain. N'imitez pas le paresseux Diderot; consacrez une demi-heure de temps à me mettre un peu au fait. On prétend que la cabale dit : *Oportet* Diderot *mori pro populo* [1].

Le *Dictionnaire encyclopédique* continue-t-il ? sera-t-il défiguré et avili par de lâches complaisances pour des fanatiques ? ou bien sera-t-on assez hardi pour dire des vérités dangereuses ? est-il vrai que de cet ouvrage immense, et de douze ans de travaux, il reviendra vingt-cinq mille francs à Diderot, tandis que ceux qui fournissent du pain à nos armées gagnent vingt mille francs par jour ? Voyez-vous Helvétius ? connaissez-vous Saurin ? qui est l'auteur de la farce contre les philosophes ? qui sont les faquins de grands seigneurs [2], et les vieilles p...... dévotes de la cour qui le protègent ? Écrivez-moi par la poste, et mettez hardiment : *A Voltaire, gentilhomme ordinaire du roi, au château de Ferney, par Genève ;* car c'est à Ferney que je vais demeurer, dans quelques semaines. Nous avons Tournay pour jouer la comédie, et les Délices sont la troisième corde à notre arc. Il faut toujours que les philosophes aient deux ou trois trous sous terre, contre les chiens qui courent après eux. Je vous avertis encore qu'on n'ouvre point mes lettres, et que, quand on les ouvrirait, il n'y a rien à craindre du ministre des affaires étrangères, qui méprise autant que nous le fanatisme moliniste, le fanatisme janséniste et le fanatisme parlementaire. Je m'unis à vous en Socrate, en Confucius, en Lucrèce, en Cicéron, et en tous les autres apôtres ; et j'embrasse vos frères, s'il y en a, et si vous vivez avec eux.

4107. — A M. WATELET [3].

Aux Délices, 25 avril.

Je ne sais, monsieur, si c'est par un amateur que vous m'avez fait parvenir le beau présent [4] dont j'ai l'honneur de vous remercier, mais cet amateur ne s'appelle pas *il far presto*. Je n'ai reçu que depuis trois jours ce poëme instructif, ces leçons de maître

1. Jean, xviii, 14.
2. Le duc de Choiseul en était un.
3. Éditeurs, de Cayrol et François.
4. L'*Art de peindre*, poëme, 1760.

données en prose avec modestie, ces belles estampes dessinées de votre main, qui ajoutent un nouveau mérite à l'ouvrage, et qui en font un des plus précieux monuments des beaux-arts.

Je ne sais pourquoi il y avait tant de grands peintres dans le seizième siècle, et que nous en avons aujourd'hui si peu. J'imagine que les manufactures de glaces, les magots de la Chine et les tabatières de cent louis d'or ont nui à la peinture.

Puisse votre ouvrage, monsieur, former autant de bons artistes qu'il vous attirera de louanges ! Je voudrais trouver quelque Claude Lorrain qui peignît ce que je vois de mes fenêtres : c'est un vallon terminé en face par la ville de Genève, qui s'élève en amphithéâtre. Le Rhône sort en cascade de la ville pour se joindre à la rivière d'Arve, qui descend à gauche entre les Alpes ; au delà de l'Arve est encore à gauche une autre rivière, et au delà de cette rivière, quatre lieues de paysage. A droite est le lac de Genève ; au delà du lac, les prairies de Savoie ; tout l'horizon, terminé par des collines qui vont se joindre à des montagnes couvertes de glaces éternelles, éloignées de vingt-cinq lieues, et tout le territoire de Genève semé de maisons de plaisance et de jardins. Je n'ai vu nulle part une telle situation ; je doute que celle de Constantinople soit aussi agréable.

Si M. Huber[1] voulait s'amuser à peindre ce beau site, j'en ferais encore plus de cas que de ma découpure en robe de chambre.

J'ai l'honneur d'être, avec bien de la reconnaissance et l'estime la plus respectueuse, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

4108. — A M. THIERIOT.

26 avril.

Je ne vous ai point encore remercié, mon cher et ancien ami, du beau calendrier des crimes des jésuites[2] ; ce n'est pas que je sois *mort*, comme on l'a dit au roi, mais je suis toujours faible et languissant. Si vous voulez me procurer guérison entière, envoyez-moi aussi le calendrier des insolences jansénienne : car encore faut-il avoir son almanach complet. Je tiens les uns et les autres également méchants ; mais les jésuites ont des troupes régulières, et les jansénistes ne sont encore que des housards sans discipline. On m'a mandé qu'on avait mis à Bicêtre deux troupes d'énergumènes qui faisaient des miracles ; il faudrait faire tra-

1. Dessinateur et naturaliste de Genève, célèbre par ses découpures.
2. Voyez la lettre à Thieriot du 17 septembre 1759.

vailler aux grands chemins tous ces animaux-là, jésuites, jansénistes, avec un collier de fer au cou, et qu'on donnât l'intendance de l'ouvrage à quelque brave et honnête déiste, bon serviteur de Dieu et du roi. Vous me demanderez pourquoi je veux faire travailler ainsi jésuites et jansénistes : c'est que je fais actuellement une belle terrasse sur le grand chemin de Lyon, et que je manque d'ouvriers.

M. de Paulmy est-il parti avec M. Hennin, pour aller faire la Saint-Hubert avec le roi de Pologne? Il verra là vraiment une cour bien gaie et bien opulente, et un roi qui a bravement défendu son État.

On parle beaucoup de paix, à ce que je vois; mais les Anglais envoient dix-huit mille négociateurs en Allemagne pour rédiger les articles, et arment une forte escadre pour en aller porter la nouvelle à Pondichéry.

Le roi de Prusse mettra en vers l'histoire du congrès, et la dédiera à Gresset ou à Baculard; en attendant, il est un peu pressé par les Russes et les Autrichiens. On prépare cependant de beaux divertissements à Vienne, pour le mariage de l'archiduc[1]. Il est bien digne de la majesté autrichienne de donner des fêtes, au lieu d'envoyer l'héritier des césars à l'armée du maréchal Daun s'abaisser à voir tirer du canon. Cela est bon pour un petit marquis de Brandebourg, mais non pour le petit-fils de Charles VI.

Il me vient quelquefois des Russes, des Anglais, des Allemands; ils se moquent tous prodigieusement de nous, de nos vaisseaux, de notre vaisselle[2], de nos sottises en tout genre. Cela me fait d'autant plus de peine, à moi qui suis bon Français, que l'on ne me paye point mes rentes. Plaignez-moi, car, depuis quelque temps, je suis en guerre pour des droits de terre : *Qui terre a*, et qui plume a, *guerre a*. Cela ne m'empêche ni de planter, ni de bâtir, ni de faire jouer la comédie, ni de faire bonne chère. Je suis seulement fâché que mon ami Falkener soit mort; je perds tous mes anciens amis. Restez-moi, et, puisque vous n'êtes pas homme à venir aux Délices, consolez-moi de votre absence en me disant tout ce que vous pensez, tout ce que vous voyez, tout ce que vous croyez, tout ce que vous ne croyez pas; et, sur ce, je vous embrasse de tout mon cœur.

1. Joseph-Benoît-Auguste, empereur, en 1765, sous le nom de Joseph II. Le 6 octobre 1760, il épousa Élisabeth de Parme, petite-fille de Louis XV.

2. Voyez une note de la lettre 3986.

4109. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 avril.

Le malade, qui n'est pas *mort*, n'est pas assez abandonné de Dieu pour contredire son ange gardien. Il ne peut pas trop écrire de sa main, pour le présent; tout ce qu'il peut faire est de se conformer à la volonté céleste, et de dicter sa réponse à l'écrit intitulé *Petites Remarques*, mais qu'on croit cependant essentielles [1].

On demande grâce pour le reste, et surtout on insiste pour que Mlle Clairon entre armée sur le théâtre [2]; parce qu'elle est à la tête de ses soldats, parce qu'elle est forcenée, parce qu'elle ne sait ce qu'elle veut, parce que j'ai vu ce moment faire un très-grand effet, parce que Mlle Clairon aura fort bonne grâce avec une cuirasse et une lance à la main.

L'ange est très-ardemment supplié de ne pas s'opposer à ce mouvement théâtral, sans quoi il agirait plutôt en démon incarné qu'en ange gardien.

On proteste au divin ange que, si la pièce est sifflée, on mettra tout sur son compte, et qu'il en sera responsable devant Dieu.

Au reste, faudra-t-il que les comédiens, qui, en qualité de compagnie ou de troupe, sont des ingrats, jouissent seuls de la part qui appartient à l'auteur, et qu'il ne puisse en gratifier quelqu'un qui en aurait de la reconnaissance? Faudra-t-il qu'un libraire, tel que Michel Lambert, qui a l'insolence d'imprimer toutes les pauvretés que Fréron débite contre moi, gagne cent louis d'or à imprimer malgré moi mon ouvrage? Cela est-il juste?

Nous ne trouvons point ici que la pièce [3] du petit Hurtaud ressemble à *Nanine*. Acanthe est une personne de condition, et Nanine est une paysanne; Nanine a une rivale, et Acanthe n'en a point; et Mathurin est bien un autre personnage que Lucas; mais nous réservons à d'autres temps nos *remontrances* et nos plaintes.

Nous nous contentons de protester ici que nous n'avons jamais lu le *Discours* [4] de M. Lefranc de Pompignan; que nous mettons

1. Il y avait ici quatre pages de corrections pour la tragédie de *Zulime*.
2. Dans le rôle de Zulime.
3. *Le Droit du Seigneur*.
4. Lu à l'Académie française le 10 mars précédent.

monseigneur[1] *son frère* au-dessus de saint Ambroise; sa *Didon*, au-dessus de celle de Virgile; ses *Cantiques sacrés*, au-dessus de ceux de David, et d'autant plus sacrés que personne n'y touche. Nous prêtons serment que nous n'avons jamais lu ni ne lirons jamais le *Journal*[2] du révérend frère Berthier; et nous certifions à maître Joly de Fleury que nous trouvons son Discours[3] contre l'*Encyclopédie* un ouvrage unique en son genre. Nous lui en avons même fait de très-sincères remerciements qui paraîtront un jour, soit avant notre mort, soit après notre mort, et qui le couvriront de la gloire immortelle qu'il mérite.

Nous déclarons plus sérieusement que nous ne serons jamais assez fou pour quitter notre charmante retraite; que, quand on est bien, il faut y rester; que la vie frelatée de Paris n'approche assurément pas de la vie pure, tranquille, et doucement occupée, qu'on mène à la campagne; que nous faisons cent fois plus de cas de nos bœufs et de nos charrues que des persécuteurs de la philosophie et des belles-lettres; que, de toutes les démences, la démence la plus ridicule est de s'aller faire esclave quand on est libre, et d'aller essuyer tous les mépris attachés au plat métier d'homme de lettres, quand on est chez soi maître absolu; enfin, d'aller ramper ailleurs, quand on n'a personne au-dessus de soi dans le coin du monde qu'on habite.

Plus j'approche de ma fin, mon cher ange, plus je chéris ma liberté; et, si je ne la trouvais pas au pied des Alpes, j'irais la chercher au pied du mont Caucase. J'ai sous ma fenêtre un aigle qui ne bouge depuis cinq ans, et qui n'a nulle envie d'aller dans le pays des aigles; je suis comme lui. Mais vous savez, mon divin ange, combien mon bonheur est empoisonné par l'idée que je mourrai sans vous avoir revu. Comptez que cela seul répand une amertume continuelle sur le destin heureux que je me suis fait. Je vous prie, pour ma consolation, de vouloir bien me mander ce que vous faites de *Zulime*, à qui vous faites donner les rôles, qui est premier gentilhomme[4] du *tripot;* s'il est vrai qu'on joue une pièce contre les philosophes dans laquelle on représente Jean-Jacques marchant à quatre pattes, et si le premier gentilhomme du *tripot* souffre une telle indécence? Jean-Jacques Rousseau, s'étant mis tout nu dans le tonneau de Diogène, s'est exposé, à

1. L'évêque du Puy-en-Velay.
2. Le *Journal de Trévoux*.
3. Le réquisitoire du 23 février 1759.
4. Le duc de Fleury, l'un des premiers gentilshommes de la chambre, était d'*année* en 1760.

la vérité, à être mangé des mouches; mais il me semble que c'est assez de persécuter les philosophes à la cour, dans la Sorbonne, et dans le parlement, et que c'en serait trop de les jouer sur le théâtre. Je n'aime pas d'ailleurs qu'on fasse un batelage de la Foire du temple de Corneille.

Mon cher ange, j'arrache la plume à mon clerc pour vous dire avec la mienne combien je vous aime. Vous m'avez presque fait aimer *Zulime*, que je viens de relire.

A propos, j'ai toujours peur d'avoir fait quelque sottise entre M. le duc de Choiseul et *Luc*. Je tâche cependant de ne me point brûler avec des charbons ardents. Je me flatte que M. le duc de Choiseul n'est pas mécontent de ma conduite, et qu'il n'a que des preuves de mon zèle et de ma tendre reconnaissance pour ses bontés. Seriez-vous assez aimable pour m'assurer qu'il me les continue? On parle ici beaucoup de paix. J'ai eu chez moi le fils[1] de M. Fox, jadis premier ministre, qui n'en croit rien.

Je vous demande pardon de cette énorme lettre, et je me mets aux pieds de Mme Scaliger.

4110. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

Aux Délices, 28 avril.

Monsieur, si la chair n'était pas aussi infirme chez moi que l'esprit est prompt[2], quand il s'agit des sentiments d'estime que vous m'inspirez; si j'avais un moment de santé, il aurait été employé depuis longtemps à vous remercier du souvenir dont vous m'honorez. Je ne me suis guère flatté que vous puissiez passer nos montagnes, et venir voir dans un petit coin du monde la philosophie libre et indépendante. Vous la porterez dans vos terres. Peu d'hommes savent vivre avec eux-mêmes, et jouir de leur liberté; c'est un trésor dont ils sont tous embarrassés. Le paysan le vend pour quatre sous par jour, le lieutenant pour vingt, le capitaine pour un écu de six francs, le colonel pour avoir le droit de se ruiner. De cent personnes il y en a quatre-vingt-dix-neuf qui meurent sans avoir vécu pour eux. Les hommes sont des machines que la coutume pousse, comme le vent fait tourner les ailes d'un moulin. Ce Hume dont vous me parlez, monsieur, est un vrai philosophe; il ne voit dans les choses que ce que la nature y a mis. Je doute qu'on ait osé traduire fidèle-

1. Frère aîné du très-célèbre orateur qui est mort en 1806.
2. « Spiritus quidem promptus est, caro vero infirma. » (Marc, XIV, 38.)

ment les petites libertés qu'il prend avec les préjugés[1] de ce monde. Il n'est pas encore permis en France d'imprimer des vérités anglaises; il en est de la philosophie de ce pays-là comme de l'attraction et de l'inoculation : il faut du temps pour les faire recevoir. Les Anglais sont les premiers qui aient chassé les moines et les préjugés ; c'est dommage que nos maîtres d'école nous battent, et privent leurs écoliers de morue ; nous sommes sur mer comme en philosophie des commençants. Pour moi, monsieur, je ne suis qu'une voix dans le désert[2]. Je resterai tout le mois de mai dans ma petite cabane des Délices ; elle n'est éloignée de Genève que d'une portée de carabine ; il faut que le malade soit auprès du médecin. Mon *Esculape*-Tronchin est à Genève. Si, contre toute apparence, vous veniez dans ces quartiers[3], vous y verriez un Suisse qui vous recevrait avec toute la franchise et la pauvreté de son pays, mais avec les sentiments les plus respectueux.

4111. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 avril.

O ange ! je mets tout sous vos ailes, tout retombera sur vous. Le nœud est bien mince ; Ramire est bien peu de chose. *Madame, je suis son mari*[4] ; eh ! Nicodème, que ne le disais-tu plus tôt?

M. le duc de Choiseul semble avoir senti cela comme je le sens; il m'a écrit une lettre charmante. Mon divin ange, il paraît qu'il vous aime comme vous méritez d'être aimé. Dites-moi, en conscience, aurons-nous la paix ? Vous la voulez; mais veut-on vous la donner ? est-ce tout de bon ? J'ai plus besoin de la paix que des sifflets. J'aime mieux *les Chevaliers*[5] que *Ramire*. Il n'y a que deux coups de rabot à donner aux *Chevaliers*, mais il manque à tout cela un peu de force. Je baisse, je baisse, je fonds; j'ai acquis de la gaieté, et j'ai perdu du robuste.

Vous vous moquez de moi ; on peut faire quelque chose de Hurtaud. Ce petit drôle-là n'a mis que quinze jours à son œuvre.

Nous allons jouer sur notre théâtre de Ferney, mais je ne peux

1. Allusion à l'ouvrage publié par David Hume, sous le titre *The Natural History of Religion*.
2. « Ego vox clamantis in deserto. » (Jean, I, 23.)
3. D'Argence alla philosopher aux Délices dans les mois de septembre et d'octobre suivants.
4. Parodie de ce que Ramire dit à Zulime, dans la tragédie qui porte ce titre, acte V, scène III, v. 61.
5. *Tancrède*.

plus même faire les pères; j'ai cédé mes rôles; je suis spectateur bénévole.

Mon cher ange, je deviens bien vieux; j'ai, je crois, cinq ou six ans plus que vous[1].

> *Le temps* va d'un tel pas qu'on a peine à *le* suivre.
>
> (*Tartuffe,* acte I, scène I.)

Je voudrais bien savoir si le chevalier d'Aidie, autre philosophe campagnard de mon âge, est à Paris, comme on me l'a mandé; serait-il assez lâche pour se démentir à ce point? au moins je me flatte que c'est pour peu de temps. Vous avez dû recevoir vingt pages[2] de moi l'ordinaire dernier, et je vous écris encore. Les gens qui aiment sont insupportables.

4112. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE[3].

Camp de Porcelaine, à Meissen, 1er mai 1760.

De l'art de César et du vôtre
J'étais trop amoureux dans ma jeune saison;
Mais je vois, au flambeau qu'allume ma raison,
Que j'ai mal réussi dans l'un comme dans l'autre.
Depuis ce vrai héros, qui force à l'admirer,
Parmi ceux que l'histoire eut soin de consacrer,
Il n'en est presque aucun, exceptez-en Turenne,
Condé, Gustave-Adolphe, Eugène,
Que l'on ose lui comparer.
Sur le Parnasse, après Virgile,
Je vois passer dix-sept cents ans
Où le génie humain stérile
S'efforce vainement d'atteindre à ses talents.
Et si le Tasse a su nous plaire
Par certains détails de ses chants,
Sa fable mal ourdie altère
La beauté de ses traits brillants.
Le seul fils d'Apollon, le seul digne adversaire
Qu'au cygne de Mantoue on ait droit d'opposer,
Vous l'avez deviné, je me le persuade:
C'est l'auteur que *la Henriade*
Mérita d'immortaliser.
Pour moi, je me renferme en mes justes limites;
Et loin de me flatter d'atteindre en mon chemin
Les talents du poëte et du héros romain,
Je borne mes faibles mérites
Au devoir d'être juste, au plaisir d'être humain.

1. D'Argental était né le 20 décembre 1700.
2. La lettre 4109, avec les corrections pour *Zulime.*
3. Réponse à la lettre 4094.



Vous me demandez des vers; c'est comme si l'Océan demandait de l'eau à un ruisseau. Voici donc une ode *aux Germains;* une épître *à d'Alembert;* une autre épître *sur le commencement de cette campagne,* et un conte [1]. Tout cela a été bon pour m'amuser; mais, je ne cesse de le répéter, cela n'est bon que pour cela. Il faut faire des vers comme vous, Racine, ou Boileau, pour qu'ils aillent à la postérité; et ce qui n'est pas digne d'elle ne doit point être public.

Vous badinez au sujet de la paix; s'il s'agit de badiner, vous saurez que, depuis que j'ai lu l'Arioste, j'ai pris monseigneur de Mayence en aversion ; et, depuis l'aventure de Lisbonne [2], l'Église ne saurait trop payer les horreurs qu'elle protége, ni le scandale qu'elle donne. Quoi que pense M. de Choiseul, il faudra pourtant qu'avec le temps il prête l'oreille, et très-fort même, à ce que j'ai imaginé. Je ne m'explique pas, mais on verra en moins de deux mois... toute la scène se changer en Europe; et vous-même vous conviendrez que je n'étais pas au bout de mes ressources, et que j'ai eu raison de refuser à votre duc mon parc de Clèves.

Or sus, *monsieur le comte de Tournay,* vous savez que dans le paradis les premiers sujets de nos premiers pères furent des *bêtes* [3]*;* vous connaissez l'attachement que tant de personnes ont pour les animaux, chiens [4], singes, chats, ou perroquets; et j'espère que vous conviendrez encore que si toutes les sacrées et clémentes majestés qui gouvernent devaient renoncer au nombre de leurs très-humbles sujets qui n'ont pas le sens commun, leur cour s'éclaircirait la première, et leurs esclaves disparaîtraient. A quoi les réduiriez-vous? avec quoi feraient-ils la guerre? qui cultiverait les champs? qui travaillerait, etc., etc.? Le paradis d'Éden n'est donc, selon moi, qu'une allégorie qui ne signifie autre chose que, pour deux hommes d'esprit dans une société, il s'en trouve mille que frère Lourdis [5] a fabriqués.

Pour votre duc, *monsieur le comte*, vous le louez mal, à mon sens, en m'assurant qu'il fait des vers [6] comme moi. Je ne suis pas assez dépourvu de goût pour ne pas sentir que les miens ne valent pas grand'chose. Vous le loueriez mieux si vous pouviez me persuader (ce qui est difficile) que ledit duc ne soit endiablé des Autrichiens; et je soutiens, en outre, que ni Socrate ni le juste Aristide n'auraient jamais consenti qu'on démembrât le moins du monde la république grecque; en quoi j'imite leur façon de penser.

C'est à présent que je dois déployer toutes les voiles de la politique et

1. *Ode aux Germains, pour les rappeler au patriotisme; Épître à d'Alembert sur ce qu'on avait défendu l'Encyclopédie et brûlé ses ouvrages en France; Épître sur le printemps; Amours d'une Hollandaise et d'un Suisse, par correspondance,* conte. Ces quatre pièces font partie des *OEuvres posthumes de Frédéric II.*

2. Du 3 septembre 1758; voyez tome XV, page 396.

3. Allusion aux peuples de Clèves et de Westphalie.

4. Frédéric, comme Henri III et Crébillon, aimait beaucoup les chiens.

5. *La Pucelle,* ch. XXI.

6. Le duc de Choiseul (voyez lettre 4151) s'était dit l'auteur de l'ode qu'il avait fait composer par Palissot.

de l'art militaire. Ces filous, qui me font la guerre, m'ont donné des exemples que j'imiterai au pied de la lettre. Il n'y aura point de congrès à Bréda, et je ne poserai les armes qu'après avoir fait encore trois campagnes. Ces polissons verront qu'ils ont abusé de mes bonnes dispositions, et nous ne signerons la paix que le roi d'Angleterre à Paris, et moi à Vienne.

Mandez cette nouvelle à votre petit duc, il en pourra faire une gentille épigramme. Et vous, *monsieur le comte*, vous payerez des vingtièmes jusqu'à extinction de vos finances.

On m'a mis en colère; j'ai rassemblé toutes mes forces, et tous ces drôles, qui faisaient les impertinents, apprendront à qui ils se sont joués.

Le comte de Saint-Germain [1] est un *conte pour rire*. Pour votre duc, il ne sera pas longtemps ministre ; songez qu'il a duré deux printemps. Cela est exorbitant en France, et presque sans exemple. Sous ce règne-ci les ministres n'ont pas poussé des racines dans leurs places.

Je vous ai envoyé mon *Charles XII;* je n'en ai fait tirer que douze exemplaires, que j'ai donnés à mes amis. Il ne m'en est resté aucun. C'est encore de ce genre d'ouvrages qui sont bons dans de petites sociétés, mais qui ne sont pas faits pour le public. Je suis un *dilettante* en tout genre ; je puis dire mon sentiment sur les grands maîtres; je peux vous juger, et avoir mon opinion du mérite de Virgile; mais je ne suis pas fait pour le dire en public, parce que je n'ai pas atteint à la perfection de l'art. Que je me trompe ou non, ma société indulgente relèvera mes bévues et me pardonnera; il n'en est pas de même du public; il faut être plus circonspect en écrivant pour lui que pour ses amis. Mes ouvrages sont comme ces propos de table où l'on pense tout haut, où l'on parle sans se gêner, et où l'on ne se formalise point d'être contredit.

Lorsque j'ai quelques moments de reste, la démangeaison d'écrire me prend; je ne me refuse pas ce léger plaisir : cela m'amuse, me dissipe, et me rend ensuite plus disposé au travail dont je suis chargé.

Pour vous parler à présent raison, vous devez croire que je n'étais point aussi pressé de la paix qu'on se l'est imaginé en France, et qu'on ne devait point me parler d'un ton d'arbitre. On s'en mordra les doigts à coup sûr; et pour moi, ou, pour mieux dire, pour les intérêts de l'État que je gouverne, il n'y perdra rien.

Adieu; vivez en paix; que mes vers vous causent un profond sommeil, et vous donnent des rêves agréables. Si au moins vous vouliez m'en marquer les fautes grossières, encore serait-ce quelque chose. Les corrections ne me coûtent rien à présent.

Je vous recommande, *monsieur le comte,* à la protection de la très-sainte immaculée Vierge, et à celle de monsieur son fils le pendu.

FÉDÉRIC.

1. C'était un aventurier qui se donnait pour immortel; il avait assisté Jésus-Christ au Calvaire, et s'était trouvé au concile de Trente; il vivait moitié aux dépens des dupes qui le croyaient un adepte, moitié aux dépens des ministres qui l'employaient comme espion. (K.)— Il est mort dans l'obscurité, à Schleswig, en 1784.

N. B. Tous ceux qui étudient le protocole du cérémonial pourront prendre copie de la fin de cette lettre, et en augmenter le style de la chancellerie par ce tour nouveau. Si vous voulez le communiquer au saint-père, peut-être lui ferez-vous plaisir, et la chancellerie des brefs pourra s'en servir.

4113. — A M. JOLY DE FLEURY [1],

INTENDANT DE BOURGOGNE [2].

Aux Délices, 2 mai 1760.

Voici, monsieur, l'écrit que MM. les commissaires Moussard et Saladin (délégués de la république de Genève pour signer le traité de 1749 avec les commissaires du roi) m'avaient remis, et qu'ils étaient prêts à signer lorsqu'on les a fait apercevoir qu'il fallait une délibération du conseil pour délivrer un acte en chancellerie concernant les traités de la république [3]. Le paquet que j'ai l'honneur de vous envoyer n'est point juridique, mais il est de la main du syndic Moussard. Je ne peux avoir un certificat dans les formes que moyennant un ordre signé de vous, qui m'autorise à le demander.

En attendant, monsieur, que je puisse remplir cette formalité, cet écrit de la main de M. Moussard vous convaincra au moins qu'avant la transaction passée en 1749 entre le roi et Genève, cette ville avait la haute justice de tous les fiefs de Saint-Victor, et par conséquent de la Perrière. Le roi est haut justicier de cet endroit depuis 1749, et jamais le seigneur de Tournay n'a pu avoir cette juridiction.

J'attends vos ordres, et suis avec respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

1. Éditeur, H. Beaune. — Cette lettre est aux Archives de la Côte-d'Or.

2. Jean-François Joly de Fleury de La Valette, intendant de Bourgogne de 1749 à 1761.

3. Dans le cours de l'année 1758, un Suisse nommé Panchaud, qui habitait la Perrière, près de Prégny, sur la frontière de France et de Genève, donna un coup de sabre à un Savoyard qu'il avait surpris en flagrant délit de vol de noix. Panchaud fut poursuivi devant le bailliage de Gex, qui le condamna au bannissement et à 100 livres d'amende envers le seigneur haut justicier de Prégny et Tournay, c'est-à-dire envers Voltaire. Celui-ci fit d'abord peu d'attention à la sentence, mais lorsqu'on lui présenta *la carte à payer,* ou en d'autres termes un mémoire de 600 livres de frais occasionnés par la procédure, qui retombaient naturellement à la charge du seigneur sur la terre de qui l'attentat avait été commis, il se récria vivement, et soutint que la Perrière ne dépendait pas de Tournay, mais relevait directement du roi, à qui ce lambeau de terre avait été cédé, selon lui, par la république de Genève en 1749.

4114. — DE CHARLES-THÉODORE,

ÉLECTEUR PALATIN.

Je vous suis très-obligé, monsieur, de m'avoir envoyé les deux chants de *la Pucelle,* que j'ai lus avec bien de l'empressement, de même que tout ce que vous écrivez. Vous me faites un bien sensible plaisir de m'apprendre que votre santé et le fameux Tronchin vous permettront de venir chez celui qui aime et admire une personne d'un mérite tel que le possède le *petit Suisse.*

CHARLES-THÉODORE, électeur.

4115. — A M. SAURIN,

A PARIS.

5 mai.

Je vous remercie de tout mon cœur, monsieur. J'aime beaucoup *Spartacus* [1] : voilà mon homme ; il aime la liberté, celui-là. Je ne trouve point du tout Crassus petit. Il me semble qu'on n'est point avili quand on dit toujours ce qu'on doit dire. J'aime fort que Noricus tourne ses armes contre Spartacus pour se venger d'un affront : cela vaut mieux que la lâcheté de Maxime, qui accuse son ami Cinna parce qu'il est amoureux d'Émilie. Cet emportement de Spartacus, et le pardon qu'il demande noblement, sont à l'anglaise ; cela est bien de mon goût. Je vous dis ce que je pense ; je vous donne mon sentiment pour mien [2], et non pour bon. Peut-être le parterre de Paris aura désiré un peu plus d'intérêt.

Il y a quelques vers duriuscules. Je ne hais pas qu'un Spartacus soit quelquefois un peu raboteux ; je suis las des amoureux élégants. Ma cabale veut donner malgré moi une pièce toute confite en tendresse ; il y a une espèce d'amoureux qui me paraît un grand benêt [3]. Cela a un faux air de Bajazet ; cela est bien médiocre. J'en ai averti ; ils veulent la jouer : je mets le tout sur leur conscience.

Je vous avertis que je n'aime point du tout votre épître à M. Helvétius [4] ; quand je vous dis que je ne l'aime point, c'est que je ne connais personne qui l'aime. *Tout est dit :* non,

1. Voyez la lettre 4056.
2. Montaigne.
3. Ramire, l'un des personnages de *Zulime.*
4. La dédicace de *Spartacus,* à Helvétius.

tout n'est pas dit; et vous auriez dû dire adroitement bien des choses.

J'ignore si on a joué la farce contre les philosophes; on ne sait comment s'y prendre pour détruire cette pauvre raison. On braille contre elle sur les bancs, dans les rues; on la joue à la Comédie. Lui donnera-t-on bientôt la ciguë? Vous êtes plus fous que les Athéniens. Jansénistes, molinistes, cafés, bord..., tout se déchaîne contre les philosophes; et les pauvres diables sont désunis, dispersés, timides. En Angleterre, ils sont unis, et ils subjuguent.

Je viens de recevoir le *Discours* de Lefranc de Pompignan, et les *Quand*[1]. Il me prend envie de les avoir faits. Ce discours est bien indécent, bien révoltant; il met en colère. Je m'applaudis tous les jours d'être loin de ces pauvretés. Je méprise les hypocrites, et je hais les persécuteurs; je brave les uns et les autres. Tout cela ne contribue pas à faire aimer les hommes. Il en vient pourtant chez moi beaucoup, et quelques-uns me remercient d'avoir osé être libre, et écrire librement. Pour le peu de temps qu'on a à vivre, que gagne-t-on à être esclave? Je voudrais vous voir, vous et votre ami[2]?

Faites-moi le plaisir de me mander le succès de la pièce contre les philosophes, et le nom de cet Aristophane.

4116. — DE M. D'ALEMBERT.

Paris, ce 6 mai.

Mon cher et grand philosophe, je satisfais, autant qu'il est en moi, aux questions que vous me faites[3]. La pièce contre les philosophes a été jouée vendredi[4] pour la première fois, et hier pour la troisième, et jusqu'ici avec beaucoup d'affluence. On dit (car je ne l'ai point vue, et ne la verrai point) qu'elle n'est pas mal écrite, surtout dans le premier acte; que, du reste, il n'y a ni conduite ni invention. Nous n'y sommes attaqués *personnellement* ni l'un ni l'autre. Les seuls maltraités sont Helvétius, Diderot, Rousseau, Duclos, Mme Geoffrin et Mlle Clairon, qui a tonné contre cette infamie. Il me paraît, en général, que les honnêtes gens en sont indignés. Jusqu'à présent la pièce n'a été applaudie que par des gens payés, presque tous les billets de parterre ayant été donnés. Le premier jour, entre autres, il y en avait quatre cent cinquante de donnés, et, malgré cela, le peu de spectateurs

1. Voyez cet écrit, tome XXIV, page 111.
2. Helvétius.
3. Dans la lettre 4106.
4. Le 2 mai.

libres qui restaient furent révoltés au point qu'à la seconde représentation on a été obligé de retrancher plus de cinquante vers. Le but de cette pièce est de représenter les philosophes, non comme des gens ridicules, mais comme des gens de sac et de corde, sans principes et sans mœurs; et c'est M. Palissot, maquereau de sa femme et banqueroutier, qui leur fait cette leçon.

Les protecteurs femelles (déclarés) de cette pièce sont Mmes de Villeroi [1], de Robecq [2], et du Deffant, votre amie et ci-devant la mienne. Ainsi la pièce a pour elle des p...... en fonctions, et des p...... honoraires. En hommes, il n'y a jusqu'ici de protecteur déclaré que maître Aliboron dit Fréron, de l'Académie d'Angers [3]; mais il n'est certainement que sous-protecteur, et l'atrocité de la pièce est telle qu'elle ne peut avoir été jouée sans protecteurs *puissants* [4]. On en nomme plusieurs qui tous la désavouent. Les seuls qui soient un peu plus francs sont messieurs les gens du roi, Séguier et Joly de Fleury, auteur de ce beau Réquisitoire contre l'*Encyclopédie*. M. Séguier a dit, en plein foyer, qu'ils avaient lu la pièce, et qu'ils n'y avaient rien trouvé de répréhensible. Voilà, mon cher philosophe, ce que je sais sur ce sujet.

Vous êtes indigné, dites-vous, que les philosophes se laissent égorger; vous en parlez bien à votre aise: et que voulez-vous qu'ils fassent? Écriront-ils contre Palissot? en vaut-il la peine? contre des femmes, contre des gens puissants et inconnus, qui protégent la pièce et qui le nient? C'est à vous, mon cher maître, qui êtes à la tête des lettres, qui avez si bien mérité de la philosophie, et sur qui la pièce tombe plus peut-être que sur personne; c'est à vous, qui n'avez rien à craindre, à venger l'honneur des gens de lettres outragés. Vous en avez un moyen bien sûr et bien facile, c'est de retirer des mains des comédiens votre pièce [5] qu'on répète actuellement, et de leur déclarer que vous ne voulez pas être joué sur le théâtre où l'on vient de mettre de pareilles infamies. Tous les gens de lettres vous en sauront gré, et vous regarderont comme leur digne chef. Si vous daignez m'en croire, vous suivrez ce conseil. Je suis sur les lieux, et mieux à portée que vous de juger de l'effet que cette démarche produira.

Il est vrai que l'épître que le roi de Prusse m'a adressée est peut-être ce qu'il a fait de mieux. Je viens d'en recevoir encore un autre papier intitulé *Relation de Phihihu, émissaire de l'empereur de la Chine en Europe* [6]. C'est une satire violente des prêtres. Je ne sais ce qu'il deviendra, et moi aussi; mais si la philosophie n'a pas en lui un protecteur, ce sera grand dommage.

1. Voyez tome XXXIX, page 24.
2. Voyez *ibid.*, page 245.
3. *L'abbé* Fréron était effectivement de l'Académie royale d'Angers, ainsi que Voltaire et Cideville.
4. Le duc de Choiseul, tout en protégeant Palissot, l'abandonnait aux coups de bâton, à ce que dit Voltaire; voyez lettre 4178.
5. *Médime*, voyez la note sur la lettre 4073.
6. Voyez la note 1 de la page 386.

Je ne connais que légèrement Helvétius; mais je ne puis m'empêcher d'être indigné de la barbarie avec laquelle on le traite. A l'égard de Saurin, je le vois plus souvent; c'est un homme d'un esprit plus juste que chaud; sa pièce de *Spartacus* a, ce me semble, de beaux endroits.

J'ignore absolument quel sera le sort de l'*Encyclopédie*. J'ai donné presque entièrement aux libraires ma partie mathématique, à l'exception des deux dernières lettres; du reste, je ne me mêle et ne me mêlerai de rien. On grave actuellement les planches qu'apparemment la Sorbonne et le parlement ne condamneront pas, et dont on aura un volume cette année.

Voilà, mon cher philosophe, le triste état de la philosophie, que milord Shaftesbury appellerait bien aujourd'hui *poor lady*. Vous voyez combien elle est malade; elle n'a de recours qu'en vous; elle attend avec impatience et avec confiance ce que vous voudrez bien faire pour elle. Je vous embrasse de tout mon cœur.

4117. — A M. LEKAIN.

Mon cher et grand acteur, quand vous pourrez venir introduire un peu de bon goût à Lyon et à Dijon, vous me ferez un extrême plaisir de ne pas oublier les Délices et le château de Tournay, où vous trouverez un théâtre grand comme la main, mais où l'on admirera vos talents tout aussi bien que sur un plus grand. Vous avez, dit-on, envie de jouer *la Mort de César* et celle de *Socrate*. *Socrate* ne passera point, et *César*, sans femmes, ne peut être joué que chez des jésuites. Cependant, si on le veut absolument, il faudra s'y prêter, à condition que l'auteur de *Socrate* le rende plus susceptible du théâtre de Paris.

Il vaudrait beaucoup mieux jouer *Rome sauvée*; cela formerait un beau spectacle sur un théâtre purgé de petits-maîtres. Il arriverait peut-être à *Rome sauvée* la même chose qu'à *Sémiramis*: elle n'a réussi que quand la scène a été libre.

Je fais bien peu de cas de *Médime*; le présent est médiocre, mais je fais un cas infini de vous.

4118. — A M. LACOMBE[1],

A PARIS.

Aux Délices, 9 mai.

Je recevrai, monsieur, avec une extrême reconnaissance l'ouvrage dont vous voulez bien m'honorer. Votre lettre me donne

1. Jacques Lacombe, né à Paris en 1724, avocat, reçu libraire en 1766, mort le 16 septembre 1801, auteur de l'*Histoire des révolutions de l'empire de Russie*, 1760, in-12, etc.

grande envie de voir votre livre; elle est d'un philosophe, et il n'appartient qu'aux philosophes d'écrire l'histoire; les autres sont des satiriques, des flatteurs, ou des déclamateurs.

Je n'ai encore qu'un volume de prêt de l'*Histoire de Pierre le Grand.* Les mémoires qu'on m'envoie de Pétersbourg viennent fort lentement et de loin à loin; plusieurs ont été pris en route par les housards. Vous voyez que la guerre fait plus d'un mal. Au reste, je doute fort que cette Histoire réussisse en France; je suis obligé d'entrer dans des détails qui ne plaisent guère à ceux qui ne veulent que s'amuser. Les folies héroïques de Charles XII divertissaient jusqu'aux femmes; des aventures romanesques, telles même qu'on n'oserait les feindre dans un roman, réjouissaient l'imagination; mais deux mille lieues de pays policées, des villes fondées, des lois établies, le commerce naissant, la création de la discipline militaire, tout cela ne parle guère qu'à la raison.

Ajoutez à ce malheur celui des noms barbares inconnus à Versailles et à Paris, et vous m'avouerez que je cours grand risque de n'être point lu de tout ce que vous avez de plus aimable.

Il se pourra encore que maître Abraham Chaumeix me dénonce comme un impie, attendu que Pierre le Grand n'a jamais voulu entendre parler de la réunion de l'Église grecque à la romaine, proposée par la Sorbonne. Les jésuites se plaindront qu'on les ait chassés de Russie, tandis qu'on a laissé une douzaine de capucins à Astrakan. Nous verrons, monsieur, comment vous vous êtes tiré de ces difficultés.

Je suis aussi indigné que vous qu'on permette à Paris l'affront qu'on fait sur le théâtre à des hommes respectables. Serait-il possible, monsieur, qu'on eût désigné injurieusement dans la pièce nouvelle MM. d'Alembert, Diderot, Duclos, Helvétius, et tant d'autres? J'ai peine à croire que notre nation légère soit devenue assez barbare pour approuver une telle licence. Je ne sais qui est l'auteur de cette pièce; mais, quel qu'il soit, il aurait à se reprocher toute sa vie un tel abus de son talent, et les approbateurs[1] auraient encore plus de reproches à se faire. Peut-être la licence qu'on suppose dans cette pièce n'est-elle pas aussi grande qu'on le dit. J'ignore si la pièce a été jouée; j'ai conservé à Paris

1. C'était Crébillon qui, en qualité de censeur, avait signé l'approbation mise au bas des *Philosophes*. Il se conforma à l'ordre que le duc de Choiseul lui avait donné de ne rien retrancher. (B.)

peu de correspondances; je sais seulement, en général, qu'on m'y attribue souvent des ouvrages que je n'ai pas même lus. Les vôtres, monsieur, serviront à me désennuyer de ceux qui me sont venus de ce pays-là.

Vous me donnez trop de louanges; mais vous savez, vous qui êtes avocat, que la forme emporte le fond. Elles sont si bien tournées qu'on vous pardonnerait même le sujet.

4119. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 11 mai.

ACTE V, SCÈNE II.

MÉDIME, armée; soldats dans l'enfoncement.

(A son père.) (A sa suite.)
Non, n'allez pas plus loin. — Frappez; et vous, soldats,
Laissez périr Médime, et ne la vengez pas.
Vous n'avez que trop bien secondé mon audace;
J'ai mérité la mort, méritez votre grâce;
Sortez, dis-je.

MOHADAR[1].

Ah, cruelle! est-ce toi que je voi?

MÉDIME, en jetant ses armes.

Pour la dernière fois, seigneur, écoutez-moi.
. . . .
. . . .
Je baise cette main dont il faut que j'expire;
Mais, pour prix de mon sang, pardonnez à Ramire:
C'est assez vous venger, et ce sang à vos yeux,
Ce sang, qui fut le vôtre, est assez précieux.

Peut-être ces deux derniers vers, prononcés avec une grandeur mêlée de tendresse, pourront faire quelque effet.

N. B. que dans la dernière scène Mohadar dit :

J'ai trop vu, je l'avoue, en ce combat funeste.

Il y avait :

J'ai trop vu, malgré moi, dans ce combat funeste[2],

et cela faisait deux *malgré moi* en deux vers.

1. Le personnage appelé Mohadar dans la pièce, quand elle était intitulée *Fanime* ou *Médime*, est nommé Benassar dans *Zulime*. Les vers rapportés ici sont dans *Zulime*, acte V, scène II.

2. Acte V, scène III.

Voilà, mon divin ange, de quelle manière j'ai obéi sur-le-champ à votre lettre ; et, si vous n'êtes pas content, je trouverai peut-être quelque chose de mieux.

Je sacrifie mes craintes et mes remords aux espérances et à l'absolution que vous me donnez. Allons donc, puisque vous l'ordonnez. C'est déjà quelque chose que Mlle Gaussin ne joue pas Énide ; mais gare que Mlle Clairon ne donne de ses tons à Mlle Hus, et qu'au lieu du contraste intéressant de deux caractères opposés on ne voie qu'une écolière répétant sa leçon devant sa maîtresse ! En ce cas, tout serait perdu. Mlle Clairon en sait-elle assez pour enseigner un jeu différent du sien ?

Je suis mortifié, en qualité de Français, d'homme, d'être pensant, de l'affront public qu'on vient de faire aux mœurs, en permettant qu'on dise sur le théâtre des injures atroces à des gens de bien persécutés [1]. A-t-on lâché un plat Aristophane contre les Socrates, pour accoutumer le public à leur voir boire la ciguë sans les plaindre ? Est-il possible que Mme de La Marck [2] ait protégé si vivement une si infâme entreprise ?

Vous me faites un plaisir sensible, mon cher ange, en donnant le produit de l'impression à Lekain. Il faudra qu'il veille à empêcher les éditions furtives. Vous pouvez promettre le profit de l'édition de *Tancrède* à Mlle Clairon ; ainsi il n'y aura point de jalousie, et Lekain pourra hautement jouir de ce petit bénéfice, supposé que la pièce réussisse. Vous saurez que *Tancrède* est corrigé, comme vous et Mme Scaliger l'avez ordonné.

Mais je vous demande une grâce à genoux. Il y a un M. Jacques à Paris. Vous ne connaissez point ce nom-là ; c'est un homme de lettres qui a du talent, et qui est sans pain. Il voulait venir chez moi ; j'ai pris malheureusement à sa place une espèce de géomètre [3] qui me fait des méridiennes, des cadrans, qui me lève des plans ; et je n'ai rien pu faire pour M. Jacques. Je lui destinais cinq cents francs sur la part d'auteur que je donne aux comédiens, et deux cents sur l'édition que je donne à Lekain (supposé toujours le succès dont mes anges me flattent) ; au nom de Dieu, réservez cinq cents francs pour Jacques. Il serait même bon qu'il présidât à l'édition, et qu'il fît la préface.

Vous me direz : Que ne donnez-vous à Jacques cinq cents

1. D'Alembert, Diderot, Duclos, Helvétius, etc., nommés dans la lettre précédente à Lacombe.
2. Voyez tome XXXIX, page 137.
3. Sans doute Siméon Valette.

francs de votre bourse? Je vous répondrai que je suis ruiné ; que j'ai eu la sottise de bâtir et de planter en trois endroits différents ; que j'ai chez moi trois personnes à qui j'ai l'insolence de faire une pension ; que Mme Denis, après sa réception à Francfort, a droit de ne se rien refuser à la campagne; que la proximité d'une grande ville et le concours des étrangers exigent une grande dépense; qu'enfin je suis devenu un grand seigneur, c'est-à-dire que j'ai des dettes et point d'argent, avec un gros revenu. Voilà mon cas; il ne faut rien cacher à son ange gardien.

Vous n'avez rien répondu sur la juste haine que je porte à la ville de Paris ; est-ce que je n'ai pas raison ? Mais j'ai bien plus raison de vous aimer jusqu'à mon dernier moment, avec la plus tendre reconnaissance. Madame Scaliger permet-elle qu'on lui en dise autant?

J'ai oublié l'adresse de Jacques. Il demeurait à Paris, rue Saint-Jacques, près la fontaine Saint-Séverin, chez... je ne m'en souviens plus. C'est un M. Audelet ou Audet, homme d'affaires... On pourrait donner des billets à Jacques. V.

4120. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE [1].

Meissen, 12 mai.

Je sais très-bien que j'ai des défauts, et même de grands défauts. Je vous assure que je ne me traite pas doucement, et que je ne me pardonne rien, quand je me parle à moi-même. Mais j'avoue que ce travail serait moins infructueux si j'étais dans une situation où mon âme n'eût pas à souffrir des secousses aussi impétueuses et des agitations aussi violentes que celles auxquelles elle a été exposée depuis un temps, et auxquelles probablement elle sera encore en butte.

La paix s'est envolée avec les papillons; il n'en est plus question du tout. On fait de toutes parts de nouveaux efforts, et l'on veut se battre jusque *in secula seculorum*.

Je n'entre point dans la recherche du passé. Vous avez eu sans doute les plus grands torts envers moi. Votre conduite n'eût été tolérée par aucun philosophe. Je vous ai tout pardonné, et même je veux tout oublier. Mais, si vous n'aviez pas eu affaire à un fou amoureux de votre beau génie, vous ne vous en seriez pas tiré aussi bien chez tout autre. Tenez-le-vous donc pour dit, et que je n'entende plus parler de cette nièce qui m'ennuie, et qui n'a pas autant de mérite que son oncle pour couvrir ses défauts. On parle de la servante [2] de Molière, mais personne ne parlera de la nièce de Vol-

1. Réponse à la lettre 4099.
2. Elle se nommait Laforêt.

taire. Pour mes vers et mes rapsodies, je n'y pense pas; j'ai bien ici d'autres affaires, et j'ai fait divorce avec les Muses jusqu'à des temps plus tranquilles.

Au mois de juin la campagne commencera. Il n'y aura pas là de quoi rire; plutôt de quoi pleurer. Souvenez-vous que *Phihihu* [1] est en plein voyage. Si un certain petit duc [2], possédé d'une centaine de légions de démons autrichiens, ne se fait promptement exorciser, qu'il craigne le voyageur qui pourrait écrire d'étranges choses à son sublime empereur.

Je ferai la guerre de toute façon à mes ennemis. Ils ne peuvent pas me faire mettre à la Bastille. Après toute la mauvaise volonté qu'ils me témoignent, c'est une bien faible vengeance que celle de les persifler.

On dit qu'on fait de nouvelles cabrioles sur le tombeau de l'abbé Pâris. On dit qu'on brûle à Paris tous les bons livres; qu'on y est plus fou que jamais, non pas d'une joie aimable, mais d'une folie sombre et taciturne. Votre nation est de toutes celles de l'Europe la plus inconséquente: elle a beaucoup d'esprit, mais point de suite dans les idées. Voilà comme elle paraît dans toute son histoire.

Il faut que ce soit un caractère indélébile qui lui est empreint. Il n'y a d'exceptions dans cette longue suite de règnes que quelques années de Louis XIV. Le règne de Henri IV ne fut pas assez tranquille ni assez long pour qu'on en puisse faire mention. Durant l'administration de Richelieu, on remarque de la liaison dans les projets et du nerf dans l'exécution; mais, en vérité, ce sont de bien courtes époques de sagesse pour une aussi longue histoire de folies.

La France a pu produire des Descartes, des Malebranche, mais ni des Leibnitz, ni des Locke, ni des Newton. En revanche, pour le goût, vous surpassez toutes les autres nations, et je me rangerai sous vos étendards quant à ce qui regarde la finesse du discernement et le choix judicieux et scrupuleux des véritables beautés de celles qui n'en ont que l'apparence. C'est une grande avance pour les belles-lettres, mais ce n'est pas tout.

J'ai lu beaucoup de livres nouveaux qui paraissent, en regrettant le temps que je ur ai donné. Je n'ai trouvé de bon qu'un nouvel ouvrage de d'Alembert, surtout ses *Éléments de philosophie*, et son *Discours* [3] *encyclopédique*. Les autres livres qui me sont tombés entre les mains ne sont pas dignes d'être brûlés.

Adieu; vivez en paix dans votre retraite, et ne parlez pas de mourir. Vous n'avez que soixante-deux ans [4], et votre âme est encore pleine de ce feu qui anime les corps et les soutient. Vous m'enterrerez, moi et la moitié de la génération présente. Vous aurez le plaisir de faire un couplet malin

1. *Relation de Phihihu, émissaire de l'empereur de la Chine en Europe; traduite du chinois*. C'est une facétie en six lettres, dans laquelle Frédéric se moque du pape, qui avait envoyé à Daun une toque et une épée bénites.

2. Le duc de Choiseul.

3. Discours préliminaire de l'*Encyclopédie*.

4. Voltaire avait alors soixante-six ans.

sur mon tombeau, et je ne m'en fâcherai pas; je vous en donne l'absolution d'avance. Vous ne ferez pas mal de préparer les matières dès à présent; peut-être les pourrez-vous mettre en œuvre plus tôt que vous ne le croyez. Pour moi, je m'en irai là-bas raconter à Virgile qu'il y a un Francais qui l'a surpassé dans son art. J'en dirai autant aux Sophocle et aux Euripide; je parlerai à Thucydide de votre *Histoire*[1]; à Quinte-Curce, de votre *Charles XII;* et je me ferai peut-être lapider par tous ces morts, jaloux de ce qu'un seul homme a réuni en lui leurs mérites différents. Mais Maupertuis, pour les consoler, fera lire dans un coin l'*Akakia* à Zoïle.

Il faut mettre un *remora* dans les lettres que l'on écrit à des indiscrets[2]; c'est le seul moyen de les empêcher de les lire aux coins des rues et en plein marché.

FÉDÉRIC.

4121. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[3].

14 mai.

Que vous avez raison, jeune et belle princesse,
D'aller en Amérique étaler vos appas!
A vous rendre justice en Europe on s'empresse;
Mais parmi tant de sang, de pleurs et d'attentats,
L'Europe, abandonnée au démon des combats,
Aux meurtres, au pillage, à la fraude traîtresse,
Même en vous admirant, ne vous méritait pas.

Madame, ce petit compliment est pour celle qui a daigné honorer et embellir le rôle d'Alzire. Mais que ne dois-je point à son auguste mère! Je lui jure que si j'avais eu un peu de santé, j'aurais fait le voyage, j'aurais été le témoin des talents du prince et de la princesse. Les raisonneurs, les politiques, auraient dit ce qu'ils auraient voulu, j'aurais contenté le plus cher de mes désirs, de venir me mettre encore aux pieds de Votre Altesse sérénissime.

J'ai usé de la permission qu'elle m'a donnée; j'ai fait partir un petit ballot pour Mme la comtesse de Bassevitz, et je l'ai adressé à Gotha directement à Votre Altesse sérénissime, afin que le respect pour votre nom le fît arriver en sûreté.

Je profite encore des mêmes bontés pour vous supplier, madame, de vouloir bien honorer de votre protection la lettre incluse.

1. L'*Essai sur l'Histoire générale*, intitulé depuis *Essai sur les Mœurs, etc.*
2. Les lettres de Frédéric à Voltaire étaient souvent répandues dans le public.
3. Éditeurs, Bavoux et François.

Je crois mon commerce fini avec le chevalier Pertriset[1]. J'ai pris la liberté de lui dire tout ce que j'avais sur le cœur; mon âge, mon ancienne liberté, les malheurs auxquels il s'expose, m'ont autorisé et m'ont peut-être conduit trop loin. Il ne tenait certainement qu'à lui de s'arranger très-bien avec son oncle; mais il aime mieux plaider. Je suis sûr que Mlle Pertriset en est fâchée.

Je ne sais rien, madame, des nouvelles publiques. Je plante, je bâtis; je ne me mêle point des affaires des princes; mais il y a une princesse aux pieds de laquelle je voudrais être.

Le Suisse V.

4122. — A M. JEAN SCHOUVALOW.

Tournay, par Genève, 14 mai.

Monsieur, j'ai reçu aujourd'hui, par les mains du jeune M. de Soltikof, les deux mémoires dont Votre Excellence a bien voulu le charger pour moi. Je me flatte que je recevrai autant d'instructions sur les affaires et sur la guerre que j'en reçois sur les moines et sur les religieuses. Je présume, monsieur, que vous avez reçu à présent le volume qui va jusqu'à Pultava, et que vous ne laisserez point imparfait le bâtiment que vous avez élevé. Quoique j'aie suivi en tout, dans ce premier volume, les mémoires authentiques que j'ai entre les mains, cependant si je me suis trompé en quelque chose, ou même si j'ai dit quelques vérités que le temps présent ne permette pas de mettre au jour, il sera aisé de substituer d'autres pages aux pages que vous croirez devoir être réformées. Cette histoire est votre ouvrage plutôt que le mien; il ne doit paraître que sous vos auspices: ainsi tout doit être muni du sceau de votre approbation. Je suis bien persuadé que vous n'aurez point de vains scrupules; votre esprit juste en est incapable. Vous savez mieux que moi ce que je vous ai toujours dit, que l'histoire ne doit être ni une satire, ni un panégyrique, ni une gazette. Il faut surtout que l'histoire puisse fouiller dans le cabinet, sans pourtant abuser de cette permission.

J'espère que la paix de l'Europe, qui ne peut nous être donnée que par vos armes victorieuses, sera l'époque de la publication de l'*Histoire de Pierre le Grand*. Ce sera une grande consolation pour moi de servir à réfuter les calomnies odieuses dont on a

1. Frédéric II.

osé noircir depuis ce héros de votre nation. Mais je suis bien vieux et bien infirme ; il faut que je me hâte et ne meure point avec le regret de n'avoir point achevé ce que vous avez fait commencer. Je suis toujours à vos ordres.

J'ai l'honneur d'être, avec les plus respectueux sentiments, etc.

V.

4123. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 mai.

Un Gasparini[1], mon divin ange, doit demander ou avoir demandé votre protection pour débuter, pour être reçu, ou pour être souffert à l'essai. Il est bon dans les rôles à manteau, dans certains rôles de père ; et je vous assure qu'il fit mourir de rire dans le rôle de M. Duru[2], quoi qu'en dise le grand Fréron mon ami.

Je reçois vingt lettres de connus, d'inconnus, qui tous s'adressent à moi pour que je sois le réparateur des torts, pour que je venge le public de l'infamie du théâtre. Je m'en garderai bien ; je n'ai que trop fait le don Quichotte. Que les intéressés pourvoient à leurs affaires.

Je vous accable de lettres, pardon ; mais, puisque m'y voilà, vous saurez que j'ai relu *Tancrède ;* elle finissait languissamment. Que dites-vous des fureurs d'Oreste ? déclamation, et puis c'est tout. Mais fureurs de femme, fureurs mêlées de tendresse, rage contre les chevaliers, emportements contre son père, larmes sur le corps de son amant, évanouissement, retour à la vie, transports, désespoir aux yeux de ceux qui ont fait ses malheurs : si cela n'est pas théâtral, si cela n'est pas déchirant, je suis un grand sot.

Patience ; *la Chevalerie* a quelque chose de bien neuf, en dépit de l'envie, et Mme Scaliger sera contente ; et je baise le bout de vos ailes plus que jamais. Ainsi fait *Clairon*-Denis.

4124. — A MADAME BELOT[3].

16 mai.

Vos lettres sont charmantes, madame ; mais les sujets en sont bien tristes. Vous semez des fleurs sur un fond noir. Ce que vous

1. Gasparini débuta, le 8 juin 1760, par le rôle d'Ésope dans *Ésope à la Foire,* puis joua quelques autres rôles, mais ne fut point admis.
2. Personnage de *la Femme qui a raison.*
3. Éditeurs, de Cayrol et François.

me mandez de l'opprobre de ma patrie[1] m'afflige sans me surprendre. Vous avez réparé cette honte en m'envoyant *Rasselas*[2], qui m'a paru d'une philosophie aimable, et très-bien écrit. Vous ne quitterez point Paris, madame ; on ne s'arrache point ainsi aux lieux où l'on doit plaire et où l'on est toujours bercé de quelque espérance. Les villes de province sont insipides et tracassières. La campagne n'est bonne que quand on a le bonheur de la cultiver, et c'est un goût qu'on ne se donne pas : car on ne se donne rien.

Si vous étiez déterminée à la retraite, vous pourriez en trouver une pour cent écus par an, à une demi-lieue de Genève. Il y a un petit jardin ; la maison est meublée, et mal meublée. L'hiver y serait dur. Croiriez-vous pourtant qu'un neveu de M. de Montmartel occupe à présent ce taudis pour être à portée de M. Tronchin, dont il croit avoir besoin, quoiqu'il ait fait à cheval le voyage de Paris à Genève? Nous sommes cinq maîtres aux Délices : ma nièce ; Mlle de Bazincourt, fille de votre âge, jouant la comédie, faisant de petits vers, travaillant en tapisserie, et s'étant consacrée à la retraite; un neveu; un géomètre, qui fait des cadrans au soleil et des vers, et enfin moi chétif. La maison est pleine, et vous me faites bien souhaiter qu'elle fût plus grande. Je ferai l'impossible pour la mettre en état de vous recevoir, si jamais vous donnez la préférence sur le Languedoc et la Bourgogne à notre beau lac de Genève, à la plus belle vue de l'univers, à un pays libre et tranquille, où la nature est riante et où la raison n'est point persécutée.

Soyez persuadée, madame, de la respectueuse estime du Suisse V.

4125. — DE M. CLÉMENT, DE DIJON.

Dijon, 17 mai 1760.

Monsieur, permettez qu'un de ceux qui aiment le plus les belles-lettres sans pouvoir les cultiver, et les génies qui les cultivent avec succès, vous renouvelle aujourd'hui des hommages sincères qui le flattent plus que vous. Les sentiments que mon ingénuité vous a découverts ont paru vous toucher; je suis assez payé de ma tendresse, si vous l'avez sentie comme moi.

La bonté que vous m'avez témoignée m'engage à vous demander une grâce. Dans quelques moments que de tristes occupations laissent à mon goût pour la poésie, j'ai eu le dessein téméraire d'entreprendre une tragédie sur le sujet le plus singulier et le plus intéressant qui soit peut-être dans

1. Il s'agit de la comédie des *Philosophes*.
2. Roman de Samuel Johnson, traduit par Mme Belot.

notre histoire moderne. C'est la mort de Charles I[er], et l'usurpation de Cromwell. Les difficultés de traiter ce sujet étaient grandes, et un an de travail ne les a pas encore surmontées. Je n'ai fait jusqu'ici que le plan de ma pièce, après l'avoir changé plusieurs fois, et brûlé impitoyablement un acte entier et plus qui ne répondaient pas à l'idée que je m'étais formée de la beauté de mon sujet. Je ne me suis cependant pas découragé, et j'ai recommencé de nouveau. Ce qui a cependant ralenti mon ardeur, c'est que j'ai appris que vous travaillez depuis quelque temps sur le même fond, et que vous donneriez tôt ou tard cette pièce au public.

Vous devez bien penser, monsieur, que ma témérité n'irait pas jusqu'à me donner un concurrent tel que vous. Il n'appartient qu'à peu de génies d'entrer dans la même lice que ses maîtres, et de les vaincre. J'abandonnerais bientôt mon dessein, si j'étais sûr qu'il fût le vôtre, d'autant plus que ce serait peut-être le seul ouvrage que je pusse faire pendant ma vie obscure, relégué dans le fond d'une ville où il y a des gens d'esprit qui ne s'en servent pas, et qui haïssent ou méprisent ceux qui s'en servent. Mes jours seront abrégés par le travail, seul bien, seul plaisir que la fortune n'a pu m'ôter : et Cromwell seul, à qui je donnerai tout ce que j'ai encore à vivre, conservera la mémoire d'un jeune homme qui fut vieux trop tôt, parce qu'il pensa de trop bonne heure.

Oui, monsieur, j'ai tâché de cultiver les Muses dès l'âge de sept ans ; et vous pouvez juger combien une étude assidue use la santé d'un enfant. Mais excusez-moi si je vous entretiens si longtemps de choses si peu intéressantes. Apprenez-moi donc, je vous prie, si je dois continuer mon projet, et si vous ne l'avez pas vous-même exécuté. Daignez m'éclairer de vos leçons ; j'en ai trop besoin, et mon zèle est trop vif pour que vous ne m'en donniez pas. Vos lumières pourront me découvrir des obstacles que je n'ai pas prévus, ou des beautés que je ne pouvais imaginer. Vous m'animerez dans un travail difficile, vous me montrerez les écueils. Je m'y précipiterais sans vous, et votre génie m'aidera à les franchir. Ne refusez pas, de grâce, un jeune homme qui cherche à s'instruire, et qui respecte ses maîtres ; qui vous aime parce qu'il aime vos ouvrages, et que votre âme y est ; qui vous doit tout, parce que vos écrits lui ont appris à penser.

Je suis, monsieur, avec toute l'estime du cœur, etc.

CLÉMENT.

4126. — A MADAME D'ÉPINAI.

18 M.[1] 1760.

Ma belle philosophe, la lettre du philosophe que vous m'avez envoyée a fait grand plaisir au philosophe de Ferney. Je prends

1. La copie qui m'a été communiquée ne contient que l'initiale M. En supposant la copie exacte, j'avais à choisir entre mars et mai. Je me suis décidé à placer ce billet en mai ; ce fut à l'occasion de la comédie des *Philosophes* que Voltaire recommandait d'être unis et de s'entr'aider. (B.)

gaiement une petite aventure qu'il a prise sérieusement par bonté pour moi.

Au reste, il est bon que ces pauvres philosophes s'aident mutuellement, comme les premiers chrétiens priaient Dieu les uns pour les autres.

Quoi ! vous perdez les yeux comme moi : cela n'est pas juste. Attendez au moins encore soixante ans pour que vos armes se rouillent.

J'obéis à vos ordres. Je vous souhaite des plaisirs sans privations. Qui mérite plus que vous d'être heureuse?

4127. — A MADAME D'ÉPINAI.

19 mai.

Ma belle philosophe, *les Qui* et *les Quoi*, qu'on m'envoie, m'ont amusé ; il faut rire de tout ; il n'y a que ce parti-là de bon. On parle des *Si*, des *Mais*, et des *Pourquoi;* il faut que quelque bonne âme fasse les *Comment*.

La comédie contre les philosophes a donc réussi. Eh bien ! ils en seront plus philosophes. Qu'est-ce qu'une comédie intitulée *le Café* [1], et une *Relation du Voyage de frère Garassise* [2] ?

Où est ma belle philosophe ? Où est le prophète ?

Mille tendres respects.

4128. — A M. THIERIOT [3].

19 mai.

Je prie mon ancien ami de me faire avoir les *Si*, et les *Mais*, et les *Pourquoi*. Cela pourra faire un petit recueil à faire pouffer de rire ; on m'a envoyé les *Qui* et les *Quoi*. J'ignore quelle est la bonne âme qui a vengé ainsi les pauvres philosophes. Je leur conseille à tous de prendre de ma recette, de se moquer de leurs ennemis. Ce monde est une guerre ; celui qui rit aux dépens des autres est victorieux.

Venez passer un été et un automne dans le pays de la liberté : il faut voir ses amis avant de mourir, car après il n'y a pas moyen.

1. *L'Écossaise.*
2. Voyez tome XXIV, page 105.
3. Éditeurs, de Cayrol et François.

4129. — A M. BERTRAND.

20 mai.

Mon cher philosophe, si la misère de ma machine et de mes affaires me permet le voyage, j'irai à Manheim, et je porterai votre catalogue. Il vaut mieux parler qu'écrire ; mais ce ne sera que vers le mois de juillet, sinon j'écrirai[1].

Je ne sais pourquoi je me suis amusé à prendre le parti[2] du *Koran* ou de l'*Alcoran* contre un sot : car je suis un pauvre Osmanli, et je ne fais nul cas du *Koran*. Pour *l'Écossaise*[3], elle n'est pas de moi, ni bien des sottises nouvelles qu'on m'attribue. On a joué Jean-Jacques Rousseau à Paris, et on l'a fait marcher à quatre pattes. Il me semble pourtant qu'après toutes nos humiliations nous ne devrions nous moquer de personne.

Je vous embrasse tendrement. Ne m'oubliez jamais auprès de M. et de Mme de Freudenreich. *Vale*.

4130. — DE PIRON A BACULARD D'ARNAUD[4].

20 mai 1760.

Je vous rends grâces, monsieur, de votre attention, et de m'avoir fait lire *l'Écossaise*, que je vous renvoie. Il s'en faut bien que j'en pense tout le bien qu'on m'en avait dit. Le suffrage universel part sans doute du même principe que le grand cours dont est honorée la pièce du jour. Des chiens se houspillent dans la rue : tous les badauds mettent la tête aux fenêtres, les animent, les harcèlent, et, quand le combat est fini, se retirent et n'y songent plus, pendant que les combattants s'en vont léchant leurs plaies.

Fréron a ici les oreilles horriblement déchirées : de quoi cela guérit-il ? Il n'en va déchirer qu'à plus belles dents. Les sots recommenceront de s'en amuser, sans que, dans tout cela, les honnêtes gens trouvent le mot pour rire. Du vinaigre et de la moutarde partout, du sel nulle part. Pourquoi, par exemple, avoir fait de ce pauvre diable de Fréron un pendard formidable : il n'y a là que du faux et de l'outré, et rien de plaisant. Fréron ne cherche à ôter la vie à personne ; il cherche la sienne, et c'est tout, mais cela n'a jamais fait tort à qui que ce soit, ni n'en saurait faire ; ce n'est nullement un pendard, encore moins un pendard formidable. Qu'il laboure et soit bien payé, qu'il rie et fasse quelquefois rire ; qu'il ait du pain, et moi

1. Voltaire n'ayant pu aller voir l'électeur, lui écrivit au sujet du cabinet d'histoire naturelle du pasteur Bertrand.
2. Voyez la lettre 4073.
3. Voyez tome V, page 397.
4. *L'Amateur d'autographes*, année 1868, page 48.

du bon temps : voilà, pour mon compte, tout ce que j'en pense, et tout ce que, pour le leur, devraient penser les bonnes gens qu'il morsille. Voltaire n'a-t-il point honte de se mettre en frais d'une comédie de cinq actes pour tomber sur le corpuscule de son petit adversaire? Hercule, lever sa massue le plus haut qu'il peut sur la tête du Pygmée. Il est écrasé : le beau fait d'armes! Le beau treizième par-dessus les douze travaux! Vive ma première épigramme!

La pauvre espèce, en champ clos, qu'un Zoïle!
Rien n'est si plat, ni moins franc du collier.
Dans la mêlée, il tranche de l'Achille;
Et c'est Thersite, en combat singulier.
Par passe-temps, jadis bon chevalier,
Je voulus bien désarçonner le maître :
C'est de mon fait; mais fesser l'écolier,
C'est fait de cuistre, et je ne veux point l'être.

4131. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

A Tournay, par Genève, 20 mai.

Si vous avez eu mal à la jambe, mon cher marquis, votre tête et votre cœur vont très-bien. Votre lettre m'a enchanté; tout ce que vous dites est vrai, hors les louanges dont vous m'honorez, la fin surtout de cette *Chevalerie* étant fort languissante. Figurez-vous que cela avait été imaginé, fait, et envoyé en trois semaines. Les jeunes gens sont toujours un peu trop vifs ; mais on fait ensuite des retours sur soi-même. J'ai l'impudence de penser que Mlle Clairon ne serait pas mécontente de la dernière scène. Oreste a des fureurs tout seul ; mais des fureurs auprès de son amant qui expire, aux yeux d'un père qui est cause en partie de tant de malheurs, aux yeux de ceux qui avaient proscrit l'amant et condamné à mort la maîtresse ; des fureurs mêlées de l'excès de l'amour ; mais embrasser son amant qui meurt pour elle, mais repousser son père et lui demander pardon, et tomber dans les convulsions du désespoir : si cela n'est point fait pour le jeu de Mlle Clairon, j'ai tort.

Je crois qu'en tout le rogaton de *la Chevalerie* est moins mauvais que le rogaton de *Médime;* mais c'est à ceux qui me gouvernent à régler les rangs et l'ordre des sifflets. Je n'ai point fait *les Quand*[1]; mais il me prend envie de les avoir faits. Il n'y a qu'à rire de tout ce qui se passe; les philosophes surtout doivent rire, s'ils sont sages. On m'envoie de Paris les pauvretés[2] ci-jointes; on les

1. Voyez tome XXIV, page 111.
2. Sans doute quelques-unes des pompignonades en prose qui sont dans les

dit de Robbé ; en ce cas Robbé est un sage, car il rit. La guerre des auteurs est celle des rats et des grenouilles; cela ne fait de mal à personne. Jansénistes, molinistes, convulsionnaires ; Jean-Jacques voulant qu'on mange du gland ; Palissot monté sur Jean-Jacques allant à quatre pattes ; maître Joly de Fleury braillant des absurdités, les chambres assemblées : tout cela empêche qu'on ne soit trop occupé des désastres de nos armées, et de nos flottes, et de nos finances. Il faut vivre en riant et mourir en riant ; voilà mon avis, et la façon dont j'en use. Les Délices rient et vous embrassent.

N. B. On me reproche d'être *comte*[1] de Ferney; que ces jean-f.....-là viennent donc dans la terre de Ferney, je les mettrai au pilori. N'allez pas vous aviser de m'écrire à *monsieur le comte*, comme fait *Luc*[2]; mais écrivez *à Voltaire, gentilhomme ordinaire du roi*, titre dont je fais cas, titre que le roi m'a conservé avec les fonctions: car, pardieu ! ce qu'on ne sait pas, c'est que le roi a de la bonté pour moi, c'est que je suis très-bien auprès de Mme de Pompadour et de M. le duc de Choiseul, et que je ne crains rien, et que je me f... de ... et de... et de..., ainsi que de Chaumeix, et que je leur donnerai sur les oreilles dans l'occasion. Pourtant brûlez ma lettre, et gardez le secret à qui vous aime.

4132. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 25 mai.

Je n'aime point, mon divin ange, que Mme Scaliger soit toujours malade : cela nuit beaucoup à la douceur de ma vie.

Vous êtes un homme bien hardi de vouloir faire jouer *la Mort de Socrate ;* vous êtes un anti-Anitus. Mais que dira maître *Anitus*-Joly de Fleury ? Ce *Socrate* est un peu fortifié depuis longtemps par de nouvelles scènes, par des additions dans le dialogue. Toutes ces additions ne tendent qu'à rendre les persécuteurs plus ridicules et plus exécrables ; mais aussi elles ne contribueront pas à les désarmer. Les Fleury feront ce qu'ils firent à *Mahomet*, et ce pantalon de Rezzonico ne fera pas pour moi ce que fit ce

Mélanges, à l'année 1760, ou quelques-unes de celles en vers (les monosyllabes) qui sont dans les *Poésies mêlées*, à la même année.

Robbé, à qui il voulait les attribuer, était un poëte connu par ses débauches, par un poëme du sujet duquel il était plein, et, plus tard, par sa dévotion. Né à Vendôme en 1714, il est mort en 1792. (B.)

1. Voyez les signatures des lettres 4028 et 4029.

2. Voyez ci-dessus, la lettre 4112.

bon polichinelle de Benoît XIV. Voyez ce que vous pouvez hasarder. Je suis à vos ordres avec toute la témérité possible. Je vous avertis seulement que les déclamations de Socrate, sur la fin, doivent être bien courtes, et que celui qu'on va pendre ne doit pas pérorer longtemps : tout sermon est ennuyeux.

Si vous avez la probité et le courage de faire jouer ce bon pasteur Hume[1], il n'y a qu'à donner à Fréron le nom de guêpe, au lieu de frelon ; M. Guêpe fera le même effet. Quant au petit procès-verbal des raisons pourquoi cette Lindane est à Londres, c'est l'affaire d'un moment. Les Français aiment donc ces procès-verbaux ; les Anglais ne s'en soucient guère. Lindane est à Londres ; on ne se soucie point de savoir comment elle y est arrivée d'Écosse ; et toutes ces vétilles ne font rien à l'intérêt et au succès. Mais, si vous exigez ces préliminaires, vous serez servi, et vite.

26 mai.

On pourrait rendre *le Droit du Seigneur* très-intéressant au troisième acte. Cette pièce fut jetée en sable ; elle n'a jamais coûté quinze jours. On peut aisément donner quelques coups de ciseau : vous serez encore servi sur cet article quand vous voudrez.

Très-bonne idée, excellente idée de reculer *Médime :* elle n'en vaudra que mieux ; on aura le temps de la coiffer ; elle ne paraîtra point immédiatement après l'infamie contre les philosophes, et j'aurai la gloire de n'avoir pas voulu que les comédiens profitassent de ma pièce après s'être déshonorés en se prêtant, pour de l'argent, au déshonneur de la nation.

Mon très-cher ange, voilà une vilaine époque. La pièce de Palissot, le discours de maître Joly, celui de maître Lefranc de Pompignan, mettent le comble à l'ignominie de la France; cela vient tout juste après Rosbach, les *billets de confession*, et les convulsions.

M. de Choiseul est-il bien affligé de la maladie de Mme de Robecq ? Je la tiens morte ; c'est la maladie de sa mère[2]. C'est bien dommage ; mais pourquoi protéger Palissot ? Hélas ! M. de Choiseul protége aussi ce Fréron. Il a bien mal fait de s'adresser à lui pour répondre aux invectives horribles de *Luc* contre le roi ; il ne connaît pas Fréron ; c'est un monstre, mais un monstre dont je ne fais que rire. Je ris de tout ; je m'en trouve bien ; mais c'est bien sérieusement que je vous aime avec la plus grande tendresse.

1. *L'Écossaise.*
2. La duchesse de Luxembourg, morte en 1747.

4133. — A M. D'ALEMBERT.

A Tournay, 26 mai.

Mon cher et grand philosophe, j'ai suivi vos conseils : j'ai retiré ma pièce; je n'ai pas voulu que les comédiens jouassent quelque chose de moi immédiatement après avoir déshonoré la nation. Comme je ne donnais mon très-faible drame[1] ni par vaine gloire, ni par intérêt, et que j'abandonne tout aux comédiens, je ne perds rien à mon sacrifice.

Je n'ai point vu la pièce contre les philosophes; j'en ignore jusqu'au titre. Il pleut des *monosyllabes*. On m'a envoyé *les Que*, on m'a promis *les Oui, les Non, les Pour, les Qui, les Quoi*[2], *les Si*[3]. Il est très-bon de rire aux dépens des faquins qui font les importants, et des absurdes faiseurs de réquisitoires; je crois que chacun aura son tour.

On parle d'une comédie de Hume, à la tête de laquelle on vous appelle par votre nom[4].

Pourriez-vous me rendre un petit service? J'ai fait jadis des *Éléments de Newton;* ils se trouvent dans l'édition des Cramer; je les ai fait examiner avec soin. On trouve que je ne me suis pas mépris ; pourrais-je les faire approuver par l'Académie des sciences? Comment faut-il s'y prendre?

Mettez-moi un peu au fait des sottises courantes : je tâcherai de les peindre ; cela m'amuse quand je digère mal. Vous devriez venir nous voir; les Cramer imprimeraient tout ce que vous voudriez, et, à l'égard des plats sociniens honteux, vous les recevriez dans votre antichambre, comme de raison.

Je vous embrasse de tout mon cœur; ainsi fait Mme Denis.

J'apprends que Mlle Clairon est malade : cela concourt à la soustraction de ma pauvreté tragique; mais je ne veux pas que cela m'en ôte l'honneur.

4134. — A M. DE CHENEVIÈRES[5].

Aux Délices, 26 mai.

Ressusciter est sans doute un grand cas;
C'est un plaisir que je viens de connaître;

1. *Médime;* voyez une note sur la lettre 4073.
2. Voyez ces pièces, tome X.
3. Les *Si* sont de Morellet.
4. Dans la préface de *l'Écossaise,* d'Alembert est appelé homme de génie; voyez tome V, page 410.
5. Voyez tome XXXIX, page 138. Chenevières avait, le 12 mai, écrit à Voltaire

Mais le plus grand, ce serait d'apparaître
A ses amis; je ne m'en flatte pas.
Pour ce prodige, il est quelques obstacles.
C'en serait trop pour les gens d'ici-bas
Que deux plaisirs, et surtout deux miracles.

J'ai grande envie de ressusciter entièrement, c'est-à-dire de voir M. et Mme de Chenevières, et votre ami, qui me fait d'aussi jolis compliments; mais un maçon, un laboureur, un jardinier, un vigneron, tel que j'ai l'honneur de l'être, ne peut quitter ses champs sans faire une sottise. Je suis plus capable de faire des sottises que des miracles.

Bonjour, homme aimable.

4135. — A M. THIERIOT.

A Tournay, et non à *Tornet* [1], 26 mai.

Je n'ai pas un moment; la poste part. Je reçois la bêtise [2] qu'on a jouée à Paris, j'en lis deux pages, je m'ennuie, et je vous écris.

Vous m'envoyez, mon ancien ami, d'autres bêtises qui ne sont pas de Resseguier, mais de Lefranc et de Fréron; et moi, je vous envoie des *Que* qui m'ont paru plaisants. J'avais déjà retiré ma guenille tragique quand Clairon est tombée malade; j'ai déclaré que je ne voulais rien donner à un théâtre où l'on a joué la raison et mes amis.

Il m'est d'ailleurs très-égal qu'on joue des pièces de moi, ou qu'on n'en joue pas; je n'attends nulle gloire de ces *performances* [3]. L'intérêt n'y a point de part, puisque je donne le profit aux comédiens; MM. d'Argental font ce qu'ils veulent pour s'amuser. D'ailleurs, je me f... de tout bon ou mauvais succès, et de toutes les sottises de Paris, et des réquisitoires, et de maître Abraham Chaumeix, et des Fréron, et des Lefranc, et de *tutti quanti*. Il faut ne songer qu'à vivre gaiement; c'est à quoi j'ai visé et réussi.

Excepto quod non simul essem, cætera lætus [4].

que le bruit de sa mort avait couru à Versailles. Une lettre du philosophe, qui paraît perdue, l'avait rassuré.

1. Dans un pamphlet, dont nous avons donné le titre tome XXIV, page 111, Voltaire était appelé *comte de Tornet*. Voilà sans doute pourquoi il emploie ici ce mot.
2. La comédie des *Philosophes*.
3. Mot anglais qui signifie *ouvrages*.
4. Hor., lib. I, ep. x, v. 50.

Envoyez-moi donc *les Quand, les Si, les Pourquoi*, qu'on dit imprimés en couleur de rose[1]; *les Oui*, et *les Non*.

4136. — A MADAME DE FONTAINE,

A HORNOY.

Aux Délices, 28 mai.

Je suis toujours affligé, ma chère nièce, que la Picardie[2] soit si loin de mon lac ; mais je vous vois d'ici bâtissant, arrangeant, meublant, et je me console en pensant que vous avez du plaisir. N'allez pas vous aviser de regretter Paris ; quand vous auriez vu la prétendue comédie des *Philosophes*, vous n'en seriez pas mieux ; et quand vous auriez été témoin de toutes les sottises qui se font dans ce pays-là, vous n'y gagneriez rien. Attendez patiemment que la destinée de l'Europe soit tirée au clair.

Luc a cent mille hommes sous les armes : c'est presque autant de soldats qu'il a fait de vers. Les Russes en ont autant; la reine de Hongrie, davantage. Les Hanovriens et nous, nous en pouvons compter plus de quatre-vingt mille de chaque côté ; ce qui, joint aux Suédois, fait au delà de cinq cent mille héros à cinq sous par jour, qui vont travailler à nous donner la paix.

Luc, en attendant, fait imprimer ses œuvres. Il a été mécontent de l'édition qu'on avait donnée. On lui a fait apercevoir qu'il pouvait perdre quelques partisans, en laissant subsister une tirade contre le christianisme, qui commence par :

Allez, lâches chrétiens, etc. . . . . . .

il a fait brûler cette édition par le bourreau, à Berlin, et en a donné une autre où il a mis *pauvres chrétiens*[3]; ce qui a tout réparé, comme vous le voyez bien. C'est un rare mortel ; il m'a confié qu'il ferait durer la guerre encore quatre ans[4] ; ainsi prenez vos mesures là-dessus.

Le tonnerre a fait des siennes, en attendant le canon ; il est tombé sur le chevalier de La Luzerne, qui était à la tête de sa troupe. Il a brûlé ses habits et sa culotte, sans lui faire beau-

1. La *sixième édition* des *Quand*, augmentée des *Si* et des *Pourquoi*, est en effet imprimée en rouge. Les *Si* ne sont pas de Voltaire, mais de Morellet. (B.)

2. Hornoy est à huit lieues d'Amiens

3. A *Lâches chrétiens* Frédéric avait substitué *Lâches humains*. Des éditions portent : *Mortels craintifs*.

4. Dans sa lettre du 1er mai 1760, le roi de Prusse dit *trois campagnes*.

coup de mal; le chevalier est arrivé à cul nu. Si le roi de Prusse avait été là, il aurait cru que c'était une galanterie que le tonnerre lui faisait.

Si vous me demandez de mes nouvelles, je vous dirai que j'ai eu trois ou quatre petits procès : l'un avec un prêtre, l'autre avec les fermiers généraux, un troisième contre le parlement de Bourgogne, un quatrième contre la république de Genève. Je les ai tous gagnés, tous finis gaiement, et sans que personne fût de mauvaise humeur.

Nos jardins sont charmants. Nous allons jouer la comédie dès que L'Écluse [1] aura fait des dents à notre première actrice. Le duc de Villars prétend qu'il jouera les rôles de père. Marmontel arrive avec un Gaulard [2], receveur général : voilà l'état des choses; mais aussi rendez-moi compte des plaisirs d'Hornoy.

Dieu vous donne un jour, monsieur le chevalier [3], les mêmes sujets d'angoisse qu'à monsieur votre père ! Il me fait l'honneur de m'écrire; il consulte Tronchin ; savez-vous bien sur quoi ? sur ce que, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, il a le malheur de ne s'endormir qu'à quatre heures du matin, et de dormir jusqu'à dix; d'ailleurs il est assez content de lui.

Monsieur le jurisconsulte, que faites-vous ? êtes-vous toujours gras comme un moine ? Que dites-vous de Daumart, qui ne peut plus marcher depuis quatre mois, même avec des béquilles ? Je soupçonne notre ami Tronchin de s'être fourvoyé en lui appliquant, l'année passée, un cautère pour le fortifier. J'ai peur que ce pauvre garçon ne boite toute sa vie.

Je vous embrasse tous; je vous aime, je vous regrette.

4137. — A M. FYOT DE LA MARCHE [4].

Au château de Tournay, par Genève, pays de Gex, 28 mai 1760.

Monsieur, ayant acquis pour la vie la terre de Tournay, de M. le président de Brosses, située dans le ressort du parlement au bailliage de Gex, et étant en marché avec lui pour l'acquisition à perpétuité; ayant de plus d'autres terres dans le pays, je compte parmi mes devoirs celui de vous présenter mon respect, et de

1. Voyez la note, tome XXIV, page 457.
2. Gaulard, fils d'un ancien ami de Voltaire, était receveur général des fermes à Bordeaux, d'où il revenait alors, avec Marmontel, en retournant à Paris.
3. Le chevalier de Florian, père du fabuliste.
4. Éditeur, Henri Beaune. — Jean-Philippe Fyot de La Marche, premier président du parlement de Bourgogne, fils et successeur du condisciple de Voltaire.

demander votre protection. Les bontés dont monsieur votre père m'a honoré toute ma vie semblent me donner quelque droit aux vôtres.

Les juges du bailliage de Gex firent, l'année passée au mois d'août, une procédure bien vive contre un Suisse qui demeurait auprès de ma terre de Tournay, et qui défendit ses noix, que lui volait un Savoyard. Ils firent pour six cent livres de frais, comptant que je les payerais.

L'endroit où fut commis le délit s'appelle *la Perrière :* c'est un fief de Genève, dont la juridiction a été cédée au roi par l'article 2 du traité de 1749, traité que les juges de Gex et le procureur du roi ne devaient pas ignorer.

J'ai l'honneur, monsieur, de vous envoyer la copie de l'acte authentique, tirée des registres de Genève, certifiée par le résident du roi. Vous verrez, monsieur, par cet acte. que la république de Genève avait la juridiction suprême sur cet endroit nommé *la Perrière,* juridiction dont le roi est en possession depuis 1749.

Ayant ainsi démontré avec un peu de peine et d'embarras la méprise où le bailliage de Gex était tombé, oserai-je prendre la liberté, monsieur, de recourir à vos bontés et vous supplier de daigner me recommander à messieurs du bailliage dans tout ce qui sera d'une exacte justice ? Il est impossible que la nécessité où ils m'ont mis de mettre leur erreur au jour n'ait jeté un peu d'aigreur dans les esprits, quoique je me sois conduit avec tous les égards possibles. Un mot de vous préviendrait tous les petits mécontentements, et maintiendrait la concorde entre messieurs du bailliage et les juges de mes terres. Le repos est le premier bien, et je le devrais à vos bontés.

Je présume trop peut-être, et je devrais me borner à vous prier d'agréer le profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

VOLTAIRE,
gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

4138. — A M. THIERIOT [1].

29 mai.

On m'envoie cela, et je vous fais part de cela. C'est un déluge de monosyllabes. Ceux-ci m'ont paru plus gaillards que les autres. Je n'ai pu encore parvenir à trouver le recueil des *Quand,* des *Si,* des *Pourquoi,* imprimés, dit-on, sur du papier couleur de

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

rose. On a recours à des amis dans le besoin. Je vous prie, mon ancien ami, de ne me pas oublier. Je vous dois plusieurs livres; quand il vous plaira, nous compterons.

Au reste, je ne sais pas pourquoi on me fourre dans toutes ces querelles, moi laboureur, moi berger, moi rat retiré du monde, dans un fromage de Suisse. Je me contente de ricaner, sans me mêler de rien. Il est vrai que je ricane beaucoup : cela fait du bien, et soutient son homme dans la vieillesse.

La pièce contre les philosophes n'a pu me faire rire. Peut-être cela est-il fort drôle au théâtre; mais, à la lecture, on bâille. La première loi, quand on fait une comédie, c'est d'être comique : sans gaieté point de salut.

Si vous aviez quelque libraire à favoriser, un plaisant qui voyage m'a laissé un manuscrit que je pourrais vous faire tenir. Ce manuscrit est d'une douzaine de pages; mais le plaisant demande le secret, et moi, je vous demande continuation d'amitié.

Que ne faites-vous comme Marmontel, qui vient nous voir? V.

Qui sont les monstres qui disent que j'ai part aux *Que?* Ah! les coquins!

A qui faut-il adresser vos paquets, pour que vous les ayez plus tôt?

4139. — DE M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES[1].

Vous me parlez, monsieur, fort au long, dans la lettre dont vous m'honorez, d'assignations, de procès, et de contestations sérieuses, toutes choses à quoi je ne songe nullement, ni à rien qui puisse troubler la bonne intelligence qui est entre nous, et qui, à ce que j'espère, y subsistera toujours. On vous a fait indiquer en la forme ordinaire un jour où il sera procédé à l'état et reconnaissance des bois, afin que vous y fassiez trouver quelqu'un de votre part. Il faut bien, pour notre sûreté réciproque, et autant pour vous que pour moi, dresser cet état. C'est une chose qui se fait toujours en cas pareil à celui où nous sommes par la remise de 1758. Il en a été question dès l'an passé, et, si vous avez la bonté de jeter les yeux sur nos lettres d'alors, vous verrez que je vous en ai détaillé les raisons, et que cette précaution d'usage n'est pas moins nécessaire à votre égard qu'au mien. Il ne s'agit nullement de procès. Assurément je me flatte que nous n'en aurons jamais, vous et moi. Mais je crois que vous n'avez pas moins à cœur d'éviter qu'il n'y en ait jamais entre nos deux familles. Aujourd'hui, nous savons fort bien tous deux l'état des choses; mais il n'en sera pas de même de l'avenir, à moins qu'il n'y ait à présent un mémoire par écrit et en forme,

1. Éditeur, Th. Foisset. — Fin de mai 1760. Réponse à une lettre de Voltaire, du 9 mai, qui ne s'est pas retrouvée.

servant à constater un jour en quel état les choses vous ont été remises, et s'il y a eu des changements faits depuis la remise. Sans cela, nous laisserions aux nôtres la source d'une foule de tracasseries qu'il serait peu sage de ne pas prévenir en suivant la forme usitée. Ainsi, pour peu que vous y veuilliez bien faire réflexion, vous sentirez que ceci, loin de vous mettre en alarmes, est une chose que vous devez vous-même désirer.

Elle n'a été différée jusqu'à présent que parce que vous m'avez vous-même demandé ce délai sur d'autres propositions; et en effet cette reconnaissance nous est inutile à tous deux, si vous devenez propriétaire du fond. Nous étions, ce me semble, à peu près d'accord, l'an passé, de nos conventions là-dessus, par le petit mémoire qui me fut envoyé, que vous aviez dressé avec Girod, et apostillé de votre main[1]. Sur quoi, croyant la chose faite, j'envoyai, les premiers jours de l'an, les conventions de vente, revêtues de ma signature, obligatoire jusqu'au 1er février, et qu'il n'a tenu qu'à vous, jusqu'à présent, de souscrire, ainsi que je l'ai fait. Quelque peu de goût que j'aie pour me défaire de cette terre, je ne sais ce que c'est que de rétracter une parole une fois donnée. Mais j'ai attendu jusqu'au premier de mai sans que rien se soit terminé. Vous sentez qu'il n'est pas juste que je reste engagé tout seul. Vous m'avez marqué vous-même que vous vouliez que ceci fût terminé avec célérité, et que tout à cet égard fût conclu avant Pâques. Si le marché se fait, tout est dit : il n'y a qu'à le faire, puisqu'on en est convenu; s'il ne se fait pas, il faut reprendre tout de suite les choses où elles en étaient d'ailleurs. Mon petit garçon ne sera pas fâché de retrouver un jour sa vieille terre. Mais moi, je souhaite qu'il en voie jouir longtemps et très-longtemps une personne qui honore son siècle, et de l'amitié de qui je fais plus de cas que de la terre.

Je ne sais pas sur quoi vous m'objectez que j'ai coupé des bois à la forêt depuis notre traité. Si vous voulez le lire, vous y verrez que j'ai déclaré dans l'acte que j'avais ci-devant vendu huit ou treize pieds de chênes qui ne seraient pas compris dans la remise de la forêt, et que ceux qui les avaient achetés pourraient emmener comme de raison. L'année précédente[2], *dans un temps où il n'était pas question de notre marché,* j'avais vendu à Charlot, pour une assez bonne somme, dont je ne me souviens pas au juste à présent, une partie de coupe à faire dans l'une des quatre portions du bois que vous savez. Charlot a coupé selon notre convention, et a laissé dans cette portion beaucoup plus qu'il n'y coupait, comme je le lui avais dit, et comme tous les gens du pays qui le viennent de voir le savent. Mais, depuis notre traité, je ne me suis mêlé de Tournay ni de près, ni de loin.

1. Voir ci-dessus, page 280. Les apostilles autographes de Voltaire subsistent dans la pièce originale.

2. Cette date répond d'avance à tout ce que Voltaire imaginera dans la suite à ce sujet. Il paraît même que la vente faite à Charlot Baudy eut lieu lors du voyage de M. de Brosses à Tournay, en septembre 1756, deux ans avant le marché avec Voltaire. (*Note du premier éditeur.*)

4140. — A M. LE CONSEILLER TRONCHIN[1].

2 juin.

Rien n'est plus beau à présent que votre pays ; comptez que les billets de confession, les convulsions, les remontrances, et Rousseau Jean-Jacques marchant à quatre pattes sur le théâtre de Paris, et les édits de Silhouette, etc., etc., ne valent pas nos charmants paysages.

Vos petits secours viennent bien à propos. Votre argent hérétique sera employé à bâtir une petite église catholique ; il faut se faire des amis du Mammon d'iniquité, comme dit l'autre. Je vous écris avant que la poste d'Allemagne soit arrivée. Ainsi, vous n'aurez point de nouvelles, du moins par moi, des ours et des tigres qui jouent de la griffe en Silésie.

4141. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE[2].

Aux Délices, 3 juin 1760.

Sire, le vieux Suisse bavard prend peut-être mal son temps ; mais il sait que Votre Majesté peut, en donnant bataille, lire des lettres et y répondre.

Je ne savais d'abord ce que voulait dire le petit article de votre main, touchant *les gens qui lisent des lettres dans les rues et dans les marchés*[3].

1° Je ne vais jamais dans les rues, je ne vais jamais à Genève.

2° Il n'y a dans Genève que des gens qui se feraient hacher pour Votre Majesté. Nous avons un cordonnier qui bat sa femme quand il vous arrive quelque échec ; et mon serrurier, qui est Allemand, dit qu'il tordrait le cou à sa femme et à ses trois enfants pour votre prospérité. Il faut, dit-il, avoir bien peu de *rellichion* pour penser autrement.

3° Il n'y a ni cordonnier, ni serrurier, ni prêtre, ni personne au monde, à qui j'aie jamais lu une ligne de Votre Majesté.

4° Il se peut que j'aie répété quelques-uns de vos bons mots à vos idolâtres, et que le faux zèle les ait répétés, et que quelque animal les ait rapportés tout de travers. Ce sont discours en l'air.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. *Der Freymüthige*. Berlin, 1803, pages 29 et 30.
3. Voyez la fin de la lettre n° 4120.

Gagnez une bataille, et laissez vos bons mots courir le monde ; mais soyez très-sûr que Votre Majesté n'éprouvera jamais de ma part la moindre infidélité.

5° Je soutiendrai jusqu'à la mort que (mettons à part *Akakia*, lequel, après tout, n'était pas si plaisant que vos plaisanteries sur la ville latine gardée par les géants, et à moi envoyées par Votre Majesté, et à moi communiquées par M. de Marwitz), je ne vous ai jamais manqué en rien.

6° Soyez au rang des illustres bienfaiteurs ou des *illustres ingrats*, cela ne me fait rien ; je penserai toujours de même ; toujours même admiration, mêmes sentiments.

7° Malgré les cinq cent mille hommes à baïonnettes qui sont en Allemagne, je dis, moi Suisse, moi rat, que vous aurez la paix, et que vous ne perdrez rien, à moins qu'il ne vous arrive quelque malheur horrible qu'on ne peut prévoir.

8° Souffrez encore que je dise que Votre Majesté ne réussira jamais par le canal de l'homme que vous avez fait parler à un ambassadeur de ..... Votre Majesté voit que je suis instruit.

9° Souffrez encore que je représente qu'on a mis beaucoup trop de personnel dans tout ceci. Je ne parle pas en l'air. On peut se moquer de ses confrères les poëtes ; mais point d'injures de roi à roi. Je vous ai ouï dire un jour qu'il faut paroles douces et actions fermes. Vous avez rempli parfaitement la moitié de ce bel adage.

10° Soyez, je vous en conjure, très-persuadé que je ne veux point me faire de fête, mais que je suis entièrement au fait, par une destinée bizarre, de la manière dont on pense. Je ne demande rien, ni ne peux rien demander à la cour de France, ni ne veux rien. Mais seulement, pour le bien de la chose, si Votre Majesté veut jamais faire savoir ou des faits ou des pensées, insinuer des idées sans se compromettre, elle sera servie avec exactitude. Oui, je veux avoir l'honneur secret et la consolation secrète de vous servir, et je répète qu'il n'y a au monde ni moine, ni *rat* plus à portée que moi d'obéir à vos ordres sans vous commettre en rien. Je ris que la chose soit ainsi. Je trouve cela comique. Mais comptez que le zèle du *rat* est aussi réel que son profond respect et son admiration.

Soixante-sept, et non pas soixante-deux.

4142. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 4 juin.

Mon divin ange, la paix sera aussi difficile à établir parmi les gens de lettres qu'entre la France et l'Angleterre.

Palissot m'envoie sa pièce, et m'écrit. Jugez de sa lettre par ma réponse. Je prends la liberté de vous l'adresser, et en même temps je vous conjure de me dire s'il est vrai que Diderot ait fait deux libelles contre Mmes de Robecq et de La Marck[1]. Cela peut être vrai, mais cela n'est pas possible.

Vous pourriez bien, avant d'envoyer ma réponse à Palissot, la faire transcrire, *ne varietur :* car je dois craindre qu'on ne me reproche d'être complice de la comédie des *Philosophes*. Dieu soit loué qu'on ne joue point *Médime!* elle viendrait mal à propos; elle serait sifflée. Il est très-heureux, très-décent, qu'on ne me joue pas après *les Philosophes*.

D'ailleurs, mon cher ange, je suis à vos ordres. Décidez pour *Socrate*, pour *l'Écossaise;* je ferai tout ce qu'il faudra. Je suis en train d'aimer le *tripot*, et de rire.

N'abandonnons point *le Droit de cuissage;* il me semble qu'on en peut faire quelque chose de très-intéressant. Le IVe et le Ve étaient à la glace[2]; mais en quinze jours on ne peut avoir un feu égal dans son fourneau.

Cela ne ressemblera point à *Nanine*. Pourquoi ne feriez-vous point jouer *Rome sauvée?* Mais avez-vous des acteurs? Si vous n'en avez point pour *Catilina*, vous n'en aurez pas pour *la Mort de César; et vice versa.*

Mon cher ange, comment se porte Mme Scaliger?

1. Palissot avait écrit à Voltaire, le 28 mai 1760, qu'il donnait le nom de faux philosophe « à celui qui, à la tête d'une traduction du *Vero Amico* et du *Padre di famiglia* de Goldoni, a osé imprimer deux libelles scandaleux contre deux dames infiniment respectables ». Comme Diderot est auteur du drame du *Père de famille*, qu'on disait une copie de Goldoni, Voltaire crut qu'il s'agissait de Diderot; en 1758 avaient paru des traductions, par Deleyre, du *Père de famille* et du *Véritable Ami*, de Goldoni. Grimm, qui en fut éditeur (voyez la seconde édition du *Dictionnaire des anonymes* de Barbier, n° 14025), y mit deux épîtres dédicatoires satiriques adressées à la princesse de Robecq et à la comtesse de La Marck. Ces dames voulaient faire punir l'auteur des dédicaces. Diderot, pour calmer les offensées, se donna pour le coupable. Mmes de Robecq et de La Marck apprirent bientôt après que Diderot s'était chargé du délit de Grimm, et l'affaire n'eut pas de suite. (B.)

2. *Le Droit du Seigneur*, d'abord en cinq actes, a ensuite été réduit en trois; voyez tome VI, page 3.

Il me prend parfois des fureurs de venir vous voir; mais il faut se contenir ; il faut marcher toujours sur la même ligne.

Paris, que veux-tu de moi ?
Mon cœur n'est pas fait pour toi.

Il est fait pour vous, mon cher ange.

4143. — A M. PALISSOT.

Aux Délices, 4 juin.

Je vous remercie, monsieur, de votre lettre[1] et de votre ouvrage; ayez la bonté de vous préparer à une réponse longue : les vieillards aiment un peu à babiller.

Je commence par vous dire que je tiens votre pièce pour bien écrite; je conçois même que Crispin philosophe, marchant à quatre pattes[2], a dû faire beaucoup rire, et je crois que mon ami Jean-Jacques en rira tout le premier. Cela est gai ; cela n'est point méchant ; et d'ailleurs le *citoyen de Genève*, étant coupable de lèse-comédie, il est tout naturel que la comédie le lui rende[3].

Il n'en est pas de même des citoyens de Paris que vous avez mis sur le théâtre; il n'y a pas là certainement de quoi rire. Je conçois très-bien qu'on donne des ridicules à ceux qui veulent bien nous en donner ; je veux qu'on se défende, et je sens par moi-même que, si je n'étais pas si vieux, MM. Féron et de Pompignan auraient affaire à moi : le premier, pour m'avoir vilipendé cinq ou six ans de suite, à ce que m'ont assuré des gens qui lisent les brochures; l'autre, pour m'avoir désigné en pleine Académie comme un radoteur qui a farci l'histoire de fausses anecdotes. J'ai été tenté de le mortifier par une bonne justification, et de faire voir que l'anecdote de l'Homme au masque de fer, celle du testament du roi d'Espagne Charles II, et autres semblables, sont très-vraies, et que, quand je me mêle d'être sérieux, je laisse là les fictions poétiques.

J'ai encore la vanité de croire avoir été désigné dans la foule de ces pauvres philosophes qui ne cessent de conjurer contre l'État, et qui certainement sont cause de tous les malheurs qui nous arri-

1. La lettre de Palissot est du 28 mai; voyez la note 1 de la page précédente.
2. Acte III, scène IX.
3. Dans une note sur ce passage, Palissot proteste contre l'imputation d'avoir désigné J.-J. Rousseau par le Crispin de la comédie des *Philosophes*.

vent : car enfin j'ai été le premier qui aie écrit en forme en faveur de l'attraction, et contre les grands tourbillons de Descartes, et contre les petits tourbillons de Malebranche ; et je défie les plus ignorants, et jusqu'à Fréron lui-même, de prouver que j'ai falsifié en rien la philosophie newtonienne. La Société de Londres a approuvé mon petit catéchisme d'attraction. Je me tiens donc comme très-coupable de philosophie.

Si j'avais de la vanité, je me croirais encore plus criminel, sur le rapport d'un gros livre intitulé *l'Oracle des nouveaux philosophes* [1], lequel est parvenu jusque dans ma retraite. Cet *oracle*, ne vous déplaise, c'est moi. Il y aurait là de quoi crever de vaine gloire ; mais malheureusement ma vanité a été bien rabattue quand j'ai vu que l'auteur de *l'Oracle* prétend avoir plusieurs fois dîné chez moi, près de Lausanne, dans un château que je n'ai jamais eu. Il dit que je l'ai très-bien reçu, et, pour récompense de cette bonne réception, il apprend au public tous les aveux secrets qu'il prétend que je lui ai faits.

Je lui ai avoué, par exemple, que j'avais été chez le roi de Prusse pour y établir la religion chinoise ; ainsi me voilà pour le moins de la secte de Confucius. Je serais donc très en droit de prendre ma part aux injures qu'on dit aux philosophes.

J'ai avoué de plus à l'auteur de *l'Oracle* que le roi de Prusse m'a chassé de chez lui, chose très-possible, mais très-fausse, et sur laquelle cet honnête homme en a menti.

Je lui ai encore avoué que je ne suis point attaché à la France, dans le temps que le roi me comble de ses grâces, me conserve la place de gentilhomme ordinaire, et daigne favoriser mes terres des plus grands priviléges. Enfin j'ai fait tous ces aveux à ce digne homme, pour être compté parmi les philosophes.

J'ai trempé de plus dans la cabale infernale de l'*Encyclopédie ;* il y a au moins une douzaine d'articles de moi imprimés dans les trois derniers volumes. J'en avais préparé pour les suivants une douzaine d'autres qui auraient corrompu la nation, et qui auraient bouleversé tous les ordres de l'État.

Je suis encore des premiers qui aient employé fréquemment ce vilain mot d'*humanité*, contre lequel vous avez fait une si brave sortie dans votre comédie. Si, après cela, on ne veut pas m'accorder le nom de philosophe, c'est l'injustice du monde la plus criante.

Voilà, monsieur, pour ce qui me regarde. Quant aux per-

1. Voyez tome XXV, page 585, et XXVI, 157.

sonnes que vous attaquez dans votre ouvrage, si elles vous ont offensé, vous faites très-bien de le leur rendre ; il a toujours été permis par les lois de la société de tourner en ridicule les gens qui nous ont rendu ce petit service. Autrefois, quand j'étais du monde, je n'ai guère vu de souper dans lequel un rieur n'exerçât sa raillerie sur quelque convive, qui, à son tour, faisait tous ses efforts pour égayer la compagnie aux dépens du rieur. Les avocats en usent souvent ainsi au barreau. Tous les écrivains de ma connaissance se sont donné mutuellement tous les ridicules possibles. Boileau en donna à Fontenelle, Fontenelle à Boileau. L'autre Rousseau, qui n'est pas Jean-Jacques, se moqua beaucoup de *Zaïre* [1] et d'*Alzire;* et moi, qui vous parle, je crois que je me moquai aussi de ses dernières épîtres [2], en avouant pourtant que l'ode [3] sur les conquérants est admirable, et que la plupart de ses épigrammes sont très-jolies : car il faut être juste, c'est le point principal.

C'est à vous à faire votre examen de conscience, et à voir si vous êtes juste en représentant MM. d'Alembert, Duclos, Diderot, Helvétius, le chevalier de Jaucourt, et *tutti quanti*, comme des marauds qui enseignent à voler dans la poche.

Encore une fois, s'ils ont voulu rire à vos dépens dans leurs livres, je trouve très-bon que vous riiez aux leurs ; mais, pardieu, la raillerie est trop forte. S'ils étaient tels que vous les représentez, il faudrait les envoyer aux galères, ce qui n'entre point du tout dans le genre comique. Je vous parle net ; ceux que vous voulez déshonorer passent pour les plus honnêtes gens du monde ; et je ne sais même si leur probité n'est pas encore supérieure à leur philosophie. Je vous dirai franchement que je ne sais rien de plus respectable que M. Helvétius, qui a sacrifié deux cent mille livres de rente pour cultiver les lettres en paix.

S'il a, dans un gros livre, avancé une demi-douzaine de propositions téméraires et malsonnantes, il s'en est assez repenti [4], sans que vous dussiez déchirer ses blessures sur le théâtre.

M. Duclos, secrétaire de la première Académie du royaume, me paraît mériter beaucoup plus d'égards que vous n'en avez pour lui ; son livre *sur les mœurs* n'est point du tout un mauvais livre,

1. Voyez tome II, page 533.
2. Voyez tome XXII, page 233.
3. L'*Ode à la Fortune*.
4. La rétractation qu'avait faite Helvétius n'empêcha pas son livre d'être brûlé ; voyez lettre 3764.

c'est surtout le livre d'un honnête homme [1]. En un mot, ces messieurs vous ont-ils publiquement offensé? Il me semble que non. Pourquoi donc les offensez-vous si cruellement?

Je ne connais point du tout M. Diderot; je ne l'ai jamais vu; je sais seulement qu'il a été malheureux et persécuté: cette seule raison devait vous faire tomber la plume des mains. Je regarde d'ailleurs l'entreprise de l'*Encyclopédie* comme le plus beau monument qu'on pût élever à l'honneur des sciences; il y a des articles admirables, non-seulement de M. d'Alembert, de M. Diderot, de M. le chevalier de Jaucourt, mais de plusieurs autres personnes, qui, sans aucun motif de gloire ou d'intérêt, se font un plaisir de travailler à cet ouvrage.

Il y a des articles pitoyables sans doute, et les miens pourraient bien être du nombre; mais le bon l'emporte si prodigieusement sur le mauvais que toute l'Europe désire la continuation de l'*Encyclopédie*. On a traduit déjà les premiers volumes en plusieurs langues; pourquoi donc jouer sur le théâtre un ouvrage devenu nécessaire à l'instruction des hommes et à la gloire de la nation?

J'avoue que je ne reviens point d'étonnement de ce que vous me mandez sur M. Diderot. Il a, dites-vous, imprimé deux libelles contre deux dames du plus haut rang [2], qui sont vos bienfaitrices. Vous avez vu son aveu signé de sa main. Si cela est, je n'ai plus rien à dire; je tombe des nues, je renonce à la philosophie, aux philosophes, à tous les livres, et je ne veux plus penser qu'à ma charrue et à mon semoir.

Mais permettez-moi de vous demander très-instamment des preuves; souffrez que j'écrive aux amis de ces dames. Je veux absolument savoir si je dois mettre ou non le feu à ma bibliothèque.

Mais si Diderot a été assez abandonné de Dieu pour outrager deux dames respectables, et, qui plus est, très-belles, vous ont-elles chargé de les venger? Les autres personnes que vous produisez sur le théâtre avaient-elles eu la grossièreté de manquer de respect à ces deux dames?

Sans jamais avoir vu M. Diderot, sans trouver *le Père de famille* plaisant, j'ai toujours respecté ses profondes connaissances; et, à la tête de ce *Père de famille*, il y a une épître à Mme la princesse

1. On attribue ce mot à Louis XV. (B.)

2. Mmes de Robecq et de La Marck; mais voyez la note 1 sur la lettre 4142, page 406.

de Nassau qui m'a paru le chef-d'œuvre de l'éloquence et le triomphe de l'*humanité*[1]; passez-moi le mot. Vingt personnes m'ont assuré qu'il a une très-belle âme. Je serais affligé d'être trompé, mais je souhaite d'être éclairé.

La faiblesse humaine est d'apprendre
Ce qu'on ne voudrait pas savoir[2].

Je vous ai parlé, monsieur, avec franchise. Si vous trouvez dans le fond du cœur que j'aie raison, voyez ce que vous avez à faire. Si j'ai tort, dites-le-moi, faites-le-moi sentir, redressez-moi. Je vous jure que je n'ai aucune liaison avec aucun encyclopédiste, excepté peut-être avec M. d'Alembert, qui m'écrit, une fois en trois mois, des lettres de Lacédémonien. Je fais de lui un cas infini ; je me flatte que celui-là n'a pas manqué de respect à Mmes les princesses de Robecq et de La Marck. Je vous demande encore une fois la permission de m'adresser sur cette affaire à M. d'Argental.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec une estime très-véritable de vos talents, et un extrême désir de la paix, que MM. Fréron, de Pompignan, et quelques autres, m'ont voulu ôter, votre, etc.

4144. — A M. JEAN SCHOUVALOW.

Aux Délices, 7 juin.

Monsieur, par une lettre de M. de Kaiserling votre ami, reçue aujourd'hui en même temps que la vôtre, je vois que vous avez eu la bonté de partager toutes mes inquiétudes, et je me flatte qu'elles sont calmées. Les ordres qu'on a donnés à Hambourg mettront probablement un frein à l'avidité des libraires ; j'aurai le temps de consacrer tous mes soins au désir de vous plaire ; je pourrai attendre en paix les nouvelles instructions dont Votre Excellence m'a flatté. On se conformera en tout à vos volontés, tant dans la rédaction du second volume que dans les corrections nécessaires au premier. Ce qui n'était d'abord pour moi qu'une occupation agréable devient aujourd'hui mon principal devoir ; il semble que vous m'ayez fait un de vos concitoyens, en me

1. *Les Philosophes*, acte II, scène v.

2. La faiblesse humaine est d'avoir
La curiosité d'apprendre
Ce qu'on ne voudrait pas savoir.
(Molière, *Amphitryon*, acte II, scène iii.)

chargeant d'écrire une histoire qui doit faire voir combien votre pays est respectable. Le jeune M. de Woronzow m'a fait l'honneur de venir plusieurs fois dans ma retraite, et a augmenté mon zèle pour votre patrie. Tous les jeunes gens de votre cour que j'ai vus m'ont paru fort au-dessus de leur âge; mais M. de Woronzow m'a paru au-dessus d'eux. J'en excepte toujours M. de Soltikof, car je ne peux donner à personne la préférence sur lui. Le mérite de tant de voyageurs de votre pays est une meilleure réfutation des injures atroces de certaines gens que tout ce que je pourrais dire. Je souhaite passionnément que les Autrichiens et les Français secondent cette année vos nobles efforts, et nous procurent une paix glorieuse devenue nécessaire à l'Europe.

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments les plus respectueux et un attachement inviolable, etc. V.

4145. — A M. THIERIOT.

9 juin.

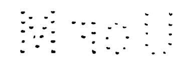
J'ai reçu, mon cher et ancien ami, toutes les archives de l'esprit et de la raison, de l'horreur et de la méchanceté, du pour et du contre, de la persécution contre les philosophes, et de leur juste défense; il me manque *la Vision*[1]. On dit qu'il y a des *Pourquoi*, des *Oui* et des *Non* nouveaux, qui sont aussi bons que les *Que*; je les attends aussi. Il faut que j'aie toutes les pièces du procès; il est intéressant.

J'étais dans un bosquet de roses quand je reçus votre paquet; je me flatte que je ne sentirai pas les épines de cette dispute. Voilà donc Robin-*mouton* envoyé à la boucherie! Est-ce pour *la Vision* qu'on a saisi Robin? et cette *Vision* est-elle bien de Grimm? Je soupçonne que Grimm est de la troupe des prophètes, mais que l'esprit ne descend pas sur lui seul.

Il serait bien à désirer que les frères fussent unis: ils écraseraient leurs indignes adversaires, qui les mangent l'un après l'autre. Il faudrait que les *Da*[2], *Dé*, *Di*, *Do*, *Du*, les *H*, les *G*, etc., soupassent tous ensemble deux fois par semaine.

1. *Préface de la comédie des* PHILOSOPHES, *ou la Vision de Charles Palissot.* — Cette brochure de l'abbé Morellet, dans laquelle la princesse de Robecq était nommée, fit mettre son auteur à la Bastille le 11 juin. Il en sortit le 30 juillet suivant. Robin, libraire au Palais-Royal, qui avait vendu et distribué un grand nombre d'exemplaires de cette *Préface*, fut mis en prison dès le 31 mai; mais il en sortit le 25 juin. (CL.)

2. D'Alembert..., Diderot..., Duclos, et autres philosophes. — Les initiales H et G désignent Helvétius et Grimm.



Mes enfants, aimez-vous les uns les autres[1], *si vous pouvez.* Votre ennemi vous a dit, ou plutôt redit,

Que nous sommes perdus si nous nous divisons[2].

Par quelle dure fatalité arrive-t-il que j'aie la réponse de Ramponeau[3], et que je n'aie pas le factum de M. de Beaumont[4] contre Ramponeau ? Il n'y avait qu'un exemplaire de ce factum dans notre petite province ; je ne l'ai tenu qu'un instant. Je l'ai lu rapidement, mais avec grand plaisir, et j'ai eu la bêtise honnête de le rendre. Voyez combien les philosophes sont honnêtes gens, quoi qu'en dise Palissot !

Je vous envoie la seule copie de la réponse que j'aie en main : elle est d'un homme de l'Académie de Dijon ; cela m'a paru gai, et je n'aime plus que ce qui est gai. Je veux passer, encore une fois, le reste de ma vie à lire et à rire.

Vous trouverez sans doute quelque bon citoyen qui se fera un plaisir de publier le *Plaidoyer de Ramponeau.* Je voudrais avoir de plus belles choses à vous envoyer, et de plus longues ; mais il vient rarement de bonnes choses de la province.

Les Fétiches[5] du président de Brosses n'ont pas eu grand cours ; le *Discours* même du président de Montauban[6] n'est pas recherché. C'est la pierre sur laquelle on va aiguiser ses couteaux ; mais, pour la pierre, elle est au rebut.

La *Préface*[7] de Palissot est pire que son ouvrage. Il impute aux encyclopédistes des passages de La Mettrie ; passages horribles, mais que La Mettrie lui-même réfute. Il supprime la réfutation. Il présente ce poison à la cour, pour faire croire que ce sont nos philosophes qui l'ont apprêté. Je n'ai point ce livre de La Mettrie, *de la Vie heureuse.* Pouvez-vous me faire avoir toutes les œuvres de ce fou ? Vous devriez courir chez M. d'Alembert, qui ne sait pas peut-être combien ces passages sont altérés : car ce livre est, je crois, très-rare. Je pense qu'il faudrait faire un ouvrage sage,

1. « Hæc mando vobis, ut diligatis invicem. » (Paroles de saint Jean, chap. XV, v. 17.)

2. Vers de la comédie des *Philosophes,* acte III, scène III.

3. Voyez tome XXIV, page 115.

4. Voyez la note, tome XXIV, page 115.

5. *Du Culte des dieux fétiches, ou Parallèle de l'ancienne religion d'Égypte avec la religion actuelle de Nigritie,* 1760, in-12.

6. Lefranc de Pompignan.

7. Palissot venait de publier *Lettre de l'auteur de la comédie des Philosophes au public, pour servir de préface à la pièce,* in-12 de vingt-trois pages.

ferme et piquant, où tous les tours de mauvaise foi des ennemis fussent relevés. Qui le peut mieux que M. d'Alembert? Mais ce pauvre Robin[1], ce pauvre Robin-*mouton!* Pour Dieu, envoyez-moi *la Vision.*

4146. — A M. DE R***[2].

9 juin.

Vous êtes trop bon, monsieur; mais ne soyez point surpris qu'on oublie un paquet quand on est partagé entre le bonheur de vous avoir vu et le chagrin de se séparer de vous. Recevez les regrets et les respects de ce pauvre malade.

4147. — A M. D'ALEMBERT.

10 juin.

Mon cher philosophe et mon maître, *les Si, les Pourquoi,* sont bien vigoureux; les Remarques sur *la Prière du Déiste*[3], fines et justes; cela restera. On pourrait y joindre *les Que, les Oui, les Non,* parce qu'ils sont plaisants et qu'il faut rire. On a oublié le cadavre sur lequel on vient de faire toutes ces expériences, et les expériences subsisteront.

La Vision[4] est bien; mais c'est un grand malheur et une grande imprudence d'avoir mêlé dans cette plaisanterie Mme la princesse de Robecq. J'en suis désespéré; ce trait a révolté. Il n'est pas permis d'insulter à une mourante, et le duc de Choiseul doit être irrité. On ne pouvait faire une faute plus dangereuse; j'en crains les suites pour la bonne cause. On a mis en prison *Robin*-mouton du Palais-Royal; cela peut aller loin. Cette seule pierre d'achoppement peut renverser tout l'édifice des fidèles.

Palissot m'a écrit en m'envoyant sa pièce. J'ai prié M. d'Argental de vouloir bien lui faire passer ma réponse, et d'en faire tirer copie, *ne varietur.* Je lui dis dans cette réponse que je regarde les encyclopédistes comme mes maîtres, etc. Sa lettre porte qu'il n'a fait sa comédie que pour venger Mmes de Robecq et de La Marck d'un libelle insolent de Diderot contre elles, libelle avoué par Diderot. Je lui dis que je n'en crois rien; je lui dis qu'on doit éclaircir cette calomnie; et voilà que dans *la Vision* on insulte Mme la princesse de Robecq; cela est désespérant. Je ne peux

1. Libraire; voyez la note 1 de la page 412.
2. Éditeurs, de Cayrol et François.
3. Voyez la note, tome XXIV, page 112.
4. Voyez la note 1 de la page 412.

plus rire; je suis réellement très-affligé. Dès que la préface ou post-face de la comédie des *Philosophes* parut, je fus indigné. J'écrivis à Thieriot, je le priai de vous parler et de chercher le malheureux libelle de *la Vie heureuse* du malheureux La Mettrie, qu'on veut imputer à des philosophes. La cour ne sait pas d'où sont tirés ces passages scandaleux, et les attribuera aux frères, et dira : *Palissot est le vengeur des mœurs*, et on coffrera les frères, et on aura les philosophes en horreur.

O frères, soyez donc unis ! *fratrum quoque gratia rara est*[1].

Mandez-moi, je vous en supplie, où l'on en est. On fera sans doute un recueil[2] des pièces du procès. Serait-il mal à propos de mettre à la tête une belle préface, dans laquelle on verrait un parallèle des mœurs, de la science, des travaux, de la vie des frères, de leurs belles et bonnes actions, et des infamies de leurs adversaires ? Mais, ô frères ! soyez unis.

Quand je vous écrivis, en beau style académique : *Je m'en f...*[3], et que vous me répondîtes, en beau style académique, que vous vous en f......, c'est que je riais comme un fou d'un ouvrage[4] de quatre cents vers, fait il y a quelque temps, où Fréron, et Pompignan, et Chaumeix, jouent un beau rôle. On dit que ce poëme est imprimé. Il est, je crois, de feu Vadé, dédié à maître Abraham; et maître Joly est prié de le faire brûler. *La Palissoterie* est venue, sur ces entrefaites, et j'ai dit : Ah ! Vadé, pourquoi êtes-vous mort avant *la Palissoterie ?*

Et alors on m'envoyait de mauvais *Quand* et de mauvais *Pourquoi*[5] contre moi; et je disais : Je m'en f..., en style académique.

Et dites au diacre Thieriot qu'il persévère dans son zèle, et qu'il m'envoie toutes les pièces des fidèles, et toutes celles des fanatiques et des hypocrites ennemis de la raison. Et soyez unis en Épicure, en Confucius, en Socrate, et en Épictète; et venez aux Délices, qui sont devenues l'endroit de la terre qui ressemble le plus à Éden, et où l'on se f... de maître Joly et de maître Chaumeix.

1. Ovide, *Métam.*, I, 146.
2. Elles se trouvent en effet dans le *Recueil des facéties parisiennes*, dont Voltaire fit la préface; voyez tome XXIV, page 127.
3. C'est dans les lettres à Thibouville et à Thieriot (voyez nos 4131 et 4135) que Voltaire avait employé la phrase académique, comme dit d'Alembert (voyez lettre 4152). Il y a ici quelque lettre perdue, ou seulement, peut-être, quelque transposition. (B.)
4. *Le Pauvre Diable* (voyez tome X) a quatre cent vingt vers.
5. Ce sont *les VII Quand*, etc., et *les Pourquoi*, dont il est parlé dans la note, tome XXIV, page 111.

Cependant mon ancien disciple-roi est un peu follet, et je le lui ai écrit, et il n'en est pas disconvenu. Dieu vous comble toujours de ses grâces ! et vivez indépendant, et aimez-moi.

4148. — A M. JOLY DE FLEURY,

INTENDANT DE BOURGOGNE [1].

Aux Délices, 13 juin.

Monsieur, je suis plus inquiet de la santé de M. de Courteilles qu'occupé du soin de vous rendre compte des recherches faites à l'occasion du petit coin de terre nommé la Perrière au pays de Gex.

Cependant comme M. de Courteilles, en m'envoyant une consultation pour M. Tronchin, m'instruit que vous vouliez bien vous charger de l'examen de cette petite affaire, j'ai l'honneur de vous présenter l'acte authentique tiré des registres de Genève par lequel on voit que la place même où se commit le petit délit dont il est question était de la haute justice de la république.

Vous savez, monsieur, que ces hautes justices furent cédées à Sa Majesté par le traité de 1749 ; ainsi il me paraît qu'il ne reste aucune difficulté.

Si pourtant vous aviez besoin, monsieur, de quelque éclaircissement nouveau, je suis prêt à vous satisfaire.

Je n'ai jamais douté que cette enclave ne fût de la juridiction du roi, mais je suis encore plus sûr des sentiments d'attachement et de respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE [2].

4149. — A MONSEIGNEUR L'INTENDANT DE BOURGOGNE [3].

François de Voltaire, seigneur actuel de Tournay, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, certifie que dans le traité passé entre le roi et la république de Genève en 1749, il est dit article 2 : « .... la république cède à Sa Majesté tous ses droits, de quelque nature qu'ils soient, sur les terres et maisons de Saint-Victor et chapitre au pays de Gex. »

1. Éditeur, H. Beaune.
2. On lit en marge de cette lettre, de la main de l'intendant : « Répondre et joindre à ce que l'on doit envoyer à M. Fabry. F. le 19 juin 1760. »
3. Éditeur, H. Beaune.

Or Saint-Victor avait le fief de la Perrière, au pays de Gex. Donc depuis 1749 le roi est possesseur du fief.

S'il faut un plus grand éclaircissement, monseigneur l'intendant de Bourgogne est supplié de donner ses ordres pour que le requérant demande en son nom à la république de Genève la compulsion des archives; et il demande délai jusqu'à ce temps.

VOLTAIRE.

4150. — A MADAME D'ÉPINAI.

13 juin.

Ma belle et respectable philosophe, vous avez un grand défaut, vous êtes comme tous les Parisiens et toutes les Parisiennes de ma connaissance; ils ne manquent pas de m'écrire : *Vous savez sans doute; vous avez lu; que dites-vous de ce Mémoire?* Eh! non, messieurs, je n'ai rien lu. Tout le monde me parle du *Mémoire*[1] de M. Lefranc de Pompignan, et personne ne me l'envoie; au reste, il se peut fort bien faire que le dévot Lefranc de Pompignan ait été interdit pour avoir donné ou mérité des soufflets; mais le fait est que le pédant chancelier d'Aguesseau lui refusa, de ma connaissance, les provisions de sa charge pendant six mois, en 1739, pour avoir mal traduit la *Prière du Déiste*[2]; je le servis dans cette affaire, et il m'en a récompensé dans son beau discours à l'Académie.

La Vision[3] m'a fait une peine extrême; c'est le comble de l'indécence et de l'imprudence d'avoir mêlé Mme la princesse de Robecq dans cette querelle. Il est affreux d'avoir insulté une mourante; cela irrite contre les philosophes, les fait passer pour des fous et des cœurs mal faits; cela justifie Palissot, cela fait mettre Robin en prison, cela inquiète le Prophète de Bohême, cela achève de perdre le pauvre Diderot, qui a trouvé le secret de renverser le plus bel édifice du monde pour y avoir mis une douzaine de pierres mal taillées, qui ne s'accordent pas avec le reste du bâtiment.

Vous me feriez un très-grand plaisir, madame, de m'envoyer en détail vos réflexions sur *l'Écossaise;* je les ferais passer à mon ami M. Hume, digne prêtre qui ne manquerait pas d'en profiter, et qui vous aurait une extrême obligation. Je vous envoie le *Plai-*

1. Voyez les notes, tome XXIV, pages 112 et 131.
2. Voyez la note, tome XXIV, page 112.
3. Voyez ci-dessus, page 412.

doyer de Ramponeau, à condition que vous aurez la bonté de me faire tenir, par qui il vous plaira, le *Mémoire* du grave président.

Vous me faites prendre, madame, un vif intérêt à madame votre mère[1]; je reconnais votre cœur; il n'y a que votre esprit que je lui compare. Adieu, madame; si vous me faites le plaisir d'être un peu exacte, instruisez-moi de la demeure[2] du Prophète de Bohême: je ne m'en souviens plus; mais je me souviendrai toute ma vie de lui.

Je crois qu'il serait à propos que les *Que* et le *Ramponeau* parussent. On a besoin de plaisanterie: c'est un remède sûr contre la maladie épidémique qui trouble si tristement tant de cerveaux.

4151. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 13 juin.

Mon divin ange, à peine ai-je reçu votre paquet que j'ai envoyé sur-le-champ la consultation à M. Tronchin, et je l'ai accompagnée de la lettre la plus pressante.

Je m'intéresse à la santé de M. de Courteilles comme vous-même; je dois beaucoup à ses bontés. Il est vrai qu'elles sont la suite de son amitié pour vous; mais je n'en suis, par cette raison-là même, que plus reconnaissant. Dès que Tronchin aura fini, vous aurez son mémoire; mais il faudra s'y conformer. Je vous jure, quoi qu'en dise M. le duc de Choiseul, que c'est un homme admirable pour les maladies chroniques; la preuve en est que je suis en vie. Je vous prie de vouloir bien présenter mon respect à Mme de Courteilles, qui m'édifie. Pour Mme Scaliger, je crois qu'elle s'en tient à Fournier[3], et elle a raison; il connaît son tempérament, il est attentif. Je voudrais qu'elle fît un peu d'exercice; mais il ne faut pas en parler aux dames de Paris.

Venons maintenant au *tripot;* passez-moi le mot, car je suis du métier, et nous allons jouer sur le nôtre. Je supplie donc Mlle Clairon de bien dire que j'ai retiré la *Médime:* elle la jouera ensuite quand elle voudra; mais je veux me donner un peu l'air d'être indigné de la pièce des *Grenouilles*[4] contre les Socrates. Je le suis encore davantage de la réponse intitulée *Vision*, dans laquelle on insulte Mme de Robecq mourante: c'est le coup le plus mortel que les philosophes puissent se porter à eux-mêmes.

1. Mme d'Esclavelles.
2. Grimm demeurait alors dans la rue Neuve-de-Luxembourg.
3. Médecin.
4. Ce titre d'une comédie d'Aristophane désigne celle des *Philosophes*.

Je suppose que vous avez reçu, mon cher ange, mon paquet adressé à M. de Chauvelin, paquet dans lequel était ma réponse à Palissot. J'ai pris la liberté de vous prier que cette réponse passât par vos mains, afin que vous fussiez à la fois témoin et juge.

Encore une fois, il paraît difficile qu'on joue *Socrate*. Cette pièce ne peut plaire qu'en rendant les Mélitus et les Anitus, et les autres juges, aussi méprisables que des coquins peuvent l'être; d'ailleurs, je voudrais que la pièce fût en vers : cela donne plus de force aux maximes, et la morale est un peu moins ennuyeuse en vers bien frappés qu'en prose.

Pour *l'Écossaise*, vous l'aurez quand vous voudrez ; et tout le procès-verbal du voyage de Lindane à Londres, et de ce qu'elle y fait, ne tiendra pas dix lignes. Frelon embarrasse fort M. Hume. Il me mande que, si on change le caractère de cet animal, il croira qu'on l'a craint, et qu'il est bon que ce scorpion subsiste dans toute sa laideur. M. Guêpe vaut bien M. Frelon : *wasp* signifie en anglais frelon et guêpe ; mais on ne peut pas s'appeler Wasp à Paris.

Le petit Hurtaud croit *le Droit du Seigneur* ou *le Débauché* infiniment supérieur à *Socrate* et à *l'Écossaise;* il n'y voit pas la moindre ressemblance avec *Nanine*. Il compte vous soumettre la pièce, et vous l'envoyer avec l'ordonnance de M. Tronchin (mais non, il ne vous l'enverra pas de quinze jours; tant mieux).

Venons, s'il vous plaît, à un autre article. Je ne lis point les feuilles de Frelon. J'ignore s'il loue ou s'il blâme les œuvres de *Luc;* mais, entre nous, je soupçonne M. le duc de Choiseul de s'être servi de lui pour répondre à une certaine ode de *Luc* contre le roi. Cependant M. le duc de Choiseul m'écrivit qu'il l'avait faite lui-même[1]. Tant mieux, si cela est; j'aime qu'un ministre soit du métier, et j'admire sa facilité et sa promptitude.

Marmontel est ici avec un Gaulard très-aimable et très-doux. Il jure qu'il n'a pas la moindre part à l'infamie[2] de la scène d'Auguste, et il le jure avec larmes.

Est-il vrai, mon cher ange, qu'on persécute les philosophes avec fureur? Que je suis aise d'être aux Délices ! Mais que je suis fâché d'être loin de vous !

Je reçois dans ce moment les arrêts de Tronchin ; je ne crois pas que ce soient des édits contre lesquels on puisse faire des *remontrances*. Je vous adresse le paquet, afin qu'il parvienne par

1. Elle était de Palissot.
2. Voyez la note, tome XXXVII, page 33.

vous à Mme de Courteilles, avec qui je vous soupçonne de conspirer contre la gourmandise de monsieur.

4152. — DE M. D'ALEMBERT.

Paris, ce 16 juin.

Mon cher et illustre maître,

1° Ce n'est pas tout d'être *mourante,* il faut encore n'être pas vipère [1]. Vous ignorez sans doute avec quelle fureur et quel scandale Mme de Robecq a cabalé pour faire jouer la pièce de Palissot; vous ignorez qu'elle a empêché qu'on ne jouât votre tragédie [2], que les comédiens voulaient représenter avant *les Philosophes,* espérant par là gagner de l'argent et du temps, et fuir ou éloigner la honte dont ils sont couverts; vous ignorez qu'elle s'est fait porter à la première représentation, toute *mourante* qu'elle est, et qu'elle fut obligée, tant elle était malade ce jour-là, de sortir avant la fin du premier acte. Quand on est atroce et méchante à ce point, on ne mérite, ce me semble, aucune pitié, eût-on f.... avec Dieu le père et son fils.

2° Cette méchante femme d'ailleurs a été ménagée dans *la Vision.* On dit, il est vrai, qu'elle est bien malade; mais cela ne lui fait aucun tort, et si c'est là un crime, j'ai grand'peur pour celui qui imprimera ses billets d'enterrement : car, puisqu'il n'est pas permis de dire qu'elle se meurt, il le sera encore moins de dire qu'elle est morte.

3° Il est très-vrai qu'on a arrêté Robin-*mouton* du Palais-Royal.

> *Ils m'ont pris ce* pauvre Robin [3],
> Robin-mouton, qui par la ville
> *Vendait tout* pour un peu de pain, etc.

Mais soyez sûr que Mme de Robecq n'en est pas la cause. Ceux qui persécutent les philosophes ne se soucient guère ni de Dieu ni d'elle; mais ils sont au désespoir d'être démasqués; *hinc iræ, hinc lacrymæ.* Ils croyaient qu'on serait la dupe de leurs *cachotteries,* et ils se voient l'objet des cris et de la haine publique. Je ne vous en dis pas davantage; mais souvenez-vous de ce que je vous ai marqué dans ma dernière lettre, que vos *amis* [4] l'étaient encore plus de Palissot, et relisez *la Vision* dans cette idée, vous verrez clair.

4° Il est très-vrai que la persécution est plus grande que jamais. On vient d'arrêter et de mettre à la Bastille un abbé Morellet, ou Morlet, ou

1. Parodie de ces deux vers :

> Mais ce n'est pas tout d'être heureux;
> Il faut encore être modeste.

2. Celle de *Médime.*
3. La Fontaine, livre IX, fable XIX.
4. Le duc de Choiseul et Mme du Deffant.

Mords-les, qu'on accuse ou qu'on soupçonne d'avoir fait cette *Vision; item,* d'avoir fait *les Si* et *les Pourquoi; item,* les *Notes* sur la *Prière du Déiste*[1]. Je ne sais ce qui en est; mais je sais seulement que c'est un homme de beaucoup d'esprit, ci-devant théologien ou théologal de l'*Encyclopédie,* que je vous avais adressé il y a un an[2] à Genève, et qui ne vous y trouva pas. Au reste, il est traité à la Bastille avec beaucoup d'égards et de ménagements. Tout Paris crie, tout Paris s'intéresse pour lui. Il y a apparence que sa captivité ne sera ni longue ni fâcheuse, et il lui restera la gloire d'avoir vengé la philosophie contre les Palissots mâles et femelles, contre les Palissots de Nancy et ceux de Versailles.

5° Palissot se vante d'avoir reçu de vous une lettre pleine d'éloges; il va, dit-il, la faire imprimer. M. d'Argental sera à portée de lui donner le démenti.

6° Il vous mande qu'il a voulu venger Mmes de Robecq et de La Marck. C'est un mensonge impudent, car depuis deux ans il est brouillé avec Mme de La Marck, et il en tient les propos les plus insolents et les plus infâmes. Elle ne l'ignore pas, non plus que M. d'Aïen, et tous deux ont regardé sa pièce comme une infamie.

7° Je ne crois pas plus que vous que Diderot ait jamais rien écrit contre ces deux femmes; ce qui est certain, c'est que personne n'avait plus à s'en plaindre que moi, et qu'assurément je n'ai rien écrit contre elles. Mais, quand Diderot aurait été coupable, fallait-il, pour venger Mme de Robecq, attaquer Helvétius et tous les encyclopédistes, qui ne lui avaient fait aucun mal?

8° J'ai grande envie de voir le petit poëme[3] dont vous me parlez. Je suis certain que feu Vadé a des héritiers auprès de Genève. Vous devriez bien vous adresser à eux pour me faire parvenir ce poëme; mais, s'il n'y a rien sur la pièce des *Philosophes,* on ne sera pas content de feu Vadé.

9° C'est très-bien fait au chef de recommander l'union aux frères; mais il faut que le chef reste à leur tête, et il ne faut pas que la crainte d'humilier des polissons protégés l'empêche de parler haut pour la bonne cause, sauf à ménager, s'il le veut, les protecteurs, qui au fond regardent leurs protégés comme des polissons.

10° Avez-vous lu le *Mémoire*[4] de Pompignan? Il faut qu'il soit bien mécontent de l'Académie, car il ne lui en a pas envoyé d'exemplaire, quoiqu'il l'ait envoyé partout. Pour répondre à ce qu'il dit sur sa *naissance,* on vient, dit-on, de faire imprimer sa généalogie, qui remonte, par une filiation non interrompue, depuis lui jusqu'à son père.

1. La *Vision,* les *Si,* les *Pourquoi* (qui ne sont pas ceux dont il est parlé tome XXIV, page 111), et les *Notes* sur la *Prière du Déiste,* sont en effet de Morellet. On les trouve au tome II de ses *Mélanges de littérature,* 1818, quatre volumes in-8°; mais la *Vision* (ou *Préface de la comédie des Philosophes*) y est tronquée. (B.)

2. Lisez *deux ans;* et voyez la lettre 3636.

3. *Le Pauvre Diable.*

4. Celui dont il est question dans une note, tome XXIV, page 131.

11° Tout mis en balance, le meilleur parti est toujours de finir par la phrase académique, *Je m'en f...* ; c'est aussi ce que je fais de tout mon cœur. Les sottises des hommes méritent qu'on en rie, et non pas qu'on s'en fâche.

Adieu, mon cher et grand philosophe ; j'attends votre catéchisme newtonien [1], et je ne vous ferai pas attendre dès que je l'aurai.

4153. — DE J.-J. ROUSSEAU.

A Montmorency, le 17 juin.

Je ne pensais pas, monsieur, me retrouver jamais en correspondance avec vous. Mais, apprenant que la lettre [2] que je vous écrivis en 1756 a été imprimée à Berlin, je dois vous rendre compte de ma conduite à cet égard, et je remplirai ce devoir avec vérité et simplicité.

Cette lettre, vous ayant été réellement adressée, n'était point destinée à l'impression. Je la communiquai sous condition à trois personnes à qui les droits de l'amitié ne me permettaient pas de rien refuser de semblable, et à qui les mêmes droits permettaient encore moins d'abuser de leur dépôt, en violant leur promesse. Ces trois personnes sont : Mme de Chenonceaux, belle-fille de Mme Dupin ; Mme la comtesse d'Houdetot, et un Allemand nommé Grimm [3]. Mme de Chenonceaux souhaitait que cette lettre fût imprimée, et me demanda mon consentement pour cela. Je lui dis qu'il dépendait du vôtre. Il vous fut demandé ; vous le refusâtes, et il n'en fut plus question.

Cependant M. l'abbé Trublet, avec qui je n'ai nulle espèce de liaison, vient de m'écrire par une attention pleine d'honnêteté que, ayant reçu les feuilles d'un journal de M. Formey, il y avait lu cette même lettre avec un avis dans lequel l'éditeur dit, sous la date du 23 octobre 1759, « qu'il l'a trouvée il y a quelques semaines chez les libraires de Berlin, et que comme c'est une de ces feuilles volantes qui disparaissent bientôt sans retour, il a cru lui devoir donner place dans son journal ».

Voilà, monsieur, tout ce que j'en sais. Il est très-sûr que jusqu'ici l'on n'avait pas même ouï parler à Paris de cette lettre ; il est très-sûr que l'exemplaire, soit manuscrit, soit imprimé, tombé dans les mains de

1. Nous ne savons quel est l'ouvrage de Voltaire que veut désigner d'Alembert. Ce ne peut être une nouvelle édition des *Éléments de la philosophie de Newton*, auxquels Voltaire ne toucha plus depuis 1756. Il s'agit peut-être de quelque pamphlet tel que les *Dialogues chrétiens*, qui parurent un peu plus tard (voyez tome XXIV, page 129).

2. Celle du 18 août 1756, à laquelle Voltaire répondit le 12 septembre suivant. — Voltaire n'avait pas écrit à Rousseau depuis le 12 septembre 1756; mais, en 1759, il lui avait fait proposer une maison de campagne située près de Ferney, et appelée l'Ermitage ; il ne devait donc guère s'attendre à recevoir de lui une lettre comme celle ci-dessus. Voltaire ne répondit pas à Rousseau. S'il fut d'abord irrité de cette incartade, il finit par s'en moquer; et c'est ainsi qu'il en parle dans sa lettre du 24 octobre 1766, à Hume. (Cl.)

3. Voyez plus bas la lettre 4186.

M. Formey, n'a pu lui venir que de vous, ce qui n'est pas vraisemblable, ou d'une des trois personnes que je viens de nommer. Enfin il est très-sûr que les deux dames sont incapables d'une pareille infidélité. Je n'en puis savoir davantage de ma retraite; vous avez des correspondances au moyen desquelles il vous serait aisé, si la chose en valait la peine, de remonter à la source et de vérifier le fait.

Dans la même lettre M. l'abbé Trublet me marque qu'il tient la feuille en réserve, et ne la prêtera point sans mon consentement, qu'assurément je ne donnerai pas; mais cet exemplaire peut n'être pas le seul à Paris. Je souhaite, monsieur, que cette lettre n'y soit pas imprimée, et je ferai de mon mieux pour cela. Mais si je ne pouvais éviter qu'elle le fût, et qu'instruit à temps je pusse avoir la préférence, alors je n'hésiterais pas à la faire imprimer moi-même. Cela me paraît juste et naturel.

Quant à votre réponse à la même lettre, elle n'a été communiquée à personne, et vous pouvez compter qu'elle ne sera point imprimée sans votre aveu, qu'assurément je n'aurai pas l'indiscrétion de vous demander, sachant bien que ce qu'un homme écrit à un autre, il ne l'écrit pas au public. Mais si vous en vouliez faire une pour être publiée, et me l'adresser, je vous promets de la joindre fidèlement à ma lettre, et de n'y pas répliquer un seul mot.

Je ne vous aime point, monsieur; vous m'avez fait les maux qui pouvaient m'être les plus sensibles, à moi votre disciple et votre enthousiaste. Vous avez perdu Genève pour le prix de l'asile que vous y avez reçu; vous avez aliéné de moi mes concitoyens pour le prix des applaudissements que je vous ai prodigués parmi eux. C'est vous qui me rendez le séjour de mon pays insupportable; c'est vous qui me ferez mourir en terre étrangère, privé de toutes les consolations des mourants, et jeté pour tout honneur dans une voirie, tandis que tous les honneurs qu'un homme peut attendre vous accompagneront dans mon pays. Je vous hais enfin, puisque vous l'avez voulu; mais je vous hais en homme encore plus digne de vous aimer si vous l'aviez voulu. De tous les sentiments dont mon cœur était pénétré pour vous, il n'y reste que l'admiration qu'on ne peut refuser à votre beau génie, et l'amour de vos écrits. Si je ne puis honorer en vous que vos talents, ce n'est pas ma faute; je ne manquerai jamais au respect que je leur dois, ni aux procédés que ce respect exige. Adieu, monsieur.

4154. — A M. THIERIOT.

Aux Délices, 19 juin.

Vous devez, encore une fois, mon cher et ancien ami, avoir reçu ma réponse et mes remerciements, et la liste de mes besoins, par M. Darboulin, à qui je l'ai recommandée.

M. d'Alembert suppose toujours que j'ai tout vu; c'est une règle de fausse position. Je n'ai rien vu; je n'ai point le *Mémoire*

de M. Lefranc de Pompignan ; je demande *l'Interprétation de la Nature*[1], *la Vie heureuse* de l'infortuné La Mettrie, etc., etc.

Je réitère mes sanglots sur *la Vision;* cette vision est celle de la ruine de Jérusalem. Voilà la philosophie perdue et en horreur aux yeux de ceux qui ne l'auraient pas persécutée. O ciel! attaquer les femmes! insulter à la fille d'un Montmorency! à une femme expirante! Je suis réellement au désespoir.

M. d'Alembert croit m'apprendre que M. le duc de Choiseul protége Palissot et Fréron. Hélas! j'en sais plus que lui sur tout cela, et je peux répondre que M. le duc de Choiseul aurait protégé davantage les pauvres Socrates; et je vous prie de le lui dire. Il m'écrit que les philosophes sont unis, et moi, je lui soutiens qu'il n'en est rien; quand ils souperont deux fois par semaine ensemble, je le croirai. On cherche à les diviser; on va jusqu'à m'appeler l'*oracle des philosophes*, pour me faire brûler le premier. On ose dire, dans la Préface de Palissot, que je suis au-dessus d'eux; et moi je dis, j'écris qu'ils sont mes maîtres. Quelle comparaison, bon Dieu! des lumières et des connaissances des d'Alembert et des Diderot avec mes faibles lueurs! Ce que j'ai au-dessus d'eux est de rire et de faire rire aux dépens de leurs ennemis; rien n'est si sain : c'est une ordonnance de Tronchin.

Écrivez-moi, mon ancien ami ; voyez *Protagoras*-d'Alembert, et venez aux Délices.

4155. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 juin.

Mon divin ange, je peux encore quelquefois penser avec ma tête, mais je ne peux pas toujours écrire avec ma main; ainsi pardonnez-moi si je vous dis par la main d'un autre que je suis excédé par les travaux de la campagne et par les sottises du Parnasse. Je suis très-fort de votre avis; voilà assez de plaisanteries. Je vais revoir dès demain *Médime* et *Tancrède*. Il y a grande apparence que la copie de *Tancrède* est entre les mains d'un ami de M. le duc de Choiseul ou de madame la duchesse : que par conséquent cet ami sera fidèle. Tout ce que je puis faire est d'être docile à vos ordres, et de travailler tant que ma pauvre tête le permettra. Si je fais quelque chose dont je sois content, je vous

1. *Pensées sur l'interprétation de la nature.* Cet ouvrage est de Diderot. Il parut au commencement de 1754.



l'enverrai ; si j'en suis mécontent, je le jetterai au feu. Bonne volonté et imagination sont deux choses fort différentes ; la terre devient stérile à force d'avoir porté. Si le terrain de *Tancrède* et de *Médime* est devenu ingrat, je vous supplie de pardonner au pauvre laboureur.

Il serait pourtant plaisant de présenter la *Requête*[1] *aux Parisiens* la veille de *l'Écossaise*. Il me paraît qu'un homme qui prétend que la pièce n'est pas anglaise, parce que le bruit a couru qu'il avait été aux galères, est une des bonnes choses, des plus comiques qu'on connaisse.

Mon cher ange, vous êtes le maître du tout, et du tragique, et du comique, et surtout de moi, qui suis tantôt l'un, tantôt l'autre, fort à votre service. Mais je pense que vous vous moquez un peu de moi quand vous me dites de proposer à M. le duc de Choiseul l'entrée de M. Diderot[2] à notre Académie ; c'est bien à vous, s'il vous plaît, à rompre cette glace. Qui donc est plus à portée que vous de faire sentir à M. le duc de Choiseul que tous les gens de lettres le béniront? Qui est plus en droit de lui dire qu'il est important pour lui de faire sentir au public qu'il n'a point persécuté les philosophes? Je n'ai aucuns droits sur M. le duc de Choiseul, et vous les avez tous : ceux de l'amitié, de la persuasion, de la bienséance, de l'à-propos. On pourrait engager Diderot à désavouer les petits ouvrages qui pourraient lui fermer les portes de l'Académie. Nous avons besoin, dans cette place, d'un homme de lettres ; tout parle en sa faveur, et, quand même il ne réussirait pas, ce serait toujours un grand point de gagné d'avoir été sur les rangs dans les circonstances présentes. Enfin vous aimez Diderot et la bonne cause ; c'est à vous à les protéger.

J'ai une autre grâce à vous demander. Je vous conjure de ne vous jamais servir de votre éloquence auprès de M. le duc de Choiseul en faveur d'un homme qui lui a manqué personnellement et indignement. Quoi ! on renoncerait à ses engagements dans la seule idée de soutenir... Ici l'auteur s'embarrasse, et ne peut dicter. Il faut, tout malingre qu'il est, qu'il écrive... Oui, de soutenir un homme qui, dans quatre ans, peut se joindre contre nous avec l'Autriche si on lui offre quatre lieues de pays de plus vers le duché de Clèves ! Songez, je vous prie, à ce qui arriverait de nous si *Luc* avait joint cent cinquante mille hommes à l'armée de la reine de Hongrie, il y a dix ans.

1. Voyez tome V, page 413.
2. Diderot n'est point entré à l'Académie française.

Vous ne pouvez à présent manquer à vos engagements sans vous déshonorer, et vous ne gagneriez rien à votre honte. Les Russes et les Autrichiens doivent écraser *Luc* cette année, à moins d'un miracle [1]; alors l'électeur de Hanovre, toute la maison de Brunswick tremble pour elle-même. Alors George, ou son petit-fils, est obligé de vous laisser votre morue, pour être protégé dans son électorat. Ayez seulement de bonnes troupes, de bons généraux, et vous n'avez rien à craindre. Je soutiens que si *Luc* est perdu, vous devenez l'arbitre de l'empire, et que tous ses princes sont à vos pieds. Je n'ai point de réponse, je n'ai point d'emplâtre pour l'énorme sottise qu'on a faite de se brouiller avec l'Angleterre avant d'avoir cent vaisseaux ; mais il ne tient qu'à vous d'être formidables sur terre. L'avantage que M. le duc de Broglie vient de remporter [2] présage les plus grands succès. Tout peut finir dans une campagne ; les Anglais ne vous respecteront que quand vous serez dans Hanovre. Tâchez, mon divin ange, d'être de ce sentiment. Je vous en prie, dites à M. le duc de Choiseul qu'il ne doit faire la paix qu'après une campagne triomphante.

Je vous en prie, mille tendres respects à Mme d'Argental ; remarquez qu'elle se porte toujours mieux en été.

4156. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Aux Délices, 19 juin.

En tout pays on se pique
De molester les talents ;
Goldoni [1] voit maint critique
Combattre ses partisans.

On ne savait à quel titre
On doit juger ses écrits ;
Dans ce procès on a pris
La nature pour arbitre.

Aux critiques, aux rivaux,
La nature a dit sans feinte :
Tout auteur a ses défauts,
Mais ce Goldoni m'a peinte.

1. « Ce qui ne paraissait pas vraisemblable est arrivé, » écrivait Voltaire à Colini le 12 décembre 1760.

2. Le 10 juillet, à Corbach.

3. Ch. Goldoni, nommé par ses compatriotes le *Molière italien*.

Ecco, o mio signore, la mia sentenza. Mi lusingo ch' ella sarà firmata al vostro tribunale. Aspetto un *Shaftesbury*, e subito lo spedirò a voi.

Mille compliments à M. Algarotti.

Aimez toujours le théâtre pour être béni. Si nous jouons à Tournay quelque nouveauté, nous ne manquerons pas de l'envoyer à *Bologna quæ docet*. Je vous aime sans vous avoir vu, et j'aime le cher Algarotti, parce que je l'ai vu. Mille respects à l'un et à l'autre.

4157. — A M. FYOT DE LA MARCHE[1].

Aux Délices, 20 juin 1760.

Monsieur, si je n'avais pas été malade, je vous aurais importuné plus tôt d'un remerciement. Je vous le dois non-seulement pour la lettre que vous avez daigné écrire à Gex[2], mais pour celle dont vous m'avez honoré. Moins je mérite les choses flatteuses que vous me dites, plus la manière dont elles sont dites m'en font sentir le prix. Que ne puis-je avant ma mort avoir la consolation de voir encore une fois monsieur votre père, et vous assurer du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur?

VOLTAIRE.

4158. — A MADAME BELOT[3].

Aux Délices, 20 juin.

Je réponds si tard à votre lettre, madame, que vous êtes en droit de me croire coupable de la belle intelligence que vous me supposez avec M. Palissot de Montenoy; je suis cependant très-innocent. Il m'a même outragé dans sa préface ou post-face, en prétendant que je vaux mieux que ceux qu'il offense. Je serais digne de marcher à quatre pattes si je ne sentais pas toute la supériorité des lumières et des profondes connaissances de MM. d'Alembert et Diderot; je les regarde comme les premiers hommes du siècle. Jamais M. Palissot ne m'a envoyé son manuscrit : j'aurais fait l'impossible pour l'empêcher d'être l'Aristophane des Socrates. Il m'a envoyé l'ouvrage imprimé, et je lui ai

1. Éditeur, H. Beaune.
2. Aux officiers du bailliage.
3. Éditeurs, de Cayrol et François.

répondu les mêmes choses que je vous écris. Le style de la pièce est bon; mais le sujet de la pièce est horrible; il représente les plus honnêtes gens du monde enseignant à voler dans la poche. Voilà précisément ce que je lui ai mandé.

Oui, madame, la maison en question est très-près des *Délices;* mais vous en êtes bien loin. Je n'ai pas plus de foi aux dames qui disent qu'elles quitteront Paris qu'à celles qui prétendent quitter l'amour. On ne peut venir dans l'enceinte de nos montagnes que par un coup de la grâce; je suis converti; mais je ne me flatte pas de faire des conversions. Il faut avoir furieusement compté avec soi-même pour se vouer à la retraite. Tout ce que je peux faire, madame, c'est de prier Dieu pour vous. Puisse-t-il vous inspirer autant de haine pour les sottises de Paris que vous m'inspirez d'estime pour votre mérite!

4159. — A M. LE BARON DE MONTHON[1].

20 juin.

Monsieur, puisque vous me mettez des *Monsieur* en sentinelle, je vous en mettrai aussi; mais je vous dirai que j'ai plus besoin d'avoine que de traducteurs. J'obéirai à vos ordres, et les Cramer ne manqueront pas de vous adresser un exemplaire de l'*Histoire de Pierre le Grand* dès qu'elle sera prête à paraître. Ces détails les regardent uniquement. Je leur ai abandonné sans réserve tout le profit de mes ouvrages: ils font mon amusement; je souhaite qu'ils fassent l'avantage de ceux à qui j'en fais présent. Je leur recommanderai de prendre, pour la traduction, les arrangements que vous ou vos amis, monsieur, vous voudrez bien prescrire.

Je ne sais si j'engraisse mes libraires, mais mes chevaux sont bien maigres; et comme j'ai beaucoup plus de chevaux que d'imprimeurs, je vous demande instamment votre protection pour une vingtaine de coupes d'avoine, en attendant que vos belles récoltes passent dans mes greniers. Si Dieu me prête vie, vous ne débourserez pas un sou pour me payer mes douze mille francs. Je me suis brouillé avec les bœufs; ils marchent trop lentement; cela ne convient point à ma vivacité. Ils sont toujours malades; je veux des gens qui labourent vite et qui se portent bien.

Mille respects à Mme la baronne de Monthon.

1. Éditeurs, de Cayrol et François. — N'est-ce pas *Montyon* qu'il faut lire. (G. A.)

Habitez-vous actuellement votre château d'Annemasse ?

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments que je vous dois, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

4160. — A M. DUCLOS[1].

A Tournay, 20 juin.

Je crois, monsieur, devoir vous informer de ce qui s'est passé entre M. Palissot et moi. Il vint aux Délices, il y a plus de deux ans[2]; il m'envoya depuis, par le canal d'un jeune prêtre de Genève, sa comédie jouée à Nancy, qui ne ressemblait point à celle qu'il a donnée depuis à Paris. Je l'exhortai à ne point attaquer de très-honnêtes gens qui ne l'avaient point offensé. Le prêtre de Genève, qui est un homme de mérite, lui écrivit en conformité.

M. Palissot m'a envoyé sa pièce des *Philosophes* imprimée. Il a depuis donné au public une lettre pour servir de préface à sa comédie. Dans cette préface, il me fait l'injustice de dire que je suis au-dessus des philosophes qu'il outrage; je ne sens l'intervalle qui me sépare d'eux que par mon impuissance d'atteindre à leurs lumières et à leurs connaissances.

Il vous rend encore moins de justice qu'à moi, en attaquant sur le théâtre votre livre des *Mœurs*. Je lui ai mandé que je regarde ce livre comme un très-bon ouvrage; que votre personne mérite encore plus d'égards[3]; que, si M. Helvétius et tous ceux qu'il offense l'ont outragé publiquement, il fait très-bien de se défendre publiquement; que, s'il n'a point à se plaindre d'eux, il est inexcusable. Telle est la substance de ma lettre, que j'ai envoyée à cachet volant à M. d'Argental. Voilà, monsieur, les éclaircissements que j'ai cru vous devoir touchant cette aventure, et je vous prie de les faire passer à M. Helvétius.

Quant à la persécution qui s'élève contre les seuls hommes qui fassent aujourd'hui honneur à la nation, je ne vois pas sur quoi elle est fondée. Je soupçonne qu'elle ressemble à celle qui s'éleva contre Pope, Swift, Arbuthnot, Gay, et leurs amis. Ils en triomphèrent aisément; je me flatte que vous triompherez de même, persuadé que sept ou huit personnes de génie bien unies

1. Voyez tome XXXVI, page 352.
2. En octobre 1755; voyez tome XXXVIII, page 495.
3. Voyez plus haut, page 409.

doivent, à la longue, écraser leurs adversaires, et éclairer leurs contemporains.

Je pourrais me plaindre du Discours de M. Lefranc à l'Académie; il m'a désigné injurieusement. Il ne fallait pas outrager un vieillard retiré du monde, surtout dans l'opinion où il était que ma retraite était forcée; c'était, en ce cas, insulter au malheur, et cela est bien lâche. Je ne sais comment l'Académie a souffert qu'une harangue de réception fût une satire.

Il est triste que les gens de lettres soient désunis: c'est diviser des rayons de lumière pour qu'ils aient moins de force. Un homme de cour s'avisa d'imaginer que je vous avais refusé ma voix à l'Académie; cette calomnie jeta du froid entre nous, mais n'a jamais affaibli mon estime pour vous. Jugez de cette estime par le compte exact que je vous rends de mon procédé; il est franc, et vous me rendrez justice avec la même franchise.

4161. — A M. D'ALEMBERT.

20 juin.

Ma cousine Vadé me mande qu'elle a recouvré cet ouvrage moral[1] depuis trois mois, et que notre cousin Vadé étant mort au commencement de 1758, il ne pouvait parler de ce qui se passe en 1760; mais il en parlera par voie de *prosopopée*.

Je n'ai point vu le Mémoire de Pompignan. Thieriot m'abandonne, tirez-lui les oreilles.

Mons Palissot dit que je l'approuve! Qu'on aille chez M. d'Argental, il montrera ma lettre à lui adressée, en réponse de la comédie d'Aristophane, reliée en maroquin du Levant. Je ne puis publier cette lettre sans la permission de M. d'Argental; elle est naïve. Je pleure sur l'abbé Morellet et sur Jérusalem. O mon aimable, et gai, et ferme, et profond philosophe! il faut f..... les dames et les respecter. Je ne dis pas qu'il faille f..... Mme du Deffant; mais sachez qu'elle ne m'envoya jamais la lettre dont vous vous plaignez. Elle fit apparemment ses réflexions, ou peut-être vous lui lâchâtes quelque mot qui la fit rentrer en elle-même.

N'aurons-nous point l'histoire de la persécution contre les philosophes, un résumé des âneries de maître Joly, un détail des efforts de la cabale, un catalogue des calomnies, le tout

1. *Le Pauvre Diable.* — La lettre à maître Abraham Chaumeix, qui précède cette satire, est signée Catherine Vadé.

avec les preuves? Ce serait là le coup de foudre; *interim ridendum*.

Oui, sans doute, le seigneur, le ministre dont il est question, a protégé Palissot et Fréron, et il me l'a mandé, et il les abandonnait, et il n'est pas homme à persécuter personne, et il pense comme il faut, quoique *pædicaverit cum Freronio in collegio Clari-Montis*[1], et quoique Palissot soit le fils de son homme d'affaires; mais l'insulte faite à son amie *mourante* est le tombeau ouvert pour les frères. Ah! pauvres frères! les premiers fidèles se conduisaient mieux que vous. Patience, ne nous décourageons point; Dieu nous aidera, si nous sommes unis et gais. Hérault disait un jour à un des frères : « Vous ne détruirez pas la religion chrétienne. — C'est ce que nous verrons », dit l'autre[2].

4162. — DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Radebourg, 21 juin.

Je reçois deux de vos lettres à la fois, l'une du 30 de mai[3], l'autre du 3 de juin. Vous me remerciez de ce que je vous rajeunis; j'ai donc été dans l'erreur de bonne foi. L'année 1718 a paru votre *Œdipe;* vous aviez alors dix-neuf ans[4], donc.....

Nous allions livrer bataille hier; l'ennemi, qui était ici, s'est retiré sur Radebourg; et mon coup se trouve manqué. Voilà des nouvelles que vous pouvez débiter par toute la Suisserie, si vous le voulez.

Vous me parlez toujours de la paix; j'ai fait tout ce que j'ai pu pour la ménager entre la France et l'Angleterre, à mon inclusion. Les Français ont voulu me jouer, et je les plante là; cela est tout simple. Je ne ferai point de paix sans les Anglais, et ceux-là n'en feront point sans moi. Je me ferais plutôt châtrer que de prononcer encore la syllabe de *paix* à vos Français.

Qu'est-ce que signifie cet air pacifique que votre duc affecte vis-à-vis de moi? Vous ajoutez qu'il ne peut pas agir selon sa façon de penser. Que m'importe cette façon de penser, s'il n'a point le libre arbitre de se conduire en conséquence? J'abandonne le *tripot* de Versailles au patelinage de ceux qui s'amusent aux intrigues. Je n'ai point de temps à perdre à ces futilités; et, dussé-je périr, je m'adresserais plutôt au Grand Mogol qu'à Louis *le Bien-Aimé,* pour sortir du labyrinthe où je me trouve.

Je n'ai rien dit contre lui. Je me repens amèrement d'en avoir écrit en

1. Le collége de *Louis-le-Grand* (ou collége des *jésuites*) porta d'abord le nom de collége *de Clermont*.

2. C'est au lieutenant de police Hérault que Voltaire fit cette réponse. L'anecdote est rapportée, par Condorcet, dans sa *Vie de Voltaire;* voyez tome Ier.

3. Cette lettre manque à la *Correspondance*.

4. Voltaire n'avait que dix-neuf ans quand il composa son *OEdipe* (voyez tome II, page 7). Il en avait près de vingt-cinq quand il fut joué.

vers plus de bien qu'il n'en mérite. Et si pendant la présente guerre, dont je le regarde comme le promoteur, je ne l'ai pas épargné dans quelques pièces, c'est qu'il m'avait outré, et que je me défends de toutes mes armes, quelque mal affilées qu'elles soient. Ces rogatons ne sont d'ailleurs connus de personne. Je ne comprends donc rien à ces personnalités, à moins que par là vous ne désigniez la Pompadour.

Je ne crois cependant pas qu'un roi de Prusse ait des ménagements à garder avec une demoiselle Poisson, surtout si elle est arrogante, et qu'elle manque à ce qu'elle doit de respect à des têtes couronnées.

Voilà ma confession, voilà tout ce que je pourrais dire à Minos, à Rhadamante, si j'étais obligé de comparaître à leur tribunal. Mais on me fait parler souvent sans que j'aie ouvert la bouche. On peut avoir mis sur mon compte des choses auxquelles je n'ai pas pensé. Ce sont des tours dont la cour de Vienne s'est souvent servie, et qui dans plus d'une occasion lui ont réussi.

Cette tracasserie, dans le fond, ne vaut pas la peine que j'en parle davantage. Vous faut-il des douceurs ? à la bonne heure ; je vous dirai des vérités. J'estime en vous le plus beau génie que les siècles aient porté ; j'admire vos vers, j'aime votre prose, surtout ces petites pièces détachées de vos *Mélanges de littérature*. Jamais aucun auteur avant vous n'a eu le tact aussi fin, ni le goût aussi sûr, aussi délicat que vous l'avez. Vous êtes charmant dans la conversation ; vous savez instruire et amuser en même temps. Vous êtes la créature la plus séduisante que je connaisse, capable de vous faire aimer de tout le monde, quand vous le voulez. Vous avez tant de grâces dans l'esprit que vous pouvez offenser et mériter en même temps l'indulgence de ceux qui vous connaissent. Enfin vous seriez parfait si vous n'étiez pas homme.

Contentez-vous de ce panégyrique abrégé. Voilà toutes les louanges que vous aurez de moi aujourd'hui. J'ai des ordres à donner, des lieux à reconnaître, des dispositions à faire, et des dépêches à dicter.

Je recommande *M. le comte de Tournay* à la protection de son ange gardien, de la très-sainte et immaculée Vierge, et du chevalier puîné du pendu. *Vale.*

FÉDÉRIC.

P. S. Pour vous amuser peut-être, je joins à ma lettre un petit morceau, comme dit notre bon d'Argens. J'ai composé ce morceau pour un Suisse qui sert depuis un an dans mon artillerie[1]. Cet honnête Suisse ayant fait tourner dans sa garnison, à Breda, la tête à une belle Hollandaise, il m'a demandé à différentes reprises la permission de l'épouser quand notre paix serait faite. Je l'accorde enfin ; mais la belle, se mourant d'amour, n'a pas voulu attendre si longtemps, et le bel amour s'est envolé à tire-d'aile. *O tempus ! o mores !* Vous voyez que je n'oublie pas mon latin.

1. Il s'agit de l'*Épître à Phyllis, faite pour l'usage d'un Suisse.* On la trouvera dans les *Œuvres posthumes de Frédéric II.*

4163. — A M. PALISSOT.

Aux Délices, 23 juin.

Vous me faites enrager, monsieur; j'avais résolu de rire de tout dans mes douces retraites, et vous me contristez. Vous m'accablez de politesses, d'éloges, d'amitiés; mais vous me faites rougir, quand vous imprimez que je suis supérieur à ceux que vous attaquez. Je crois bien que je fais des vers mieux qu'eux, et même que j'en sais autant qu'eux en fait d'histoire; mais, sur mon Dieu, sur mon âme, je suis à peine leur écolier dans tout le reste, tout vieux que je suis. Venons à des choses plus sérieuses.

M. d'Argental m'a assuré, dans ses dernières lettres, que M. Diderot n'était point reconnu coupable des faits dont vous l'accusez. Une personne non moins digne de foi m'a envoyé un très-long détail de cette aventure, et il se trouve qu'en effet M. Diderot n'a eu nulle part aux deux lettres condamnables qu'on lui imputait [1]. Encore une fois, je ne le connais point, je ne l'ai jamais vu; mais il avait entrepris, avec M. d'Alembert, un ouvrage immortel, un ouvrage nécessaire, et que je consulte tous les jours. Cet ouvrage était d'ailleurs un objet de 300,000 écus dans la librairie; on le traduisait déjà dans trois ou quatre langues; *questa rabbia, detta gelosia,* s'arme contre ce monument cher à la nation, et auquel plus de cinquante personnes de distinction s'empressaient de mettre la main!

Un Abraham Chaumeix s'avise de donner à M. Joly de Fleury un mémoire contre l'*Encyclopédie,* dans lequel il fait dire aux auteurs ce qu'ils n'ont point dit, empoisonne ce qu'ils ont dit, et argumente contre ce qu'ils diront. Il cite aussi faussement *les Pères de l'Église* que le *Dictionnaire.* M. de Fleury, accablé d'affaires, a eu le malheur de croire maître Abraham; le parlement croit M. Joly de Fleury; monsieur le chancelier retire le privilége; les souscripteurs en sont pour leurs avances, les libraires sont ruinés; M. Diderot est persécuté. Je me trouve, pour ma part, désigné très-injustement dans le réquisitoire de M. de Fleury; et, quoique le public n'ait pas approuvé le réquisitoire, la persécution subsiste, malgré les cris de la nation indignée.

C'est dans ces circonstances odieuses que vous faites votre comédie contre les philosophes; vous venez les percer quand ils sont *sub gladio.*

1. Voyez une note sur la lettre 4142.

Vous me dites que Molière a joué Cotin et Ménage : soit; mais il n'a point dit que Cotin et Ménage enseignaient une morale perverse; et vous imputez à tous ces messieurs des maximes affreuses dans votre pièce et dans votre préface.

Vous m'assurez que vous n'avez point accusé M. le chevalier de Jaucourt; cependant c'est lui qui est l'auteur de l'article Gouvernement; son nom est en grosses lettres à la fin de cet article. Vous en déférez plusieurs traits qui pourraient lui faire grand tort, dépouillés de tout ce qui les précède et qui les suit, mais qui, remis dans leur tout ensemble, sont dignes des Cicéron, des de Thou et des Grotius.

Vous n'ignorez pas d'ailleurs que M. le chevalier de Jaucourt est un homme d'une très-grande maison, et beaucoup plus respectable par ses mœurs que par sa naissance.

Vous voulez rendre odieux un passage de l'excellente Préface que M. d'Alembert a mise au devant de l'*Encyclopédie;* et il n'y a pas un mot de ce passage. Vous imputez à M. Diderot ce qui se trouve dans les *Lettres juives;* il faut que quelque Abraham Chaumeix vous ait fourni des mémoires comme il en a fourni à M. Joly de Fleury, et qu'il vous ait trompé comme il a trompé ce magistrat. Vous faites plus; vous joignez à vos accusations contre les plus honnêtes gens du monde des horreurs tirées de je ne sais quelle brochure intitulée *la Vie heureuse*, qu'un fou, nommé La Mettrie, composa un jour, étant ivre, à Berlin, il y a plus de douze ans. Cette sottise de La Mettrie, oubliée pour jamais, et que vous faites revivre, n'a pas plus de rapport avec la philosophie et l'*Encyclopédie* que *le Portier des Chartreux* n'en a avec l'*Histoire de l'Église;* cependant vous joignez toutes ces accusations ensemble. Qu'arrive-t-il? Votre délation peut tomber entre les mains d'un prince, d'un ministre, d'un magistrat, occupé d'affaires graves, de la reine même, plus occupée encore à faire du bien, à soulager l'indigence, et à qui d'ailleurs les bienséances de la grandeur laissent peu de loisir. On a bien le temps de lire rapidement votre préface, qui contient une feuille; mais on n'a pas le temps d'examiner, de confronter les ouvrages immenses auxquels vous imputez ces dogmes abominables. On ne sait point qui est ce La Mettrie; on croit que c'est un des encyclopédistes que vous attaquez, et les innocents peuvent payer pour le criminel, qui n'existe plus. Vous faites donc beaucoup plus de mal que vous ne pensiez et que vous ne vouliez; et certainement, si vous y réfléchissez de sang-froid, vous devez avoir des remords.

Voulez-vous à présent que je vous dise librement ma pensée? Voilà votre pièce jouée : elle est bien écrite, elle a réussi; il y aurait une autre sorte de gloire à acquérir : ce serait d'insérer dans tous les journaux une déclaration bien mesurée, dans laquelle vous avoueriez que, n'ayant pas en votre possession le *Dictionnaire encyclopédique*, vous avez été trompé par les extraits infidèles qu'on vous en a donnés; que vous vous êtes élevé avec raison contre une morale pernicieuse; mais que, depuis, ayant vérifié les passages dans lesquels on vous avait dit que cette morale était contenue; ayant lu attentivement cette préface de l'*Encyclopédie*, qui est un chef-d'œuvre, et plusieurs articles dignes de cette préface, vous vous faites un plaisir et un devoir de rendre au travail immense de leurs auteurs, à la morale sublime répandue dans leurs ouvrages, à la pureté de leurs mœurs, toute la justice qu'ils méritent. Il me semble que cette démarche ne serait point une rétractation (puisque c'est à ceux qui vous ont trompé à se rétracter); elle vous ferait beaucoup d'honneur, et terminerait très-heureusement une très-triste querelle.

Voilà mon avis, bon ou mauvais; après quoi je ne me mêlerai en aucune façon de cette affaire : elle m'attriste, et je veux finir gaiement ma vie. Je veux rire; je suis vieux et malade, et je tiens la gaieté un remède plus sûr que les ordonnances de mon cher et estimable Tronchin. Je me moquerai tant que je pourrai des gens qui se sont moqués de moi; cela me réjouit, et ne fait nul mal. Un Français qui n'est pas gai est un homme hors de son élément. Vous faites des comédies, soyez donc joyeux, et ne faites point de l'amusement du théâtre un procès criminel. Vous êtes actuellement à votre aise; réjouissez-vous, il n'y a que cela de bon.

Si quid novisti rectius istis,
Candidus imperti; si non, his utere mecum.
(Hor., lib. I, ep. vi, v. 67.)

E per fine, sans compliment, votre très-humble, etc.

4164. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 23 juin.

Mon divin ange, M. le duc de Choiseul m'a mandé qu'il avait vu *le Pauvre Diable*. Vous devez l'avoir chez vous; mais en voici, je crois, une meilleure édition, que la cousine Catherine Vadé m'a envoyée, et que je remets dans vos mains pour vous amuser,

car il faut s'amuser. Voici encore l'amusement d'une nouvelle réponse à une nouvelle lettre de Palissot *de Montenoi*. Puisque vous avez eu la bonté de lui faire parvenir ma première, j'ose encore vous supplier de lui faire tenir ma seconde. Elle est *argumentum ad hominem;* et, s'il ne fait pas ce que je lui demande, je pense qu'on peut alors rendre ma lettre publique; mais ce ne sera pas sans votre consentement.

Vous aurez, par le premier ordinaire, le drame de Jodelle[1], ajusté au théâtre moderne par Hurtaud. Si cela ressemble à *Nanine*, j'ai tort; si cela n'est pas gai et intéressant, j'ai encore tort; si cela peut être joué sans qu'on soupçonne le moins du monde un autre que Hurtaud, j'aurai un vrai plaisir. Voulez-vous m'en faire un? C'est de m'envoyer un des Mémoires de M. Lefranc de Pompignan. Tout le monde m'en parle, et je ne l'ai point vu.

Mon cœur est aussi tendre avec vous que coriace avec Pompignan. Trublet travaille au *Journal chrétien*. Il a imprimé que je le faisais bâiller; Catherine Vadé dit qu'il est plus ennuyeux[2] encore que moi.

Mes respects, je vous prie, à Abraham Chaumeix, si vous le voyez chez M. Joly de Fleury.

Je ne vous en aime pas moins, mon divin ange.

4165. — A M. D'ALEMBERT.

23 juin.

Je voudrais que Thieriot m'envoyât les nouveautés, et surtout le Mémoire de M. Lefranc de Pompignan, natif de Montauban; et Thieriot m'abandonne.

Je voudrais avoir perdu toutes mes vaches, et qu'on n'eût pas mêlé Mme de Robecq dans *la Vision*, parce que c'est un coup terrible à la bonne cause, parce que tous les amis de cette dame lui cachaient son état, parce que le prophète lui a appris ce qu'elle ignorait, et lui a dit : *Morte morieris*[3]; parce que c'est avancer sa mort; parce qu'elle n'avait d'autre tort que de protéger une pièce dont elle ne sentait pas les conséquences; parce qu'elle n'avait jamais persécuté aucun philosophe; parce que cette cruauté de lui avoir appris qu'elle se meurt est ce qui a

1. Voyez lettre 4090.
2. Voyez *le Pauvre Diable*, vers 222.
3. I. Rois, XXII, 16; Ézéchiel, XXXIII, 8.

ulcéré M. le duc de Choiseul; parce que je le sais, et je le sais parce qu'il me l'a écrit; et je vous le confie, et vous n'en direz rien.

Je voudrais que mon cousin Vadé eût pu parler de la querelle présente[1]; mais, comme il est mort deux ans auparavant, et qu'il n'était pas prophète, il ne pouvait avoir une *vision*.

Je voudrais voir, après ces déluges de plaisanteries et de sarcasmes, quelque ouvrage sérieux, et qui pourtant se fît lire, où les philosophes fussent pleinement justifiés et l'*infâme* confondue.

Je voudrais que les philosophes pussent faire un corps d'initiés, et je mourrais content.

Je voudrais pouvoir vous envoyer une seconde réponse que je viens de faire à une seconde lettre de Palissot, réponse qui passe par M. d'Argental, réponse dans laquelle je lui prouve qu'il a déféré et calomnié le chevalier de Jaucourt, ce qu'il me niait; qu'il a confondu La Mettrie avec les philosophes ; qu'il a falsifié les passages de l'*Encyclopédie*, etc. Je lui parle paternellement; je lui fais un tableau du bien que l'*Encyclopédie* faisait à la France; puis vient un Abraham Chaumeix qui fournit des mémoires absurdes à maître Joly de Fleury, frère de l'intendant de ma province. Joly croit Chaumeix, le parlement croit Joly ; on persécute, et c'est dans ces circonstances que vous venez percer, vous Palissot, des gens qu'on a garrottés! vous les calomniez! Votre feuille peut être lue de la reine et des princes qui lisent volontiers une feuille, et qui ne confronteront point sept volumes in-folio, etc. Vous faites donc un très-grand mal. Qu'y a-t-il à faire ? Votre pièce a réussi ; il faut ajouter à ce succès la gloire de vous rétracter. Il n'en fera rien, et alors j'aurai l'honneur de vous envoyer ma lettre. Je la crois hardie et sage ; nous verrons si M. d'Argental la trouvera telle.

Je voudrais savoir quel est l'ouvrage auquel vous vous occupez. On dit qu'il est admirable ; je le crois : il n'y a que vous qui écriviez toujours bien, et Diderot parfois; pour moi, je ne fais plus que des coïonneries. Je voudrais vous voir avant de mourir. Je voudrais que Rousseau ne fût pas tout à fait fou, mais il l'est. Il m'a écrit une lettre[2] pour laquelle il faut le baigner, et lui donner des bouillons rafraîchissants.

Je voudrais que vous écrasassiez l'*infâme;* c'est là le grand point. Il faut la réduire à l'état où elle est en Angleterre, et vous

1. Dans la satire du *Pauvre Diable*.
2. Voyez sa lettre n° 4153, et celles de Voltaire des 19 mars 1761 et 9 janvier 1765.

en viendrez à bout, si vous voulez. C'est le plus grand service qu'on puisse rendre au genre humain.

Adieu, mon grand homme; je vous embrasse tendrement.

4166. — A M. THIERIOT.

Aux Délices, 23 juin.

La poste part; je n'ai que le temps de vous dire, mon cher ami, que vous ne savez ce que vous dites; que je sais mieux que vous l'aventure de Robin, et les sentiments de ceux qui l'ont fait coffrer, et le tort extrême qu'on a eu de fourrer Mme la princesse de Robecq dans une querelle de comédie; et qu'on trouve à Versailles le *Mémoire* de Pompignan aussi sot qu'à Paris, et qu'un compliment de M. de La Vauguyon[1] n'est qu'un compliment, et qu'il ne faut point s'alarmer, et que les bons cacouacs auront toujours le public pour eux, et qu'il faut rire.

Par quelle fatalité me dit-on toujours : « Vous avez lu le *Mémoire* de Pompignan; que dites-vous de ce mémoire et de sa généalogie? » Et personne ne me l'envoie, et je suis tout honteux.

J'ai reçu une grande lettre de Jean-Jacques Rousseau[2]; il est devenu tout à fait fou; c'est dommage.

J'ai commencé ma lettre, mon cher ami, par ces beaux mots : Vous ne savez ce que vous dites; j'ajoute à présent que vous ne savez ce que vous faites, car il vaudrait bien mieux venir aux Délices, dans la chambre des fleurs, que d'aller chez un médecin dont vous n'avez pas besoin, puisque vous êtes gros et gras.

J'ai vu Marmontel; il est gros et gras aussi, et, de plus, m'a paru fort aimable. Il soutient sa disgrâce en homme qui ne la méritait pas.

J'ai *la Vision*, j'en ai deux exemplaires; mais, pour Dieu, faites-moi avoir *Moses's Legation*[3], et *l'Interprétation de la Nature*[4].

Je suis dans un commerce très-vif avec le bienheureux Palissot; je lui ai écrit une lettre paternelle[5], en dernier lieu,

1. Antoine-Paul-Jacques de Quélen, duc de La Vauguyon, nommé dans le *Poëme de Fontenoy*, vers 195. Il était alors gouverneur du duc de Bourgogne, mort en 1761. Il n'est plus guère connu aujourd'hui que par son billet d'enterrement, que Grimm rapporte tout au long dans sa *Correspondance littéraire*, février 1772.

2. Voyez lettre 4153.

3. Ouvrage de Warburton.

4. Voyez lettre 4154.

5. Voyez lettre 4163.

dans laquelle je lui propose de faire une rétractation publique. Adieu, adieu; une autre fois je vous en dirai davantage; mais il faudrait venir chez nous. Je vous embrasse tendrement.

4167. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 juin.

Mon cher ange pardonnera si je n'écris pas de ma main ; on n'est pas de fer, quoiqu'on soit dans un siècle de fer. M. Tronchin est étonné que vos médecins de Paris n'aient pas prévu la pierre bilieuse; je l'ai consulté sur le rhumatisme; il demande des détails, et alors il dira son avis.

Il faudrait, mon divin ange, refondre *l'Écossaise,* changer absolument le caractère de Frelon, en faire un balourd de bonne volonté qui gâterait tout en voulant tout réparer, qui dirait toutes les nouvelles en voulant les taire, et qui influerait sur toute la pièce jusqu'au dernier acte. Cette pièce a été faite bonnement et avec simplicité, uniquement pour faire donner Fréron au diable; elle ne pourrait être supportée au théâtre qu'en cas qu'on la prît pour une comédie véritablement anglaise. Elle ressemble aux toiles peintes de Hollande, qui ne sont de débit que quand elles passent pour être des Indes. Je vous enverrai, je crois, demain cette misère, avec quelques légères corrections. Il est impossible de rien changer aux deux derniers actes, à moins de faire une pièce nouvelle. Je me trompe peut-être, mais je crois que *le Droit du Seigneur* vaut infiniment mieux. Vous aurez le petit embellissement de la fin de *Tancrède* en son temps, afin de ne pas mêler les espèces.

Pour *Médime,* j'en ai par-dessus la tête ; je ne puis rien faire pour elle; je suis son serviteur, et lui souhaite toutes sortes de prospérités. Vous devriez bien donner un *Pauvre Diable* à votre ancien portier; peut-être trouverait-il quelque honnête typographe qui s'en chargerait pour l'édification publique. Tout le monde admire la modestie de Lefranc de Pompignan, et on voit combien le *roi et tout l'univers* prennent le parti de ce grand homme; je crois que Mlle Vadé lui en dira deux mots[1]. J'ai pris la liberté de vous adresser ma seconde réponse à la seconde lettre du sieur Palissot. Cette lettre le met si fortement et si honnêtement dans tout son tort, elle justifie si pleinement Diderot; elle doit faire tellement rougir M. Joly de Fleury sans l'offen-

1. Dans *la Vanité,* satire (voyez tome X).

ser, elle est si mesurée et si vraie dans tous ses points, que je crois que c'est une très-bonne œuvre de se la laisser dérober en ôtant votre nom.

Vous êtes un véritable ange d'avoir fait cette démarche auprès de Mme la comtesse de La Marck; rien n'est plus digne de vous que de protéger Diderot, qui le mérite d'autant plus qu'il est malheureux.

4168. — A MADAME D'ÉPINAI.

30 juin.

Ma charmante et respectable philosophe (car ce nom est toujours beau, malgré la comédie[1] et Joly de Fleury), vous êtes bien bonne de songer aux scènes de Frelon. Si on voulait faire quelque chose de cette pièce, je conseillerais au traducteur de Hume de retrancher absolument ce misérable, qui d'ailleurs ne sert en rien au dénoûment. Je crois deviner que Hume n'a introduit dans son drame anglais ce bélître de Frelon que pour peindre un coquin à qui il en voulait. Ce Frelon est sans doute quelque ennemi de la philosophie anglaise. On veut jouer *l'Écossaise* à Paris, et ce n'est pas mon avis. Le public s'intéresse à l'humiliation des philosophes, qu'il respecte malgré lui; mais il ne prendra aucun plaisir à voir un fripon qu'il méprise. Au reste, ma belle philosophe, si Fabrice, ce bon homme, conseillait des méchancetés à Fréron, vous voyez bien qu'on aurait alors deux coquins au lieu d'un ; et c'est trop. Je crois que Mlle Vadé vous a envoyé *le Pauvre Diable* de son cousin, sous l'enveloppe de M. d'Épinai. Je tiens *la Vanité* d'un frère de la Doctrine chrétienne. Ayez la charité d'accuser la réception de l'une et de l'autre. On m'a parlé du *Russe à Paris*[2], poëme singulier, composé en effet par un Russe qui connaît très-bien la France. Mais il faut savoir si le prophète a reçu le paquet adressé au secrétaire[3] de monseigneur le duc d'Orléans, au Palais-Royal. Comment faut-il faire d'ailleurs pour adresser ses paquets ? est-ce à M. d'Épinai, à l'hôtel des Postes?

Dites-moi des nouvelles de tout, je vous en conjure, madame. Je salue votre belle âme, vos beaux yeux noirs, votre esprit, etc., etc., etc.

1. *Les Philosophes*, par Palissot.
2. Voyez ces trois pièces, tome X.
3. Grimm, en devenant le chargé d'affaires de la ville de Francfort, n'avait pas cessé d'être secrétaire des commandements du duc d'Orléans.

4169. — A M. THIERIOT.

Aux Délices, 30 juin.

Je commence, mon cher ami, par ce qui est le plus intéressant. La personne dont je respecte le nom et le mérite se préparerait probablement de cruels repentirs si elle prenait le parti dont vous parlez. Le service est ingrat dans ce pays-là, les mœurs en général aussi dures que le climat, la jalousie contre les étrangers extrême, le despotisme au comble, la société nulle. Le maréchal Keith n'y put tenir, et aima encore mieux la Prusse : c'est tout dire. L'impératrice est aimable, mais sa santé est fort équivoque ; elle est menacée d'un mal qui ne pardonne guère, et à sa mort il peut y avoir des révolutions. En général, une telle transplantation ne peut convenir qu'à un soldat de fortune, jeune, robuste, et sans ressource ; mais elle est bien peu faite pour un homme d'un si grand nom, encore moins pour une jeune dame élevée en France. Le nom de M***[1] ne doit briller que dans nos armées. Il vaut mieux attendre tout du temps en France, que d'aller chercher l'ennui et le malheur sous le pôle. Tel est mon avis, puisqu'on me le demande. On peut d'ailleurs consulter sur cela M. Alethof, jeune Russe qui parle français comme vous, et dont on m'a montré un petit ouvrage que vous verrez dans peu.

Je vous ai renvoyé *le Pauvre Diable*, de Vadé, que vous m'avez confié ; *questa coglioneria* m'a fort réjoui. M. Bouret a peur de son ombre ; il pouvait très-bien, sans rien risquer, m'envoyer *la Vision*. M. le duc de Choiseul, qui d'ailleurs abandonne Palissot à l'indignation publique, sait très-bien que je condamne plus que personne le trait indécent et odieux contre Mme la princesse de Robecq. Il est absurde de mêler les dames dans des querelles d'auteurs ; voilà des philosophes bien maladroits. Il faut se moquer des Fréron, des Chaumeix, des Lefranc, et respecter les dames, surtout les Montmorency[2].

Des jésuites, ci-devant empoisonneurs des âmes, et aujourd'hui des corps, sont une plaisanterie si bien saisie de tout le monde qu'elle se trouve dans les notes[3] de l'ouvrage intitulé *le Russe à*

1. Sans doute Montmorency. — Voyez le cinquième alinéa de la lettre 4176.
2. Mme de Robecq; voyez tome XXXIX, page 245.
3. La note où se trouvent les expressions concernant les jésuites avait été supprimée. Nous l'avons rétablie à la suite de celle qu'il fit en 1771. Voyez tome X.

Paris, composé par M. Alethof. Les beaux esprits se rencontrent. Ce poëme vaut mieux, à mon avis, que celui que je vous renvoie, et dont pourtant je vous remercie; mais celui du *Russe* est cent fois plus varié, plus intéressant, plus général, plus utile.

La lettre à Palissot ne peut être confiée qu'avec le consentement de M. d'Argental, par les mains de qui elle a passé.

Je n'ai eu que par hasard le Mémoire de Pompignan. Tout le monde me demandait ce que j'en pensais, et personne ne me le faisait tenir.

Je vous prie instamment de me dire ce qu'on fait de l'imprudent et excusable abbé Morellet, de ce pauvre Robin-*mouton*, d'un autre typographe, des jésuites vendeurs d'orviétan[1], des crucifiés[2], et des billets de loterie. Le nouvel emprunt, avec deux tiers en coupons et le tiers en argent, se remplit-il? Vous n'êtes pas homme à être instruit de ce dernier article.

Comment vont vos petites affaires? Comment vous trouvez-vous de votre nouveau gîte[3]? Où logerez-vous dans trois mois?

Vale, et ama antiquum amicum.

4170. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Aux Délices, 2 juillet.

Vous m'avez envoyé, madame, la plus grosse face qui soit à Strasbourg. Oh! que ce frocart a bien l'air du secrétaire d'un intendant! Je l'ai reçu de mon mieux. Il m'a paru enchanté de mon pays. En effet, c'est la plus jolie nature du monde, et personne ne se vante d'avoir une plus belle situation que moi. Je voulais cependant la quitter[4]; mais je suis arrêté par mes bâtiments jusqu'au mois de septembre. J'espère bien alors avoir l'honneur de vous faire ma cour à l'île Jard. Je ne sais pas encore bien positivement si on a repris la ville de Québec. En tout cas, cela n'est bon à reprendre que l'été. Je ne vois pas ce qu'on peut faire de ce vilain pays en hiver. Paris est, l'hiver et l'été, le centre du ridicule. Ramponeau, cabaretier de la Courtille, a occupé la cour et la ville. Les convulsionnaires, qui se crucifient, ont un grand parti, et la Tournelle ne sait pas trop comment les juger.

1. Voyez, tome X, une des notes du *Russe à Paris*.
2. Voyez la lettre suivante.
3. Thieriot, sorti de chez le marquis de Paulmy, était allé demeurer au Marais chez un médecin nommé Baron.
4. Pour aller voir l'électeur palatin à Schwetzingen.

Les jésuites sont poursuivis par les apothicaires pour avoir vendu du vert-de-gris, et sont accusés d'empoisonner *les corps*, après l'avoir été jadis d'empoisonner *les âmes*. On s'est mangé le blanc des yeux pour une mauvaise comédie[1]. Portez-vous bien, madame, et vivez pour voir des temps plus heureux et moins sots.

4171. — A M. LE CONSEILLER LE BAULT[2].

Aux Délices, 3 juillet.

Monsieur, si vous avez un simple tonneau de votre bon vin, une demi-queue, elle sera reçue avec reconnaissance; on la boira à votre santé, on la payera loyalement selon notre coutume; mais il faudra attendre que les chaleurs soient passées. C'est une affaire de fin d'automne : nous verrons alors combien vous voudrez nous donner de vin d'ordinaire. Nous en avons fait venir beaucoup, mais il faut le garder longtemps, nous boirons le vôtre en attendant.

Le président de Brosses, quoique vous vouliez l'excuser en vous moquant de lui, est un négligent, avec le respect que je lui dois, car il pouvait très-bien envoyer du plant de Bourgogne en novembre puisque j'ai planté des brimborions de vigne en décembre qui ont très-bien réussi; ceux que vous eûtes la bonté de m'envoyer vont à merveille, je ne me plains de rien dans mes terres que de la rapacité des gens de justice de Gex, qui ruinent tout le pays. Un procureur nommé *Dulcis*, dont le nom est un contre-sens, fait vingt pages d'écriture pour quelques vaches entrées dans le pré d'un voisin, et vous met en gros caractères deux mots dans une ligne avec une conjonction ou sans conjonction,

Sieur ÉTIENNE,
ami citoyen de
Genève, étant de
séjour à Moin.

} et douze lignes dans une page;

et puis le coquin fait payer 8 livres 10 sous pour sa pancarte, et il en coûte 1 livre, et cela se renouvelle tous les jours : les paysans se réfugient dans le territoire de Genève, le pays se dépeuple, on n'y trouve pas un ouvrier; cela est d'autant plus sérieux que personne n'y met ordre. Je vous supplie très-instamment, monsieur, de vouloir bien me dire comment il faut m'y prendre pour répri-

1. Celle de Palissot.
2. Éditeur, de Mandat-Grancey. — En entier de la main de Voltaire.

mer cet abus intolérable, poussé à l'excès ; j'attends cette grâce de votre humanité et de votre justice.

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments les plus respectueux, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

4172. — A M. SÉNAC DE MEILHAN.

Aux Délices, 4 juillet.

Faites de la prose ou des vers, monsieur ; donnez-vous à la philosophie ou aux affaires, vous réussirez à tout ce que vous entreprendrez. Je suis bien surpris de la conversation du maréchal de Noailles et de milord Stair[1]. Ils ne se parlèrent certainement à Ettingen qu'à coups de canon. M. le maréchal de Noailles s'en alla d'un côté, et l'Anglais de l'autre. Milord Stair vint à la Haye, où je le vis. Ces deux généraux s'écrivirent : j'ai leurs lettres ; mais la prétendue conversation est des *Mille et une Nuits*.

Soyez très-sûr que jamais le lord Stair ne parla à Louis XIV qu'en présence de M. de Torcy ; et le président Hénault sait bien que M. de Torcy n'a jamais entendu cette rodomontade qu'on attribue à Louis XIV, et qui eût été assurément bien mal placée.

Tout ce que vous m'envoyez sur M. le maréchal de Saxe me paraît très-conforme à son caractère. Il est étrange qu'il ait fait la guerre avec une intelligence si supérieure, étant très-chimérique sur tout le reste. Je l'ai vu partir, pour aller conquérir la Courlande, avec deux cents fusils et deux laquais ; revenir en poste pour coucher avec Mlle Lecouvreur, et construire sur la Seine une galère qui devait remonter de Rouen à Paris en douze heures. Sa machine lui coûta dix mille écus, et les ouvriers se moquaient de lui. Mlle Lecouvreur disait : *Qu'allait-il faire dans cette galère*[2] ? C'est pourtant lui qui a sauvé la France, parce qu'il en savait plus que les hommes bornés à qui il avait affaire.

Vous me parlez, monsieur, d'un voyage philosophique vers mon petit pays roman. Vos lettres inspirent le désir de voir celui qui les écrit; ma retraite serait très-honorée, et je serais charmé. Je félicite monsieur votre père[3] d'avoir un fils aussi aimable.

1. Jean Dalrymple, comte de Stair, mort en 1747. Il commandait l'armée anglaise à la journée d'Ettingen, le 27 juin 1743. A cette époque Voltaire se trouvait effectivement à la Haye. (CL.)

2. Molière, *Fourberies de Scapin*, acte II, scène II.

3. Jean Sénac, né près de Lombez vers 1693, premier médecin du roi depuis 1752, mort le 20 décembre 1770.

Assurez-le, je vous prie, de mon attachement, et soyez persuadé de tous les sentiments que vous faites naître dans le cœur du Suisse V.

4173. — A M. BERTRAND.

5 juillet.

Je ne crois pas, mon cher philosophe, qu'il y ait un plus mauvais correspondant que moi. Je ne vous ai point répondu parce que, de jour en jour, je me suis flatté de partir pour la cour palatine; mais quand on a des maçons et des charpentiers, on n'est plus son maître. Les moissons sont venues, je ne sais plus quand je pourrai faire ce voyage. Si je ne pars pas, j'écrirai pour le cabinet[1] de la manière la plus engageante que je pourrai imaginer. L'envie de servir ses amis arrondit le style et échauffe le cœur. L'histoire naturelle cède, pour le présent, à l'histoire de la guerre; les princes ne sont plus occupés que de la façon dont le roi de Prusse succombera ou se tirera d'affaire. On dit qu'on a envoyé le landgrave[2] de Hesse prisonnier à Stade; il l'était déjà dans ses États. Ce prince était *confesseur*, le voilà *martyr:* cela est bien plus beau que d'être landgrave.

On fait, à Paris, la guerre des brochures. Les Palissot, les Pompignan, sont un peu battus en vers et en prose. Cela amuse les badauds de Paris, qui s'occupent plus de ces bagatelles que de ce qui se passe en Silésie. Le Parisien trouve toujours le moyen d'être heureux au milieu des malheurs publics; *et cantilenis miserias solabantur.*

Adieu, mon cher philosophe; je m'imagine que vous êtes à la campagne avec les deux personnes[3] de Berne à qui je suis le plus dévoué. Présentez-leur mes tendres respects, je vous en prie. V.

4174. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT[4].

Samedi, 5 juillet 1760.

Le président, qui est aux Ormes chez M. d'Argenson, me mande qu'il vient de recevoir de vous une lettre charmante, où vous lui parlez de moi, et où vous vous plaignez de ce que je ne vous écris plus; je suis bien aise que vous vous en soyez aperçu: c'était mon intention. Je vous boudais,

1. Voyez lettre 4129.
2. Voyez lettre 3981.
3. M. et Mme de Freudenreich.
4. *Correspondance complète,* édition de Lescure, 1865.

mais cette petite agacerie me fait changer de dessein; j'aime mieux vous dire tous les griefs que j'ai contre vous. Vous ne répondez jamais aux choses que je vous écris, aux questions que je vous fais; vous avez l'air de la défiance ou du dédain. On est inondé ici de petites brochures qu'on vous attribue toutes, sous prétexte qu'en effet il y en a quelques-unes de vous. Si vous me traitiez comme vous devez, c'est-à-dire comme votre véritable amie, ne devrais-je pas recevoir de vous-même ce que vous envoyez certainement à d'autres? J'ai pris le parti de nier qu'aucuns de ces ouvrages fussent de vous: ce n'est pas qu'il n'y en ait quelques-uns où je n'aie cru vous reconnaître; mais je désapprouve si fort que vous soyez pour quelque chose dans la guerre des rats et des grenouilles (comme vous la nommez fort bien), que je ne puis consentir à flatter la vanité d'un des deux partis, et même de tous les deux, en vous croyant l'ami des uns et l'ennemi des autres. J'aurais pourtant été bien aise que vous m'eussiez envoyé *le Pauvre Diable;* je ne puis pas parvenir à l'avoir. Voilà Mme de Robecq morte, mais elle a trop tardé: six mois plus tôt nous auraient épargné une immensité de mauvais ouvrages; cependant je serais fâchée que nous n'eussions pas *la Vision*[1]. D'ailleurs, monsieur, soyez sûr qu'il n'y a rien de plus ennuyeux, de plus fastidieux, que tous ces écrits et tous leurs auteurs; des cyniques, des pédants, voilà les beaux esprits d'aujourd'hui; votre nom ne devrait jamais se trouver dans leurs querelles. Je trouve aussi que vous avez fait beaucoup trop d'honneur à M. de Pompignan. Si vous reveniez ici, monsieur, je serais bien étonnée si aucun de tous ces gens-là vous paraissait aimable et digne de votre protection. Il y en a d'honnêtes gens, j'en conviens, et même qui ont du goût et de l'esprit, mais nul usage du monde, nulle politesse, nulle gaieté, nul agrément.

Je suis au désespoir de n'avoir pas pu prévoir les malheurs qui me sont arrivés, et de n'avoir pas connu ce que c'était que l'état de la vieillesse avec une fortune des plus médiocres. J'aurais quitté Paris, je me serais établie en province; là j'aurais joui d'une plus grande aisance, et je ne me serais pas aperçue d'une grande différence pour la société et la compagnie.

Je ne sais plus que lire. Vous pourriez m'envoyer bien des choses, mais vous ne m'en trouvez pas digne. Je jugerai, par votre réponse, si vous souhaitez véritablement maintenir notre correspondance; il faut qu'elle soit fondée sur l'amitié et la confiance; sans cela, ce n'est pas la peine. Je vous aimerai, je vous admirerai toujours; mais je m'interdirai de vous le dire.

Permettez-moi de finir par un conseil. Lisez la fable du *Rat, de la Grenouille et de l'Aigle.*

4175. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 juillet.

Mon cher ange, il faut faire ses foins et ses moissons à la fois, veiller à son bâtiment, apprendre ses rôles pour les comé-

1. *Les Visions de M. Palissot*, pamphlet de l'abbé Morellet contre Palissot.

dies que nous allons jouer, avoir une correspondance suivie avec ma cousine Vadé, avec M. de Kouranskoy, cousin germain de M. Alethof, avec le frère de la *Doctrine chrétienne*, auteur de *la Vanité*. Cependant M. de Courteilles, qui s'en va aux eaux de Vichy, me laisse en proie aux publicains maudits dans l'Écriture; et, quoiqu'il soit démontré que je ne suis point seigneur de la Perrière, on veut me faire payer les dettes du roi; Lefranc de Pompignan ne me traiterait pas plus rudement. M. le duc de Richelieu s'enfuit à Bordeaux sans me faire réponse, et sans m'envoyer un passe-port que je lui ai demandé pour un pauvre diable de Gascon hérétique ; et voilà mon hérétique sur le point d'être ruiné. Malgré tout cela, mon divin ange, voici encore quelques corrections nécessaires que le traducteur de M. Hume vous envoie. Maître Aliboron, dit Fréron, est un ignorant bien impudent de dire que le poëte-prêtre Hume n'est pas frère de Hume l'athée; il ne sait pas que Hume le prêtre a dédié une de ses pièces à son frère.

J'avais tant crié après le *Mémoire* du sieur Lefranc de Pompignan qu'on m'en a envoyé trois par la dernière poste. Heureusement le frère de la *Doctrine chrétienne*, et M. de Kouranskoy, cousin germain de M. Alethof, en avaient chacun un.

Mon divin ange, je ne peux regarder *Médime* d'un mois. Il ne faut pas se morfondre et s'appesantir sur son ouvrage ; cela glace l'imagination.

A la façon dont vous parlez, on dirait que Mme de Robecq est morte[1] ; j'en suis fâché; la mort d'une belle femme est toujours un grand mal. Est-il vrai que Mme du Deffant prend parti contre la philosophie, et qu'elle m'abandonne indignement? Comment suis-je auprès de M. le duc de Choiseul ? a-t-il fait voir à Mme de Pompadour l'élucubration de M. de Kouranskoy ?

Je vous conjure de vous servir de toute votre éloquence pour lui dire que, s'il arrive malheur à *Luc*, il n'en résultera pas malheur à la France ; que le Brandebourg restera toujours un électorat; qu'il est bon qu'il n'y ait pas d'électeur assez puissant pour se passer de la protection du roi ; que tous les princes de l'empire auront toujours recours à cette protection *contra l'aquila grifagna*[2].

1. La princesse de Robecq était morte depuis deux jours quand Voltaire écrivait ; voyez tome XXXIX, page 245.

2. C'est Louis Alamanni qui, dans un dialogue allégorique entre le coq et l'aigle, a dit :

. . . . aquila grifagna
Che per più divorar due becchi porta.

Nota bene que si *Luc* était déconfit cette année, nous aurions la paix l'hiver prochain.

Mlle Vadé se recommande à Robin-*mouton*[1].

Mon divin ange, donnez des copies de ma lettre paternelle à Palissot[2]. Où est donc la difficulté de mettre trois étoiles au lieu de votre nom, de dire la personne *à qui je me suis adressé*, ou de mettre tout ce qui vous plaira?

Mais revenons à *l'Écossaise*. Qui sont donc les malintentionnés qui prétendent que ce n'est pas une traduction, et qui veulent la mettre sous mon nom, pour la faire tomber? Ah! les méchantes gens!

Il y a encore des malvivants qui prétendent que je ne suis pas chez moi de mon bon gré[3], qui l'impriment, qui veulent le faire croire; fi, que cela est vilain! Il faut bien dire, bien soutenir qu'il ne tient qu'à moi d'aller rire à leur nez, à Paris; mais que j'aime mille fois mieux rire où je suis; il faut qu'ils sachent que je suis heureux, et qu'ils crèvent.

Il y a plus de deux mois qu'on m'a envoyé l'épigramme assez plate contre Fréron. Je joins à mon paquet les lettres originales de l'ami Palissot. Je vous prierai d'avoir la bonté de me les renvoyer.

J'ajoute, mon divin ange, que le commentateur de M. Alethof s'est trompé dans ses notes. Il faut mettre le 14[4] au lieu du 10, jour de l'anniversaire de Henri IV.

Mme Scaliger n'aurait pas fait cette faute. Je lui présente mes tendres respects, et me réjouis de sa santé; et je vous aime encore plus que de coutume.

Un petit mot encore. Pourquoi changer le nom de Frelon? Est-ce la faute de Hume s'il y a un cuistre dans Paris qui porte un nom, lequel a un rapport éloigné au mot de frelon? De plus, songeons que, s'il est bon de rire, il est meilleur de rire aux dépens des méchants. Mais ce petit hypocrite de Joly de Fleury, ce petit ballon noir, gonflé de vapeurs puantes, aura son tour[5], si Dieu n'y met la main.

Vous a-t-on dit que cette grosse masse de chair fraîche, nommée le landgrave de Hesse, est en prison à Stade?

1. Le libraire Robin, mis en prison comme vendeur et distributeur de *la Vision de Charles Palissot*, en était sorti le 25 juin précédent.
2. Lettre 4163.
3. Voyez ci-après la lettre à lord Lyttelton, du mois de septembre 1760.
4. Voyez les additions à l'une des *Notes du Russe à Paris*, tome X.
5. Voyez, tome X, l'*Épître à Mlle Clairon*, du 1er janvier 1761.

J'entends murmurer la prise de Marbourg. On ne saura que demain si la chose est vraie.

L'oncle et la nièce baisent le bout de vos ailes.

4176. — A M. THIERIOT.

A Tournay, 7 juillet.

Vous m'avez comblé de joie, mon ancien ami, par votre lettre du 28. Je ne crois pas que M. d'Alembert se fasse Prussien si aisément. Le *Salomon du Nord* doit être un peu embarrassé après la perte de ses vingt[1] mille hommes à Landeshut, ayant sous son nez quatre-vingt mille Autrichiens, et cent mille Russes à son *cul*, lesquels Russes sont de rudes Potsdamites[2].

Je ne sais si je me trompe, mais j'ai une grande idée de l'année 1760. On me mande qu'on vient d'envoyer prisonnier à Stade le landgrave de Hesse[3] ; je n'en suis pas surpris ; il y a trois ans qu'il était prisonnier, et, en dernier lieu, il l'était encore dans ses États.

On dit que le duc de Broglie,

> Sage en projets, et vif dans les combats[4],

a pris Marbourg et son château avec douze cents hommes.

Le *Salomon du Nord* m'écrit toujours ; il me mande[5] que le 19 juin il a voulu donner bataille à M. de Daun, qu'il n'a pu en venir à bout; mais que ce qui est différé n'est pas perdu. Il aime toujours à écrire en prose et en vers, dans quelque situation qu'il se trouve; mais je n'ai jamais pu obtenir de lui qu'il réparât, par la moindre galanterie, l'indigne traitement fait à ma nièce dans Francfort. Tant pis pour lui ; n'en parlons plus.

Je vous ai mandé ce que je pensais d'un voyage en Russie. J'aime fort *le Russe à Paris*, mais je n'aime point que le premier baron chrétien soit Russe. Songez que ces Russes ne sont chrétiens que depuis six cents ans, ou environ, et qu'il y avait déjà

1. Lisez *dix* mille ou environ. — Le 23 juin précédent, La Motte-Fouqué, l'un des généraux de Frédéric, était tombé au pouvoir de Laudon, à Landeshut, après avoir reçu plusieurs blessures, et vu exterminer presque tout son corps d'armée. (Cl.)

2. Allusion aux goûts antiphysiques de Frédéric. (B.)

3. Voyez lettres 3981 et 4173.

4. Vers 17 du *Pauvre Diable;* voyez tome X.

5. D'après la lettre de Frédéric, du 21 juin (voyez n° 4162), c'est le 20 qu'il avait voulu livrer bataille.

plusieurs siècles que les Montmorency étaient baptisés. Je ne veux ni baron chrétien[1] à Archangel, ni premier philosophe[2] en Brandebourg.

Maître Aliboron, dit Fréron, me paraît furieusement bête. Il conte qu'un jour la nouvelle se répandit qu'il était aux galères, et il est assez aveugle pour ne pas voir que c'est une nouvelle toute simple[3].

Ramponeau[4] n'est point si plaisant que *le Pauvre Diable;* mais *Ramponeau* peut tenir son coin dans le *Recueil*[5], quand ce ne serait qu'en faveur de la cabaretière Rahab, aïeule de qui vous savez[6].

Dites à l'abbé Trublet qu'il faut qu'il se réconcilie avec les vers, comme Pompignan le prêtre *avec l'esprit*[7].

Dites à Protagoras[8] qu'il se trompe grossièrement, pour la première fois de sa vie, s'il pense que M. le duc de Choiseul protége les *Polissots* et les *Frelons*, au point de prendre leur parti contre des hommes qu'il estime. Il les a protégés en grand seigneur, tel qu'il est : il leur a donné du pain ; mais il est si loin de prendre leur parti qu'il trouvera fort bon qu'on les assomme de coups de canne. On aurait beaucoup mieux fait de prendre ce parti que d'aller fourrer mal à propos la fille[9] de M. le duc de Luxembourg dans des querelles de comédie.

Je savais déjà que Robin-*mouton* devait retourner à sa bergerie. Je ne sais si l'abbé Morellet ne restera pas encore quelques jours dans son château[10]; c'est dommage qu'un aussi bon officier ait été fait prisonnier à l'entrée de la campagne.

Vous devriez bien, conjointement avec Protagoras, m'envoyer une liste des ennemis et de leurs ridicules : cela sera un peu long, mais il faut travailler pour le bien de la patrie. Je voudrais un peu de faits ; je voudrais jusqu'aux noms de baptême, si cela

1. Le comte de Montmorency, chez lequel avait demeuré Thieriot, rue Saint-Honoré.

2. Allusion à d'Alembert.

3. Voyez tome V, page 415.

4. Le *Plaidoyer de Ramponeau;* voyez tome XXIV, page 115.

5. *Recueil des facéties parisiennes* dont Voltaire fit la préface ; voyez tome XXIV, page 127.

6. Voyez la généalogie de Jésus-Christ dans Matthieu, I, 5 ; voyez aussi Josué, II, 1 ; et VI, 17, 25.

7. Voyez la lettre 3789.

8. D'Alembert.

9. Mme de Robecq.

10. Il n'en sortit que le 30 juillet.

se pouvait : les noms de saints font toujours un très-bon effet en vers. Je ne sais si l'abbé Trublet est de cet avis.

Nous avons ici une espèce de plaisant qui serait très-capable de faire une façon de *Secchia rapita*, et de peindre les ennemis de la raison dans tout l'excès de leur impertinence. Peut-être mon plaisant fera-t-il un poëme gai et amusant sur un sujet qui ne le paraît guère. *La Dunciade* de Pope me paraît un sujet manqué.

Il est important encore de savoir le nom du libraire qui imprime le *Journal de Trévoux*, le *Journal chrétien*, ou tels autres rogatons ; si ce libraire a femme, ou fille, ou petit garçon, car il faut de l'amour et de l'intérêt dans le poëme ; sans quoi, point de salut. En un mot, mon plaisant veut rire et faire rire, et mon plaisant a raison, car on commence à se lasser des injures sérieuses ; mais gardez le secret à mon plaisant. Interim, *I am with all my heart yours.*

4177. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 juillet.

Mon divin ange, je crois que la plaisanterie ne finira pas. On dit qu'il la faut courte ; mais celle-ci m'amusera longtemps, à moins qu'elle ne vous ennuie.

Il me vient une idée que vous savez sans doute. Il faut, en dépit des dévots, mettre Diderot de l'Académie. Mettez-vous à la tête de la cabale, nous aurons pour nous tous les philosophes. M. de Choiseul, Mme de Pompadour, ne s'opposeront pas à son élection ; je me flatte même qu'ils nous aideront. Quelle belle réponse ce serait à l'infamie de Palissot ! Entreprenez cette affaire, et réussissez ; je serai au comble de la joie. La chose ne me paraît pas difficile, et, si elle l'est, c'est une nouvelle raison pour l'entreprendre.

N. B. Dans *l'Écossaise*, page 25, quand le chevalier Monrose sort, et qu'avant de finir la scène troisième il demande, à part, à Fabrice si milord Falbrige est à Londres, et qu'il demande au maître du café si ce lord vient souvent dans la maison, le cafetier répond : *Il y vient quelquefois;* il doit répondre : *Il y venait avant son voyage d'Espagne* [1].

Cette petite particularité est nécessaire : 1° pour faire voir que Monrose ne vient pas sans raison se loger dans ce café-là ; 2° qu'il

1. Nous avons suivi le texte donné ici par Voltaire ; voyez tome V, page 426.

a besoin de Falbrige; 3° pour prévenir les esprits sur la mort de ce Falbrige; 4° pour fonder la demeure de Lindane près d'un café où ce Falbrige *vient quelquefois*.

C'est un rien; mais rien c'est beaucoup.

Mon cher ange, la détention de la chair fraîche du landgrave [1] ne se confirme pas; cependant je ne parierais pas contre.

Je vous écris fort à la hâte, mais j'ai bien plus de hâte de recevoir de vos nouvelles. Je n'ai pas un moment à moi, car j'ai quelque chose en tête, et toujours pour rire.

Par la sambleu!..... je ne croyais pas être
Si plaisant que je suis [2].

4178. — A M. D'ALEMBERT.

9 juillet.

Mon cher philosophe, j'ai la vanité de croire que vous avez la même idée que moi. Vous voulez que Diderot entre à l'Académie; vous le voulez, et il faut en venir à bout. Ne croyez point du tout que M. le duc de Choiseul vous barre; je vous le répète, je ne vous trompe pas; il se fera un mérite de vous servir, vous et les penseurs. Quoi! vous imaginez qu'il vous en veut, parce qu'il a donné du pain à Palissot, fils de son homme d'affaires, et qu'il a souffert dans son antichambre son ancien préfet Fréron! Il a laissé jouer la *Palissoterie* pour rire, pour complaire à l'extravagance d'une pauvre malade. Je vous jure que, si cette malade était morte le jour de la représentation, jamais l'auteur de *la Vision* n'eût été à la Bastille; d'ailleurs il abandonne Palissot aux coups de bâton, si quelqu'un veut prendre la peine de lui en donner. Il y a très-grande apparence qu'il protégera Diderot. Il ne sera pas difficile d'avoir pour nous Mme de Pompadour; l'évêque d'Orléans [3] ne parlera pas contre lui comme eût fait le mage *Yebor* [4], qui signait toujours *l'âne évêque de Mirepoix*, au lieu de signer *l'anc.*; il croyait mettre l'abréviation d'*ancien*, et il signait son nom tout au long.

En un mot, il faut mettre Diderot à l'Académie: c'est la plus belle vengeance qu'on puisse tirer de la pièce contre les philo-

1. Voyez lettres 3981 et 4173.
2. *Le Misanthrope*, acte I, scène VII.
3. Louis Sextius de Jarente de La Bruyère, né à Aix en 1706, évêque de Digne en 1747, d'Orléans en 1758, mort en 1788. Il avait ce qu'on appelait la feuille des bénéfices, et se distingua par sa conduite scandaleuse. (B.)
4. Anagramme de Boyer.

sophes. L'Académie est indignée contre Lefranc de Pompignan; elle lui donnera avec plaisir ce soufflet à tour de bras. Je ferai un feu de joie lorsque Diderot sera nommé, et je l'allumerai avec le réquisitoire de Joly de Fleury, et le déclamatoire de Lefranc de Pompignan. Ah! qu'il serait doux de recevoir à la fois Diderot et Helvétius! Mais notre siècle n'est pas digne d'un si grand coup. Bonsoir, âme ferme que j'aime.

J'ai, depuis si mois, une envie de rire qui ne me quitte point. Ne pourrais-je avoir quelques anecdotes sur Gauchat, Moreau[1], Chaumeix, Hayer, Trublet, et leurs complices?

4179. — A MADAME D'ÉPINAI.

9 juillet.

Ma belle philosophe, les plaisanteries ne finiront point. Les Comédiens Italiens voulaient jouer *l'Écossaise*[2]; les Français la revendiquent, et voilà la *Requête* du traducteur *à Messieurs les Parisiens*. Mais, raillerie à part, il faut que le prophète négociateur négocie l'admission de Diderot à l'Académie. Je crois le succès assuré. Quelle belle vengeance de Lefranc de Pompignan et de Joly de Fleury, et de Palissot *de Montenoi*, et de maître Aliboron, dit Fréron! J'ai besoin de savoir si le prophète a reçu mon paquet adressé au Palais-Royal[3].

N. B. qu'il faut absolument mettre Diderot de l'Académie. Je viendrai en poste lui donner ma voix, si cela est nécessaire.

Je me mets à vos pieds, ma belle philosophe.

4180. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 juillet.

Mon divin ange, mettez Diderot de l'Académie; c'est le plus beau coup que l'on puisse faire dans la partie que la raison joue contre le fanatisme et la sottise. Je vous promets de venir donner ma voix. Je vous embrasserai, et je repartirai pour ma douce retraite après avoir signalé mon zèle en faveur de la bonne cause. J'ai les passions vives. Je me meurs d'envie de vous revoir, et je ne peux trouver un plus beau prétexte que celui de venir donner ma voix à Socrate, et des soufflets à Anitus.

1. J.-N. Moreau, l'auteur des *Cacouacs*.
2. Voyez tome V, page 403.
3. Grimm, comme secrétaire des commandements du duc d'Orléans, y avait un appartement.

Il me semble que Diderot doit compter sur la pluralité des suffrages; et si, après son élection, les Anitus et les Mélitus font quelques démarches contre lui auprès du roi, il sera très-aisé à Socrate de détruire leurs batteries en désavouant ce qu'on lui impute, et en protestant qu'il est aussi bon chrétien que moi.

M. le duc de Choiseul dit que vous ne l'aimez plus ; vous l'avez donc bien grondé. Imposez-lui pour pénitence de faire entrer Diderot à l'Académie. Il faudrait qu'il daignât en être lui-même, et introduire Diderot : ce serait Périclès qui mènerait Socrate.

Il me reste encore un *Russe;* je vous l'envoie. Mais pourquoi n'imprime-t-on pas à Paris ces choses honnêtes, tandis qu'on imprime des Fréronades et des Pompignades ?

Voulez-vous avoir la bonté de donner l'incluse [1] à l'ambassadeur de Francfort? Il est ambassadeur d'une fichue ville. Je le barrerai dans ses négociations, mais ce ne sera pas dans celle de faire recevoir Diderot chez les Quarante.

4181. — A M. DAMILAVILLE [2].

11 juillet.

La personne, monsieur, à qui vous avez écrit une lettre sans date, et à qui vous avez eu la bonté d'envoyer les pièces ci-jointes, a l'honneur de vous les renvoyer, comme vous le lui avez expressément recommandé. Elle pense absolument comme vous sur toutes les affaires dont vous lui parlez, excepté sur les louanges que vous lui donnez. La multitude des affaires du bureau et une assez mauvaise santé ne me permettent pas une lettre fort longue; on est très-sensible à votre politesse.

Trouvez bon qu'on supprime une signature inutile; il faut dérouter les curieux.

4182. — A M. COLINI.

Au château de Tournay, 11 juillet.

Caro Colini, sapete bene che, in punto di dedicazioni [3], la brevità è la prima virtù. Mandate mela, e vene dirò il mio parere.

1. La lettre suivante à Damilaville, que Voltaire avait adressée à Grimm.

2. Étienne-Noël Damilaville, né à Paris le 21 novembre 1723, mort le 13 décembre 1768.

3. Colini, songeant alors à publier son *Discours sur l'Histoire d'Allemagne,* qui parut à Manheim en 1761, voulait dédier cet ouvrage à Marie-Élisabeth, électrice palatine (née en 1721), et il consultait Voltaire relativement à sa dédicace. (Cl.)

Mais voici une meilleure affaire. Notre ministère doit de l'argent à la ville de Francfort-sur-le-Mein. M. le duc de Choiseul me protége beaucoup ; le roi est content de moi. Voici le moment de faire arrêt sur l'argent dû à Francfort. Envoyez-moi un petit écrit conçu en ces termes : « Je donne pouvoir à M. de Voltaire de répéter pour moi, devant qui il appartiendra, la somme de deux mille écus d'empire, qui me furent pris à Francfort-sur-le-Mein, le 20 juin 1753, lorsque je fus arrêté par les soldats de ladite ville, conjointement avec M. de Voltaire et Mme Denis, contre le droit des gens. » Envoyez-moi cet écrit sur un petit carré de papier que je joindrai à ma requête. J'espère qu'enfin vos deux mille écus d'empire vous seront rendus; cela vaudra une *dédicace; e vi auguro ogni felicità.*

4183. — AU PÈRE DE MENOUX[1].

11 juillet.

En vous remerciant du Discours royal[2] et de vos quatre lignes.

Mettez-moi, je vous prie, aux pieds du roi *ad multos annos.*

Envoyez surtout beaucoup d'exemplaires en Turquie, ou chez les athées de la Chine : car, en France, je ne connais que des chrétiens. Il est vrai que, parmi ces chrétiens, on se mange le blanc des yeux pour la grâce efficace et versatile, pour Pasquier-Quesnel et Molina, pour des *billets de confession.* Priez le roi de Pologne d'écrire contre ces sottises, qui sont le fléau de la société : elles ne sont certainement bonnes ni pour ce monde ni pour l'autre.

Berthier est un fou et un opiniâtre, qui parle à tort et à travers de ce qu'il n'entend point. Pour le révérend père colonel de mon ami Candide, avouez qu'il vous a fait rire, et moi aussi. Et vous, qui parlez, vous seriez le révérend père colonel dans l'occasion, et je suis sûr que vous vous en tireriez bien, et que vous auriez très-bon air à la tête de deux mille hommes.

Je suis très-fâché que votre palais de Nancy soit si loin de mes châteaux, car je serais fort aise de vous voir ; nous avons,

1. Voyez tome XXXVIII, page 170.
2. *L'Incrédulité combattue par le bon sens; Essai philosophique par un roi,* 1760, in-12, et qui fait partie des *Œuvres du philosophe bienfaisant* (Stanislas), 1763, quatre volumes in-8° et in-12, était regardé, par Voltaire, comme un ouvrage de la façon du Père de Menoux (voyez lettre 4238).

l'un et l'autre, d'excellent vin de Bourgogne, nous le boirions au lieu de disputer.

Une dévote en colère disait à sa voisine : « Je te casserai la tête avec ma marmite. — Qu'as-tu dans ta marmite? dit l'autre. — Un bon chapon, répondit la dévote. — Eh bien! mangeons-le ensemble, » dit la bonne femme.

Voilà comme on en devrait user. Vous êtes tous de grands fous, molinistes, jansénistes, encyclopédistes. Il n'y a que mon cher Menoux de sage; il est à son aise, bien logé, et boit de bon vin. J'en fais autant; mais, étant plus libre que vous, je suis plus heureux. Il y a une tragédie anglaise qui commence par ces mots : *Mets de l'argent dans ta poche, et moque-toi du reste.* Cela n'est pas tragique, mais cela est fort sensé. Bonsoir. Ce monde-ci est une grande table où les gens d'esprit font bonne chère : les miettes sont pour les sots, et certainement vous êtes homme d'esprit. Je voudrais que vous m'aimassiez, car je vous aime.

4184. — A M. PALISSOT.

12 juillet[1].

Votre lettre[2] est extrêmement plaisante, et pleine d'esprit, monsieur. Si vous aviez été aussi gai dans votre comédie des *Philosophes,* ils auraient dû aller eux-mêmes vous battre des mains; mais vous avez été sérieux, et voilà le mal.

Entendons-nous, s'il vous plaît; j'aime à rire, mais nous n'en sommes pas moins persécutés. Maître Abraham Chaumeix et maître Jean[3] Gauchat ont été cités dans le réquisitoire de maître Joly de Fleury; on nous a traités de perturbateurs du repos public, et, qui pis est, de mauvais chrétiens. Maître Lefranc de Pompignan m'a désigné très-injurieusement devant mes trente-huit confrères. On a dit à la reine et à monseigneur le dauphin que tous ceux qui ont travaillé à l'*Encyclopédie,* du nombre desquels j'ai l'honneur d'être, ont fait un pacte avec le diable. Maître Aliboron, dit Fréron, veut me faire aller à l'immortalité dans ses admirables feuilles, comme Boileau a éternisé Chapelain et Cotin. Oh! je suis assez bon chrétien pour leur pardonner dans le fond du cœur, mais non pas au bout de ma plume.

1. Cette lettre, dont Palissot n'avait d'abord publié qu'un extrait, fut, bientôt après, imprimée séparément sous ce titre : *Copie de la troisième lettre de M. de Voltaire à M. Palissot,* et datée du 18 juillet. (B.)

2. La lettre de Palissot à laquelle répond Voltaire est du 7 juillet.

3. Il se nommait Gabriel Gauchat; voyez une note de la lettre 4226.

Permettez que je vous dise très-naturellement et très-sérieusement que votre Préface, donnée séparément après votre pièce, est une accusation en forme contre mes amis, et peut-être contre moi. J'en avais déjà deux exemplaires avant que j'eusse reçu le vôtre; on m'avait indiqué les passages où vous vous étiez trompé; je les avais confrontés. En un mot, je suis très-fâché qu'on accuse mes amis et moi de n'être pas bons chrétiens; je tremble toujours qu'on ne brûle quelque philosophe sur un malentendu. Je suis comme Mlle de Lenclos, qui ne voulait pas qu'on appelât aucune femme p...... Je consens qu'on dise de moi que je suis un radoteur, un mauvais poëte, un plagiaire, un ignorant; mais je ne veux pas qu'on soupçonne ma foi. Mes curés rendent bon témoignage de moi; et je prie Dieu tous les jours pour l'âme de frère Berthier. Frère Menoux, qui aime passionnément le bon vin, et qui a beaucoup d'argent en poche[1], est obligé de me rendre justice. J'ai fait ma confession de foi[2] au frère de La Tour; j'étais même assez bien auprès du défunt pape[3], qui avait beaucoup de bontés pour moi parce qu'il était goguenard. Aussi, ayant pour moi tant de témoignages, et surtout celui de ma bonne conscience, je peux bien avoir quelque chose à craindre dans ce monde-ci, mais rien dans l'autre.

J'ai lu les vers du *Russe* sur les merveilles du siècle. Il y a une note qui vous regarde[4] : on y dit que vous vous repentez d'avoir assommé ces pauvres philosophes, qui ne vous disaient mot. Il est beau et bon de ne pas mourir dans l'impénitence finale; pardonnez à ce pauvre Russe qui veut absolument que vous ayez tort d'avoir insinué que mes chers philosophes enseignent à voler dans la poche. On prétend que c'est M. Fantin[5], curé de Versailles, qui volait ses pénitentes en couchant avec elles, et ses pénitents en les confessant. Dieu veuille avoir son âme! A l'égard de la vôtre, je voudrais qu'elle fût plus douce avec mes encyclopédistes, qu'elle me pardonnât toutes mes mauvaises plaisanteries, et qu'elle fût heureuse.

Je vous dirai ce que je viens d'écrire à frère Menoux[6]. Il y avait une vieille dévote très-acariâtre qui disait à sa voisine : « Je te

1. Voyez lettre 3990.
2. C'est la lettre 1797; voyez tome XXXVI, page 424.
3. Benoît XIV, à qui Voltaire avait dédié *Mahomet*.
4. Il y a même un vers où Palissot est nommé. Voyez tome X, *le Russe à Paris*, texte et notes.
5. Voltaire a souvent parlé de Fantin; voyez tome XXVI, page 306.
6. Voyez la lettre 4183.

casserai la tête avec ma marmite. — Qu'as-tu dans ta marmite? dit la voisine. — Il y a un bon chapon gras, répondit la dévote. —Eh bien, mangeons-le ensemble, » dit l'autre. Je conseille aux encyclopédistes, jansénistes, molinistes, à vous tout le premier, et à moi, d'en faire autant.

Que reste-t-il à faire après qu'on s'est bien harpaillé ? à mener une vie douce, tranquille, et à rire.

P. S. Voilà une f..... guerre, depuis le chien de Discours de Lefranc jusqu'à *la Vision*.

Ma foi, juge et plaideurs, il faudrait tout lier [1].

4185. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

14 juillet.

Si vous aviez voulu, madame, avoir *le Pauvre Diable, le Russe à Paris*, et autres drogues, vous m'auriez donné vos ordres ; vous auriez du moins accusé la réception de mes paquets. Vous ne m'avez point répondu, et vous vous plaignez [2]. J'ai mandé [3] à votre ami que vous êtes assez comme les personnes de votre sexe, qui font des agaceries, et qui plantent là les gens après les avoir subjugués.

Il faut vous mettre un peu au fait de la guerre des rats et des grenouilles [4] ; elle est plus furieuse que vous ne pensez. Lefranc de Pompignan (page 9 [5]) a voulu succéder à M. le président Hénault dans la charge de surintendant de la reine, et être encore sous-précepteur ou précepteur des Enfants de France, ou mettre l'évêque son frère dans ce poste. Ce *Moïse* et cet *Aaron* [6], pour se rendre plus dignes des faveurs de la cour, ont fait ce beau Discours à l'Académie qui leur a valu les sifflets de tout Paris. Leur projet était d'armer le gouvernement contre tous ceux qu'ils accusaient d'être *philosophes*, de me faire exclure de l'Académie, de faire élire à ma place l'évêque du Puy, et de purifier ainsi le sanctuaire profané. Je n'en ai fait que rire, parce que, Dieu merci, je ris de tout. Je n'ai dit qu'un mot, et ce mot a fait éclore vingt

1. Racine, *les Plaideurs*, acte I, scène viii.
2. La lettre de Mme du Deffant était du 5 juillet.
3. Cette lettre à Hénault manque.
4. Sujet de la *Batrachomyomachie*, poëme attribué à Homère.
5. Nous n'avons pu découvrir quel était l'écrit à la page 9 duquel se trouvait ce que rapporte Voltaire; voyez ci-après, lettre 4238.
6. Voyez la note 3, tome XXIV, page 261.

brochures, parmi lesquelles il y en a quelques-unes de bonnes, et beaucoup de mauvaises.

Pendant ce temps-là est arrivé le scandale de la comédie des *Philosophes*. Mme de Robecq a eu le malheur de protéger cette pièce, et de la faire jouer. Cette malheureuse démarche a empoisonné ses derniers jours. On m'a mandé[1] que vous vous étiez jointe à elle; cette nouvelle m'a fort affligé. Si vous êtes coupable, avouez-le-moi, et je vous donnerai l'absolution.

Si vous voulez vous amuser, lisez *le Pauvre Diable* et *le Russe à Paris*. J'imagine que *le Russe* vous plaira davantage, parce qu'il est sur un ton plus noble.

Vous lisez les ordures de Fréron : c'est une preuve que vous aimez la lecture; mais cela prouve aussi que vous ne haïssez pas les combats des rats et des grenouilles.

Vous dites que la plupart des gens de lettres sont peu aimables, et vous avez raison. Il faut être homme du monde avant d'être homme de lettres; voilà le mérite du président Hénault. On ne devinerait pas qu'il a travaillé comme un bénédictin[2].

Vous me demandez comment il faut faire pour vous amuser; il faut venir chez moi, madame. On y joue des pièces nouvelles, on y rit des sottises de Paris, et Tronchin guérit les gens quand on a trop mangé. Mais vous vous donnerez bien de garde de venir sur les bords de mon lac; vous n'êtes pas encore assez philosophe, assez détachée, assez détrompée. Cependant vous avez un grand courage, puisque vous supportez votre état; mais j'ai peur que vous n'ayez pas le courage de supporter les gens et les choses qui vous ennuient.

Je vous plains, je vous aime, je vous respecte, et je me moque de l'*univers* à qui Pompignan parle.

4186. — A MADAME D'ÉPINAI.

Aux Délices, 14 juillet.

Voici ma réponse, madame, à une lettre très-injuste adressée à notre cher docteur, et qu'il vient de m'envoyer. Je vous en fais tenir copie; comptez que c'est la loi et les prophètes.

1. D'Alembert; voyez la lettre 4116.

2. Quelques personnes disent que le principal auteur de l'*Abrégé chronologique de l'Histoire de France* est l'abbé Boudot. Ce n'est pas l'opinion de M. Walckenaer, qui a donné la meilleure édition de cet ouvrage (il n'est pas l'auteur de la continuation), 1821-1822, six volumes in-8°, et qui croit que l'abbé Boudot fut seulement collaborateur d'Hénault. (B.)

Je sais mieux que personne ce qui se passe à Paris et à Versailles, au sujet des philosophes. Si on se divise, si on a de petites faiblesses, on est perdu ; l'*infâme* et les infâmes triompheront. Les philosophes seraient-ils assez bêtes pour tomber dans le piége qu'on leur tend ? Soyez le lien qui doit unir ces pauvres persécutés.

Jean-Jacques aurait pu servir dans la guerre ; mais la tête lui a tourné absolument. Il vient de m'écrire une lettre dans laquelle il me dit que j'ai *perdu Genève*. En me parlant de M. Grimm, il l'appelle *un Allemand nommé Grimm*[1]. Il dit que je suis cause qu'il sera jeté à la *voirie*, quand il mourra, tandis que moi je serai enterré honorablement.

Que voulez-vous que je vous dise, madame ? Il est déjà mort; mais recommandez aux vivants d'être dans la plus grande union.

Je me fais anathème pour l'amour des persécutés ; mais il faut qu'ils soient plus adroits qu'ils ne sont : l'impertinence contre Mme de Robecq, la sottise[2] de lui avoir envoyé *la Vision*, la barbarie de lui avoir appris qu'elle était frappée à mort, sont un coup terrible qu'on a bien de la peine à guérir ; on le guérira pourtant, et je ne désespère de rien si on veut s'entendre.

Je me mets à vos pieds, ma belle philosophe.

4187. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 juillet.

Mon cher ange, ce pauvre Carré se recommande à vos bontés. Fréron s'oppose à la représentation de sa pièce, sous prétexte qu'on l'a, dit-il, appelé quelquefois *Frelon*. Quelle chicane ! Ne sera-t-il permis qu'à l'illustre Palissot de jouer d'honnêtes gens ?

Jérôme Carré croit que si sa *Requête à messieurs les Parisiens* paraissait quelques jours[3] avant *l'Écossaise*, messieurs les Parisiens seraient bien disposés en sa faveur.

Je reçois votre lettre du 9 ; je suis dans mon lit, entouré de cent paquets. On me presse pour le czar Pierre Ier ; les philosophes me font enrager : ils ne savent ce qu'ils font, ils sont désunis. J'aimerais mieux avoir affaire à des filles de chœur d'opéra qu'à des philosophes : elles entendraient mieux raison.

1. Voyez page 422.
2. Ce n'était pas une *sottise;* c'était une *perfidie* de Palissot, qui avait fait parvenir *la Vision* à la princesse de Robecq, comme envoyée *de la part de l'auteur*. (CL.)
3. Elle parut la veille; voyez tome V, page 412.

J'ai à peine le temps de vous dire, mon divin ange, que vous me faites enrager sur *l'Écossaise*. Où est donc la difficulté de diviser en deux pièces le fond du théâtre, de pratiquer une porte dans une cloison qui avance de quatre ou cinq pieds? L'avant-scène est alors supposée tantôt le café, tantôt la chambre de Lindane; c'est ainsi qu'on en use dans tous les théâtres de l'Europe qui sont bien entendus. Le fond du théâtre représente plusieurs appartements; les acteurs sortent des uns et des autres, selon que le besoin l'exige; il n'y a à cela nulle difficulté.

Pourquoi avez-vous la cruauté de vouloir que Lindane ennuie le public de la manière dont elle a fait connaissance avec Murray? Ce Murray venait au café, ce coquin de Frelon, qui y vient aussi, y a bien vu Lindane; pourquoi milord Murray ne l'aurait-il pas vue? Ce sont ces petites misères, qu'on appelle en France bienséances, qui font languir la plupart de nos comédies. Voilà pourquoi on ne les peut jouer ni en Italie ni en Angleterre, où l'on veut beaucoup d'action, beaucoup d'intérêt, beaucoup d'allées et de venues, et point de préliminaires inutiles.

Mon cher ange, il est très-plaisant de jouer *l'Écossaise;* mais il faut absolument imprimer, deux ou trois jours auparavant, la *Requête* de ce pauvre Carré, traducteur de Hume. Je me mets à l'ombre de vos ailes.

4188. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[1].

Aux Délices, 14 juillet.

Madame, je suis comblé des grâces de Votre Altesse sérénissime. Mme la comtesse de Bassevitz me paraît charmante. On n'écrit point à Versailles comme elle écrit dans son château vandale. Comment n'est-elle pas à Gotha ? Comment, avec tant de mérite, peut-elle être si éloignée de votre personne? Tout est à rebours dans ce meilleur des mondes possibles. Patience! il faudra bien que les choses aillent mieux, au lieu d'aller mal, et à force d'aller mal. Si la cousine avait voulu finir ses affaires cet hiver par un bon mariage[2], elle ne serait pas à présent réduite à faire un si mauvais ménage; mais les mariages sont écrits dans le ciel.

Vos hernutes[3], madame, vos moraves sont de bonnes gens, et ne

1. Éditeurs, Bavoux et François.
2. Il s'agit toujours de la paix avec la France.
3. Cette secte s'est formée, vers 1457, des débris des anciens hussites. Les hernutes prétendent arriver à la perfection par la lumière intérieure et la commu-

sont guère plus fous que les autres. Leur folie du moins est très-douce; elle ne nuit à personne; ils ne répandent point le sang, ils ne se soucient point de savoir à qui appartiendra la Silésie, et quel dédommagement on exigera pour la Saxe. Pourvu qu'on les laisse travailler en paix et aimer l'enfant Jésus, ils sont contents. Ils sont ignorants, ce qui est excellent pour des sots: car si jamais ils sont de sots savants, les voilà perdus.

Je commence à craindre, madame, que le ballot que j'ai pris la liberté de faire partir à l'adresse de Votre Altesse sérénissime ne soit perdu. Quand la guerre ne ferait autre chose que d'empêcher des livres de parvenir à leur destination, je la détesterais. Jugez, madame, combien je l'abhorre quand elle ruine tant de villes et fait couler tant de sang. Je me mets aux pieds de monseigneur et de toute votre auguste famille; je me mets surtout aux vôtres. Je me recommande à la grande maîtresse des cœurs, et je demande toujours les bontés de Votre Altesse sérénissime pour le Suisse V.

4189. — A M. SÉNAC DE MEILHAN.

16 juillet.

Vous m'écrivez, monsieur, comme l'Église ordonne qu'on fasse ses pâques, *à tout le moins une fois l'an*. Je voudrais que vous eussiez un peu plus de ferveur; mais aussi, quand vous vous y mettez, vous êtes charmant.

Je suis très-fâché que ***[1] se soit déclaré l'ennemi des philosophes; il ne faut pas se moquer des gens qu'on persécute; passe pour les gens heureux et insolents, c'est un grand soulagement de rire à leurs dépens.

On dit que Lefranc de Pompignan est heureux, qu'il est gros et gras, qu'il est très-riche, qu'il a une belle femme; mais il a été fort insolent, en parlant à ses confrères, et cela n'est pas bien. Je ne peux m'empêcher de savoir bon gré au cousin Vadé, et à M. Alethof, et même encore à un certain *frère de la Doctrine chrétienne*, d'avoir rabattu l'orgueil de ce président de Quercy[2]. Ce n'est pas tout d'avoir fait la *Prière du Déiste*,

Il faut encore être modeste[3].

nication avec Dieu. Ce sont les quakers de l'Allemagne. Le collége directeur réside à Hernhutt, dans la haute Lusace. (A. F.)

1. Au lieu de ces étoiles, l'autographe porte sans doute *Palissot*.

2. Lefranc de Pompignan était ancien premier président de la cour des aides de Montauban, ville de Quercy.

3. Voyez le commencement de la lettre 4152.

Fi, que cela est vilain de se faire le délateur de ses confrères! Son frère l'évêque devrait lui refuser l'absolution.

Moquez-vous de tous ces gens-là, et surtout de ceux qui vous ennuient. Faites mes compliments, je vous en prie, à monsieur votre père, et à monsieur votre frère[1], que j'ai vu dans un pays où certainement je ne le reverrai jamais. Vous trouverez les Délices un peu plus agréables qu'elles n'étaient, vous serez mieux logé, et nous tâcherons de vous faire les honneurs de la maison mieux que nous n'avons jamais fait. J'ai bâti un château dans le pays de Gex, mais ce n'est pas avec la lyre d'Amphion; son secret est perdu. Je me suis ruiné pour avoir eu l'impertinence d'être architecte. Je crois mon château fort joli, parce qu'un auteur aime toujours ses ouvrages; mais il me paraîtra bien plus agréable si jamais vous me faites l'honneur d'y venir.

J'admire l'impudence des ennemis de la philosophie, qui prétendent qu'il ne m'est pas permis de revenir à Paris. Il ne tient qu'à moi assurément d'y être, et d'y souper avec MM. Favart, Poinsinet, et Colardeau; mais je suis trop vieux. J'aime le repos, la campagne, la charrue, et le semoir.

4190. — A M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES[2].

16 juillet 1760.

Je conçois, monsieur, que monsieur l'intendant de Bourgogne, ou son subdélégué à Gex vous ait communiqué les pièces par lesquelles il est démontré que le seigneur de Tournay n'a pas plus de juridiction sur l'arpent et demi appelé la Perrière, que sur la ville de Pézenas. Jamais problème n'a été résolu en plus de façons. Vos propres pièces prouvent d'abord que vos auteurs achetèrent la juridiction des seigneurs de la Bâtie : or la justice de la Bâtie ne s'étendit jamais que jusqu'au grand chemin; la province de la Perrière est au delà du grand chemin; *ergo*.

2° Par vos aveux et dénombrements, il conste que vous n'avez jamais rendu foi et hommage de cette justice.

3° On a produit plusieurs pièces par lesquelles la juridiction de Genève était établie sur cette province.

4° Le conseil de Genève, extraordinairement assemblé en dernier lieu, a donné un certificat authentique par lequel il

1. Nommé fermier général en 1761. Voltaire l'avait sans doute vu en Prusse.

2. Éditeur, Th. Foisset. — En tête est écrit de la main du président : ***A sotte lettre, point de réponse.*** (*Note du premier éditeur.*)

affirme que la république a toujours eu omnimode juridiction sur la Perrière, laquelle omnimode juridiction elle a cédée au roi en 1749, par le traité fait entre cette république romaine et le roi de la Gaule Transalpine.

C'était un beau sujet de guerre
Qu'un logis où lui-même il n'entrait qu'en rampant.

Voilà une belle ambition d'être seigneur du trou de Jeannot Lapin ! A l'égard des six cents livres pour le procès de Panchaud, ce procès ne devait pas coûter six écus, et cet abus est un de ceux qui me font préférer les Délices au pays de Gex.

Cette affaire me conduit tout naturellement à celle du petit bois de Tournay, que Girod nomme forêt, comme les Bohêmes appelaient la maison de Ragotin château; vous pouvez être sûr, monsieur, que les ingénieurs du roi qui ont arpenté la France par ordre du roi, et qui n'ont point payé au cabaret par ordre du roi, n'ont jamais trouvé d'autres dimensions à votre immense forêt que celle de quarante-trois arpents et demi [1].

De ces quarante-trois arpents et demi, vous en avez vendu la moitié en divers temps pour en avoir de l'argent comptant. Chouet, plus ivrogne que moi, et non moins imbécile, qui vous avait donné trois mille livres d'une terre qui n'en vaut pas deux mille, qui s'est ruiné à ce marché de fou, et qui va mourir insolvable; Chouet, qui s'était fait votre fermier pour faire enrager son père le syndic ; Chouet a ravagé le reste de votre forêt Hercinie, a laissé dépérir les prés et les vignes : j'ai tout raccommodé, parce que j'aime l'ordre ; j'ai planté des arbres dans votre forêt; j'ai fait porter de la terre neuve et meuble dans le champ maudit, auprès de la forêt, et j'ai rendu fertile une pièce de terre qui n'avait pas produit un grain d'orge depuis le déluge. Vous ne m'en savez nul gré, je le sais bien, et je m'y suis très-bien attendu ; j'ai fait le bien pour l'amour du bien même, et le ciel m'en récompensera; je vivrai longtemps, parce que j'aime la justice. Les fermiers généraux ne l'aiment point, aussi sont-ils maudits dans saint Matthieu et dans le factum de *Ramponeau*.

Lefranc de Pompignan, natif de Montauban, est plus maudit encore pour avoir été orgueilleux.

1. Ce grief reviendra souvent dans la suite de cette correspondance. On voudra bien noter que Voltaire n'articule nullement ici, comme il le fera plus tard, que le président lui eût garanti une contenance plus forte. (*Note du premier éditeur.*)

Lefranc de Pompignan dit à tout l'univers
Que le roi lit sa prose, et même encor ses vers [1].

Ne faites point l'honneur au ministère d'avoir fait couper la queue au chien d'Alcibiade pour détourner l'attention publique; il a été servi très-heureusement, mais il n'a rien mis du sien dans cette affaire, et il ne s'est mêlé que de faire nourrir aux dépens du roi, dans le château de la Bastille, le théologal de l'*Encyclopédie*[2] pour avoir très-mal à propos fourré la fille du maréchal de Luxembourg dans la querelle de Palissot. Les gens de lettres peuvent fort bien se jeter des pommes cuites au visage, mais il ne faut pas qu'ils en jettent aux Montmorency. Je ne me mêle point de ces querelles. Madame la marquise[3] et M. le duc de Choiseul m'honorent de leurs bontés; le roi me protége, et je vis gaiement.

Luc[4] est aux abois; la nouvelle a couru ce matin dans Genève que le duc de Broglie avait été battu, mais je n'en crois rien, et je crois qu'il battra. Je vous renouvelle, monsieur, mon attachement et mon respect.

4191. — A M. HELVÉTIUS.

Au château de Tournay, 16 juillet.

J'ai reçu, mon cher philosophe, votre paquet de Voré[5], avec le même plaisir que ressentaient les premiers fidèles quand ils recevaient des nouvelles de leurs frères confesseurs et martyrs. Je suis toujours inconsolable que vous n'ayez pas imité le président de Montesquieu, qui se donna bien de garde de faire imprimer son ouvrage en France[6], et qui se réserva toujours le droit de le désavouer, en cas que les monstres de la bigoterie se soulevassent contre lui.

1. Vers du *Russe à Paris*.
2. L'abbé Morellet, pour sa *Vision de Palissot*, où se trouvait un trait un peu vif contre la princesse de Robecq, fille du maréchal de Montmorency-Luxembourg.
3. De Pompadour.
4. Le roi de Prusse. Une de ses armées avait été battue à Corbac, le 10 juin, par le maréchal de Broglie; une autre taillée en pièces à Landeshut le 23. Le 12 juillet, Frédéric bombardait Dresde! Mais Voltaire en était encore aux nouvelles de juin.
5. Château où Helvétius passait les deux tiers de l'année. Il est situé dans l'ancien Perche, à l'une des extrémités du département de l'Orne, sur la route d'Alençon à Paris par Bellême. (Cl.)
6. La première édition de *l'Esprit des lois* avait été imprimée à Genève.

Je suis d'ailleurs convaincu que, en y[1] corrigeant une trentaine de pages, on aurait émoussé les glaives du fanatisme, et le livre n'y aurait rien perdu. Je l'ai relu plusieurs fois avec la plus grande attention ; j'y ai fait des notes. Si vous le vouliez, on en ferait une seconde édition, dans laquelle on confondrait les ennemis du bon sens.

Il faudrait que vous donnassiez la permission d'éclaircir certaines choses, et d'en supprimer d'autres. Maître Joly de Fleury n'aurait rien à répliquer si on lui coupait les deux mains, et si on lui faisait voir que ce sont ces deux mains[2] qui ont procuré aux hommes les idées de tous les arts ; puisque, sans les deux mains, aucun art n'eût pu être exercé. La main droite de maître Joly de Fleury a écrit un réquisitoire qui pèche contre le sens commun d'un bout à l'autre. Vous avez donné malheureusement prétexte à tous les ennemis de la philosophie, mais il faut partir d'où l'on est.

A votre place, je ne balancerais pas à vendre tout ce que j'ai en France ; il y a de très-belles terres dans mon voisinage, et vous pourriez y cultiver en paix les arts que vous aimez.

Il est bien plaisant, ou plutôt bien impertinent et bien odieux, qu'on persécute dans les Gaules ceux qui n'ont pas dit la centième partie de ce qu'ont dit à Rome les Lucrèce, les Cicéron, les Pline, et tant d'autres grands hommes.

Je vous prie instamment de m'envoyer tout votre poëme[3] ; je vous en dirai mon avis, si vous le voulez, avec la sincérité d'un homme qui aime la vérité, les vers, et votre gloire.

C'est une chose fort triste que le succès de la pièce des *Philosophes*. Cette prétendue comédie est, en général, bien écrite : c'est son seul mérite ; mais ce mérite est grand dans le temps où nous sommes. Les oppositions qu'on a voulu faire aux représentations n'ont fait qu'irriter la curiosité maligne du public ; il fallait rester tranquille, et la pièce n'aurait pas été jouée trois fois ; elle serait tombée dans le néant de l'oubli, qui engloutit tout ce qui n'est que bien écrit et qui manque de ce sel sans lequel rien ne dure ; mais les philosophes ne savent pas se conduire ; *magis magnos clericos non sunt magis magnos sapientes.*

1. Ceci se rapporte au livre d'Helvétius. Les *notes* que Voltaire y avait faites, sans doute à la marge, sont probablement dans la Bibliothèque impériale de Pétersbourg. (Cl.)

2. Voyez *De l'Esprit*, discours I, chap. I.

3. *Le Bonheur*. Il ne parut qu'en 1772, quelques mois après la mort de son auteur.

M. Palissot m'a envoyé sa pièce reliée en maroquin, et m'a comblé d'éloges injustes qui ne sont bons qu'à semer la zizanie entre les frères. Je lui ai répondu qu'à la vérité je croyais faire des vers aussi bien que MM. d'Alembert, Diderot, et Buffon, que je croyais même savoir l'histoire aussi bien que M. d'Aubenton; mais que, dans tout le reste, je me croyais très-inférieur[1] à tous ces messieurs et à vous. Je lui ai conseillé d'avouer qu'il avait eu tort d'insulter très-mal à propos les plus honnêtes gens du monde. Il ne suivra pas mon conseil, et il mourra dans l'impertinence finale.

Tâchez de vous procurer *le Pauvre Diable, le Russe à Paris, l'Épître d'un frère de la Doctrine chrétienne*[2]; ce sont des ouvrages très-édifiants; je crois que M. Saurin peut vous les faire tenir. On m'a dit que, dans *le Russe à Paris*, il y a une note importante qui vous regarde. Les auteurs de tous ces ouvrages ne paraissent pas trop craindre les persécuteurs fanatiques. Il faut savoir oser; la philosophie mérite bien qu'on ait du courage; il serait honteux qu'un philosophe n'en eût point, quand les enfants de nos manœuvres vont à la mort pour quatre sous par jour. Nous n'avons que deux jours à vivre; ce n'est pas la peine de les passer à ramper sous des coquins méprisables. Adieu, mon cher philosophe; ne comptez pour votre prochain que les gens qui pensent, et regardons le reste des hommes comme les loups, les renards et les cerfs qui habitent nos forêts. Je vous embrasse de tout mon cœur.

4192. — A M. LINANT.

18 juillet.

Il y a longtemps, monsieur, que je vous dois une réponse. Je me suis fort intéressé à Mlle Martin[3]; mais il y a tant de gens à la foire qui s'appellent Martin, et j'ai reçu tant d'âneries de votre bonne ville de Paris, qu'il faut que vous me pardonniez de ne vous avoir pas répondu plus tôt.

On m'a envoyé les vers du *Russe*. Ils ne m'ont point paru mauvais pour un homme natif d'Archangel; mais il me paraît qu'il ne connaît pas encore assez Paris. Il n'a pas dit la centième partie de ce qu'un homme un peu au fait aurait pu dire. D'ailleurs je crois qu'il se trompe sur des choses essentielles; il appelle

1. Voyez lettre 4163.
2. *La Vanité*; voyez cette satire, tome X.
3. Cette demoiselle est nommée dans la lettre 4055.

M. l'abbé Trublet *diacre*, et tout le monde prétend qu'il n'est que dans les *moindres*[1]. J'ai remarqué quelques bévues dans ce goût-là, mais il faut être poli avec les étrangers.

On dit que maître Joly de Fleury, avocat général, portant la parole, fera un beau réquisitoire contre *les Russes*, attendu que M. Alethof est mort dans le sein de l'Église grecque; mais on prétend que la chose n'aura pas de suite, parce qu'il ne faut pas déplaire à l'impératrice de toutes les Russies. Je vous prie de dire à votre pupille, de ma part, qu'il deviendra un homme très-aimable, et qu'il aura une bonne tête.

Je me jette à la tête de madame sa mère[2], pour qui j'ai le plus respectueux et le plus tendre attachement. J'ai l'honneur d'être, monsieur, de tout mon cœur, etc.

4193. — DE M. D ALEMBERT[3].

A Paris, 18 juillet.

Vous me paraissez persuadé, mon cher et grand philosophe, que je me trompe dans les jugements que je porte de certaines personnes; je suis persuadé, moi, que vous vous trompez sur ces mêmes gens: il ne reste plus qu'à savoir qui de nous deux a raison; et vous m'avouerez du moins qu'il y a à parier pour celui qui voit les choses de près contre celui qui ne les voit que de cent lieues.

Quoi qu'il en soit, vous pouvez rendre un grand service à la philosophie en intercédant auprès de M. de Choiseul pour le pauvre abbé Morellet. Il y a quinze jours que Mme de Robecq est morte, et il y a six semaines qu'il est à la Bastille[4]. Il me semble qu'il est assez puni.

J'aurais plus d'envie que vous de voir Diderot à l'Académie. Je sens tout le bien qui en résulterait pour la cause commune; mais cela est plus impossible que vous ne pouvez l'imaginer. Les personnes dont vous me parlez le serviraient peut-être, mais très-mollement, et les dévots crieraient et l'emporteraient. Mon cher philosophe, il n'y a plus d'autre parti à prendre que de pleurer sur les ruines de Jérusalem, à moins qu'on n'aime mieux en rire comme vous, et finir tous les soirs, en se couchant, par la phrase académique[5]; c'est là le plus sage parti.

Pour moi, j'attends la paix avec impatience, non pour me mettre au service de qui que ce soit (n'ayez pas peur que je fasse cette sottise[6]), mais pour éloigner mes yeux de tout ce que je vois. Je vous embrasse.

1. Dans les ordres mineurs.
2. Mme de La Live d'Épinai.
3. Réponse à la lettre 4178.
4. Morellet y était depuis le 11 juin.
5. *Je m'en f....* — Voyez plus haut la lettre 4152.
6. D'Alembert n'alla voir Frédéric qu'en 1763, vers la fin de juin, et il ne resta pas longtemps à Potsdam.

4194. — A M. THIERIOT.

18 juillet.

Notre cher correspondant, notre ancien ami, est prié de vouloir bien faire parvenir au sieur Corbi[1] la lettre ci-jointe de Gabriel Cramer. Il paraît qu'il est de l'avantage des Cramer et des Corbi de s'entendre, et de faire conjointement une belle édition qui leur sera utile, au lieu d'en faire deux, et de s'exposer à en être pour leurs frais.

Si j'avais le noble orgueil de M. Lefranc de Pompignan, mon amour-propre trouverait son compte à voir deux libraires disputer à qui fera la plus belle édition de mes sottises en vers et en prose ; mais je ne veux pas hasarder de leur faire tort pour jouir du vain plaisir de me voir orné de vignettes et de *culs*[2]*-de-lampe*, avec une grande marge.

Je crois que vous pouvez, mon cher ami, concilier Cramer et Corbi ; il est bon de mettre la paix entre les libraires, puisqu'on ne peut la mettre entre les auteurs.

Il ne vient de Paris que des bêtises. Lefranc de Pompignan et Fréron se sont imaginé que je suis l'auteur des *Si* et des *Pourquoi;* et vous savez qu'ils se trompent[3]. On s'imagine encore que l'auteur de *la Henriade* ne peut pas revenir voir Henri IV sur le Pont-Neuf, et rien n'est plus faux ; mais il préfère ses terres au Pont-Neuf, et à tous les ouvrages du Pont-Neuf, dont Paris est inondé.

Ayez la charité de dire à Protagoras[4] ce qui suit :

Protagoras fait ou laisse imprimer dans le *Journal encyclopédique* des fragments de l'Épître[5] du roi de Prusse à Protagoras ; et il dit, dans sa lettre aux auteurs du Journal, qu'il n'a jamais donné de copie de cette épître du *Salomon du Nord.* Cependant Protagoras avait envoyé copie des vers du *Salomon du Nord* à *Hippophile*-Bourgelat[6], à Lyon. Il est très-bon que les vers du *Salomon du Nord* soient connus, et qu'on voie combien un roi éclairé protége les sciences, quand maître Joly de Fleury les persécute

1. Voyez tome XXXVIII, page 381.
2. Voyez le *Dictionnaire philosophique* au mot Cul.
3. Les *Si* et les *Pourquoi* sont de Morellet.
4. D'Alembert.
5. Le cahier du *Journal encyclopédique* du 15 avril 1760 contient en effet des fragments de cette épître, dont nous avons donné le titre dans une note de la lettre 4112.
6. Claude Bourgelat, avec lequel Voltaire fut en correspondance, était connu par ses *Éléments d'Hippiatrique,* publiés à Lyon, sa ville natale. (Cl.)

avec autant de fureur que de mauvaise foi. Le roi de Prusse, qui m'a envoyé cette épître, ne manquera pas de croire que c'est moi qui l'ai fait courir dans le monde. Je ne l'ai pourtant lue à personne ; je ne vous en ai pas même envoyé un seul vers, à vous le grand confident ; je suis innocent, mais je veux bien me faire anathème pour Protagoras, pourvu que la bonne cause y gagne.

Je souhaite que Jean-Jacques Rousseau obtienne de Mme de Luxembourg[1] la grâce de l'abbé Morellet ; mais on est persuadé que l'envoi[2] de cette malheureuse *Vision* a avancé les jours de Mme la princesse de Robecq, en lui apprenant son danger, que ses amis lui cachaient. Cette cruelle affaire est venue après celle de Marmontel[3]. On veut bien que nous autres barbouilleurs de papier nous nous donnions mutuellement cent ridicules, parce que c'est l'état du métier ; mais on ne veut pas que nous mêlions dans nos caquets les dames et les seigneurs de la cour, qui n'y ont que faire. La cour ne se soucie pas plus de Fréron et de Palissot que des chiens qui aboient dans la rue, ou de nous qui aboyons avec ces chiens. Tout cela est parfaitement égal aux yeux du roi, qui est, je crois, beaucoup plus occupé de ces chiens d'Anglais, qui nous désolent, que des écrivains en prose et en vers de son royaume. Je voudrais que nous eussions cent vaisseaux de ligne, dussions-nous nous passer des Fréron et des Pompignan.

Vous vouliez la réponse à Charles Palissot, la voici[4]. Vous la montrerez sans doute à Protagoras, qui en sera édifié ; il verra que je me fais tout à tous, pour le bien commun.

J'avoue qu'on ne peut attaquer l'*infâme* tous les huit jours par des écrits raisonnés ; mais on peut aller *per domos* semer le bon grain.

Je suis encore tout stupéfait qu'on puisse m'attribuer les *Quand*, les *Vadé*, les *Alethof*, etc. Quelle apparence, je vous prie, qu'au milieu des Alpes, quand on fait ses moissons, on aille songer à ces misères ?

Interim, ride, vale, et quondam veni.

1. Madeleine-Angélique de Neuville-Villeroi, d'abord mariée au duc de Boufflers, et ensuite au duc de Luxembourg. Voltaire lui avait adressé, vers 1745, un madrigal qui commence par ce vers :

Votre patronne en son temps savait plaire

Elle est morte en 1787.

2. Voyez une note de la lettre 4186.

3. La parodie de la grande scène de *Cinna*.

4. Lettre 4184.

4195. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Aux Délices, 21 juillet.

Carissimo signore, ella riccverà il Shaftesbury quando piacerà al cielo. Il libro è mandato a un valente mercatante di Ginevra. O Dio! rendimi la gioventù, ed io porterò tutti i miei libri inglesi al mio senatore.

Oui, la nature a raison quand elle dit que Carlo Goldoni l'a *peinte* ; j'ai été cette fois-ci le secrétaire de la nature[1]. Vraiment le grand peintre fera bien de l'honneur au petit secrétaire, s'il daigne mettre son nom quelque part. Il peut me compter au rang de ses plus passionnés partisans. Je serai très-honoré d'obtenir une petite place dans son catalogue.

Nous n'avons point encore ouvert notre théâtre, à cause des grandes chaleurs. Nous jouerons, comme Thespis, dans le temps des vendanges. Je lis actuellement *la Figlia ubbidiente*[2] ; elle m'enchante. Je veux la traduire ; je ne jouerai pas mal *il Pantalone.*

Plus j'avance en âge, et plus je suis convaincu qu'il ne faut que s'amuser ; et quel plus bel amusement que celui des Sophocle et des Ménandre?

Je me flatte que le cygne de Padoue, l'aimable Algarotti, est avec vous. Dieu vous rende heureux l'un et l'autre, autant que vous méritez de l'être ! On s'égorge en Allemagne, on s'ennuie à Versailles, on ne s'occupe à Londres que des fonds publics ; et, grâce à vous, monsieur, on se divertit à *Bologna la grassa.*

Il n'y a de sages que ceux qui se réjouissent ; mais se réjouir avec esprit, *questo è divino.*

I wish you good health, long life. Vous devez avoir tout le reste par vous-même. *Your most humble obedient servant.*

Le Suisse V.

4196. — A M. THIERIOT.

Aux Délices, 22 juillet.

Mon cher correspondant, *quid nuper evenit ?* J'avais envoyé pour vous un gros paquet à M. de Villemorien[3], il y a environ huit jours ; et M. de Villemorien m'écrit qu'il ne peut plus servir à la correspondance, et il me signifie cet arrêt sans me parler du

1. Lettre 4156.
2. Comédie en trois actes, en prose, jouée en 1752.
3. Le Gendre de Villemorien, fermier général.

paquet; et, comme je ne me souviens plus de la date, je ne sais s'il m'écrit avant ou après l'avoir reçu ; et cela me fait de la peine ; et c'est à vous à savoir si vous avez mon paquet, et à le demander si vous ne l'avez pas, et à me dire d'où vient ce changement extrême ; et vous noterez que dans ce paquet était, entre autres, ma lettre[1] au Palissot, laquelle vous vouliez lire et faire lire ; mais les notes du *Russe à Paris* en disent plus que cette lettre ; et vous noterez encore qu'il y avait dans mon paquet un billet[2] pour Protagoras.

On me mande de tous côtés que Lefranc est très-mal auprès de l'Académie et du public, qu'on rit avec *Vadé*, qu'on bénit *le Russe*, que le sermon sur la *Vanité* plaît aux élus et aux réprouvés. Dieu soit béni, et qu'il ait la bonne cause en aide ! Si on n'avait pas fait cette justice de Lefranc, tout récipiendaire à l'Académie se serait fait un mérite de déchirer les sages dans sa harangue. Je compte que M. Alethof a rendu service aux honnêtes gens.

On dit qu'on imprime un petit recueil[3] de toutes ces facéties. Hélas ! sans le malheureux passage du prophète sur Mme la princesse de Robecq, on n'aurait entendu que des éclats de rire de Versailles à Paris.

Est-il vrai qu'on va jouer *l'Écossaise ?* Que dira Fréron ? Ce pauvre cher homme prétend, comme vous savez, qu'il a passé pour être aux galères, mais que c'était un faux bruit. Eh ! mon ami, que ce bruit soit vrai ou faux, qu'est-ce que cela peut avoir de commun avec *l'Écossaise ?*

4197. — A MADAME BELOT[4].

22 juillet.

J'ai reçu une lettre du 2 juillet, non datée, non signée ; je la crois de Mme de Sévigné.

Je ne suis rien de ce qu'on me dit ; je ne suis qu'un laboureur. Mais j'ai l'honneur d'être en relations avec Mlle Vadé et avec un frère de la Doctrine chrétienne. J'envoie leurs vers à la personne du monde qui écrit le mieux en prose. J'avais deux *Russes :* on me les a pris. J'en retrouverai. Il n'y a rien qu'on ne fasse pour Mme de Sévigné, à qui je souhaite autant de bonheur qu'il y a de ridicule de Montauban à Paris[5].

1. Celle qui porte le n° 4184.
2. Sans doute le cinquième alinéa de la lettre 4194.
3. Voltaire en avait fait la préface ; voyez tome XXIV, page 127.
4. Éditeurs, de Cayrol et François.
5. Allusion à Lefranc de Pompignan, président à Montauban.

Je signe V., et Mme de Sévigné devrait signer B. : car on est quelquefois embarrassé à reconnaître l'écriture, et cela peut produire des méprises.

4198. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT[1].

Paris, 23 juillet 1760.

Je pourrais vous dire que (*vanité* à part) je ne suis pas parfaitement contente de vous. D'où vient ne m'avoir pas envoyé la *Vanité?* Je l'ai trouvée charmante ; je ne doute pas qu'elle ne soit de vous, et le Pompignan y est encore mieux traité que dans les deux autres pièces. Ce pauvre homme vous devra toute sa célébrité; sans vous, on n'aurait fait que bâiller en parlant de lui et en lisant ses ouvrages; il a mérité le traitement qu'il éprouve. Passe pour être fat, mais hypocrite et méchant, c'est trop; le voilà écrasé sous les montagnes de ridicule que vous entassez sur lui : sa naissance et sa dévotion ne lui feront pas tenter d'escalader ni le ciel ni la cour. Dieu le bénisse! c'est un sot et un froid personnage.

Je ne sais pas lequel j'aime le mieux de votre *Russe*, ou de votre *Pauvre Diable :* celui-ci est plus plaisant, l'autre est plus noble; je suis fort contente de l'un et de l'autre.

Venons au procès que vous me faites. J'étais en colère contre vous, et, au lieu de remerciements, vous n'auriez eu que des reproches, parce que j'appris que vous envoyiez à toutes sortes de gens toutes sortes de nouveautés; mon amitié en fut blessée; je vous trouvai coupable du crime d'Ananie et de Saphire; vous mentiez au Saint-Esprit, et, ne pouvant pas vous punir de mort subite, je pris la résolution de ne plus vous écrire. Cela me coûtait beaucoup, et vous pouvez en juger, puisqu'à la première agacerie je suis revenue tout courant à vous.

Je vous aime beaucoup, monsieur, parce que personne en vérité ne me plaît autant que vous, et je suis bien sûre que vous ne plaisez à personne autant qu'à moi.

On vous a donc bien dit du mal de moi? Je passe donc dans votre esprit pour l'admiratrice des Fréron et des Palissot, et pour l'ennemie déclarée des encyclopédistes? Je ne mérite ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

Vous me demandez ma confession et vous me promettez votre absolution. Apprenez donc que je ne me suis point jointe à Mme de Robecq, qu'à peine je la connaissais, et que je n'ai jamais eu le désir de la connaître davantage. J'ai fort blâmé sa vengeance et le choix de ses vengeurs. J'ai été bien aise du peu de succès de sa comédie, et de la maladresse de son auteur; il n'a pas su rendre ridicules les gens qu'il voulait peindre, il a manqué son objet; en les attaquant sur l'honneur et la probité, il ne leur a

1. *Correspondance complète de la marquise du Deffant,* publiée par M. de Lescure; Paris, 1865.

pas effleuré l'épiderme. J'ai été à une représentation de cette pièce, je l'ai lue une fois; j'ai dit très-naturellement que je n'en étais pas contente, et qu'à la place des philosophes j'aurais beaucoup plus de mépris que d'indignation contre un tel ouvrage. Si cela ne paraît pas suffisant, et s'il faut crier *tolle* contre leurs ennemis, j'avoue que je n'ai point pris ce parti, et que je me trouverais très-ridicule d'élever ma voix pour ou contre aucun parti; il n'y a que l'amitié qui puisse engager dans ces sortes de querelles. Il y a quelques années, j'en conviens, que l'amitié m'aurait peut-être fait faire beaucoup d'imprudences; mais pour aujourd'hui, je verrais avec indifférence la guerre des dieux et des géants, à plus forte raison celle des rats et des grenouilles; je lis ce qui s'écrit pour ou contre. Il y a quelques articles de Fréron qui m'ont assez divertie; le mot Encyclopédie, par exemple, qui est, je crois, dans sa quinzième feuille, m'a paru assez plaisant; j'aime mieux son style que celui de l'abbé Desfontaines. Voilà l'aveu de tous mes crimes, j'attends votre *ego te absolvo*. Je finis ce long article par vous dire que je suis bien sûre que si j'étais avec vous je serais toujours de votre avis, sans que ce fût par la soumission et la déférence qui est due à votre esprit et à vos lumières.

Ah! mon Dieu, monsieur, que je serais aise de passer ma vie aux Délices! Si c'est la philosophie qui donne le dégoût du monde, je suis une grande philosophe. Rien ne me retient ici, et je n'ai pour y rester d'autres raisons que celle de la chèvre : où elle est attachée, il faut qu'elle broute. Cependant si je n'étais pas aveugle, j'irais certainement vous voir; il n'y a rien au monde qui me fît autant de plaisir que d'être avec vous. J'aurais grand besoin de M. Tronchin, si la vie m'était plus chère; mais ce serait une folie à moi de chercher à la prolonger. Eh, mon Dieu, pourquoi? pour éprouver de nouveaux malheurs. Je me contente de rendre les moments présents supportables : je vis avec plusieurs personnes aimables, qui ont de l'humanité, de la compassion; il en résulte l'apparence de l'amitié; je m'en contente, j'écarte la tristesse autant qu'il m'est possible, je me livre à toutes les dissipations qui se présentent; enfin, à tout prendre, je suis moins malheureuse que je ne devrais l'être. Vous ne seriez pas mécontent de moi, si je vous rendais compte de ma façon de penser, et ce serait un grand plaisir que j'aurais. Mais ne nous retrouverons-nous jamais ensemble, monsieur? Cette absence éternelle, ainsi que la perte de mon ami, sont deux malheurs irréparables, et dont je ne me consolerai jamais. Écrivez-moi souvent, et envoyez-moi tout ce que vous ferez. Qu'est-ce que c'est que la sœur du Pot, dont tout le monde parle et que personne n'a vue?

4199. — A MADAME D'ÉPINAI.

24 juillet.

Si vous ne m'avez point répondu, madame, sur l'honneur que je veux que M. Diderot fasse à l'Académie, vous avez tort ; si vous m'avez écrit, votre lettre est en chemin. En attendant qu'elle m'apprenne ce que je dois penser, je pense qu'il faut absolument

que M. Diderot fasse ses visites quand il en sera temps ; je pense qu'alors il faut qu'il déclare dans le public qu'il ne prétend point à la place, mais qu'il veut seulement préparer la bonne volonté des académiciens pour la première occasion. Il aura sûrement dix ou douze voix ; et ce sera un triomphe d'autant plus grand qu'il passera pour ne les avoir pas demandées ; mais il pourra fort bien les avoir toutes si, en allant voir les dévots, il les persuade de sa religion ; ils croiront l'avoir converti, et ce sera lui qui triomphera d'eux. Il est très-vraisemblable qu'il sera protégé par Mme de Pompadour. En un mot, ou il entrera, ou il se préparera l'entrée ; et, dans l'un ou dans l'autre cas, il aura le public pour lui. Je souhaite, ma belle philosophe, que vous soyez de mon avis.

Je ne vous parle point de la ridicule idée qui a passé par la tête d'un seul homme, que le chef de l'*Encyclopédie* était désigné dans *le Pauvre Diable*[1] ; cette sottise ne mérite pas qu'on y pense.

Je regarde comme un coup de partie la tentative de l'Académie. Est-il possible que tous les gens qui pensent ne se tiennent pas par la main, et qu'ils soient la victime des fripons et des sots ?

Est-il vrai, madame, qu'on a pendu vingt-deux jésuites[2] à Lisbonne ?

4200. — A M. D'ALEMBERT.

24 juillet.

Je vous demande pardon, mon très-cher philosophe ; tout grand homme que vous êtes, c'est vous qui vous trompez, c'est vous qui êtes éloigné, et c'est moi qui suis réellement sur les lieux. Il y a plus d'un an que la personne[3] dont vous me parlez daigne m'écrire assez souvent avec beaucoup de bonté et un peu de confiance ; je crois même avoir mérité l'une et l'autre par mon attachement, par ma conduite, et par quelques petits services que le hasard, qui fait tout, m'a mis à portée de rendre. Je suis sûr, autant qu'on peut l'être, que cette personne pense très-noblement ; la manière dont elle en a usé[4] envers Marmon-

1. C'était Siméon Valette, nommé au commencement de la lettre 3913.

2. La nouvelle était fausse. — Le jésuite Malagrida paya pour les autres, le 20 septembre 1761. (CL.)

3. Le duc de Choiseul. — Cette correspondance *assez* active entre le ministre et le philosophe dut commencer vers le mois d'avril ou de mai 1759 ; mais, depuis cette époque jusqu'au mois de juin 1761, inclusivement, on n'a pu recueillir aucune de leurs lettres. (CL.)

4. Le duc de Choiseul, convaincu que la *parodie* (voyez tome XXXVII, page 33)

tel en est une preuve évidente. C'est peut-être avoir agi en trop grand seigneur que d'avoir protégé Palissot et sa pièce, sans considérer qu'en cela il faisait tort à des personnes très-estimables. C'est un malheur attaché à la grandeur de regarder les affaires des particuliers comme des querelles de chiens qui se mordent dans la rue.

Il avait donné à Palissot de quoi avoir du pain, parce que Palissot est le fils de son homme d'affaires; mais, ayant depuis connu l'homme, il m'a mandé ces propres mots (que je vous supplie pourtant de tenir secrets) : « On peut donner des coups de bâton à Palissot, je le trouverai fort bon. »

Il doit donc vous être moralement démontré (supposé qu'il y ait des démonstrations morales) que ce ministre, véritablement grand seigneur, aurait plus protégé les lettres que M. d'Argenson.

Je vous l'ai déjà dit, je vous le répète, six lignes très-imprudentes de *la Vision* ont tout gâté. On en a parlé au roi; il était déjà indigné contre la témérité attribuée à Marmontel d'avoir insulté M. le duc d'Aumont. L'outrage fait à Mme la princesse de Robecq a augmenté son indignation, et peut lui faire regarder les gens de lettres comme des hommes sans frein, qui ne respectent aucune bienséance.

Voilà, mon cher ami, l'exacte vérité. Je doute fort que madame la duchesse de Luxembourg demande la grâce de l'abbé Morellet, lorsque la cendre de sa fille[1] est encore chaude; et quand elle la demanderait, elle ne l'obtiendrait peut-être pas plus que *la classe*[2] du parlement de Paris n'a obtenu le rappel des exilés de *la classe* de Besançon. Cependant il faut tout tenter; et si Jean-Jacques n'a pu disposer Mme de Luxembourg à parler fortement, j'écrirai fortement, moi chétif; les petits réussissent quelquefois en donnant de bonnes raisons; je saurai du moins précisément ce qu'on peut espérer sur l'abbé Morellet : c'est un devoir de tout homme de lettres de faire ce qu'il pourra pour le servir.

L'admission de M. Diderot à l'Académie ne me paraît point du tout impossible; mais, si elle est impossible, il la faut tenter. Je regarde cette tentative, tout infructueuse qu'elle peut être, comme un coup essentiel. Je voudrais que, au temps de l'élection, il fît ses visites, non pas comme demandant la place précisément, mais comme espérant la première vacante, quand ses principes

où Cury se moquait du duc d'Aumont n'était pas de Marmontel, avait obtenu avec beaucoup de difficulté, pour celui-ci, une pension de mille écus sur le *Mercure*.

1. Sa belle-fille.
2. *Nom* que commença à prendre, en 1756, l'association des parlements.

et sa conduite seront mieux connus. Je voudrais que dans ces visites il désarmât les dévots et ameutât les sages. Il dirait en public qu'il ne prétend rien ; il aurait au moins une douzaine de voix, ce serait un triomphe préliminaire. Il y a plus ; il se peut que Mme de Pompadour le soutienne, qu'elle s'en fasse un mérite et un honneur, qu'elle désabuse le roi sur son compte, et qu'elle se plaise à confondre une cabale qu'elle méprise.

Je suis encore assez impudent pour en écrire à Mme de Pompadour, si vous le jugez à propos ; et elle est femme à me dire ce qu'elle peut et ce qu'elle veut.

C'est donc à vous, mon cher philosophe, à préparer les voies, à être le vrai protecteur de la philosophie. Mettez-vous deux ou trois académiciens ensemble, prenez la chose à cœur ; si vous ne pouvez pas obtenir la majorité des voix, obtenez-en assez pour faire voir qu'un philosophe n'est point incapable d'être de l'Académie dont vous êtes. Il faudrait, après cela, le faire entrer dans celle des sciences.

Le cousin *Vadé*, le sieur *Alethof*, le *frère de la Doctrine chrétienne*[1], n'ont rien à se reprocher : ils ont fait humainement tout ce qu'ils ont pu pour rendre les ennemis de la raison ridicules ; c'est à vous à rendre la raison respectable. Tâchez, je vous en conjure, d'être de mon avis sur la démarche que je vous propose ; vous la ferez avec prudence : elle ne peut faire aucun mal, et elle fera beaucoup de bien.

Serait-il possible que cinq ou six hommes de mérite qui s'entendront ne réussissent pas après les exemples que nous avons de douze faquins[2] qui ont réussi ? Il me semble que le succès de cette affaire vous ferait un honneur infini. Adieu ; je recommande surtout la charité aux frères, et l'union la plus grande ; je vous estime comme le plus bel esprit de la France, et vous aime comme le plus aimable.

4201. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 25 juillet.

Mon cher ange saura d'abord que toute ma joie est finie. Nous sommes plus battus dans l'Inde qu'à Minden. Je tremble que Pondichéry ne soit flambé. Il y a trois ans que je crie : Pondichéry,

1. Noms sous lesquels Voltaire publia *le Pauvre Diable, le Russe à Paris*, et *la Vanité ;* voyez tome X.
2. Les douze apôtres. (B.)

Pondichéry ! Ah ! quelle sottise de se brouiller avec les Anglais pour un *ut et Annapolis*, sans avoir cent vaisseaux ! Mon Dieu, qu'on a été bête ! Mais est-il vrai qu'on a un peu pendu vingt jésuites à Lisbonne ? C'est quelque chose, mais cela ne rend point Pondichéry.

Pour me consoler, il faut que je vous parle d'un petit garçon de douze ans : il s'appelle Bussy ; il est fils d'une comédienne ; il a de grands yeux noirs, joue joliment Clistorel[1], chante, a une jolie voix, est fait à peindre, est doux, poli, et bien élevé, et réduit, je crois, à l'aumône. Corbi n'a-t-il pas l'Opéra-Comique? Corbi n'est-il pas votre protégé ? Ne pourrais-je pas lui envoyer ce petit garçon ? Il ferait une bonne emplette ; daignerez-vous lui en parler ?

Est-il vrai que vous vous êtes opposé à la réception de la petite Durancy ? Pourquoi? Il me semble qu'on en peut faire une très-jolie laideron de soubrette.

Puisque je vous parle d'acteurs, je peux bien vous parler de pièce. Jouera-t-on *l'Écossaise?* Ne sera-ce point un crime de mettre Frelon sur le théâtre, après qu'il a été permis de jouer Diderot par son nom ?

Je ne sais plus que devenir ; je suis entre *Socrate*, *l'Écossaise*, *Médime*, *Tancrède*, et *le Droit du Seigneur*. Vous avez réglé l'ordre du service, tous les plats sont prêts ; mais on ne peut mettre en vers *Socrate*, à cause de la multiplicité des acteurs.

Un petit mot de l'abbé Morellet. Ne le protégez-vous pas ? Ne parlez-vous pas pour lui à M. le duc de Choiseul ? Mme la duchesse de Luxembourg ne s'est-elle pas jointe à vous ? Et Diderot, pourquoi ne pas faire une bonne brigue pour le mettre de l'Académie ? Quand il n'aurait pour lui que quelques voix, ce serait toujours une espérance pour la première occasion, ce serait un préliminaire ; il n'aurait qu'à prévenir le public qu'il ne veut pas entrer cette fois, mais faire voir seulement qu'il est digne d'entrer. Eh ! qui sait s'il n'entrera pas tout d'un coup, s'il ne fléchira pas les dévots dans ses visites ! si Mme de Pompadour ne se fera pas un mérite de le protéger ! si M. le duc de Choiseul ne se joindra pas à elle !

Mon divin ange, jouez ce tour à la superstition, rendez ce service à la raison ; mettez Diderot de l'Académie ; il n'y a que Spinosa que je puisse lui préférer.

Mille tendres respects aux anges.

1. Dans *le Légataire universel* de Regnard.

4202. — RELATION D'UNE GRANDE BATAILLE[1].

Paris, ce 27 juillet 1760.

Hier samedi, 26 de ce mois, sur les cinq heures et demie du soir, il se donna, au parterre de la Comédie française, une des plus mémorables batailles dont l'histoire littéraire fasse mention. Il s'agissait du *Café* ou de *l'Écossaise*, qu'on représentait pour la première fois. Les gens de goût voulaient que cette pièce fût sifflée; les philosophes s'étaient engagés à la faire applaudir. L'avant-garde de ces derniers, composée de tous les rimailleurs et prosailleurs ridiculisés dans *l'Année littéraire*, était conduite par une espèce de savetier appelé *Blaise*, qui faisait le *Diable à quatre*[2]. Le redoutable *Dortidius*[3] était au centre de l'armée; on l'avait élu général d'une voix unanime. Son visage était brûlant, ses regards furieux, sa tête échevelée, tous ses sens agités comme ils le sont lorsque, dominé par son divin enthousiasme, il rend ses oracles sur le trépied philosophique. Ce centre renfermait l'élite des troupes, c'est-à-dire tous ceux qui travaillaient à ce grand Dictionnaire dont la *suspension fait gémir l'Europe*, les typographes qui l'ont imprimé, les libraires qui le vendent, et leurs garçons de boutique.

L'aile droite était commandée par un *prophète de Boehmischbroda*[4], le *Calchas* de l'armée, qui avait prédit le succès du combat. Il avait sous ses ordres deux régiments de clercs de procureurs et d'écrivains sous les charniers. La gauche, formée de deux brigades d'apprentifs chirurgiens et perruquiers, avait pour chef le pesant *La M*.......[5], cet usurpateur du petit royaume d'*Angola*. Un bataillon d'ergoteurs irlandais, charmés d'obéir à l'abbé Micromégan[6], leur compatriote, faisait l'arrière-garde : ils avaient juré d'user jusqu'au dernier lobe de leurs poumons pour défendre la charmante *Écossaise*, cette nouvelle Hélène qui trouble la littérature et la philosophie. Il y avait jusqu'à un corps de réserve de laquais et de savoyards en redingotes

1. Fréron, *Année littéraire* (1760), tome V, pages 209 à 216. — Desnoiresterres, *Voltaire aux Délices*.

2. Sedaine, auteur de *Blaise le savetier* et du *Diable à quatre ou la Double Métamorphose*.

3. Diderot.

4. Grimm dit à propos de *l'Écossaise* : « Le gouvernement, bientôt honteux d'avoir permis *les Philosophes*, a voulu donner une marque d'impartialité en permettant la représentation du rôle de Fréron dans la comédie de *l'Écossaise;* mais ce n'était pas réparer une faute : c'était en commettre deux.... La police n'a pas fait son devoir en permettant ce scandale. » (*Correspondance littéraire*, 1er octobre 1760. Paris, Garnier frères, tome IV, page 299.)

5. Le chevalier de La Morlière. Le chevalier n'était point à la Comédie française le jour de la représentation de *l'Écossaise*. Fréron, sur sa réclamation, dut revenir sur tout ce qu'il avait dit à son égard, dans sa lettre XII du 4 août.

6. L'abbé de Méhégan, Irlandais d'origine, auteur d'un pamphlet contre Fréron, intitulé *Lettre à M. D*** sur l'Année littéraire* (Paris, 1755).

et en couteaux de chasse, qui recevaient l'ordre d'un petit prestolet que la secte elle-même méprise et qu'elle emploie, chassé de l'autre parti dès qu'on a connu son peu d'esprit et de talent, dévoré de la rage d'être journaliste et ne pouvant y réussir : chose pourtant si aisée, au rapport des philosophes ses protecteurs [1].

La veille et le matin de cette grande journée, on avait eu soin d'exercer tous ces nobles combattants, et de leur bien marquer les endroits où ils devaient faire feu et applaudir à toute outrance. Le sage *Tacite* [2], le prudent *Théophraste* [3], et tous les graves sénateurs de la république des philosophes, ne se trouvèrent point à cette affaire ; ils ne jugèrent pas à propos d'exposer leurs augustes personnes. Ils attendaient l'événement aux Tuileries, où ils se promenaient inquiets, égarés, impatients. Ils avaient donné ordre qu'on leur envoyât un courrier à chaque acte.

Les gens de goût s'avancèrent tranquillement, mais en très-petit nombre, sans commandants, sans dispositions, et même sans troupes auxiliaires ; ils se reposaient sur la justice de leur cause : confiance trop aveugle !

La toile se lève ; le signal est donné ; l'armée philosophique s'ébranle ; elle fait retentir la salle d'acclamations ; le choc des mains agite l'air, et la terre tremble sous les battements des pieds. On fut quelque temps sans dépêcher le courrier, parce qu'on ne savait si le premier acte était fini ; lorsqu'on en fut certain, le général honora de cet emploi un de ses plus braves aides de camp, *Mercure* [4], exilé de l'Olympe et privé de ses fonctions périodiques ; il partit plus prompt que l'éclair, arriva aux Tuileries, annonça ce brillant début aux sénateurs assemblés, leur dit qu'on avait applaudi à tout rompre, même avant que les acteurs ouvrissent la bouche ; que le seul mot *wasp* (mot anglais qui signifie *guêpe*) avait excité des transports d'admiration ; que rien n'était échappé, et qu'on avait saisi tout l'esprit, tout le sel, toute la finesse des épigrammes d'*araignée, de vipère*, de *coquin*, de *faquin*, de *fripon*, etc., etc., etc. LE SÉNAT, en récompense d'une si heureuse nouvelle, assura le messager qu'il relèverait toutes ses pièces tombées ; qu'il forcerait le public à les trouver nobles et touchantes, ou du moins qu'il les ferait jouer devant lui. Au second, au troisième, au quatrième acte, nouveaux courriers, nouveaux avantages. Enfin le faible détachement du Goût fut écrasé par la supériorité du nombre, et les Barbares se virent maîtres du champ de bataille. L'armée victorieuse fit une marche pour se rendre aux Tuileries, où elle déboucha par le Pont-Royal, au bruit des trompettes et des *Clairons* [5]. LE SÉNAT TRÈS-PHILOSOPHIQUE fut dans un instant entouré des vainqueurs couverts de sueur et de poussière. Tous parlaient en même temps ; tous s'écriaient : *Triomphe, victoire, victoire complète !* Les anciens leur imposèrent

1. Il s'agit de l'abbé de La Porte, ci-devant collaborateur de Fréron, alors rédacteur de l'*Observateur littéraire*.

2. D'Alembert, qui a traduit quelques parties de l'historien romain.

3. Duclos ou d'Argental.

4. Marmontel.

5. Allusion à Mlle Clairon.

silence, et après avoir embrassé deux fois leur habile général, ils voulurent apprendre de lui-même les particularités de l'action. Le vaillant *Dortidius* en fit le récit d'un style sublime, mais inintelligible. On eut recours au petit prestolet, qui fut clair, mais plat. Ses yeux pétillaient d'allégresse. Cependant sa joie était mêlée d'un peu d'amertume : il regrettait qu'on eût mis *Wasp* à la place de *Frelon;* il prétendait que ce dernier nom eût été bien plus plaisant; il ne concevait pas pourquoi on l'avait supprimé ; il savait que l'auteur de *l'Année littéraire* lui-même avait demandé qu'on le laissât. LE SÉNAT fut très-satisfait de tout ce qu'il venait d'entendre. Le général lui présenta la liste des guerriers qui s'étaient le plus distingués. Sur la lecture qui en fut faite à haute voix, on ordonna au petit prestolet de l'insérer en entier dans sa première *Gazette littéraire,* avec de grands éloges pour chaque héros ; ensuite les sénateurs tendirent la main à l'un, sourirent agréablement à l'autre, promirent à celui-ci un exemplaire de leurs œuvres *mêlées,* à celui-là de le louer dans le premier ouvrage qu'ils feraient, à quelques-uns des places de courtiers dans l'*Encyclopédie,* à tous des billets pour aller encore à *l'Écossaise* gratis, en leur recommandant de ne point s'endormir sur leurs lauriers, et de continuer à bien faire leur devoir; ils leur représentèrent qu'il était à craindre que la vigilance des ennemis ne profitât de leur inaction pour leur dérober le fruit de leur victoire. Après ce discours éloquent et flatteur LE SÉNAT les congédia, et invita à souper le général et les principaux officiers. Avant le banquet on tira un beau feu d'artifice ; il y eut grande chère, un excellent concert de musique italienne, un intermède exécuté par des Bouffons, des illuminations à la façade de tous les hôtels des philosophes. Un bal philosophique, qui dura jusqu'à huit heures du matin, termina la fête. Les sénateurs, en se retirant, ordonnèrent qu'on eût à s'assembler aux Tuileries, sur les six heures du soir, pour chanter un *Te Voltarium.*

4203. — A M. DUCLOS.

Je dois vous dire, monsieur, combien je suis touché des sentiments que vous m'avez témoignés dans votre lettre. J'ai jugé que vous souffrez comme moi des outrages faits à la littérature et à la philosophie, en plein théâtre et en pleine Académie. Je crois que la plus noble vengeance qu'on pût prendre de ces ennemis des mœurs et de la raison serait d'admettre dans l'Académie M. Diderot. Peut-être la chose n'est-elle pas aussi difficile qu'elle le paraît au premier coup d'œil. Je suis persuadé que, si vous en parliez à Mme de Pompadour, elle se ferait honneur de protéger un homme de mérite persécuté. Il pourrait désarmer les dévots dans ses visites, et encourager les sages. Je m'intéresse à l'Académie comme si j'avais l'honneur d'assister à toutes ses séances. Il me paraît que nous avons besoin d'un homme tel que M. Diderot,

et que, dans sa situation, il a besoin d'être membre de notre compagnie. Le pis-aller serait d'avoir au moins plusieurs voix pour lui, et d'être comme désigné pour la première place vacante. Cette démarche serait honorable pour les lettres; elle ferait voir que l'Académie ne juge point d'après de vaines satires et de fausses allégations. Enfin vous pouvez prendre avec M. Diderot et vos amis les mesures qui vous paraîtront convenables. Si vous approuvez mon ouverture, et si on a besoin d'une voix, je ferai volontiers le voyage, après quoi je retournerai à ma charrue et à mes moutons.

Je vous supplie de me dire ce que vous en pensez, et de compter sur l'estime sincère et l'inviolable attachement de votre, etc.

4204. — A M. FABRY[1].

Aux Délices, 28 juillet.

On ne peut être plus sensible que je le suis, mon cher monsieur, à toutes vos bontés. Je ne doute pas que monsieur l'intendant ne fasse justice de la rapine des commis. Je vois que les gens du sieur Sédillot imitent leur maître. Je ne sais pas si ce sieur Sédillot est en droit de refuser communication des titres en vertu desquels il prétend que certains champs de la terre de Ferney doivent des lods et ventes au curé de Dieppe, abbé de Prévezin. Il a reçu l'argent sans montrer aucun titre, et a donné pour reçu : *Nous, baron de Saint-Genier, écuyer, avons reçu*, etc. Ce *Nous* est du style du roi, quand il parle en son conseil. Je crois d'ailleurs que ce Sédillot n'est ni *écuyer*, ni *baron*, à moins que, par *écuyer*, il n'entende *cuisinier* selon l'ancien langage, et par *baron* il n'entende le *barone* des Italiens, qui ne signifie pas honnête homme. On dit que c'est lui qui a fait la belle affaire des commis qui ont saisi le blé de mon fermier. Je vous supplie de me faire savoir si on ne pourrait pas le *désécuyer*, le *débaroniser* juridiquement, et le forcer à montrer les titres de Prévezin.

Je vous remercie, vous et monsieur votre frère, de la pancarte auvergnaque. Je vous supplie de vouloir bien présenter mes remerciements à monsieur votre frère, et de compter sur l'attachement inviolable de votre très-humble obéissant serviteur.

1. Éditeurs, Bavoux et François.

4205. — A M. THIERIOT.

28 juillet.

Il n'y a que les anciens amis de bons ; vous êtes un correspondant charmant.

Je n'entends pas l'énigme de M. de Villemorien. M. Le Normand[1] me fait écrire qu'il est à mon service, et je profite de ses bontés. Il faut que les frères s'aident et soient aidés ; il faut qu'ils s'entendent.

J'ai été joyeusement édifié de la pantalonnade hardie de Saint-Foix[2], qui veut dire tout ce qui lui plaira, et qu'on lui demande pardon. Voilà un brave homme ; nous avons besoin d'un tel grenadier dans notre armée. Envoyez-moi, je vous prie, la sentence du lieutenant-criminel.

J'attends avec impatience mon *Moses's Legation*. C'est dommage, à la vérité, de passer une partie de sa vie à détruire de vieux châteaux enchantés. Il vaudrait mieux établir des vérités que d'examiner des mensonges ; mais où sont les vérités ?

L'abbé *Mords-les*[3] est donc toujours dans son château[4] qui n'est point enchanté ? Je suis affligé qu'il ait gâté notre tarte pour un œuf.

On disait qu'on avait pendu vingt-deux jésuites, et cela n'est pas vrai. On dit qu'un corps de nos troupes a été frotté ; j'ai bien peur que cela ne soit trop vrai. On dit Daun battu ; j'ai encore peur. On dit Pondichéry pris, et je tremble. Que faire à tout cela ? cultiver ses terres. J'ai défriché un quart de lieue carrée ; je suis digne des bontés de M. de Turbilly[5].

1. Ou Le Normant, fermier général, et, de plus, administrateur général des postes comme Villemorien. Le Normant, mari de la Pompadour, était veuf du vivant de sa femme ; il est mort en 1799. (Cl.)

2. Accusé d'athéisme dans le *Journal chrétien*, il assigna les auteurs de cette feuille en réparation d'honneur.

3. Nom philosophique donné à l'abbé Morellet par d'Alembert.

4. La Bastille.

5. Louis-François-Henri de Menon, marquis de Turbilly, né en 1717, mort en 1776, avait publié un *Mémoire sur les défrichements*, 1760, in-12. Voltaire n'y est ni nommé ni désigné ; mais l'auteur lui en avait sans doute adressé un exemplaire avec une lettre. La réponse que dut faire le philosophe de Ferney m'est inconnue. (B.)

4206. — A MADAME D'ÉPINAI.

28 juillet.

A LA BELLE PHILOSOPHE ET A L'AIMABLE HABACUC[1].

Non, il n'est point impossible que frère Diderot entre ; et, si cela est impossible, il faut le rendre possible. Mme de Pompadour peut le protéger; et, si on veut, j'en écris et j'en fais parler à Mme de Pompadour : elle est très-capable de cette belle action. Les dévots crieront ! Frère Diderot peut les apaiser; tous les gens de lettres seront pour lui. Quoi ! après avoir hasardé la Bastille avec courage, il n'aurait pas le courage d'essayer de confondre ses ennemis et les nôtres ! quelle pusillanimité ! Il faut faire une brigue, une ligue, remuer ciel et terre, vaincre, ou du moins jouir de l'honneur d'avoir combattu. C'est beaucoup, c'est tout d'entrer en lice quand les *infâmes* prétendent qu'on n'ose se montrer. Dans presque toutes les entreprises il ne faut que de la hardiesse. Quoi ! de Saint-Foix aura le courage de traduire le *Journal chrétien* devant le lieutenant-criminel, et l'auteur de l'*Encyclopédie* n'osera pas demander une place à l'Académie ! Ma belle philosophe, inspirez votre courage aux frères, et que les frères triomphent.

On avait envoyé de Paris la note sur les *Remontrances*[2] de Lefranc; on l'a mise comme on l'a reçue; on n'a jamais eu ces *Remontrances* sur les bords du lac.

Lefranc est bien fier d'avoir fait des *Remontrances;* mais on lui en fait aujourd'hui : cela le rend peut-être plus fier encore.

Il n'est donc pas vrai qu'on ait envoyé vingt-deux jésuites en paradis, du haut d'une échelle ; mais serait-il vrai qu'un corps considérable eût été battu par les Hessois ; Daun, par *Luc;* Bussy par les Anglais, à Pondichéry ? Cela est dur ; mais si les *infâmes* sont battus, je me console. Mais je ne me console point d'être loin de ma belle philosophe et de mon cher Habacuc. Je la suis en idée dans ses beaux bois, au bord de sa rivière, et mon idée est toujours remplie d'elle.

1. Grimm, auteur du *Petit Prophète de Boehmischbroda.* Habacuc est le huitième des *Petits prophètes.*

2. C'est sans doute le Mémoire au roi dont il est parlé dans une note, tome XXIV, page 131.

4207. — A M. COLINI.

30 juillet.

A vos talents qui vous rendent un juge éclairé. Je crois que les talents ne rendent point *juge,* qu'ils ne rendent point une femme[1] *un juge;* que ce masculin et ce féminin font un mauvais effet. J'aimerais mieux : *à vos talents, à votre génie éclairé;* cela serait plus grammatical et aurait encore le mérite d'être plus correct. Le reste de l'Épître dédicatoire est à merveille. Je suis étonné et enchanté, mon cher Toscan, que vous écriviez si bien dans notre langue.

L'aventure du corps de M. de Saint-Germain détruit[2] est bien désagréable ; mais cela n'empêchera pas de présenter la Requête[3]. Je crois, autant qu'il m'en souvient, que votre cassette était dans votre valise. Il serait bon que vous rappelassiez votre mémoire, et que vous m'écrivissiez positivement où elle se trouvait, ce qu'elle contenait, et en quelles espèces était votre argent. Vous garderiez par devers vous un double de votre lettre. Je suivrai cette affaire avec chaleur.

4208. — DE PIRON A BACULARD D'ARNAUD[4].

Ce vendredi, l'après-dînée.

Voici, monsieur, l'épigramme que vous me demandez. J'ai bien eu de la peine à la retrouver dans mes fouillis, et j'ai vu le moment où j'en désespérais. Elle est en dialogue entre deux Normands, dont l'un racontait à l'autre et lui donnait pour certain un fait absurde et tout à fait incroyable. C'est un dizain en vers de sept syllabes, et dont la précision fait tout le mérite, pour peu qu'il y en ait.

LE PREMIER.

Fable! à d'autres! Tu veux rire.

LE SECOND.

Non parbleu ! foi de chrétien,
Vrai comme je suis de Vire.

1. L'électrice palatine.
2. La nouvelle de cette destruction était très-fausse, car le maréchal de Broglie, puissamment aidé par le comte de Saint-Germain (plus tard ministre de la guerre), avait battu, le 10 juillet, à Corbach, le prince héréditaire de Brunswick.
3. Voyez la lettre 3757.
4. *L'Amateur d'autographes*, année 1868, page 49.

LE PREMIER.

En jurerais-tu ?

LE SECOND.

Très-bien.

LE PREMIER.

Encor, n'en croirai-je rien
Qu'un louis il ne m'en coûte :
Le voilà. Gageons.

LE SECOND.

Écoute,
Je te l'avouerai tout bas :
J'en jurerais bien sans doute;
Mais je ne gagerais pas.

Vous voyez bien que le bon mot est de vieille date, d'autant plus qu'il n'est pas de moi, et que ceux dont je le tenais le tenaient d'autres, et de même en remontant jusqu'où on voudra. Mais que fera cette épigramme à Voltaire. 1° Ce n'est pas d'aujourd'hui que le geai brille sous les plumes du paon. Il en est paré de la tête à la queue. En deuxième lieu, les trois quarts et demi de ceux qui la verront la croiront faite depuis *l'Écossaise*, qui, de son côté, n'est pas plus à lui que le bon mot.

Il ne tiendrait qu'à vous-même, si vous ne vous y connaissiez pas mieux qu'un autre, de croire que je l'ai faite de ce matin ; mais outre que vous savez ma franchise, et que vous vous fiez, je crois, à ce que je vous en dis, vous devez sentir les difficultés vaincues, et que ça n'a pas été un éternument. Quant aux autres épigrammes dont vous me parlez, je vous avouerai que j'en ai éternué trois en riant ; une au sortir de *l'Écossaise*, où j'appris que celui qui y est offensé s'était contenté de dire : « N'y a-t-il pas bien de l'esprit à dire de quelqu'un qu'il est un fripon ? » Je ne fus pas content de cette retenue. Il me sembla qu'il aurait dû et pu mieux ou plus dire ; sur quoi j'écrivis au dos d'une carte :

Ce jour, sur la scène française
Le pauvre diable de Fréron,
Dans la pièce de *l'Écossaise*
S'entendant traiter de fripon,
Dit : « Peut-être oui, peut-être non;
Messieurs, restez sur le peut-être.
Mais le trait n'est pas d'un grand maître,
Surtout pour un qui s'y connaît :
Car il faut plus d'esprit pour l'être
Que pour dire que quelqu'un l'est. »

Je n'offense pas là un des deux : il ne s'agit que du plus ou moins d'esprit, et le *hic* est que Voltaire en ait ici le moins. L'épigramme suivante

répond à ce qu'il a dit de moi dans *la Vanité,* en se servant de ma juste humilité pour m'humilier.

En deux mots voulez-vous connaître
Le rimeur dijonais et le parisien?
Le premier ne fut rien, ni ne voulut rien être;
L'autre voulut tout être, et ne fut presque rien.

AUTRE.

On nous a bien dit que Voltaire
Ne fut jamais qu'un plagiaire.
Admirez le tour du larron :
Le trait même dont il égorge,
Ou prétend égorger Piron,
Il le lui vole dans sa forge.

Êtes-vous content, monsieur? En voilà plus que vous n'en demandez; plus peut-être que je ne vous en devais dire, mais moins mille fois qu'il ne m'en reste à penser. Voilà une vilaine et scandaleuse guerre allumée. Si les puissances belligérantes étaient de mon humeur, il n'y aurait qu'à rire, et qu'à bien rire même. La matière est belle de part et d'autre; mais au lieu de se chatouiller, c'est à qui s'enfoncera les plus gros coups de pied dans le ventre. Ne paraît-il pas encore une lettre à Pompignan plus ridicule que son mémoire présenté au roi? et une héroïde où Palissot est nommé *vil opprobre ?* Et puis vantons-nous d'être de beaux esprits!

4200. — A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Aux Délices, 2 août.

On n'a pas plus tôt appris une bonne nouvelle[1], madame, que vingt mauvaises viennent l'effacer. Est-il vrai que la discorde[2] est dans notre armée, pour nous achever de peindre? On m'avait dit que la moitié de Dresde était réduite en cendres; heureusement il n'y a eu que les faubourgs de saccagés.

Où est monsieur votre fils? Vous savez combien je m'intéresse à lui. Puissent nos sottises ne lui être pas funestes! J'ai encore l'espérance d'être chez vous à la fin de septembre. Je voudrais, madame, vous engager dans une infidélité. Je veux vous pro-

1. Sans doute celle du combat de Corbach.

2. Le comte de Saint-Germain, mécontent que le duc de Broglie l'eût à peine nommé dans son rapport au ministre, relativement au succès de la journée du 10 juillet 1760, venait de quitter l'armée française; et bientôt il prit du service en Danemark.

poser de me faire avoir une copie du portrait de Mme de Pompadour. N'y aurait-il point quelque petit peintre, à Strasbourg, qui fût un copiste passable? Je serais charmé d'avoir dans ma petite galerie une belle femme qui vous aime, et qui fait autant de bien qu'on dit de mal d'elle. On parle de troupes envoyées contre le parlement de Normandie[1]; je les aimerais mieux contre le parlement d'Angleterre.

Portez-vous bien, madame; laissez le monde en proie à ses fureurs et à ses sottises. Que j'ai d'envie de venir causer avec vous!

4210. — A M. JEAN SCHOUVALOW.

Aux Délices, près Genève, 2 août.

Monsieur, à peine eus-je reçu la lettre agréable dont Votre Excellence m'a honoré par la voie de M. le comte de Kaiserling, que ma joie fut bien altérée par l'amertume d'une nouvelle de la Haye. Les frères Cramer, libraires, citoyens de Genève, à qui j'ai fait présent de l'*Histoire de Pierre le Grand*, m'apportèrent une gazette de la Haye, par laquelle j'appris qu'un libraire de la Haye, nommé Pierre de Hondt, met en vente cet ouvrage. Ce coup me fut d'autant plus sensible que je n'ai point encore reçu les nouvelles instructions que Votre Excellence veut bien me donner. Me voilà donc exposé, monsieur, et vous surtout, à voir ce monument que vous éleviez paraître avant qu'il soit fini. Le public le verra avec les fautes que je n'ai pu encore corriger, et avec celles qu'un libraire de Hollande ne manque jamais de faire.

J'ai écrit incontinent à Son Excellence M. de Golowkin[2], votre ambassadeur à la Haye. Je lui ai expliqué l'affaire, les démarches de la cour de Vienne à Hambourg, l'intérêt que vous prenez à l'ouvrage, l'injuste et punissable procédé du libraire de Hondt, et je ne doute pas que M. le comte de Golowkin n'ait le crédit d'arrêter, du moins pour quelque temps, les efforts de la rapine des libraires hollandais.

Mais, tandis que je prends ces précautions avec la Hollande, je suis bien plus en peine du côté de Genève. Les frères Cramer

1. Le maréchal de Luxembourg, père de la princesse de Robecq, se trouvait alors à Rouen, par ordre du roi, et une telle mission dans la capitale de cette province, dont il était gouverneur, rappelait celle qu'il y avait remplie contre la haute magistrature normande en 1756.

2. Cette lettre manque.

ont fait beaucoup de dépenses pour l'impression du livre ; ils ne sont pas riches, ils tremblent de perdre le fruit de leurs avances ; je ne peux les empêcher de débiter le livre qu'ils ont imprimé à leurs frais.

J'espère que le second volume n'essuiera pas les disgrâces que le premier a souffertes. Mon zèle ne se ralentira point ; vous m'avez fait Russe, vous m'avez attaché à Pierre le Grand. Nous avons en France une comédie dans laquelle il y a une fille amoureuse d'Alexandre le Grand[1] ; je ressemble à cette fille. Je me flatte que ma passion ne sera pas malheureuse, puisque c'est vous qui la protégez. J'attends avec empressement les nouveaux mémoires que Votre Excellence a la bonté de me destiner. Je les mettrai en œuvre dès qu'ils seront arrivés. Il est vrai que la paix serait un temps plus favorable pour faire lire ce livre dans l'Europe. Les esprits sont trop occupés de la guerre ; mais il est à croire que nos victoires nous donneront bientôt cette paix nécessaire. Alors je prendrais ce temps pour venir vous faire ma cour dans Pétersbourg, si j'avais plus de santé et moins d'années que je n'en ai. Les lettres dont vous m'honorez sont la consolation la plus flatteuse que je puisse recevoir, et la seule qui puisse me dédommager.

Je serai jusqu'au dernier jour de ma vie, avec la plus respectueuse reconnaissance et le plus inviolable attachement, etc. V.

4211. — DE M. D'ALEMBERT.

Paris, ce 3 août.

Il y a apparence, mon cher et grand philosophe, que celui de nous deux qui se trompe sur la personne en question se trompera longtemps : car nous ne paraissons disposés ni l'un ni l'autre à changer d'avis. Quoi qu'il en soit, je n'entends rien, je l'avoue, à cette nouvelle jurisprudence qui permet à une femme de la cour de se mettre à la tête d'une cabale infâme contre des gens de lettres estimables, et qui ne permet pas aux gens de lettres outragés de donner un léger ridicule à la protectrice. Au surplus, l'abbé Morellet est enfin sorti de la Bastille, et sa détention n'aura point d'autres suites. M. Duclos (avec qui je suis d'ailleurs fort mal, mais avec qui je me réunirai s'il est nécessaire pour la bonne cause) me dit hier en confidence que vous lui aviez écrit[2] au sujet de l'admission de Diderot à l'Académie. Nous convînmes des difficultés extrêmes, et peut-être insurmontables, de ce projet ;

1. Dans la comédie des *Visionnaires*, par Desmarests, Mélisse, l'un des personnages, est *amoureuse d'Alexandre le Grand*.
2. Voyez plus haut la lettre 4203.

il croit cependant qu'on pourrait le tenter, quoique, à dire vrai, j'en désespère. Je crois bien que Mme de Pompadour et même M. de Choiseul seront favorables; mais je doute que, tout-puissants qu'ils sont, ils aient assez de crédit dans cette occasion. Vous entendrez de Genève crier les dévots de Paris et de Versailles, et ces dévots iront au roi directement, et à coup sûr ils l'emporteront. Or je n'imagine pas qu'il faille tenter cette affaire, si elle ne doit point réussir.

> *A quoi vous servirait* ce zèle impétueux,
> Qu'à charger vos amis d'un crime infructueux[1].

Au reste, l'élection ne se fera de trois ou quatre mois, et nous tâterons doucement le gué avant que de rien entreprendre. Je verrai Diderot, je reparlerai à Duclos, et nous nous concerterons avec vous, et je vous rendrai compte de la suite de nos démarches.

L'Écossaise a un succès prodigieux; j'en fais mon compliment à l'auteur. Hier, à la quatrième représentation, il y avait plus de monde qu'à la première. On dit que Fréron avait prouvé, il y a quinze jours, dans une feuille, que cette pièce ne devait pas réussir. Je ne l'ai point encore vue, et quand on m'en a demandé la raison, j'ai répondu que, « si un décrotteur m'avait insulté, et qu'il fût mis au carcan à ma porte, je ne me presserais pas de mettre la tête à la fenêtre ».

Quelqu'un me dit, le jour de la première représentation, que la pièce avait commencé fort tard : *C'est apparemment,* lui dis-je, que Fréron *était monté à l'Hôtel de Ville*[2].

Un conseiller de *la classe* du parlement de Paris, dont on n'a pu me dire le nom, disait avant la pièce que cela ne vaudrait rien, qu'il en avait lu l'extrait dans Fréron; on lui répondit qu'il allait voir quelque chose de meilleur, l'extrait de Fréron dans la pièce.

Ce n'est ni Bourgelat ni personne de ma connaissance qui a envoyé au *Journal encyclopédique* l'extrait de l'Épître[3] du roi de Prusse; c'est apparemment quelqu'un de ceux à qui je l'ai lue, et qui en aura retenu ces bribes. Au reste, les endroits outrecuidants ne se trouvent pas dans l'imprimé, et j'en suis fort aise.

Savez-vous que votre ami Palissot a eu une prise très-vive dans les foyers avec M. Séguier, qui avait pourtant fort protégé *les Philosophes ?* Il trouvait (lui Palissot) que *l'Écossaise* était une chose atroce. A ce propos, je vous dirai que vos amis ne sont point contents de votre troisième lettre[4]. Il ne faut point plaisanter avec de pareilles gens, surtout lorsqu'ils s'enferrent d'eux-mêmes, comme Palissot a fait dans ses dernières réponses.

Adieu, mon cher philosophe.

1. Racine, *Bajazet,* acte II, scène III.
2. On y conduisait les condamnés qui, au moment de leur exécution, déclaraient avoir quelque révélation à faire.
3. Voyez plus haut le sixième alinéa de la lettre 4194.
4. La lettre à Palissot du 12 juillet 1760, qui est la troisième que Voltaire adressa à Palissot à l'occasion des *Philosophes* (voyez n° 4184).

4212. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 août [1].

Mon archange, que votre volonté soit faite sur le théâtre comme ailleurs ! Je vois que votre règne est advenu, et que les méchants ont été confondus ;

> Et, pour vous souhaiter tous les *plaisirs* ensemble,
> *Soit à jamais hué quiconque leur* ressemble [2] !

Si j'avais pu prévoir ce petit succès; si, en barbouillant *l'Écossaise* en moins de huit jours, j'avais imaginé qu'on dût me l'attribuer, et qu'elle pût être jouée, je l'aurais travaillée avec plus de soin, et j'aurais mieux cousu le cher Fréron à l'intrigue. Enfin je prends le succès en patience. J'oserais seulement désirer que Mme Alton parût à la fin du premier acte; on s'y attendait. Je vous supplie de lui faire rendre son droit.

Mme Scaliger va-t-elle au spectacle? A-t-elle vu la pièce de M. Hume?

N'avez-vous pas grondé M. le duc de Choiseul de ce que *la Chevalerie* [3] traîne dans les rues, et de ce que l'abbé *Mords-les* est encore sédentaire [4] !

Il ne me paraît pas douteux à présent qu'il ne faille donner à *Tancrède* le pas sur *Médime*. On m'écrit que plusieurs fureteurs en ont des copies dans Paris; les commis des affaires étrangères, n'ayant rien à faire, l'auront copiée. Il faut, je crois, se presser. Je ne crois pas qu'il y ait un libraire au monde capable de donner sept louis à un inconnu; en tout cas, si Prault trouve grâce devant vos yeux, qu'il imprime *Tancrède* après qu'il aura été applaudi ou sifflé. Vous êtes le maître de *Tancrède* et de moi, comme de raison.

J'ignore encore, *en vous faisant ces lignes*, si j'aurai le temps de vous envoyer par ce courrier les additions, retranchements, corrections, que j'ai faits à *la Chevalerie*; si ce n'est pas pour cette poste, ce sera pour la prochaine.

Savez-vous bien à quoi je m'occupe à présent? à bâtir une église à Ferney; je la dédierai aux anges. Envoyez-moi votre por-

1. Cette lettre était datée, par erreur, du 10; voyez l'un des alinéas du n° 4214.
2. Parodie des deux derniers vers de l'imprécation de Rodogune.
3. *Tancrède*, dont le duc avait laissé prendre copie.
4. Morellet était sorti de la Bastille le 30 juillet à midi.

trait et celui de Mme Scaliger, je les mettrai sur mon maître-autel. Je veux qu'on sache que je bâtis une église, je veux que mons de Limoges[1] le dise dans son discours à l'Académie, je veux qu'il me rende la justice que Lefranc de Pompignan m'a refusée. J'avoue que je ressemble fort aux dévots, qui font de bonnes œuvres et qui conservent leurs infâmes passions.

Il entre un peu de haine contre *Luc* dans ma politique. Je vous avoue que, dans le fond du cœur, je pourrais bien penser comme vous; et, entre nous, il n'y a jamais eu rien de si ridicule que l'entreprise de notre guerre, si ce n'est la manière dont nous l'avons faite *sur la terre et sur l'onde*[2]. Mais il faut partir d'où l'on est, et être le très-humble et très-obéissant serviteur des événements. Il arrive toujours quelque chose à quoi on ne s'attend point, et qui décide de la conduite des hommes. Il faudrait être bien hardi à présent pour avoir un système. Je me crois aujourd'hui le meilleur politique que vous ayez en France, car j'ai su me rendre très-heureux et me moquer de tout. Il n'y a pas jusqu'au parlement de Dijon à qui je n'aie résisté en face; et je l'ai fait désister de ses prétentions, comme vous verrez par ma réponse ci-jointe à M. de Chauvelin[3]. Mon cher ange, je vous le répète, il ne me manque que de vous embrasser; mais cela me manque horriblement.

4213. — A MADAME DE FONTAINE.

Aux Délices, 4 août.

Avez-vous reçu, ma chère nièce, un paquet dans lequel il y avait un exemplaire de l'*Histoire* du czar, avec un autre?

Vous venez de perdre votre oncle Montigny[4]; il faut bien s'accoutumer à perdre ses oncles, et que la loi de nature s'accomplisse; nous en sommes actuellement aux cousins. Daumart est condamné à mort par la *Tournelle* de Tronchin. Qui aurait cru que ce jeune homme de vingt ans passerait avant moi!

Je ne sais aujourd'hui aucune nouvelle. Le roi de Prusse m'a écrit[5] en rentrant de Saxe; il me paraît de bien mauvaise humeur. Tout le monde désire une paix qu'il me paraît presque

1. Coetlosquet.
2. Hémistiche de *Cinna*, acte II, scène I.
3. L'intendant des finances; la lettre dont il s'agit ici nous est inconnue. (Cl.
4. Mignot de Montigny, père d'Étienne Mignot de Montigny, membre de l'Académie des sciences.
5. Cette lettre de Frédéric manque.

impossible de faire; vous savez que M. de Montmartel répond des fonds pour l'année prochaine. Le crédit est la base de tout, et ce crédit n'est qu'entre ses mains. Il fera sans doute des élèves qui auront son secret. La France a de grandes ressources, et elle en aura toujours, même malgré la perte de sa marine. Nous n'avions point de marine du temps de Henri IV, et cependant ce grand roi fut l'arbitre de l'Europe. On n'est occupé à Paris que de plaisirs et de murmures.

4214. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 août.

C'est pour vous dire, ô ange gardien! que *la Chevalerie* est lue à l'armée, tous les soirs, quand on n'a rien à faire; c'est pour vous dire qu'il y en a trente copies à Versailles et à Paris, et que je prétends que M. le duc de Choiseul répare, par ses bontés, le tort qu'il m'a fait.

Il n'y a donc pas à balancer, il n'y a donc pas de temps à perdre; il faut donc jouer, il faut donc hasarder les sifflets, sans tarder une minute. Par tous les saints, la fin de *Tancrède* est une claironnade terrible. Imaginez donc cette Melpomène désespérée, tendre, furieuse, mourante, se jetant sur son ami, se relevant en envoyant son père au diable, lui demandant pardon, expirant dans les convulsions de l'amour et de la fureur; je le dis, ce sera une claironnade triomphante.

Vous avez dû recevoir mon gros paquet par M. de Chauvelin.

Au reste, je désapprouve fort les tribunaux normands[1].

> Ma foi, juge et plaideurs, il faudrait tout lier.
>
> (RACINE, *les Plaideurs*, acte I, scène VIII.)

Mon divin ange, il ne faudrait pas jouer *l'Écossaise* trois fois la semaine; c'est bien assez de siffler deux fois en sept jours l'ami Fréron.

Je pris le premier dimanche du mois pour le second, dans mon dernier paquet, je datai 10; j'en demande pardon à la chronologie.

Dites-moi, je vous prie, ce qu'on fait de l'abbé Morellet.

Mille tendres respects aux anges.

1. Dans leur résistance à la cour.

4215. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

6 août.

Si la guerre contre les Anglais nous désespère, madame, celle des rats et des grenouilles est fort amusante. J'aime à voir les impertinents bernés et les méchants confondus. Il est assez plaisant d'envoyer, du pied des Alpes à Paris, des fusées volantes qui crèvent sur la tête des sots. Il est vrai qu'on n'a pas visé précisément aux plus absurdes et aux plus révoltants; mais patience, chacun aura son tour, et il se trouvera quelque bonne âme qui vengera l'*univers*, et le président Lefranc de Pompignan, et Fréron.

On ne parle que de *remontrances;* je vous avoue que je ne les aime pas dans ce temps-ci, et que je trouve très-impertinent, très-lâche, et très-absurde, qu'on veuille empêcher le gouvernement de se défendre contre les Anglais, qui se ruinent à nous assommer. La nation a été souvent plus malheureuse qu'elle ne l'est, mais elle n'a jamais été si plate.

Tâchez, madame, de rire comme moi de tant de pauvretés en tout genre. Il est vrai que, dans l'état où vous êtes, on ne rit guère; mais vous soutenez cet état, vous y êtes accoutumée, c'est pour vous une espèce nouvelle d'existence; votre âme peut en être devenue plus recueillie, plus forte, et vos idées plus lumineuses. Vous avez sans doute quelques excellents lecteurs auprès de vous; c'est une consolation continuelle; vous devez être entourée de ressources.

Nous avons dans Genève, à un demi-quart de lieue de chez moi, une femme[1] de cent deux ans qui a trois enfants sourds et muets. Ils font conversation avec leur mère, du matin au soir, tantôt en remuant les lèvres, tantôt en remuant les doigts, jouent très-bien tous les jeux, savent toutes les aventures de la ville, et donnent des ridicules à leur prochain aussi bien que les plus grands babillards; ils entendent tout ce qu'on dit au remuement des lèvres; en un mot, ils sont fort bonne compagnie.

M. le président Hénault est-il toujours bien sourd? Du moins il est sourd à mes yeux; mais je lui pardonne d'oublier tout le monde, puisqu'il est avec M. d'Argenson[2].

1. Sans doute Mme Lullin, à qui Voltaire avait adressé, en 1759, le quatrain commençant ainsi :

Nos grands-pères vous virent belle;

voyez tome X.

2. Le comte d'Argenson, toujours exilé à sa terre des Ormes.

A propos, madame, digérez-vous ? Je me suis aperçu, après bien des réflexions sur *le meilleur des mondes possibles*, et sur le petit nombre des élus, qu'on n'est véritablement malheureux que quand on ne digère point. Si vous digérez, vous êtes sauvée dans ce monde ; vous vivrez longtemps et doucement, pourvu surtout que les boulets de canon du prince Ferdinand et des flottes anglaises n'emportent pas le poignet de votre payeur des rentes.

Je n'ai nul rogaton à vous envoyer, et je n'ai plus d'ailleurs d'adresses contre-signantes, tant on se plaît à réformer les abus ! Je suis, de plus, occupé du czar Pierre, matelot, charpentier, législateur, surnommé *le Grand*. Ayant renoncé à Paris, je me suis enfui aux frontières de la Chine ; mon esprit a plus voyagé que le corps de La Condamine. On dit que ce sourdaud veut être de l'Académie française ; c'est apparemment pour ne pas nous entendre.

Heureux ceux qui vous entendent, madame ! Je sens vivement la perte de ce bonheur ; je vous aime, malgré votre goût pour les feuilles de Fréron. On dit que *l'Écossaise*, en automne, amène la chute des feuilles.

Mille tendres et sincères respects.

4216. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC [1].

Aux Délices, 6 auguste [2].

Je crois, monsieur, avoir plus besoin de M. Tronchin que le jeune homme dont vous me parlez. Ma santé s'affaiblit tous les jours, et c'est ce qui m'a privé de l'honneur de vous répondre plus tôt. Si vous venez dans nos quartiers, le triste état où je suis ne m'empêchera pas de sentir le bonheur de vous posséder. J'ai peur que vous ne soyez bien mal logé dans la petite maison que j'occupe à un demi-quart de lieue de Genève ; mais on tâchera, par toutes les attentions possibles, de suppléer à ce qui nous manque.

Il paraît, par les lettres dont vous m'honorez, que vous n'avez besoin du secours de personne pour mépriser les idées absurdes dont le monde est infatué. Les sottises qui règnent dans la plupart des têtes viennent encore plus de la faiblesse du cœur

1. Éditeurs, de Cayrol et François.
2. On remarquera l'emploi du mot *auguste* pour *août*.

que de celle de l'esprit. Je serai enchanté de voir en vous une âme courageuse et éclairée.

Pardonnez à un pauvre malade s'il donne si peu d'étendue aux sentiments que vous inspirez; il espère se dédommager d'une si courte lettre par le bonheur de vous recevoir chez lui.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

4217. — A M. DAMILAVILLE.

A Ferney, 6 août.

Je suis extrêmement sensible, monsieur, à toutes les marques d'attention que vous voulez bien me donner. Je n'ai point vu mes lettres que le sieur Palissot a jugé à propos d'imprimer; je doute fort qu'il ait conservé la pureté du texte[1]. On dit aussi qu'on a imprimé un *factum* de *Ramponeau*, dans lequel on a tronqué plusieurs passages, et étrangement altéré le style de cet illustre cabaretier[2]. Comme je suis tout à fait son serviteur, en qualité de bon Parisien, je suis fâché qu'on ait défiguré son ouvrage.

On me parle beaucoup de la comédie de *l'Écossaise*, traduite de l'anglais de M. Hume, prêtre écossais. On prétend que le sieur Fréron veut absolument se reconnaître dans cette pièce; mais comment peut-il penser qu'on ose dire du mal d'un homme comme lui, qui n'en a jamais dit de personne? Je n'ai point vu la *Requête* du sieur Carré, traducteur de *l'Écossaise*, contre le sieur Fréron; on dit qu'elle est très-honnête et très-mesurée.

J'ai oublié, monsieur, votre demeure; mais je suppose que ma réponse ne vous en sera pas moins remise. J'ai l'honneur d'être bien véritablement, monsieur, votre, etc. V.

4218. — A M. THIERIOT.

A Ferney, 8 août.

Vous ne me dites point qu'on a joué *l'Écossaise;* qu'il a paru une *Requête* aux Parisiens, de Jérôme Carré, traducteur de *l'Écossaise;* qu'on a imprimé une pièce de vers intitulée *le Russe à Paris;* vous ne me dites rien de *Protagoras*, de l'abbé *Mords-les*,

1. Il s'était permis en effet quelques suppressions.

2. Dans les diverses éditions du *Plaidoyer de Ramponeau*, données jusqu'en 1830, le texte était plus ou moins altéré; voyez tome XXIV, page 118.

de l'évêque limousin[1] qui va succéder, dans l'Académie, à *frère Jean des Entommeures* de Vauréal, et qui aura sa tape s'il *pompignanise;* en un mot, vous ne me dites rien du tout. Réveillez-vous, mon ancien ami ; instruisez-moi. Paris est-il toujours bien fou? comment vont les *remontrances?* où en sont les guerres des grenouilles et des rats ? que dit-on de *Luc?* que font le grand Fréron et le sublime Palissot? Pour moi, je mets tout aux pieds du crucifix. Je bâtis une église; ce ne sera pas Saint-Pierre de Rome; mais le Seigneur exauce partout les vœux des fidèles; il n'a pas besoin de colonnes de porphyre et de candélabres d'or. Oui, je bâtis une église; annoncez cette nouvelle consolante aux enfants d'Israël; que tous les saints s'en réjouissent. Les méchants diront sans doute que je bâtis cette église dans ma paroisse pour faire jeter à bas celle qui me cachait un beau paysage, et pour avoir une grande avenue; mais je laisse dire les impies, et je fais mon salut.

Je n'ai point vu *la Sœur du pot*[2] ; mais on m'a envoyé un avis de parents assez plaisant pour faire interdire le sieur de Pompignan, au sujet de sa prose et de ses vers. Vous, qui êtes au centre des belles choses, n'oubliez pas le saint solitaire de Ferney, et joignez vos prières aux miennes.

Vraiment, j'oubliais de vous demander s'il est vrai que Palissot ait été assez humble pour imprimer mes lettres, et s'il n'a pas altéré la pureté du texte. *Scribe. Vale.*

4219. — A M. DE MAIRAN.

A Tournay, 9 août.

Je vous remercie bien sensiblement, monsieur, d'une attention qui m'honore, et d'un souvenir qui augmente mon bonheur dans mes charmantes retraites. Il y a longtemps que je regarde vos *Lettres au Père Parennin*[3], et ses réponses, comme des monuments bien précieux ; mais n'allons pas plus loin, s'il vous plaît. J'aime passionnément Cicéron, parce qu'il doute ; vos *Lettres au Père Parennin* sont des doutes de Cicéron. Mais quand M. de Guignes a

1. Coetlosquet.
2. C'était peut-être quelque facétie relative aux philosophes. On sait que la duchesse d'Aiguillon, à qui est adressée la lettre 388, était alors connue sous le nom de *Sœur-du-pot des philosophes.* Mme du Deffant, en écrivant à Voltaire le 23 juillet 1760, terminait ainsi sa lettre : « Qu'est-ce que c'est que la *Sœur-du-pot* dont tout le monde parle et que personne n'a vue? »
3. 1759, in-12.

voulu conjecturer après vous, il a rêvé très-creux. J'ai été obligé, en conscience, de me moquer de lui, sans le nommer pourtant, dans la Préface[1] de l'*Histoire de Pierre Ier*. On imprimait cette histoire l'année passée, lorsqu'on m'envoya cette plaisanterie de M. de Guignes. Je vous avoue que j'éclatai de rire en voyant que le roi *Yu* était précisément le roi d'Égypte *Menès*, comme Platon était, chez Scarron, l'anagramme de *Chopine*, en changeant seulement *pla* en *cho*, et *ton* en *pine*. J'étais émerveillé qu'on fût si doctement absurde dans notre siècle. Je pris donc la liberté de dire dans ma Préface : « Je sais que des philosophes d'un grand mérite ont cru voir quelque conformité entre ces peuples ; mais on a trop abusé de leurs doutes, etc. »

Or ces philosophes d'un grand mérite, c'est vous, monsieur; et ceux qui abusent de vos doutes[2], ce sont les Guignes. Je lui en devais d'ailleurs à propos des Huns, car M. de Guignes se moque encore du monde avec son *Histoire des Huns*[3]. J'ai vu des Huns, moi qui vous parle ; j'ai eu chez moi des petits Huns, nés à trois cents lieues à l'est de Tobolskoi[4], qui ressemblaient, comme deux gouttes d'eau, à des *chiens de Boulogne*, et qui avaient beaucoup d'esprit. Ils parlaient français comme s'ils étaient nés à Paris, et je me consolais de nous voir battus de tous côtés en voyant que notre langue triomphait dans la Sibérie. Cela est, par parenthèse, bien remarquable ; jamais nous n'avons écrit de si mauvais livres, et fait tant de sottises qu'aujourd'hui, et jamais notre langue n'a été si étendue dans le monde.

J'aurai l'honneur de vous soumettre incessamment le premier volume de l'*Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand*. Il commence par une description des provinces de la Russie, et l'on y verra des choses plus extraordinaires que les imaginations de M. de Guignes ; mais ce n'est pas ma faute, je n'ai fait que dépouiller les archives de Pétersbourg et de Moscou, qu'on m'a envoyées. Je n'ai point voulu faire paraître ce volume, avant de l'exposer à la critique des savants d'Archangel et du Kamtschatka. Mon exemplaire a resté un an en Russie ; on me le renvoie. On m'assure que je n'ai trompé personne en avançant que les Samoyèdes ont le mamelon d'un beau noir d'ébène, et qu'il y a encore des races d'hommes gris-pommelé fort jolis. Ceux qui

1. Voyez tome XVI, page 381.
2. Le Roux Deshauteraies (mort en 1795) avait aussi publié, en 1759, des *Doutes sur la dissertation de M. de Guignes, qui a pour titre* Mémoire, etc.
3. 1756-1758, cinq volumes in-4°.
4. Ou Tobolsk.

aiment la variété seront fort aises de cette découverte ; on aime à voir la nature s'élargir. Nous étions autrefois trop resserrés ; les curieux ne seront pas fâchés de voir ce que c'est qu'un empire de deux mille lieues. Mais, on a beau faire, *Ramponeau*, les comédies du boulevard, et Jean-Jacques mangeant sa laitue à quatre pattes[1], l'emporteront toujours sur les recherches philosophiques.

Je ne peux finir cette lettre, monsieur, sans vous dire un petit mot de vos Égyptiens. Je vous avoue que je crois les Indiens et les Chinois plus anciennement policés que les habitants de Mesraïm ; ma raison est qu'un petit pays, très-étroit, inondé tous les ans, a dû être habité bien plus tard que le sol des Indes et de la Chine, beaucoup plus favorable à la culture et à la construction des villes ; et, comme les pêchers nous viennent de Perse, je crois qu'une certaine espèce d'hommes, à peu près semblable à la nôtre, pourrait bien nous venir d'Asie. Si Sésostris a fait quelques conquêtes, à la bonne heure ; mais les Égyptiens n'ont pas été taillés pour être conquérants. C'est de tous les peuples de la terre le plus mou, le plus lâche, le plus frivole, le plus sottement superstitieux. Quiconque s'est présenté pour lui donner les étrivières l'a subjugué comme un troupeau de moutons. Cambyse, Alexandre, les successeurs d'Alexandre, César, Auguste, les califes, les Circassiens, les Turcs, n'ont eu qu'à se montrer en Égypte pour en être les maîtres. Apparemment que, du temps de Sésostris, ils étaient d'une autre pâte, ou que leurs voisins de Syrie et de Phénicie étaient encore plus méprisables qu'eux.

Pour moi, monsieur, je me suis voué aux Allobroges, et je m'en trouve bien ; je jouis de la plus heureuse indépendance ; je me moque quelquefois des Allobroges de Paris. Je vous aime, je vous estime, je vous révérerai jusqu'à ce que mon corps soit rendu aux éléments dont il est tiré.

4220. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 août.

Je cherche ma dernière lettre à mon cher Palissot pour vous l'envoyer. Palissot est un brave homme ; il imprime *Français*[2], *aurais*, *ferais*, par un *a*, et les encyclopédistes n'en ont pas tant

1. *Les Philosophes*, acte III, scène IX.

2. Voyez, relativement à l'orthographe de ce mot, et à la diphthongue *ai*, les lettres 592 et 2321, et l'article FRANÇOIS du *Dictionnaire philosophique*.

fait. Ce drôle-là ne manque pas d'esprit, et a même quelque talent; mais c'est un calomniateur que mon cher Palissot, un misérable, et j'ai l'honneur de l'en avertir assez gaiement, autant que je peux m'en souvenir. Ma dernière lettre à ce cher Palissot était toute chrétienne.

Je doute fort que M. de Malesherbes me rende d'importants services. Un folliculaire qui fait la feuille intitulée *l'Avant-Coureur*, nommé Jonval[1], demeurant quai de Conti, m'a mandé qu'on lui avait donné *l'Oracle des nouveaux philosophes* à annoncer. Vous savez ce que c'est que cet oracle; pour moi, j'en ignore l'auteur[2]. Mon divin ange, vous me feriez plaisir de me faire connaître ce bon homme; je lui dois au moins un remerciement. Ce Jonval l'annonçait donc, et en même temps le dénonçait aux honnêtes gens comme un plat libelle. Il prétend que son censeur, qu'il ne nomme pas, lui a rayé son annonce, et lui a dit : « Si vous tombez sur V., on vous en saura gré; mais si vous voulez défendre V., on ne vous le permettra pas. » Or, mon cher ange, vous saurez que V. se moque de tout cela, qu'il rit tant qu'il peut, et que, s'il digérait, il rirait bien davantage. O ange! V. baise le bout de vos ailes avec plus de dévotion que jamais.

4221. — A M. DE CHAUVELIN[3].

10 août 1760.

Monsieur l'intendant du peu de finances qui restent à ce pauvre et plaisant royaume saura que mon cousin Vadé s'occupe très-peu des niaiseries dont il est soupçonné de s'occuper beaucoup.

Mon cousin Vadé emploie sa vieillesse à cultiver la terre, à défricher deux lieues incultes, à dessécher des marais. Il se sert du semoir avec succès. Il se sert du van cribleur, qui vanne et qui crible cinq septiers de blé par heure. Il bâtit une église; il est béni de ses curés et de ses vassaux, qui ne lisent ni Fréron, ni Palissot, ni les *Qui* ni les *Quand*, ni *le Russe*, ni *le Pauvre Diable*, ni *l'Écossaise*. Il paye le vingtième trois mois d'avance; il aime l'État; il croit qu'un homme qui fait lever cinq épis de blé où il

1. Le journal intitulé *la Feuille nécessaire*, publié en 1759 par Boudier de Villemert et Soret, fut continué de 1760 à 1773, sous le titre de *Avant-Coureur*, par Querlon, Jonval, Boudier de Villemert, Lacombe et Ladixmerie.
2. C.-M. Guyon, mort en 1771; voyez tome XXVI, page 157.
3. Éditeurs, Bavoux et François.

n'en croissait qu'un rend plus de services à l'État qu'un poëte et même qu'un faiseur de feuilles.

Il remercie humblement, vivement et tendrement, M. Chauvelin de ses bontés. Il a glorieusement fini son affaire avec le roi, et lui a cédé noblement la seigneurie de la Perrière malgré les souterrains du président de Brosses, et malgré ses fétiches: car le président a fait un livre touchant les fétiches, et s'il m'échauffe les oreilles, je pourrai en informer le public. Je suis devenu un petit *noli-me-tangere* tout à fait mutin.

Au reste, j'ignore comment on sauvera mon Pondichéry, comment on trouvera de l'argent pour l'an de grâce 1761, comment on trouvera dans mon pays de Gex des bras pour cultiver la terre. J'ai deux lieues à cultiver. Je suis citoyen à raison de deux lieues, et je suis tout aussi embarrassé à trouver des laboureurs que M. Berryer[1] à trouver des flottes. Je plains tendrement ma chère patrie; mais ma chère patrie a fait tant de sottises que je lève les yeux au ciel quand tout le monde lève les épaules.

Je supplie M. l'abbé de Chauvelin[2] de considérer que toutes les remontrances du monde ne serviront pas à nous donner de l'argent, des vaisseaux, et des lieutenants généraux, dont nous avons besoin.

Je présente mes tendres respects à M. de Chauvelin et à monsieur l'abbé.

4222. — A M. DUCLOS.

11 août.

Je sais depuis longtemps, monsieur, que vous avez autant de noblesse dans le cœur que de justesse dans l'esprit; vous m'en donnez aujourd'hui de nouvelles preuves. Je ne doute pas que vous ne veniez à bout d'introduire M. Diderot dans l'Académie française, si vous entreprenez cette affaire délicate; je vois que vous la croyez nécessaire aux lettres et à la philosophie dans les circonstances présentes. Pour peu que M. Diderot vous seconde par quelques démarches sages et mesurées auprès de ceux qui pourraient lui nuire, vous réussirez auprès des personnes qui peuvent le servir. Vous êtes à portée, je crois, d'en parler à Mme de Pompadour; et, quand une fois elle aura fait agréer au roi l'admission de M. Diderot, j'ose croire que personne ne sera

1. Ministre de la marine.
2. Conseiller au parlement.

assez hardi pour s'y opposer. Nous ne sommes plus au temps des théatins évêques de Mirepoix ; il vous sera d'ailleurs aisé de voir sur combien de voix vous pouvez compter à l'Académie. Vous aurez l'honneur d'avoir fait cesser la persécution, d'avoir vengé la littérature, et d'avoir assuré le repos d'un des plus estimables hommes du monde, qui sans doute est votre ami. M. d'Alembert me paraît disposé à faire tout ce que vous jugerez à propos pour le succès de cette entreprise. Je prends la liberté de vous exhorter tous deux à vous aimer[1] de tout votre cœur ; le temps est venu où tous les philosophes doivent être *frères*, sans quoi les fanatiques et les fripons les mangeront tous les uns après les autres.

Je suis entièrement à vos ordres pour le *Dictionnaire de l'Académie*[2] ; je vous remercie de l'honneur que vous voulez bien me faire : j'en serai peut-être bien indigne, car je suis un pauvre grammairien ; mais je ferai de mon mieux pour mettre quelques pierres à l'édifice. Votre plan me paraît aussi bon que je trouve l'ancien plan sur lequel on a travaillé mauvais. On réduisait le dictionnaire aux termes de la conversation, et la plupart des arts étaient négligés. Il me semble aussi qu'on s'était fait une loi de ne point citer ; mais un dictionnaire sans citations est un squelette.

Je suis un peu surpris de vous voir dans le secret de notre petite province de Gex, dont j'ai fait ma patrie ; mais je ne le suis pas du service que vous voulez bien me rendre ; j'en suis pénétré. Je crains fort de ne pouvoir obtenir de messieurs du domaine ce que j'aurais pu avoir aisément d'un prince du sang[3], comme engagiste ; mais j'ai toujours pensé qu'il faut tenter toute affaire dont le succès peut faire beaucoup de plaisir, et dont le refus vous laisse dans l'état où vous êtes. J'aurai l'honneur de vous rendre compte de l'état des choses, dès que M. le comte de La Marche aura conclu avec Sa Majesté ; et je vous avoue que j'aimerais mieux vous avoir l'obligation du succès qu'à tout autre. Cependant l'affaire de Diderot me tient encore plus à cœur que le pays de Gex. J'aime fort ce petit coin du monde ; c'est, comme le paradis terrestre, un jardin entouré des montagnes ; mais

1. D'Alembert, dans sa lettre du 3 août (voyez page 489), dit être *fort mal* avec Duclos.

2. Au mois d'octobre suivant, Duclos chargea Voltaire de l'article T pour ce *Dictionnaire*, dont la quatrième édition fut présentée au roi au commencement de 1762.

3. Le comte de La Marche, fils du prince de Conti.

j'aime encore mieux l'honneur de la littérature. Je vous demande pardon de ne pas vous écrire de ma main; je suis un peu malingre.

Encore un mot, je vous prie, malgré mon peu de forces. Il me vient dans la tête que le travail de votre dictionnaire devient la raison la plus plausible et la plus forte pour recevoir M. Diderot. Ne pourriez-vous pas représenter ou faire représenter combien un tel homme vous devient nécessaire pour la perfection d'un ouvrage nécessaire? Ne pourriez-vous pas, après avoir établi sourdement cette batterie, vous assembler sept ou huit élus, et faire une députation au roi pour lui demander M. Diderot comme le plus capable de concourir à votre entreprise? M. le duc de Nivernais ne vous seconderait-il pas dans ce projet? Ne pourrait-il pas même se charger de porter avec vous la parole? Les dévots diront que Diderot a fait un ouvrage de métaphysique qu'ils n'entendent point; il n'a qu'à répondre qu'il ne l'a pas fait, et qu'il est bon catholique. Il est si aisé d'être catholique!

Adieu, monsieur; comptez sur ma reconnaissance et mon attachement inviolable. Vous prendrez peut-être mes idées pour des rêves de malade; rectifiez-les, vous qui vous portez bien.

4223. — A MADAME D'ÉPINAI.

Il faut qu'il entre, mon adorable philosophe; qu'il entre, qu'il entre, vous dis-je; *contrains-les d'entrer* [1].

Notre cher *Habacuc*, du courage, je vous en prie. La chose vous paraît impossible; je vous ai déjà dit [2] que c'est une raison pour l'entreprendre. Nous réussirons; croyez-moi, ce sera un beau triomphe. Mais que Diderot nous aide, et qu'il n'aille pas s'amuser à griffonner du papier dans un temps où il doit agir. Il n'a qu'une chose à faire, mais il faut qu'il la fasse: c'est de chercher à séduire quelque illustre sot ou sotte, quelque fanatique, sans avoir d'autre but que de lui plaire. Il a trois mois pour adoucir les dévots; c'est plus qu'il ne faut. Qu'on l'introduise chez madame..., ou madame..., ou madame..., lundi; qu'il prie Dieu avec elle mardi, qu'il couche avec elle mercredi; et puis il entrera à l'Académie tant qu'il voudra, et quand il voudra. Comptez qu'on est très-bien disposé à l'Académie. Je recommande surtout le secret. Que Diderot ait seulement une dévote dans sa

1. Saint Luc, chap. xiv, v. 23.
2. Lettre 4206 à Mme d'Épinai et à *Habacuc*-Grimm.

manche ou ailleurs, et je réponds du succès. On s'est déjà ameuté sur mes pressantes sollicitations. Travaillez sous terre, tous tant que vous êtes. Ne perdez pas un moment; ne négligez rien. Vous porterez à *l'infâme* un coup mortel, et je vous donne ma parole d'honneur de venir à l'Académie le jour de l'élection. Je suis vieux; je veux mourir au lit d'honneur.

Ma belle philosophe, voici une autre histoire, une autre négociation. N'est-ce pas M. Faventines [1] qui a le département du domaine? M. d'Épinai ne peut-il pas, quand il rencontrera ce terrible Faventines au conseil des fermes, lui dire : « Monsieur, ne savez-vous rien de nouveau sur le pays de Gex? Ne vous a-t-on rien dit touchant certains arrangements avec le roi? N'a-t-il rien transpiré? » Alors M. Faventines dira oui ou non; et ce oui ou ce non, vos belles mains me l'écriront.

Mais qu'il entre, qu'il entre, qu'il entre à l'Académie. J'ai cela dans la tête, voyez-vous! Ma belle philosophe, je vous ai dans mon cœur; il est vieux, mon cœur, mais il rajeunit quand il pense à vous. Qu'il entre, vous dis-je; tel est mon avis, et qu'on ruine Carthage, disait Caton, qui n'était pas si vieux que moi.

O belle philosophe! ô *Habacuc!* je vous salue en Belzébuth.

4224. — A M. THIERIOT.

Le 11 auguste; fi! que *août* est barbare!

A peine eus-je écrit à l'ancien ami pour avoir des nouvelles, que Dieu m'exauça, et je reçus sa lettre du 30 juillet, dans laquelle il me parlait de la libération de l'abbé *Mords-les*, et de *l'Écossaise*, et de *Catherine Vadé*, et d'*Alethof*, etc. M. d'Argental est celui qui a le plus contribué [2] à nous rendre notre *Mords-les*. J'ai écrit tous les jours de poste, j'ai toujours été la mouche du coche; mais je bourdonne de si loin qu'à peine m'entend-on.

Oui, j'ai mon Moïse complet. Il a fait *le Pentateuque* comme vous et moi; mais qu'importe? ce livre est cent fois plus amusant qu'Homère, et je le relis sans cesse avec un ébahissement nouveau.

Vous auriez bien dû cependant m'envoyer l'édition de mon

1. Fermier général, comme le mari de Mme d'Épinai.

2. J.-J. Rousseau y avait contribué aussi par la duchesse de Luxembourg; mais il paraît que l'accélération de la mise en liberté de Morellet (le 30 juillet) fut due particulièrement à un de ses cousins, ancien camarade de collége du lieutenant général de police de Sartine. — Voyez l'*Histoire de la détention des Philosophes*, par J. Delort, tome II, page 336

commerce épistolaire avec le divin Palissot; je veux voir si le texte est pur.

Il se montre donc, ce cher Palissot! il exulte en public! Il ne sait donc pas que sa pièce des *Philosophes* est *de frigidis!*

Mon ancien ami, il y a trois mois que je crève de rire, en me levant et en me couchant. C'est d'ailleurs un drôle de corps que notre ami Protagoras; il est têtu comme une mule. Il est tout plein d'esprit; il a toutes sortes d'esprit; il est gai, il est charmant. Il n'ira point en Brandebourg, de par tous les diables, car *Luc* est aux abois; sa tentative sur Dresde n'est qu'un coup de désespéré. *Quomodo cecidisti de cœlo, Lucifer, qui mane oriebaris*[1]! O *Luc!* l'aurais-tu cru que je serais cent fois plus heureux que toi!

Mon ancien ami, il faut que nous nous revoyions avant d'aller trouver Virgile et l'abbé Pellegrin dans l'autre monde.

Qu'est-ce que vous faites chez le médecin Baron[2]? Venez aux Délices; elles sont plus riantes que la rue Culture-Sainte-Catherine.

N. B. Souvenez-vous que je me ruine à bâtir une église; je veux qu'Abraham Chaumeix et ses consorts en sèchent de douleur. Ils me verront enterrer dans le chœur, avec une auréole sur la tête; ils seront bien attrapés. *Interim, vivamus.*

P. S. Je viens de recevoir mes Lettres à Palissot, avec les réponses, au lieu des lettres de Palissot avec mes réponses; ce Palissot est un peu infidèle.

4225. — A MADAME BELOT[3].

11 auguste.

M. Helvétius et M. La Popelinière, madame, sont à mes yeux des hommes respectables, car ils sont philosophes, et ils font tout le bien qu'ils peuvent. Ils ne présentent point de mémoires au roi pour lui dire qu'ils ont une belle bibliothèque, et qu'ils ont eu autrefois des conversations amicales avec le feu chancelier d'Aguesseau. Il n'en est pas de même de M. Lefranc de Pompignan ; il écrit au roi, il n'est point philosophe, et il fait tout le mal qu'il peut.

J'ai vu enfin les lettres de M. Palissot de Montenoy. Je ne sais

1. Isaïe, chap. XIV, v. 12.
2. Hyacinthe-Théodore Baron, habile médecin, mort à Paris en 1787.
3. Éditeurs, de Cayrol et François.

pas si la religion et la morale enseignent à faire imprimer les lettres d'un homme sans son consentement ; il a un peu altéré la pureté du texte ; mais il ne faut pas y regarder de si près. Tous ces rogatons me reviennent fort tard, et je n'ai lu aucune *fréronade*.

Je remercie M. Darget de son souvenir, et je vous prie, madame, de vouloir bien lui dire que je lui suis toujours très-tendrement dévoué. Je ne sais point quel est l'auteur[1] du poëme sur la peinture dont vous me parlez, ni quelle est son aventure. Je ne connais de *Sœur du pot*[2] que celle de mon village. Au reste, je ne réponds à toutes les calomnies dont on accable les philosophes, et à toutes les accusations ridicules d'irréligion, qu'en faisant bâtir actuellement une église. Je sais bien que cette bonne œuvre me ruine dans ce monde-ci ; mais Dieu me le rendra dans l'autre. Je voudrais pouvoir un jour y entendre la messe avec vous.

4226. — A M. MARMONTEL,

A PARIS.

13 auguste.

Nous avions été un peu alarmés, monsieur, de certaines terreurs paniques que messieurs les directeurs de la poste avaient conçues ; jamais crainte n'a été plus mal fondée. M. le duc de Choiseul et Mme de Pompadour connaissent la façon de penser de l'oncle et de la nièce ; on peut tout nous envoyer sans risque ; on sait que nous aimons le roi et l'État. Ce n'est pas chez nous que les Damiens ont entendu des discours séditieux[3] ; on ne prétend point chez nous que l'État doive périr faute de subsides ; nous n'avons point de *convulsionnaires* dans nos terres. Je dessèche des marais, je bâtis une église, et je fais des vœux pour le roi. Nous défions tous les jansénistes et tous les molinistes d'être plus attachés à l'État que nous le sommes. Il est vrai que nous rions du matin au soir des Pompignan et des Fréron ; mais, quoique Lefranc ait épousé la veuve[4] d'un directeur des postes, il ne peut empêcher qu'on ne me donne, tous les ordinaires, une liste de ses ridicules. Vous pouvez m'écrire en toute sûreté : le roi ne trouve point mauvais que des amis s'écrivent que Fréron est un bas

1. Watelet.
2. Voyez la lettre du 8 août à Thieriot.
3. Voyez tome XXV, page [illegible].
4. M.-Ant.-Fél. de Caulaincourt, mariée en premières noces à Grimod du Fort.

coquin, et Lefranc un impertinent. Les pauvretés de la littérature n'empêchent pas que M. le maréchal de Broglie ne soit dans Cassel.

Abraham Chaumeix, *Jean* Gauchat, *Martin*[1] Trublet, ne m'empêcheront pas de donner un beau feu d'artifice à la fin de la campagne.

Mon cher ami, il faut que le roi sache que les philosophes lui sont plus attachés que les fanatiques et les hypocrites de son royaume: l'*univers* n'en saura rien ; l'*univers* n'est fait que pour Pompignan. Je vous écris cette lettre en droiture, parce que M. Bouret ne m'a offert ses bons offices que pour de gros paquets. Mandez-nous, je vous prie, par qui l'on peut vous sauver dorénavant de l'impôt d'une lettre; dites-moi avec quelle noble fierté l'ami Fréron reçoit le fouet et la fleur de lis qu'on lui donne trois fois par semaine[2] à la Comédie; donnez-nous des nouvelles surtout de votre situation, de vos desseins, et de vos espérances; l'oncle et la nièce s'intéressent également à vous. Présentez mes respects, je vous prie, à Mme Geoffrin[3]. Si vous voyez M. Duclos, dites-lui, je vous prie, combien je l'estime, et à quel point je lui suis attaché; mais surtout soyez bien persuadé que vous aurez toujours dans l'oncle et dans la nièce deux amis essentiels.

Est-il possible qu'il y ait encore quelqu'un qui reçoive Fréron chez lui? Ce chien, fessé dans la rue, peut-il trouver d'autre asile que celui qu'il s'est bâti avec ses feuilles? Est-il vrai qu'il est brouillé avec Palissot, et que la discorde est dans le camp des ennemis ? Contribuez de tout votre pouvoir à écraser les méchants et la méchanceté, les hypocrites et l'hypocrisie; ayez la charité de nous mander tout ce que vous saurez de ces garnements. Mais, comme il faut mêler l'agréable à l'utile, parlez-moi de *Melpomène* Clairon.

Que fait-elle ? que dit-elle ? que jouera-t-elle? Lui a-t-on lu

> . . . . d'une voix fausse et grêle,
> Le triste drame écrit pour la Denêle ?
>
> (*Le Pauvre Diable*, v. 135.)

Quelque chose qu'elle joue, ce sera un beau tapage quand elle reparaîtra sur la scène. Adieu; si vous avez envie de faire

1. Ce prénom, comme celui de *Jean* donné à Gauchat, sont de l'invention de Voltaire, qui dit à Linant dans la lettre 4192 : « Il y a tant de gens à la foire qui s'appellent *Martin!* »
2. On jouait l'*Écossaise* trois fois par semaine; voyez la lettre 4214.
3. Voyez une note sur la lettre du 21 mai 1764 qui lui est adressée.

quelque tragédie, venez la faire chez nous; c'est avec ses *frères* qu'il faut réciter son office.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

4227. — A M. D'ALEMBERT.

A Ferney, 13 auguste.

Vous êtes assurément, mon divin Protagoras, un des plus salés philosophes que je connaisse; vous devriez bien honorer de quelques pincées de votre sel cette troupe de polissons hypocrites qui veut tantôt être sérieuse et tantôt plaisante, et qui n'est jamais que ridicule. Si on ne peut avoir l'aréopage de son côté, il faut avoir les rieurs, et il me paraît qu'ils sont pour nous.

Sans doute il faut se réunir avec Duclos, et même avec Mairan, quoiqu'il se soit plaint quelquefois amèrement d'être contrefait par vous en perfection; il faut qu'on puisse couvrir tous les philosophes d'un manteau; marchez, je vous en conjure, en bataillon serré. Je suis enivré de l'idée de mettre Diderot à l'Académie; ou je me trompe, ou vous avez une belle ouverture. L'Académie travaille à son *Dictionnaire*, et y fait entrer tous les termes des arts. On dira au roi qu'on ne peut achever ce dictionnaire sans Diderot: cela pourra exciter une petite guerre civile, et, à votre avis, la guerre civile n'est-elle pas fort amusante? Après avoir fait entrer Diderot, je prétends qu'on fasse entrer l'abbé *Mords-les*[1]. Il ne se passait pas de jour de poste que je n'écrivisse pour cet abbé, que je n'ai pas l'honneur de connaître; mais j'aime passionnément mes *frères* en Belzébuth. Je crois, entre nous, que M. d'Argental a fait déterminer le temps de sa captivité en Babylone, et qu'il a beaucoup plus servi que Jean-Jacques à délivrer notre *frère*.

J'ai lu mon *Commercium epistolicum*[2], que Charles Palissot a fait imprimer. Je ne sais pas si un bon chrétien comme lui, qui se respecte et qui observe toutes les bienséances, est en droit d'imprimer les lettres qu'on lui écrit. Il a poussé la délicatesse jusqu'à altérer le texte[3] en plusieurs endroits; mais il en reste

1. Morellet ne fut reçu à l'Académie qu'en 1785.

2. C'est une brochure intitulée *Lettres de M. de Voltaire à M. Palissot, avec les réponses, à l'occasion de la comédie des* Philosophes. *Genève* (Paris), 1760, in-12 de 68 pages, contenant un extrait d'une lettre de Palissot du 28 mai, la lettre de Voltaire du 4 juin, la réponse de Palissot du 17 juin, celle de Voltaire (du 23), la lettre de Palissot du 7 juillet, un extrait de celle de Voltaire du 12, et une lettre de Palissot à un journaliste.

3. Palissot avait manqué aux bienséances en imprimant les lettres de Voltaire

encore assez pour que le public ait quelques reproches à lui faire sur sa conduite et sur ses œuvres. Il me semble qu'il s'est fait son procès lui-même. Le pis de la chose, c'est qu'il croit sa pièce bonne, parce qu'elle n'est pas absolument mal écrite; il ne sait pas encore qu'il faut être ou plaisant ou intéressant.

On m'a parlé d'une Lettre au vieux *Stentor*-Astruc, qu'on dit qui fait crever de rire; j'espère que le fidèle Thieriot me l'enverra. Adieu, mon grand et charmant philosophe; quoique j'aie dit à Palissot que vous m'écrivez quelquefois *des lettres de Lacédémonien*[1], je voudrais que vous fussiez avec moi le plus diffus de tous les hommes.

Il faut que vous me fassiez un plaisir essentiel; je veux finir ma vie par le supplice que demandait Arlequin[2]: il voulait mourir de rire. Engagez l'ami Thieriot ou le prêtre de Baal, *Mords-les*, à me donner les éclaircissements suivants, que je demande.

Quelques anecdotes vraies sur Gauchat et Chaumeix; quels sont leurs ouvrages, le nom de leurs libraires; le catalogue des œuvres de l'évêque du Puy, Pompignan, en recommandant à l'ami Thieriot de m'envoyer la Réconciliation[3] de la piété et de l'esprit; le nom de la maq....... nommée par l'archevêque[4] pour directrice de l'hôpital; le nom du magistrat qui a le plus protégé en dernier lieu les convulsionnaires; le nom du révérend père jésuite du collége de Louis le Grand, qui passe pour aimer le plus tendrement *la jeunesse*. J'attends ces utiles mémoires pour mettre au net une *Dunciade*: cela m'amuse plus que Pierre le Grand. J'aime mieux les ridicules que les héros. *Le conte du Tonneau* a fait plus de mal à l'Église romaine que Henri VIII.

Luc périra. C'est bien dommage que *Luc* ait voulu faire le roi; il ne devait faire que le philosophe.

Je viens de lire le passage d'un jacobin; le voici: « Le prêtre qui célèbre fait beaucoup plus que Dieu n'a fait: car celui-ci travailla pendant sept jours à faire des ouvrages de boue; l'autre engendre Dieu même, la cause des causes, etc. » Ce passage est de frère Alain de La Roche[5], *in Tractatu de Dignitate*

sans sa permission. Mais si, par convenance ou autre raison, il a remplacé quelques passages par des points, il n'avait pourtant pas altéré le texte. (B.)

1. Voyez l'avant-dernier alinéa de la lettre 4143.
2. Dans *Arlequin empereur dans la Lune*, comédie de Fatouville.
3. Voyez la lettre du 24 février 1759.
4. Christophe de Beaumont.
5. On lit dans le *Moréri* de 1759 que ce religieux, mort en 1474, ne laissa

sacerdotum. L'abbé *Mords-les* devrait bien déférer ce jacobin à nosseigneurs de *la classe* du parlement.

4228. — A M. BAGIEU [1].

Aux Délices, 13 auguste.

Ma nièce est un gros cochon, comme sont, monsieur, la plupart de vos Parisiennes. Cela se lève à midi ; la journée se passe sans qu'on sache comment ; on n'a pas le temps d'écrire, et quand on veut écrire on ne trouve ni papier, ni plume, ni encre ; il faut m'en venir demander, et puis l'envie d'écrire passe. Sur dix femmes, il y en a neuf qui en usent ainsi. Pardonnez donc, monsieur, à Mme Denis son extrême paresse, elle ne vous en est pas moins attachée, et elle aimerait encore mieux vous le dire que vous l'écrire. Je lui sers de secrétaire ; je suis exact, tout vieux et tout malingre que je suis. Il est bien juste que vous ayez un peu d'amitié pour moi, puisque M. Morand [2], votre confrère, en a tant pour mon grand persécuteur Fréron.

> Sæpe, premente deo, fert deus alter opem.
> (Ovid., *Trist.*, lib. I. eleg. II. v. 4.)

J'ai eu bon nez d'achever ma vie dans ma douce retraite ; les Fréron, les Pompignan, les Abraham Chaumeix, m'auraient livré sans doute au bras séculier. Quelle inhumanité dans ce Fréron de me soupçonner d'être l'auteur de *l'Écossaise!*

Un grand théologien mahométan prétend que Dieu envoie quelquefois un ange chirurgien aux méchants qu'il veut rendre bons; cet ange vient avec un scalpel céleste, pendant le sommeil du scélérat, lui arrache le cœur fort proprement, en exprime le virus, et met un baume divin à la place. Je vous supplie de daigner faire cette opération à Fréron ; mais vous aurez bien de la peine à tirer tout le virus.

Je me félicite plus que jamais de n'être pas témoin de toutes les pauvretés qui se font dans Paris ; mais je regrette fort de ne point voir un homme de votre mérite. Comptez que c'est avec les sentiments les plus vifs que j'ai l'honneur d'être, etc.

aucun ouvrage ; mais qu'après sa mort on recueillit, en forme de Traités, ce qu'il avait débité dans des sermons pleins d'*histoires merveilleuses*.

1. Voyez tome XXXVII, page 404.
2. Chirurgien-major de l'Hôtel des Invalides, mort en 1773.

4229. — A M. LE COMTE ALGAROTTI.

15 auguste.

Caro, vous voulez *le Pauvre Diable; eccolo. Che fo io nel mio ritiro? Crepo di ridere; e che farò? riderò in sino alla morte.* C'est un bien qui m'est dû : car, après tout, je l'ai bien acheté. J'ai vu le Skellendorf; il a dîné dans ma guinguette. Il a un jeune homme avec lui qui paraît avoir de l'esprit et des talents. J'attends votre chimiste, mais je vous dirai :

. . . . attamen ipse veni[1].

Frà un mese vi manderò il Pietro[2]; mais songez que vous m'avez promis vos *Lettres sur la Russie*[3]. Je veux au moins avoir le plaisir et l'honneur de vous citer dans le second tome : car vous n'aurez cette année que le premier. Cette histoire russe sera la dernière chose sérieuse que je ferai de ma vie; je bâtis actuellement une église, mais c'est que je trouve cela plaisant.

Tout mon chagrin est que vous n'ayez pas *la Pucelle,* la vraie *Pucelle,* très-différente du fatras qui court dans le monde sous mon nom. Quand je vous donnai le premier chant à Berlin, je n'étais point du tout plaisant; les temps sont changés : c'est à moi seul qu'il appartient de rire. Quand je dis seul, je parle de *Luc* et de *moi,* et non de vous et de moi.

Je crois, comme vous, que Machiavel aurait été un bon général d'armée, mais je n'aurais pas conseillé au général ennemi de dîner avec lui en temps de trêve.

Je ne sais pas encore si Breslau est pris ; tout ce que je sais, c'est qu'il est fort doux de n'être pas dans ces quartiers-là, et qu'il serait plus doux d'être avec vous.

L'*amo,* l'*amerò sempre.* Votre *Secretario*[4] est un très-bon ouvrage.

1. Ovide, *Héroïde, I,* vers 2.
2. *Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand.*
3. *Saggio di Lettere sopra la Russia.* Ce recueil, publié à Paris en 1760, était composé de neuf Lettres : les huit premières, adressées à milord Hervey; la dernière, au marquis Scipion Maffei.
4. Algarotti est auteur d'un écrit intitulé *Science militaire du Secrétaire florentin* (Machiavel).

4230. — A STANISLAS[1],

ROI DE POLOGNE, DUC DE LORRAINE ET DE BAR.

Aux Délices, 15 auguste.

Sire, je n'ai jamais que des grâces à rendre à Votre Majesté. Je ne vous ai connu que par vos bienfaits, qui vous ont mérité votre beau titre[2]. Vous instruisez le monde ; vous l'embellissez, vous le soulagez, vous donnez des préceptes et des exemples. J'ai tâché de profiter de loin des uns et des autres autant que j'ai pu. Il faut que chacun dans sa chaumière fasse à proportion autant de bien que Votre Majesté en fait dans ses États; elle a bâti de belles églises royales; j'édifie des églises de village. Diogène remuait son tonneau quand les Athéniens construisaient des flottes. Si vous soulagez mille malheureux, il faut que nous autres petits nous en soulagions dix. Le devoir des princes et des particuliers est de faire, chacun dans son état, tout le bien qu'il peut faire.

Le dernier livre[3] de Votre Majesté, que le cher frère Menoux m'a envoyé de votre part, est un nouveau service que Votre Majesté rend au genre humain. Si jamais il se trouve quelque athée dans le monde (ce que je ne crois pas), votre livre confondra l'horrible absurdité de cet homme. Les philosophes de ce siècle ont heureusement prévenu les soins de Votre Majesté. Elle bénit Dieu sans doute de ce que, depuis Descartes et Newton, il ne s'est pas trouvé un seul athée en Europe. Votre Majesté réfute admirablement ceux qui croyaient autrefois que le hasard pouvait avoir contribué à la formation de ce monde; elle voit sans doute avec un plaisir extrême qu'il n'y a aucun philosophe de nos jours qui ne regarde le hasard comme un mot vide de sens. Plus la physique a fait de progrès, plus nous avons trouvé partout la main du Tout-Puissant.

Il n'y a point d'hommes plus pénétrés de respect pour la Divinité que les philosophes de nos jours. La philosophie ne s'en tient pas à une adoration stérile, elle influe sur les mœurs. Il n'y a point en France de meilleurs citoyens que les philosophes : ils aiment l'État et le monarque; ils sont soumis aux lois; ils

1. Le roi de Pologne fit une réponse *de sa main* à cette lettre; mais elle n'a pas été recueillie.

2. C'était en décembre 1751 que le *beau titre* de *Bienfaisant* avait été donné à Stanislas.

3. Voyez la note sur la lettre 4183.

donnent l'exemple de l'attachement et de l'obéissance. Ils condamnent, et ils couvrent d'opprobres ces factions pédantesques et furieuses, également ennemies de l'autorité royale et du repos des sujets ; il n'est aucun d'eux qui ne contribuât avec joie de la moitié de son revenu au soutien du royaume. Continuez, sire, à les seconder de votre autorité et de votre éloquence ; continuez à faire voir au monde que les hommes ne peuvent être heureux que quand les rois sont philosophes, et qu'ils ont beaucoup de sujets philosophes. Encouragez de votre voix puissante la voix de ces citoyens qui n'enseignent dans leurs écrits et dans leurs discours que l'amour de Dieu, du monarque et de l'État ; confondez ces hommes insensés livrés à la faction, ceux qui commencent à accuser d'athéisme quiconque n'est pas de leur avis sur des choses indifférentes.

Le docteur Lange dit que les jésuites sont athées, parce qu'ils ne trouvent point la cour de Pékin idolâtre. Le frère Hardouin, jésuite, dit que les Pascal, les Arnauld, les Nicole, sont athées, parce qu'ils n'étaient pas molinistes. Frère Berthier soupçonne d'athéisme l'auteur de l'*Histoire générale*, parce que l'auteur de cette histoire ne convient pas que des nestoriens, conduits par des nuées bleues[1], sont venus du pays de Tacin, dans le septième siècle, faire bâtir des églises nestoriennes à la Chine. Frère Berthier devrait savoir que des nuées bleues[2] ne conduisent personne à Pékin, et qu'il ne faut pas mêler des *contes bleus* à nos vérités sacrées.

Un gentilhomme breton ayant fait, il y a quelques années, des recherches sur la ville de Paris, les auteurs d'un *Journal* qu'ils appellent *Chrétien*[3], comme si les autres journaux étaient faits par des Turcs, l'ont accusé d'irréligion au sujet de la rue Tire-Boudin,

1. Voyez le *Dictionnaire philosophique*, au mot CHINE.
2. Voyez tome XI, page 180.
3. Cette lettre de Voltaire a été imprimée dans le *Journal encyclopédique*, octobre 1760, pages 105-109. Au lieu des mots : « Les auteurs d'un journal qu'ils appellent *Chrétien*, comme si les autres journaux étaient faits par des Turcs, l'ont accusé, etc. » on lisait : « L'abbé Trublet et consorts l'ont accusé, etc. »

Saint-Foix ayant porté plainte contre les auteurs du *Journal Chrétien*, les rédacteurs insérèrent dans leur cahier d'août 1760 la note que voici : « Nous n'avions point lu les *Essais historiques sur Paris ;* ce livre n'étant pas, par son titre, du genre de ceux dont nous rendons compte dans notre journal. On nous envoya une lettre sur cet ouvrage ; on nous dit qu'il était imprimé sans nom d'auteur ni d'imprimeur. Dans un temps où la religion et les mœurs sont si souvent attaquées, nous crûmes que tout ce qui était contenu dans cette lettre était exact. Nous avons vu la réponse de l'auteur des *Essais historiques ;* nous avouons sans peine que nous n'eussions point inséré cette lettre si ces éclaircissements nous fussent

et de la rue Trousse-Vache ; et le Breton a été obligé de faire assigner ses accusateurs au Châtelet de Paris.

Les rois méprisent toutes ces petites querelles, ils font le bien général, tandis que leurs sujets, animés les uns contre les autres, font les maux particuliers. Un grand roi tel que vous, sire, n'est ni janséniste, ni moliniste, ni anti-encyclopédiste ; il n'est d'aucune faction ; il ne prend parti ni pour ni contre un dictionnaire ; il rend la raison respectable, et toutes les factions ridicules ; il tâche de rendre les jésuites utiles en Lorraine, quand ils sont chassés du Portugal ; il donne douze mille livres de rente, une belle maison, une bonne cave à notre cher Menoux, afin qu'il fasse du bien ; il sait que la vertu et la religion consistent dans les bonnes œuvres, et non pas dans les disputes ; il se fait bénir, et les calomniateurs se font détester.

Je me souviendrai toujours, sire, avec la plus tendre et la plus respectueuse reconnaissance, des jours heureux que j'ai passés dans vos palais ; je me souviendrai que vous daigniez faire le charme de la société, comme vous faisiez la félicité de vos peuples ; et que, si c'était un bonheur de dépendre de vous, c'en était un plus grand de vous approcher.

Je souhaite à Votre Majesté que votre vie, utile au monde, s'étende au delà des bornes ordinaires. Aurengzeb et Muley-Ismaël ont vécu l'un et l'autre au delà de cent cinq ans[1] ; si Dieu accorde de si longs jours à des princes infidèles, que ne fera-t-il point pour Stanislas *le Bienfaisant?* Je suis avec le plus profond respect, etc.

parvenus plus tôt, et que nous serions fâchés qu'elle donnât de mauvaises impressions contre ses sentiments et son respect pour la religion. »

L'abbé Trublet publia, à l'occasion de cette note, une lettre dans laquelle il dit : « M. de Saint-Foix s'est plaint, et on lui a fait réparation ; mais, comme je n'avais eu aucune part à la lettre critique de ses *Essais historiques sur Paris*, je n'en ai aucune non plus à l'avis des journalistes au sujet de cette lettre ; et je n'ai connu l'une et l'autre qu'en les lisant dans le journal de mai et dans celui d'août. MM. les abbés Joannet et Dinouart auraient donc dû ne parler qu'en leurs noms et signer leur avis, etc., etc. »

Trublet ajoute dans une apostille : « Depuis ma lettre écrite, j'ai lu celle de M. de Voltaire au roi Stanislas et j'y ai trouvé ces mots : *un Breton, etc.* Il est faux, je le répète, que j'aie été un des accusateurs de M. de Saint-Foix. » (B.)

1. Voltaire, dans son *Essai sur les Mœurs* (voyez tome XIII, page 157), dit qu'Aurengzeb mourut à cent trois ans. Il ne vécut que quatre-vingt-dix années lunaires et treize jours ; et l'année lunaire n'est que de trois cent cinquante quatre jours huit heures quarante-huit minutes. Muley-Ismaël, dont Voltaire (voyez tome XIII, page 140) porte la vie à plus de cent années, n'en a vécu que quatre-vingt et une.

4231. — A M. LE COMTE DE TRESSAN.

Aux Délices, 16 auguste.

Voici deux Genevois aimables que je prends la liberté d'adresser à mon cher gouverneur, et que je voudrais bien accompagner. MM. Turretin et Rilliet sont les seuls objets de mon envie, car je vous jure, mon très-cher gouverneur, que je n'envie nullement ni Pompignan ni même Fréron. Je ne voudrais être à la place que de ceux qui peuvent avoir le bonheur de vous voir et de vous entendre. Il me paraît que ce Fréron vous a un tant soit peu manqué de respect[1], dans une de ses *malsemaines*. Il faut pardonner à un homme comme lui, enivré de sa gloire et de la faveur du public.

Mon cher Palissot est-il toujours favori de Sa Majesté polonaise? Comment trouvez-vous la conduite de ce personnage et celle de sa pièce? Notre cher frère Menoux m'a envoyé, de la part du roi de Pologne, *l'Incrédulité combattue par le simple....; essai par un roi;* essai auquel il paraît que cher frère Menoux a mis la dernière main. Il ne vous montrera pas la réponse[2] que je lui ai faite; mais moi, je vous montre ma lettre[3] au roi de Pologne, et j'espère vous envoyer bientôt le premier volume de l'*Histoire de Pierre Ier*. Vous savez que c'est un hommage que je vous dois; je n'oublierai jamais certain petit certificat[4] dont vous m'avez honoré. Quoique je sois occupé actuellement à bâtir une église, je me sens encore très-mondain; l'envie de vous plaire l'emporte sur ma piété. J'espère que Dieu me pardonnera cette faiblesse, et qu'il ne me fera pas la grâce cruelle de m'en corriger. Je sais qu'il faut oublier le monde, mais j'ai mis dans mon marché que vous seriez excepté nommément. Plaignez-moi, monsieur, d'être si loin de vous, et de vieillir sans faire ma cour à ce que la France a de plus aimable. Mon tendre et respectueux attachement ne finira qu'avec ma vie.

1. Le comte de Tressan avait fait un *Éloge de M. de Maupertuis*, 1760, in-8°. Fréron en parla dans l'*Année littéraire*, tome V, pages 97-112; mais sa critique est très-mesurée, et surtout fort respectueuse.
2. La lettre 4183.
3. Celle qui précède.
4. C'est le certificat qu'on a vu tome XVI, pages 142-143.

4232. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 auguste.

Mon divin ange, il faut que notre ami Fréron soit en colère, car il ne peut être plaisant. Je viens de voir le récit de la bataille[1] où il a été si bien étrillé. Le pauvre homme est si blessé qu'il ne peut rire. Si vous pouvez, mon cher ange, nous rendre le premier acte tel qu'il est imprimé, vous ferez plaisir aux érudits, qui aiment qu'on ne retranche rien d'une traduction d'un ouvrage anglais. Il paraît que la petite guerre littéraire n'est pas prête à finir. Tant qu'il y aura des regardants, il y aura des combattants, et il n'y aura que la lassitude du public qui fera tomber les armes des mains.

Je crois que *Jérôme Carré*, *le Frère de la Doctrine chrétienne*, et *Catherine Vadé* et consorts, ont rendu un très-grand service à une certaine partie de la nation qui n'est pas peu de chose. Si on avait laissé dire et faire les Pompignan, les Palissot, les Fréron, et même les maître Joly de Fleury, les philosophes auraient passé pour une troupe des gens sans honneur et sans raison. J'ai écrit une singulière lettre au roi Stanislas, en le remerciant du livre que frère Menoux a mis sous son nom ; je l'enverrai à mon ange.

Venons au fait de *Tancrède*. Je crois qu'il faut bénir la Providence de ce qu'elle a permis que M. le duc de Choiseul n'ait pas regardé ce secret comme un secret d'État. Le spectacle en sera si frappant, la situation si neuve, le cinquième acte (j'entends les deux dernières scènes) si touchant, Mlle Clairon si supérieure, que vous en viendrez à votre honneur malgré Fréron.

Ici l'auteur s'embarrasse, parce qu'il a un peu de fièvre ; ce n'est pas Fréron qui la lui donne. Il va faire mettre sur un papier séparé de petites annotations pour *la Chevalerie*.

4233. — A M. THIERIOT.

20 auguste.

Mon cher correspondant, je vous rends mille grâces de votre exactitude, de votre zèle pour la bonne cause, et de tous vos envois.

Le Discours imprimé à Athènes[2] est savant, adroit, ingénieux,

1. C'est le n° 4202.

2. *Discours sur la satire contre les philosophes représentée par une troupe qu'un poëte philosophe fait vivre, et approuvée par un académicien qui a des philo-*

à propos, et peut faire beaucoup de bien. Nommez l'auteur, afin que je le bénisse. On peut tirer parti de l'Histoire d'Élie Catherin[1], né à Quimper-Corentin. Il est bon de faire connaître les scélérats. La philosophie ne peut que gagner à toute cette guerre. Le public voit d'un côté Palissot, Fréron, et Pompignan, à la tête de la religion, et de l'autre les hommes les plus éclairés qui respectent cette religion encore plus que les Fréron ne la déshonorent.

Je pense que vous êtes trop difficile de blâmer mes réponses à Palissot. Songez qu'il a passé plusieurs jours chez moi, qu'il m'a été recommandé par ce qu'on appelle les puissances, et que je lui ai mandé : *Vous avez tort, et vous devez avoir des remords.*

Monnet et Corbi persistent donc toujours dans l'idée de m'imprimer ? Mais comment se tireront-ils d'affaire pour l'*Histoire générale*, à laquelle j'ai ajouté dix chapitres, en ayant corrigé cinquante ?

Continuez à combattre en faveur du bon goût et du sens commun. Exhortez sans cesse tous les philosophes à marcher les rangs serrés contre l'ennemi ; ils seront les maîtres de la nation s'ils s'entendent.

Le roi Stanislas m'a envoyé son livre, moitié de lui, moitié du jésuite Menoux. Voici ma réponse[2] ; voyez si elle est honnête, et si *Protagoras* en sera content.

Et vale.

4234. — A MADAME D'ÉPINAI.

20 auguste ; *août* est trop barbare.

Adorable philosophe, vous saurez que le roi Stanislas m'a envoyé son ouvrage, ou plutôt celui de frère Menoux, intitulé *l'Incrédulité combattue par le simple bon sens*. Voici ma réponse. Si vous la trouvez sage, si elle ne vous paraît pas maladroite, si vous la trouvez utile à la bonne cause, vous avez des secrétaires.

J'ai lu le *Discours* imprimé à Athènes ; les Socrates n'en doivent pas être mécontents. Quelle est la bonne âme qui a rendu ce service au public ? L'ouvrage est plein d'érudition, d'honnêteté, d'esprit, et d'adresse.

Que les philosophes soient unis, et ils triompheront de tout.

sophes pour collègues ; Athènes, chez le libraire antiphilosophique, 1760, in-12. L'auteur est l'abbé Coyer.

1. Si ce n'étaient les *Anecdotes sur Fréron* (voyez tome XXIV, page 182) c'en était la première version, ou tout au moins les matériaux.

2. La lettre 4230.

Et qu'il entre, qu'il entre[1] !

Mille tendres obéissances à toute votre famille, et à tous vos amis.

4235. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[2].

A Tournay, par Genève, 20 auguste.

Madame, j'ignore si, dans la crise violente où nous sommes, les lettres que j'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Altesse sérénissime lui sont parvenues. Que puis-je dire sur l'incendie des faubourgs de Dresde, sur tant de maisons détruites et tant de familles périssantes ! Je dis : Cela ne serait pas arrivé si la branche aînée de Gotha avait conservé ses droits. Tout est révolution, tout est malheur. Votre sagesse vous procure, madame, des jours tranquilles, au milieu de tant de désolations.

On m'assure que Votre Altesse sérénissime a reçu le paquet qu'elle a la bonté de faire passer à Mme de Bassevitz. Je me jette à vos pieds, madame, pour obtenir, par votre protection, les mémoires qu'on m'a promis. J'aime à écrire l'histoire d'un homme qui a fondé des villes, dans un temps où nous sommes entourés de la destruction. Je suis bien vieux et bien malade ; les moments me sont chers ; il ne faut pas laisser en mourant son ouvrage imparfait. C'est à Votre Altesse sérénissime que j'aurai l'obligation d'avoir achevé ce que j'ai commencé. Ce serait pour moi un beau jour que celui où je pourrais venir moi-même mettre à vos pieds l'histoire d'un législateur qui a créé un empire de deux mille lieues ; mais j'aimerais mieux vivre dans votre cour que dans cet empire. Toutes les fois que je lis la gazette, je dis : On brûle, on égorge à droite et à gauche, et on cultive en paix la vertu dans le palais de Gotha.

Grande maîtresse des cœurs, vous êtes un des premiers objets de mes réflexions. Mettez-moi aux pieds de Leurs Altesses sérénissimes, et plaignez-moi de leur présenter de si loin mes profonds respects.

1. Que Diderot entre à l'Académie française.
2. Éditeurs, Bavoux et François.

4236. — A M. L'ABBÉ PERNETTI[1],

A LYON.

22 auguste.

Nos conventicules[2] de Satan, proscrits par Jean-Jacques et par Gresset, ne recommenceront, mon cher ami, que quand M. le duc de Villars sera arrivé; je voudrais que votre archevêque[3] pût y assister comme vous, je crois qu'il ne serait pas mécontent de Mme Denis. Il est bien ridicule qu'un primat des Gaules ne soit pas le maître d'avoir du plaisir. Autrefois les évêques allaient aux spectacles; ce sont ces faquins de calvinistes et de jansénistes qui, n'étant pas faits pour des plaisirs honnêtes, en ont privé ceux qui sont faits pour les goûter. Les pontifes d'Athènes et de Rome étaient juges des pièces tragiques, et sûrement n'en étaient pas meilleurs juges que votre adorable archevêque. Je suis très-fâché de n'être pas de son diocèse, j'irais le conjurer à deux genoux de venir bénir l'église que j'ai l'honneur de faire bâtir. Je vous offre, mon cher abbé, un autel et un théâtre; tous les deux sont à votre service.

Je vous demande en grâce de me dire si ce que vous me mandâtes, le 18 auguste, du parlement de Besançon, est encore vrai le 23 auguste. Est-il possible que ce parlement joue sérieusement la farce du *Médecin malgré lui?* et qu'il dise à la *classe* du parlement de Paris : *De quoi vous mêlez-vous?.... je veux qu'on me batte*[4]. Si la chose est ainsi, il n'y a rien eu de si plaisant du temps de la Fronde ; et si le ministère a trouvé le secret de donner ce ridicule aux parlements, le ministère est plus habile qu'eux.

Je vous embrasse de tout mon cœur, vous et vos amis[5].

4237. — A M. PIERRE ROUSSEAU,

A BOUILLON.

27 auguste.

La personne à qui M. Rousseau écrit, touchant le petit ouvrage de Mlle *Vadé*, servira M. Rousseau dans toutes les occasions ; mais

1. Voyez tome XXXIX, page 339.
2. Les représentations des pièces de Voltaire sur le petit théâtre de Tournay.
3. Antoine Malvin de Montazet, né en 1712, évêque d'Autun en 1748, membre de l'Académie française en 1757, archevêque de Lyon en 1758, mort en 1788. Après l'avoir appelé *Prêtre de Vénus* (voyez lettre à d'Argental du 30 août 1769), Voltaire l'appelle l'*Éloquent Montazet*, dans son *Épître à un homme* (voyez tome X, page 452), qui est de 1776.
4. Ce n'est pas tout à fait le texte du *Médecin malgré lui*, acte I, scène II.
5. Bordes, de La Tourrette, etc.

cette personne ne lui a pas envoyé la petite pièce dont elle était en possession, dans l'intention de porter le moindre préjudice à Mlle *Vadé*. Il paraît au contraire que cette demoiselle devait s'attendre à quelques remerciements, attendu qu'elle a pris vivement le parti du *Journal encyclopédique* contre *l'Année littéraire*, ou *anti-littéraire*.

Ce n'est pas un bon moyen de faire connaître un ouvrage que d'en dire du mal; et le petit ouvrage envoyé était très-connu, et on en a fait déjà trois éditions. Le mieux eût été de ne jamais prévenir le jugement du public, de ne point le choquer, et de ne point sacrifier son jugement et son intérêt à la crainte qu'on peut avoir de quelques misérables qui n'ont aucun crédit.

Si M. Rousseau est mécontent de l'endroit où il a transporté son île flottante[1] de Délos, on lui offre un château ou une maison isolée à l'abri de tous les flots; il y trouvera toutes sortes de secours, et de l'indépendance. Il y pourra transporter sa manufacture, et il fera encore mieux de se servir de la manufacture d'un négociant accrédité dans le voisinage, qui est tout près. Il pourrait tirer de très-grands avantages de ce parti, et n'aurait jamais rien à craindre. Il faudrait seulement qu'il vînt sous un autre nom, qu'il n'en parlât à personne, et que la marque de sa marchandise ne portât le nom d'aucune ville : il se ferait adresser les paquets de ses correspondants à Lyon[2].

4238. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL

28 auguste.

Mon cher ange, vous ne m'instruisez pas dans mes limbes de ce que vous faites dans votre ciel; pas un petit mot sur *l'Écossaise*, sur mon ami Fréron, sur mon cher Pompignan, qu'on dit être chez M. d'Argenson, aux Ormes, avec le président Hénault, qui va lui vendre sa charge de surintendant bel esprit de la reine, et qui, pour pot-de-vin, trouve son *Discours* et son *Mémoire* excellents.

Il faut que je vous dise que frère Menoux, jésuite, m'a envoyé une mauvaise déclamation de sa façon, intitulée *l'Incrédulité com-*

1. Pierre Rousseau s'était établi successivement à Liége, Bruxelles, et Bouillon; voyez la note, tome XXIV, page 109.

2. La fin de cette lettre, depuis « Il faudrait seulement », est tirée de l'original, déposé à la Bibliothèque de Bruxelles, ms. 11582. Cette addition nous est fournie par M. F. Brunetière.

battue par le simple bon sens[1]. Il a mis cet ouvrage sous le nom du roi Stanislas, pour lui donner du crédit; il me l'a adressé de la part de ce monarque, et voici la réponse que j'ai faite au monarque[2]. Voyez si elle est sage, respectueuse, et adroite. Vous pourriez peut-être en amuser M. le duc de Choiseul, en qualité de Lorrain.

On me mande, mon divin ange, que vous allez faire jouer ce *Tancrède*, qui est déjà presque aussi connu que *l'Écossaise*.

Mon vieux corps, mon vieux tronc a porté quelques fruits cette année, les uns doux, les autres un peu amers; mais ma sève est passée; je n'ai plus ni fruits ni feuilles. Il faut obéir à la nature, et ne la pas gourmander. Les sots et les fanatiques auront bon temps cet automne et l'hiver prochain; mais gare le printemps!

Est-il vrai que Gaussin[3] se retire? qu'elle fait comme moi? qu'elle va en Berry être dame de château, et que, de plus, elle est mariée? Je suis bien aise qu'il y ait des châteaux pour les talents, pourvu que ce ne soient pas les châteaux de Vincennes et de la Bastille.

Une lettre venue de Prague annonce changement de fortune et défaite entière de Laudon[4]. Il faut toujours, en fait de nouvelles, attendre le sacrement de la confirmation. Mais, si la chose est vraie, je pense comme vous; la paix, la paix; oui, mais voudra-t-on bien nous la donner?

En attendant, amusez-vous avec *Tancrède*; mais qu'il ne soit pas sifflé. On joue *l'Écossaise* dans toutes les provinces; il serait triste de déchoir et de faire ce petit plaisir à Fréron et à Pompignan. Savez-vous bien, mon cher ange, que *Tancrède* est une affaire capitale?

Mille tendres respects aux anges.

4239. — A M. DAMILAVILLE.

29 auguste.

Je réponds, monsieur, à votre lettre du 12. Je vois avec plaisir l'intérêt que vous prenez à l'honneur des belles-lettres. Plus la

1. Voyez lettre 4183.
2. Voyez lettre 4230.
3. Jeanne-Catherine Gaussem, dite Gaussin, née le 25 décembre 1711, débuta sur le Théâtre-Français en 1731, créa le rôle de Zaïre en 1732. Elle avait, le 29 mai 1759, épousé un danseur de l'Opéra, nommé Tavlaigo ou Tavolaigo, propriétaire de la terre do Laszenai en Berry. Elle quitta le théâtre en 1763 (voyez tome XXIV, page 465), devint veuve en 1765, et mourut en 1767.
4. Ce général autrichien venait effectivement d'être battu (15 août), à Liegnitz, par Frédéric II.

place que vous occupez semblait devoir vous interdire le goût de la littérature, plus vous y avez de mérite. La publication de l'*Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand* est une nouvelle prématurée. Vous me feriez plaisir, monsieur, de me dire quel est ce M. Do*** dont vous n'achevez pas le nom ; les Suisses comme moi ne sont pas au fait de l'histoire de Paris, et n'entendent pas à demi-mot. Je n'ai point encore vu l'imprimé qui a pour titre : *Requête de Jérôme Carré aux Parisiens ;* vous me feriez plaisir de me l'envoyer; on dit qu'il est différent de celui qui courait en manuscrit. On m'a mandé qu'on jouait *l'Écossaise* à Lyon, à Bordeaux, et à Marseille, avec le même succès qu'à Paris. Je ne sais pas pourquoi le sieur Fréron s'est obstiné à se reconnaître dans le *Frelon* de M. Hume. Il est certain que ce n'est pas la faute de Jérôme Carré, qui n'est qu'un simple traducteur, et qui est l'innocence même. Il ignorait absolument qu'on eût jamais parlé d'envoyer le sieur Fréron aux galères; c'est le sieur Fréron lui-même qui a appris cette anecdocte au public : il doit savoir ce qui en est.

En attendant, il est exécuté sur tous les théâtres de France ; la punition est douce, s'il est coupable de toutes les choses dont on l'accuse. On m'a envoyé des mémoires[1] sur sa vie, dont il y a, dit-on, plusieurs copies dans Paris. Il paraît, par ces mémoires, que cet homme appartient plus au Châtelet qu'au Parnasse. Au reste, je ne l'ai jamais vu, je n'ai lu que deux ou trois de ses misérables feuilles, qu'on oublie à mesure qu'on les lit.

Je m'occupe bien plus agréablement de vos lettres, et des sentiments que vous me témoignez, que des sottises de ce gredin. Comptez, monsieur, sur la vive sensibilité de votre, etc.

4240. — A M. THIERIOT.

29 auguste.

Je crois que c'est vous, mon cher correspondant, qui m'avez envoyé un très-bon ouvrage[2] sur la satire intitulée comédie des *Philosophes ;* mais, en général, on a pris Palissot trop sérieusement. Si ces pauvres philosophes avaient été plus tranquilles, si on avait laissé jouer la pièce de Palissot sans se plaindre, elle n'aurait pas eu trois représentations. Jérôme Carré a été plus

1. Voyez plus haut la lettre 4233.
2. Celui de l'abbé Coyer; voyez lettre 4233.

madré; il ne s'est point plaint, et il a fait rire; il est comme l'amant de ma mie Babichon, qui

. . . aimait tant à rire
Que souvent, tout seul,
Il riait dans sa grange[1].

L'Écossaise a été jouée dans toutes les provinces avec autant de succès qu'à Paris, et le tranquille Jérôme ricane dans sa retraite. Il a des tracasseries avec des prêtres pour l'église qu'il fait bâtir; mais il s'en tirera, et il en rira, et il en écrira au pape, quoique Rezzonico ne soit pas si goguenard que Lambertini.

Jean-Jacques, à force d'être sérieux, est devenu fou; il écrivait à Jérôme, dans sa douleur amère : « Monsieur, vous serez enterré pompeusement, et je serai jeté à la *voirie*[2]. » Pauvre Jean-Jacques! voilà un grand mal d'être enterré comme un chien, quand on a vécu dans le tonneau de Diogène! Ce véritable *pauvre diable* a voulu jouer un rôle difficile à soutenir; il est bien loin de rire. Envoyez-moi donc la lettre écrite[3] à ce braillard d'Astruc.

On dit le roi de Prusse vainqueur en Silésie[4]; nous en saurons des nouvelles demain. Je détourne, autant que je peux, les yeux de toutes ces horreurs; il est plus doux de bâtir, de planter, et d'écrire. Écrivez-moi donc, et je vous écrirai tant que je pourrai.

Farewell, my friend.

4241. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er septembre.

La charité étant une vertu angélique, un pauvre malade compte sur celle de ses divins anges. Vous croyez bien que ce

1. Ces vers blancs appartiennent à une très-ancienne chanson. Une dame âgée de plus de quatre-vingts ans, à qui sa nourrice l'avait sans doute apprise, me la chanta encore, mais pour la dernière fois, vers 1815. Je n'en ai retenu que ce fragment, lequel ne dépose pas en faveur de la bravoure de l'*amant de ma mie Babichon :*

Quand les ennemis sont venus
Je me suis sauvé dans not' grange;
J'ai cru qu'ils allaient me couper,
Qu'ils allaient me couper la cuisse;
Ils m'ont fait boire à la santé
De mon bon roi de France! (Cl.)

2. Voyez plus haut la lettre 4153.
3. Voyez plus haut, la lettre 4227, quatrième alinéa.
4. A Liegnitz, le 15 auguste.

n'est pas par mauvaise volonté que je n'ai pas fait à Tancrède et à sa chère Aménaïde tout ce que je voudrais leur faire. Mes anges n'imaginent pas quel est le fardeau d'un homme très-faible et un peu vieux, qui a quatre campagnes à gouverner à la fois, qui s'avise de bâtir un château et une église, qui ne peut suffire à une correspondance forcée, qui, pour l'achever de peindre, se trouve assez embarrassé avec l'empire de toutes les Russies. Il est fort doux d'être occupé, mais il est dur d'être surchargé ; le corps en souffre, *Tancrède* aussi. J'implore la clémence de Mme Scaliger ; je n'en peux plus. Des vers et moi ne peuvent se rencontrer ensemble d'ici à plus de trois mois. N'exigez rien de moi, mes divins anges, car je ne ferais que des sottises ; il me reste à peine assez de tête pour vous dire que s'il y a dans *Tancrède* la simplicité, la noblesse, l'intérêt, la nouveauté que vous y trouvez, cette pièce pourra être aussi bien reçue que *l'Écossaise*. Mlle Clairon pleure et fait pleurer, dites-vous : que demandez-vous de plus ? Il se trouvera quelques raisonneurs qui, après avoir pleuré, diront à souper que le courrier qui portait la lettre d'Aménaïde au camp des Maures devrait avoir parlé avant de mourir ; d'autres répondront qu'il devait se taire ; on demandera s'il y a assez de raisons pour condamner Aménaïde ; les gens de bonne volonté diront qu'il n'y en a que trop ; que son courrier allait au camp des Maures ; que Solamir avait osé la demander en mariage dans Syracuse ; que Solamir l'avait aimée à Constantinople. Il est encore très-naturel, et même indispensable, que Tancrède la croie coupable, puisque son père même avoue à Tancrède qu'il n'est que trop sûr du crime de sa fille. Toute l'intrigue est donc de la plus grande vraisemblance, et ce serait une chose bien inutile et bien déplacée de faire parler un postillon qui ne doit point parler. Il me semble que quand on a pour soi la vraisemblance et l'intérêt, on peut risquer de jouer à ce jeu dangereux de cinq actes contre quinze cents personnes. Permettez-moi de vous dire, mon cher ange, qu'il faut que Lekain mette beaucoup de passion dans son rôle ; cette passion doit être noble, je l'avoue ; mais il faut que le désespoir perce toujours à travers cette noblesse.

Je souhaite que Brizard[1] joue le bon homme comme j'ai eu l'honneur de le jouer ; croyez que ma nièce et moi nous faisons pleurer les gens quand nous voulons.

Que vous me faites plaisir de me dire que vous ne pouvez

1. Voyez la note, tome XXXIX, page 262.

pas souffrir cette familiarité plate que le bonhomme Sarrasin prenait quelquefois pour le naturel, cette façon misérable de réciter des vers comme on lit la gazette! J'aimerais, je crois, encore mieux l'ampoulé, que je n'aime point.

Au reste, vous savez bien que vous êtes le maître absolu de vos bienfaits, ainsi que de la pièce et de l'auteur. Je vous ai envoyé, par le dernier ordinaire, mon édifiante lettre au roi Stanislas. Je chercherai ces *Dialogues*[1] que vous voulez voir; j'en ferai faire une copie; tout est à vos ordres, comme de raison. Permettez-moi de vous remercier encore d'avoir vengé le public en donnant *l'Écossaise;* vous avez décrédité ce malheureux Fréron dans Paris et dans les provinces, et il était nécessaire qu'il fût décrédité..Donnez la bataille de *Tancrède* quand il vous plaira, vous êtes un excellent général. Si M. Daun avait conduit ses troupes comme vous conduisez les vôtres, le roi de Prusse ne lui aurait pas dérobé tant de marches. Adieu, mon divin ange; en voilà beaucoup pour un malingre qui n'en peut plus, mais qui adore ses anges.

4242. — DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, 2 septembre.

Il y a un siècle, mon cher et grand philosophe, que je ne vous ai rien dit. Un grand diable d'ouvrage[2] de géométrie, que je viens de mettre sous presse, en est la cause. Je profite du premier moment pour me renouveler dans votre souvenir.

La difficulté n'est pas de trouver dans l'Académie des voix pour Diderot, mais: 1° de lui en trouver assez pour qu'il soit élu; 2° de lui sauver douze ou quinze boules noires qui l'excluraient pour jamais; 3° d'obtenir le consentement du roi. Il serait médiocrement soutenu à Versailles; chacun de nos candidats y a déjà ses protecteurs. Je sais que cela ferait une guerre civile, et je conviens avec vous que la guerre civile a son amusement et son mérite; mais il ne faut pas que Pompée y perde la vie.

J'ai dit à l'abbé *Mords-les* toutes les obligations qu'il vous a; et dès qu'il sera sédentaire à Paris, il se propose de vous en remercier. Il est pourtant un peu fâché de ce que dans vos lettres à Palissot vous appelez *la Vision* une f..... pièce, ou autant vaut. C'est pourtant cette f..... pièce qui a mis les rieurs de notre côté.

J'ai donné à Thieriot le peu d'anecdotes que je savais sur les différents

1. Les deux *Dialogues chrétiens;* veyez tome XXIV, page 129.

2. *Opuscules mathématiques, ou Mémoires sur différents sujets de géométrie*, etc. Cette collection, en huit volumes petit in-4°, commença à paraître en 1761.

personnages dont vous me parlez. J'y ajoute que Chaumeix, a, dit-on, gagné la v..... à l'Opéra-Comique; que l'abbé Trublet prétend avoir fait autrefois beaucoup de conquêtes par le confessionnal, lorsqu'il était prêtre habitué à Saint-Malo. Il me dit un jour qu'en prêchant aux femmes de la ville il avait fait tourner toutes les têtes; je lui répondis : *C'est peut-être de l'autre côté.*

L'Écossaise a été bravement et avec affluence jusqu'à la seizième représentation. On assure que les comédiens la reprendront cet hiver, et ils feront fort bien. J'ai lu, le jour de la Saint-Louis, à l'Académie française, un morceau[1] contre les mauvais poëtes, et en votre honneur. Je ne vous ai trouvé que deux défauts impardonnables, c'est d'être Français, et vivant. C'est par là que je finissais, et le public a battu des mains beaucoup moins pour moi que pour vous. J'ai aussi étrillé les *wasp,* en passant. En un mot, cela a fort bien réussi. Adieu, mon cher et grand philosophe.

4243. — A M. DAMILAVILLE.

3 septembre.

Je vous envoie, monsieur, une lettre[2] à cachet volant pour M. Diderot. Je crois que vous vous intéressez autant que lui à tout ce que mon cœur lui dit; vous pensez tous deux de la même façon. C'est un grand bonheur pour moi que je vous aie connus tous deux. Ce n'est, à la vérité, que par vos lettres; mais votre âme s'y peint, et elle enchante la mienne.

Je vis dans la retraite, mais je n'y ai pas un moment de loisir. Je dois quatre lettres à M. Thieriot; je ne lui écris qu'un petit billet, et je vous supplie, monsieur, de vouloir bien vous en charger. Je fais mes lettres courtes, pour ne pas trop enfler le paquet.

On m'envoie souvent de mauvais vers, de mauvaises brochures; vos lettres me consolent. Si vos occupations vous permettaient de me dire quelquefois des nouvelles de la littérature, et surtout de M. Diderot, ce serait une nouvelle obligation que je vous aurais.

Comptez, monsieur, que je sens jusqu'au fond du cœur le prix de l'amitié que vous voulez bien me témoigner.

Oserais-je vous supplier de faire parvenir, par la petite poste, cette lettre à Mme Belot?

1. *Réflexions sur la poésie, écrites à l'occasion des pièces que l'Académie française a reçues, en 1760, pour le concours.* Ce morceau fait partie des *Mélanges de littérature,* etc., par d'Alembert.

2. Cette lettre nous est inconnue, comme le *petit billet* à Thieriot et la *lettre à Mme Belot.*

4244. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Aux Délices, 5 septembre.

Je suis dans mon lit depuis quinze jours, monsieur. Vieillesse et maladie sont deux fort sottes choses pour un homme qui aime comme moi le travail et le plaisir. Il est vrai que pour du plaisir, vous venez de m'en donner par votre traduction, et par votre bonne réponse à ce *Ca...*; mais je ne vous en donnerai guère, et j'ai bien peur que la tragédie des chevaliers[1] errants ne vous ennuie. Ce qui n'est point ennuyeux, c'est votre traduction de *Phèdre;* c'est le plus grand honneur qu'ait jamais reçu Racine.

Je remercie tendrement l'enfant de la nature, Goldoni ; je remercie le signor Paradisi; mais c'est vous surtout, monsieur, que je remercie. Algarotti a donc quitté Machiavel[2] pour faire l'amour? Il passe son temps entre les Muses et les dames, et fait fort bien. Si le cher Goldoni m'honore d'une de ses pièces, il me rendra la santé : il faut qu'il fasse cette bonne œuvre. Je fais répéter *Alzire* autour de mon lit, et nous allons ouvrir notre théâtre dès que je serai debout. Nous n'avons pas de sénateurs genevois qui jouent la comédie. Les pédants de Calvin n'approchent pas des *sénateurs de Bologne;* je n'ai pu corrompre[3] encore que la jeunesse; je civilise autant que je peux les Allobroges. Les Genevois, avant que je fusse leur voisin, n'avaient pour divertissement que de mauvais sermons. Ils ne sont point nés pour les beaux-arts comme messieurs de Bologne. Vous avez le génie et les saucissons ; mais mes chers Genevois n'ont rien de tout cela.

Adieu, monsieur ; je vous aime comme si je vous avais vu et entendu.

Recevez les respects de l'ermite V.

1. *Tancrède,* traduit en italien l'année suivante par le comte Augustin Paradisi, nommé dans cette lettre; et plus tard par Claudio Zucchi.

2. Allusion à la *Science militaire du Secrétaire florentin,* ouvrage d'Algarotti.

3. Allusion à un passage de la lettre de J.-J. Rousseau; voyez page 423.

4245. — A M. BORDES[1].

Aux Délices, 5 septembre.

Jérôme Carré est très-flatté, monsieur, de tout le bien que vous lui dites de M. Freeport[2] et de l'Écossaise. Si vous voulez faire un petit pèlerinage vers le 18 septembre, vous trouverez à Tournay, sur un théâtre de marionnettes, deux ou trois acteurs qui valent bien ceux de Lyon, et surtout une actrice qui ne cède, je crois, à aucune de Paris. Vous verrez si le népotisme m'aveugle. Je ne suis pas si bon père que bon oncle : j'abandonne mes enfants ; mais je soutiens que ma nièce joue la comédie on ne peut pas mieux.

Il faut que vous me fassiez un petit plaisir. Un libraire, nommé Rigolet, a imprimé à Lyon une petite brochure dans laquelle l'auteur se moque également des prêtres de Juda et des prêtres de Baal : c'est toujours bien fait ; plus on rend tous ces gens-là ridicules, plus on mérite du genre humain ; mais l'ouvrage est médiocre, et j'en suis fâché. Ce n'est pas assez de *compiler, compiler*, et d'*écrire*, d'*écrire*[3] en faveur des philosophes ; tous ces ragoûts qu'on présente au public se gâtent en deux jours, s'ils ne sont pas salés. Ce qu'il y a d'assez désagréable, c'est que Rigolet s'est avisé d'intituler sa feuille : *Dialogues chrétiens*[4], par M. V......., imprimés à Genève.

Le second *Dialogue* désigne un prêtre de Genève, nommé Vernet, auquel on reproche une demi-douzaine de friponneries. Vous me rendriez un vrai service si vous pouviez savoir de Rigolet d'où il tient ces *Dialogues* si *chrétiens ;* j'ai un très-grand intérêt de le savoir. Si Rigolet vous confie son secret, soyez sûr que je ne vous compromettrai pas. S'il ne veut point vous le dire, il le dira peut-être au lieutenant de police, qui est votre ami. Je vous demande en grâce d'employer tout votre savoir-faire, tout votre esprit, toute votre amitié, pour contenter ma louable curiosité.

Je vous embrasse de tout mon cœur ; Mme Denis vous en fait autant.

1. Voyez tome XXXVIII, page 139.
2. On prononce *Friport.* — Ce rôle était très-bien joué à Paris par Préville.
3. Expression du *Pauvre Diable ;* voyez tome X.
4. Voyez tome XXIV, page 129.

4246. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT[1].

Paris, 5 septembre 1760.

J'étais en colère contre vous ; votre dernière lettre m'avait déplu ; vous m'y annonciez que vous ne m'enverriez plus rien, vous me reprochiez d'aimer Fréron ; vous me traitiez comme l'amie ou l'alliée des Pompignan et des Palissot ; j'en ai été indignée, et on le serait à moins ; mais faisons la paix ; venez, que je vous embrasse.

Je fus avant-hier à la première représentation de *Tancrède*. J'y ai pleuré à chaudes larmes ; j'avais été quelques semaines auparavant à *l'Écossaise,* qui m'avait fait un plaisir extrême. Vous avez balayé notre théâtre de tous les marmousets d'auteurs qui l'avalissaient et le salissaient depuis deux ou trois ans. Je suis folle de vous, et eussiez-vous mille fois plus de torts avec moi, je vous admirerais toujours et n'admirerais que vous, je vous le déclare net ; je ne puis révérer de certaines choses que vous approuvez tant, je suis comme Mardochée :

> Je n'ai devant Aman pu fléchir les genoux,
> Ni lui rendre un honneur que l'on ne doit qu'à vous.

J'entends, par Aman, nombre d'auteurs que vous honorez de votre protection et que je trouve fort ennuyeux et fort orgueilleux. Mlle Clairon joue à ravir. Il y a un « *Eh bien, mon père !* » qui remue l'âme depuis le bout des pieds jusqu'à la pointe des cheveux.

Préville est charmant dans le rôle de *Freeport ;* enfin, vous m'avez fait rire et pleurer, ce qu'il y avait longtemps qui ne m'était arrivé et que je n'espérais plus ; je vous en fais mille et mille remerciements. Je soupai hier avec Marmontel ; je lui ai parlé de vous sans fin, sans cesse ; il dit que vous vous portez à merveille, et que vous n'êtes point du tout changé. Il n'en est pas ainsi de moi, mais si j'étais avec vous, je prendrais patience. Aurez-vous bien la cruauté de ne me rien envoyer ? Je ne me paye point de vos raisons, ce ne sont que des prétextes.

4247. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Septembre.

Mon divin ange, vous êtes le meilleur général de l'Europe. Il faut que vous ayez bien disposé vos troupes pour gagner cette bataille[2] ; on dit que l'armée ennemie était considérable. *Débora-*

1. *Correspondance complète de la marquise du Deffant* publiée par M. de Lescure ; Paris, Plon, 1865.

2. Le 3 septembre, la tragédie de *Tancrède* avait été jouée, pour la première fois, avec *le plus grand succès,* dit Grimm dans sa *Correspondance littéraire,* 1er octobre 1760.

Clairon a donc vaincu les ennemis des fidèles. On dit que Satan était dans l'amphithéâtre sous la figure de Fréron, et qu'une larme d'une dame étant tombée sur le nez du malheureux, il fit *psh, psh,* comme si ç'avait été de l'eau bénite.

Il est absolument nécessaire que la pièce s'imprime bientôt. Je soupçonne qu'il y en a déjà une édition furtive. Vous savez que j'avais ci-devant proposé à madame la marquise[1] une dédicace ; je ne peux honnêtement oublier ma parole ; j'écris au protecteur M. le duc de Choiseul, protecteur que je vous dois, et je le prie de savoir de madame la marquise si elle accepte l'Épître. Vous connaissez le ton de mes dédicaces ; elles sont un peu hardies, un peu philosophiques ; je tâche de les faire instructives. Si on les veut de cette espèce, je suis prêt ; sinon, point de dédicace.

Madame Scaliger, vous avez sans doute taillé et rogné ; vous avez fait des vôtres. Si la pièce vaut quelque chose, ma foi, je le dois à vos critiques scaligériennes[2]. Étiez-vous là, madame? Dites donc aux acteurs des deux premiers actes qu'ils ne soient pas si froids et si familiers.

Des longueurs, mon cher ange! C'est dans ma lettre de remerciement qu'il y aurait des longueurs, si j'avais un moment à moi. Comment pourrais-je finir? je vous dois tout. Je baise le bout de vos ailes avec des transports de reconnaissance.

On dit que la lettre[3] au roi Stanislas a fait impression sur l'esprit de monseigneur le dauphin. Le roi de Pologne m'a remercié, de sa main, avec la plus grande bonté.

Nous venons de répéter *Tancrède* avec Mme Denis ; je parie, et même contre vous, que Mlle Clairon ne joue pas si bien le quatrième acte.

N. B. Moi, père, je fais pleurer ; que Brizard en fasse autant, je l'en défie. Il ne peut tomber de ses yeux que de la neige.

4248. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN[4].

7 septembre 1760.

Non, mon cher docteur, je n'y ai jamais mis la main, ni conduit la main de personne ; j'ai seulement deviné l'auteur, et ne

1. De Pompadour.
2. Voyez la note 1, page 122.
3. 4230.
4. Éditeurs, de Cayrol et François.

l'ai deviné qu'hier, et je suis très-bon devin. L'auteur peut avoir raison de dire qu'un fripon est un fripon ; mais il a tort, et très-grand tort, de mettre à la tête de l'ouvrage un V au lieu d'une autre lettre de l'alphabet.

Je suis très-aise, et vous aussi, qu'on vilipende un tartufe ; je suis très-fâché qu'on me fasse un honneur que je ne mérite point, et que je ne veux point. J'ai demandé justice au conseil du libraire qui abuse de la première lettre de mon nom ; je me soucie très-peu de l'obtenir, je ne me soucie que de votre amitié.

Que ferons-nous de Daumart? Il est toujours dans le même état. Je soupçonne quelque misère dans son fémur, et je pense qu'il a beaucoup plus besoin de vos *bontés* que des eaux de *Bonn*.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

4249. — A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 9 septembre.

Je suis, monsieur, plus touché que jamais de l'intérêt que vous voulez bien prendre à ce qui me regarde. Vous aimez les belles-lettres ; je les ai cultivées jusqu'à l'âge de soixante-sept ans. Je donne mes pièces aux comédiens et aux libraires sans la moindre rétribution. Je mérite peut-être quelques bontés du public ; je n'ai recueilli que des persécutions. Fréron et Pompignan m'ont poursuivi jusque dans ma retraite ; ils m'ont forcé à être plaisant sur mes vieux jours, et j'en rougis.

Je vous prie, monsieur, d'avoir la bonté de vouloir bien envoyer par la petite poste cette lettre à M. Thieriot, qui n'est pas assez riche pour supporter souvent les frais de la poste des frontières à Paris ; c'est d'ailleurs un homme qui aime les belles-lettres autant que vous. Je vous demande bien pardon.

4250. — A M. DE MARMONTEL.

9 septembre[1].

Dieu soit loué, mon cher ami ! Il eût été fort triste pour les rose-croix que la petite drôlerie[2] d'un des adeptes eût été sifflée. Les Fréron, les Pompignan, le *Journal de Trévoux*, auraient dit

1. C'est à tort qu'on a toujours classé cette lettre à l'année 1761 ; elle est bien de 1760. (G. A.)

2. *Tancrède*.

que non-seulement nous sommes tous des athées, mais encore de mauvais poëtes.

Mandez-moi, je vous prie, tout ce que vous savez, et surtout ce que vous croyez que je doive corriger. Je ne peux voir par mes yeux, et j'aime bien à voir par les vôtres. Mettez-moi, je vous prie, aux pieds de Mlle Clairon. Je lui écrirai; mais je n'ai pas un moment à moi.

Le roi Stanislas m'a écrit une lettre pleine de la plus grande bonté : *quod notandum.* Je crois que c'était la meilleure façon de servir les philosophes.

Je vous embrasse bien tendrement.

4251. — A M. THIERIOT.

9 septembre.

Mon cher correspondant, vous me fournissez de bons reliefs pour la *Capilotade*[1]. Si j'ai santé et gaieté, la sauce sera bientôt faite. C'est rendre service à la nation que de rendre ridicules les persécuteurs des philosophes.

Je vous demande en grâce d'aller chez *Protagoras,* et de lui dire énergiquement qu'il est le plus brave du parti, le plus aimable, le plus selon mon cœur; mais je ne lui pardonnerai de ma vie s'il n'a la bonté de m'envoyer le discours[2] qu'il a prononcé à l'Académie. Je lui jure par Confucius, par Shaftesbury, par Bolingbroke, qu'il ne sortira pas de mes mains.

Si quid novi, scribe.

4252. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

Aux Délices, 12 septembre.

Vous êtes un grand et aimable enfant, madame; comment n'avez-vous pas senti que je pense comme vous[3]? Mais songez que je suis d'un parti, et d'un parti persécuté, qui, tout persécuté qu'il est, a pourtant obtenu, à la fin, le plus grand avantage qu'on puisse avoir sur ses ennemis, celui de les rendre à la fois ridicules et odieux.

1. Titre que Voltaire donnait au XVIIIe chant de *la Pucelle.*

2. Les *Réflexions sur la poésie.* (B.)

3. Ceci concerne *nombre d'auteurs* que Voltaire honorait de sa protection, et que Mme du Deffant disait *fort ennuyeux et fort orgueilleux,* dans la lettre écrite par elle à l'Ermite des Délices, le 5 septembre 1760.

Vous sentez donc ce qu'on doit aux gens de son parti; M. le duc d'Orléans disait qu'il fallait avoir la foi des Bohêmes.

Je ne sais si vous avez vu une lettre de moi au roi de Pologne Stanislas[1]; elle court le monde: c'est pour le remercier d'un livre qu'il a fait de moitié avec le cher frère Menoux, intitulé *l'Incrédulité combattue par le simple... bon sens.*

Si vous ne l'avez point, je vous l'enverrai, et je chercherai d'ailleurs, madame, tout ce qui pourra vous amuser: car c'est à l'amusement qu'il faut toujours revenir, et sans ce point-là l'existence serait à charge. C'est ce qui fait que les cartes emploient le loisir de la prétendue bonne compagnie, d'un bout de l'Europe à l'autre; c'est ce qui fait vendre tant de romans. On ne peut guère rester sérieusement avec soi-même. Si la nature ne nous avait faits un peu frivoles, nous serions très-malheureux; c'est parce qu'on est frivole, que la plupart des gens ne se pendent pas.

Je vous adresserai, dans quelque temps, un exemplaire de l'*Histoire* de toutes les Russies. Il y a une Préface à faire pouffer de rire, qui vous consolera de l'ennui du livre.

Adieu, madame; je suis malade, portez-vous bien. Soyez aussi gaie que votre état le permet, et ne boudez plus votre ancien ami, qui vous est tendrement attaché pour toujours.

4253. — A M. LE COMTE ALGAROTTI.

Septembre.

No, no, no, caro cigno di Padova, non ho ricevuto le *lettere sopra la Russia*[2], e me ne dolgo; car, si je les avais lues, j'en aurais parlé dans une très-facétieuse Préface[3] où je rends justice à ceux qui parlent bien de ce qu'ils ont vu, et où je me moque beaucoup de ceux qui parlent à tort et à travers de ce qu'ils n'ont point vu. Baste, se sera pour l'antiphone du second volume: car vous saurez que, n'ayant point encore reçu les mémoires nécessaires pour le complément de l'ouvrage, je n'ai pas encore été plus loin que Pultava.

1. Voyez n° 4230.
2. *Saggio di Lettere sopra la Russia.* Ce recueil était le Journal du voyage fait par Algarotti à Pétersbourg, en 1739, sur la frégate l'*Auguste,* aux ordres de milord Baltimore. Ce voyage ou ces *Lettres* ont été traduites en français, Paris, 1769, in-12; Neufchâtel, 1770, in-12; et dans le tome V des *OEuvres d'Algarotti traduites en français*, Berlin, 1772, huit volumes in-8°.
3. Voyez tome XVI, page 381; et la lettre 4219.

Orsù, bisogna sapere che vi sono due valenti banchieri a Milano, chiamati Bianchi e Balestrerio, et quegli rinomati banchieri sono li corrispondenti d' un valente mercante, o mercatante, di Ginevra, chiamato Le Fort, di quella famiglia di Le Fort, la quale ha dato alla Russia il gran consigliere del gran Pietro.

Le *lettere sopra la Russia* non si smarriranno quando saranno indirizzate dal Bianchi a un Le Fort. Prenez donc cette voie, caro cigno; godete la vostra bella patria. Je vais adresser incessamment à Venise le premier volume russe par le signor Bianchi. Je serais tenté d'y joindre le plan du petit château de Ferney, que je viens de faire bâtir moi tout seul. Les Allobroges me disent que j'ai attrapé le vrai goût d'Italie;

. . . . sed non ego credulus illis.
(VIRG., ecl. IX, v. 34.)

Mais j'ai bâti aussi une tragédie à l'italienne, qu'on joue actuellement à Paris. La scène est en Sicile. C'est de la chevalerie, c'est du temps de l'arrivée des seigneurs normands à Naples, ou plutôt à Capoue. Il y est question d'un pape[1] qui est nommé sur le théâtre. Cependant les Français n'ont point ri, et les Françaises ont beaucoup pleuré.

Je tiens toujours mes bons Parisiens en haleine, de façon ou d'autre. J'amuse ma vieillesse, il n'y a guère de moments vides. Vous êtes, vous, dans la force de l'âge et du génie ; je ne marche plus qu'avec des béquilles, et vous courez, et vous allez ferme, e le dame e le muse vi favoriscono a gara.

Vive beatus; have you read *Tristram Shandy*[2]? This is a very unaccountable book, and an original one; they run mad about it in England.

Les philosophes triomphent à Paris. Nous avons écrasé leurs ennemis en les rendant ridicules.

Vivez *beatus*, vous dis-je.

4254 — TO LORD LYTTELTON[3].

At my castle of Tornex, in Burgundy.

I have read the ingenious *Dialogues of the Dead*. I find that I am an *exile*, and guilty of some excesses in writing. I am obli-

1. Léon IV; voyez tome V, page 502.
2. Les deux premiers volumes de cet ouvrage de Sterne venaient de paraître. Le neuvième et dernier ne fut mis en vente qu'en 1767.
3. George Lyttelton, né à Hagley dans le comté de Worcester, le 17 jan-

ged (and perhaps for the honour of my country) to say I am not an exile, because I have not committed the excesses the author of the *Dialogues* imputes to me.

Nobody raised his voice higher than mine in favour of the rights of human kind, yet I have not exceeded even in that virtue.

I am not settled in Switzerland, as he believes. I live on my own lands in France; retreat is becoming to old age, and more becoming in one's own possessions. If I enjoy a little country-house near Geneva, my manors and my castles are in Burgundy; and if my king as been pleased to confirm the privileges of my

vier 1709, mort le 22 auguste 1773, avait publié, en 1759, des *Dialogues des morts*. C'est dans le XIVe dialogue (entre Boileau et Pope) que Lyttelton parlait de l'exil de Voltaire. Une traduction française, par Jean Deschamps, parut à Londres, 1760, in-12. Une autre traduction, par de Joncourt, fut publiée la même année à la Haye, in-8°. Lyttelton, dans une quatrième édition de son livre, fit beaucoup de corrections, et changea le passage dont se plaint Voltaire; il existe de cette quatrième édition une traduction française, Amsterdam, 1767, in-8°, dont l'auteur est inconnu.

Robinet, qui publia, en 1766, les *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse* (voyez tome XXV, page 579), y donna non le texte même de la lettre, ni une traduction fidèle, mais une version grossière, qui, malheureusement admise légèrement par les éditeurs de Kehl, a été, jusqu'à ce jour, conservée dans les Œuvres de Voltaire. Voici la traduction française de la lettre à Lyttelton :

« De mon château de Tournay en Bourgogne.

« Milord, j'ai lu les ingénieux *Dialogues des morts;* j'y trouve que je suis exilé, et coupable de quelques excès dans mes écrits. Je suis obligé (peut-être pour l'honneur de ma nation) de dire que je ne suis point exilé, parce que je n'ai pas commis les fautes que l'auteur des *Dialogues* m'impute.

« Personne n'a plus élevé sa voix que moi en faveur des droits de l'humanité; et cependant je n'ai pas même excédé les bornes de cette vertu.

« Je ne suis point établi en Suisse, comme cet auteur se l'imagine. Je vis dans mes terres en France. La retraite convient à la vieillesse; elle convient encore plus quand on est dans ses possessions. Si j'ai une petite maison de campagne auprès de Genève, mes terres seigneuriales et mes châteaux sont en Bourgogne; et si mon roi a eu la bonté de confirmer les privilèges de mes terres, qui sont exemptes de tout impôt, j'en suis plus attaché à mon roi.

« Si j'étais exilé, je n'aurais pas obtenu de ma cour des passe-ports pour des seigneurs anglais. Le service que je leur ai rendu me donne droit à la justice que j'attends de l'illustre auteur.

« Quant à la religion, je pense, et j'espère qu'il pense comme moi, que Dieu n'est ni presbytérien, ni luthérien, ni de la basse Église, ni de la haute; mais que Dieu est le père de tous les hommes, le père de l'illustre auteur, et le mien.

« Je suis avec respect son très-humble serviteur.

« VOLTAIRE,

« gentilhomme de la chambre du roi. »

Lyttelton corrigea ses expressions. On trouvera, sous le n° 4318, la réponse qu'il fit à Voltaire.

lands, wich are free from all tributes, I am the more indebted to my king.

If I were an *exile,* I should not have obtained, from my court, many a passport fort English noblemen. The service I rendered to them entitles me to the justice I expect from the noble author.

As for religion, I think, and I hope he thinks with me, that God is neither a presbyterian, nor a lutheran, nor of the low church, nor of the high church, but God is the father of the noble author and mine.

I am, with respect, his most humble servant.

VOLTAIRE,
gentleman of the King's Chamber.

4255. — A M. DE CHENEVIÈRES.

Aux Délices, 16 septembre[1].

Mon cher confrère, si je n'étais pas aux Délices, j'aurais voulu être à Maisons; c'est vous qui faites admirablement bien les honneurs de ma chambre. Vos vers sont charmants. J'ai ouï dire que M. de Soyecourt est digne de son beau château et de vos vers aimables. J'ai bâti un petit Maisons, mais non pas une petite maison. J'ait fait en miniature, à Ferney, à peu près ce que Maisons est en grand. Une maison, n'eût-elle que soixante-dix pieds de face, fait honneur à son maçon quand elle est bâtie avec goût; sans goût il n'y a rien.

Nous jouons demain *Alzire,* à Tournay, et puis *Tancrède,* et puis *Mahomet,* et puis les *Ensorcelés.* Nous avons des spectateurs qui ont fait plus de cent lieues pour venir nous voir; entre autres, M. le duc de Villars. Tout cela loge aux Délices, sans que personne soit gêné. N'est-il pas vrai que vous viendriez aussi si vous pouviez? Je tiens Mme Denis infiniment supérieure à Gaussin, et presque égale à Clairon. Mlle de Bazincourt est une très-bonne confidente; cependant vous ne viendrez pas.

Je vous embrasse.

1. Cette lettre est de 1760, et non de 1761, comme l'ont cru les éditeurs, MM. de Cayrol et François. (G. A.)

4256. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 septembre.

J'ai eu encore assez de tête pour dicter un dernier mémoire; mais je n'ai pas assez d'expressions pour dire à mes anges tout ce que je leur dois. J'avoue que Mme d'Argental m'étonne toujours; je ne crois pas qu'il y ait encore une dame dans Paris capable de faire ce qu'elle a fait. Ce n'est pas assez d'avoir beaucoup d'esprit et de goût, il faut se donner la peine de mettre toutes ses pensées par écrit, de s'étendre sur les défauts, d'y substituer des beautés; elle a tout fait. En vous remerciant, madame; vous êtes encore au-dessus de l'idée que j'avais de vous; j'ai été honteux de prendre moins d'intérêt que vous à *Tancrède*. Vous m'avez donné de l'ardeur. Il me semble qu'il y a plus de cent vers changés depuis la première représentation. Je ne crois pas *Tancrède* un excellent ouvrage; mais enfin, tel qu'il est, grâce à vos bontés, je crois qu'il peut passer. J'y ai fait ce que j'ai pu; il faut enfin finir, comme vous dites; peut-être affaiblirais-je la pièce en y retouchant encore.

Il y a une grande différence entre descendre de Pierre Corneille ou de Thomas. Je me sens bien moins d'entrailles pour le sang de Thomas que pour l'autre. Je n'en ai guère non plus pour *la Muse limonadière*[1], et j'aime beaucoup mieux lui donner une carafe de soixante livres que de lui écrire. Mais j'abuse trop, madame, de vos excessives bontés. Je n'ai qu'un chagrin dans ce monde, celui de n'être pas auprès de vous deux, et de ne vous remercier que de loin. Mais, s'il vous plaît, comment fera-t-on pour imprimer ce pauvre *Tancrède*? comment recoudre sur son habit tous les lambeaux, tous les haillons que j'ai envoyés, et dont vous avez daigné vous charger? Il faudra donc que vous ayez encore l'endosse de faire transcrire sur la pièce toutes ces guenilles; cela me fait mourir de honte.

Cependant, que penser de Pondichéry, que les Anglais ont peut-être pris, et de la Martinique, qu'ils peuvent prendre? et comment avoir dorénavant du sucre, du café, et de la casse[2] surtout? Est-il bien vrai que cunctateur Daun ait bien battu

1. Charlotte Renier, femme Curé, puis femme Bourette, née en 1714, morte en 1784, tenait un café à Paris, et faisait des vers. Elle en intitula le recueil *la Muse limonadière;* et c'est sous ce titre que l'auteur est connu.

2. Voltaire en faisait un fréquent usage.

l'infatigable *Luc?* Cet infatigable me mande[1] pourtant qu'il est bien fatigué. On parle d'une bataille très-sanglante[2], et je n'en aurai de nouvelles sûres que quand la poste de France sera partie. Si *Luc* a perdu quinze mille hommes, comme on le dit, il est perdu lui-même; il ne lui restera bientôt que Magdebourg, qui ne tiendra pas longtemps; mais alors qu'arrivera-t-il? Je lui pardonnerai peut-être s'il vient à Neufchâtel, et de Neufchâtel aux Délices; mais je ne pardonnerai jamais à Omer Joly de Fleury. Non, vous n'êtes point assez indignés de l'impertinent discours que ce pauvre homme prononça contre les philosophes[3], en parlement.

Comment trouvez-vous, s'il vous plaît, ma petite Épître[4] pompadourienne? Ne suis-je pas un grand politique? et cette politique n'est-elle pas très-*désinvolte?* ne suis-je pas bien fier? est-ce là une *Triste* d'Ovide? ai-je l'air d'un *exilé*[5]? ai-je la bassesse de demander des grâces? ne suis-je pas digne de votre amitié? Mille respects tous fort tendres.

4257. — A M. CLOS.

A Ferney, 17 septembre.

Les sentiments que vous avez la bonté de me témoigner, monsieur, me font un grand plaisir; ils partent d'un cœur pénétré qui aime les arts véritablement, et qui pardonne à mes défauts, en faveur de ces arts que j'ai toujours cultivés. Ils ont fait la consolation de ma vie; ils en font plus que jamais le charme, puisqu'ils m'attirent des témoignages si vrais de votre sensibilité. Il paraît que vous détestez les cabales infâmes des Fréron; on ne peut aimer les lettres sans haïr ceux qui les déshonorent; je suis très-flatté d'être estimé d'un homme qui m'inspire de l'estime.

C'est avec ce sentiment que j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

1. Cette lettre est perdue. (B.)
2. C'était un faux bruit.
3. Le réquisitoire du 23 janvier 1759, contre l'*Encyclopédie*.
4. L'*Épître dédicatoire* de *Tancrède*.
5. Voyez la lettre à Lyttelton, n° 4254.

4258. — A MADEMOISELLE CLAIRON.

Aux Délices, 19 septembre.

Nous sommes trois que même ardeur excite,
Également à vous plaire empressés;
L'un vous égale, et l'autre vous imite;
Et le troisième, avec moins de mérite,
Est plus heureux, car vous l'embellissez.
Je vous dois tout; je devrais entreprendre
De célébrer vos talents, vos attraits;
Mais quoi! les vers ne plaisent désormais
Que quand c'est vous qui les faites entendre.

Celui qui vous égale quelquefois, mademoiselle, c'est M. le duc de Villars, quand il daigne nous lire quelque morceau de tragédie; celle qui vous imita parfaitement hier, dans *Alzire*, c'est Mme Denis; et le viel ermite que vous embellissez, vous vous doutez bien qui c'est.

Nous jouâmes hier *Alzire* devant M. le duc de Villars; mais nous devrions partir pour venir voir la divine Aménaïde. Si jamais les pays méridionaux de la France ont le bonheur de vous posséder quelque temps, nous tâcherons de nous trouver sur votre route, et de vous enlever. Nous avons un acteur[1] haut de six pieds et un pouce, qui sera très-propre à ce coup de main. Nous vous supplierons de nous informer du chemin que vous prendrez: car, par la première loi de cette ancienne *chevalerie* que vous faites réussir à Paris, il est dit expressément qu'*aucun chevalier ne violera jamais une infante sans le consentement d'icelle*. Comptez que je suis navré de douleur de ne pouvoir jouer le premier rôle dans une telle aventure. Ne comptez pas moins sur l'admiration et le tendre attachement du *Claironien* et *Antifréronien*. V.

Mme Denis et toute la troupe se mettent aux pieds de leur modèle.

4259. — À MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

20 septembre.

Madame Scaliger, vous êtes divine. Vous nous avez donc secourus dans la guerre; vous avez payé de votre personne; vous

1. Le Genevois Pictet, que Voltaire appelle son *cher géant*.

avez pansé les blessés, et mis les morts au quartier : c'est à vous que la dédicace devrait appartenir.

Mes divins anges, nous jouâmes hier *Alzire;* nous allons rejouer *Tancrède;* nous sommes à l'abri des cabales, c'est beaucoup. Nos plaisirs sont purs. M. le duc de Villars, grand connaisseur, nous encourage. Notre théâtre commence à être en réputation. Brioché n'avait pas si bien réussi chez les Suisses. Envoyez-nous donc la pièce telle qu'on la joue à Paris. Vous donnez *l'Indiscret*[1]; la pièce n'est-elle pas un peu froide?

Le comique, écrit noblement,
Fait bâiller ordinairement.

Si *Tancrède* avait un plein succès, il faudrait hardiment donner *la Femme qui a raison:* car, qu'elle ait raison ou non, elle est gaie, et la morale est bonne. Il y a beaucoup de coucherie, mais c'est tout en bien et en tout honneur.

Il faudrait que Mme de Pompadour fût une grande poule mouillée pour craindre ma fière dédicace. Pardon, divins anges, de mon laconisme. Il faut marier demain notre résident[2] de France dans mon petit château de Ferney. Nous sommes occupés à imaginer une façon nouvelle de dire la messe, et je vais répéter deux rôles, Argire et Zopire. La tête me tournera, si je n'y prends garde.

Je baise le bout de vos ailes humblement.

4260. — A MADAME D'ÉPINAI.

20 septembre.

Mille actions de grâces à ma belle philosophe. Nous marions demain Montpéroux à Ferney, et nous avons imaginé une excellente façon de dire la messe. Nous jouâmes avant-hier *Alzire*, nous jouons demain *Tancrède*. Mme Denis est devenue Clairon. Le duc de Villars forme nos acteurs. Il nous est venu un philosophe très-aimable[3] qui a fait cent cinquante lieues pour venir se mettre au fait. Nous l'avons ferré à glace; il en ferrera d'autres quand il sera de retour. Ma chère philosophe, je vous recommande l'infâme; il faut lui fermer la porte des honnêtes gens,

1. Comédie de Voltaire; voyez tome II, page 243.
2. Montpéroux, à qui est adressée la lettre 3577.
3. Le marquis d'Argence de Dirac; voyez page 182.

et la laisser dans la rue, où elle est fort bien. Ma chère philosophe, mille respects à tous vos amis. Ah! Épinai, pourquoi êtes-vous si loin des Délices?

4261. — A M. LE CHEVALIER DE R....X,

A TOULOUSE.

Aux Délices, 20 septembre.

Monsieur, je ne me porte pas assez bien pour avoir autant d'esprit que vous. *Vous me prenez trop à votre avantage*, comme disait Waller à Saint-Évremond. Vous êtes bien bon de lire des choses dont je ne me souviens plus guère; mais vous avez trop d'esprit pour ne pas voir que la *Réception de M. de Montesquieu à l'Académie française, pour s'être moqué d'elle*, n'est qu'un trait plaisant, et rien de plus. Faites comme l'Académie, monsieur; entrez dans la plaisanterie, et surtout ne lisez jamais les discours de M. Mallet [1], à moins que vous n'ayez une insomnie.

Vous expliquez très-bien, monsieur, ce que M. de Montesquieu pouvait entendre par le mot *vertu* [2] dans une république. Mais, si vous vous souvenez que les Hollandais ont mangé sur le gril le cœur des deux frères de Witt; si vous songez que les bons Suisses, nos voisins, ont vendu le duc Louis Sforce pour de l'argent comptant; si vous songez que le républicain Jean Calvin, ce digne théologien, après avoir écrit qu'il ne fallait persécuter personne, pas même ceux qui niaient la Trinité, fit brûler tout vif, et avec des fagots verts, un Espagnol [3] qui s'exprimait sur la Trinité autrement que lui; en vérité, monsieur, vous en conclurez qu'il n'y a pas plus de *vertu* dans les républiques que dans les monarchies. *Ubicumque calculum ponas, ibi naufragium invenies* [4]. Comptez que le monde est un grand naufrage, et que la devise des hommes est : *Sauve qui peut!*

Je suis très-fâché d'avoir dit que Guillaume le Conquérant disposait de la vie et des biens de ses nouveaux sujets, comme un monarque de l'Orient; vous faites très-bien de me le reprocher. Je devais dire seulement qu'il abusait de sa victoire, comme

1. Il s'agit probablement de P.-H. Mallet, que Voltaire avait, en 1752, fait nommer à l'Académie de Lyon (voyez tome XXXVII, pages 467 et 485), et qui venait de retourner à Genève.

2. Voyez *l'Esprit des lois*, liv. III, chap. v.

3. Michel Servet.

4. Citation inexacte de Pétrone; voyez la note, tome XXXIV, page 28.

on fait toujours en Orient et en Occident: car il est très-certain qu'aucun monarque du monde n'a le droit de s'amuser à voler et à tuer ses sujets, selon son *bon plaisir*.

Nos pauvres historiens nous en ont trop fait accroire; et le plus mauvais service qu'on puisse rendre au genre humain est de dire, comme ils font, que les princes orientaux sont très-bien venus à couper toutes les têtes qui leur déplaisent. Il pourrait très-bien arriver que les princes occidentaux, et leurs confesseurs, s'imaginassent que cette belle prérogative est de *droit divin*. J'ai vu beaucoup de voyageurs qui ont parcouru l'Asie; tous levaient les épaules quand on leur parlait de ce prétendu despotisme indépendant de toutes les lois. Il est vrai que, dans les temps de trouble, les monarques et les ministres d'Orient sont aussi méchants que nos Louis XI et nos Alexandre VI; il est vrai que les hommes sont partout également portés à violer les lois, quand ils sont en colère; et que, du Japon jusqu'à l'Irlande, nous ne valons pas grand'chose. Il y a pourtant d'honnêtes gens; et la vertu, quand elle est éclairée, change en paradis l'enfer de ce monde.

Il paraît par votre lettre, monsieur, que votre vertu est de ce genre, et que l'illustre président de Montesquieu aurait eu en vous un ami digne de lui.

Un homme dont les terres ne sont pas, je crois, éloignées de chez vous, est venu passer quelque temps dans ma retraite: c'est M. le marquis d'Argence[1]. Il me fait éprouver qu'il n'y a rien de plus aimable qu'un homme vertueux qui a de l'esprit. Je voudrais être assez heureux pour que vous me fissiez le même honneur qu'il m'a fait.

J'ai celui d'être, avec la plus respectueuse estime, etc[2].

4262. — DE MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT[3].

Paris, 20 septembre 1760.

Non, non, monsieur, je ne suis pas une grande enfant; je suis une petite vieille qui ai tous les apanages de la vieillesse, excepté la mauvaise humeur. Je blâme M. de Voltaire quand il s'associe ou plutôt se fait chef d'un parti

1. Voyez page 182.

2. Dans le recueil intitulé *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse* (voyez tome XXV, page 579), cette lettre contient de plus une ligne que voici :

« *P. S.* Pardon, monsieur, si je n'ai pas écrit de ma main. »

3. *Correspondance complète de la marquise du Deffant,* publiée par M. de Lescure. Paris, Plon, 1865.

qui n'a rien de commun avec lui qu'un seul article : car pour la morale et les agréments, il n'y a nulle ressemblance ni conformité ; d'ailleurs, si cela vous divertit, vous avez raison, n'en parlons plus.

Dites-moi, je vous prie, pourquoi vous ne répondez jamais à ce que je vous écris ? Je vous parle de votre tragédie, de votre comédie; vous ne daignez pas m'en dire un mot. J'ai lieu de croire que mes lettres vous ennuient; j'en serais fâchée, parce que les vôtres me font plaisir. J'attends avec impatience votre histoire du czar; j'ai grand besoin de lecture qui m'amuse ; je lis six ou sept heures par jour ou par nuit, et j'ai tout épuisé. J'ai été très-contente de l'histoire des Stuarts [1] ; elle est un peu fatigante, mais il y a des morceaux sublimes.

Si vous aviez de l'amitié pour moi, comme vous voulez m'en flatter, vous pourriez m'envoyer beaucoup de choses, j'en suis sûre ; mais vous me traitez comme une caillette.

Il arriva hier un courrier qui nous apporta la nouvelle d'un petit avantage que M. de Stainville a remporté sur le prince héréditaire ; c'est être débredouillé.

Votre lettre au roi de Pologne est imprimée, je ne crois pas que ce soit par l'ordre du frère Menoux. Adieu, monsieur, je vous aime beaucoup, et je crois que vous ne m'aimez guère.

Le président veut que je vous dise qu'il vous désapprouve infiniment de donner le premier tome de votre histoire du czar avant le second ; je crois effectivement qu'il n'a pas tort, mais si le second nous faisait trop attendre le premier, ne suivez pas son conseil, je suis pressée de vivre.

4263. — A M. COLINI.

20 septembre.

J'ai été bien malade, mon cher Colini, et il faut, dans ma convalescence, me tuer pour le plaisir des autres. J'ai chez moi le duc de Villars avec grande compagnie ; on joue la comédie. Ma très-mauvaise santé, et l'obligation de faire les honneurs de chez moi, m'ont mis dans l'impossibilité de faire le voyage. J'ai écrit [2] à Son Altesse électorale il y a environ quinze jours, et j'ai eu l'honneur de lui adresser un assez gros paquet, que j'ai confié à M. Defresnei de Strasbourg. Si le paquet n'a pas été rendu, ne manquez pas, je vous prie, d'en informer M. Defresnei. L'affaire [3] que vous savez est entamée ; j'espère qu'elle réussira, pour peu que nos armées aient du succès. Je vous embrasse de tout mon cœur. V.

1. L'*Histoire de la maison de Stuart,* par Hume, traduite en 1760 par l'abbé Prévost.

2. Cette lettre manque. (B.)

3. La réclamation des objets volés par Freytag, à Francfort, en juin 1753.

4264. — A M. JEAN SCHOUVALOW.

Ferney, 21 septembre.

Monsieur, Votre Excellence a reçu sans doute la lettre de M. le comte de Golowkin[1]. J'ai pris la liberté de lui adresser pour vous un petit ballot, contenant quelques exemplaires du premier volume de l'*Histoire de Pierre le Grand.* Votre Excellence en présentera un à Sa Majesté impériale, si elle le juge à propos; je m'en remets en tout à ses bontés. J'ai amassé de mon côté des matériaux pour le second volume ; ils viennent de M. le comte de Bassevitz, qui fut longtemps employé à Pétersbourg. Le gentilhomme[2] que vous m'avez annoncé, qui devait me rendre de votre part de nouveaux mémoires, n'est point venu ; je l'attends depuis près de deux mois.

Je ne peux m'empêcher de vous conter qu'on m'a remis des anecdotes bien étranges, et qui sont singulièrement romanesques. On prétend que la princesse, épouse du czarowitz, ne mourut point en Russie ; qu'elle se fit passer pour morte ; qu'on enterra une bûche qu'on mit dans sa bière ; que la comtesse de Kœnigsmarck conduisit cette aventure incroyable ; qu'elle se sauva avec un domestique de cette comtesse; que ce domestique passa pour son père; qu'elle vint à Paris; qu'elle s'embarqua pour l'Amérique; qu'un officier français, qui avait été à Pétersbourg, la reconnut en Amérique, et l'épousa; que cet officier se nommait d'Auban[3]; qu'étant revenue d'Amérique, elle fut reconnue par le maréchal de Saxe; que le maréchal se crut obligé de découvrir cet étrange secret au roi de France; que le roi, quoique alors en guerre avec la reine de Hongrie, lui écrivit de sa main pour l'instruire de la bizarre destinée de sa tante; que la reine de Hongrie écrivit à la princesse, en la priant de se séparer d'un mari trop au-dessous d'elle, et de venir à Vienne; mais que la princesse était déjà retournée en Amérique ; qu'elle y resta jusqu'en 1757, temps auquel son mari mourut, et qu'enfin elle est actuellement à Bruxelles, où elle vit retirée, et subsiste d'une pension de vingt mille florins d'Allemagne que lui fait la reine de Hongrie. Comment a-t-on le front d'inventer tant de circon-

1. Ambassadeur de Russie à la Haye; mort vers cette époque.
2. Pouschkin, nommé dans les lettres du 30 mars et du 24 mai 1761, à Schouvalow.
3. Voyez, à sa date, le fragment de lettre du 22 janvier 1761.

stances et de détails? ne se pourrait-il pas qu'une aventurière ait pris le nom de la princesse épouse du czarowitz? Je vais écrire à Versailles pour savoir quel peut être le fondement d'une telle histoire, incroyable dans tous les points.

Je me flatte que notre *Histoire* de votre grand empereur sera plus vraie. Songez, monsieur, que je me suis établi votre secrétaire; dictez-moi du palais de l'impératrice, et j'écrirai.

M. de Soltikof passe sa vie à étudier. Il se dérobe quelquefois à son travail pour assister à nos jeux olympiques. Nous jouons des tragédies nouvelles sur mon petit théâtre de Tournay. Nous avons des acteurs et des actrices qui valent mieux que des comédiens de profession. Notre vie est plus agréable que celle qu'on mène actuellement en Silésie; on s'égorge, et nous nous réjouissons.

J'ignore toujours si vous avez reçu le gros ballot que j'adressai à M. de Kaiserling, et la caisse de Colladon. Il y a malheureusement bien loin d'ici à Pétersbourg. Je serai toute ma vie, avec le plus sincère et le plus inviolable dévouement, etc.

4265. — A M. DE CHENEVIÈRES[1].

Aux Délices, 21 septembre.

Vous m'avez écrit une lettre charmante, mon cher correspondant. Puisque vous me parlez de *Tancrède*, voyez à quel point on me lutine et on me persécute: lisez. Ce n'est pas la dixième partie des choses essentielles que les comédiens ont altérées dans ma pièce. Je vous supplie d'envoyer ce mémoire, non contre-signé, à Mlle Clairon. Il ne faut pas, je crois, prodiguer le contre-seing *Bellisle*; messieurs de la poste n'en seraient pas contents. D'ailleurs les comédiens sont en état de payer des ports de lettres; mes pièces ne les appauvrissent pas, et je leur abandonne le profit des représentations et de l'impression. Je suis en droit de compter sur les petites attentions que je leur demande. Je vous prie donc, mon cher ami, d'envoyer ledit mémoire dès que vous l'aurez lu.

Nous allons jouer *Mahomet*. Nous avons soixante personnes dans mon trou, où il n'y a que dix lits de maître. Il faut s'habiller; adieu.

Je dois une réponse à M. Sénac de Meilhan; mais j'en dois à trente personnes, et je n'ai qu'une tête et une main droite.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

4266. — A M. DE CIDEVILLE.

22 septembre.

Mon ancien ami, il est bien doux que mes fruits d'hiver soient encore de votre goût; mais il est triste que nous ne les mangions pas ensemble. Vous voyez bien que ma table n'est pas toujours chargée de poires d'angoisse pour les Trublet, les Chaumeix, les Fréron, et les Lefranc de Pompignan. Je n'aime pas trop la guerre; je n'ai attaqué personne en ma vie; mais l'insolence de ceux qui osent persécuter la raison était trop forte. Si on n'avait pas couvert Lefranc d'opprobre, l'usage de déclamer contre les philosophes dans les discours de réception à l'Académie allait passer en loi, et nous allions passer par les armes toutes les années. Encore une fois, je n'aime point la guerre; mais quand on est obligé de la faire, il ne faut pas se battre mollement.

Comptez que cela n'a rien dérobé ni à mes occupations, ni à mes plaisirs, ni à ma gaieté. Je n'en fais pas moins bâtir un très-joli château et une petite église. Je joue même quelquefois le bon homme de père avec Mme Denis; je joue passablement, et Mme Denis divinement. M. le duc de Villars, qui est chez moi, et qui s'entend à merveille au théâtre, est enchanté. Dieu m'a donné, à un quart de lieue[1] des Délices, un château dont j'ai changé la grande salle en *tripot* de comédie. On peut y aller à pied; on y soupe. Le lendemain on va à Ferney, qui est une terre belle et bonne; et dans aucune de ces terres on n'entend point parler d'intendant. On est libre; on ne doit au roi que son cœur. Des philosophes viennent nous y voir de cent lieues[2], mais vous mettez votre philosophie à n'y point venir. Vous y verriez qu'à soixante et sept ans, avec une faible santé, on peut être mille fois plus heureux qu'à trente, et vous rendriez ce bonheur parfait.

Je ne sais si l'abbé du Resnel est aussi content de la vie que moi. Comment va sa santé? Mais surtout donnez-nous des nouvelles de la vôtre; et songez qu'il y a, dans un petit pays riant et libre, deux cœurs qui sont à vous pour jamais. V.

1. Tournay est à une assez forte demi-lieue des Délices et de Genève.
2. Allusion à d'Argence de Dirac.

4267. — DE M. D'ALEMBERT.

Paris, 22 septembre.

Mon cher et illustre maître, je viens de remettre à l'ami Thieriot une copie de ma petite drôlerie [1], que vous me paraissez avoir envie de lire. Je souhaiterais qu'elle fût de votre goût, mais je désire encore plus vos conseils. Personne au monde n'en a de copie que vous, et je compte qu'elle ne sortira pas de vos mains.

Je fus avant-hier, pour la troisième fois, à *Tancrède*. Tout le monde y fond en larmes, à commencer par moi, et la critique commence à se taire. Laissez dire les Aliborons, et soyez sûr que cette pièce restera au théâtre. Mlle Clairon y est incomparable, et au-dessus de tout ce qu'elle a jamais été. En vérité elle mériterait bien de votre part quelque monument marqué de reconnaissance. Vous avez célébré Gaussin, qui ne la vaut pas; vous lui devez au moins une épître sur la déclamation, sur l'art du théâtre, sur ce que vous voudrez, en un mot; mais vous lui devez une statue pour la postérité. Vous saurez de plus qu'elle est philosophe; qu'elle a été la seule parmi ses camarades qui se soit déclarée ouvertement contre la pièce de Palissot; qu'elle a pris grande part au succès de *l'Écossaise*, quoiqu'elle n'y jouât pas; qu'enfin elle est digne, à tous égards, d'un petit souvenir de votre part, tant par ses talents que par sa manière de penser.

L'abbé d'Olivet, qui ne lit qu'Aristophane et Sophocle, alla voir votre pièce, il y a quelques jours, sur tout ce qu'il en entendait dire. Il prétend que depuis défunt Roscius, pour lequel Cicéron plaida, il n'y a point eu d'actrice pareille; elle fait tourner toutes les têtes, non pas dans le sens de l'abbé Trublet [2]; mais du bon côté. J'écrivais ces jours-ci à son amant [3] qu'elle finirait par me mettre à mal, et que,

> Si non pertæsum *cunni penis*que fuisset,
> Huic uni forsan potui succumbere culpæ.
> (VIRG., *Æn.*, lib. IV, v. 18.)

Je vous ai écrit [4], il y a quelques jours, pour vous recommander un homme d'esprit et de mérite, M. le chevalier de Maudave [5]. Vous aurez

1. Les mots *petite drôlerie*, qui sont du *Bourgeois gentilhomme*, acte I, scène II, désignent ici le *Discours* dont nous avons donné le titre, page 526.
2. Voyez plus haut le quatrième alinéa de la lettre 4242.
3. Peut-être le comte de Valbelle, l'un des successeurs de Marmontel, qui avait été l'amant de Clairon dix ans auparavant. La *Correspondance* contient une lettre du 30 janvier 1764, au comte de Valbelle.
4. Cette lettre manque.
5. Il a laissé une *Relation d'un voyage aux Indes orientales, contenant plusieurs remarques intéressantes sur le Brésil, le Paraguai, les îles de France et de Bourbon, et sur la situation des affaires de la compagnie des Indes à la côte de Coromandel.* Le manuscrit est à la Bibliothèque particulière du roi, aux galeries du Louvre. (B.) — Il a déjà été parlé de ce personnage, tome XXXIX, page 120.

bientôt une autre visite dont je vous préviens : c'est celle de M. Turgot [1], maître des requêtes, plein de philosophie, de lumières, et de connaissances, et fort de mes amis, qui veut aller vous voir en *bonne fortune ;* je dis en *bonne fortune,* car, *propter metum Judæorum* [2], il ne faut pas qu'il s'en vante trop, ni vous non plus. Adieu, mon cher et grand philosophe.

4268. — A M. LE COMTE DE TRESSAN.

Au château de Ferney, 23 septembre.

Je vous fais mon compliment, comme mille autres, mon très-aimable gouverneur, et, je crois, plus sincèrement et plus tendrement que mille autres. Je défie les Menoux même de s'intéresser plus à vous que moi. Vous voilà gouverneur [3] de la Lorraine allemande ; vous aurez beau faire, vous ne serez jamais Allemand. Mais pourquoi n'êtes-vous pas gouverneur de mon petit pays de Gex ! pourquoi Tityre ne fait-il pas paître ses moutons sous un Pollion tel que vous ! J'ai l'honneur de vous envoyer les deux premiers exemplaires d'une partie de l'*Histoire de Pierre le Grand.* Il y a un an [4] qu'ils sont imprimés ; mais je n'ai pu les faire paraître plus tôt, parce qu'il a fallu auparavant le consentement de la cour de Pétersbourg. Vous êtes, comme de raison, le premier à qui je présente cet hommage. Vous verrez que j'ai fait usage du témoignage honorable [5] que je vous dois. De ces deux exemplaires, il y en a un pour le roi de Pologne. Je manquerais à mon devoir si je priais un autre que vous de mettre à ses pieds cette faible marque de mon respect et de ma reconnaissance. Il est vrai que je lui présente l'histoire de son ennemi ; mais celui qui embellit Nancy rend justice à celui qui a bâti Pétersbourg ; et le cœur de Stanislas n'a point d'ennemi. Permettez donc, mon adorable gouverneur, que je m'adresse à vous pour faire parvenir *Pierre le Grand* à *Stanislas le Bienfaisant.* Ce dernier titre est le plus beau.

La Lorraine allemande vous fait-elle oublier l'Académie française, dont vous seriez l'ornement ? Certainement vous ne feriez pas une harangue dans le goût de notre ami Lefranc de Pompignan. Vous n'auriez point protégé la pièce des *Philosophes ;* et, sans déplaire à l'auguste fille du roi de Pologne, auprès de qui

1. Voyez tome XXIX, page 369.
2. Jean, chap. VIII, 13.
3. A Bitche, ville de l'ancienne généralité de Nancy.
4. Voyez le second alinéa de la lettre 3940.
5. Allusion au *petit certificat* dont Voltaire parle plus haut, dans la lettre 4231.

vous êtes, vous auriez concilié tous les esprits. Quoique je n'aime guère la ville de Paris, il me semble que je ferais le voyage pour vous donner ma voix.

Je ne sais si les deux Genevois[1] ont eu le bonheur après lequel je soupire, celui de vous voir; je les avais chargés d'une lettre pour vous. J'avais pris même la liberté de vous communiquer mon petit remerciement[2] au roi de Pologne de son livre intitulé *l'Incrédulité combattue par le simple bon sens*. Il a daigné me remercier de ma lettre par un petit billet[3] de sa main, qui n'a pas été contre-signé Menoux.

Adieu, monsieur; daignez, dans le chaos, dans la décadence, dans le temps ridicule où nous sommes, me fortifier contre ce pauvre siècle, par votre souvenir, par vos bontés, par les charmes de votre esprit, qui est du bon temps. Mille tendres respects.

4269. — A M. THIERIOT.

A Ferney, 23 septembre.

Monsieur l'habitant du Marais, que n'envoyez-vous chercher des billets de loge et d'amphithéâtre chez M. d'Argental? Pourquoi, dans les beaux jours, ne vous donnez-vous pas le plaisir honnête de la Comédie? Je trouve un peu extraordinaire que messieurs les comédiens du roi, et les miens, vous aient ôté votre entrée. Qu'ils vous en privent quand ils jouent *les Philosophes*, à la bonne heure; mais il me semble que ceux à qui j'ai fait présent de plusieurs pièces de théâtre, et à qui j'abandonne le profit de la représentation et de l'impression, devraient vous avoir invité au petit festin que je leur donne.

Je vous prie, mon cher amateur des arts, de vouloir bien ajouter à tous vos envois la traduction du *Père de Famille*, ou du *Vero Amico*, de Goldoni, par Diderot, avec sa préface et l'épître à Mme de La Marck[4].

Si *l'Écosseuse*[5] est plaisante, comme on me le mande, ayez la charité de la mettre dans le paquet: car il faut rire.

C'est aussi pour rire que je voudrais savoir positivement si c'est l'ami Gauchat qui est l'auteur[6] de *l'Oracle des Nouveaux Philo-*

1. MM. Turretin et Rilliet, nommés dans la lettre 4231.
2. La lettre 4230.
3. Ce billet n'est pas connu.
4. Cette préface et cette épître étaient de Grimm. La traduction est de Deleyre.
5. Parodie de *l'Écossaise* par Poinsinet jeune et d'Avesne. (G.A.)
6. C'était Guyon.

sophes, et si ce Gauchat n'est pas un de ces ânes de Sorbonne qu'on appelle docteurs.

On dit qu'il n'y a pas trop de quoi rire à nos affaires de terre et de mer. Il faut s'égayer avec les lettres humaines et inhumaines, pour ne pas se chagriner des affaires publiques.

Nous avons aux Délices M. le duc de Villars et un marquis d'Argence, grands amateurs de la science gaie. Ce marquis d'Argence vaut un peu mieux que le d'Argens des *Lettres juives.* Nous jouons la comédie, nous faisons des noces[1]. Mme Denis joue à peu près comme Mlle Clairon, excepté qu'elle a dans la voix un attendrissement que Clairon voudrait bien avoir. Mlle de Bazincourt[2] est une excellente confidente, et vous un grand nigaud, mon cher ami, de n'être pas aux Délices ou à Ferney. *Et vale.*

4270. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, mardi 23 septembre, à 9 heures du soir.

En arrivant aux Délices, après avoir répété *Tancrède* sur notre théâtre de Polichinelle, dans le petit castel de Tournay, ô mes anges ! ô madame Scaliger ! je reçois votre paquet. Est-il bien vrai ? est-il possible ? quoi ! vous avez pris cette peine ? vous avez eu cet excès de bonté, de patience ? vous m'avez secouru dans le danger ? Mon cher ange, je savais bien que vous étiez un grand général ; mais Mme d'Argental, Mme d'Argental est le premier officier de l'état-major. Je ne peux entrer ce soir dans aucun détail. La poste part demain matin, et nous jouons demain *Tancrède.* Tout ce que je peux vous dire, c'est que l'impatient Prault me mande qu'il va imprimer la pièce ; et moi, je lui demande qu'il s'en garde bien, qu'il ne fasse rien sans vos ordres ; il me couperait la gorge, et à lui la bourse. Mes divins anges, il me faut laisser reprendre mes sens. Je jette les yeux sur la pièce, sur le beau factum de Mme Scaliger ; il faudrait répondre un volume, et je n'ai pas un instant.

Tout ce que je vois en gros, c'est un étranglement horrible. Je cherche en vain, à la fin du troisième acte, un morceau qui nous enlève ici, quand Mme Denis le prononce.

ARGIRE.

. . . . comment dois-je te regarder ?
Avec quels yeux, hélas !

1. Allusion au mariage de Montpéroux.
2. Demoiselle de compagnie de Mme Denis.

AMÉNAÏDE.

Avec les yeux d'un père.

. . . .

Rien n'est changé, je suis encor sous le couteau, etc.

(Acte III, scène VII.)

Cela nous fait verser des larmes ; et ce morceau tronqué n'est plus qu'un propos interrompu, sans chaleur et sans intérêt. On m'écrit que Brizard est un cheval de carrosse ; je ne suis qu'un fiacre, mais je fais pleurer.

Le second acte, sans quelques vers prononcés par Aménaïde après sa scène avec Orbassan, est assurément intolérable ; et il n'y a jamais eu de sortie plus ridicule : cela seul serait capable de faire tomber la pièce la plus intéressante. Le monologue de Mme Denis attendrit tout le monde, parce que Mme Denis a la voix tendre, qu'il ne s'agit pas là de position de théâtre, de gestes, et de tout ce jeu muet qu'on a substitué à la belle déclamation. Enfin, que voulez-vous, mes chers anges ! on n'a pu me donner le temps de mettre la dernière main à l'ouvrage ; c'est la faute de ceux qui l'ont répandu dans Paris. Mes divins anges ont raccommodé cette faute beaucoup mieux que notre ministère n'a pu réparer nos malheurs. Vous avez sauvé cinquante défauts ; que ne vous dois-je point ! Ah ! c'était à vous qu'il fallait dédier la pièce !

Dites-moi, je vous en prie, de qui j'ai reçu une lettre cachetée avec un lion qui tient un serpent dans une patte, écriture assez belle, parlant comme si c'était d'après vous, prenant intérêt à la chose : comme personne ne signe, il faut que je devine souvent. Mais de quoi vous parlé-je là ! Je lis le mémoire de Mme Scaliger ; il est bien fort *de choses*, raisonné à merveille, approfondi, et de la critique la plus vraie et la plus fine. Jamais l'amitié n'a eu tant d'esprit. On a seulement été trop alarmé, en quelques endroits, des clameurs de la cabale. Ces clameurs passent, et l'ouvrage reste. Pourquoi Zaïre ne dit-elle pas son secret ? parce que je ne l'ai pas voulu, messieurs ; et on n'en pleure pas moins à *Zaïre ;* ce sera bien pis à *Fanime*. Mais il faut finir, et être à vos genoux.

Je viens de lire le premier acte : cela va beaucoup mieux ; mais il faut souper. A demain les affaires.

Cependant je ne suis pas content de ce captif, et j'aimais bien mieux Aldamon. N'importe ; allons souper, vous dis-je ; il est onze heures, je n'ai pas mangé du jour.

A minuit.

J'ai soupé tout seul; j'ai un peu rêvé. Voici, mes chers anges, le monologue du second acte pour Mlle Clairon. Le premier n'était que naturel, mais trop élégiaque. Vous êtes gens de haut goût à Paris. Au nom de la sainte Vierge, faites réciter ce morceau à Clairon; il favorise tant la déclamation!

Je vous en prie, je vous en conjure.

4271. — A MADEMOISELLE CLAIRON.

24 septembre.

Voilà ce que c'est que de n'être point à Paris; on ne s'entend point, on joue au propos interrompu. Je reçois un paquet de M. d'Argental, avec *Tancrède*. Je joue *Tancrède* ce soir. Sachez, divine Melpomène, que je fais pleurer dans le rôle du bonhomme. Il faut un vieillard vert, chaud, à voix moitié douce, moitié rauque, attendrissante, tremblotante. Divine Melpomène, je vous conjure, par les lois immuables du goût, de ne point sortir du théâtre au second acte, comme une muette qu'on va pendre. Faites-moi l'amitié, je vous en supplie, de réciter le monologue ci-joint; il est favorable à la déclamation, il nous tire ici des larmes. Comment ne subjuguerez-vous pas tout le monde, en prêtant à ce morceau la force et le pathétique qui lui manquent?

J'aurais plus de choses à vous dire que je n'ai fait de mauvais vers en ma vie; mais je plante des arbres ce matin, et je joue Argire ce soir. Deux heures de conversation avec vous me feraient grand bien; mais quoi! Fréron et Poinsinet m'ont chassé de Paris. Il est juste que les grands hommes honorent la capitale, et que je sois dans les Alpes. Envoyez-moi, dans un billet, une larme ou deux des cent mille que vous faites répandre.

4272. — A M. LEKAIN.

24 septembre.

Avant d'aller jouer *Tancrède*, et après avoir écrit une longue lettre à M. et à Mme d'Argental, et après avoir fait un petit monologue pour Mlle Clairon à la fin du second acte, et après avoir enragé qu'on ne m'ait pas averti plus tôt, et après m'être voulu beaucoup de mal d'être si loin de vous, et n'en pouvant plus, j'aurai peut-être encore le temps, mon cher Lekain, de vous dire un petit mot que je n'ai point dit à M. et à Mme d'Argental, en leur écrivant à la hâte, et étant ivre de leurs bontés.



C'est au sujet du troisième acte. Nous serions bien fâchés de le jouer comme on le joue au Théâtre-Français. Vous n'avez pas fait attention qu'Aldamon n'est point du tout le confident de Tancrède; c'est un vieux soldat qui a servi sous lui. Mais Tancrède n'est pas assez imprudent pour lui parler d'abord de sa passion; il ne laisse échapper son secret que par degrés. D'abord il lui demande simplement où demeure Aménaïde; et c'est cette simplicité précieuse qui fait ressortir le reste. Il ne s'informe que peu à peu, et par degrés, du mariage. Il ne doit point du tout dire à Aldamon :

> Car tu m'as déjà dit que cet audacieux, etc.[1].

Ce vers gâte la scène de toutes façons. Si Aldamon lui a déjà dit cette nouvelle, s'il en est sûr, s'il s'écrie : *Il est donc vrai,* il doit arriver désespéré; il ne doit parler que de sa douleur : et le commencement de la scène, qui chez moi fait un très-grand effet, devient très-ridicule.

Ne sentez-vous pas que tout l'artifice de cette scène consiste, de la part de Tancrède, à s'ouvrir par gradation avec Aldamon ? Il s'en faut bien qu'il doive lui dire tout son secret; et quand il lui dit :

> Cher ami, tout mon cœur s'abandonne à ta foi,
> (Acte III, scène I.)

remarquez qu'il se donne bien de garde de dire : *J'aime Aménaïde.* Il le lui fait assez entendre, et cela est bien plus naturel et bien plus piquant. Il ne veut paraître que comme un ancien ami de la maison. Il ferait très-mal d'aller plus loin.

> Ce séjour adoré qu'habite Aménaïde

est un vers d'opéra, intolérable.

Concevez donc qu'il ne permet à son amour d'éclater que dans son monologue. C'est là qu'il doit commencer à dire : *Aménaïde m'aime.* S'il le dit, ou s'il le fait trop entendre auparavant, cela devient froid et absurde.

Le vers d'Aldamon :

> *Je vais parler de vous,* je réponds du succès,
> (Acte III, scène I.)

1. Voyez tome V, page 567.

est très à sa place. Il respecte, il aime Tancrède comme un grand homme, il sait que le nom de Tancrède est révéré dans la maison; il est plein de cette idée; il la confond avec un simple message. Et quand Aldamon dit ce vers: *Je réponds du succès,* etc., Tancrède a bien meilleur air à dire avec enthousiasme :

Il sera favorable, etc....

Je vous prie très-instamment, mon cher ami, de représenter toutes ces choses à M. d'Argental, et de remettre absolument le troisième acte comme il est. Vous me feriez un tort irréparable si vous continuiez à m'exposer ainsi devant le public, et surtout si l'on imprimait la pièce dans l'état où elle est, par ma négligence et mon absence. Voyez à quoi je serais réduit si Prault imprimait la pièce avant que je vous l'aie envoyée, signée de ma main. Prévenez ce coup, pour vous et pour moi.

Je ne peux entrer ici dans aucun détail; mais je dois vous dire que, dans la fermentation des esprits, au milieu de la guerre civile littéraire, il faut s'attendre, les premiers jours, aux critiques les plus injustes. C'est une poussière qui s'élève et qui se dissipe bientôt. Je vous embrasse de tout mon cœur.

4273. — A M. PALISSOT[1].

Au château de Ferney, par Genève, 24 septembre.

Je dois me plaindre, monsieur, de ce que vous avez imprimé mes lettres[2] sans mon consentement. Ce procédé n'est ni de la

1. Je suis pour cette lettre le texte donné par M. Renouard, qui a eu l'original à sa disposition. Cependant Palissot, en le faisant imprimer en 1802, page 134 du tome XLIX de son édition des *OEuvres de Voltaire,* lui donne la date du 24 novembre, qu'il lui a conservée, en 1809, dans l'édition de ses propres *OEuvres* (tome I, page 461). Mais Palissot ne s'est pas borné à changer la date, il a changé le texte dans plusieurs passages; mais c'est fort peu de chose, comme on le verra par les variantes que je donne.

Une copie de la main de Wagnière présentait, de son côté, de si grandes différences que plusieurs de mes prédécesseurs l'ont aussi imprimée; c'est aussi ce que j'ai fait. (B.) — Voyez nº 4288.

2. Palissot avait publié sa correspondance avec Voltaire sous le titre de : *Lettres de M. de Voltaire à M. Palissot, avec les réponses à l'occasion de la comédie des Philosophes;* 1760, in-12 de 68 pages. Les lettres de Voltaire sont celles des 4 et 23 juin, et du 12 juillet. Il n'y a qu'un fragment de cette dernière (voyez une note de la lettre 4184). Le recueil de Palissot est terminé par une lettre à un journaliste.

philosophie ni du monde[1]. Je réponds cependant à votre lettre du 13 septembre, mais c'est en vous priant, par tous les devoirs de la société, de ne point publier ce que je ne vous écris que pour vous seul.

Je commence par vous remercier de la part que vous voulez bien prendre au petit succès de *Tancrède*. Vous avez raison de ne vouloir d'appareil et d'action au théâtre qu'autant que l'un et l'autre sont liés à l'intérêt de la pièce ; vous écrivez trop bien pour ne pas vouloir que le poëte l'emporte sur le décorateur.

Je suis encore de votre avis sur les guerres littéraires ; mais vous m'avouerez[2] que, dans toute guerre, l'agresseur seul a tort devant Dieu et devant les hommes. La patience m'a échappé au bout de quarante années ; j'ai donné quelques petits coups de patte à mes ennemis, pour leur faire sentir que, malgré mes soixante-sept ans, je ne suis pas paralytique. Vous vous y êtes pris de meilleure heure que moi ; vous avez fait des estafilades à des gens qui ne vous attaquaient pas, et malheureusement je suis l'ami de quelques personnes à qui vous avez fait sentir vos griffes. Je me suis donc trouvé entre vous et mes amis, que vous déchirez ; vous sentez que vous me mettiez dans une situation très-désagréable. J'avais été touché de la visite que vous m'aviez faite aux Délices[3] ; j'avais conçu beaucoup d'amitié pour vous et pour M. Patu, avec qui vous aviez fait le voyage ; et mes sentiments, partagés entre vous et lui, se réunissaient pour vous après sa mort. Vos lettres m'avaient beaucoup plu ; je m'intéressais à vos succès, à votre fortune ; votre commerce, qui m'était très-agréable, a fini par m'attirer les reproches les plus vifs de la part de mes amis. Ils se sont plaints de ma correspondance avec un homme qui les outrageait. Pour comble de désagrément, on m'a envoyé des *Notes*[4] imprimées en marge de vos lettres ; ces notes sont de la plus grande dureté.

Vous ne devez pas être étonné que des esprits offensés ne ménagent pas l'offenseur. Cette guerre avilit les lettres ; elles étaient déjà assez méprisées et assez persécutées par la plupart des

1. Voici le texte donné par Palissot : « ... ni du monde. Mais je dois vous remercier. »

2. Texte de Palissot : « mais vous sentez ».

3. En 1755. — Voyez la lettre 3071.

4. Le petit recueil publié par Palissot, et dont il est parlé dans la note 2 de la page précédente, fut reproduit dans le *Recueil des facéties parisiennes* (voyez tome XXIV, page 127). Cinq notes assez dures contre Palissot avaient été ajoutées au bas des pages de sa *Lettre à un journaliste*, qui termine sa petite brochure.

hommes, qui ne connaissent que la fortune. Il est très-mal[1] que ceux qui devraient être unis par leur goût et leur sentiment se déchirent comme s'ils étaient des jansénistes et[2] des molinistes. De petits scélérats[3] en robe noire ont opprimé des gens de lettres, parce qu'ils osaient en être jaloux. Tout homme qui pense devait s'élever contre ces fanatiques[4] hypocrites. Ils méritent d'être rendus exécrables à leur siècle et à la postérité. Jugez combien je dois être affligé que vous ayez[5] combattu sous leurs étendards !

Ce qui me console, c'est qu'enfin on rend justice. L'Académie entière a été indignée du Discours de Lefranc ; vous auriez pu un jour être de l'Académie, si vous n'aviez pas insulté publiquement deux de ses membres[6] sur le théâtre. Vous savez que nos amis nous abandonnent aisément, et que les ennemis sont implacables.

Toute cette aventure m'a ôté ma gaieté, et ne me laisse avec vous que des regrets. Pompignan et Fréron m'amusaient, et vous m'avez contristé.

Tout malingre que je suis, je prends la plume pour vous dire que je ne me consolerai jamais de cette aventure, qui fait tant de tort aux lettres ; que les lettres sont un métier devenu avilissant, abominable, et que je suis fâché de vous avoir aimé et elles aussi.

4274. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 septembre.

Mes divins anges, il faut vous rendre compte de tout. Nous venons de jouer *Tancrède* en présence d'une douzaine de Parisiens, à la tête desquels était M. le duc de Villars. Non, vous ne vous imaginez pas quel talent Mme Denis a acquis. Je voudrais qu'on pût compter les larmes qu'on verse à Paris et chez nous, et nous verrions qui l'emporte. Je vous dois celles de Paris : car les longueurs tarissent les pleurs, et vos coupures judicieuses, en rapprochant l'intérêt, l'ont augmenté.

1. Texte de Palissot : « Il est très-cruel ».
2. Le *et* n'est pas dans le texte de Palissot.
3. Texte de Palissot : « De petits fanatiques ont opprimé. » M. Clogenson dit qu'Omer Joly de Fleury était un de ceux que Voltaire désigne par l'expression *De petits scélérats en robe noire*.
4. Texte de Palissot : « contre ces hypocrites ».
5. Texte de Palissot : « ayiez ».
6. Duclos et d'Alembert.

Détaillons un peu les obligations que je vous ai. Premier acte, premier remerciement. La première scène du second, supprimée ; profit tout clair. Le monologue que j'ai envoyé fait très-bien chez nous, et doit réussir chez vous. Au troisième acte, pardon. Ce n'est pas sûrement vous qui avez mis ces malheureux vers :

> Car tu m'as déjà dit que cet audacieux[1]
> A sur Aménaïde osé lever les yeux, etc.

On devrait lui répondre : « Mon ami, si on t'a *déjà dit* qu'on te prend ta maîtresse, tu devais donc en parler d'abord, tu devais donc être au désespoir. » C'est un contre-sens horrible.

Écoutez-moi, mes chers anges. On n'a pas fait réflexion qu'Aldamon n'est pas encore le confident de la passion de Tancrède ; on a imaginé que Tancrède lui parlait comme à un homme instruit de l'état de son cœur : il est évident que c'est et que ce doit être tout le contraire. Aldamon est un soldat attaché à Tancrède, qui a favorisé son retour, et rien de plus. Il est si clair qu'il ne sait point la passion de Tancrède, que Tancrède lui dit :

> Cher ami, je te dois
> Plus que je n'ose dire, et plus que tu ne crois.
> (Acte III, scène I.)

Donc Aldamon ne sait rien. Peu à peu la confiance se forme dans cette scène, et Aldamon, qui doit avoir assez de sens pour apercevoir une passion qu'il approuve, court faire son message, en disant à Tancrède,

> *C'est* vous *qui* m'envoyez, je réponds du succès.

Il est bien mieux de mettre ce *je réponds du succès* dans la bouche du confident que dans celle de Tancrède, car alors Tancrède dit, avec bien plus de bienséance et d'enthousiasme, *il sera favorable.* Nous demandons tous à genoux qu'on laisse le troisisième acte comme il est. Est-il possible qu'on ait ôté ces vers :

> Rien n'est changé, je suis encor sous le couteau.
> Tremblez moins pour ma gloire, etc.
> (Acte III, scène VII.)

Ces vers, récités avec une fermeté attendrissante, ont arraché des larmes. Si le père est si étriqué, s'il ne prend pas un intérêt

1. Voyez tome V, page 567.

tendre à la chose, s'il ne flotte pas entre la crainte et l'espérance, en vérité l'intérêt total diminue, et la pièce en général est bien moins touchante. J'ai écrit à Lekain sur ce troisième acte, et je lui ai montré l'excès de ma douleur.

Dans le quatrième acte, il y a beaucoup d'art à fonder, comme vous avez fait, mes divins anges, la crédulité de Tancrède. Je voudrais seulement qu'il ne dît pas qu'il a pénétré le fond de *cet affreux mystère*[1], mais qu'on ne l'a que trop dévoilé. Vous ne pouvez sans doute souffrir ces vers :

> Dans le rapide cours des plus brillants succès,
> Solamir l'eût-il fait sans être sûr de plaire[2] ?

Je tiens toujours que c'est assez que le vieux Argire ait dit à Tancrède : Elle est coupable. Un père au désespoir est le plus fort des témoignages. Mais, si vous voulez que Tancrède invente encore des raisons pour se convaincre, à la bonne heure ; il faudra faire des vers.

Au cinquième acte, c'est encore un coup de maître d'avoir rendu à la fois le récit de Catane plus vraisemblable et plus intéressant ; mais je ne peux concevoir pourquoi on a retranché :

> Courez, rendez Tancrède à ma fille innocente.
> (Acte V, scène II.)

Ce vers me paraît de toute nécessité.

Si

> O jour *du changement !* ô jour du désespoir !
> (Acte V, scène V.)

a fait un si mauvais effet, cela prouve que Brizard a joué bien froidement ; mais, bagatelle.

Je conviens que Mlle Clairon peut faire une très-belle figure[3], en tombant aux pieds de Tancrède ; mais si vous aviez vu Mme Denis, pleurante et égarée, se relever d'entre les bras qui la soutiennent, et dire d'une voix terrible :

> . . . Arrêtez.... vous n'êtes point mon père !
> (Acte V, scène VI.)

1. Voyez tome V, page 544.
2. Nous n'avons pas donné dans les variantes cette version des vers 10 et 11 de la page 544 du tome V.
3. Mlle Clairon, plutôt jolie que belle, avait, dit-on, beaucoup de dignité et de noblesse dans sa taille et dans sa figure; et elle n'avait alors que trente-six ans.

vous avoueriez que nul tableau n'approche de cette action pathétique, que c'est là la véritable tragédie. Une partie des spectateurs se leva à ce cri, par un mouvement involontaire; et *pardonnez* arracha l'âme. Il y a un aveuglement cruel à me priver du plus beau morceau de la pièce; je vous conjure de me le rendre. Qui empêche Mlle Clairon de se jeter et de mourir aux pieds de Tancrède, quand son père, éperdu et immobile, est éloigné d'elle, ou qu'il marche à elle? Qui l'empêche de dire *j'expire*, et de tomber près de son amant?

Barbare! laisse là ce repentir si vain [1],

fait un très-bel effet parmi nous, qui n'avons pas la ridicule impatience de votre parterre. Vous êtes bien bons de céder à l'impétuosité de la nation; il faut la subjuguer.

La somme totale de ce compte est remerciement, tendresse, respect, et envie de ne point mourir sans vous revoir.

4275. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI [2].

24 septembre.

Dignatevi, mio caro signore, di far indirizzare la mia risposta al Pittor della natura. Non sono sorpreso che il signor don Marcio [3] sia un po maledico. I miei piccioli versi non sono eroici; ma sono la tenera espressione de' miei sentimenti. Conosco bene la voce della natura; il valente Goldoni m' ha insegnato a sentirla.

E capitato al fine il *Shaftesbury*? Avete scritto al banchiere Bianchi e Balestrero, a Milano [4]?

Tout m'avertit, monsieur, que nous sommes trop loin l'un de l'autre; mais il me semble que mon cœur est auprès de vous. V.

1. Ce vers, qui était dans la scène VI du Ve acte, n'a point de rime dans le texte conservé. (B.)

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Personnage de la comédie de Goldoni, intitulée *Bottega del cafe*.

4. *Traduction :* Daignez, mon cher monsieur, faire parvenir ma réponse au Peintre de la nature. Je ne suis pas surpris que le seigneur don Marcio soit un peu médisant. Mes petits vers ne sont pas héroïques, mais ils sont la tendre expression de mes sentiments. Je connais bien la voix de la nature, le vaillant Goldoni m'a appris à la distinguer.

Shaftesbury est-il enfin terminé? Avez-vous écrit au banquier Bianchi et Balestrero, à Milan?

4276. — A M. GOLDONI[1].

A Ferney, 24 septembre.

Signor mio, pittore e figlio della natura, vi amo dal tempo ch' io leggo. Ho veduta la vostra anima nelle vostre opere. Ho detto : Ecco un uomo onesto e buono che ha purificato la scena italiana, che inventa colla fantasia e scrive col senno. Oh! che fecondità, mio signore! che purità! come lo stile mi pare naturale, faceto ed amabile! avete riscottato la vostra patria dalle mani degli arlecchini. Vorrei intitolare le vostre commedie : *L'Italia liberata da' Goti*[2]. La vostra amicizia m' onora, m' incanta. Ne sono obligato al signor senatore Albergati, e voi dovete tutti i miei sentimenti a voi solo.

Vi auguro la vita la più lunga e la più felice, giacchè non potete essere immortale, come il vostro nome. Voi pensate a farmi un onore, e già m' avete fatto il più gran piacere[3].

J'use, mon cher monsieur, de la liberté française en vous protestant sans cérémonie que vous avez en moi le partisan le plus déclaré, l'admirateur le plus sincère, et déjà le meilleur ami que vous puissiez avoir en France.

Cela vaut mieux que d'être votre très-humble et très-obéissant serviteur.

1. Charles Goldoni, né à Venise en 1707, parti de Venise en avril 1762 (dans ses *Mémoires* on lit 1761, mais ce doit être une faute d'impression, puisque, pendant son voyage, il apprit la réunion de la Comédie Italienne et de l'Opéra-Comique, qui est du 3 février 1762), ne devait rester que deux ans à Paris. Il y est mort en 1793. Ses compatriotes l'appellent le *Molière italien;* Voltaire l'appelait le peintre de la nature; voyez la lettre 4156.

2. L'*Italia liberata da' Goti* (ou *Gotti*) est le titre d'un poëme de Trissino.

3. *Traduction :* Monsieur, je vous aime, vous le peintre et le fils de la nature, depuis que je lis. J'ai vu votre âme dans vos ouvrages. J'ai dit : Voilà un homme honnête et bon, qui a purifié la scène italienne, qui crée avec l'imagination et écrit avec le bon sens. Oh! quelle fécondité, monsieur! quelle pureté! comme le style en paraît naturel, plaisant et aimable! Vous avez arraché votre patrie aux mains des Arlequins. Je voudrais intituler vos comédies : *L'Italie délivrée des Goths*. Votre amitié m'honore, m'enchante. J'en suis l'obligé à M. le sénateur Albergati, et vous devez à vous seul tous mes sentiments.

Je vous souhaite la vie la plus longue et la plus heureuse, bien que vous ne puissiez pas être immortel comme votre nom. Vous pensez à me faire honneur, et déjà vous m'avez fait le plus grand plaisir.

4277. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 septembre.

Je vous ai écrit des volumes, ô mes anges! tout en jouant *Alzire*, *Mahomet*, *Tancrède* et *l'Orphelin*. Ah! l'étonnante actrice[1] que nous avons trouvée! quelle Palmire! vingt ans, beauté, grâce, ingénuité, et des larmes véritables, et des sanglots qui partent du cœur! Pauvres Parisiens, que je vous plains! vous n'avez que des Hus.

Mme de Pompadour n'est point *poule mouillée*[2], ni moi non plus.

Prenez à cœur le long mémoire, les changements que je vous ai envoyés par M. de Courteilles. Que je jouisse, au moins en idée, de deux représentations qui me satisfassent. Les cœurs sont-ils donc faits à Paris autrement que chez moi? M. le duc de Villars ne s'y connaît-il point? ma nièce est-elle sans goût? suis-je un chien? Que coûte-t-il d'essayer ce qui fait chez nous le plus grand effet?

Est-il vrai que les décorations ne sont pas belles? qu'il n'y a pas assez d'assistants au troisième et au cinquième? que Grandval néglige trop son rôle, parce qu'il n'est pas le premier? que Lekain ne prononce pas? que Mlle Clairon a joué faux quelques endroits? A qui croire? la calomnie y *règne*[3].

Mme de Fontaine a fait une belle action[4]. J'aurai bientôt un grand secret[5] à vous confier.

Nous venons de répéter *Fanime*. — Plus de larmes qu'à *Tancrède*. — Un Ramire admirable. Je corromps[6] toute la jeunesse de la pédante ville de Genève. Je crée les plaisirs. Les prédicants enragent; je les écrase. Ainsi soit-il de tous prêtres insolents et de tous cagots!

O anges! à l'ombre de vos ailes.

1. Lucrèce-Angélique de Normandie, alors Mme Rilliet, et qui, après la mort de Mme de Fontaine, épousa, en 1772, le marquis de Florian.

2. Voyez le dernier alinéa de la lettre 4259.

3. *Tancrède*, acte III, scène III.

4. Mme de Fontaine avait quitté le château d'Hornoy tout exprès pour assister à une représentation de *Tancrède*.

5. Le *grand secret* dont parle Voltaire concernait sans doute *Oreste*, qu'il retouchait à cette époque. (Cl.)

6. Allusion au dernier alinéa de la lettre de J.-J. Rousseau, du 17 juin; voyez page 423.

4278. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[1].

Au château de Ferney, par Genève, 27 septembre.

Madame, je devrai donc à vos bontés les lumières dont j'ai besoin pour achever l'histoire de Pierre Ier. J'ai eu l'honneur d'envoyer à Votre Altesse sérénissime trois exemplaires du premier volume; ils sont en chemin.

J'ose supplier Votre Altesse sérénissime de daigner ordonner qu'un de ces trois exemplaires parvienne à Mme la comtesse de Bassevitz. Elle accompagne les manuscrits dont elle me favorise d'une lettre qui vaut infiniment mieux que toutes les négociations de M. de Bassevitz. Je me vois souvent humilié par des Allemands qui parlent notre langue, à commencer par vous, madame, et par le roi de Prusse. Mme de Bassevitz est du nombre des personnes qui écrivent purement avec esprit; mais je suis enchanté d'être ainsi humilié. Hélas! que reste-t-il à présent à nous autres Français? Le plaisir, madame, de voir des personnes comme vous parler leur langue mieux qu'eux. Nous avons fait la guerre aux Anglais sans avoir de vaisseaux; nous l'avons longtemps faite en Allemagne sans avoir de généraux. Nous nous sommes ruinés, tantôt à vouloir ôter la Silésie à la reine de Hongrie, tantôt à vouloir la lui rendre. Si nous n'avions pas quelque ressource dans l'envie de plaire, nous paraîtrions anéantis. Ce plaisir me soutient. Je compte mettre incessamment à vos pieds une tragédie nouvelle, tragédie de chevalerie, où l'on voit sur le théâtre des armes, des devises, une barrière, des chevaliers qui jettent le gage de bataille, une femme accusée défendue par un brave qui est son amant. On joue cette pièce à Paris, et moi je la joue sur mon petit théâtre de Tournay, à une demi-lieue des Délices.

Les chevaliers modernes sont un peu plus sérieux en Silésie. Je ne crois pas qu'il y ait d'exemple dans l'histoire d'un roi qui ait su, en huit jours, atteindre de soixante lieues un ennemi vainqueur, le battre[2], arrêter les progrès de trois armées confédérées, et faire trembler ceux qui croyaient l'avoir abattu. Cela est bien beau; mais celui qui a fait ces grandes choses ne sera jamais heureux, et j'en suis fâché.

Agréez, madame, le profond respect et l'attachement inviolable du Suisse V.

1. Éditeurs, Bavoux et François.
2. A Liegnitz.

4279. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[1].

Madame, immédiatement après avoir ouvert le paquet de Mme de Bassevitz, je vois que Votre Altesse sérénissime m'honore d'une lettre qui me remplit d'inquiétude ; elle me fait trembler pour le prince Ernest. Ah ! qu'il vive, madame, et que le duc de Virtemberg mange tout ! La guerre est bien affreuse ; mais la crainte pour un fils l'est mille fois davantage. Permettez-moi d'oser, madame, partager tous vos sentiments. Je me jette à vos pieds et à ceux de votre auguste famille, avec tout l'attendrissement et le respect que vous m'inspirez. La grande maîtresse des cœurs est bien alarmée.

4280. — A MADAME DE FONTAINE.

Aux Délices, 29 septembre.

Je suis bien fatigué, ma chère nièce. Monsieur le *grand écuyer de Cyrus*, monsieur *le jurisconsulte*, vous avez fait une course à Paris qui est d'une belle âme. Venir voir *Tancrède*, pleurer, et repartir, c'est un trait que l'enchanteur qui écrira votre histoire et la mienne ne doit pas oublier.

Nous venons aussi de jouer *Tancrède* de notre côté, et nous vous aurions cent fois mieux aimés à Tournay qu'à Paris. Je vous avertis que la pièce vaut mieux sur mon théâtre que sur celui des comédiens. J'y ai mis bien des choses qui rendent l'action beaucoup plus pathétique. Je n'ai pas eu le temps de les envoyer aux comédiens de Paris ; et d'ailleurs on ne peut commander son armée à cent lieues de chez soi.

Je vous avertis que je la dédie à Mme de Pompadour, non-seulement parce que je lui ai beaucoup d'obligations, mais parce qu'elle a beaucoup d'ennemis, et que j'aime passionnément à braver les cabales. Vous avez pu juger, par ma lettre[2] au roi de Pologne, si je sais dire hardiment des vérités utiles.

Si je voyais votre ami, M. de Silhouette, je lui dirais des vérités inutiles ; je lui dirais qu'il ne fallait pas, dans un temps de crise, faire trembler les créanciers, qu'on ne doit intimider qu'en temps de paix ; et j'ajouterais que si jamais il revient en place, il fera du bien à la nation ; mais je doute qu'il rentre dans le ministère. Je doute aussi que nous ayons la paix qui nous est néces-

1. Éditeurs, Bavoux et François.
2. La lettre 4230.

saire. J'ajoute à tant de doutes que j'ignore si je pourrai vous aller voir à Hornoy.

Il faut que je fasse le second volume de l'*Histoire* du czar, dont je vous envoie le premier, qui ne vous amusera guère; rien de plus ennuyeux, pour une Parisienne, que des détails de la Russie. En récompense, je joins à mon paquet deux comédies.

Monsieur *le grand écuyer de Cyrus*, l'histoire de la princesse de Russie est plus amusante que celle de son beau-père. Je suis au désespoir que ce soit un roman; car je m'intéresse tendrement à Mme d'Auban[1].

Monsieur *le jurisconsulte*, pensez-vous que cette princesse morte à Pétersbourg, et vivante à Bruxelles, soit en droit de reprendre son nom? Je vous avertis que je suis pour l'affirmative, attendu que j'ai lu dans un vieux sermon que Lazare, étant ressuscité, revint à partage avec ses sœurs. Voyez ce qu'on en pense dans votre école de droit.

Pardon de ma courte lettre; il faut répéter *Mahomet* et *l'Orphelin de la Chine*. Le duc de Villars, qui est un excellent acteur, joue avec nous en chambre, afin de ne pas compromettre sur le théâtre la dignité de gouverneur de province.

Le théâtre de Tournay sera désormais à Ferney. J'y vais construire une salle de spectacle, malgré le malheur des temps; mais, si je me damne en faisant bâtir des théâtres, je me sauve en édifiant une église. Il faut que j'y entende la messe avec vous, après quoi nous jouerons des pièces nouvelles.

4281. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 septembre.

Voici, je crois, mes dernières volontés, mon adorable ange, car je n'en peux plus. N'allez pas, je vous en conjure, casser mon testament; faites essayer ce qui a si bien réussi chez moi. Voilà les cabales un peu dissipées, voilà le temps de jouer à son aise. Les comédiens ne doivent pas rejeter mes demandes; cela serait bien injuste, et me ferait une vraie peine. *Aménaïde*-Denis vous embrasse. Je me jette aux pieds de Mme Scaliger. Je crois avoir profité de son excellent mémoire. Qu'il est doux d'avoir de tels anges! Je crois que le démon de Socrate était un ami.

1. Voyez la lettre 4264 et le fragment de lettre du 22 janvier 1761.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE HUITIÈME VOLUME

DE LA CORRESPONDANCE.

LETTRES

1759

1760

PERSONNAGES

AUXQUELS SONT ADRESSÉES LES LETTRES DE LA CORRESPONDANCE.

